

7284

REVUE SUISSE
DE
NUMISMATIQUE

IMPRIMERIE L. JARRYS ET FILS, RUE DE LA TREILLE, GENÈVE

REVUE SUISSE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE PAR LE COMITÉ DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

SOUS LA

DIRECTION DE PAUL-CH. STRÖHLIN



TOME XI



GENÈVE

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE DU COMMERCE, 5

1901

CJ
1
A27
Bd.11



CONTRIBUTION

A LA

NUMISMATIQUE DES DUCS DE SAVOIE

MONNAIES INÉDITES, RARISSIMES OU MAL ATTRIBUÉES

DEUXIÈME PARTIE

J'ai fait paraître dans cette *Revue*, en 1892, une « Contribution à la numismatique des comtes de Savoie » où je décrivais des monnaies, appartenant pour la plupart à ma collection ou à celles de quelques amis, dont les unes ne se trouvaient pas dans les ouvrages de D. Promis et des auteurs qui l'ont suivi et dont les autres, déjà publiées, me paraissaient devoir être attribuées, classées ou dénommées autrement.

J'ai continué ces études en donnant, en 1894, le commencement d'un travail semblable portant sur la période ducale. J'avais annoncé que cette première partie serait suivie d'une deuxième, puis d'une troisième et dernière, à des intervalles que je supposais devoir être longs de deux à trois ans au plus, mais diverses circonstances m'ont empêché pendant plusieurs années de me livrer à ce travail et c'est bien tardivement que je vais essayer de tenir ma promesse. Je n'ai plus la verve et le beau zèle scientifique qui m'animaient alors, mais je ferai néanmoins ce qui me sera possible pour m'acquitter tant bien que mal de la tâche que je m'étais imposée. Pour ces motifs, je fais appel à l'indulgence du lecteur.

CHARLES-JEAN-AMÉDÉE

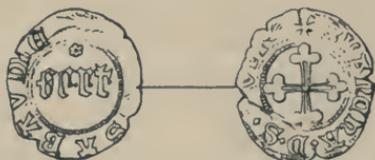
1490-1496

N^o 168. FE·RT en caractères gothiques minuscules. Au dessus, en dedans du grènetis intérieur, une rosace à six lobes.

.....SABAVDIE

Ṛ. Croix de Saint-Maurice avec un point de centre.

..(BLA)NCHA · D · S · (T)V(TR)...



Billon. Mauvaise conservation. Poids : 0,87. Ma collection.

Je dois m'excuser de commencer cette notice par une pièce en si mauvais état qu'on ne peut pas même y lire la moindre partie du nom du souverain, mais cette monnaie est inédite, et le nombre de celles qu'on connaît de Charles-Jean-Amédée est si petit qu'il ne faut pas être trop difficile quand on peut l'augmenter, ne fût-ce que d'une unité. Il n'y a, du reste, aucun doute sur l'attribution de cette pièce à ce souverain en raison du nom de sa mère et tutrice qui se lit au revers.

C'est un quart du même type que celui de Promis¹, pl. XII, fig. 1, le seul qui soit connu, dont il se distingue par les deux points de centre, l'un dans FERT l'autre dans la croix, et surtout par la rosace du champ de l'avvers.

Il est bien difficile d'indiquer la signification de cet ornement. Je ne crois pas que ce soit la marque d'un

¹ D. PROMIS, *Monete dei reali di Savoia*, t. I, p. 155.

maître de monnaie, car, déjà sous le règne précédent, l'habitude s'était introduite de faire consister ces marques d'abord en une lettre, initiale de l'atelier : B, C, G ou T, puis en deux lettres dont l'une est l'initiale de l'atelier, l'autre celle du maître : PC, GG ou CT.

Quant au lieu de frappe, il est probable que ce quart a été fabriqué à Turin, car nous verrons tout à l'heure que le FERT libre dans le champ, c'est-à-dire sans la paire de doubles traits parallèles, appartient à cet hôtel des monnaies, mais rien n'est moins sûr : tout ce qui se rapporte au monnayage de ce duc est extrêmement obscur. Quoiqu'il ait beaucoup frappé, les pièces qui portent son nom sont très rares ; il y en a d'encore plus rares qui portent son nom sur une face et sur l'autre le nom et le buste de son père et prédécesseur Charles I, mais Promis conjecture avec raison que pour le plus grand nombre de ses monnaies on s'est servi des anciens coins de Charles I.

PHILIPPE II

1496-1497

N° 169. FE·RT en caractères gothiques minuscules entre deux paires de traits parallèles.

✦ PHILIPVS • DVX SABAV GG

Ṛ. Croix de Saint-Maurice.

✦ A • DO • FACTVM • EST • ISTVD



Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,25. Ma collection.

N° 170. FE·RT comme ci-dessus.

✠ PHILIPVS • DVX SABAVD. . (deux lettres illisibles).

✠. Croix de Saint-Maurice.

✠ A • DO • FACTVM • EST • ISTVD

Billon. Bonne conservation. Poids : 0,95. Ma collection.

N° 171. FE·RT comme ci-dessus.

✠ PHILIPVS • DVX • SABAVB (*sic!*, il ne manque rien.)

✠. Croix de Saint-Maurice.

✠ A • DO • FACTVM • EST • ISTVD

Billon. Bonne conservation. Poids : 1,15-16. Ancienne collection Feuerlein, maintenant dispersée.

Ces trois pièces sont des quarts. Le premier a la marque GG que nous avons déjà trouvée sur des monnaies de Charles I; ces deux lettres signifient, selon l'opinion commune, Genève, Gatti, ou, plus probablement Gatti, Genève; le second a une marque qui n'est pas lisible; le troisième n'a pas de marque.

Tous trois appartiennent à un type nouveau pour ce règne. Celui que D. Promis a fait connaître¹ comporte à l'avers les mêmes légendes, mais sans doubles traits au dessus et au dessous de FERT, et au revers la même croix, mais avec le titre MARCHIO IN ITALIA au lieu de la devise pieuse de nos pièces. Il ne faudrait pas croire que l'un de ces types est antérieur à l'autre, car l'un et l'autre se trouvent déjà sous Charles I et se retrouvent sous les successeurs de Philippe II; mais l'un, celui où FERT est libre dans le champ, appartient à Turin, l'autre, celui où FERT est enfermé entre quatre traits, était en usage dans les ateliers au nord des Alpes; il en avait déjà été ainsi du temps de Charles I et il en sera de même par la suite. Pour Philippe II, le seul quart sur lequel le lieu de frappe soit indiqué est de Cornavin et appartient au

¹ *Op. cit.*, t. I, p. 157, pl. XII, fig. 6.

premier type, ce qui permet de supposer que celui qui était connu depuis Promis a été émis à Turin.

N^o 172. P majuscule, à peine gothique.

✠ HILIPVS • DVX

Ṛ. Écu espagnol surmonté d'un anneau.

✠ SABAVDIE

Billon. Bonne conservation. Poids : 0,76. Collection de M. Giacinto Cerrato, à Turin. Celui-ci avait eu la grande obligeance de me confier cette pièce, ainsi que d'autres, en 1894, sauf erreur, en vue de ce travail ; il m'avait même autorisé à la faire dessiner, ce qui avait eu lieu ; malheureusement le dessin s'est égaré. Pour le remplacer en une certaine mesure, je dois renvoyer le lecteur pour la disposition générale de la pièce et la forme du P, à la fig. 41, pl. XIV, de Promis, Philibert II, qui cependant n'a pas d'annelet au dessus de l'écu.

C'est un fort, d'un type inédit pour ce règne, d'une disposition inverse de celui qui a été publié par Promis, pl. XII, fig. 7 ; celui-ci a l'écu de Savoie à l'avant et le P majuscule, entouré de quatre annelets, au revers ; de plus, le nom du souverain est en entier dans la légende, et il porte au revers la devise A • DO • FACTVM • EST • ISTVD

N^o 173. Écu de Savoie de forme espagnole.

✠ PHILIPVS • DVX • S • B • D • GG

Ṛ. Croix pattée fourchetée ou encochée, cantonnée de points aux 2^{me} et 3^{me} quartiers.

✠ (SAB)AVDIE • ET • P

Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 0,61. Ma collection.

Blanchet déjà décrit¹ et figuré dans ma deuxième

¹ Je crois devoir reproduire la description d'un certain nombre de pièces que j'ai publiées antérieurement, soit dans l'ancien *Bulletin*, soit dans les premières années de la *Revue* ; ces descriptions sont mieux à leur place dans un travail d'ensemble que disséminées dans plusieurs petits articles, parus sans autre ordre que celui de l'acquisition de ces monnaies.

Contribution à l'histoire numismatique des pays voisins du Léman in *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, VII^{me} année (1888), p. 52, pl. II, fig. 3. L'examen que j'ai fait depuis de monnaies semblables d'autres souverains, entre autres de Charles I, n'a fait que me confirmer dans l'opinion que j'avais émise alors que cette pièce est un blanchet et non un fort comme le pense M. Perrin.

N^o 174. Écu de Savoie de forme espagnole.

PHILIPVS • DVS • S • B • D GG *[sic!]*

Ṛ. Croix pattée, encochée, cantonnée de points aux 1^{er} et 4^{me} quartiers.

✠ SABAVDIE • ET • P

Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 1,01. Collection de M. le Dr Eug. Demole.

Blanchet, variété du numéro précédent, différant du n^o 233/8 du médaillier de Chambéry¹ par l'absence de la croisette au commencement de la légende de l'avvers et par la mauvaise orthographe de DVX, etc.

N^o 175. Écu espagnol dans un double quadrilobe.

✠ PHILIPVS • DVX • N

Ṛ. Croix plaine, cantonnée de croisettes aux 2^{me} et 3^{me} quartiers.

✠ SABAVDIE

Billon. Pièce usée et rognée. Poids : 0,59-60. Collection de M. Giacinto Cerrato. Comme pour le n^o 172, le dessin fait, il y a six à sept ans, a été perdu. Je renvoie le lecteur, pour le type de cette monnaie, à la fig. 8 de la 3^{me} planche complémentaire de Promis.

D'après ce qui a été dit dans la première partie de cette étude à propos du n^o 167, cette pièce n'est pas une maille de blanchet mais un viennois. Le seul point obscur

¹ André PERUIS, *Catalogue du médaillier de Savoie du Musée départemental de Chambéry*, 1882.

relatif à l'explication des monnaies de ce type-là¹, c'est le fait que les unes ont la croix plaine du revers sans aucun accompagnement, tandis que d'autres l'ont cantonnée de deux croisettes, d'autres encore de quatre croisettes. S'il n'existait que deux de ces dispositions du revers pour ce même type, on pourrait supposer que les unes sont des viennois, les autres des mailles (ou oboles) de viennois, autrement dit des pites, quoique les ordonnances ne fassent aucune mention de ces dernières; le silence des textes sur ce point-là ne nous arrêterait pas, car il arrivait souvent que le maître de monnaie frappait, à côté des pièces entières, leurs moitiés, sans les mentionner à part lors de la reddition de ses comptes quand elles étaient au même titre. Mais il y a trois sortes de revers, en sorte que l'explication est difficile ou impossible à donner dans l'état actuel de nos connaissances. Les pesées ne peuvent pas servir à grand'chose pour résoudre ce problème en raison des variations très considérables, allant quelquefois du simple au double, de ces petites pièces. Dans le doute, je propose de regarder tout cela comme des viennois.

Ce qui est tout aussi difficile à expliquer, c'est la lettre N de la légende de l'avvers; tout bien considéré, je pense à y voir l'initiale de Nicolas, prénom de Gatti, déjà mentionné plusieurs fois, maître de monnaie à Cornavin.

Il est certain que dans les dernières années du XV^e siècle il régnait le plus grand désordre, dans les ateliers de Savoie, au point de vue des marques des maîtres. Nous avons vu que l'emploi par ces fonctionnaires de signes ou dessins pour signer leurs émissions avait pris fin avec le règne de Philibert I et que sous Charles I on trouve successivement l'absence de toute marque, puis la marque consistant en une lettre, initiale de l'atelier,

¹ La même difficulté se présenterait, du reste, si l'on admettait que ce sont des blanchets ou des mailles de blanchet.

et enfin la marque bilittère formée des initiales de l'atelier et du maître. Il semble que cette habitude, qui constituait un progrès, aurait dû continuer sous les successeurs de Charles I ; au lieu de cela on constate pendant les deux règnes suivants et au commencement du troisième un recul, une véritable anarchie ; sous Charles-Jean-Amédée, pas de marque du tout ; sous Philippe II, la marque manque souvent ; quand elle existe, tantôt elle consiste en une seule lettre, tantôt elle en comporte deux ; sous Philibert II, comme nous le verrons plus loin, quand la marque est bilittère, l'une des lettres est l'initiale de l'atelier, l'autre celle du maître, mais ce dernier employait, pour l'inscrire en abrégé, tantôt son prénom tantôt son nom de famille. Il est donc permis de supposer que sous Philippe II, dont les monnaies sont beaucoup plus rares que celles de Charles I d'une part, de Philibert II et de Charles II d'autre part, et très imparfaitement connues, il régnait le même désordre, et cela nous autorise jusqu'à plus ample informé à traduire l'N de cette pièce par Nicolas, prénom de Gatti, qui cependant avait signé auparavant, et devait signer plus tard, GG.

N^o 176. Grande S en forme de serpent.

✠ PHILIPVS • S • B • D • GG

r. Croix de Saint-Maurice.

✠ ABAVDIE • ET • P

Voir la figure d'une pièce toute pareille, ne différant que par le nom du prince, que j'ai donnée dans ma première notice, n^o 135, règne de Charles I.

Billon. Très bonne conservation. Poids : 0,62. Ancienne collection Feuerlein.

Maille (soit obole) de blanchet inédite.

PHILIBERT II

1497-1504

I. CORNAVIN

N° 177. Écu de Savoie accosté de deux lacs d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu.

✠ PHILIB' • DVX • SABAVDIE • GR

℞. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

(✠) PRICEPS ∞ MAR • I • ITALIA (•)

Billon. Conservation médiocre. Poids : 2,44. Ma collection.

Gros. Cette pièce a déjà été décrite dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, V^{me} année (1886) avec un dessin qui est loin d'être satisfaisant, pl. V, fig. 1.

N° 178. Écu de Savoie accosté de deux lacs d'amour comme ci-dessus.

✠ PHILIB • DVX • SABAVDIE • G • R

℞. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ PRICEPS ∞ MAR • I • ITALIA •

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,49. Ma collection.

Gros différant du précédent par la marque G • R au lieu de GR et par des points ronds au lieu de points carrés dans les légendes de l'avvers et du revers.

Cette pièce a été décrite par M. Perrin ¹ avec de petites différences (G-R au lieu de GR et une croissete recroissetée au commencement de la légende du revers), mais appelée parpaïole et attribuée à Philibert I. Je pense qu'il est inutile de revenir sur la démonstration que j'ai faite dans le *Bulletin* à propos du n° 177, et qui s'ap-

¹ *Op. cit.*, n° 180/11.

plique aussi aux nos 178 et 179, que c'est un gros de Philibert II.

N^o 179. Écu de Savoie accosté de deux laes d'amour comme ci-dessus.

✠ PHILIB • DVX • SABAVDIE • G • R

✠. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ PRICEPS ✚ MAR • I • ITALIA •

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,56. Ma collection.

Gros constituant une variété intermédiaire entre les deux précédentes.

Ces trois gros portent, avec des différences de ponctuation, la marque GR. J'avais cru devoir, dans le travail rappelé ci-dessus, l'interpréter par Genève, Roget, ce nom de famille étant celui d'un maître général des monnaies de Savoie résidant à Genève; il pouvait fort bien avoir dirigé et signé les émissions qui se faisaient à Cornavin pendant les intervalles où ne travaillaient ni l'un ni l'autre des deux maîtres particuliers, Thomas Blondel et Rodolphe Aigente, qui furent remplacés plusieurs fois l'un par l'autre de 1500 à 1506¹.

Ce qui m'avait fait penser à Roget, maître général, plutôt qu'à un des maîtres particuliers, c'est qu'en 1886, quand j'ai fait paraître ce premier travail, je prenais pour guide exclusif dans mes recherches l'ouvrage de D. Promis. Or, dans la liste, dressée par ateliers, qu'il donne des maîtres de monnaie avec les quelques marques qu'il avait pu expliquer, je n'en avais trouvé aucune, parmi celles qui sont bilittères, où, l'une des deux lettres étant l'initiale de l'atelier, l'autre ne fût pas celle du nom de famille du maître. Ce qui me faisait

¹ D'après Dubois, *Raccolta delle leggi, ecc.*, t. XVIII, vol. XX, pp. 1006, 1008 et 1011, R. Aigente travailla du 3 octobre 1500 au 31 décembre 1502, du 24 janvier 1503 au 23 février 1504 et du 18 avril au 23 octobre 1505, et Th. Blondel « de 1500 à 1506 » sans autres explications.

faire fausse route, c'était l'idée que toutes les marques, à cette époque, devaient avoir été composées d'une manière analogue à celle de Gatti, la plus ancienne de toutes, la première qui eût été interprétée, et cela sans contestation possible : GG signifiant Genève, Gatti; GR devait signifier Genève, Roget, me disais-je.

Depuis, j'ai fait l'observation que l'on trouve, à la fin du XV^e siècle et dans la première décade du XVI^e, des marques — dont quelques-unes, il est juste de le dire, n'étaient pas connues de Promis — qui ne peuvent s'expliquer qu'en admettant que, sur le versant nord des Alpes, les maîtres de monnaie signaient généralement¹ leurs émissions de l'initiale de leur prénom suivant ou précédant celle de l'atelier. C'est ainsi que l'on trouve à Chambéry, déjà sous Charles I, PC où P signifie Pierre, sous-entendu Balligny² et FC pour François (Savoie); à Cornavin, comme nous le verrons tout à l'heure, GT pour Thomas (Blondel); à Bourg, BI pour Jehan (Gervais), et à Montuel MP pour Pierre (Collin).

En conséquence, rien ne s'oppose à ce que nous traduisions l'R de la marque GR par Rodolphe, prénom d'Aigente³. De cette façon-là nous connaîtrions, ce qui est très satisfaisant pour l'esprit, les marques de tous les monnayeurs qui ont été en fonctions à Cornavin sous ce règne et sous le suivant; au contraire, d'après ma première interprétation, nous aurions la marque d'un maître-général, ce que l'on ne doit admettre que sur de bonnes preuves, tandis que l'on n'aurait jamais retrouvé de monnaies portant la marque d'un maître, R. Aigente, qui cependant a beaucoup travaillé. Mieux informé, j'adopte donc maintenant la seconde manière de voir.

N^o 180. Écu de Savoie penché, surmonté du heaume

¹ A l'exception de Gatti, qui était Italien, et, plus tard, de Serena.

² Cela avait été reconnu par M. Perrin.

³ Cela a été dit par M. le D^r Trachsel.

avec ses lambrequins et le cimier. La pointe de l'écu et le haut du cimier coupent la légende.

PHILIB(·) DV | X SABAV GR

On ne voit pas de croisette avant PHILIB', mais la pièce étant très fruste et ébréchée à cet endroit-là, on ne peut pas affirmer qu'il n'y en ait réellement pas.

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

(✠) PRICEPS ꝛ MAR · I · ITALIA ·

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,07. Ma collection.

Demi-gros inédit. Voir une pièce du même type, mais sans marque et avec le mot SABAVDIE écrit tout au long dans Promis, pl. X, fig. 8. Elle est attribuée à tort à Philibert I.

N° 181. Écu de Savoie penché comme ci-dessus.

✠ PHILIB' · DV | (X S)ABAVD · GR

L'R n'est pas tout à fait hors de doute et, avec de la bonne volonté, on pourrait aussi bien lire un B. Cependant, je ne puis pas me décider à admettre l'existence d'une marque GB, que je n'ai jamais trouvée ailleurs, sur le vu de cet exemplaire, mal conservé à cet endroit.

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ PRICEPS ꝛ MA(R ·) I · ITALIA ·

Billon. Bonne conservation. Poids : 1,18. Ma collection.

Demi-gros différant du précédent par une abréviation moins forte du mot SABAVDIE

A propos de ces deux pièces, il faut noter que l'ordonnance de 1500 prévoit la frappe des gros et des demi-gros, mais que ni les comptes d'Aigente, ni ceux de Blondel ne font mention des demi-gros; ils étaient comptés, sans aucun doute — comme cela est dit expressément dans le relevé des frappes de J. Gervais, à Bourg — avec les gros, parce qu'ils étaient au même titre et d'un poids exactement moindre de moitié. Il en est de ces

pièces-là comme des testons et demi-testons, pour lesquels il y a la même parité de titre et le même rapport de poids du double au simple; non seulement les comptes ne mentionnent pas les demi-testons, mais les ordonnances n'en parlent même pas.

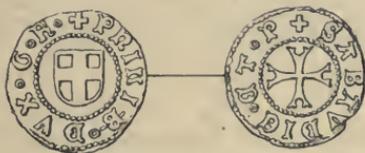
A Turin, où les demi-gros, d'après l'ordonnance de 1503, sont bien frappés au même titre que les gros, mais à une taille qui n'est pas double (193 pour les premiers, 109 1/2 pour les seconds), en sorte qu'ils ont une valeur métallique sensiblement supérieure à la moitié de celle des gros¹, ils sont mentionnés à part dans les comptes de Cassino. Les demi-gros de Turin sont d'un type assez différent de celui des ateliers d'au delà des Alpes; voir Promis, pl. XIV, fig. 8. C'est probablement cela qui l'aura induit à attribuer les uns à Philibert I, les autres à Philibert II.

N° 182. Écu de Savoie.

✠ PHILIB' • DVX • G • R •

᠙. Croix pattée encochée.

✠ SABAVDIE • ET • P



Billon. Bonne conservation. Poids : 0,82. Ma collection.

Blanchet inédit. Voir une pièce du même type, où manque la fin de la légende de l'avvers, dans Promis, pl. IX, fig. 4. Elle est attribuée à tort à Philibert I.

Il y a aussi dans le médaillier d'Annecy², n° 89/7, une pièce semblable à celle-ci, mais avec la croix du revers

¹ C'est un cas absolument exceptionnel.

² André PERRIN, *Catalogue du médaillier de Savoie du Musée d'Annecy*, 1885.

cantonnée de points aux 1^{er} et 4^{me} quartiers et avec la marque G • B. Je ne nie pas qu'il puisse en être ainsi, et dans ce cas-là M. Perrin aurait eu raison d'attribuer cette marque à Th. Blondel, mais d'autant plus tort de donner la pièce à Philibert I; cependant je ne puis pas m'empêcher de me tenir dans un doute philosophique quant à la lecture de la dernière lettre de l'avers : sur mon exemplaire, le jambage de l'R est un peu recourbé en arrière, en sorte que si la pièce était un peu plus usée, il rejoindrait le gros trait vertical et formerait une boucle fermée, si bien que cela en imposerait pour un B.

II. BOURG

N^o 183. Écu de Savoie accosté de deux lacs d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu.

✚ PHILIB' • DVX (•) SABA . . . B • I

ŕ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✚ PRI(CEPS) S MAR • I • ITALIA

Billon. Conservation médiocre. Poids : 2,45. Ma collection.

Gros. Variété, différant par la ponctuation, du n^o 181/12 du médaillier de Chambéry, appelé à tort parpaïole et attribué à Philibert I.

N^o 184. Écu de Savoie cantonné de quatre annelets.

✚ PH(LIB' • DVX • SAB)AVD • B • I

ŕ. P majuscule gothique.

(✚ PRICE)PS S MAR • I • ITALIA

Bas billon. Mauvaise conservation. Poids : 0,62. Ma collection.

Fort inédit. Cette pièce ressemble beaucoup au n^o 3 de la pl. IX de Promis (attribué à Philibert I), où la marque n'est pas visible, et au n^o 176/7 du médaillier de Chambéry (même attribution), où il n'y a qu'un B en fait de marque.

Le type est différent de celui du fort n° 11, pl. XIV de Promis, attribué correctement à Philibert II, mais qui paraît avoir été frappé plutôt à Turin qu'au nord des Alpes.

La marque BI a déjà été signalée par M. Perrin à propos de la pièce dont notre n° 183 est une variante. Il l'attribue tout naturellement à Bourg, ce qui est incontestable, mais ne cherche pas à la donner à un des maîtres de monnaie dont l'existence est connue. Je crois qu'on peut serrer la question de plus près et interpréter l'I par Iehan, prénom de Gervais, qui a été maître à Bourg de 1497 selon M. Perrin, d'octobre 1500 selon Promis, jusqu'à janvier 1503 selon ces deux auteurs. Cela vaut la peine d'être élucidé, car si c'est M. Perrin qui a raison, le n° 184, où on ne lit que les trois premières lettres du nom du souverain, pourrait aussi bien être de Philippe II que de Philibert II.

Or, d'après les comptes de J. Gervais, publiés par Duboin¹, ce maître aurait commencé à travailler le 21 juillet 1497, tandis que Philippe II n'est mort que le 7 novembre de cette année-là. Il semblerait donc que cette pièce pourrait être de ce duc-là aussi bien que de son successeur. Mais, en y regardant de plus près, on voit que Gervais ne mentionne pas la frappe de quarts dans ses premiers comptes, qui vont du 21 juillet 1497 au 20 octobre 1498 et du 6 novembre de cette année au 17 juillet 1500, mais seulement dans le dernier, qui va du 7 octobre de cette année au 18 janvier 1503. Notre pièce est donc bien attribuée.

N° 185. Écu de Savoie accosté de deux lacs d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu.

✚ PHILIB' · DVX SABAVDIE · BS ·

ŕ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

¹ *Op. cit.*, p. 1007.

✚ PRICEPS S MAR · I · ITALIA ·

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,55. Ma collection.

Gros, différant par des points dans les légendes au lieu d'annelets de celui du Musée d'Annecy, n° 8745, attribué à Philibert I et appelé parpaïole.

La marque BS s'applique bien, comme le dit M. Perrin, à l'atelier de Bourg, mais là aussi je crois qu'on peut serrer la question de plus près et interpréter S par Serena. Ce personnage est mentionné pour la première fois dans les actes en juillet 1503 quand il fut nommé maître à Montluel. Mais nous savons par d'autres textes que Jean Gervais, maître à Bourg, étant décédé en janvier de cette année, il fut enjoint le 14 février à sa veuve de remettre le mobilier de l'atelier, qu'elle détenait, au « nouveau maître » dont le nom n'est pas indiqué¹. Promis suppose, sans donner ses raisons, que c'était André Griliet, que nous y trouverons plus tard sous Charles II. Notre pièce prouve, ce me semble, que c'était Jean Serena, qui n'y aurait travaillé que cinq mois avant d'être transféré à Montluel.

N° 186. Buste du prince à droite, en bonnet.

✚ PHILIBTVS · DVX · SABAVDIE · VIII

Ṛ. Écu de Savoie penché, surmonté du heaume avec ses lambrequins et le cimier et accosté de deux petits laes d'amour. La pointe de l'écu et le haut du cimier coupent la légende.

(✚) IN · TE · DNE · C|ONFIDO · B ·

Après le B il manque une lettre par le fait d'une brèche.

Argent. Bonne conservation. Poids : 4,21. Ma collection.

Demi-teston du même type que celui de Gatti à Cornavin, figuré par Promis, pl. XIII, fig. 5.

¹ PROMIS, *op. cit.*, p. 161.

Cette pièce, quoique incomplète, prouve que ce n'est pas seulement à Cornavin et à Turin, comme cela a été signalé par Promis, mais aussi à Bourg, qu'il a été frappé des demi-testons, quoiqu'ils ne fussent pas prévus par les ordonnances.

N° 187. Écu de Savoie cantonné de quatre annelets.

✠ PHILIB' AVD · B ·

℞. P majuscule gothique.

✠ PRI LIA

Billon. Mauvaise conservation. Poids : 0,91. Ma collection.

Fort de l'atelier de Bourg, différant par l'abréviation du mot SABAVDIE d'une pièce semblable, beaucoup mieux conservée, décrite par Rabut¹. Cet auteur, comme aussi M. Perrin, qui décrit la même pièce² en deux variantes (l'une avec, l'autre sans apostrophe à PHILIB) la donne à Philibert I. Quoiqu'il soit étonnant de voir sous le règne de Philibert II des monnaies marquées seulement de l'initiale de l'atelier, il est impossible de ne pas lui attribuer celle-ci parce que sous Philibert I il n'y avait pas de marques consistant en lettres. Du reste, il existe des forts ne différant de celui-ci que par la marque PC³, laquelle, évidemment, ne peut avoir été en usage que sous le second des deux Philibert.

III. CHAMBÉRY

N° 188. Écu de Savoie accosté de deux laes d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu.

✠ PHILIB' · DVX · SABAVDIE · P · C

¹ François RABUT, *Deuxième notice sur quelques monnaies de Savoie inédites* in *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, Chambéry, 1850, pp. 13 et 14, pl. I, fig. 5.

² Médaillier de Chambéry, n° 176/7 et 177/8.

³ Médaillier de Chambéry, n° 178/9 et 179/10.

ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.
(✚ PR)ICEPS Σ MAR · I · I(TA)LIA

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,28. Ma collection.

Gros frappé à Chambéry par Pierre Balligny. Déjà décrit dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, V^{me} année (1886), p. 13, pl. V, fig. 3.

N^o 189. Écu de Savoie cantonné de quatre annelets.

✚ PHILIB'TVS · DVX · SABAV

ṛ. P majuscule cantonné de quatre annelets.

✚ INTE · DONE · CONFIDO · PC



Billon. Deux exemplaires, de coin un peu varié, médiocrement conservés. Poids : 0,93 et 0,71.

Fort d'un type inédit, frappé à Chambéry par Pierre Balligny.

Il y aurait donc eu sous ce règne trois types de forts : 1^o et 2^o dans les ateliers au nord des Alpes, celui-ci et celui du n^o 187, et 3^o, à Turin, celui du n^o 11, pl. XIV de Promis, qui ne comporte ni la devise pieuse IN TE, etc., ni la mention du titre de prince et marquis en Italie.

IV. MONTLUEL

N^o 190. Écu de Savoie accosté de deux laes d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu.

✚ PHILIB' · DVX · SABAVDIE · M ✚ S

ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✚ PRICEPS Σ MAR · I · ITALIA ·

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,43. Ma collection.

Gros frappé à Montluel, par Jean Serena. Déjà décrit dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, V^{me} année (1886), p. 13, pl. V, fig. 2.

V. TURIN

N^o 191. FERT en caractères latins majuscules, sans accompagnement.

✠ PHILIBER ★ DVX ★ SABAVDIE ★ VIII

ᚾ. Croix de Saint-Maurice.

✠ MARCHI(O ·) IN · ITALIA · T

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 0,75. Ma collection.

Fort différant du n^o 10, pl. XIV de Promis, par des étoiles au lieu de points dans la légende de l'avvers et par le mot SABAVDIE écrit tout au long. Cet auteur attribue sa pièce à Cassino. Rien n'est moins sûr ; on peut tout aussi bien penser que seuls les quarts qui portent la marque T · CAS (fig. 91, même pl.) sont de Cassino, et que ceux qui, comme le mien, n'ont en fait de marque que la lettre T, sont du maître dont on ignore le nom, mais dont on sait par les comptes¹ qu'il a frappé des quarts à Turin, en 1499. On peut faire la même conjecture pour les testons (Promis, pl. XIII, fig. 4), marqués seulement d'un T.

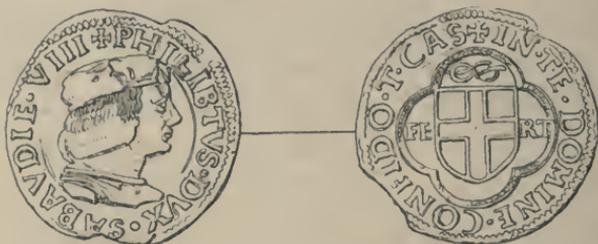
N^o 192. Buste du prince à droite, coiffé du bonnet.

✠ PHILIBTVS · DVX · SABAVDIE · VIII

ᚾ. Écu de Savoie, avec un point de centre dans la croix, surmonté d'un petit lacs placé horizontalement, accosté de FE RT et entouré d'un quadrilobe formé d'un grènetis entre deux filets.

¹ Tenus par Luigi (nom de famille en blanc), garde de cet hôtel des monnaies. Cf. DUBOIS, *op. citat.*, p. 1001, en note.

✠ IN · TE · DOMINE · CONFIDO · T · CAS



Argent. Assez bonne conservation. Poids : 9,46. Ma collection.

Teston frappé à Turin, par Jean Cassino, maître dont il est fait mention pour la première fois en 1503. Cette variété est inédite : par le dessin de la tête et du bonnet, ainsi que par la marque, elle ressemble au n° 3, pl. XIII de Promis, et par la légende de l'avvers à son n° 4.

CHARLES II

1504-1553

Je dois rappeler en commençant que Charles II, neuvième duc de Savoie, est le prince que les historiens de la Suisse romande s'obstinent, à l'imitation de leurs confrères de France, à appeler Charles III. Leur erreur provient, sans aucun doute, de ce qu'ils comptent comme étant un Charles, auquel ils donnent le numéro II, Charles-Jean-Amédée, sixième duc, fils et successeur de Charles I. Depuis que j'ai signalé pour la première fois cette faute, il y a bien des années, j'ai fait plusieurs démarches auprès de personnages officiels pour qu'elle fût rectifiée au moins dans les manuels destinés à l'instruction de notre jeunesse. Cela a été en vain par l'effet de la routine administrative. Ce qui tranche la question,

c'est que ce prince s'appelait lui-même Charles II dans ses actes officiels, entre autres sur ses monnaies.

Ce règne, un des plus longs de la monarchie de Savoie, en fut aussi un des plus malheureux, et c'est peut-être celui dont les événements qui le signalèrent eurent le plus d'influence sur l'histoire, immédiate et consécutive, de Genève et de la Suisse. Le grand fait qui le domine est l'invasion de 1536 effectuée par le roi de France François I et par les Suisses ; outre ses conséquences politiques, cet événement amena un bouleversement complet du monnayage de la Savoie, la fermeture de tous les anciens ateliers moins un, par suite de l'occupation étrangère et l'ouverture de nouveaux ateliers dans les parties du pays qui y avaient échappé.

On doit donc, pour étudier scientifiquement l'histoire monétaire de ce règne, la partager en deux périodes, celle qui précède l'invasion de 1536 et celle qui la suit, et grouper les hôtels des monnaies en deux catégories. La première comprend ceux de Bourg, de Montluel, de Cornavin, de Chambéry et de Turin, qui ne fonctionnèrent que pendant la première période, la seconde ceux d'Aoste et de Nice, ouverts seulement pendant la seconde période. L'atelier de Verceil, ouvert en 1530 et qui resta en activité pendant toute la seconde partie du règne, forme la transition.

A. Première période. Jusqu'à l'invasion de 1536.

I. CORNAVIN

N^o 493. Écu de Savoie accosté de deux lacs d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu. Un point de centre dans la croix.

✠ KAROLVS · D · SABAV · G · T ·

Ⓜ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ PRICEPS ⚡ MAR · I · ITALIA ·



Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,50. Ma collection.

N° 194. Écu de Savoie accosté de deux lacs d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu.

✠ KAROLVS · DVABA VD · G · T ·

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ PRICEPS Ξ MAR · I · ITALIA

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,33. Ma collection.

La contraction des deux mots DVX et SABAVDIE en un seul mot barbare ne paraît pas due à la double frappe ; c'est un nouvel exemple de l'ignorance, doublée d'inattention, des graveurs de cette époque.

Gros frappé comme le n° 193, à Cornavin près Genève, par Thomas Blondel. Ces deux pièces sont inédites. La marque qu'elles portent l'est aussi. Il n'y a, je pense, aucun doute sur la manière dont elle doit être interprétée.

N° 195. Écu de Savoie surmonté de la couronne ducale et accosté de deux lacs d'amour beaucoup moins longs que l'écu et à extrémités coupées franc.

✠ KAROLVS : DVX : SABAVDI

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ IN : TE : DNE : CONFIDO : G : R :



Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,32—33.
Ma collection.

N^o 196. Écu de Savoie comme ci-dessus.

✠ KAROLVS : DVX : SABAVDIE

ᚾ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ IN · TE : DNE : CONFIDO : G : R :

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,08—09.

Ces deux pièces sont des gros. Tous deux sont des variétés du n^o 269/29 du Musée de Chambéry dont ils diffèrent, le premier par l'abréviation du mot SABAVDIE, tous deux par la ponctuation.

Ils appartiennent à un type qui se retrouve dans d'autres ateliers, à Bourg, à Turin, etc., et diffèrent du premier type que nous avons vu plus haut (nos 193 et 194), et qui est semblable à celui du règne précédent, par l'écu couronné, par la réduction des lacs et par la légende du revers.

C'est un nouvel exemple du fait — sur lequel j'ai attiré l'attention en maintes circonstances et qui est très important pour le classement des monnaies non datées — que les changements de type n'ont pas lieu au commencement d'un règne.

Quant à la marque G · R ·, d'après ce que nous avons dit à propos de Philibert II, il est inutile d'y revenir.

N^o 197. Écu de Savoie couronné et accosté de deux lacs comme ci-dessus.

✠ KAROL... X SABAVDIE

ᚾ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ IŪ : TE : DNE

La légende se termine par un G, assez distinct, puis par une lettre qui est peut-être un R.

Cuivre. Conservation médiocre. Poids : 1,00. Ma collection.

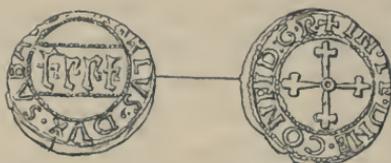
Gros. Pièce fausse de l'époque, d'une gravure encore plus négligée que celle des pièces authentiques.

N^o 498. FERT en caractères gothiques minuscules entre deux traits parallèles formés d'un grènetis.

✠ KAROLVS · DVX · SABAV. . . .

ṛ. Croix de Saint-Maurice chargée d'un anneau au point de jonction des branches.

✠ IN · TE · DNE · CONFIDO · G · R ·



Très bas billon. Conservation médiocre à l'avvers, très bonne au revers. Poids : 0,73. Ma collection.

Quart. Le poids, bien faible pour une pièce qui normalement devrait dépasser 1,019, rapproché de la mauvaise qualité du métal qui, d'après l'ordonnance de 1500, devrait être du billon à 2 den. 9 gr., c'est-à-dire à 198 millièmes, tendrait à me faire croire que c'est aussi une pièce fausse, mais je ne voudrais pas me prononcer, parce que la gravure n'en est pas plus négligée que sur plusieurs pièces du commencement de ce règne qui sont certainement authentiques.

En tout cas, celle-ci est intéressante parce que, vraie ou fausse, c'est un spécimen d'un quart inconnu à Promis. Il y en a bien une semblable, en ce qui concerne les deux traits formés de points qui accompagnent FERT, à la pl. XVI, fig. 7, de cet auteur, mais avec une croisette dans le champ de l'avvers et avec la légende MARCHIO IN ITALIA au revers.

Rabut signale¹ des quarts du même type que le nôtre, mais avec des marques différentes.

¹ *Loc. cit.*, p. 17.

N^o 199. Grande S gothique dont le renflement central est évidé en forme d'annelet. On peut rapprocher cette particularité de celle que nous venons de remarquer à la croix du revers du numéro précédent. — Il semble aussi que les deux extrémités de la lettre ont la même conformation.

✦ KAROL.....

Ṛ. Écu de Savoie couronné, accosté à dextre d'un gros point, à senestre de quelque chose de semblable, paraît-il,N ITALIA GR Cette dernière lettre peu distincte.



Bas billon. Mauvaise conservation. Poids : 0,55. Ma collection.

Pièce inédite, qui ne peut être qu'une maille de blanchet.

N^o 200. Écu de Savoie dans un trilobe, avec un point de centre dans la croix.

✦ KAROLVS : DVX : S(ABA)VDIE

Ṛ. Croix pattée dans un double quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour.

✦ MARCHIO : IN : ITALIA : G : S :

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,84. Ma collection.

N^o 201. Écu de Savoie dans un trilobe, avec un point de centre dans la croix.

✦ KAROLVS (· DV)X · SABAUDI

Ṛ. Croix pattée, entourée comme ci-dessus.

✦ MARCHIO : I(N : ITAL)IA : P : G : S



· Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,97. Ma collection.

Le P qui vient après ITALIA est la première lettre de PRINCEPS, titre qui se trouve tout au long sur plusieurs pièces contemporaines. C'est évident, et il semble oiseux de l'expliquer; pourtant ce n'est pas inutile, car les auteurs ont considéré quelquefois ce P précédant la marque du maître comme en faisant partie.

Ces deux pièces sont des parpaïoles. J'ai déjà décrit la première dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, X^{me} année (1891), p. 4; la seconde est inédite. Il existe au Musée d'Annecy une troisième parpaïole différant des deux nôtres par le chiffre II après KAROLVS, portant aussi la marque GS, que l'auteur du catalogue de ce médaillier¹ attribue à Cornavin, mais sans expliquer à quel maître elle appartient. C'est la marque de Claude Savoie, dont on a les comptes allant du 18 juillet 1525 au 3 juin 1526. On ne sait pas quand il avait été nommé et quand il cessa d'être en fonctions. En 1528, on trouve à sa place Henri Goulaz, qui a frappé les pièces qui vont suivre.

N^o 202. Écu de Savoie dans un trilobe, avec un point de centre dans la croix.

✚ KAROLVS (: DV)X : SABAVDIE

⚔. Croix pattée dans un double quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des laes d'amour.

¹ *Op. cit.*, p. 47. n^o 122/10.

✦ IN : TE : DNE : CONFIDO : G : G

Billon. Bonne conservation. Poids : 1,98. Ma collection.

Parpaïole du même type que celle de Claude Savoie, différant du n° 278/38 du Musée de Chambéry par des points dans les légendes au lieu d'annelets.

N° 203. Écu de Savoie dans un trilobe, avec un point de centre.

(✦) CAROLVS : DVX ■ SABA...

ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

✦ (IN : T)E : DNE : CONFIDO : GG

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,88. Ma collection.

N° 204. Écu de Savoie dans un trilobe, avec un point de centre dans la croix.

✦ CAROLVS : II : DVX : SABAVDIE

ṛ. Croix pattée cantonnée comme ci-dessus.

✦ MARCHIO ♦ IN ♦ ITALIA ♦ P ♦ G ♦ G

Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,52—53. Appartenait en 1895 à M. le Dr Reymond.

N° 205. Écu de Savoie dans un trilobe.

✦ CAROLVS ◀ II ◀ DVX ◀ SABAVDIE

ṛ. Croix pattée cantonnée comme ci-dessus.

✦ MARCHIO ◀ IN ◀ ITALIA ◀ G ◀ G

Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,80. Ma collection.

Ces quatre pièces, nos 202 à 205, sont des variétés inédites de parpaïoles d'Henri Goulaz, portant sa première marque GG. Tout en appartenant au même type, elles présentent entre elles plusieurs différences dont quelques-unes sont insignifiantes, mais dont d'autres marquent les modifications successives qui se produisaient à cette époque-là, à intervalles très rapprochés, dans le style et dans les légendes des monnaies; elles jalonnent les phases d'une évolution.

Sur la première, le nom du duc est encore écrit par un K gothique, comme cela avait eu lieu de tout temps ; sur les trois autres, il y a un C latin.

Puis la gravure s'améliore ; la première de ces pièces où on lit CAROLVS, le n^o 203, a encore comme celle du même maître qui porte KAROLVS et comme les pièces similaires de Blondel et d'Aigente, des caractères inégaux, mal tracés, tenant encore du gothique, en somme très négligés ; le style des caractères est beaucoup plus soigné sur les n^{os} 204 et 205.

En même temps, on voit paraître le chiffre II indiquant que le duc Charles, qui fait émettre ces monnaies, est le second de ce nom¹.

Enfin, il n'est pas jusqu'au signe — qu'on ne sait trop comment désigner, ressemblant à un circonflexe posé de côté ou à un croissant anguleux — séparant les mots des légendes du n^o 205, qui n'indique un désir d'innover, de faire mieux. On trouve la preuve de cette préoccupation jusque dans les croisettes qui commencent les légendes : simplement pattées aux n^{os} 202 et 203, elles sont terminées par trois pointes au n^o 204 et recroisetées au n^o 205.

Quant à la légende du revers, on lit sur les deux dernières de ces quatre pièces MARCHIO IN ITALIA au lieu de IN TE DOMINE CONFIDO, mais nous avons vu que ces deux formules coexistaient déjà antérieurement sous Philibert II. Au n^o 204, le titre de marquis en Italie est complété par celui de prince, abrégé en un P. Cette lettre précédant GG, comme nous l'avons vu plus haut précéder GS, a fait croire à Rabut² à l'existence d'une marque P · G · G qu'il n'explique pas et qui serait inexplicable.

¹ Antérieurement on trouve déjà des chiffres, représentant des noms de nombres ordinaires, mais ils indiquent le rang du souverain dans la série des ducs.

² *Deuxième notice*, p. 18.

N^o 206. FERT en caractères gothiques minuscules entre deux traits parallèles formés d'un grènetis.

✚ KARIVS (*sic!*) · DVX · S(AB)AV

Ṛ. Croix de Saint-Maurice chargée d'un anneau au point de jonction des branches.

✚ IN TE DNE C(ON)FIDO GG

Bas billon. Assez bonne conservation. Poids : 0,87. Ma collection.

Quart inédit du même type que le n^o 198 ; à l'encontre de ce dernier, il me paraît authentique. Cette conviction est basée sur la nature du métal, qui n'est certainement pas du cuivre mais du billon, et rend moins improbable l'idée que le n^o 198 pourrait bien être aussi une pièce légitime, malgré sa mauvaise gravure ; celle de cette pièce-ci n'est guère meilleure et il y a en plus la faute presque incroyable KARIVS.

N^o 207. FERT en caractères gothiques minuscules formés d'un grènetis. Au dessous, un gros point.

✚ (KA)ROLVS D (SAB)AVD¹

Cette légende est mal gravée et un peu fruste, en sorte qu'il n'est pas absolument sûr que le nom du duc commence par un K et qu'il n'y a pas de ponctuation entre les mots.

Ṛ. Croix de Saint-Maurice.

✚ MARCHIO IN · ITAL · G · G



Billon. Conservation médiocre à l'avant, bonne au revers. Poids : 0,79. Ma collection.

¹ Il y a ici une légère inexactitude dans le dessin ; ce qu'on voit après le D, qui est au bas de la pièce, n'est pas la partie inférieure d'un V, mais quelque chose de très indistinct.

Quart inédit, frappé d'après l'ordonnance de 1518 pour les hôtels des monnaies d'au delà des monts. Promis a décrit, pl. XVI, fig. 17, une pièce semblable, frappée à Chambéry, à légende un peu plus complète à l'avvers, avec une croisette au lieu de point dans le champ au dessous de FERT. Il y a aussi au Musée d'Annecy, nos 114/2 et 115/3, des quarts ayant comme le nôtre un point dans le champ de l'avvers, mais FERT y est enfermé entre quatre traits parallèles et le revers en est différent.

N^o 208. Écu de Savoie.

✦ KROLV • DIVS • (S) Cette dernière lettre est douteuse.
R. Croix pattée encochée, cantonnée d'une croisette au 4^{me} quartier.

✦ MAR • IN • IT • P • G • G



Bas billon. Conservation assez bonne. Poids : 0,70.
Ma collection.

Pièce inédite. Je crois que c'est un blanchet et non une maille et cela pour quatre raisons. D'abord à cause du poids ; d'après l'ordonnance de 1518, la dernière qui mentionne ces pièces pour l'atelier de Cornavin, le blanchet devait peser 0,891 et la maille de blanchet 0,602. Puis, à cause du style : nous avons vu plus haut une pièce dont on ne saurait faire autre chose qu'une maille de blanchet et qui porte une S majuscule dans le champ du revers. Ensuite, il appert des comptes d'Henri Goulaz, qui paraissent être complets, qu'il a frappé des blanchets et pas de mailles ; il est vrai que ceux de R. Aigente n'en mentionnent pas non plus, et qu'il en

existe pourtant, mais nous ne sommes pas sûr du tout d'avoir ses comptes en entier; il y a même de bonnes raisons de penser qu'il nous en manque une grande partie¹. Enfin, déjà avant l'entrée en fonctions de Goulaz, on paraît avoir renoncé à frapper des mailles, car les ordonnances de 1521 et de 1524 n'en parlent pas.

N° 209. Écu de Savoie.

(✠) KROLV ♦ DV... , ou peut-être (✠ K)AROLV etc.

Ṛ. Croix pattée encochée, cantonnée au 1^{er} quartier d'une croisette, et au 2^{me} de quelque chose d'indistinct qui est probablement aussi une croisette.

✠ I... (R)I ♦ IN ♦ G ♦ G

Le trait qui suit la croisette au commencement de la légende du revers n'est pas un I, mais le premier trait d'une lettre plus large. Il est très probable que cela doit être complété ainsi : MARChio PRinceps IN sous-entendu ITALIA.

Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 0,54. Ma collection.

Blanchet déjà publié dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, X^{me} année (1891), p. 46, au sujet duquel je dois rectifier une double erreur : d'abord, en y regardant de plus près, on reconnaît que la première lettre visible à l'avvers peut au moins aussi bien être un K qu'un A et, éclairé par l'analogie du n° 208, où le K n'est pas douteux, je me décide pour cette lecture-là; ensuite, j'avais appelé alors cette pièce une maille parce que je ne connaissais pas alors la pièce (n° 199) qui en est véritablement une et que n'étant pas encore entièrement émancipé de ma confiance en l'autorité de Promis, j'avais suivi la nomenclature de ce maître, adoptée aussi par Rabut et M. Perrin.

¹ Il y a une lacune, allant de 1506 à 1525, dans les comptes de cet hôtel des monnaies qui n'a certainement pas chômé pendant si longtemps, plusieurs textes le prouvent.

N^o 210. Écu de Savoie.

✠ CAROLVS

†. Croix pattée encochée.

✠ D (·) S · A · B · G (·) G

Bas billon. Assez bonne conservation. Poids : 0,64—65.
Ma collection.

Blanchet différant de l'exemplaire décrit par Rabut, *Deuxième notice*, p. 17 (pl. I, fig. 12), seulement par la ponctuation.

Voilà donc, pour un même type de blanchet, trois sous-types : dans l'un la croix qui occupe le champ du revers est cantonnée d'une croisette, dans le second de deux croisettes, dans le troisième elle est sans aucun accompagnement. Cela doit être rapproché de ce que nous avons vu au n^o 175 pour les viennois.

N^o 211. Écu de Savoie dans un trilobe; chacun des lobes est formé d'un filet d'épaisseur sensiblement égale à la convexité et vers les angles rentrants.

✠ CAROLVS : II : DVX : SABA...

†. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour. Chaque lobe est formé d'un filet d'épaisseur sensiblement égale partout.

...R(CH)ION · IN · ITA · GHG

Billon. Bonne conservation, mais forte brèche. Poids (pour mémoire) : 4,27. Ma collection.

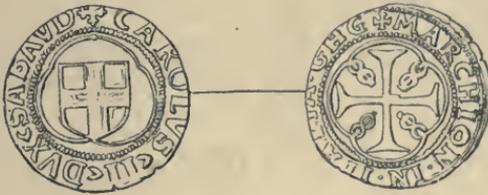
Parpaïole frappée à Cornavin par Henri Goulaz. Je l'ai décrite dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, VII^{me} année (1888), p. 53, avec fig., pl. II, n^o 4, et j'ai cherché à démontrer que la marque trilittère GHG est postérieure à la marque bilittère du même maître GG et a été employée par lui après que Henri Pugniet eut été nommé maître général, c'est-à-dire à partir de 1530.

N^o 212. Écu de Savoie dans un trilobe comme ci-dessus.

✠ CAROLVS ◀ II ◀ DVX ◀ SABAVD

Ṛ. Croix pattée dans un quadrilobe comme ci-dessus.

✠ MARCHION · IN · ITALIA · GHG



Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,87. Ma collection.

Parpaïole. Variété inédite de la précédente.

N^o 213. Écu de Savoie dans un trilobe; chacun des lobes est formé d'un filet mince vers les points de jonction et allant en s'élargissant vers la convexité.

✠ CARO(LVS ·) DVX · SABAV

Ṛ. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour; chaque lobe est formé d'un filet mince vers les points de jonction et allant en s'élargissant vers la convexité; là, le filet est muni d'épines à l'intérieur et à l'extérieur, particularité qui ne s'est présentée encore sur aucune des pièces décrites de ce règne et du précédent.

✠ MARCHION · · · · IA · GHG

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,81. Ma collection.

Parpaïole. Variété inédite intermédiaire entre les deux précédentes et la suivante, quant aux figures qui occupent le champ des deux faces.

N^o 214. Écu de Savoie dans un trilobe; chacun des lobes est formé d'un filet mince vers les points de jonc-

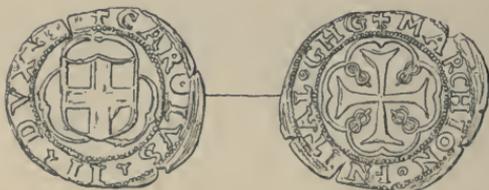
tion et allant en s'élargissant vers la convexité ; là, il est muni d'épines à l'intérieur et à l'extérieur.

En outre, contrairement à ce que nous avons vu sur les autres pièces de ce règne et du précédent, le chef de l'écu n'est pas formé d'une ligne droite, mais de deux lignes concaves se réunissant en forme de pointe.

✠ CAROLVS • II • DVX • . .

r. Croix pattée dans un quadrilobe dont chaque lobe est conformé comme il est dit à l'avvers de cette pièce et au revers de la précédente.

✠ MARCHION • IN (◊) ITAL • GHG



Billon. Bonne conservation. Poids : 1,57. Ma collection. Parpaïole. Variété inédite.

A propos de ces pièces, je crois devoir noter que de Th. Blondel et de R. Aigente on ne connaît que des gros et pas de parpaïoles, tandis que de C. Savoie et d'H. Goulaz on ne connaît que des parpaïoles et pas de gros. Ce n'est pas un effet du hasard ; du temps des deux premiers de ces maîtres, on ne frappait pas de parpaïoles dans les ateliers du versant nord des Alpes et du temps des deux derniers on n'y frappait plus de gros.

N^o 215. Écu de Savoie couronné accosté de deux annelets.

✠ KAROL. . D • SABAVD

r. Grande S majuscule, de forme moderne, accostée de deux annelets.

(✠) MAR • IN • ITALIA . . .



Bas billon. Assez bonne conservation. Poids : 0,54.
Ma collection.

Maille de blanchet inédite. Elle est du même type que celle que nous avons vue plus haut, mais d'une date un peu postérieure, ce que dénote le caractère plus moderne des légendes et surtout de l'S qui occupe le champ du revers. Il n'y a pas le moindre doute qu'elle ne soit de Cornavin qui était le seul, à cette époque-là, à émettre ces mailles. Il semble même qu'à la fin de la légende du revers, après ITALIA, on aperçoive les traces de trois lettres dont la première donne l'impression d'être un G · (G · H · G ?). Voir aussi Promis, pl. XV, fig. 12.

II. CORNAVIN ET CHAMBÉRY

N° 216. Sous ce numéro, je n'ai rien de nouveau à décrire, mais seulement une hypothèse à émettre.

Il existe une ordonnance ducale du 21 octobre 1508 visant les deux hôtels des monnaies de Cornavin et de Chambéry, qui se rapporte en partie à un arrangement conclu avec Louis XII, roi de France. Ce dernier, dans des lettres-patentes, datées de Blois le 24 novembre 1507¹, donne libre cours dans ses États à des espèces qui doivent être frappées par le duc de Savoie « es dites « monnoies de Genève et de Chambéry, et non ailleurs ». Ce sont premièrement, des écus d'or dont le poids, le titre et l'empreinte sont spécifiés dans ce document, dont la frappe est permise par l'ordre ducal de 1508 et qui, en fait, ont été frappés, comme il appert des

¹ Reproduites par DUBOIN, *op. cit.*, p. 1011 et suivantes.

comptes de Pierre Balligny, maître à Chambéry à cette époque-là, mais qui n'ont jamais été retrouvés, et secondement « des grands blancs » dont le poids est prescrit d'après le marc de Paris et le titre d'après l'essai de France, « ayant d'une côté l'écu de Savoie¹ et de « l'autre un K revetu d'un chapeau ducal ». Chose curieuse, il n'est pas fait mention de ces grands blancs, soit parpaïoles, dans l'ordonnance ducale mentionnée ci-dessus, non plus que dans les comptes de l'atelier de Chambéry — quant à ceux de Cornavin, ils manquent, comme nous l'avons dit — mais cette pièce existe et Promis la reproduit dans sa pl. XV, fig. 9. Elle porte à la fin de la légende du revers la marque GC.

L'auteur dit que ces deux lettres ne peuvent point s'appliquer à l'atelier de Chambéry, en quoi j'estime qu'il a raison, mais il ajoute que ces deux initiales, dont l'une est celle du maître et l'autre probablement celle de l'atelier, doivent désigner celui de Cornavin. Ce n'est pas absolument inadmissible, car il se pourrait fort bien que Claude Savoie eût, au commencement de sa maîtrise, accolé l'initiale de son prénom à celle de l'atelier pour en composer sa marque comme l'avaient fait ses deux prédécesseurs, mais on peut supposer aussi que ces deux lettres signifient Genève et Chambéry.

Il est vrai qu'en Savoie les marques étaient personnelles, mais tout est insolite dans cette pièce, les circonstances dans lesquelles elle a été émise, le type adopté, le marc employé, etc. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner qu'on y eût apposé aussi une marque extraordinaire indiquant les conditions particulières dans lesquelles elle a été frappée « es dits lieux de Genève et « Chambéry, et non ailleurs » comme le roi le dit pour la seconde fois à la fin de ses lettres-patentes.

¹ Il y a à cet endroit-là dans PROMIS, p. 166, ligne 15, une faute d'impression *santo* au lieu de *scuto*, qui rend ce passage inintelligible.

III. CHAMBÉRY

N^o 217. Écu de Savoie dans un trilobe.

✠ CAROLVS · DVX · II · BALSAVOIE

Ṛ. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour.

✠ MARCHO : IN : ITA : PRI : S : II :

Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,83. Ma collection.

Parpaïole déjà publiée dans la *Revue suisse de numismatique*, 1^{re} année (1891), p. 219. J'ai cherché à établir — et crois y avoir réussi — que cette pièce, à légendes très incorrectes et très extraordinaires, est le produit d'une association entre deux maîtres, Pierre Balligny et François Savoie.

Elle va nous servir à expliquer la suivante.

N^o 218. Écu de Savoie dans un double trilobe.

✠ KA(R)OLVS ‡ DVX ‡ SABAVDI BC ♦ F

Ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

(✠ IN : T)E : DNE : C. . . . DO

Après cela, on voit la partie inférieure de deux lettres dont la première doit avoir été un C, un G ou un O.

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,50. Ma collection.

Parpaïole inédite. A la lumière de la pièce précédente, il n'y a pas à hésiter à attribuer la marque BCF aux deux maîtres associés Balligny et François Savoie. Elle se trouve aussi sur un quart figuré par Promis (pl. XVI, fig. 17), qui n'en donne pas l'explication.

Pierre Balligny avait été nommé maître de monnaie à Chambéry sous Charles I, en 1486 ; il continua à y travailler, ses comptes en font foi, sous Charles-Jean-Amédée, sous Philippe II et sous Philibert II ; il y resta en fonctions sous Charles II jusqu'à la fin de 1508. A ce moment-là, il fut remplacé par Anemondo Berto-

lini, dont on a les comptes, allant jusqu'à fin octobre 1509. Ensuite, après une lacune de quatre ans et demi, on retrouve Balligny en fonctions depuis le 18 avril 1514 jusqu'au 4 avril 1524, après quoi il fut remplacé par François Savoie.

Il est très curieux qu'on n'ait pas retrouvé de monnaies de Charles II portant la marque de Balligny¹ qui est bien connue sous les règnes précédents, PC. Il avait cependant beaucoup frappé.

Quant à son association avec F. Savoie, les textes n'en parlent pas et on ne la connaît que par les monnaies. A quelle époque a-t-elle existé? Avant la maîtrise éphémère de Bertolini? On n'en sait rien. Il me paraît probable que la marque BALSIVOIE, composée à l'imitation des marques polysyllabes que Cassino et Brunasso avaient employées à Turin, date de la seconde partie de la carrière de Balligny, après la nomination de F. Savoie, vers 1524. La marque BCF est certainement antérieure², elle se trouve sur une pièce plus ancienne, ce qui est prouvé par le K de KAROLVS, par le style des caractères, par la gravure moins soignée, et il ne serait pas impossible que les deux maîtres eussent déjà été associés une première fois vers 1508.

N^o 219. Écu de Savoie dans un trilobe avec un point de centre dans la croix.

✠ KAROLVS : DVX : SABAVDIE

ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

✠ IN : TE : DNE : CONFIDO : C : F :

Billon. Bonne conservation. Poids : 1,78. Ma collection.

Parpaïole inédite frappée à Chambéry par François Savoie.

¹ Notons en passant qu'on peut attribuer à son premier successeur un quart du médaillier de Chambéry, n^o 247/7, marqué CA, c'est-à-dire Chambéry, Anemondo.

² Il aurait donc été plus logique de décrire le n^o 217 avant le n^o 216. J'ai cru devoir intervertir l'ordre chronologique pour rendre plus claire l'explication des deux marques.

N^o 220. Écu de Savoie dans un trilobe avec un double point de centre dans la croix.

✦ KAROLVS : II : DVX : SABAV(DI)E

Ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus. Un point entre l'extrémité de la branche supérieure de la croix et le trilobe.

✦ MARCHIO (:) IN : (ITA)LIA : P : C : F :

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,50. Ma collection.

Parpaïole inédite.

N^o 221. Écu de Savoie dans un trilobe.

✦ KAROLVS : I(I : DV)X : SABVDIE (*sic!*)

Ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

✦ MARCH ... N : ITALIA (:) P : C : F

Parpaïole inédite. A première vue, il semble que sur cette pièce, ainsi que sur la précédente, la marque est composée de trois lettres, P. C. F. Cette lecture s'imposerait si on ne trouvait jamais sous ce règne le mot PRINCEPS complétant le titre de MARCHIO IN ITALIA ; ce serait alors une troisième forme de la marque afférente à l'association des deux maîtres Pierre Balligny et François Savoie. Je ne veux pas nier absolument cette possibilité, mais il paraît plus simple, par conséquent plus naturel, de rapprocher PCF de PGG et de PGS, signalés plus haut, et de ne voir dans le P que l'initiale de PRINCEPS ; il reste donc pour la marque du maître CF comme aux nos 219 et 222.

N^o 222. Écu de Savoie dans un trilobe. Un point de centre dans la croix et un point sur le sommet du lobe supérieur du trilobe.

✦ KAROLVS : II : DVX (:) SABAVDIE

Ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus. Un point entre la branche supérieure de la croix et le trilobe.

✦ MARCHIO : IN : ITALIA : C : F

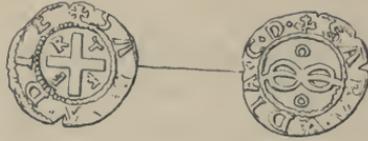
Billon. Bonne conservation. Poids : 1,90. Ma collection.
Autre parpaïole inédite.

N° 223. Croix alésée cantonnée de FERT en caractères latins.

✠ SABAVDIE

Ɱ. Laes d'amour à extrémités courtes et coupées franc, posé en fasce et accompagné de deux annelets.

✠ SABAVDIA (•) C • D •



Bas billon. Bonne conservation. Poids : 0,83. Ma collection.

Variété nouvelle d'une pièce décrite par M. Perrin (médaillier d'Annecy, n° 132/20) qui diffère de celle-ci en ce qu'elle porte SABAVDIA du côté de la croix et SABAVDIE du côté du laes et surtout par la marque CT.

L'une et l'autre marques, à supposer qu'elles aient été bien lues, sont difficiles, pour ne pas dire impossibles à expliquer et de toutes manières ces deux pièces sont très énigmatiques. Mais avant tout, je dois commencer par justifier l'attribution que M. Perrin, avec lequel je suis d'accord, fait de la sienne à Charles II et de l'attribution que, serrant la question de plus près, je fais de la mienne à l'atelier de Chambéry.

Quant au premier point, il est impossible de méconnaître la ressemblance générale, à tous les points de vue, entre autres à celui de la mauvaise exécution, de ces deux petites monnaies avec d'autres qui sont certainement de Charles II; les unes¹ ont sur une face,

¹ Médaillier d'Annecy, n° 131/19; médaillier de Chambéry, n° 223/39 et 291/51 et RABUT, *Deuxième notice*, p. 17, pl. 1, fig. 14.

comme les anonymes, la croix alésée cantonnée de FERT et sur l'autre le nom du souverain en toutes lettres, KAROLVS, sans numéro d'ordre, mais ne peuvent être données qu'au deuxième duc de ce nom à cause de leurs légendes entièrement en caractères latins; les autres¹ ont la croix alésée cantonnée de quatre points et le nom du souverain KAROLVS ou KROLVS, accompagné du chiffre II.

Quant au second point, nous avons pour nous guider les marques des maîtres. Sur l'une des huit pièces en question, elle n'est pas lisible, la pièce étant fruste à cet endroit-là; sur une autre c'est DE, combinaison absolument inexplicable et qui laisse supposer une erreur de lecture ou de gravure; sur une troisième, c'est CT qui peut signifier Cassino, Turin; pour les cinq autres, nous avons CP, CF et CD, marques qui ne peuvent se rapporter à aucun des maîtres qui ont travaillé à Cornavin, à Bourg, à Montluel ou à Turin, mais seulement à ceux de Chambéry; nous connaissons déjà CP et CF, signatures de Pierre Balligny et de François Savoie. Reste CD. Nous ne connaissons aucun maître dont le prénom ou le nom de famille commence par un D, mais on sait qu'après F. Savoie, dont les comptes vont jusqu'en juin 1533, l'atelier de Chambéry travailla encore pendant deux ans jusqu'à l'invasion de François I; cet événement empêcha la reddition des comptes du maître et nous n'avons aucun renseignement sur sa personne ni sur les monnaies qu'il avait frappées. C'est très probablement par lui que furent émises les pièces marquées CD, les anonymes décrites ci-dessus et les monnaies semblables portant le nom de Charles.

Quant à la dénomination à donner à ces pièces, même incertitude que pour l'interprétation de la marque. Rabut appelle la sienne une obole; M. Perrin donne le

¹ Médaillier d'Annecy, n^{os} 133/21 et 134/22.

même nom aux deux pièces portant KAROLVS II ou KROLVS II et à une de celles qui portent KAROLVS tout court, tandis qu'il appelle blanchets les deux autres pièces qui sont dans le même cas (l'une attribuée à Charles I, l'autre à Charles II) et sa pièce anonyme.

Pour moi, je crois ces deux manières de voir également erronées; les blanchets, pendant la première période du règne de Charles II, avaient à l'avvers l'écu de Savoie et au revers la croix pattée encochée; les oboles, soit mailles (de blanchet, bien entendu, pas de viennois, car il n'en a plus été frappé depuis Charles-Jean-Amédée) avaient sur une des faces l'S majuscule, sur l'autre l'écu de Savoie. Je pense donc que ce sont des viennois, d'abord par exclusion, ensuite parce que la croix alésée avait été pendant longtemps la caractéristique de ces pièces-là.

Enfin, il se pose une dernière question à propos de cette pièce anonyme. L'omission du nom du souverain et la mention du nom du pays, SABAVDIA ou SABAVDIE, sur l'une et l'autre faces est-elle fortuite ou intentionnelle? Les deux opinions peuvent se soutenir. A l'appui de la première, on peut citer des faits semblables qui ont eu lieu sous les règnes précédents et qui, sans doute, étaient produits simplement par l'inadvertance du graveur. La seconde opinion consisterait à penser qu'au commencement de l'occupation française on continua pendant quelque temps à frapper, pour les besoins courants, quelques petites monnaies avec les anciens coins, mais en se servant de deux coins de revers pour que le nom du souverain en fuite n'y figurât pas, tout en y laissant subsister le nom du duché auquel elles étaient destinées.

C'est une hypothèse, mais voici un fait qui lui donne une certaine probabilité.

N^o 224. J'ai eu entre les mains, il y a deux ans envi-

ron, un teston au nom et au buste de Charles II, qui m'a beaucoup intrigué ; au revers, écu de Savoie couronné accosté de FE RT en majuscules latines avec la légende IN TE : DOMINE : CONFIDO : suivie de la marque consistant en un G et une rosace à cinq lobes ; mais celle-ci, évidemment, a été gravée à la place d'un D dont on voit encore distinctement les restes. La même marque, mais sans traces apparentes de corrections faites au coin, se trouve sur un écu d'or publié par Promis ¹.

La marque que portait le coin du teston avant qu'on l'eût corrigé pour en faire G* consistait donc en un D précédé d'une lettre qui ne pouvait être qu'un G ou une lettre facile à corriger en G sans que cela paraisse, c'est-à-dire un C. J'ai donc rapproché cela de la marque CD qui se trouve premièrement sur des pièces au nom de Charles II, lesquelles, par exclusion, ne peuvent être placées qu'aux deux dernières années de la période pendant laquelle il possédait encore la Savoie, secondement sur une monnaie anonyme qui a peut-être été frappée dans ce duché au début de l'occupation française. Je me suis demandé alors si la marque G* n'est pas celle du maître de monnaie que François I a installé à Chambéry, et si ce maître n'est pas un certain Roze qui avait travaillé peu d'années auparavant dans un des ateliers du Dauphiné et qui, peu d'années après, est mentionné dans les ordonnances royales françaises comme définitivement établi à Chambéry.

Dans cette hypothèse, la série des marques des maîtres de monnaies ayant ouvert à Chambéry depuis 1533 jusqu'à la fin du règne de Charles II serait donc la suivante :

1^o CD, maître inconnu, pendant les deux années qui précédèrent l'occupation française, sur des pièces au nom de Charles II ;

¹ D. PROMIS, *Monete inedite del Piemonte, Supplemento*, 1866, p. 11, pl. 11, fig. 16.

2^o CD, le même, au commencement de cette occupation, sur des pièces anonymes ;

3^o CD changé dans le coin en G✱, et

4^o G✱, sans traces de CD, à la même époque, sur des pièces au nom de Charles II ; enfin,

5^o la même marque, ou d'autres à découvrir, sur des pièces au nom de François I, peut-être même d'Henri II, pendant la plus grande partie du temps que dura l'occupation française.

J'espère que des découvertes ultérieures permettront de tirer au clair cette série de questions intéressantes et pour commencer, j'exprime le vœu que le propriétaire actuel ¹ de ce teston, probablement unique, veuille bien le publier avec une bonne figure.

IV. BOURG

N^o 225. Le buste du prince à droite, en bonnet. Derrière, un anneau.

✱ CAROLVS • DVX • SABAVDIE • SECOND'

R. Écu de Savoie penché, timbré du heaume avec ses lambrequins et son cimier. La légende est traversée en bas par l'écu et en haut en deux endroits par les ailes du cimier.

✱ N|IL DEEST • TIM|ENTIB' • DEVM • |B •

Argent. Très bonne conservation. Poids : 4,84. Ma collection.

Demi-teston ne différant de Promis, pl. XVI, fig. 25, que par la manière dont l'aile dextre du cimier coupe la légende.

Cet auteur voit dans le B l'initiale de Barthélemy Brunasso, maître à Turin. Je crois qu'on peut, avec la même raison, y voir celle de l'atelier de Bourg sous l'un des

¹ Comme j'avais eu l'imprudence de renseigner le premier propriétaire sur le haut intérêt qui s'attachait à sa pièce, il m'en a demandé un prix si exorbitant qu'il m'a été impossible de la garder et que j'ai dû la repasser à un grand collectionneur italien.

deux premiers maîtres André Griliet ou Antoine Marauda dont la marque n'a pas été découverte¹, tandis que celle de Brunasso, toujours plus complète qu'un simple B, est connue, et sous plusieurs formes, comme nous le verrons plus loin.

N° 226. FERT en caractères gothiques minuscules entre deux traits parallèles.

✠ KAROLVS VD

ŕ. Croix de Saint-Maurice.

✠ IN TE ■ DNE (■) C. . FIDO ■ B ■ V

Billon. Conservation médiocre, mais la fin de la légende du revers est parfaitement nette. Poids : 0,95-96. Ma collection.

Quart inédit portant la marque, inédite aussi, de Valérien Deulio, maître à Bourg, du 22 mars 1521 au 17 mars 1523.

A propos de ce maître Deulio, appelé aussi Dulys, on peut se demander lequel de ces deux noms était le véritable et on doit remarquer qu'à cette époque les noms de famille étaient bien peu stables ; on les orthographiait comme on voulait, on les estropiait, on italianisait les noms français et l'inverse.

N° 227. Le buste du prince à droite, en bonnet, traversant la légende par le bas. Un point de centre.

CAROLVS | ▸ DVX ▸ SAB ▸ II ▸

ŕ. Écu de Savoie à flancs concaves et à chef formé de deux lignes concaves, surmonté d'un lacs posé horizontalement, accosté de FE RT. Au dessus du lacs, un anneau attaché à la croisette qui commence la légende. Un point de centre dans la croix.

¹ Cependant il existe un gros décrit par Promis, *Supplément*, p. 11, pl. 11, fig. 15, qui pourrait bien être de Griliet ; il ressemble beaucoup quant à son aspect général et au style des caractères aux gros contemporains de Blondel et d'Agente et porte la marque BA, que l'on peut interpréter par Bourg, André.

✠ NIL DEEST, TIMENTIBVS, DEVM, B, B

Argent. Très bonne conservation. Poids : 9,17. Ma collection.

Ce teston a l'avers presque identique à celui de Promis, pl. XVI, fig. 24, et le revers à peine différent de celui de la fig. 26, pl. XVII. Tous deux sont attribués par lui à Barthélemy Brunasso, déjà nommé. C'est moins pour signaler ce mélange de coins que je le publie que pour avoir l'occasion de mettre en doute cette explication des lettres BB. Je crois qu'il faut y voir les initiales de Bourg et de Benoît, prénom de Bacod¹, maître de monnaie en cette ville de 1523 à 1527. Ce personnage frappa beaucoup et, si on ne lui attribuait pas la marque BB, on ne posséderait pas de pièces qu'il eût signées, ce qui est extrêmement peu probable. D'autre part, on connaît déjà, sans lui attribuer celle-ci, un grand nombre de pièces portant incontestablement une des marques de Brunasso, dans lesquelles entre toujours un T. On ne comprendrait pas que Brunasso eût supprimé cette lettre qui avait toujours été inscrite par ses prédécesseurs à l'hôtel des monnaies de Turin depuis Charles I, justement à un moment où cela aurait pu créer une confusion entre ses émissions et celles d'un de ses collègues.

N^o 228. Écu de Savoie dans un trilobe.

✠ KAROLVS (:) II ABAVDI

℞. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour.

✠ M(AR)CHIO : IN (: IT)ALIA : B : B

Billon. Pièce mal conservée et trouée. Poids : 1,56. Ma collection.

¹ Le second B pourrait être aussi l'initiale de Bacod, ce qui ne changerait rien à mon raisonnement. En effet, Bacod peut tout aussi bien avoir signé, comme son prédécesseur Denlio, de son prénom que de son nom de famille comme son successeur Pugniet; c'est justement à cette époque-là qu'eut lieu dans les ateliers du versant nord des Alpes la substitution du nom au prénom en imitation de ce qui existait depuis longtemps à Turin.

Parpaïole inédite du type de celle de Promis, pl. XX, fig. 60. Elle en diffère par le K du nom du duc, par la marque BB, etc.

N° 229. Le buste du prince à droite, en bonnet.

✠ CAROLVS ◀ II ◀ DVX ◀ SABAVDIE ◀ IX

Ṛ. Écu de Savoie couronné, avec point de centre dans la croix, accosté de FE RT.

✠ MARCHIO ◀ IN ◀ ITALIA ◀ PRI ◀ B ◀ IP

Argent. Très bonne conservation. Poids : 9,07. Ma collection.

. Teston. Variété nouvelle, différant par PRI au lieu de PRIN et par le point de centre, de Promis, pl. XIX, fig. 53, dont la figure porte B ◀ PP. Cela a été rectifié par Rabut (*Deuxième notice*, pp. 18 et 19), qui lit avec raison HP liés au lieu de PP. Sur mon exemplaire, il n'y a pas place au doute.

On ne comprend pas sur quoi se fondait l'auteur turinois, même à supposer sa lecture exacte, pour donner cette pièce à l'hôtel des monnaies de Nice (p. 181). Elle ne peut être, comme Rabut l'a fort bien dit, que de celui de Bourg sous la maîtrise d'Henri Pugniet, de 1528 à 1532.

N° 230. Écu de Savoie allongé et échancré, d'une forme innominée en héraldique, fleuroné et accosté de FE RT. J'ai vu ou entendu quelque part comparer cette forme d'écu à celle d'une tête de cheval, ce qui est à la fois pittoresque et assez exact.

✠ CAROLVS : DVX : SABAVDIE : B : IP

Ṛ. Saint Maurice à cheval, marchant à droite, armé, appuyé sur sa lance, qui lui sert de pennon.

✠ SANCTVS ✠ MAVRICIVS ✠

Billon. Très bonne conservation. Poids : 9,10. Ma collection.

Pièce de 9 gros, identique à celle de Promis, pl. XVIII, fig. 38. Cet auteur l'attribue à B. Brunesso, à Turin. Pour les motifs exposés au n^o 227 je préfère l'attribuer à B. Bacod, à Bourg. — En anticipant sur ce qui sera dit plus loin, je prie de remarquer que cette monnaie est d'un module sensiblement plus grand que les pièces similaires frappées à Turin (n^{os} 258 et 259) et que l'attitude du saint y est différente, ce qui explique peut-être pourquoi Promis a pensé qu'elles représentaient des valeurs différentes.

N^o 231. Écu de Savoie dans un trilobe. Un point sur le lobe supérieur.

✠ KROLVS : II : DVX : SABAVDI

Ṛ. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour.
...CHIO : IN : ITALI : BH(P)

Billon. Très bonne conservation à l'avvers, médiocre au revers. Poids : 2,40-44. Ma collection.

N^o 232. Écu de Savoie dans un trilobe avec un point de centre dans la croix.

✠ KAROLV(S) ◀ II ◀ DVX ◀ SABAVDI

Ṛ. Croix pattée entourée comme ci-dessus. Un point sur le quadrilobe au dessous de la croisette qui commence la légende.

✠ MARC(HI)O ◀ IN ◀ ITALIA ◀ B ◀ IP

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,26. Ma collection.
Ces deux parpaïoles, du type de Promis, pl. XX, fig. 60, sont inédites.

V. MONTLUEL

N^o 233. Écu de Savoie couronné, accosté de deux lacs d'amour beaucoup moins longs que l'écu et à extrémités coupées franc.

✠ KAROLVS : DVX : SABAV:D :

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe.

✠ IN · TE : DNE CONFIDO · M · P ·

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,32. Ma collection.

N° 234. Écu de Savoie couronné, accosté comme ci-dessus.

(✠ KAR)OLVS DVX (:) SABAVD

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe.

✠ (I)N (: TE) : DNE (: C)ONFIDO : M : P :

Billon. Conservation médiocre. Poids : 2,13. Ma collection.

Gros du même type que ceux d'Aigente à Cornavin. Ces deux variétés diffèrent l'une et l'autre par la ponctuation de celle qui a été décrite par M. Marc Le Roux dans la *Revue savoisienne* de 1894, p. 141¹.

Cet auteur n'explique pas la marque MP. Je crois qu'il faut y voir celle du maître, dont le nom est inconnu, qui doit avoir travaillé à Montluel entre 1509 et 1526. En effet, le fait que cet atelier a ouvert pendant tout ou partie de ce laps de temps résulte clairement des textes résumés par Promis, p. 171. Peut-être était-ce Pugnet, que nous retrouvons ensuite à Bourg.

N° 235. Écu de Savoie dans un trilobe avec un point de centre dans la croix.

✠ KAROLVS · II · DVX (◊) SABAV

Ṛ. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des lacs d'amour.

✠ MARCHIO : IN : ITALIA · R · M

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,35. Ma collection.

Parpaïole portant une marque inédite que j'attribue à Raymond Collin, maître à Montluel de 1526 à 1528 ou 29.

¹ Citée par la *Revue suisse de numismatique*, V^{me} année (1895), p. 271.

On verra tout à l'heure pourquoi je laisse indécise la date de la dernière année dans laquelle il a travaillé.

On pourrait, il est vrai, voir dans l'R qui précède l'M (cette dernière lettre signifiant évidemment Montluel) l'initiale de Raffoulaz, Jean, qui y avait été maître de 1504 à 1509, et cela d'autant plus que dans cet atelier les autres maîtres ont signé leurs émissions de l'initiale de leur nom de famille (Serena, probablement Pugniet et Sabatier), mais ce qui me décide à attribuer cette pièce à Collin plutôt qu'à Raffoulaz, c'est d'abord le style des caractères, beaucoup plus réguliers qu'ils ne l'étaient dans les ateliers du versant nord des Alpes pendant les premières années de Charles II, ensuite le fait que Raffoulaz, dont on possède les comptes, complets à ce qu'il semble, n'a pas frappé de parpaïoles, tandis que Collin en a émis pour 1420 marcs.

Le léger doute qui plane sur l'interprétation de cette marque ne serait levé que si on venait à trouver des pièces portant la marque IM ou MI qui évidemment serait celle de Jean Raffoulaz.

Je crois devoir décrire à cette place deux pièces qui ne portent pas de marque, mais que certains indices me portent à attribuer au personnage dont nous venons de voir une pièce signée.

N° 236. Écu de Savoie échancré à dextre, penché, surmonté du heaume avec ses lambrequins et le cimier dont les ailes traversent la légende en deux points.

✠ ◀ | CAROLVS ◀ II ◀ DVX ◀ SABAVD | ◀

✠. Croix de Saint-Maurice à branches très minces terminées par des trèfles très gros.

✠ MAVRICIVS ◀ SA(NCTVS ◀ O)RA PRO (N) Cette dernière lettre doit être devinée plutôt qu'elle ne peut être lue.

Argent bas ou haut billon. Assez bonne conservation. Poids : 3,66. Ma collection.

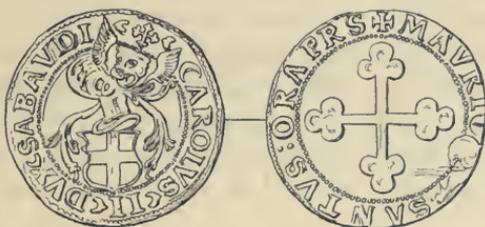
Pièce de 3 gros. C'est une variété d'une monnaie décrite par M. Le Roux¹ qui diffère de celle-ci, à l'avvers, par l'absence avant et après la croisette des deux signes, moitié coins, moitié croissants, qui ressemblent à des circonflexes couchés, au revers, par l'orthographe fautive MAVRICVS et par l'absence de l'N, abrégé de NOBIS, après PRO. M. Le Roux, reconnaissant la grande ressemblance générale de sa pièce avec celle de Promis, pl. XX, fig. 59, dont deux exemplaires variés figuraient dans la même trouvaille, l'attribue à H. Pugniet, travaillant à Bourg. Mais, tandis qu'il accepte sans opposition et fait sienne l'erreur évidente, mais due probablement à une faute d'impression ou à une mauvaise numérotation, du savant turinois attribuant à Bourg et à H. Pugniet, dont la marque est bien connue, une pièce signée SM, il trouve à propos, sans en donner les motifs, de se séparer du maître — ce qu'on ne doit jamais faire sans avoir pour cela de bonnes raisons — et appelle à tort denier cornu ce que son prédécesseur avait reconnu à bon droit pour un trois-gros.

N^o 237. Écu de Savoie comme ci-dessus.

⊕ ◀ | CAROLVS ◀ II ◀ DVX ◀ SABAUDI | ◀

⊕. Croix de Saint-Maurice comme ci-dessus.

⊕ MAVRIC. . . . SANTVS : ORA PRS (*sic!*)



Plomb, probablement argentifère. Assez bonne conservation. Poids : 2,93. Ma collection.

¹ *Op. cit.*, p. 341, cité par la *Revue suisse de numismatique*, *loc. cit.*, p. 272.

Ces deux pièces doivent être rapprochées l'une de l'autre. La seconde est fausse, mais elle n'en mérite pas moins notre attention ; c'est un bon exemple de l'intérêt qu'il peut y avoir à recueillir et à étudier les pièces fausses. Considérées ensemble, ces deux monnaies permettent de reconstituer un épisode de l'histoire monétaire de Charles II.

Il existe en effet, aux archives de Turin, une pièce très curieuse qui se rapporte à la gestion de Raymond Collin. Promis en parle à la page 172 de son grand ouvrage, mais je crois devoir la citer tout au long¹.

Noverint universi, quod anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo octavo, indictione prima, et die decima septima mensis novembris apud Montem Lupellum, et domo in qua de presenti fabricatur moneta Illustrissimi Principis, et Domini nostri Dominis Sabaudie Ducis existens et personaliter constitutus nobilis vir Franciscus Sabaudie Magister particularis monete Chamberiaci exhibens et producens mihi notario subsignato Litteras Dominicales, datas Chamberiaci octava mensis novembris annis presentis signatas per nobilem virum Pingon Secretarium preffati Domini nostri sigilloque preffati Illustrissimi Domini nostri Ducis debiti sigillatas, qui cum honore, et reverentia receptis paratum me obtuli illis pro posse meo obedire, et illis obediendo preffatus nobilis Magister Retullio mihi notario subsignato predicto reperisse ibidem in dicta moneta et fabricatura ipsius monetæ ibidem fabricandæ monetam palparum et illas visitatas debite reperit ad triginta casarnarum, et duarum petiarum dictarum palparum, et alias palpas ad viginti novem casarnarum, et tres petias in pondere ponderando deinceps ipse Magister particularis virtuti dictæ suæ commissionis inhibuit honestis viris Gaspardo Pernuseri vice custodi dictæ monete et Guilielmino Collini preposito operarorium dictarum monetarum ad eorum proprias personas ne a cetero dictam monetam modo ponderent, nec pondus faciant nisi ad triginta casarnas, et unam petiam dictæ monete. Item precepit et ordinavit dictis nobilis commissarius quod dictus Gaspardus vice custos faciat fieri unum trabuchetum seu

¹ D'après DUBOIN, *op. cit.*, p. 364.

trabuchet pro legaliter trabucando et ponderando dictam monetam, videlicet quod illa moneta sit omnino ex pondere predicto, et alia moneta non ponderans pondus removeatur ab alia moneta ulterius precepit ipse dominus Commissarius dicto vice custodi quod debeat et teneatur fieri facere unam arcam nemoream clave firmandam, in qua quidem arca reponet ipse vice custos aulobostrum ordinarium una cum libro etiam ordinario, et fereis ad cuniendam ipsam monetam infra tempus statutum in ipsis litteris, et sub penis in ipsis litteris contentis, que arca remanebit in domo predicti monetarii. Postremo vero interrogavit ipse dominus Commissarius, operarios, et monetarios ibidem in dicta moneta fabricantes et presentes videlicet Thomam Collini prepositum monetariorum, Joannem Collini, Amblardum Collini, Petrum Collini, et Claudium Mojonis alias Peyrolet monetarios, Claudium Giraudi, et Petrum de Molario operarios ibidem in dicta moneta fabricantes, a quo ipsi monetarii et operarii habent auctoritatem monetam preffati Illustrissimi Domini nostri Ducis fabricandi et operandi, et tam a domo Principis, aut successione naturali, qui supranominati responderunt preffato domino Commissario, quod aliqui ipsorum habent a domo Principis alii vero ex successione Parentum suorum. De quibus premissis omnibus et singulis preffatus dominus Commissarius petit a me nottario publico subsignato sibi fieri, et concedi cartam testimoniam, seu publicum istrumentum, quam seu quod ex officio meo incumbenti concessi, fiendum in hac forma. Actum ubi supra et præsentibus venerabili Domino Gabriele Brunetti, Priore Sancte Iulite, et honorando Francisco Merlini Burgense Montis Lupelli testibus, etc. Ita fuit gestum pro ut supra describitur coram me nottario publico.

GROSSIS.

Il y a dans ce texte plusieurs choses intéressantes et même amusantes ; d'abord l'expression *arca nemorea* pour désigner une boîte, cassette ou coffre de bois¹. Ensuite, et surtout, le mot *casarna*. Promis lit *casana*,

¹ L'adjectif *nemoreus* — qui n'existe pas en latin — est évidemment dérivé de *nemus*, génitif *nemoris*, qui signifie bien bois, mais dans le sens de forêt, taillis, et ne désigne nullement la matière ligneuse, le bois d'œuvre, qui sert à fabriquer des ustensiles et des meubles, etc. C'est à peu près la même confusion que celle de l'Anglais qui, voulant appeler le garçon de restaurant, l'interpellait en criant : célibataire !

En histoire il n'y a pas de petits détails ; celui-ci donne une idée assez juste de l'instruction des fonctionnaires publics à cette époque-là.

Dubois *casarna*. C'est évidemment cette dernière leçon qui est la vraie : *casana* n'a aucun sens, en tout cas aucun qui puisse se rapporter à la taille des monnaies, tandis que *casarna* n'est autre chose qu'une forme dégénérée, ayant passé par l'intermédiaire de l'italien, du mot latin *quaterna* pris au moyen âge dans le sens d'un ensemble de quatre pièces. C'est le même mot que *querne*, qui revient à chaque instant dans l'histoire monétaire de la région du Léman¹, et que *carne*, dont notre savant collègue M. Roger Vallentin du Cheylard a parlé dans cette *Revue*².

Voilà pour la forme. Quant au fond, cette histoire demandé à être lue entre les lignes.

En résumé, ce que l'on reproche officiellement à Raymond Collin, à la suite de cette enquête, c'est d'avoir frappé des parpaïoles à raison de 30 quernes deux pièces et d'autres à 29 quernes et trois pièces, au lieu de les avoir frappées toutes à 30 quernes et une pièce, en d'autres termes d'avoir taillé ses parpaïoles à raison de 122 et de 119 au marc au lieu de 121 !

En réalité, ce reproche ne peut pas être le véritable grief qui avait donné lieu à des plaintes suffisamment criantes pour émouvoir l'autorité ducale au point de lui faire nommer une commission d'enquête nombreuse et composée de fonctionnaires de haut grade et envoyer tout cet état-major faire solennellement une enquête sur place. Il faut, évidemment, qu'il y ait eu quelque chose de plus grave.

Nos deux pièces, nos 236 et 237, nous montrent clairement ce qu'il y avait.

A cette époque-là il avait été frappé à Bourg³ et à

¹ Voy. notre compte-rendu de l'ouvrage de R. SERRURE, in *Revue suisse de numismatique*, III^e année (1893), p. 75.

² *Revue suisse de numismatique*, t. VI (1897), p. 294 seq.

³ Par Henri Pugniet, à partir du 21 janvier 1528.

Cornavin ¹, d'après l'ordonnance de 1526, des pièces de 3 gros que nous ne possédons pas ². Ces pièces, émises alors pour la première fois dans les ateliers du nord des Alpes, étaient d'un type nouveau et pourvues d'une légende nouvelle. Comme elles étaient à un titre très élevé pour des espèces de si peu de valeur nominale, 7 deniers 4 grains, elles devaient être peu avantageuses pour le maître de monnaie. Cela nous explique premièrement, que Pugniet n'en ait frappé que 370 marcs et Goulaz encore moins, 132 marcs; deuxièmement, que Cl. Savoie et Fr. Savoie n'en aient pas frappé du tout — car il arrivait souvent que les maîtres négligeaient de frapper les pièces qui leur étaient ordonnées quand ils n'y trouvaient pas leur profit; — et troisièmement, que Collin, qui venait d'être nommé à Montluel, ait tourné la difficulté en frappant de ces pièces de 3 gros les unes à un titre inférieur, notre n° 236, les autres de métal non précieux, notre n° 237.

On comprend qu'il ne se soit pas soucié de signer ces émissions, surtout celles des pièces de plomb argentifère, qui constituaient purement et simplement du faux monnayage. On comprend aussi que pour peu qu'il en ait mis en circulation une certaine quantité — et cela est probable puisque nous en connaissons maintenant de trois coins différents — le public se soit aperçu promptement de la tromperie et ait fait entendre des plaintes. L'autorité supérieure, nantie de ces doléances, n'aura sans doute pas eu de peine à trouver d'où venaient ces mauvais trois-gros et c'est alors que fut envoyée à Montluel la mission relatée dans l'acte ci-dessus. Enfin on comprend — ce qui à première vue paraît bien curieux — pourquoi Collin n'a pas osé se présenter en séance officielle.

¹ Par Henri Goulaz, à partir du 27 mai 1528.

² Celle que PROMUS attribue à Pugniet et dont nous avons parlé plus haut est de Sabatier, à Montluel, et a été frappée plus tard entre le 24 décembre 1532 et le 7 mai 1533.

Seulement il est extrêmement probable qu'il aura vu en particulier, disons même clandestinement, ses juges, qui étaient en même temps ses collègues, ses amis et ses compères, et qu'il aura obtenu d'eux qu'ils donnassent ostensiblement à sa révocation, qui était inévitable, un motif réel, mais insignifiant, qui ne l'exposait pas à des poursuites. Il est probable aussi qu'il partit de Montluel précipitamment, car ses comptes ne vont que jusqu'au 27 septembre 1527 et ceux de 1528 ont été établis par le garde de la monnaie.

Il ne faut pas trop nous étonner de tout cela : nous voyons encore dans notre siècle et dans tous les pays, des exemples d'indulgence coupable, différents de celui-là quant aux circonstances de fait, mais au fond identiques au point de vue moral. Il ne faut pas oublier qu'au moyen âge et au commencement des temps modernes les officiers des monnaies constituaient une confrérie privilégiée et très jalouse de ses droits, dont les membres se soutenaient entre eux très énergiquement, à charge de réciprocité, une sorte de franc-maçonnerie dans le mauvais sens de ce mot, c'est-à-dire une association fermée, plus ou moins secrète, ayant pour but de procurer à ses adhérents des avantages matériels et de les aider à échapper aux conséquences fâcheuses, pénales et autres, de leurs actions.

Il se pourrait même, d'après certains indices, que les maîtres de monnaie de la première période du règne de Charles II eussent été affiliés à la franc-maçonnerie, ce mot étant pris dans son sens littéral.

N^o 238. Écu de Savoie dans un trilobe avec un point de centre dans la croix.

✠ . . ROLVS ◀ II ◀ DVX ◀ SABAVDI

℞. Croix pattée dans un quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur par des laes d'amour.

✠ MARCHIO ◀ IN ◀ NT ◀ ALIA · S · M

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,29. Ma collection.

Parpaïole. Variété inédite de Promis, pl. XX, fig. 60, frappée par Sabatier, Jaques, maître à Montluel de 1529 à 1530 et peut-être plus tard, et non par F. Savoie, à Chambéry, comme cet auteur le dit, page 169. L'incorrection de la légende n'est pas due à une double frappe, mais à une erreur de graveur.

N° 239. Écu de Savoie dans un trilobe. Un point sur le lobe supérieur au dessous de la croisette.

✠ KAROLVS ◀ DVX ◀ SABAVDIE (◀) N

Ⓝ. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

✠ MARCHIO ◀ IN ◀ ITALIA ◀ P ◀ S (◀) M

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,00. Ma collection.

Variété inédite de la même parpaïole. Il est presque inutile de dire que le P ne fait pas partie de la marque, mais est l'initiale de PRINCEPS. Quant à l'N de l'avvers, je pense que c'est l'abréviation de NONVS, Charles II étant le neuvième duc de Savoie.

N° 240. Écu de Savoie dans un trilobe. Un point à l'intérieur du lobe supérieur au dessous de la croisette.

✠ KROLVS · IIBA(V)D(I)E

Ⓝ. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

✠ MAR(C)HIO(TALIA) P (·) MS

Billon. Mauvaise conservation, mais justement les premières lettres de l'avvers et les dernières du revers sont bien nettes. Poids : 1,63. Ma collection.

Parpaïole inédite. La marque MS aussi est inédite pour ce règne ; on la trouve sous Philibert II pour indiquer Serena, à Montluel ; ici cette explication n'est pas possible, Serena ayant cessé de travailler dans cet hôtel des monnaies trois mois avant l'avènement de Charles II.

Ce ne peut être, par conséquent, qu'une seconde forme de la marque de Sabatier.

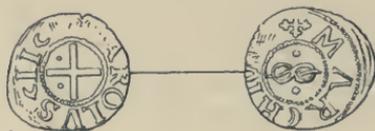
VI. ATELIERS INDÉTERMINÉS DU VERSANT
NORD DES ALPES

N^o 241. Croix alésée cantonnée de deux points aux 1^{er} et 3^{me} quartiers.

..(A)ROLVS ◀ II ◀ ... Il y a place après ce mot pour deux ou trois lettres.

Ṛ. Lacs d'amour posé en fasce, accompagné de deux points.

‡ MARCHIO.. Il n'y a place après ce mot que pour deux lettres.



Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 0,53. Ma collection.

Cette pièce est inédite. Elle ressemble beaucoup, quant au type, une croix alésée à l'avvers, un lacs au revers, à une petite monnaie du Musée d'Annecy, n^o 433/21, à peu près aussi mal conservée que la mienne, mais elle en diffère par la ponctuation, par le nombre des points autour de la croix et par la légende du revers. Celle d'Annecy pèse 0,40 et M. Perrin l'appelle obole.

N^o 242. Lacs d'amour posé en pal, accosté de deux annelets.

(‡) KROLVS ◦ (II) Il y a place pour quatre ou cinq lettres.

Ṛ. Croix alésée cantonnée de deux points aux 2^{me} et 4^{me} quartiers.

(‡ SA)BAVDIR (*sic!*).... Il y a place pour deux ou trois lettres.



Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 0,58. Ma collection.

Cette pièce aussi est inédite. Elle ressemble aussi beaucoup, quant au type, qui est le même que celui de la pièce précédente, à une petite monnaie du Musée d'Annecy, n° 134/22. Cette dernière, mieux conservée que la mienne, en diffère par le lacs placé horizontalement et non verticalement, par quatre points au lieu de deux autour de la croix, par le mot SABAVDIE orthographié correctement, enfin par la marque C • F (Chambéry, François Savoie) qui termine la légende du revers. Elle pèse 0,55 et M. Perrin l'appelle aussi obole.

Les deux pièces que je viens de décrire, ainsi que les deux, qui leur sont respectivement similaires, déjà publiées par M. Perrin, forment deux sous-types, dont les éléments sont intervertis, d'un même type monétaire.

A quelle espèce était-il affecté? Autrement dit, quelle valeur représentaient ces quatre pièces? C'est assez difficile à dire.

En premier lieu, je pense qu'elles ont été frappées au nord des Alpes et pas en Italie, d'abord parce que l'une d'elles porte la marque d'un maître de la monnaie de Chambéry et que les autres ont avec celle-ci un air de parenté; ensuite parce qu'on connaît les types — tous différents de celui que nous considérons — de toutes les petites monnaies frappées à cette époque-là à Turin.

En second lieu, je pense que ce sont des viennois. Il ne saurait être question, cela va sans dire, d'y voir des

forts ou des espèces d'une valeur supérieure. On ne peut donc hésiter qu'entre le blanchet, la maille de blanchet et le viennois. Or, nous avons vu plus haut des pièces qui doivent être, tout porte à le croire, des blanchets et des mailles de blanchet et dont le type est absolument différent de celui-ci. On peut ajouter, par surcroît, qu'un des numéros de M. Perrin porte la marque de Chambéry, où l'on ne fabriquait ni blanchets ni mailles de blanchet, la frappe des uns et des autres étant réservée à l'atelier de Cornavin.

Ce ne peuvent pas être des demi-viennois, soit pites, parce que sous Charles II il n'en a pas été frappé au nord des Alpes et que ceux qui ont été frappés à Turin sont connus. Voy. Promis, pl. XVIII, fig. 37¹.

On arrive donc par exclusion à être forcé d'admettre

¹ Promis parle de ces demi-viennois à la p. 175 de son grand ouvrage et les fait figurer dans les tableaux synoptiques, p. 461, mais je n'en trouve pas trace dans Duboin, qui donne pourtant tout au long l'ordonnance dont il s'agit, pp. 1026 et 1027. Ce n'est pas la seule occasion où l'on trouve entre ces deux ouvrages des différences qui embarrassent beaucoup l'homme de science qui ne peut pas aller faire lui-même des recherches dans les archives; quelquefois il peut trouver plus ou moins facilement de quel côté est l'erreur, faute d'impression ou autre, mais d'autres fois il est dans la plus grande perplexité. J'ai l'impression qu'en général c'est plutôt Duboin qu'il convient de suivre.

J'ai relevé, sans avoir la prétention de l'avoir fait d'une manière complète, quelques exemples de la difficulté qu'il y a à étudier le monnayage de Charles II, en prenant pour guides à la fois Duboin et Promis et des erreurs dans lesquelles on peut tomber si l'on ne se sert que de l'un de ces ouvrages, ce qui est le cas de la très grande majorité des collectionneurs et des marchands; ils possèdent celui de Promis, tandis que celui de Duboin, très volumineux, très cher, est presque introuvable.

D'abord, il y a des espèces prévues par les ordonnances de Charles II et mentionnées par Duboin qui ne se trouvent pas dans les tableaux synoptiques de Promis: tels sont les testons et demi-testons de l'ordonnance de 1518, ceux de l'ordonnance de 1523; les mêmes pièces, ainsi que les écus à cheval, de l'ordonnance du 30 décembre 1525 pour Turin.

Ensuite, il indique, comme étant prescrites par les ordonnances, des pièces qui ne se trouvent pas dans les textes publiés par Duboin: nous venons de le voir pour les demi-viennois de 1519; tel est le cas aussi des testons et demi-testons de l'ordonnance de 1526 pour Turin et des *denari piccoli* de celle de 1535.

Il y a aussi des différences de titres et de poids: Promis indique deux fois sous la rubrique « Ordonnance de 1526 » l'écu à cheval, chaque fois au titre de 22 carats; on est tenté de penser qu'il y a là une faute d'impression et que la première de ces deux mentions se rapporte à l'ordonnance de 1525, où elle a été omise; mais alors on tombe dans un autre embarras, l'écu à cheval de 1525 étant, d'après Duboin, de meilleur aloi que celui de 1526, 22 carats 7 octaves. Enfin les viennois de l'ordonnance de 1519 sont à la taille de 372 d'après Promis et d'après Duboin à celle de 376 avec une tolérance de 10 pièces. Ce dernier point n'a pas d'importance, mais tout cela demanderait à être revu d'après les textes originaux et publié une bonne fois pour toutes.

que les quatre pièces en question sont des viennois frappés, l'un à Chambéry, les autres dans la même ville ou dans un des ateliers de Bourg ou de Montluel.

On peut même aller encore un peu plus loin. Ces pièces doivent avoir été frappées en 1524 ou en 1525.

En effet, celles d'Annecy, que je n'ai pas vues, pèsent 0,40 et 0,55; les deux miennes, dont une, celle qui a KROLVS, frappée sur un flan trop grand, pèsent 0,53 et 0,58. D'après ce que nous avons vu à propos d'autres pièces et à toutes les époques, de telles irrégularités dans la dimension des flans compensent, et au delà, la diminution produite par l'usure. Par conséquent le poids normal de ces monnaies devait être compris entre 0,515, poids moyen des quatre, et 0,58, poids de la plus lourde. Cela concorde parfaitement avec les données de l'ordonnance de 1524 (qui fut remplacée en 1525 par une autre) d'après laquelle les viennois de notre versant devaient peser 0,573, ou 0,557 en tenant compte de la tolérance. D'après toutes les ordonnances antérieures et postérieures à celle-là leur poids oscillait entre 0,758 et 0,901.

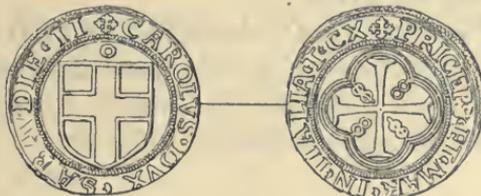
VII. TURIN

N^o 243. Écu de Savoie surmonté d'un anneau.

⊕ CAROLVS ◊ DVX ◊ SABAVDIE ◊ II

℞. Croix pattée dans un double quadrilobe dont chaque angle rentrant se prolonge à l'intérieur, aux 1^{er} et 4^{me} quartiers par un lacs d'amour, aux 2^{me} et 3^{me} par deux annelets posés l'un sur l'autre en forme de huit.

⊕ PRICEPS ◊ ET ◊ MAR ◊ IN ◊ ITALIA ◊ T ◊ CX



Billon. Bonne conservation. Poids : 1,85. Ma collection. Deux autres exemplaires, de coin un peu varié, moins bien conservés, pèsent 1,91 et 1,88.

Parpaïole inédite ressemblant en gros, quant au type, au n° 5, pl. XIV, de Promis, avec de nombreuses différences de dessin et de légende, à l'avvers et au revers. Elle est de Jacques Cassino, appelé aussi quelquefois Caxino, maître de monnaie à Turin, déjà sous Philibert II et sous Charles II, jusqu'en 1506.

N° 244. Écu de Savoie surmonté d'un anneau avec un gros point de centre dans la croix.

⊕ CAROLVS € DVX € SABA II

⊕. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

⊕ PRICEPS € ET € MAR € IN IA € T € CX

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 2,01-02. Ma collection.

Parpaïole; variante de la précédente dont elle se distingue par le point de centre à l'avvers et par quelques détails de la gravure.

N° 245. Écu de Savoie surmonté d'un anneau.

⊕ CAROLVS (· DV)X · SABAVDIE I

⊕. Croix pattée entourée comme ci-dessus.

⊕ PRINCEPS ITALIA

Cuivre. Conservation médiocre. Poids : 2,12. Ma collection.

Pièce fausse de l'époque. Parpaïole imitée de l'une de celles de Cassino, décrites sous les nos 243 et 244.

N° 246. Écu de Savoie.

⊕ CHAROLVS · DVX (· SA)BAVDIE · VIII

⊕. Croix pattée dans un double quadrilobe dont chaque angle rentrant se prolonge à l'intérieur, aux 1^{er} et 4^{me} quartiers par un lacs d'amour, aux 2^{me} et 3^{me} par un anneau.

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,14. Ma collection.

Parpaïole. Variété inédite de Promis, pl. XIV, fig. 5. Cette dernière a MARCHIO en toutes lettres et, la fin de la légende du revers étant fruste, la marque n'en est pas visible. L'auteur l'attribue, j'ignore pour quelle cause, à Marchetto Defacis, maître à Turin de 1509 à 1515.

N^o 247. FE · RT en lettres latines majuscules accompagné de deux annelets.

⊕ CAROLVS € DVX € SA € II

Ⓜ. Croix de Saint-Maurice cantonnée d'annelets aux 1^{er} et 4^{me} quartiers.

(⊕ € M €) IN € ITALIA € T € CA(XIN)

Billon. Conservation médiocre. Poids : 0,80. Ma collection.

Quart. Variété de Promis, pl. XV, fig. 6, qui n'a pas de point dans FERT. Ce n'est probablement pas une omission du dessinateur, car la variété sans point existe aussi ; j'en ai un exemplaire.

N^o 248. FE · RT en lettres latines majuscules accompagné de deux annelets.

⊕ CAROLVS € DVX € SA € II

Ⓜ. Croix de Saint-Maurice cantonnée de quatre annelets.

⊕ € M € IN € ITALIA € T € CAXIN

Billon. Conservation médiocre. Poids : 0,76. Ma collection.

Quart. Variété de Promis, pl. XV, fig. 8, qui a le nom du maître écrit ainsi : CAXN et pas de point dans FERT.

N^o 249. FERT en lettres latines majuscules accompagné de deux annelets.

⊕ CAROLVS € DVS € SA € II

Ⓜ. Croix de Saint-Maurice cantonnée de quatre annelets.

✚ € M € IN € ITALIA € T € CA(XI)N

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 0,74-75. Ma collection.

Quart. Variété de Promis, pl. XV, fig. 8, qui a DVX écrit correctement.

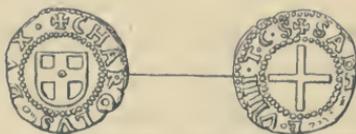
A dire vrai, on ne voit sur les nos 248 et 249 que trois annelets autour de la croix du revers; celui du 1^{er} quartier manque parce que la pièce est fruste à cet endroit-là. Je suppose qu'il y en a bien quatre jusqu'à ce que j'aie vu une pièce en très bon état où il n'y en aurait réellement que trois. Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que les trois dernières pièces, qui sont toutes trois, sans contestation possible, des quarts frappés dans le même atelier et par le même maître, mais peut-être, il est vrai, d'après deux ordonnances différentes, ont l'une deux annelets au revers, les deux autres quatre ou tout au moins trois. Cela est intéressant, parce que d'autres pièces de cette époque, des blanchets, des viennois, portent aussi dans les contours de la croix un nombre variable de points; il faut donc se garder d'en conclure, comme on l'a fait, que pour cette raison elles doivent être nécessairement des multiples ou des fractions les unes des autres, par exemple des blanchets et des mailles de blanchet.

N^o 250. Écu de Savoie avec un point de centre dans la croix.

✚ CHAROLVS (·) DVX ·

†. Croix plaine alésée.

✚ SABA(VDI)E · VIII · T · C · S



Billon. Bonne conservation. Poids : 0,82. Ma collection.

Viennois inédit portant une forme inédite aussi de la marque de J. Cassino : on connaissait déjà des pièces de ce maître signées CAS, T. CAS, T. CX, T. CAXN et T. CAXIN ¹.

Promis donne la figure d'un viennois semblable à celui-ci, pl. XVI, fig. 18, mais sans marque. Il le dit frappé à Chambéry ou à Montluel d'après l'ordonnance de 1518.

N^o 251. Écu de Savoie surmonté d'un anneau avec un point de centre dans la croix.

✠ CHAROLVS • DV(X • SA)BAVDIE • II

Ṛ. Croix pattée dans un double quadrilobe dont chaque angle rentrant se prolonge à l'intérieur aux 1^{er} et 4^{me} quartiers par un lacs d'amour, aux 2^{me} et 3^{me} par deux annelets posés l'un sur l'autre en forme de 8.

✠ PRICEPS • ET • MAR • IN • ITALIA • T • P(•)P

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,05. Ma collection.

Parpaïole inédite du même type nouveau que nous avons déjà vu sous la maîtrise de Cassino, nos 243 à 245. Cette pièce est de Pietro-Paolo Porro, d'après Promis, ou de Porris, d'après Duboin, maître à Turin de 1507 à 1509.

N^o 252. Écu de Savoie surmonté d'un anneau.

✠ CHAROLVS • DVX • SABAVDIE (• V)III

Ṛ. Croix pattée dans un double quadrilobe dont chaque angle rentrant se prolonge à l'intérieur, aux 1^{er} et 4^{me} quartiers par deux annelets posés l'un sur l'autre en forme de 8, aux 2^{me} et 3^{me} par un lacs d'amour.

✠ PRINC • ET • MAR • IN • ITALIA • T • P • P •

Les deux dernières lettres ne sont pas nettes dans leur partie supérieure, mais à la lumière de la pièce qui précède et de celle qui suit on les reconnaît sans hésitation.

¹ PROMIS indique aussi, page 26, une marque T. CAX, mais ni lui ni les auteurs qui l'ont suivi n'ont décrit ou figuré de pièce qui la porte.



Billon. Bonne conservation. Poids : 1,52. Ma collection.

Parpaïole inédite d'un type inédit aussi, très semblable à celui de la pièce précédente, en différant seulement par une interversion des figures qui cantonnent la croix du revers.

On voit dans les comptes de Porro, soit de Porris, que pendant le peu de temps qu'il a été en fonctions il a frappé des parpaïoles d'après deux ordonnances différentes, toutes deux de 1507, d'après lesquelles ces pièces ressortissaient les unes à 108 1/2, les autres à 114 au marc. Il se peut que les deux variétés que je viens de décrire soient des spécimens de ces deux émissions.

N^o 253. FERT en caractères latins majuscules.

✠ CHAROLVS · D · SABAVDIE (· II)

ṙ. Croix de Saint-Maurice.

✠ MARCHIO · IN · ITALIA · T · P · P ·

Billon. Bonne conservation. Poids : 0,98. Ma collection.

Quart inédit, du même maître, du même type que la fig. 15, pl. XV, de Promis, qui est de Cassino, et avec les mêmes légendes.

N^o 254. FERT en caractères latins majuscules, accompagné de deux annelets ; celui de dessus à peine indiqué.

✠ CHAROLVS · D · SABAVDIE . . .

ṙ. Croix de Saint-Maurice cantonnée d'annelets aux 2^me et 3^me quartiers.

✠ MARC(HI)O (·) IN · ITALIA · T · P · P

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 0,63. Ma collection.

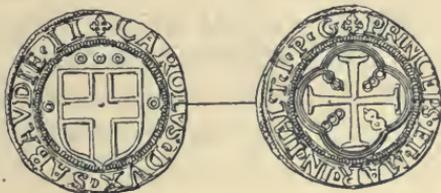
Quart inédit du même maître, formant la transition entre les nos 6 et 15, pl. XV, de Promis, tous deux de Cassino ; du premier, il a les annelets qui accompagnent FERT et qui cantonnent la croix (mais pas aux mêmes quartiers) ; du second, il a l'orthographe nouvelle du nom du prince par un CH et MARCHIO tout au long.

N^o 255. Écu de Savoie surmonté de trois annelets posés en fasce et accosté de deux dits.

✦ CAROLVS • DVX • SABAVDIE • II

R. Croix pattée dans un double quadrilobe dont chaque angle rentrant se prolonge à l'intérieur, aux 1^{er} et 4^{me} quartiers par un lacs d'amour, aux 2^{me} et 3^{me} par trois annelets posés l'un sur l'autre ; dans le même sens que les lacs. Autour du quadrilobe, un filet circulaire.

✦ PRINCEPS • ET • MAR • IN • ITAL • T • I • P • G



Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,81. Ma collection.

Parpaïole d'un type inédit, analogue aux précédents de Cassino et de Porro, frappée par Jean-Pierre Gastaudi, maître à Turin du 26 août 1517 au 22 avril 1518.

La marque T • I • P • G est indiquée par Promis à la page 26, mais il ne publie aucune monnaie qui la porte et il n'est pas à ma connaissance que d'autres auteurs en aient publié.

N^o 256. Écu de Savoie, dont la pointe coupe la

légende, surmonté du cimier qui la partage en deux endroits.

✠ C|AROLVS • |DVX • S • I|I

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe dont les angles rentrants se prolongent à l'intérieur, aux 1^{er} et 4^{me} quartiers par des lacs d'amour.

✠ IN TE DOMINE • CONFIDO • T • I • P

Billon. Bonne conservation. Poids : 0,92. Ma collection.

Un second exemplaire, un peu moins bien conservé, pèse 1,50.

C'est un demi-gros. La marque T • I • P est inédite : je l'explique par Turin, Jean-Pierre, sous-entendu Gastaudi ; on en voit seulement la dernière lettre sur l'exemplaire dont Promis donne le dessin pl. XV, fig. 13.

Le poids normal de cette pièce d'après l'ordonnance de 1517, la seule qui lui soit applicable, était de 1,366 et, avec la tolérance, de 1,344.

N^o 257. Le buste du prince à droite, en bonnet. Le bas coupe la légende en deux points.

✠ CAROLVS • DV|X • |SABAVDIE • II

Ṛ. Écu de Savoie, à flancs légèrement concaves et à chef formé de deux lignes concaves, surmonté d'un lac placé horizontalement et accosté de FE RT. Un point de centre dans la croix.

✠ NIL DEST (*sic*) • TIMENTIBVS • DEVM • T • B • B

Argent. Très bonne conservation. Poids : 9,46-47. Ma collection.

Teston frappé à Turin par Barthélemy Brunasso, maître en cette ville de 1519 à 1535. Variété de Promis, pl. XVI, fig. 23, qui n'a pas de point dans la croix. Ce point se trouve aussi sur un exemplaire du Musée de Chambéry, n^o 253/13, qui diffère du mien en ce que les mots de la légende du revers sont séparés par des points au lieu de signes ressemblant à des apostrophes retournées et en ce que le buste est à gauche.

N° 258. Écu de Savoie allongé, échancré et fleuroné, en forme de tête de cheval, accosté de FE RT.

✚ CAROLVS · DVX · SABAVDIE · II

Ṛ. Saint Maurice à cheval, allant à gauche, armé, portant sa bannière sur l'épaule droite.

✚ SANCTVS · MAVRICIVS · T · B · B

Billon. Très bonne conservation. Poids : 8,63. Ma collection.

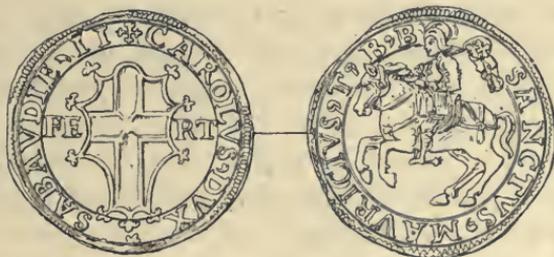
Pièce différant seulement par quelques détails de celle qui a été figurée par Promis, pl. XVI, fig. 22, sous le nom de huit-gros. Elle se trouve aussi décrite dans le catalogue du Musée de Chambéry, sous le n° 252/12, accompagnée d'une figure qui est la reproduction de celle de Promis, mais l'auteur, M. Perrin, n'en indique pas la valeur. Peut-être est-ce simplement un oubli de sa part ; peut-être aussi avait-il des doutes sur la justesse de la dénomination admise par son prédécesseur.

N° 259. Écu de Savoie comme ci-dessus, accosté de même.

✚ CAROLVS · DVX · SABAVDIE · II

Ṛ. Saint Maurice comme ci-dessus. Sa tête et le haut de la bannière coupent largement la légende.

SANCTVS · MAVRICIVS · T · B · B



Billon. Très bonne conservation. Poids : 8,90. Ma collection.

Variété inédite de la pièce précédente, dont elle diffère

par l'absence d'une croisette au commencement de la légende du revers et par le fait que celle-ci est coupée par la figure du champ.

Les deux nos 258 et 259 sont des pièces de 9 gros et non de 8 gros, comme Promis le dit du premier. Ce sont les analogues, frappés à Turin, par Barthélemy Brunasso, à partir de 1526, de la pièce décrite plus haut à Bourg, n^o 230, que cet auteur avait, à bon droit, appelée neuf-gros.

Nos pièces sont à la fois trop pesantes et de trop bas aloi pour être des huit-gros.

Quant au poids, ces derniers devaient être, d'après l'ordonnance de 1519, la seule qui en parle, de 32 au marc avec tolérance d'un quart de pièce — dont les maîtres n'avaient garde de ne pas profiter et qu'ils exagéraient plutôt qu'ils ne la négligeaient — ce qui les fait ressortir à 7,709. Or, mes deux pièces pèsent 8,90 et 8,63, celle du Musée de Chambéry 8,61, et un quatrième exemplaire, dont je me suis défait il y a bien des années et qui doit se trouver dans une collection de l'Italie du nord, pesait, avant l'essai que je lui ai fait subir, plus de 9 grammes. Cela fait une moyenne de 8,78 et il est absolument impossible d'admettre que tel ait été le poids effectif de pièces devisées en théorie à 7,769 qui, suivant toutes les probabilités, ne pesaient pas plus de 7,709 et qui, même si le maître avait fait usage, à son détriment, de toute la tolérance permise, n'auraient pas pu peser plus de 7,831. Le neuf-gros, d'après l'ordonnance de 1526, la seule qui en fasse mention, devait être taillé à raison de 26 $\frac{1}{3}$ pièces au marc, avec tolérance d'un tiers de pièce, ce qui le fait ressortir à 9,441 ou à 9,328. Cela concorde bien avec les faits.

Cet argument est si décisif qu'il pourrait me dispenser d'en rechercher d'autres, mais je tiens à l'appuyer par celui qui est tiré du titre : le métal des huit-gros devait être de l'argent à 8 deniers de fin, avec une tolérance

de 2 grains. Il est vrai que l'argent fin de cette époque-là n'était pas du 1000 millièmes, comme de nos jours, mais l'écart n'était pas grand. A supposer même, ce qui n'est pas ¹, que c'eût été toujours comme à une époque plus reculée, de l'*argentum regis*, soit du 23 vingt-quatrième, cela aurait fait encore du 639 millièmes, ou du 632 en tenant compte de la tolérance.

Or, mes pièces ne sont pas d'argent, mais de billon ², c'est visible sans autre examen. En outre, la plus lourde de celles que j'ai eues entre les mains, celle dont je me suis dessaisi, a donné à l'essai un titre dont je regrette de ne pouvoir indiquer le chiffre exact, ayant perdu les notes relatives à cette affaire, mais inférieur à 500. Le titre des neuf-gros devait être de 6 deniers, avec tolérance de 2 grains, ce qui fait un peu moins de 500 millièmes, ou de 493, en tenant compte de la tolérance. Cela aussi concorde avec les faits.

J'ajoute, par surcroît, que Brunasso a certainement frappé des pièces de neuf-gros, et même en nombre très considérable : 418,950 pièces, d'après ses comptes, tandis qu'il n'est pas sûr qu'il ait frappé des huit-gros. Il est même probable qu'il ne l'a pas fait, car ses comptes, qui paraissent tout à fait en ordre, n'en font pas mention.

N^o 260. Écu de Savoie échancre, fortement penché, surmonté du heaume avec ses lambrequins et son cimier, coupant la légende par la pointe et par le flanc dextre.

✠ CAROLVS • DV|X • SABAVDIE • II

R. Saint Maurice à cheval, allant à droite, armé, tenant appuyée contre le bras une lance qui lui sert de pennon.

¹ Voir plus loin ce qui sera dit des cornuti de B. Brunasso.

² On appelle proprement billon un alliage contenant moins de 500 millièmes d'argent. Depuis quelques années, on s'est mis sur le pied, d'abord en France, puis dans les autres pays de l'Union latine, à appeler « billon » la monnaie d'appoint quel qu'en soit le métal : billon de cuivre, billon de nickel, etc. Nous prenons ce mot dans son vrai sens.

La tête du saint et son pennon, ainsi que la tête du cheval et son pied droit de derrière, coupent la légende. Dans le champ, un anneau au dessous du pied du saint.

• S | • MAVRICIVS • T • BR | VNAS | •

Argent. Très bonne conservation. Poids : 5,24. Ma collection.

Cornuto frappé à Turin par Barthélemy Brunasso, différant de celui de Promis, pl. XVII, fig. 29, à l'avers par le mot DVX coupé par l'écu entre le V et l'X, au revers par le signe ressemblant à une apostrophe retournée avant l'S qui représente SANCTVS.

N° 261. Écu de Savoie comme ci-dessus.

✠ CAROLVS • DV | X • SABAVDIE • II

Ṛ. Saint Maurice comme ci-dessus, anneau comme ci-dessus.

• S | • MAVRICIVS (• T) • B | RVNAS | •

Argent. Assez bonne conservation. Poids : 5,29. Ma collection.

Cornuto différant de celui de Promis, pl. XVII, fig. 29, à l'avers par le mot DVX coupé entre le V et l'X, au revers par l'apostrophe avant le premier S et par la signature BRVNAS coupée par le pied du cheval entre le B et l'R.

N° 262. Écu de Savoie comme ci-dessus.

✠ CAROLVS • DV | X • SABAVDIE • II

Ṛ. Saint Maurice comme ci-dessus. Annelet comme ci-dessus.

• S | • MAVRICIVS • T • BRV | NAS | •

Argent. Deux exemplaires de coin varié, tous deux très bien conservés, pesant 5,36 et 4,93.

Cornuto différant de celui de Promis, pl. XVII, fig. 29, à l'avers par le mot DVX coupé entre le V et l'X, au revers par une apostrophe avant le premier S et par la

signature BRVNAS coupée par le pied du cheval entre le V et l'N.

N° 263. Écu de Savoie échancré, penché, surmonté du heaume avec ses lambrequins et son cimier, coupant la légende par la pointe.

✠ CAROLVS · DVX | · SABAVDIE · II

ṛ. Saint Maurice à cheval, allant à droite, armé, portant son pennon sur l'épaule droite. La tête du saint et son pennon, ainsi que le pied droit de derrière du cheval, coupent la légende.

• SANCTVS · MAVRICIVS | · T · B · B | •

Argent. Très bonne conservation. Poids : 5,23. Ma collection.

Cornuto frappé à Turin par B. Brunasso, différent de celui de Promis, pl. XVII, fig. 28, par la liaison de l'M et de l'A.

N° 264. Écu de Savoie comme ci-dessus.

✠ CAROLVS · DVX | · SABADDIE · II

ṛ. Saint Maurice comme ci-dessus.

• SANCTVS MAVRICIVS | · T · B · B | •

Argent. Très bonne conservation. Poids : 5,23. Ma collection.

Cornuto différent de celui de Promis, pl. XVII, fig. 28, par l'orthographe irrégulière SABADDIE et par l'absence d'apostrophe entre SANCTVS et MAVRICIVS.

J'ai appelé les nos 260 à 264 « cornuto » sans autre. Cela demande une explication : il y a eu successivement des pièces de ce nom valant 5 gros et 5 $\frac{1}{4}$ gros. Les premiers ont été frappés de 1519 au 4 septembre 1526 d'après les ordonnances de 1519, de 1523 et de 1525, les seconds d'après celle de 1526 du 29 octobre de cette année jusqu'en 1535. A ce propos, il faut remarquer que les cornuti nos 260, 261 et 262, Promis 29, d'une part, et les nos 263 et 264, Promis 28, d'autre part, tout en appar-

tenant en somme au même type présentent quelques différences ; les premiers portent le nom du maître presque en entier : BRVNAS, le mot SANCTVS, par contre, réduit à un S, un anneau dans le champ du revers et pas d'anneau avant et après la tête du saint ; les seconds ont la signature du maître ainsi abrégée : BB, mais, par contre, le mot SANCTVS inscrit tout au long, pas d'anneau dans le champ, mais deux de ces signes accostant la tête du saint ; tout cela sans compter d'autres différences moins importantes dans l'inclinaison de l'écu, dans la manière dont la tête du cheval se comporte avec la légende, etc. Il est naturel de penser que ces différences de dessin, constituant deux sous-types, correspondent aux deux valeurs différentes du cornuto. C'est ce qu'a fait Promis. Il voit dans les cornuti portant la marque T. B. B., etc., les pièces de 5 gros et dans ceux qui ont T. BRVNAS les pièces de 5 $\frac{1}{4}$ gros.

Il avait peut-être pour cela de bonnes raisons que nous ne connaissons pas. Quant à moi, je serais plutôt tenté d'intervertir ces attributions et de considérer comme étant les plus anciens les cornuti qui portent T. BRVNAS, parce que la marque T. B. B. était certainement employée par Brunasso en 1526 et les années suivantes puisqu'elle se trouve sur les pièces de 9 gros, décrites plus haut, qui n'ont jamais été frappées avant cette date.

Cet argument ne me paraissant pas péremptoire, j'ai cherché à l'étayer par la considération du poids de ces monnaies : les pièces de 5 gros devaient, en tenant compte de la tolérance,

d'après l'ordonnance de 1519 peser 5,737

» » » 1523 » 5,587

» » » 1525 » 5,525

tandis que les pièces de 5 $\frac{1}{4}$ gros devaient, en faisant la même correction,

d'après l'ordonnance de 1526 peser 5,376.

Or, mes quatre pièces signées T. BRVNAS pèsent respectivement 5,36 ; 5,29 ; 5,24 et 4,93 ; si l'on y joint deux pièces du médaillier de Chambéry portant la même marque, nos 259/19 et 260/20 qui pèsent 5,05 et 5,15, cela fait une moyenne de 5,170 par pièce. De leur côté, mes deux pièces, qui portent T. B. B., pèsent l'une et l'autre 5,23 ; si l'on y joint deux pièces de ma collection qui portent la même marque, mais qui sont absolument pareilles à la description de Promis, en sorte que je n'ai pas eu à les décrire et qui pèsent 4,83 et 5,02, cela fait une moyenne de 5,078. La différence, 0,092, est minime. Si même on retranche, ce qui peut très bien se faire, de chacune des séries la pièce la moins bien conservée, qui est en même temps la plus légère, on obtient pour moyenne 5,218 et 5,160 et la différence se réduit à 0,058, ce qui est absolument insignifiant et illusoire : une seule pièce qu'on viendrait à découvrir pourrait annuler cette différence ou même la faire paraître en sens inverse.

Pour en avoir le cœur net, je me suis décidé à sacrifier deux de ces pièces, le moins bon des deux exemplaires du n° 262 et la moins bonne des deux pièces non décrites ci-dessus. L'essai du titre¹, me disais-je, tranchera la question, car les pièces de 5 gros devaient, en tenant compte de la tolérance,

d'après l'ordonnance de 1519 être à 549 millièmes,

d'après celles de 1519 et 1523 » 521 millièmes,

tandis que les pièces de 5¹/₄ gros devaient, en faisant la même correction,

d'après l'ordonnance de 1526 être à 500 millièmes.

¹ J'ai eu l'occasion de parler dans ma description du trésor du Pas-de-l'Échelle, paru en 1894 et en 1895, du peu de confiance que m'inspiraient alors les essais de titre faits par les essayeurs-jurés du commerce. Depuis lors, ayant commencé à étudier des pièces provenant du trésor de la rue des Corps-Saints, dont je compte, si Dieu me prête vie, faire paraître aussi une fois la description dans cette *Recue*, j'ai fait, au début, les mêmes expériences désagréables, presque décourageantes. Après quoi une heureuse inspiration m'a fait découvrir un établissement dont le travail m'a donné une complète satisfaction; j'ai dans les chiffres qu'il m'indique une entière confiance, je dirais absolue, s'il y avait quelque chose d'absolu en ce monde.

Or, à ma très grande stupéfaction, il s'est trouvé que la pièce marquée T. BRVNAS est à 549 millièmes et celle qui est marquée T. B. B. à 550! Il s'ensuit donc que l'une et l'autre ont été frappées d'après l'ordonnance de 1519 entre le 1^{er} juillet de cette année et le 23 mai 1523.

Maintenant, il serait bien intéressant de multiplier ces essais pour savoir s'il existe des cornuti de l'un ou de l'autre de ces types, ou peut-être de tous les deux, qui soient à des titres correspondant aux données des trois ordonnances subséquentes, mais je crois devoir en laisser le soin et le mérite à d'autres.

N^o 265. Écu de Savoie allongé, échancré et fleuroné, en forme de tête de cheval, avec un point de centre dans la croix, accosté de FE RT. La pointe coupe la légende.

✠ CAROLVS • DVX | SA(B)AVDIE • II

Ṛ. Saint Maurice à cheval, galopant à gauche, armé, portant son pennon sur l'épaule droite. La légende est coupée par le pennon et par les deux pieds de derrière du cheval.

✠ • | SANCTVS | • | MAVRICIVS • T • B • B

Billon. Bonne conservation. Poids : 3,86. Ma collection.

Cavallotto, soit pièce de 3 gros, différant de celle de Promis (2^{me} pl. complémentaire, fig. 7) par la croisette du commencement de la légende du revers, par la manière un peu différente dont celle-ci est coupée par les pieds du cheval, enfin par l'absence du signe de ponctuation après le second B de la marque.

Promis dit ¹ que sa pièce a été frappée d'après l'ordonnance de 1520. C'est très douteux. Je pense plutôt que c'est d'après celle de 1526. En effet, d'après la première, les cavallotti devaient être d'argent à 6 deniers 18 grains; d'après la seconde, de billon à 4 deniers 18 grains. Or, ma pièce et une autre de même valeur que je ne décris pas

¹ *Op. cit.*, p. 175.

parce qu'elle est absolument semblable à la figure de Promis, sont certainement de billon et non d'argent.

N^o 266. Écu de Savoie, avec un point de centre dans la croix, surmonté d'un lacs posé horizontalement.

✠ CAROLVS • DVX • SABAVDIE • II

ṛ. Croix pattée dans un double quadrilobe dont les angles rentrants se terminent à l'intérieur par des points.

✠ LAVS • TIBI DOMINE • T • BRVNAS

Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,75. Ma collection.

Parpaïole ne différant de Promis, 2^{me} planche complémentaire, fig. 6, que par le point de centre à l'avvers.

N^o 267. Écu de Savoie avec un point de centre dans la croix.

✠ CAROLVS • DVX • SABAVDIE • II

ṛ. Croix pattée dans un double quadrilobe.

✠ LAVS • TIBI DOMINE • T • B • B

Billon. Deux exemplaires bien conservés. Poids : 2,08 et 2,06. Ma collection.

Parpaïole ne différant de Promis, pl. XVII, fig. 31, que par le point de centre à l'avvers.

N^o 268. Écu de Savoie avec un point de centre dans la croix.

✠ CAROLVS • DVX • SABADDIE • II

ṛ. Croix pattée dans un double quadrilobe.

✠ LAVS • TIBI DOMINE • T • B • B

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,04. Ma collection.

Parpaïole différant de Promis, pl. XVII, fig. 31, par le point de centre à l'avvers et l'orthographe fautive SABADDIE.

Pour ces trois parpaïoles, n^o 266 d'une part, nos 267 et 268 d'autre part, dont la première porte le nom du maître presque en entier avec un lacs au dessus de l'écu, et

les deux autres la marque abrégée T. B. B. sans rien au dessus de l'écu, la même question se pose que pour les cornuti discutés un peu plus haut. Il semble qu'elles doivent appartenir à deux époques différentes. Pourtant, Promis dit que les unes et les autres ont été frappées en vertu de l'ordonnance de 1519. S'il a fait pour ces parpaïoles les mêmes constatations que moi pour les cornuti, il n'y a pas lieu de s'en étonner.

Quant à moi, je pense que ces deux sous-types correspondent à des dates différentes et, par analogie avec ce que nous avons vu plus haut pour les cornuti, je suppose que les pièces qui portent la marque T. BRVNAS sont antérieures à celles qui n'ont que T. B. B.

N^o 269. Écu de Savoie.

✠ CAROLVS • DVX • SABA(VDI)E • II

ᶯ. Croix pattée dans un double quadrilobe.

(✠) LAVS • T(IBM) DOMINE • T • BRVN(AS)

Cuivre ou très bas billon. Conservation médiocre. Poids : 1,85—86. Ma collection.

Parpaïole d'un sous-type intermédiaire entre les deux précédents, ressemblant à celui du n^o 266 par la marque T. BRVNAS, à celui des n^{os} 267 et 268 par l'absence de lacs au dessus de l'écu. Probablement pièce fausse.

N^o 270. Écu de Savoie, dont la pointe partage la légende, surmonté du cimier qui la coupe en deux endroits.

✠ CA | ROLVS • | DVX • (S •) | II

ᶯ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ IN TE DOMINE • CONFIDO (• T •) B • B

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,60. Ma collection.

Demi-gros inédit de B. Brunasso, différant de celui de Gastaudi, n^o 256, non seulement par la marque, mais aussi par l'absence des deux lacs d'amour à l'intérieur du quadrilobe du revers.

VIII. VERCEIL

N° 271. Buste du prince à droite, en bonnet, coupant largement la légende.

✠ * CAROLVS * DVX | SABAV(DIE *) II

ᑚ. Écu de Savoie à flancs concaves et à chef formé de deux lignes concaves, accosté de FE RT, surmonté d'un lacs posé horizontalement, surmonté lui-même d'un anneau. Un point de centre dans la croix.

• * NIL * DEEST * TIMENTIBVS * DEVM * V * I * P * F *

Argent. Une forte brèche; sauf cela, très bonne conservation. Ma collection.

Teston frappé à Vercueil par Jean-Pierre Ferraris, maître de monnaie en cette ville de 1530 à 1535. Variété différant par la ponctuation du revers de la pièce décrite par M. Perrin ¹.

Rabut avait déjà signalé ² une pièce semblable, mais sans la décrire.

On ne sait pas au juste quand l'hôtel des monnaies de Vercueil fut ouvert; ce fut probablement au commencement de 1530, car on ne connaît pas de maître qui y ait travaillé avant Jean-Pierre Ferraris ³, dont les comptes vont du 3 février 1530 au 20 août 1535.

N° 272. Écu de Savoie échancré, entaillé, penché, surmonté du heaume avec ses lambrequins et son cimier. La légende est coupée par la pointe de l'écu et par les ailes du cimier.

✠ * C | AROLVS * DV | X * SABAVDIE | II *

ᑚ. Saint Maurice à cheval, allant à droite, armé, portant son pennon sur l'épaule droite. La tête du saint avec le pennon, ainsi que la tête du cheval, coupent la légende.

¹ André PERRIN, *Le monnayage en Savoie sous les princes de cette maison*, Chambéry, 1872, p. 142, pl. V, fig. 5.

² *Cinquième notice*, s. d., p. 15.

³ Jean-Pierre, pas Jean-Baptiste comme le dit Rabut, *loc. cit.*

* S|ANCTVS * MAVRICIVS * V * I * P * F

Billon. Bonne conservation. Poids : 5,00. Ma collection.

Cornuto inédit de 5 1/4 gros du même maître. Le type est le même que celui des pièces similaires frappées à Turin, avec cette petite différence que sur celle-ci le chef de l'écu d'armes est entaillé.

N° 273. Écu de Savoie comme ci-dessus. La légende est coupée par les ailes du cimier.

‡ C|AROLVS * DVX · SABAVDIE * | II

Ŕ. Saint Maurice comme ci-dessus. La légende est coupée comme ci-dessus.

* S|ANCTVS * MAVRIVS * ✕ * IP * F



Billon. Bonne conservation. Poids : 5,40. Ma collection. Cornuto de 5 1/4 gros frappé à Verceil, cela est certain, par le même Jean-Pierre Ferraris, cela est extrêmement probable.

Cette pièce est remarquable par deux anomalies sur lesquelles j'ai déjà attiré l'attention des chercheurs ¹ portant sur la marque du maître et sur le nom du saint. Quant à ce dernier, MAVRIVS au lieu de MAVRICIVS peut être le produit d'une inattention du graveur aussi bien qu'une altération intentionnelle. Je n'y attacherais aucune importance si l'incorrection de la légende se bornait à cela, mais je suis porté à croire que cette particularité a été voulue si je considère la marque ✕ * IP * F.

¹ *Revue suisse de numismatique*, 3^{re} année (1893), p. 229.

C'est une altération de celle que nous avons vue au numéro précédent, V * I * P * F, mais elle ne peut pas s'expliquer par une inattention du graveur. On pourrait encore, à la grande rigueur, expliquer la ligature HP par le fait que l'artiste travaillant à Verceil aurait eu sous les yeux, pour s'en servir comme modèle, et aurait copié machinalement une pièce semblable frappée par Henri Pugnet, s'il avait existé de ces pièces-là. Mais tel n'était pas le cas : Pugnet, à Bourg, n'a pas frappé de cornuti, qui étaient réservés aux ateliers d'Italie. De plus, le chevron, soit V renversé, qui charge le V, ne se rencontre sur aucune autre pièce de cette époque et doit avoir été mis là avec intention.

Henri Pugnet, précédemment maître particulier à Bourg, avait été promu au grade de maître général des monnaies de Savoie en 1529. A cette même époque avait eu lieu l'ouverture de l'atelier de Verceil, ayant à sa tête J.-P. Ferraris. Voilà les faits. Quant aux conclusions qu'on en peut tirer, je remarque que le vocable MAVRIVS rappelle sans effort les mots *muro*, mur, et *muratore*, maçon ; que la lettre V chargée d'un chevron ressemble beaucoup à un triangle maçonnique formé de deux équerres et je crois devoir répéter ce que j'écrivais en 1893 : « Ne pourrait-on pas supposer que Ferraris
« faisant partie comme son supérieur de la franc-maçon-
« nerie, lui devait peut-être sa nomination, et a voulu
« affirmer cette confraternité et exprimer sa reconnais-
« sance par ces modifications apportées à sa propre
« marque? Nous aimerions savoir si l'on connaît des faits
« analogues et s'il y a quelque moyen de savoir actuelle-
« ment si ces deux personnages, qui vivaient il y a plus de
« trois siècles, étaient ou n'étaient pas francs-maçons. »

Je n'ai reçu aucune réponse à cette double question, mais on m'a affirmé que, si les trois points n'étaient pas usités il y a trois à quatre siècles, les deux équerres, par contre, l'étaient de temps immémorial.

N^o 274. Écu de Savoie allongé, échancré et fleuronné, en forme de tête de cheval, accosté de FE RT. Un point de centre dans la croix.

‡ * CAROLVS * DVX * SABAVDIE * II *

Ṛ. Saint Maurice à cheval, galopant à gauche, armé, portant son pennon sur l'épaule droite. La légende est coupée par la tête du saint ainsi que par son pennon.

* | * SANCTVS * MAVRICIVS * V * I * P * F *



Billon. Très bonne conservation, sauf une entaille. Poids : 3,94. Ma collection.

Cavallotto inédit, du même maître, différant de ceux de Turin, entre autres de celui qui a été figuré par Promis, 2^{me} pl. complémentaire, fig. 7, par la ponctuation, par la croix de l'écu moins large, par la pointe de l'écu qui, au lieu de se terminer en un angle obtus orné de fleurons qui coupent la légende, est arrondie à son extrémité, sans fleuron et reste en dedans du filet intérieur, enfin par la manière dont la légende du revers est coupée.

D'après les comptes, cette pièce a été frappée entre le 3 février 1530 et le 15 juillet 1532.

N^o 275. FERT en caractères latins majuscules. Au dessus, une étoile à cinq rais.

‡ * CAROLVS * DVX * SA * II *

Ṛ. Croix de Saint-Maurice cantonnée d'une étoile à cinq rais au 2^{me} quartier.

‡ * MAR * IN * ITALIA * (V *) I * P * F

Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 1,07. Ma collection.

Quart inédit, différant par la marque du maître et par une abréviation plus forte du mot SABAVDIE, de Promis, pl. XVII, fig. 33, que nous retrouverons plus loin.

Cette pièce a été frappée entre le 18 juillet 1532 et le 20 août 1535.

IX. ATELIER INDÉTERMINÉ DE L'UN OU L'AUTRE
VERSANT DES ALPES

N° 276. K majuscule latin couronné. Un point de centre dans l'angle supérieur de cette lettre.

✦ KAROLVS · SECVNDVS · DVX · SABAV

℞. Quatre lacs d'amour disposés en croix autour d'une rosace et cantonnés de FERT.

✦ KBLASY · ET · AVGVSTE · S · R · IMP · PR

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,13. Ma collection. (Sur un second exemplaire, plus mal conservé, il me semble qu'il n'y a, au lieu de KBLASY·, que KBLAS·.)

Quart, variété de Promis, pl. XV, fig. 10, qui n'a pas de point dans l'intérieur du K du champ de l'avvers, mais qui en a un entre le P et l'R de PR.

Le type de cette monnaie est absolument nouveau et ne se retrouve pas par la suite. Depuis plus d'un siècle, les quarts de Savoie portaient invariablement dans le champ de l'avvers (exceptionnellement, sous Louis, dans celui du revers) FERT posé en fasce. Pour qu'on ait remplacé ce type traditionnel, il faut qu'on ait eu des raisons particulières. Promis pense que ce quart a été frappé en vertu de l'ordonnance du 15 octobre 1535, et j'estime qu'il a raison.

A cette date-là, le duc avait signé des lettres-patentes par lesquelles, à la suite de suppliques qui lui avaient été adressées par les trois ordres de l'État, il réglait à nouveau, pour toute la monarchie, l'organisation monétaire et le commerce des matières d'or et d'argent. Tout

est prévu et réglementé jusqu'aux plus petits détails¹ et, autant qu'on peut en juger à une distance de près de quatre siècles, d'une manière très judicieuse. Cela se termine par une ordonnance créant des espèces d'argent nouvelles qui devaient être entre elles dans un rapport du simple au double, au quadruple, etc., et devaient représenter la valeur d'un quarante-huitième, d'un vingt-quatrième, etc., jusqu'à un tiers de ducat². En même temps qu'on adoptait un type absolument nouveau pour les espèces d'argent ainsi créées, on en introduisait aussi un nouveau pour les quarts de gros conservés de l'ancien système monétaire.

Promis dit que les comptes d'aucun des ateliers n'indiquent qu'il ait été émis des pièces prévues par cette ordonnance et qu'en tous cas il a dû être frappé seulement une très petite quantité de celles d'argent. En effet, de ces pièces, parties aliquotes de ducat, on n'a retrouvé que celle d'un vingt-quatrième de cette unité. Il en connaissait deux variétés de coin³; depuis on en a décrit une troisième⁴. Toutes trois sont très rares.

Les quarts au type nouveau dont notre n° 276 est une variété, sans être bien rares, sont loin d'être communs.

On peut en conclure que l'introduction d'un système monétaire qui devait bouleverser les habitudes des populations, et sans doute aussi celles des maîtres de monnaie, se heurta à des difficultés d'ordre pratique, à la force d'inertie des administrations, et que la fabrication des quelques pièces qui nous sont parvenues a plutôt le caractère d'une frappe d'essai, faite peut-être dans un seul atelier, que celle d'une frappe en nombre.

¹ DUBOIS, *op. cit.*, pp. 83-115.

² Voilà encore un cas où Promis est en désaccord avec Dubois et avec lui-même : à la p. 177 il indique les tiers et les sixièmes de ducat comme étant des pièces d'or et dans les tableaux synoptiques comme étant des pièces d'argent, en quoi il est d'accord avec Dubois.

³ *Op. cit.* pl. XVIII, fig. 40 et 41.

⁴ *Monnayage en Savoie*, etc., p. 143.

Peu de mois ou de semaines après, la guerre ayant amené un désarroi général, on ne continua pas ces essais, on en revint aux anciens errements, et il ne fut plus question de l'ordonnance de 1535.

B. Seconde période. Après l'invasion de 1536.

I. VERCEIL

N^o 277. FE · RT en caractères latins majuscules. Au dessus, une étoile à cinq rais.

✠ C(AR)OLVS * DV(X * SA)BAVD * II *

Ṛ. Croix de Saint-Maurice cantonnée au 2^{me} quartier d'une étoile à cinq rais.

✠ (MA)R * IN * ITALIA * V * G * C *

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,01. Ma collection.

Quart, différant de Promis, pl. XVII, fig. 33, par le point de centre dans FERT et par une étoile en plus après le chiffre II. Cette pièce est de Girardino Cagnasone, maître de monnaie à Turin depuis peu de temps quand cette ville fut occupée par l'armée française. Il n'avait pu y frapper qu'un très petit nombre de ces quarts (240 marcs) qui n'ont pas été retrouvés. S'étant réfugié à Verceil, il y acheva la frappe commencée et rendit ses comptes, qui vont jusqu'au 6 octobre 1536. A partir de cette date, les comptes de cet atelier manquent jusqu'au 12 décembre 1545; cependant, il est difficile d'admettre qu'il soit resté fermé pendant plus de neuf ans. C'est peut-être pendant cette période qu'a été frappée la pièce suivante.

N^o 278. FERT en caractères latins majuscules. Au dessus une étoile à cinq rais.

✠ CAROLVS * DVX * SABAVDIE * II

ᚾ. Croix de Saint-Maurice cantonnée d'une étoile à cinq rais au 1^{er} quartier.

✠ * MARCHIO * IN * ITALIA * V *

Billon. Un exemplaire très beau pèse 1,03 ; deux autres, de coins légèrement variés, moins bien conservés, pèsent 1,05-06 et 1,00. Ma collection.

Quart inédit, du même type que les deux numéros précédents, remarquable par le fait qu'il porte l'initiale de l'atelier, mais pas celles du maître. Il est difficile de dire quand et par qui il a été frappé. Jusqu'à preuve du contraire, on peut admettre qu'il l'a été entre 1536 et 1545 par un maître dont le nom est et restera probablement toujours inconnu. Cependant il est naturel de supposer, en raison de l'existence d'un double gros du Piémont signé G·C·, Promis, pl. XIX, fig. 48, dont il sera question un peu plus loin, que ce maître n'était autre que G. Cagnassone, lequel, après avoir achevé à Verceil les frappes qu'il avait commencées à Turin et qui ne comportaient pas de doubles gros, y aurait été nommé maître de monnaie au bout d'un temps plus ou moins long.

N^o 279. Écu de Savoie couronné.

✠ KAROLVS · DVX · SAB · CHABLASY · ET · AVGV

ᚾ. Double croix de Saint-Maurice formée de quatre équerres terminées par des trèfles.

✠ SA · RO · IMP · PRIN · VICA · PERP · I · T

Billon. Bonne conservation. Poids : 2,50. Ma collection.

Double gros du Piémont inédit, frappé par Jérôme Torrato ; nommé maître à Verceil en septembre 1544, il y travailla du 12 décembre 1545 au 9 octobre 1548. La marque I · T est aussi inédite.

La pièce elle-même est du même type que la fig. 48, pl. XIX de Promis, qui a pour marque G · C. L'une et l'autre doivent avoir été frappées, non comme le dit cet

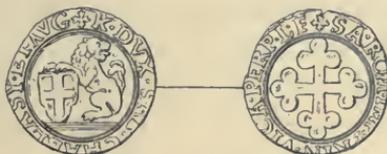
auteur, d'après l'ordonnance de 1548, qui a été rendue seulement le 23 novembre, mais d'après une ordonnance antérieure que nous ne connaissons pas.

N^o 280. Écu de Savoie entaillé, tenu par un lion assis à sa droite.

✱ K · DVX · (SAB ·) CHABLASY (· ET · A)VG

᠙. Croix de Saint-Maurice.

✱ SA · RO (· IM)P · PRIN (· V)ICA · PERP · L · F



Billon. Mauvaise conservation. Poids : 1,50. Ma collection.

Gros du Piémont inédit, frappé par Jean-Louis Ferraris, maître à Verceil du 9 octobre 1548 au 30 juin 1551. La marque de cette pièce est inédite : L · F au lieu de V · L · F. La pièce elle-même diffère beaucoup de celle de Promis, pl. XIX, fig. 55. Outre plusieurs différences de dessin et de ponctuation, CHABLASY au lieu de CHABL, etc., remarquons surtout K au lieu de CAROL.

La pièce de Promis étant attribuée par lui, avec toute raison, à l'ordonnance du 21 février 1549, il se pourrait que la mienne eût été frappée d'après celle du 23 novembre 1548. Il est vrai que le poids en est bien faible, car d'après l'ordonnance de 1548, le gros devait peser 2,575, mais cet écart peut s'expliquer par la grande usure de ma pièce.

Il se pourrait aussi qu'au contraire elle fût postérieure aux deux monnaies qui suivent, frappées d'après l'ordonnance de 1549, et qu'elle fût contemporaine du cavalotto n^o 283. Ce qui me le ferait croire, c'est que le nom

du prince est abrégé de la même manière sur l'une et sur l'autre; dans ce cas-là, Jean-Louis Ferraris serait le maître qui a travaillé à Verceil pendant les deux dernières années du règne de Charles II et cela se pourrait d'autant mieux qu'on l'y retrouve en 1554 dirigeant les premières frappes d'Emmanuel-Philibert.

N^o 281. Écu de Savoie entaillé, tenu par un lion assis à sa droite. Un point à l'exergue.

✠ CAROL · DVX · SAB · DVX · CHA(B)L · ET · AVG

ᚾ. Croix de Saint-Maurice cantonnée d'une rosace à cinq lobes au 1^{er} quartier.

✠ SA · RO · IMP · PRIN · VICA · PERP · V · L · F

Billon. Bonne conservation. Poids : 1,30—31. Ma collection.

Gros du Piémont différant de Promis, pl. XIX, fig. 55, seulement par la rosace, remplaçant un point, du champ du revers.

N^o 282. Écu de Savoie entaillé, tenu par un lion assis à sa droite.

✠ CAROL · DVX · SAB · CH(ABL ·) ET · AVG

ᚾ. Croix de Saint-Maurice avec un point de centre, cantonnée d'un point au 2^{me} quartier.

✠ SA · RO · PERP · L · F

Billon. Assez bonne conservation. Poids : 1,66. Ma collection.

Gros du Piémont, différant de Promis, pl. XIX, fig. 55, à l'avant par le manque d'un point à l'exergue, au revers par les particularités de la croix et de son cantonnement et surtout par la marque incomplète L·F.

N^o 283. Cheval galopant à droite, la tête renversée en arrière.

✠ K : DVX : SABAV : CHABLASY : ET : AVG

ᚾ. Écu de Savoie, avec point de centre, orné de volu-

tes et surmonté de la couronne ducale, qui coupe largement la légende.

✠ SA : RO : IMP : PRIN : VI : P : 1553

Billon. Bonne conservation. Poids : 3,78. Ma collection.

Cavallotto inédit différant de celui de Promis, pl. XX, fig. 58, à l'avers par quelques mots de la légende : SABAV au lieu de SABAVDI, CHABLASY au lieu de CABLASI et AVG au lieu d'AG; au revers seulement par le point de centre.

Promis attribue sa pièce à Verceil, probablement à bon droit, parce que l'ordonnance de 1550, 1551 ou 1552¹, d'après laquelle elle a été frappée, ne s'applique pas à d'autre hôtel des monnaies qu'à celui-là.

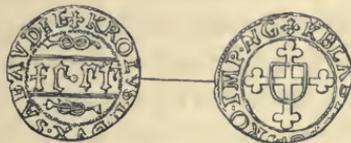
II. NICE

N° 284. FE · RT en caractères gothiques minuscules entre deux paires de traits parallèles; au dessus et au dessous, un lacs d'amour posé en fasce à extrémités en forme de mouchets.

✠ KROLVS (· I)I · DVX · SABAVDIE

ŕ. Croix de Saint-Maurice chargée d'un écusson de Savoie.

✠ KBLAG(· S ·) RO · IMP · N · G



¹ Après avoir parlé d'opérations qui eurent lieu en 1549, il dit, p. 179, *indi in principio del susseguente anno*, ce qui donne à penser que ce fut au commencement de 1550; mais il ajoute : *ciò al 13 febbraio 1552 fugli* (à Jean-Louis Ferraris) *concesso di emettere cavallotti a pezzi 31 $\frac{1}{3}$ per scuto di Savoia* (n° 58). Enfin dans ses tableaux synoptiques, p. 464, cette ordonnance du 13 février, qui ne s'applique qu'aux seuls cavallotti, porte la date de 1551. — Pour comble de malheur elle ne se trouve pas dans Duboin. Encore un point à éclaircir d'après les archives.

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,10. Ma collection.

Quart inédit frappé par Bertram Guillod. A l'avvers, il ressemble à la fois aux fig. 50, pl. XIX et fig. 16, pl. XVI de Promis; à la première par le FE · RT accompagné de deux lacs, à la seconde par la légende; au revers, il ressemble à la fig. 50, mais n'a pas comme cette dernière les rosaces à cinq lobes qui cantonnent la croix.

La marque N · G · n'avait jamais été publiée. Sa découverte vient confirmer la supposition émise par Promis que Bertrand Guillod, maître général des monnaies de Savoie, avait dirigé les opérations de l'atelier de Nice lors de son ouverture quand Charles II vint fixer sa résidence dans cette ville¹.

N^o 285. Écu de Savoie, avec un point dans la croix, accosté de deux lacs d'amour très longs, entourant presque entièrement l'écu, à extrémités en forme de mouchets.

✠ KROLVS · SECVNDVS · DVX · SABAVD

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un double quadrilobe.

✠ KBLASI · ET · AVG · S · RO · IMPER · N · G · C ·

Billon. Conservation excellente (la pièce est presque à fleur de coin). Poids : 2,28. Ma collection.

Gros de Savoie, différant de Promis, pl. XIX, fig. 49, par le point de centre dans la croix de l'écu, frappé à une époque qu'il est impossible de préciser, par Girardino Cagnassone, que nous avons trouvé déjà à Turin et à Verceil. Peut-être est-ce lors de sa nomination à Nice, qui constituait un avancement, puisque c'était la résidence du souverain, qu'il fut remplacé à Verceil par J. Torrato. Son transfert aurait donc eu lieu en 1544.

¹ En 1539, d'après GIOFFREDO, *Storia delle Alpe maritime* citée par Duboin, p. 52, en note. La première ordonnance pour Nice est de 1511.

III. AOSTE

N^o 286. Écu de Savoie couronné, accosté de FE RT.

✱ CAROLVS : II : DVX : SABAVDIE :

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe, dont les angles rentrants se terminent à l'intérieur par des trèfles, entouré lui-même d'un filet circulaire.

✱ ET • AVGVST • PRETORIE • N • V • 1552



Billon. Bonne conservation. Poids : 5,44. Ma collection.

Pièce de 4 gros, inédite, frappée d'après l'ordonnance de 1551 par Nicolas Vialard, ou Vialardo, qui fut maître de monnaie à Aoste depuis l'ouverture de cet atelier, en novembre 1549, jusqu'à la fin du règne de Charles II et encore au commencement de celui d'Emmanuel-Philibert.

Promis donne, pl. XXI, fig. 65, le dessin d'une pièce semblable qui, soit dit en passant, ne peut pas avoir été frappée d'après l'ordonnance de 1553, comme cela est indiqué à la p. 464 des tableaux synoptiques, puisqu'elle porte la date de 1552. La mienne en diffère, premièrement, par le dessin plus complet de la couronne ducale ; deuxièmement, par la forme arrondie des 5 et du 2 : ce dernier chiffre, sur la pièce déjà publiée, ressemble à un Z et les 5 y sont pliés deux fois à angle droit, ce qui est presque constant à cette époque-là ; troisièmement, par le numéro d'ordre II, qui suit immédiatement CAROLVS, au lieu d'être mis à la fin de la légende ; quatrièmement, par la ponctuation de la légende du revers.

N^o 287. Écu de Savoie couronné, accosté de deux lacs.

✠ CAROLVS • II • DVX • SABAVDIE

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe, celui-ci entouré d'un filet circulaire.

✠ ET (• AV)GVSTE • PRETORIE • N • V

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,99. Ma collection.

Gros d'Aoste de 55 à l'écu, sans date, frappé d'après l'ordonnance de 1549 cette année-là ou une des deux années suivantes, car à partir de 1552 ces pièces-là sont datées. Il est du même type que les gros datés. Voir Promis, pl. XXI, fig. 66.

Un gros d'Aoste non daté a été publié par M. Perrin dans le catalogue du Musée de Chambéry, n^o 280/40 ; le mien en diffère par un anneau après DVX.

N^o 288. Écu de Savoie couronné, accosté de deux lacs. Un point de centre dans la croix.

✠ (CAROLVS •) II • DVX • SABAVDIE

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe, celui-ci entouré d'un filet circulaire. Un point de centre dans la croix.

✠ ET • AVGVS..... RIE • N • V

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,62. Ma collection.

Variété de la pièce précédente, en différant par les deux points de centre.

N^o 289. Écu de Savoie couronné, accosté de deux lacs.

✠ CAROLVS • II • DVX • SABAVDIE

Ṛ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe, celui-ci entouré d'un filet circulaire.

✠ ET • AVGVSTE • PRETORIE • N • V •

Billon. Conservation médiocre. Poids : 1,32. Ma collection.

Variété des deux pièces précédentes, différant du n^o 287 par l'annelet qui suit la marque du maître.

N^o 290. Écu de Savoie couronné, accosté de deux lacs. Un point de centre dans la croix.

✠ CAROLVS • II • D ABAVDIE

ᚾ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe, celui-ci entouré d'un filet circulaire. Le point de jonction des deux branches de la croix est chargé d'un petit sautoir.

✠ ET • AVG TORIE • N • V • I(55)Z

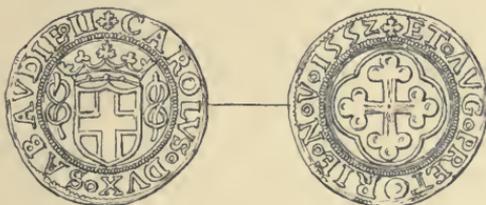
Gros d'Aoste de 55 à l'écu, frappé d'après l'ordonnance de 1549, différant du n^o 279/39 du Musée de Chambéry (qui est exactement pareil, sauf la date, au n^o XXI, fig. 66, de Promis) par le point de centre à l'avvers et par la particularité de la croix du revers.

N^o 291. Écu de Savoie couronné, accosté de deux lacs. Le bord inférieur du cercle de la couronne est chargé de trois points (perles?).

✠ CAROLVS • DVX • SABAVDIE • II

ᚾ. Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe, celui-ci entouré d'un filet circulaire.

✠ ET • AVG • PRET(O)RIE • N • V • 155Z



Billon. Bonne conservation. Poids : 1,92-93. Ma collection.

Gros d'Aoste inédit, différant des précédents par le dessin insolite de la couronne et par le numéro d'ordre II placé à la fin de la légende au lieu de l'être après CAROLVS.

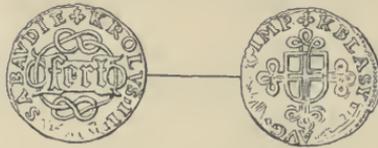
IV. ATELIER INDÉTERMINÉ

N^o 292. FERT en caractères gothiques minuscules incus sur un cartouche à quatre cornes posé transversalement entre deux nœuds et faisant corps avec eux ; les prolongements, dirigés en haut et en bas, de ces deux nœuds se confondent avec ceux, dirigés à droite et à gauche, de deux lacs d'amour posés horizontalement au dessus et au dessous de FERT.

✱ KROLVS · II · . . . · SABAVDIE

ᚱ. Écu chargé d'un entrelacement en forme de croix de Saint-Maurice évidée dépassant de beaucoup, des quatre côtés, le pourtour de l'écu.

✱ KBLASY · . . · AVG · . . · IMP



Billon. Conservation médiocre. Poids : 0,88. Ma collection.

Quart inédit, rappelant par son aspect général les quarts représentés par les fig. 46, pl. XVI, 50, pl. XIX, et 56, pl. XX de Promis, surtout le premier et le troisième. A l'avvers, ma pièce ressemble, soit par le dessin compliqué qui occupe le champ, soit par la légende, aux fig. 46 et 56, qui paraissent identiques en ce qui concerne cette face-là ; elle en diffère par la plaque qui porte FERT en lettres incuses. Au revers, elle ressemble par le dessin du champ à la fig. 56 — dont elle diffère cependant par le vide de la croix — et par la légende, autant qu'on en peut juger, plutôt à la fig. 50.

Promis attribue ses trois quarts à des époques et à des lieux de frappe très différents ; le n^o 46 aurait été frappé d'après l'ordre de 1514 à Chambéry ou à Bourg,

le n° 50 d'après celui de 1541 à Nice et le 56 d'après celui de 1526 dans un des ateliers d'au delà des monts. Cela semble peu naturel en raison de l'air de famille de ces trois pièces, surtout de leur revers, qui est tout à fait spécial.

Sans avoir d'argument positif à alléguer à l'appui de ma manière de voir, j'ai l'impression que ma pièce est un des quarts de gros du Piémont¹ prescrits par l'ordonnance de 1548, rendue pour Nice et Verceil, dont il devait être taillé 232 au marc ce qui, avec la tolérance de sept pièces par marc les fait ressortir à 1,040.

Dr A. LADÉ.

¹ A ce moment-là le gros du Piémont valait la moitié de celui de Savoie, qui avait cours aussi à Nice et à Aoste. Cela explique que ces pièces sont appelées dans les comptes des maîtres tantôt *quarti*, *o siano mezzî liardi*, tantôt *mezzî liardi*, *o siano mezzî quarti*.

NUMISMATIQUE DE L'ÉVÊCHÉ DE SION

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE)

IV.

Relations monétaires des pays voisins avec le Vallais.

Le Vallais, par sa position topographique et son commerce avec l'Italie, la Savoie, Genève et les États confédérés, n'avait point assez de numéraire pour suffire aux transactions incessantes des marchandises. Aussi trouvons-nous dans presque chaque protocole de diètes l'évaluation des monnaies des pays voisins. Soit que la valeur de celles-ci fût maintenue, augmentée ou diminuée, les monnaies étrangères étaient surtout nécessaires à faciliter l'achat du sel, dont le commerce avait à cette époque une grande importance, et qui arrivait soit d'Italie par le Simplon, soit de France par Genève et le lac Léman. Ces monnaies devaient donc avoir un cours réglé et tarifé dans le pays.

Dans les relations qui suivent, outre les évaluations des monnaies des autres pays, nous trouvons souvent la mention du décri des monnaies vallaisannes par les pays voisins, ou du numéraire des États voisins par la diète vallaisanne. Ces décries étaient occasionnés par le

mauvais aloi des monnaies qui circulaient, car le plus souvent les petits princes du nord de l'Italie contrefaisaient sur une grande échelle la monnaie du Vallais, et même celle d'autres pays, tels que Berne par exemple, et inondaient la contrée de leurs falsifications.

Les cantons confédérés prenaient alors la décision d'interdire dans leurs États, soit les imitations en type vallaisan, soit la monnaie vallaisanne elle-même. Immédiatement le Vallais prenait la même mesure vis-à-vis de ses voisins mal intentionnés, car en 1613 la diète décrie les nouvelles monnaies de Berne, ainsi que celles de Fribourg, mises principalement en circulation par des Italiens, car elles n'avaient pas le titre voulu. Toutes ces tracasseries devaient entretenir la mésintelligence entre pays voisins et porter un grand préjudice au commerce. Par une lettre écrite par les trois États de Berne, Lucerne et Soleure aux louables dizains du Vallais, nous voyons ces États abaisser la valeur des monnaies du Vallais, de Fribourg et de l'évêché de Bâle. En diète à Sion, du 16 au 20 mai 1724, il fut décidé qu'en conséquence les petites monnaies de ces trois États seraient reçues en Vallais au même taux auquel les États de Berne, Lucerne et Soleure avaient évalué la monnaie des princes-évêques de Sion.

Haller, dans son *Medaillen-Kabinet*, mentionne le mauvais titre des monnaies vallaisannes, se basant sur des sources provenant des États confédérés ; les auteurs, qui depuis ont plus ou moins effleuré la question du monnayage vallaisan, ont tous répété l'opinion du numismate bernois sur la valeur inférieure de la monnaie de Sion vis-à-vis de celle des autres États, faisant ainsi une réputation imméritée au numéraire de la vallée du Rhône et faisant presque passer les évêques de Sion et les magistrats des sept dizains pour des faux-monnayeurs. Par les extraits des protocoles l'on peut se rendre compte que si la monnaie du Vallais était sou-

vent décriée, celle des autres pays l'était aussi, même celle de la riche et puissante république de Berne, cela ne veut pas dire que ces monnaies devaient avoir été émises avec raison à un titre inférieur; mais plutôt que les maîtres monnayeurs n'étaient pas toujours très fidèles et devaient tromper quelquefois l'État pour lequel ils travaillaient. Tel avait été le cas à Sion en 1590.

Voy. 1^{re} partie, chap. 11, *Monnayeurs*, etc., dans *Rev. suisse de num.*, t. X, p. 220.

DOCUMENTS MONÉTAIRES

1480.

1 florin de Savoie vaut 12 deniers-gros.

Notes du chanoine Grenat, Sion.

1481.

1 florin petit de Savoie vaut 12 gros de Savoie.

Notes du chanoine Grenat, Sion.

1484. Lucerne, 24 septembre.

....., die ausländischen neuen Münzen aber, als Fünfer, Cart und andere, die man in Savoyen, Wallis, Lausanne und Wiffisburg schlägt, auch die halben Cart, die zwei Fünfer werthen, die neuen Blanken und die Blanken mit dem Fürschlag verrufen und verbieten,.....

Eidgen. Absch., 1478—1499.

1485. Zurich, 24 août.

Die Fünfer von Wallis, von Savoyen mit dem Leiterli, die Lausamer, die zu Wiffisburg geschlagen sind, sollen verrufen werden, desgleichen alle Zehner, welche bisher für zwei Fünfer genommen wurden.

Eidgen. Absch., 1478—1499.

1487. Lucerne, 23 janvier.

Die Walliserfünfer und andere neue Fünfer Savoyer, Genfer, Wiffisburg und andere welche sind gänzlich verrufen.

Eidgen. Absch., 1478—1499.

1504. Berne.

Münz-Conferenz.

Item alle wältsch fünffer von Wallis, Saffoy, Genff, Wiblisburg, des-
glich die Zechner sind gantz verüft.

Luzerner Archiv.

1504.

Ein Münzvergleich zwischen Luzern, Uri, Schweiz, Unterwalden und
Zug auf 25 Jahre lang errichtet.

Walliser anstatt 10 Schill. nur	4 1/2 Schill.,
Walliser mit dem Bischofkopf	3 »
Alte Spagurli	4 Haller.

Revue Suisse de Numismatique, 1^{re} année (1891), p. 251.

1504. 20 mai.

Item all wältsch fünffer von Wallis, Saffoy, Gänff, Wiblisburg, des-
glich die Zechner sind gantz verrüft.

Luzerner Archiv., Eidgen. Absch., 1500—1520.

1532.

Ordinatione delle monete Coira. Mezzi bazzi di Vallis.

1542. 14 décembre.

1 écu du pape, de l'empereur, de Venise et de Gênes vaut	48 gros.
1 ducat vaut	48 gros.
1 florin du Rhin vaut	3 dicks.

Notes du chanoine Grenat, Sion.

1550. Diète du 27 février—12 mars.

Est fixé un taux à tenir strictement à l'avenir, que 4 dickenpfennig
de Berne, St Gall, Fribourg et du duché de Baden vaudront l'écu bon
(Kronen) et 1 dick de France de poids 12 gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1514—1555.

1550. Sion, diète du 26 juillet—2 août.

Relativement à la monnaie, on s'en tient aux Recès antérieurs; toute-
fois les nouveaux dick de la ville de Berne et des trois Waldstetten ne

doivent pas être acceptés pour plus de 6 batz, à quelle valeur qu'ils soient frappés. Nul ne sera tenu d'accepter la monnaie venant de l'étranger, telle que Dryer et Vierer.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1551. Sion, diète du 22—28 avril.

1 dick de Lorraine est évalué à 12 gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1552. Sion, diète du 14—22 décembre.

En ce qui concerne les dicks nouveaux de Lucerne et les petits Kartts nouveaux de Berne et de Soleure, il est résolu que chacun doit s'en défaire autant que possible jusqu'à la fête de paroisse de Gestillen (Chatillon) — Depuis lors les Dick sont évalués à 12 gros. — Les anciens dicks de la Confédération sont maintenus au taux précédent. Les dryer ou vierer seront reçus pour 2 de nos Khartt.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1553. Sion, diète du 3—9 mai.

Les petites pièces de trois ou quatre (Dryer oder vierer) ne seront reçues que pour 1 fort.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1553. Sion, diète du 14 octobre.

Les gros de Savoie et du Val d'Aoste ne doivent pas être reçus pour plus de 3 Kartt.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1553. Sion, diète du 13—21 décembre.

Les dicks nouveaux de Berne, Lucerne, Soleure et Lorraine, seront évalués 11 gros et reçus sans peser; pour les anciens dicks on s'en tient au précédent taux. Les petits nouveaux Karttunus, de quel lieu qu'ils soient ne devront valoir dorénavant que 1 fort.

Les dicks anciens, milanais, de Berne, Fribourg et St Gall sont évalués à 13 gros et 4 sur l'écu bon (Kronen); écus de Lucerne et de Lorraine ceux de Soleure et de France ayant poids à 12 gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1555.

1 florin de Genève vaut 14 gros, monnaie de Savoie; 1 solidus de Genève vaut 14 deniers monnaie de Savoie.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1544—1555.

1569. Sion, 4 mars.

8 florins du Rhin valent 5 pièces d'or, 1 pièce d'or vaut 48 sols de France soit 2 batz.

Notes du chanoine Grenat, Sion.

1578. Soleure, vendredi avant Pentecôte.

Gon Bern vff vigilia Pentecostes, dass min Herren den von Inen vff den 25 tag Meyens des Jenuffen halb angesetzten tag besuchen werden. Item vmb bericht, dieweil in vnderthanen meiner Herren Stette geuachpurttten der Wallis Vierern halb grosse difficultés thund, wess sy sich desshalb gegen ein andern hallten söllind.

Rathsprotokoll Solothurn, 1578, Band 82, fol. 85.

1581. Soleure, 20 janvier.

Min Herren habend Herren vennern S. schwallern geordnet vff die 3 ortliche Tagleistung gau Bern des lichten Wallisern halb batzen und vierern halb gerytten.

Rathsprotokoll Solothurn, 1581, Band 85, fol. 15.

1589. Soleure, 29 avril.

Am Cantzel zuverkhünden das niemand die Wallisser Krützer mehr nemme.

Rathsprotokoll Solothurn, 1589, Band 93, fol. 87.

1590. Fribourg, 3 décembre.

Münzconférenz von Bern, Freiburg, Wallis und Graffschaft Neuenburg.

Gesante: Berne, Hieronymus von Erlach, Michael Augspurger; des Raths Freiburg, Peter Krumenstal, Martin Gothau, Christof Reif, Peter Känel, alle des Rathes. Wallis Landschreiber Neuenburg Chambrier, fürstlicher Rath.

A. Bern, schwert sich, das in seinen wälschen Vogteien allerhand geringe Münzen, wie « Grosse, Drycärttige und Kartten » eingebracht und gegen grobe Gold- und Silbermünzen, als Kronen, Franken und

Dickpfennige eingewechselt werden, wodurch letztere im Preise steigen. Da dabei namentlich auch auf zu gerinhaltige Walliser und Neuenburger Kreuzer hingewiesen würde, haben die Gesanten dieser beiden Orte zu Rechtfertigung ihrer Comittenten Folgendes vorgebracht : Wallis (voy. 1^{re} partie, ch. II, *Atelier monétaire, Monnayeurs*, dans *Rev. suisse de num.*, t. X, p. 222, Fribourg, 3 décembre 1590).

B.

C. Weiter ist angezogen worden, es könne der wälschen Münzen halb nicht wohl eine bestandige Regel gesetzt werden order man verufe sie dann überall. Das sei aber nicht wohl möglich, so lange man nicht hinreichend mit Kreuzern und dergleichen Sorten versehen sei; auch könne man bei der vor zwanzig und vier Jahren aufgestellten Probe nicht mehr bestehen, da inzwischen der Silberpreis gestiegen sei; man sollte dabei versuchsweise einige Stücke mehr auf die Mark ausmünzen, wobei eine Ehrenperson in der Eidgnossenschaft namhaft gemacht worden ist, die sich zu Lieferung des Silbers erboten habe. Darauf hat Neuenburg eröffnet, « was versehens des welschen Münzen halb in der Graffschaft Neuenburg in jüngst verflossenen Monat Oktobri beschehen, indem, das des welschen Münz der fünft Pfennig abgath, also das fünfzechen Gross mit höher empfangen werdendt, dann umb funf Batzen »; darum habe Ihre fürstliche Durchlaucht eine merkliche Anzahl Kreuzer schlagen und aufwecheln lassen und zu mehrerer Entladniss des gemeinen Mannes dem Münzer auf jeder Krone einen Batzen gesteuert. Von anderer Seite wird der beantragten Mehrausmünzung auf die Mark widersprochen und entgegen gehalten, das dabei diejenigen, welche in das Reich und nur schon unter Solothurn hinab Handel treiben, in Schaden kämen, weil man diese verringerte Münze dort ganz verrufen würde, indem schon die bisherige nur kümmerlich abgesetzt werden könne, und eine Belastung der Obrigkeiten beim Wechsel der Münzen gehe auch nicht an, indem der Unterthanen des einen Ortes gar viel und mehr seinen als der andern. Die Münzmeister von Freiburg, Bern und Neuenburg angefragt, « in was wyss und wassen sy die Markh an Stückhen zum allerly deutlichsten gemeeren oder den vorangezognen Münzen, alls Gollkronen, Franken und Dickpfennigen für ein Schlag gegeben gedächtrind », oder was sie in dieser Sache für das Thunlichste erachten, haben folgenden Bescheid gegeben : Die Sonnenkronen mögen gang und gel sein für 30 und die Pisteltkronen für 28 Batzen, die Kreuzdieken und andere Frankreicher Dickpfennige um 27 Kreuzer, die Solothurner und

andere ihresgleichen Dickpfennige um 6 Bazen und die Franken um $9\frac{1}{2}$ Bazen, in wälscher Münze aber möge eine Sonnenkrone gelten 7 Florin 6 Gross, die Pistoletkrone 7 Florin, die Kreuzdicken und andere Frankreicher Dickpfennige, eine Sorte wie die andere 21 Gross, ein Schwyzer Dicken und dergleichen 18 Gross, ein Franken 28 $\frac{1}{2}$ Gross, ein mailändische Silberkrone 6 Florin 3 Gross, der Reichsthaler 5 Florin. Demnach damit der gemeine Mann in beider Städte wälschem Lande und in der Landschaft Wallis und Graffschaft Neuenburg mit dem Empfange der geringe Münzen nicht betrogen werde, haben sie einen Auszug der besten Sorten aus dem Münzbüchlein aufgelet, in welchem Auszug sie diese Sorten mit einem Steinlein bezeichnet haben. Da sind ersten sechs Sorten, deren jede vier Gross werth ist, drei Gross für einen Bazen gerechnet; item drei Sorten zu drei Gross; item zwei Sorten Zehnkärtiger, jedes Stück zu 1 Bazen; item fünf Sorten Stüber, in dem Werth, wie das Münzbüchlein aussweist; ferner sechs Sorten Gross, drei Stücke für einen Batzen. Die übrigen in dem Münzbüchlein aufgeführten Sorten sollen weder empfangen noch ausgegeben, sondern dem Münzmeister zugestellt werden.

D. Weiter ist den Münzmeistern angemüthet worden, ob sie der Kommllichkeit und Nichtigkeit des gemeinen Handels wegen den Franken um 10 Bazen laufen lassen möchten, besonders wenn man ihnen zuliesse, die Markkreuzer in 180 Stücke, doch mit Inbegriff des Remedius, abzuthemen. Darauf wollten diese aber nicht eintreten, da es ihnen unmöglich und auch dem Silberkauf zu viel abbrüchig wäre.

E. Die von den Münzmeistern aufgestellte Würdigung der groben und geringen Sorten gegenüber der wälschen Münzen ist von den vier Orten angenommen worden, von Seite Neuenburg's und Wallis, jedoch lediglich auf Gutheissen hin ihrer Obern Ubertreter dieser Ordnung, sei es in Einnehmen oder Ausgeben, sollen mit 18 Gross gebüst werden, wovon ein Drittheil der Obrigkeit des Ortes, hinter welcher die Busse verwirkt wird, ein anderer Drittheil dem betreffenden Amtmann und der letzte Drittheil dem Vergleider zukomen soll. Die weitere Werthung oberberührter grober Sorten aber in Bazen und Kreuzer, sowie die Abtheilung der Mark von 3 loth und 1 quintlin feinem Silbers in 180 Kreuzers wird, da Solothurn dabei ebenfalls interessirt, aber nicht gegenwärtig ist, auf nächste Conférenz zu Solothurn verschoben, wohin auch Balthasar Irmi, der das Erbieten wegen Lieferung des Silbers gethan hat, becheiden werden soll.

1590. Soleure, 18 décembre.

Münzconferenz.

Gesandt : Bern, Abraham von Grafenried, Schultheiss ; Hieronymus von Erlach, des Raths. Freiburg, Johann von Lauten, genannt Heid ; Ritter, Schultheiss. Solothurn. Urs Sury, Schultheiss ; Stefan Schwaller, alt Schultheiss ; Wolfgang Degenseher, Sekelmeister. In Namen der Frau Herzogin von Longueville, Peter Wallier, Landvogt ; Peter Chambrier ; Daniel Hory, Stadtsecretär. Bischof und Landschaft Wallis (Entschuligt).

Den der Münzordnung wegen versammelten Gesandten der drei Städte Bern, Freiburg und Solothurn geht eine Zuschrift ein von Bischof und Landschaft Wallis, in welscher sie ihr Ausbleiben entschuldigen und die Mittheilung des Abschieds begehren. Nach Verlesung des Münzabschieds zu Freiburg von 3, lezthin wider der Handel, weil der in dieser Sache besonders erfahrene Hauptmann Irmi von Basel noch nicht eingetroffen ist, bis zu seiner Ankunft eingestellt und werden inzwischen die Münzmeister von Bern und Neuenburg um ihr Gutachten angefragt. Da hierauf Nachricht eingeht, dass Hauptmann Irmi dieser Tage gestorben sei, und man demnach der Hoffnung bezüglich des Silberkaufes beraubt ist, so kann jetzt in der Münzschätzung nicht vorgeschritten werden und wird die Sache eingestellt, um die Erfahrung zu bringen, ob Irmi vielleicht Consorten gehabt habe, die zum Silberkauf verhelfen könnten. In zwischen wird eine Unterredung in Freiburg gleichförmige Taxirung der groben Münzen vorgenommen nämlich :

Sonnenkrone um 30 eidgenössische Batzen 90 gross oder sols in wälscher Währung

Pistolet- und Kaiserliche Goldkronen um 28 Batzen 84 gross oder sols in wälscher Währung

Silberkronen um 25 Bazen 75 Gross oder sols in wälscher Währung

Philippthaler » 23 » 69 » » » »

Francken » 10 » 30 » » » »

Frankreicher Dickpfennige

um 7 Bazen 21 » » » »

Eidgenössische Dickpfennige von Berne etc.

um 6 Batzen 1 Kreuzer 18 und 3 Kartt » » »

Daneben wird vereinbart, dass bei Zahlungen in wälschen Münzsorten, die in dem neulich zu Freiburg erschienen Münzbüchlein als währschaft verzeichnet sind, stets nach Abzug des fünften Pfennigs

3 Gross für 1 Bazen gerechnet werden sollen, dass aber die übrigen dort nicht benannten Münzen bei künftige Ostern nur so hoch angenommen werden mögen, wie ein Jeder sie wieder abzukomen glaube, und dass später Niemand mehr verpflichtet sei, solche unwährschafte Münzsorten anzunehmen. Die Gesandten Berns erbieten sich, diese Vereinbarung bei ihren Herren und Obern anzubringen, damit solches in ihren wälschen Landen durch ein offenes Mandat verkündet werde. Bezüglich der Kreuzer wird nichts abgeändert, « weder Bingerung auf Fin der Mark noch Mehrung der Stücken an derselben », weil man den Silberkauf nicht zuweg gebracht hat und man von der alten Münzordnung bis auf weitem Bescheid nicht abgehen will, damit nicht die guten Münzen eingeschmolzen und anderwärts ausgemünzt werden. Schliesslich wird die Aufwechselung der groben Münzsorten und die an 3 december zu Freiburg darauf fessgesetzte Strafe ratificirt.

Eidgen. Absch., 1587—1617.

1591. Soleure, 3 août.

Der vff der münztz conferenz zu Bern vssgangen Abscheydt ist verlassen vnd darauf gerathen.

An die Vögt ze schryben, dass sy die vnderthanen warnen wöllindt, dass der Walliser und Churer Krutzer vf bartholomini nechst khünfftig verruft sollen wärden, derwegen ein Jeder die selben nemen oder vssgeben möge wie er sich vermeint zegniessen.

Rathsprotokoll Solothurn, 1591, Band 95, fol. 452.

1592. Payerne, 18 septembre.

Conférence monétaire de Payerne tenue entre les Etats de Berne, Fribourg, Genève et Neuchâtel.

Quant aux Kreutzers de Valley, estant bien examinés, se trouve que les cinq ne peuvent valloir que les quattres des coins de Berne, Fribour, Solleure et Neufchastel et en ce regard a esté advisé qu'ilz auront telle course, assavoir cinq pour une bache.

Arch. cant. de Fribourg, Absch., vol. 124.

E. DEMOLE, *Histoire monétaire de Genève*, p. 155.

Eidgen. Absch., 1587—1617.

1592. Payerne, 20 décembre.

En la diète tenue en la Ville de Payerne le vingtiesme de decembre mille cinq cents nonante deux par les cinq Etats Berne, Fribourg, Valley, Genève et Neufs Chatel, en laquelle ont este deputes

et delegués pour l'Estat de la ville de Berne Spectable puissant et gracieux S^{gr} David Tschanner; de Fribourg puissant et genereux Nycolaz Reiff et Frants Warro; de Valley prudent et vertueux Petter Riedmatten; de Genève sage et prudent Michiel Roset et de Neufschatel prudent et vertueux Claude Rosselet, pour corriger labus que se comettoit par le surhaussement des monnoyes tant grandes que petites, dor et dargent. A este ladvis des dits S^{grs} delegues pour la seconde foyxs tel que sensuyt.

Premierement lescuz du coing de france a este evalue a 7 fl. 6 gros
Est reduiet en battz vault 30 battz

Le double despagne bastant au poids vault deux escuz de france
revient a 15 fl.

Reduiet en battz vault 60 battz

Les Pistollets dor despagne, Mantua Ferrare, Genes et aulters
battus des coings des Princes Italiens bastants au poids accous-
tume, a telle fin quilz ne soyent detires du pays a caust du bas
pris ou ils estoient ey devant sont este evalues à 7 fl 3 gros.

Qui valent 29 battz.

En cestuy article des pistoles na pas bonnement consenti le
S^{gr} Ambassadeur du Valley, Ains a requis quilz restassent a leur pre-
cedente vailleure pour navoir comission de la grace de son souverain
S^{gr} et Superieur du pays de Valley de passer plus oulter. — Aulxquels
touteffoix il fera rapport de la resolution des aulters estats en espe-
rance quilz se conformeront a leurs resolutions.

Le doublon de Millan vauldera 14 fl 6 gros.

Est reduiet en battz vauldra 58 battz

Les ducattons d'argent de Millan, Venise Florence et de Savoye
et aulters semblables bastans au poids et au tilter vaudront

6 fl. 4 gros 6 den.

Est reduiet en battz vaudront 25 1/2 battz

Les Philippus Thaler bastant vault 6 fl.

Réduit en battz 24 battz

Les Thalers dallemagne appellees Richstaler resteront a forme du
libelle dernièrement imprime et auquel soit relation

Le frane pesant vauldra 30 gros

Qui vauldra 10 battz

Le teston a la croix que lon appelle quart de lesen vauldra
21 gros. 9 den.

Quest justement 7 battz 1 Krützer

Et cest pour aultant que les Quatter vallent justement leseuz dor pistolet.

Le Teston de france bastant au tiltre vault 21 gros

Qui vaudra 7 battz

Le Teston de Navarre qui sera du poids du teston de france vaudra comme dessus 7 battz

Les Testons de Berne, Fribourg, Salleure, Neufschastel et Genève vaudront 6 battz 1 krützer

Les Testons de Laurraine au graud poyd valent aultant comme ung teston de Suisse quest 6 battz 1 krützer

Les Testons de Laurrayne au grand col sont evalues a 16 gros 6 den. Reduict en battz valent 5 battz et demy

Aulters testons de Laurrayne qui se battent nouvellement devront estre esprovees avant questre evalues — Et au regard des piéces de quatter gros, de trois gros et de dix cartz, elles resteront dans leur primitiue valeur, le tout a forme de la pourtraicture porte par le libelle dernièrement imprime.

Les sols de Geneve, de Savoye et de Besansson bastans au tiltre auront leurs cours come de coustumee.

Les parpillioles de Geneve et de Savoye a la grande croix bastantes au tiltre come dessus auront leur coursse accoustume.

Les autres parpillioles non bastantes au tiltre come celles à la petite croix et aulters semblables ne vaudront que 2 cartz.

Les sols de Roy anciens designes et representes au pourtraict de la derniere reformation qui ne sont que de deux coings auront cours pour demi battz.

Mais ceulx qui presentement se battent avec les deux e dung coste et quatre couronnes de laultre coste ne vaudront que
1 krützer et demy

De mesme aussy tous les aulters pourtraicts de la dicte reformation et de quel coing quils soyent valent come dessus.

Et affin de tenir regle a ce que dessus sera faict evaluation des dietes especes sus desiegnées par les maistres fabricateurs de monnoye et les mettables seront pourtraictes et les reprovers aussy, affin de les bannir et dijetter entierement.

Quant aux krützers de Valley bastants au tiltre, ils auront leurs cours tout ainsy que ceulx des cinq Estats Berne, Fribourg, Salleuri, Genève et Neufschastel a le charge et condition que le Sgr^r Souverain dudiet Valley et gouverneurs dudiet Pays et lieu mettront ordre de

retirer a eulx les krützers qui nagueres sont estes battus au diet Pays de Valley foibles et non bastants au tilter. Et desormais les devront faire a battre dung mesme poids, dung mesme fin et tilter que les aulters cinq Etats. Autant qu'il plaise aulx S^{grs} superieures dung chacun desdiets Etats le passer ainsi. Et jusques a ce que ce fait soyt vuide ils nauront leurs cours que cinq pour quatter.

Les Kartz vieulx a leschelle ou il y a fert et aulters du Duc Emanuel bastans au tilter auront leur cours ordinaier, et les aulters ne pouvant baster seront entierement descries et bannis.

Les Kartz de Genève bastants au tilter auront leurs cours ordinaier.

Quant aulx monoyes estrangieres qui pourront ester apportees riere les diets Etats, et qui ne sont ici comprises, ne seront par personne que se soit recues que probablement les S^{grs} dicels Etats nayant faict et faire preuve et evaluation dicelles. A payne dester les transgresseurs puny arbitrairement stelon lexigence du faict. A quoi devront surveiller les officiers soubalternes et ceulx qui auront les premices la notice de cela, en devront advertir les aulters, affin dy pourvoir de remede opportun.

A este ainsi ordōne et arreste que personne de quelle qualite et condition qu'il soit ne doive faire aulcuu change dor ny dargent pour en tirer plus que levaluation de chascune espeece ne poits, a payne destre puny arbitrairement en coups, vie et biens. Ains ceulx qui trafiquent se doivent adresser aulx changeurs pour ce faict expressement desputes en chascune ville et lieu ou il plaira esdiets S^{grs} desdiets cinq Etats ordonne.

Item a este arreste que doresnavant les S^{grs} de la Cite de Geneve conformeront leurs pieces de trois cartz pour les faire sy apres battus, dung mesme alloÿ, poids, fin, nombre et tilter, que ceulx des aulters cinq Etats, et que les maisters monnoyeurs se comuniquent la forme lung a l'auter affin que les diets cinq Etats se conforment a icelle.

— Pareillement a este advise que ceulx billioneront la monnoye riere les diets Etats pour tirer et separer, le fort davec le foyble seront punis arbitrairement, comme ayants com̄is acte de Loye.

— Et pour prevenir a tous abus et cautelles lon ne devra marchander que a florins et recevoir neantmoins les espees dor et dargent stelon levaluation predesignee.

Item aussi que celuy qui recevra les diets monoyes a plus hault pris que levaluation ne porte, sera puny par la confiscation de la somme

retenue, et celuy qui laura delivre condampne a mesme asmande le tout applicable, savoir est aux S^grs supérieurs le tiers, l'aultre tiers a l'hospital de la ville en laquelle la faulte sera este commise, ou sy cest en quelque paroisse ou ny a hospital sera distribue le tiers aux pauvres dudiet lieu, et l'aultre tiers au rapporteur. Et de mesme toutes aulters gens de bien auront puissance de rapporter les transgressions de ladicte ordonnance, et lesquels participeront a l'eschute pour le tier comme dessus.

Item que les subjects desdicts cinq Estats soyent entenus recevoir et employer les especes dor et d'argent selonc cest reformation les ungs des aulters respectivement sans aulcune fraude ny opposition, affin que le commerce et traffig soit par ce moyen plus libre.

Et pour ce mieulx faire a este arreste que les dicts Estats conviendront ensemble comme cy apres sera contenu et deseigne pour faire battre des dictes especes de monnoye chascun riere son obeissance sous uneg tilter poids et valleur egale.

Item a este ordonne que toutes especes d'argent legieres et estrangieres se devront porter aux maisters changeurs qui seront pour ce fait deputes pour les reduire en billon.

Et pour prevenir a toutes fraudes et que le present Edit soit tant mieulx observe, a este dit ordonne et arreste que dorenavant les maisters fabricateurs de monoye devront dan ce cas mettre le millissime en toutes sortes et especes de monoye quils battent.

Les krützers desdicts cinq Estats seront doresnavant fabriques a rayson de sept florins six sols leseuz sol, a savoir a deux deniers huit grains et ung quart, revenant a trois lot, ung quintflin et ung octave, et en poids quarante cinq Quarres, et y aura de remède en fin deux grains ou loctave de lot, et en taille quatter pieces, lesquels remedes appartiendront à la Seigneurie.

Et en tout ce que dessus a este arreste chascune seigneurie tiendra main que le tout soit bien garde et observe estroitement par gardes et surveillants a ce deputes qui auront le serment, et que les maisters de monnoye qui exederont le remede par malice soyent punyx de faulx.

Et pour conclusion a este arreste et resolu que ung chascun desdicts S^grs Ambassadeurs et delegues communiquera a ses supérieurs le present arreste, affin dentendre de ceulx leur finale resolution des dicts articles, soit pour y adjouster ou diminuer stelon leur bon plaisir et volenté, et pour ce faire ont estably journee expresse en la ville de

Berne le vingtiesme de Janvier prochain stelon le stille ancien, ou cest que chascun des diets seigneurs inclusivement rescriront leurs opinion au senat du diet Berne.

1593. Berne, 27 février.

Wurde auf Seckelmeister Meggers Relation hin dem Münzmeister vergünstiget, dass er um jeden guten Walliskreuzer sechs Haller und um einen bössen zwei Haller Aufwechsel geben möge.

Rathsmanuale zu Bern.

1593. Soleure, 16 mars.

Gerathen dass ein ofner ruf getan werde, dass ein Jeder die Walliser Krützer dermassen Innemen vund empfache, dass er dero wüsse widerum abzekhommen.

Rathsprotokoll Solothurn, 1593, Band 97, fol. 193.

1602. Sion, diète du 23—30 juin.

Pour les paiements du sel, l'on recevra le franc à 10 batz, bien que de 6 grains trop leger, le crutzdick pour 8 1/2 batz à 4 grains, le francricher pour 7 batz à 4 grains, le ducaton pour 27 batz, l'écu d'Italie ou d'empire en or pour 30 batz à 2 grains, le doublon de même espèce pour le double, l'écu du soleil pour 32 batz à 2 grains, le doublon d'Espagne pour le double, 4 dicken de la Confédération ou de Lorraine pour 25 batz, 4 dicken de Savoye pour 26 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1600—1605.

1603. Sion, diète du 30 novembre—20 décembre.

Pour l'avenir il a été statué que les dickens à la croix de poids vaudront 8 batz, les dickens de France de poids 8 1/2 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1600—1605.

1604. Sion, 17 décembre.

Les evaluations suivantes ont été arrêtées.

1 sequin	vaut 75 gros
1 écu au soleil	» 66 »
Doublon d'Espagne	» 66 batz
Ecu pistolet	» 62 gros

moyennant qu'ils soient de poids et au titre.

Le sequin à	17 grains d'or
l'écu au soleil	15 » »
l'écu pistolet	14 » »

Archives Ant. de Riedmatten, Sion.

1607. Sion, diète du 17—23 juin.

Les grandes pièces d'argent à l'aigle sont évaluées à 36 gross, les milanaises à 45 gross, les $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ à proportion.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1614.

1607. Sion, diétine du 11—12 août.

Le ducaton est haussé à 55 gros, le franc à 21 gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1614.

1607. Sion, diète du 9—19 novembre.

Vu que, le cours des monnaies est plus élevé que chez nous, on évalue l'Ecu soleil à 67 gross, Doublon d'Espagne pour 2 écus au soleil 134 gross, Ecu d'Espagne pour 1 écu au soleil soit 67 gross, Tschaggin aux 3 frappes précédentes 75 gross, Ducaton pour 55 gross, Franc pour 21 gross, Dick à la croix pour 16 gross, Dick de France pour 15 gross, Ecu de Milan pour 45 gross, les écus à l'aigle sont entièrement décriés.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1614.

1608. Sion, diète du 14—23 décembre.

Les pièces d'or et d'argent étant évaluées d'une manière inégale en Italie au grand détriment des voisins et de notre pays; il est mis à la connaissance l'évaluation suivante:

Ducaton de Milan	vaut 52 gros.
» de Rome	» 48 $\frac{1}{2}$ »
» de Savoie	» 50 »
» de Venise	» 50 »
» de Plaisance et de Parme	» 50 gros 1 cart
» de Genève Mantoue Mont-	
ferrat et Lucques	51 gros
Sequin de Venise avec l'effigie de	
N. D. et étoiles	80 gros

Écu pistolet	vaut 64 gros
Diek de Lorraine	12 »
» de Metz	12 »

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1614.

1609. Sion, diète du 9—22 août. .

Les sequins (Zaggin) sont abaissés à 75 gros et doivent peser 17 grains.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1614.

1610. Sion, diète du 13—24 décembre.

Ecu soleil de 15 grains vaut	70 gros.
Doublon d'Espagne	2 Ecus soleil
Écu pistolet de 14 grains	66 gros
Tschaggin de Venise avec étoiles de 17 grains	80 gros

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1614.

1611. Sion, diétine du 26—28 juillet.

Les monnaies d'or et d'argent ayant été décriées par le duc de Milan au grand préjudice de ceux qui font du commerce avec les italiens; il a été procédé à une nouvelle évaluation des monnaies suivantes :

Doublon d'Espagne vaut 13 livres milanaises 16 creutzers ce qui fait 2 écus bons 21 gros

Chäggin vaut 7 livres milanaises soit 1 ecu bon 18 1/2 gros

Hongroise » 7 » » 11 gros soit 1 écu bon 17 1/2 gros

Dopia de Milan vaut 13 livres milanaises 10 creutzers soit 2 écus bons 18 gros

Dopia de Genes vaut 13 livres milanaises 14 creutzers soit 2 écus bons 20 gros.

Ducaton de Milan vaut 5 livres milanaises 15 creutzers soit 51 gros.

Ducaton romain vaut 5 livres milanaises 7 1/2 creutzer soit 47 1/2 gros.

Ducaton de Savoie vaut 5 livres milanaises 10 1/2 creutzers soit 49 1/2 gros.

Ducaton de Plaisance vaut 5 livres Milanaises 11 creutzers soit 50 gros.

Ducaton de Venise » 5 livres milanaises 10 1/2 creutzers soit 49 1/2 gros.

Ducaton de Florence » 5 livres milanaises 13 creutzers soit 50 gros 3 carts.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1611.

1612. Sion, diète du 15—23 décembre.

Le poids des ducats doit être de 9 quintlin, c'est à dire de 1 once et 1 quintlin; les anciens Dickpfennigs de France qui étaient évalués à 15 gros sont portés à 15 $\frac{1}{2}$ gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1611.

1613. Sion, diète du 15—23 décembre.

Les monnaies d'argent dites crosetz sont évaluées à 4 dickens à la croix, soit 64 gros. Les nouvelles Monnaies de Berne $\frac{1}{2}$ batz et kreutzers et celles de Fribourg, mises principalement en circulation par des Italiens, vu qu'elles sont faibles en titre, et qu'il est malaise de les écouler en Italie, sont décriées et il est défendu de s'en servir dès la Chandeleur prochaine; les schillings de Lucerne sont également prohibés.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1611.

1614. Sion, diète du 19—27 mai.

Evaluation faite par la haute Assemblée

Doublon d'Espagne à	72 gros.
Ducaton et Hongroise et l'Ecu au soleil en espèces	39 batzen

Arch. bourg. de Sion, vol de recès, 1606—1614.

1614. Sion, diète du 10—21 décembre.

Les dickpfennigs de Zug sont évalués à 12 $\frac{1}{2}$ gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1606—1611.

1615. Sion, diète du 13 janvier.

Les croussons, devenant tres rares dans le pays, et etant donné leur bon titre, sont évalués à 45 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1615—1619.

1618. Sion, diète du 5—15 juin.

Evaluation des monnaies suivantes.

Doublon d'Espagne	vaut 17 batz
Ecu au soleil	» 39 »
Double d'Italie	» 74 »

Double de Gênes	vaut 75 batz
Segguin	» 41 »
Hongroise	» 40 »
Ecu d'Argent ou ducaton	» 29 »
Crosates de Gênes	» 33 »
Croisons d'Espagne	» 23 »
Ecu Philippe	» 25 »
Ecu de Milan	» 25 »
Crütz Dickpfennig	» 8 batz 1 krützer
Dickpfennig de la Confédération	6 » 1 »
Dick de France	8 »
Schilling de Lucerne	1 krützer.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1615—1619.

1618. Sion, diète du 11—23 décembre.

Les doubles d'Italie sont évalués à 3 écus bons moins 1 batz. Les schillings de Lucerne sont reçus en haut de la Morge pour 1 krützer.

Arch. bourg. de Sion, vol de recès, 1615—1619.

1622. Sion, diète du 12—24 décembre.

Evaluation des grandes et petites monnaies d'or et d'argent.

Double d'Espagne	vaut 90 batz
Double d'Italie	» 87 »
Double de Gênes	» 90 »
Seguin (Chaggins)	» 46 »
Ungar	» 45 »
Pistole	» 43 ¹ / ₂ »
Florin d'or (Goldgulden) démonétisé	
Ecu au soleil	vaut 45 batz
Crosatz de Gênes avec la croix	» 36 »
Ecu d'agent (Silberkronen)	» 34 »
Diek à la croix	» 9 »
Diek nouveau de la Confédération	» 4 »
Diek ancien » »	» 7 »
Ecu de Milan de 100 soldi	» 26 »

Arch. de l'État, vol. 1 de recès, etc.

1623. Genève, 9 juillet.

Lettre de l'Euesque de Sion. A esté receuë vne lettre dud. Seig^r dont la teneur s'ensuyt

Illustres seigneurs, L'abus des monnoyes qui desja incommode la Suisse et circonvoisins passé deux ans, nous a contraint et induit de faire battre monnoye esperant par ce moyen remedier en nostre diocèse le mieux que faire se pourra, et à ces fins avons commandé au S^r Gringalet vostre citoyen de pour suyvre à l'œuvre et manufacture, lequel vous en présentera des pièces afin qu'il vous plaist de les faire recognoistre pour par apres estre admises en usage suyvant leur tiltre et valeur. Avons d'abondant estimé faire mieux en eslisant vn tiltre approchant et revenant à celuy de vostre illustre Republique — etc. Vostre tres affectionné ami et voisin Hildebrand Euesque de Sion le 5^e juillet 1623. A esté délibéré sur ceste lettre et a esté arresté de faire faire essay des Batz de Valley afin de scavoir s'ils sont au mesme tiltre que les pièces de trois sols de ceste ville.

Genève, Registre du Conseil, 1623, fol. 108.

1623. Genève, 11 juillet.

A esté veu un essay qui a été fait des batz du Vallais par Odet Butini et Isaac Royaume, essayeur de la monnoye, par lequel essay il appert que lesdits batz sont battues au mesme tiltre que les pièces de 3 sols de ceste ville exepté trois sols par Marc¹, sur quoi estant delibéré si on leur donnera cours, a esté arresté qu'avant que de ce faire, on en fasse faire encore un essay par deux orphèvres, assavoir Jean Neel et Madiot en presence des seigneurs Pictet et Mestrezat.

Genève, Registre du Conseil, 1623, fol. 108.

1623. Genève, 12 juillet.

Batz du Vallais. Arresté de leur bailler cours et mise dans ceste cité pour trois sols, durant le bon plaisir de la seigneurie, veu que par l'essay qui en a esté fait, il appert qu'elles sont battues au mesme tiltre que nos pièces de trois sols.

Genève, Registre du Conseil, 1623, fol. 110.

¹ Les trois-sols de Genève battus l'année d'avant, en 1622, sont à 4 deniers 10 grains de loi, à 102 pièces au marc; remède en loi $\frac{1}{2}$ grain et en poids 1 pièce.

1623. Genève, 18 juillet.

Lettre à l'éuesque de Sion. Luy a esté escrit, qu'ayant receu par les mains de Joseph Gringalet, nostre citoyen, ses lettres du 5^e de ce mois concernant quelques pièces de monnoye lesquelles il desire avoir mise et cours dans ceste ville, nous avons donné charge d'en faire l'essay et trouvant qu'elles sont battues au mesme tiltre que les nostres, avons ordonné qu'elles y seront reçues et employées pour trois sols la pièce, mais que, s'il arrivait par ci-après que nous establissions un nouveau règlement sur toutes les espèces, les reduisant à leur juste valeur, comme paraventure nous y serons contraints pour le bien de cest Estat, qu'en ce cas nous serons obligés de reigler la monnoye estrangère à nostre proportion, etc.

Genève, Registre du Conseil, 1623, fol. 115.

1623. Soleure, 21 juillet.

An Bischow zue Wallis Hildebrand, Bischof zu Sitten, dass min gf. Hr. Jr. f. g. schryben sambt etlichen gantzen vnd halben batzen, empfangen, vnd befindent, dass sy miner gf. H. korn vnnnd schrott glich seyend, zuv Baden aber sye proponiert worden, dass man die kleinen müntzen ein halb Jar lang gemüntzen stiltehn solle, damit also das landt nit so mechtig mit kleinen müntzen gefült, vnd die groben Sorten allerdings in die tigel geworffen werden, was das Mechr geben wirt, bringt die Zyt, wolliches sy Ir fl. zuzuschryben wollen, vnnnd vergewusseren, dass wyl dieselben wollend nemen lassen.

Rathsprotokoll Solothurn, Band 127, fol. 463.

1623. Genève, 29 septembre.

Demi taller de Valey. Ont esté veus des demi-tallers battus à Sion par Joseph Gringalet et son compaignon, lesquels ont supplié Messieurs de leur donner cours et mise dans ceste ville puisqu'ils sont battus au mesme tiltre que les nostres ¹. Arresté qu'on leur ottroye leur requeste au cas que par l'essay qui en sera fait ici, ils se trouvent battus au mesme tiltre que ceux de ceste ville.

Genève, Registre du Conseil, 1623, fol. 164.

¹ En 1622 le thaler de Genève était à 10 deniers, 10 grains de fin et du poids de 22 deniers 12 grains.

1626. Sion, diète du 25—26 septembre.

45 doubles d'Espagne valent 180 écus bons anciens.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1622—1626.

1626. Sion, 18—31 octobre.

Les nouveaux dièks de la Confédération sont évalués à 5 batz et les nouveaux batz de Neuchatel restent évalués à $\frac{1}{2}$ batz.

Arch. de l'Etat, vol. I des anc. recès.

1626. Sion, diète du 13—23 décembre.

Le demi batz de la Confédération vaut 5 cartts.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1622—1626.

1627. Genève, 2 avril.

Sur ce qui a esté representé par Monsieur le Général de la monnoye qu'il se glisse dans la ville de la monnoye de Valey, laquelle est fort basse et battue à raison de trente deux florins la pistole et qui n'est point au tiltre de celle qui se battoit au paravant a esté arresté que les dixeniers soyent appelez en la chambre et qu'ils soyent commandez de signifier par leurs dixaines que nul n'ait à prendre les batz et crucer de Valey, nouvellement battus, et en outre, qu'on escrive à l'Evêque de Valey qu'on ne peut plus donner cours à ses batz et crucer, puis qu'ils sont de moindre tiltre que les autres, ce qui a esté fait.

Genève, Registre du Conseil, 1627, fol. 45.

1627. Genève, 10 août.

Batz de Valey. Estant rapporté par M^r Dansse Général de Monnoie, qu'on a fabriqué au Valey ceste année des batz et demi batz qui ne valent pas la moitié de ce pourquoi on les employe, arresté que défenses soyent faites par les dixeniers de les recevoir ni employer. come que ce soit à peine de confiscation et amende arbitraire.

Genève, Registre du Conseil, 1627, fol. 126.

1627. Sion, 8 décembre.

L'écu d'argent est évalué à 75 gros pour les payements du sel.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1627—1631.

1630. Sion, diète du 8—24 décembre.

1 écu pistolet (Pistolet Kronen) vaut 2 écus bons moins 4 gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1627—1631.

1631. Genève, 3 juin.

Monnoye de Bourgongne et de Valey. Sur ce qui a esté proposé que la ville se remplit de la monnoye de Bourgongne et de Valey et que maintenant elle ne vaut pas le prix auquel elle a cours présentement. Mess. du Petit conseil sont d'aduis de mettre les pièces qui passoyent pour trois sols à dix quarts et celles de six quarts à cinq et les autres à proportion.

Les batz du Vallais sont taxés 10 quarts et les $\frac{1}{2}$ batz 5 quarts.

Genève, Registre du Conseil, 1631, fol. 125.

Eug. DEMOLE, *Histoire monétaire de Genève*.

1633. Sion, diète du 4—19 décembre.

La pistole d'Espagne de poids est évaluée à 4 écus bons et 2 batz; celle d'Italie 4 écus bons; les sequins de Venise 2 écus bons 8 gros; les hongroises et ducats 2 écus bons 6 gros; Il est défendu, sous confiscation de l'argent et 25 livres d'amende, d'échanger les grosses espèces d'or et d'argent à un taux plus élevé que celui fixé dans les Recès. Les batz et creutzers de Genève de petite valeur, étant introduits en grande quantité dans le pays pour être échangés contre des pièces d'or et d'argent, il est défendu à quiconque d'en apporter dans le pays ou d'en recevoir, sous peine de confiscation de la dite monnaie.

Arch. de l'État, vol. I de recès.

1636. Sion, 24 mai—4 juin.

La pistole d'Espagne vaut 3 ducats.

Arch. de l'État, vol. I de recès.

1638. Sion, 23 mai—7 juin.

Les doublons (dobel) ou pistoles d'Espagne étant en tous lieux évalués à 3 Ecus d'argent ou ducats, en consequence on les evalue de même. Les pistoles genoises et de Venise valent 4 écus bons 10 batz, celles de Milan, de Mantoue, de Florence et autres d'Italie 4 écus bons 8 batz.

Arch. de l'État, vol. I de recès.

1652. Sion, diète du 10—18 juin.

Beaucoup de croisons se trouvant être faux, il sont tous decriés.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1647—1659.

1659. Sion, diète du 10—23 décembre.

De nouvelles pièces d'argent étant apportées du Milanais et données dans le pays pour 25 batz, bien qu'elles ne valent que 4 livres imperiales et qu'il en résulte une perte d'un $\frac{1}{2}$ l'écu bon par pistole, en conséquence il est ordonné que ces pièces seront reçues et échangées à raison de 22 batzen et les sequins de poids et les ducats à 10 dickes.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1647—1659.

1671. Sion, diète du 9—16 décembre.

Les écus Philippins (Phillipthal) sont reçus en quelques lieux à 33 batzen; ailleurs à 31 batzen, il est statué que dorénavant ils seront reçus dans tous notre pays pour 32 batzen.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1660—1677.

1677. Sion, diète du 9—17 décembre.

Les pièces dites quart de Modène de mauvais argent qui étaient reçues pour 15 gros ne le seront plus que pour 14 gros.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1660—1677.

1685. Sion, diète du 9—19 mai.

Le florin de Savoie est réduit à 5 $\frac{1}{2}$ batzen.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1678—1689.

1686. Sion, diète du 11—21 décembre.

Le G^d Bailli présente que la pistole est évaluée en France à 5 gros de plus que dans le pays. Il est décidé de s'en tenir aux anciennes évaluations, mais en défendant à tout étranger d'échanger des pièces d'or en notre pays sous amende de 10 livres.

1300 pistoles font 5860 Ecus bons.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1678—1689.

1689. Sion, diète du 1—2 mars.

Les pièces de 14 gros de Modène de mauvais titre qui circulent dans

le pays sont évaluées à 12 gros; les fausses sont interdites et le public est rendu attentif à ne les pas accepter.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1678—1689.

1689. Sion, diète du 7—19 décembre.

Les ducats de Milan ne seront reçus qu'à 36 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1678—1689.

1690. Sion, diète du 3—14 mai.

Les crosates ou gonnines sont évaluées à 45 batz et les écus Philippe à 33 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1690—1699.

1692. Sion, diète du 7—17 mai.

Les écus Philippe sont élevés à 33 $\frac{1}{2}$ batzen.

Coll. J. Kalbermatten, à Sion.

1708. Baden, 15 janvier.

Bern zeigt an, Wallis habe die Absicht für eine grosse Summe Münzen zu schlagen, namentlich halbe Bazen und andere Stücke höchstens zu 5 Batzen, wovon namentlich die ersteren sehr schlecht seien.

Eidgen. Absch., 1681—1712.

1708. Baden, 1^{er} juillet.

In Betreff des Münzwesens wird vorzüglich der burgundische Franken und der Walliser halben und ganzen Bazen sowie andere kleinere eidgenössische Münzen als unwährschaft erwähnt.

Eidgen. Absch., 1681—1712.

1710. Baden, 6 juillet.

.....Bern bringt vor, es habe sich bei Wallis wegen der gar schlechten Fünfbazenstücke beschwert.

Eidgen. Absch., 1681—1712.

1711. Sion, diète du 9—22 décembre.

Les doublons sont évalués à 115 batzen, l'écu de France à 31 batz

les ducats de Milan, Genoises Bajoires et Philippes à l'ancien taux, les autres ducats à 36 1/2 batzen.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1700—1719.

1713. Baden, 9—23 juillet.

Bern berichtet, dass es die neuprügten Walliser Fünfbätzer, die neuen Freiburger halbbatzen, schillinge und kreuzer abgeschafft und abgerufen habe, weil sie unprobehaltig seien, vindiciert jedem Orte wie das Recht zu münzen, so auch das Recht, schlechte Sorten abzuschaffen, und wünscht Vereinbarung in Valutierung der Münzen.

Eidgen. Absch., 1712—1713.

1714. Sion, diète du 5—15 décembre.

Les nouveaux doublons de France iront pour 5 écus bons 12 1/2 batz, les nouveaux écus pour 35 batz, les écus Philippins pour 33 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1700—1719.

1715. Sion, diète du 20—21 mars.

La monnaie de Fribourg, nouvellement frappée est totalement décriée à Berne, ainsi que dans notre pays.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1700—1719.

1715. Sion, diète du 4—14 décembre.

Les monnaies de Fribourg et Neuchâtel sont reconnues mauvaises et décriées.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1700—1719.

1717. Monthey.

Et ulterius pretio et pretii nomine viginti quatuor Duplarum hispanicarum aut earum valoris valente qualibet dupla centum et duodecim et dimidia baceis.

Arch. de l'abbaye de Saint-Maurice.

1717. Genève, 30 novembre.

Décri des pièces de vingt et un sol du Vallais.

Genève, Registre du Conseil, 1717, fol. 421.

1718. Sion, diète du 11—29 mai.

Les nouvelles pièces de 5 batzen de Porrentruy ont été dépreciées à 9 gross.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1700—1719.

1719. Berne, 29 mars.

Wegen ihrer Geringhaltigkeit wurden gewürdigt ganze und halbe Wallis Batzen : 38 Batzen für 30.

LOHNER, *Die Münzen der Republik Bern.*

1722. Berne, 18 septembre.

Wurden die geringhaltigen Schweizermünzen in Bern noch mehr herunter gewerthet, als die Walliser Batzen auf 3 Kreuzer, die halben Batzen von Wallis auf 1 $\frac{1}{2}$ Kreuzer, die Kreuzer von Wallis 3 einen halben batzen.

LOHNER, *Die Münzen der Republik Bern.*

Luzerner Archiv.

1724. Sion, diète du 10—20 mai.

Une missive de Berne, adressée à notre Etat tant au nom de cette ville qu'en celui des Etats de Lucerne et de Soleure, fait savoir que ces trois villes ont dans leurs Etats non seulement déprecié les monnaies de nos alliés, la ville de Fribourg et l'évêché de Bâle ; mais encore décrié les nôtres et abaissé la valeur du batz à 3 kreuzers, du $\frac{1}{2}$ batz à 1 schilling et de 3 kreutzers à $\frac{1}{2}$ batz. Nos hauts seigneurs rappellent que de semblables dépréciations ont déjà été souvent tentées, mais sans effet, par suite des contre-mesures qui ont été prises. Ils ordonnent que l'on traitera sur le même pied les monnaies des Cantons qui font ces dépréciations à notre égard, et qu'en conséquence les monnaies de Berne, Lucerne et Soleure ne seront reçues à un taux plus élevé que celui auquel ils prennent les nôtres, et que cette disposition aura même lieu pour nos propres monnaies venant de chez eux. Quant aux schillings qu'on verse en abondance dans notre pays, ils ne doivent en attendant pas être reçus pour plus de 1 kreutzer, et l'on doit aviser à s'en défaire entierement.

Arch. de l'État, vol. 11 de recès.

1724. Sion, diète du 6—16 décembre.

Les doublons	sont évalués à	120	batzen
les ducaton	»	40	»
les croisatz	»	48	»
les écus couronnes	»	37 1/2	»
les Philippes	»	35	»
les Thalers	»	31	»

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1725. Sion, diète du 9—18 mai.

Le ducaton	vaut	38 1/2	batzen
le croisat	»	47	»
l'écu couronne	»	36	»

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1726. Sion, diète du 5—18 décembre.

Evaluation de pièces d'or.

Anciens doublons	à	120	batzen
les dites Mirlitons	»	117 1/2	»
Les Louis d'or au double L	»	7 écus	bons
les doublons au soleil	»	6	» » moins 6 gros
les nouveaux doublons de France			
de la dernière frappe	»	6 écus	bons

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1728. Baden, 5 juillet—4 août.

In Beziehung auf das Münzwesen und zwar, wegen des unprobehaltigen Reichs- und anderer Münzen, es soll das wegen der unprobehaltigen Reichs- und anderer Münzen errichtet Mandat neuerdings indem gemeinen Herrschaften publiciert und streng erequiert werden; demselben sind beizufügen die Pruntruter-Walliser- und Haldensteiner Münzen.

Eidgen. Absch., 1712—1743.

1728. Sion, diète du 9—18 décembre.

Les pièces de Strasbourg de 14 batz sont dépréciées à la valeur de 13 1/2 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1730. 24 mai.

Conférence von Uri Schwytz und Unterwalden.

Nidwalden berichtet, dass Anton Odermatt zu Luzern um 3 Gulden 10 Kreuzer gestraft worden sei, bloß weil er auf Ansuchen eines Burgers von Luzern 7 Walliser-Halbbatzen gezeigt habe.

Eidgen. Absch., 1712—1743.

Revue suisse de numismatique, 1893, p. 123—124.

1737. Lucerne, 3 avril.

Luzern setzt die Walliser halb-Batzen auf 1 schilling hinunter.

Luzerner Archiv.

1737. Sion, diète du 8—18 mai.

Les ducats à la Madone et ceux de Florence avec les lys sont estimés à 70 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1737. Sion, diète du 9—20 décembre.

Les ducats de Venise à l'effigie de N. D. sont évalués à 71 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1741. Sion, diète du 6—16 décembre.

Les séquins sont évalués à 72 $\frac{1}{2}$ batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1742. Sion, diète du 30 mai—8 juin.

Les $\frac{1}{2}$ batz de Fribourg frappés en 1741 sont décriés comme étant de trop mince valeur.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1720—1743.

1742. Lucerne, 10 novembre.

Luzern verbietet die halbbatzen von Wallis.

Luzerner Archiv.

1744. Sion, diète du 9—18 décembre.

Évaluation des pièces d'or. L'ancien Louis d'or et le doublon d'Espagne à 5 écus bons (Kronen); Le louis double à 7 écus bons 5 batz;

le mirliton et le double de Savoie à 4 thalers; le double au soleil à 6 écus bons 5 batz; le sequin à 72 $\frac{1}{2}$ batz, le ducat à 70 batz; la genoise et le double du pape à 122 $\frac{1}{2}$ batz; la portugaise à écus bons en monnaie, mais à 7 Thalers pour le paiement du sel.

Evaluation des pièces d'argent. Le ducaton et le thaler de 3 écus bons à 40 batz, le thaler à la plume à 40 batz, mais pour le paiement du sel à 30 batz. L'ancien Philippe à 37 $\frac{1}{2}$ batz; l'ancien thaler à 32 batz, l'écu Bidet de France à 28 batz et le nouveau Philippe d'Espagne à 34 batz, pour le paiement du sel.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1746. Sion, diète du 7—17 décembre.

Evaluation du doublon portugais à 7 thalers, du séguin à 71 batz, du double du pape à 120 batz et de la pièce de 7 batz d'Espagne à 6 batz 3 kreutzers.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1747. Sion, diète du 10—19 mai.

Les doublons du Piémont sont évalués à 18 livres piémontaises soit 135 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1747. Sion, diète du 6—16 décembre.

Les anciennes espèces d'or et d'argent, sauf seulement les sequins du pape restent à l'ancien taux; savoir les anciens doubles de France et d'Espagne à 5 écus bons (Kronen); les Louis doubles à 7 écus bons et 5 batz; les navarins soit dits doubles à l'écu à 6 écus bons et 5 batz; Les doubles au soleil à 6 écus bons et les portugaises à 10 écus bons 20 batz pour bonne monnaie dans les paiements du sel d'Italie; mais autrement les premiers à 6 écus bons et 5 batz; les derniers à 11 écus bons; les autres portugaises à proportion; les mirlitons et anciens doublons de Savoie à 120 batz; les nouveaux de Piémont à 135 batz; les ducats à 70 batz; les seguins de Venise Florence Gênes et nouveaux du Piémont à 72 $\frac{1}{2}$ batz; les doublons du pape à 120 batz; les ducatons et écus à 3 couronnes à 40 batz; le thaler à la plume à 39 batz pour le sel d'Italie, dans les autres transactions à 40 batz; les nouveaux Philippe pour bonne monnaie dans le paiement du sel à 34 batz et dans les autres transactions à 35 batz; les anciens écus de

France de Bourgogne de Hollande et autres à 32 $\frac{1}{2}$ batz; les bidets à 30 batz; les seguins du pape sont réduits à 30 batz; Les écus de Gênes sont évalués à 28 batz, les demis à 14 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1747. Lucerne, 10 novembre.

Luzern verbietet die halbbatzen von Wallis.

Luzerner Archiv.

1749. Sion, diète du 7—16 mai.

Les Philippes Milanais sont deprecies à 36 batz à cette même occasion l'on a abaissé les anciennes geneoises de 28 batz à 25 batz et les demi à 12 $\frac{1}{2}$ batz.

Des placards imprimés seront envoyés à chaque Dixain et dans le bas vallais, comportant l'estimation des pièces d'or et d'argent ayant cours dans le pays.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1749. Sion, diète du 10—19 décembre.

On evalue les livournaises; celles à la Tour à 33 batz, celle avec la rose à 32 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1751. Lucerne, 8 février.

Luzern setzt den Kurs der Walliser halbbatzen auf 1 schilling fest.

Luzerner Archiv.

1751. Lucerne, 5 mai.

Luzern verbietet die Halbbatzen von Wallis ebenso Solothurn.

Luzerner Archiv.

1752. Lucerne, 29 avril.

Basel verruft die ganzen und halben Walliser Batzen.

Luzerner Archiv.

1755. Sion, diète du 7—16 mai.

Les nouvelles espèces d'or et d'argent du Piémont auront cours en Vallais, au taux promulgué par le roi, savoir : les doublons à 180 batz,

les $\frac{1}{2}$ à 90 batz, les $\frac{1}{4}$ à 45 batz; les écus (Taller) à 45 batz, les $\frac{1}{2}$ à 22 $\frac{1}{2}$ batz, les $\frac{1}{4}$ à 11 batz et 1 kreutzer, les $\frac{1}{8}$ à 5 $\frac{1}{8}$ batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1755. Berne, 4 juin.

Sind gänzlich verboten die Fünfbätzner von Wallis weil solche von sehr ungleichem Schrot sind; ebenso die ganzen und halb Batzen von Wallis.

LOHNER, *Die Münzen der Republik Bern.* — Luzerner Archiv.

1755. Lucerne, 15 novembre.

Luzern verbietet die $\frac{1}{2}$ Batzen von Wallis.

Luzerner Archiv.

1755. Sion, diète du 10—19 décembre.

Les pièces de 10 batz de Neuchâtel sont dépréciées à 9 batz et celles de 5 batz à 4 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1756. Langenthal, 15 mars.

Münz-Conferenz von Bern und Luzern.

Bern wünscht die ganzen Walliser Batzen zu verrufen.

Eidgen. Absch., 1747—1777.

1756. Sion, diète du 5—14 mai.

Les pièces d'or et d'argent ayant presque totalement disparues du pays et afin de parer à cet état de chose a été ordonné ce qui suit : Il est défendu aux étrangers et nationaux sous amende de 100 ducats d'introduire dans le pays des monnaies inférieures en valeur a un $\frac{1}{4}$ de Thaler; toutefois il est permis aux nationaux de recevoir et d'émettre entre eux durant 3 mois des pièces étrangères de 5 batz qui ne vaudront que 9 gros et celles de 7 batz pour 6 $\frac{1}{2}$ batz. A partir du mois de septembre ces pièces sont prohibées.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1757.

Memorial des Gebhard Joseph Dub von Luzern. (Er war 1725—26 Münzmeister von Unterwalden ob dem Wald, 1738 Münzmeister von

Appenzell, bischöflich Basel'schen Hofkammer Registrator, über das Münzwesen der Schweiz.)

In Wallis haben diese Geldwirren auch angefangen sich einzunistern und alle guten Geld-Sorten zusammen zuraffen, und als wegen deren Abgang solche im Preis gestiegen, brachten sie deren aus der Schweiz hinein gegen Walliser Batzen und halb Batzen. Dernach, um die 1720ger Jahr verspöhrte man einen Mangel an Handmüntzen Ihrer fürstlichen Gnaden Josephus Franciscus fiengen an müntzen, allein als eben zu dieser Zeit das in der Schweiz verruffene Walliser Geld auch zurückkam, die gutten Sorten verschwanden und mit Handmüntzen alles überfüllt war, fieng der Landrath an ein Einsehen zu thun, und der Münz halt zu machen, wobey er auch unter den folgenden zwei fürstlichen Regierungen geblieben.

Zwischen Wallis und der innern Schweiz ist kein Commerceam, und also kommen durch und wegen solchen keine Walliser Gelder hinaus, auch regulariter keiner Schweizer Gelder hinein. Es seien lediglich die. Kipper welche die Walliser gantz und halbe Batzen theils über die Gemmi in das obere Bern Bielle, theils über die Furca und Grimsel in die innere Schweiz gebracht, bald solche wiederum zurückscheffen, ja nach denn ihre Convenienz oder Verenderung der Umstände war, und als solche Land verderbliche Kipper hat man sie auch im Wallis erfahren, angesehen und verabschaut.

Luzerner Archiv.

1757. Baden.

Die Walliser Batzen und Halbbatzen werden ganz verboten.

Eidgen. Absch., 1778—1798.

1757: Zurich, 7 mai.

Aus einem Münzmandat von Zürich Walliser Batzen $\frac{1}{2}$ Batzen und Kreuzer können noch angenommen und ausgegeben werden, und haben kein Curs mehr.

Luzerner Archiv.

1758. Sion, diète du 5—12 mai.

Les bons ducats de Hongrie et de Hollande sont évalués à 71 batz, les anciens Philippe de Milan à 31 batz.

Arch. bourg. de Sion, vol. de recès, 1744—1761.

1759. Lucerne, 6 avril.

Lucern setzt die Walliser $\frac{1}{2}$ Batzen auf 1 Schilling.

Luzerner Archiv.

1760. Sion, diète du 10—19 décembre.

Les pièces de $\frac{1}{2}$ batz dernièrement frappés sont prohibées.

Arch. de l'État, vol. II de recès.

1762. Lucerne, 14 juillet.

Lucern setzt die Walliser $\frac{1}{2}$ Batzen auf 1 Schilling, die Kreuzer auf 3 Angster.

Luzerner Archiv.

1763. Lucerne, 28 juillet.

Zürich verbietet die Walliser Münzen (Batzen, $\frac{1}{2}$ Batzen und Kreuzer).

Luzerner Archiv.

1764. Lucerne, 17 mars.

Zürich verbietet Walliser Münzen dieweilen selbe mit vielem Bëyschlügen unter mischet.

Luzerner Archiv.

1766. Lucerne, 22 août.

Lucern verbiethet Batzen $\frac{1}{2}$ Batzen und Kreuzer von Wallis.

Luzerner Archiv.

1768. Sion, diète du 25 mai—4 juin.

Les seguin de Venise Florence et Gènes seront reçus contre bon argent à 72 $\frac{1}{2}$ batz, contre monnaie de billon à 3 écus bons.

Arch. de l'État, vol. II de recès.

1776. Sion, diète du 9—20 décembre.

Sont évalués, les louis d'or et les écus dits Schilte doublouen à 165 batz les Federtaller à 41 batz, les pièces de 3 livres piemontaises à 24 batz.

Arch. de l'État, vol. II de recès.

1777. 9 avril.

Monnaies et espèces d'argent absolument défendues et prohibées.
..... les pièces de 5 batz les batz et les demi batz du
Valais.

Mandat souverain concernant les monnaies étrangères, Berne 1777.

1794. Baden.

Da die gedacht Neuenburger Scheidemünze hin und wieder sich hat
einschleichen wollen, wird dem Landvogteiamt anbefohlen, diese wie
die Freiburger und Walliser Scheidemünze nachdrücklich zu verbieten.

Eidgen. Absch., 1778—1798.

V.

Tableau des émissions monétaires en poids, titre, fin, etc.

	Diamètre.	Poids par pièce.	Fin.	Contenance en argent.
	mm.	gr.		gr.
Walther Supersaxo ¹.				
Denier ²	0,016	0,390	133	0,051
Quart de gros	0,017	0,500	275	0,137,5
Plappart	0,022	1,950		
Jodocus de Silinen.				
Teston ou dicken	0,030	9,800		

¹ Essais faits sur des monnaies de Berne :

	Poids.	Fin.	Contenance.
Fünfer s. d. trois au plappart de 15 hellers.....	0,800	330	0,264
» 1490—1528.....	0,750	300	0,225
Plappart s. d. 15 hellers	1,900	500	0,950
» » 24 hellers.....	3,100	500	1,550
Demi-batz 1538	1,800	380	0,684
Un-batz 1529	2,800	500	1,400

² Au titre français : 1 d. 14 gr. $\frac{1}{4}$.

	Diamètre.	Poids par pièce.	Fin.	Contenance en argent.
	mm.	gr.		gr.
Nicolas Schinner, vicaire.				
Demi-teston ou demi-dicken . . .	0,029	4,810		
Teston ou dicken	0,029	9,800	935	9,163
Nicolas Schinner, évêque.				
Quart	0,020	0,950	282	0,267,9
Teston ou dicken	0,030	9,800	875	8,575
Thaler	0,042	29,300	925	27,102,5
Mathieu Schinner.				
Quart	0,019	0,870	265	0,228,5
Deux-gros	0,025	2,450	806	1,974,7
Trois-gros	0,026	2,950	952	2,675
Six-gros	0,029	5,750	952	5,474
Teston ou dicken	0,031	9,760	952	9,291,5
Thaler petit module	0,043	29,800	975	29,055
Thaler grand module	0,044	34,400	885	30,444
Thaler fantaisie	0,045	39,400	950	37,430
Philippe II de Platea.				
Quart	0,020	0,917	160	0,146,7
Gros	0,024	2,050	400	0,820
Plappart ou demi-batz	0,025	1,970	392	0,772,2
Thaler	0,045	32,400	920	29,808
Adrien I^{er} de Riedmatten.				
Denier	0,016	0,617		
Quart ou kreuzer	0,018	0,780	400	0,312
Batz sans millésime	0,025	1,980	575	1,138,5
Batz avec millésime	0,025	1,985	600	1,191
Gros				
Demi-dicken	0,028	4,800	906	4,348,8
Teston ou dicken	0,030	9,550	935	8,929,2
Jean Jordan.				
Denier	0,015	0,529		
Quart ou kreuzer	0,018	0,755		
Batz	0,024	2,150	525	1,128,7

	Diamètre.	Poids par pièce.	Fin.	Contenance en argent.
	mm.	gr.		gr.
Demi-teston ou demi-dicken . . .	0,028	4,770	930	4,436
Teston ou dicken	0,031	9,430	940	8,864
Pièce d'or				
Hildebrand I^{er} de Riedmatten.				
Denier	0,015	0,412		
Quart, type savoyard	0,015	1,000	50	0,050
Quart, type vallaisan	0,018	0,700	111	0,077
Kreuzer sans millésime	0,019	1,180	270	0,318,6
Kreuzer avec millésime	0,019	1,500	192	0,288
Gros sans millésime	0,021	2,000	319	0,638
Gros avec millésime	0,021	1,770	299	0,529,2
Batz	0,027	2,830	412	1,165,9
Demi-dicken	0,028	4,200	300	1,260
Teston ou dicken	0,030	9,319		
Thaler				
Pièce d'or	0,023	3,300	900	2,970
Hildebrand II Jost.				
Quart	0,018	0,950	70	0,066,5
Kreuzer	0,020	1,550	67	0,103,8
Gros	0,021	2,000	220	0,440
Batz	0,025	2,700	276	0,745
Teston ou dicken	0,030	7,370		
Demi-thaler	0,036	14,700	885	13,009,5
Adrien III de Riedmatten.				
Kreuzer	0,018	0,920		
Gros	0,021	2,100	100	0,092
Batz	0,025	2,905	136	0,285,6
Pièce d'or	0,017	1,100	248	0,720,4
Adrien V de Riedmatten.				
Quart	0,013	0,500	95	0,047,5
Kreuzer	0,017	0,945	90	0,085
Gros	0,021	1,700	118	0,200,6
Batz	0,024	2,830	218	0,626,9

	Diamètre.	Poids par pièce.	Fin.	Contenance en argent.
	mm.	gr.		gr.
Cinq-gros ou piécette.....				
Pièce d'or	0,017	1,000	982	0,982
François-Joseph Supersaxo.				
Kreuzer	0,017	1,030	90	0,092,7
Gros.....	0,021	1,770	154	0,272,5
Batz.....	0,025	2,560	207	0,529,9
Cinq-gros ou piécette.....				
Vingt-kreuzers	0,027	4,800	773	3,710,4
Trente-kreuzers	0,028	6,200		
François-Frédéric Am Buel.				
Kreuzer	0,017	0,970	90	0,087,3
Gros.....	0,021	1,835	130	0,238,5
Batz.....	0,023	2,420	205	0,496
Six-kreuzers.....	0,025	5,500	131	0,720,5
Douze-kreuzers	0,027	7,200	209	1,504,8
Vingt-kreuzers.....	0,027	4,632	759	3,515,6
République du Vallais.				
Kreuzer	0,018	1,400	72	0,100,8
Gros.....	0,021	2,000	127	0,254
Batz.....				
Teston ou dieken.....	0,030	9,200		

Liste chronologique des évêques de Sion, de 1206 à 1807.

NB. — Les noms marqués d'une * sont ceux des évêques dont on possède des monnaies.

NOM DU TITULAIRE	ÉLU LE	MORT LE
Henri I ^{er} de Rarogne.....	1206	1236
Rodolphe I ^{er} de Valpelline	1237	1243
Pierre I ^{er} d'Oron	1243	1271
Boniface de Challant	1271	1308

NOM DU TITULAIRE	ÉLU LE	MORT LE
Aymon III de Chatillon.....	1308	1323
Aymon IV de la Tour-Chatillon.....	1323	1338
Philippe I ^{er} de Gaston.....	1338	1342
Guiehard Tavel de Granges.....	1342	1375
Edouard de Savoie-Achaïe.....	1375	1386
Guillaume III de la Baulme.....	1386	1388
Humbert de Billens.....	1388	1392
Henri II de Blanches de Vellate.....	1392	1393
Guillaume IV de Rarogne.....	1393	1402
Guillaume V de Rarogne.....	1402	1417
André de Gualdo.....	1418	1437
Guillaume VI de Rarogne.....	1437	1451
Guillaume VII d'Estaings.....	1451	1454
Henri III d'Asperling de Rarogne.....	1454	1457
Walther II Supersaxo*.....	1457	1482
Jodocus de Silinen*.....	1482	1496
Nicolas Schinner*.....	1496	1499
Mathieu Schinner*.....	1499	1522
Philippe II de Platea*.....	1522	1529
Adrien I ^{er} de Riedmatten*.....	1529	1548
Jean Jordan*.....	1548	1565
Hildebrand I ^{er} de Riedmatten*.....	1565	1604
Adrien II de Riedmatten.....	1604	1613
Hildebrand II Jost*.....	1613	1638
Barthélemy Supersaxo.....	1638	1640
Adrien III de Riedmatten*.....	1640	1646
Adrien IV de Riedmatten.....	1646	1672
Adrien V de Riedmatten*.....	1672	1701
François-Joseph Supersaxo*.....	1701	1734
Jean-Joseph Blatter.....	1734	1752
Jean-Hildebrand Rothen.....	1752	1760
François-Joseph-Frédéric Am Buel*.....	1760	1780
François-Melchior-Joseph Zen Ruffinen.....	1780	1790
Joseph-Antoine Blatter.....	1790	1807

(A suivre.)

M. DE PALÉZIEUX-DU PAN.

INVENTAIRE DESCRIPTIF DES VARIANTES
DES
MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE
1535—1848

(SUITE ¹)

IX. SIX-QUARTS OU DIX-HUIT DENIERS

259. *Six-quarts de 1593, marque* ☉ ·

GENEVA · CIVITAS · 1593

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · ☉ ·

Musée de Genève, Strœhlin (trois variantes à
l'aigle de l'armoire).

260. *Piéfort en argent du six-quarts de 1593, marque* ☉ ·

Var. A. GENEVA · CIVITAS · 1593

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · ☉ ·

Poids : 4,53.

Musée de Genève.

¹ Notre collègue M. Édouard Audeoud, conservateur-adjoint du Cabinet numismatique de la Ville de Genève, a bien voulu revoir dès maintenant, une seconde fois, notre manuscrit définitif avec les pièces du Musée. Ce dépôt s'est accru de dons importants et de plusieurs acquisitions depuis deux ans et nous n'avons pas pu en prendre note au fur et à mesure. Nous avons conservé l'indication d'autres collections, lorsque les descriptions ont été établies sur d'autres exemplaires que ceux du Musée de Genève ou que ces médailliers renferment des séries de variantes. P.-Ch. S.

Var. B. GENEVA · CIVITAS · 1593
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · ☉ ·
Poids : 4,74.
Strœhlin.

261. *Six-quarts de 1594, marque ☉ ·*

GENEVA · CIVITAS · 1594
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · ☉ ·
Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes
dans l'aigle).

262. *Six-quarts de 1633, marque M ·*

GENEVA · CIVITAS · 1633 · ✱ ·
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
Musée de Genève, Strœhlin (quatre variantes
de coin).

263. *Six-quarts de 1634, marque M ·*

Var. A. GENEVA · CIVITAS · 1634 · ✱ ·
Il y a un point au dessus de la clé.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
Un point au centre de la croix.
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA · CIVITAS · 1634 · ✱ ·
Il y a un point au dessus de la clé.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
Pas de point au centre de la croix.
Bénassy.

Var. C. GENEVA · CIVITAS · 1634 ✱ ·
Pas de point sur la clé.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
(Reymond.)

Var. D. GENEVA · CIVITAS · 1034 * ·
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
Musée de Genève.

264. *Six-quarts de 1678, marque I * E * ou I · E *
ou I · E * ou I · E ·*

Var. A. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *
Les armoiries sont entourées d'un cercle. Pas
de point sur la clé.
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * I * E *
La croix est entourée d'un cercle.
Musée de Genève.

Var. B. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *
Les armoiries sont entourées d'un cercle. Il y
a un point sur la clé.
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * I * E *
La croix est entourée d'un cercle.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. C. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *
Les armoiries sont entourées d'un cercle. Pas
de point sur la clé.
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * I · E *
La croix est entourée d'un cercle.
Strœhlin.

Var. D. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *
Les armoiries sont entourées d'un cercle. Pas
de point sur la clé.
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * I · E *
La croix est entourée d'un cercle.
Strœhlin.

Var. E. · GENEVA · CIVITAS · 1678 ·

Armoiries entourées d'un cercle. Pas de point sur la clé.

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * I · E *

La croix est entourée d'un cercle.

Strœhlin.

Var. F. · GENEVA · CIVITAS · 1678 ·

Armoiries entourées d'un cercle. Pas de point sur la clé.

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX * I · E *

La croix est entourée d'un cercle.

Musée de Genève.

Var. G. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *

Armoiries entourées d'un grènetis. Un point sur la clé.

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · I · E ·

La croix est entourée d'un cercle.

Musée de Genève, De Loriol, Strœhlin.

Var. H. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *

Armoiries entourées d'un grènetis. Un point sur la clé.

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * I · E *

La croix est entourée d'un cercle.

Strœhlin.

Var. I. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *

Armoiries entourées d'un grènetis. Un point sur la clé.

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * I * E *

La croix est entourée d'un grènetis.

Strœhlin (deux variantes dans le coin de l'avvers).

Var. K. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *

Armoiries entourées d'un grènetis. Pas de point sur la clé.

Ŕ. POST * TENEBRAS * LVX * I * E *

La croix est entourée d'un grènetis.

Strœhlin.

Var. L. * GENEVA * CIVITAS * 1678 *

Armoiries entourées d'un grènetis. Un point sur la clé.

Ŕ. POST * TENEBRAS * LVX * I · E *

La croix est entourée d'un grènetis.

Strœhlin (deux variantes de coin à l'avvers).

Var. M. · GENEVA · CIVITAS · 1678 ·

Armoiries entourées d'un grènetis. Pas de point sur la clé.

Ŕ. POST * TENEBRAS * LVX * I · E *

La croix est entourée d'un grènetis.

(Reymond.)

265. *Six-quarts de 1722.*

Var. A. REPUBLIC · GENEVENSI^S

Sur l'armoire, dans une gloire, I ^Ω H S

Ŕ. POST TENEBRAS LUX · 1722 ·

Musée de Genève.

Exemplaire décrit par M. Demole. Cette pièce ne porte pas de point sous le sigle. Nous n'en avons vu aucune autre.

Var. B. REPUBLIC · GENEVENSI^S

Dans la gloire, I ^Ω H S

Ŕ. POST TENEBRAS LUX 1722

Strœhlin.

265 bis. *Frappe en argent du six-quarts de 1722.*

Semblable à la variété B du billon (n° 265).
Cailler, Strœhlin.

266. *Six-quarts de 1750, marque G.*

Var. A. REPUBLIC · GENEVENSIS
Au centre du soleil se trouve un point en relief (et pas un œil).
r. POST TENEBRAS LUX · 1750 · G ·
Musée de Genève.
Exemplaire ayant servi à la description de M. Demole.

Var. B. REPUBLIC · GENEVENSIS
Au centre du soleil se trouve un creux.
r. POST TENEBRAS LUX · 1750 · G ·
Strœhlin.

267. *Frappe en argent du six-quarts de 1750, marque G.*

Var. A. Semblable à la var. A. du billon (n° 266).
La tranche est lisse.
Strœhlin.

Var. B. Semblable à la var. A du billon (n° 266).
La tranche est formée de points et de traits égaux (—.—.—.).
Strœhlin.

Var. C. Semblable à la var. A du billon (n° 266).
Tranche cordonnée.
Musée de Genève.

Var. D. Semblable à la var. B du billon (n° 266).
Musée de Genève.

268. *Six-quarts de 1763.*

Var. A. REPUBLIC · GENEVENSIS
Les rayons du soleil sur l'écusson sont courts.

Sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ un demi-cercle.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Strœhlin.

Var. B. REPUBLIC · GENEVENSIS
Les rayons du soleil sont longs et aboutissent
plus avant sous la légende. Sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ un
demi-cercle.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. C. REPUBLIC · GENEVENSIS
Les rayons sont semblables à la variété B.

Sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ il y a un point.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Strœhlin.

269. *Frappe en argent du six-quarts de 1763.*

Semblable à la var. A. du billon (n° 268).
Musée de Genève, Strœhlin.

270. *Six-quarts de 1766.*

Var. A. REPUBLIC · GENEVENSIS

Sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ un point.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·
Musée de Genève.

Var. B. REPUBLIC · GENEVENSIS

- Pas de point sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·
Musée de Genève, Stroehlin.
- Var. C. REPUBLIC · GENEVENSIS
Un demi-cercle sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·
Cahorn.
- Var. D. REPUBLIC · GENEVENSIS ·
Pas de point sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$
r̄. POST · TENEBRAS · LUX · 1766 ·
Musée de Genève, De Loriol.
- Var. E. REPUBLIC · GENEVENSIS ·
Pas de point sous $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·
Cahorn.

271. *Six-quarts de 1775.*

- Var. A. REPUBLIC · GENEVENSIS
Dans le soleil le monogramme est renversé, il y a un trait courbe au dessus et un point en dessous $\widehat{\text{SHI}}$ Le haut de l'écu est formé de deux traits se terminant en volutes rentrantes entre lesquelles se termine la ligne formant le parti de l'armoirie. Cette ligne est absolument droite et va jusqu'au bord de l'écusson.
- r̄. POST TENEBRAS LUX
En sens inverse, · 1775 ·
Musée de Genève, Stroehlin.

- Var. B. REPUBLIC · GENEVENSIS
Monogramme du soleil renversé. La ligne droite du parti de l'écu est plus courte et n'arrive qu'à la hauteur de la tête de l'aigle.
R̄. POST TENEBRAS LUX
En sens inverse, · 1775 ·
Strœhlin.
- Var. C. REPUBLIC · GENEVENSIS
Monogramme renversé. La ligne droite du parti de l'écu est plus longue et se termine en une masse ovoïde dépassant légèrement les volutes.
R̄. POST TENEBRAS LUX
En sens inverse, · 1775 ·
Strœhlin.
- Var. D. REPUBLIC · GENEVENSIS
Monogramme renversé. La ligne droite du parti arrive jusqu'aux volutes et est surmontée d'un point rond.
R̄. POST TENEBRAS LUX
En sens inverse, · 1775 ·
Bénassy, Strœhlin.

Nous n'avons pas trouvé de variété avec le monogramme normal $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ comme l'indique Demole.

271 bis. *Frappe en argent du six-quarts de 1775.*

Semblable à la var. D du billon (n° 271).
Musée de Genève, Strœhlin.

272. *Six-quarts de 1776.*

Var. A. REPUBLIC · GENEVENSIS

Monogramme renversé, avec un trait courbe au
dessus et un point en dessous \widehat{SHI}

᠙. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · 1776 ·

L'une des extrémités de la croix arrive au
dessous du bord droit du second E de
TENEBRAS.

Strœhlin.

Var. B. RESPUBLIC · GENEVENSI \mathcal{S}

Monogramme comme à la var. A.

᠙. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · 1776 ·

L'extrémité de la croix arrive au milieu de la
lettre E de TENEBRAS.

Strœhlin.

Var. C. RESPUBLIC · GENEVENSI \mathcal{S}

Le point est juste au milieu de la petite S.

Monogramme comme à la var. A.

᠙. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · 1776 ·

Musée de Genève, Calhorn.

Var. D. RESPUBLIC · GENEVENSI \mathcal{S} .

Le point est à droite en dessous de la petite S.

Monogramme comme à la variante A.

᠙. POST TENEBRAS LVX

En sens inverse, · 1776 ·

Strœhlin.

272 bis. *Frappe en argent du six-quarts de 1776.*

Semblable à la var. A du billon (n^o 272).

Musée de Genève, Strœhlin.

Il existe deux coins d'avers modernes fort bien imités avec GENEVENSIS et le monogramme $\overline{\text{IHS}}$ avec un circonflexe au dessus et un point au dessous. L'un est entouré d'un grènetis de points arrondis et l'autre de petits traits dentés mordant sur la bordure plate. Ils se rencontrent tous deux avec des tranches unies ou cordonnées de droite à gauche ou de gauche à droite.

Les épreuves faites pour l'orfèvrerie se rencontrent avec revers uni ou combinées avec d'autres imitations, par exemple un soi-disant revers d'un demi-ducat de Lucerne ANNO | DOMINI | 1757 ou une imitation de demi-doublon au Suisse debout, de Berne, à légende DEVS PROVIDEBIT. Ces dernières pièces sont plus épaisses.

272 *ter.* *Frappe en or du six-quarts de 1776.*

Semblable à la var. A du billon (n° 272).

Poids : 1^{er},700. Pièce sur flan excessivement mince.

Strœhlin.

X. TROIS-SOLS

On connaît un trois-sols faux de 1550. Musée de Genève.

273. *Trois-sols de 1554.*

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève entouré d'un grènetis surmonté de · 1554 ·

℞. POST * TENEBRAS * LVX : G :

Musée de Genève.

Nous avons vu trois variantes dans la position de l'écu et de la croix par rapport aux légendes.

- Var. B. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève entouré de deux cercles et
d'un grènetis.
r̄. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Musée de Genève.
- Var. C. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de ·1554·
r̄. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Musée de Genève.
- Var. D. GENEVA : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de ·1554·
r̄. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Musée de Genève, De Loriol, Ströehlin.

274. *Trois-sols de 1555, marque B :*

- Var. A. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de ·1555·
r̄. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : B :
L'un des bras de la croix aboutit devant l'E de
NEBRAS.
Musée de Genève.
- Var. B. GENEVA : ✱ CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de 1555
r̄. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : B :
L'un des bras de la croix aboutit entre l'E et
le B de NEBRAS.
Ströehlin.

274 bis. *Trois-sols de 1555, marque G :*

- GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de ·1555·

Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Bénassy.

275. *Trois-sols de 1557, marque G · ou G :*

Var. A. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de · 1557 ·
Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX · G ·
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de · 1557 ·
Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
A l'extrémité des bras de la croix se trouvent
des points. L'un des bras de la croix aboutit
devant le B de NEBRAS.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. C. GENEVA : ✱ CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de · 1557 ·
Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Les bras de la croix sont terminés par des
points. L'un des bras de la croix aboutit
devant l'E de NEBRAS.
Strœhlin.

Var. D. GENEVA : ✱ CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de · 1557 ·
Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Les bras de la croix n'ont pas de points aux
extrémités. L'un des bras aboutit entre l'E
et le B de NEBRAS.
Strœhlin.

276. *Trois-sols de 1557, marque E*

Var. A. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :

Écu de Genève surmonté de ·1557·
L'écusson touche la légende entre le G et l'E
de GENEVA.

Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX 2 E 2
(Reymond.)

Var. B. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :

Écu de Genève surmonté de ·1557·
L'angle de l'écusson touche le premier E de
GENEVA.

Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX 2 E 2
Musée de Genève, Stroehlin (deux variantes de
coin à l'avvers).

277. *Trois-sols de 1558, marque G · ou G*

Var. A. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :

Écu de Genève surmonté de ·1558·

Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX · G ·
Musée de Genève, Stroehlin (trois variantes de
coin à l'avvers).

Var. B. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :

Écu de Genève surmonté de ·1558·

Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX G
Musée de Genève.

278. *Trois-sols de 1559, marque G : ou G ·*

Var. A. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :

Écu de Genève surmonté de ·1559·

Ṛ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX : G :
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :

Écu de Genève surmonté de ·1559·

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX · G ·
Stroehlin.

279. *Trois-sols de 1560, marque P **

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1560
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Musée de Genève.

On connaît un trois-sols faux de 1560 avec la légende au revers POST * TENEBRAS * LOTVX * G * Musée de Genève.

280. *Trois-sols de 1561, marque P **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1561
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Musée de Genève.

Il existe deux variantes dans la forme des croisettes au revers. On connaît une pièce fausse en cuivre argenté. Musée de Genève.

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1561 ·
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Stroehlin.

On connaît un trois-sols faux de 1561. Musée de Genève.

281. *Trois-sols de 1562, marque P * ou P **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1562

- Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Musée de Genève.
- Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1562
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Musée de Genève, Strœhlin (trois variantes de
coin à l'avvers).
- Var. C. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1562
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
De Loriol.
- Var. D. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1562
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Strœhlin.
- Var. E. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1562
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
(Reymond.)
- Var. F. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1562
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Les extrémités de la croix du champ n'ont
pas de globules.
Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de
coin à l'avvers).
- Var. G. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1562
L'angle de l'écusson tombe entre les lettres
G et E de GEN.

ᚱ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

Les extrémités de la croix du champ sont garnies de globules.

Strœhlin.

Var. II. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1562

L'angle de l'écusson touche le milieu de la lettre E de GEN. Le chiffre 1 de la date est sous l'S de TAS.

ᚱ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

La croix est garnie de globules aux extrémités.
Strœhlin.

Var. I. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1562

L'angle de l'écusson aboutit devant l'angle gauche de la lettre E de GEN. Le chiffre 1 de la date aboutit entre l'S de TAS et les deux points qui suivent.

ᚱ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

La croix est garnie de globules aux extrémités.

Strœhlin.

Var. K. GENEVA * CIVITAS *

Écu de Genève surmonté de 1562

ᚱ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

Strœhlin.

282. *Trois-sols de 1563, marque P **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1563

Le premier chiffre de la date aboutit au milieu de l'espace entre la lettre S et les deux points de TAS :

ñ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres E et B de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (quatre variantes de coin).

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de · 1563 ·

Le premier chiffre de la date touche la lettre S de TAS :

ñ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre B de NEB.

Strœhlin.

Var. C. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de · 1563 ·

Le premier chiffre de la date aboutit entre la lettre S et les deux points de TAS :

ñ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre B de NEB.

Strœhlin (deux variantes de coin à l'avvers).

Var. D. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de · 1563 ·

Le premier chiffre de la date aboutit sous les deux points de TAS :

ñ. POST * TENEBRAS * LVX * P *

L'un des bras de la croix aboutit sous le B de NEB.

Strœhlin (deux variantes à l'avvers dans le dessin de la clé).

Var. E. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1563

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
L'un des bras de la croix aboutit au milieu du
B de NEB.
Musée de Genève, De Loriol.

Var. F. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1563
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
L'un des bras de la croix aboutit au milieu du
B de NEB.
De Loriol.

Var. G. GENEVA : * CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1563
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * P *
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres E et B de NEB.
Strœhlin (trois variantes de coin à l'avvers).

Var. H. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1563
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX P *
L'un des bras de la croix aboutit à droite de la
lettre B de NEB.
Cahorn.

283. *Trois-sols de 1564, marque G **

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1564 .
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Musée de Genève, Strœhlin (huit variantes de
coin).

On connaît une pièce fausse en laiton. Strœhlin.

283 bis. *Trois-sols de 1564, marque P **

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1564 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Musée de Genève, Strœhlin.

Il existe deux variantes dans la position des lettres à l'avvers.

284. *Trois-sols de 1565, marque G **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1565 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit à l'extrémité
de la lettre E de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin à l'avvers).

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1565 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres E et B de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin au revers).

Il existe de cette variété une belle pièce fausse en cuivre argenté, d'un dessin très soigné.

Var. C. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1565 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit à la lettre B
de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin (trois variantes de
coin à l'avvers).

285. *Trois-sols de 1566, marque G **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1566 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Stroëhlin.

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1566 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres E et B de NEB.
Musée de Genève.

Var. C. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1566 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Stroëhlin.

286. *Trois-sols de 1567, marque G **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1567 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * P *
Stroëhlin (quatre variantes de coin à l'avvers).

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1567 ·
r̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Musée de Genève, Stroëhlin (trois variantes de
coin à l'avvers).

Var. C. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1567 ·
R̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres E et B de NEB.
Cahorn.

286 bis. *Frappe en laiton du trois-sols de 1567.*

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1567 ·
R̄. POST * TENEBRAS * LVX G *
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin.

Cette curieuse pièce est trop bien faite pour être le produit d'un faux-monnayeur. Le grènetis très soigné et le module correspondant aux pièces les mieux conservées semblent indiquer que nous sommes en présence d'un poids monétaire de changeur ou d'un essai de frappe.

287. Trois-sols de 1568.

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1568 ·
R̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Musée de Genève.

Il existe trois variantes dans la position des lettres au revers.

288. Trois-sols de 1569.

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1569 ·

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Musée de Genève.

Il existe deux variantes dans la position de la date à l'avvers.

289. *Trois-sols de 1570.*

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1570 ·
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1570 ·
Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX ★ G ★
Strœhlin.

290. *Trois-sols de 1571, marque G :*

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1571
Ṛ. POST : TENEBRAS : LVX : G :
Musée de Genève.

291. *Trois-sols de 1571, marque G ☼*

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de · 1571 ·
Ṛ. POST ★ TENEBRAS ☼ LVX ☼ G ☼
Musée de Genève.

291 bis. *Trois-sols de 1571, marque G ★*

GENEVA : * : CIVITAS : * :
Écu de Genève surmonté de 1571
Ṛ. POST ★ TENEBRAS ★ LVX ★ G ★
Strœhlin.

292. *Trois-sols de 1572, marque G **

GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1572

ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Musée de Genève.

293. *Trois-sols de 1572, marque G **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1572

ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Duval.

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1572 ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX * G *

Musée de Genève.

293 bis. *Trois-sols de 1574, marque G **

GENEVA * * * CIVITAS * * *

Écu de Genève surmonté de 1574

ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Stroehlin.

294. *Trois-sols de 1576, marque G **

Var. A. GENEVA * * * CIVITAS * * *

Écu de Genève surmonté de 1576

ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Vis-à-vis des volutes du quadrilobe et en
dehors il y a quatre rosaces à cinq pétales.
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA * * * CIVITAS * * *

Écu de Genève surmonté de 1576

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Vis-à-vis des volutes il y a quatre groupes de points en triangle ∴.

De Loriol.

Var. C. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1576

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Vis-à-vis des volutes, il y a quatre rosaces à cinq pétales.

Strœhlin.

Var. D. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1576

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX ☉ G ☉

Musée de Genève.

295. *Trois-sols de 1577, marque G * , ou G * ,
ou G : ou G ✦*

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1577

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Musée de Genève.

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS · * ·

Écu de Genève surmonté de 1577

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Vis-à-vis des volutes, groupes de trois points ∴.

Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1577

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX : G :

Vis-à-vis des volutes, il y a quatre points.

Bieler.

- Var. D. GENEVA * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1577
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
Vis-à-vis des volutes, il y a quatre points.
(Reymond.)
- Var. E. GENEVA · * · CIVITAS · * ·
Écu de Genève surmonté de 1577
R̄. POST · TENEBRAS · LVX ✦ G ✦
Vis-à-vis des volutes, il y a quatre points.
Bénassy.
- Var. F. GENEVA * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1577
R̄. POST · TENEBRAS · LVX : G :
Vis-à-vis des volutes, il y a quatre points.
- Var. G. GENEVA * * * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1577
R̄. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Vis-à-vis des doubles volutes entourant la
croix, groupes de trois points où aboutissent
d'autres volutes simples extérieures.
Strœhlin.
296. *Trois-sols de 1578, marque G ∷ ou G · ou G ✦
ou G : ou G **
- Var. A. GENEVA * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1578
R̄. POST ∷ TENEBRAS ∷ LVX ∷ G ∷
Entre les volutes et en dehors du quadrilobe
se trouvent quatre groupes de trois points
en triangle.
Musée de Genève.
- Var. B. GENEVA · * · CIVITAS · * ·

Écu de Genève surmonté de 1578
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
Vis-à-vis des volutes, quatre points.
De Loriol.

Var. C. GENEVA · ✱ · CIVITAS · ✱ ·
Écu de Genève surmonté de 1578
r̄. POST · TENEBRAS · LVX ✱ G ✱
Vis-à-vis des volutes, quatre points.
Bénassy.

Var. D. GENEVA ✱ CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de 1578
r̄. POST · TENEBRAS · LVX : G :
Vis-à-vis des volutes, quatre points.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. E. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de 1578
r̄. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX ✱ G ✱
Vis-à-vis des volutes, quatre rosaces à cinq
pétales.

Var. F. GENEVA ✱ CIVITAS ✱ ✱ ✱
Écu de Genève surmonté de 1578
r̄. POST · TENEBRAS · LVX : G :
Vis-à-vis des volutes, quatre points.
Strœhlin.

Var. G. GENEVA ✱ CIVITAS ✱ ✱ ✱
Écu de Genève surmonté de 1578
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
Vis-à-vis des volutes, quatre points.
Musée de Genève.

Var. H. GENEVA ✱ ✱ ✱ CIVITAS ✱ ✱ ✱
Écu de Genève surmonté de 1578

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX * G *

Il n'y a pas de points vis-à-vis des volutes.
Marin (fiches Demole).

Var. I. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1578

ṛ. POST * TENEBRAS * LVX * G *

Vis-à-vis des volutes, quatre groupes de trois
points en triangle.

Musée de Genève.

Var. K. GENEVA * * * CIVITAS * * *

Écu de Genève surmonté de 1578

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX : G :

Musée de Genève.

297. *Trois-sols de 1579, marque G : ou G **

Var. A. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1579

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX : G :

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA : * : CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1579

ṛ. POST · TENEBRAS : LVX : G :

Strœhlin.

Var. C. GENEVA · * · CIVITAS : * :

Écu de Genève surmonté de 1579

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX : G :

Grossmann.

Var. D. GENEVA · * · CIVITAS * * *

Écu de Genève surmonté de 1579

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX : G :

De Loriol, Strœhlin.

Var. E. GENEVA * CIVITAS * *
Écu de Genève surmonté de 1579
r. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Vis-à-vis des volutes, quatre groupes de trois
points en triangle.
Strœhlin.

Var. F. GENEVA * * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1579
r. POST TENEBRAS * LVX : G :
Strœhlin.

298. *Trois-sols de 1580, marque G : ou G .*

Var. A. GENEVA * * CIVITAS : * * :
Écu de Genève surmonté de 1580
r. POST * TENEBRAS * LVX : G :
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA * * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1580
r. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Bieler.

Var. C. GENEVA * * CIVITAS : * * :
Écu de Genève surmonté de 1580
r. POST * TENEBRAS * LVX * G *
Musée de Genève.

Var. D. GENEVA * * CIVITAS * * *
Écu de Genève surmonté de 1580
r. POST * TENEBRAS * LVX : G :
De Loriol.

Var. E. GENEVA : * * : CIVITAS : * * :
Écu de Genève surmonté de 1580

ᚱ. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. F. GENEVA : ✱ : CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de 1580
ᚱ. POST · TENEBRAS · LVX : G :
Strœhlin.

Var. G. GENEVA · ✱ · CIVITAS : ✱ :
Écu de Genève surmonté de 1580
ᚱ. POST · TENEBRAS · LVX : G :
Musée de Genève.

299. *Trois-sols de 1581.*

Var. A. GENEVA · ✱ · CIVITAS · ✱ ·
Écu de Genève surmonté de 1581
ᚱ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit à gauche de
la lettre E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin, De Loriol (deux
variantes de coin à l'avvers).

Var. B. GENEVA · ✱ · CIVITAS · ✱ ·
Écu de Genève surmonté de 1581
ᚱ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit au milieu de
la lettre E de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin au revers).

Var. C. GENEVA · ✱ · CIVITAS · ✱ ·
Écu de Genève surmonté de 1581
ᚱ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin à l'avvers).

300. *Trois-sols de 1582.*

GENEVA · ❖ · CIVITAS · ❖ ·

Écu de Genève surmonté de 1582

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

Musée de Genève, Strœhlin (quatre variétés,
trois variantes au revers, deux variantes à
l'avvers).

301. *Trois-sols de 1583, marque M ·*

GENEVA · ❖ · CIVITAS · ❖ ·

Écu de Genève surmonté de 1583

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

Musée de Genève, De Loriol, Strœhlin.

Ces trois exemplaires sont des variantes dans la position des lettres.

302. *Trois-sols de 1584, marque M ·*

Var. A. ❖ GENEVA · ❖ · CIVITAS ❖ · ❖ · ·

Écu de Genève surmonté de ·1584 ·

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. ❖ GENEVA · ❖ · CIVITAS ❖ · ❖ ·

Écu de Genève surmonté de ·1584 ·

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la let-
tre E de NEB.

Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. C. ❖ GENEVA ❖ CIVITAS ❖ · ❖ ·

Écu de Genève surmonté de 1584

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit à gauche de la lettre B de NEB.

Strœhlin.

Var. D. ❀ GENEVA ❀ CIVITAS ❀ · ❀ ·

Écu de Genève surmonté de · 1584 ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Strœhlin.

Var. E. ❀ GENEVA · ❀ · CIVITAS ❀ · ❀ ·

Écu de Genève surmonté de · 1584 ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre B de NEB.

Strœhlin.

Var. F. ❀ GENEVA · ❀ · CIVITAS ❀ · ❀ ·

Écu de Genève surmonté de · 1584 ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

(Reymond.)

Var. G. ❀ GENEVA · ❀ · CIVITAS ★ · ❀ ·

Écu de Genève surmonté de · 1584 ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

Musée de Genève.

303. *Trois-sols de 1585, marque C.*

GENEVA · ❀ · CIVITAS · 1585 ·

Écu de Genève surmonté de · ❀ ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · C ·

Musée de Genève.

Il existe deux variantes dans la position des lettres.

304. *Trois-sols de 1586, marque C ·*

GENEVA · ✱ · CIVITAS · 1586 ·
Écu de Genève surmonté de · ✱ ·
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · C ·
Musée de Genève.

305. *Trois-sols de 1588, marque C ·*

GENEVA ✱ CIVITAS · ✱ ·
Écu de Genève surmonté de 1588
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · C ·
Musée de Winterthour.

306. *Trois-sols de 1589, marque C · G ·*

GENEVA ✱ CIVITAS ✱ 1589 ✱
Écu de Genève surmonté de · ✱ ·
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · C · G ·
Musée de Genève, Strœhlin (quatre très légères
variantes de coin).

307. *Trois-sols de 1592, marque C · G ·*

GENEVA ✱ CIVITAS ✱ 1592 ✱
Écu de Genève surmonté de · ✱ ·
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · C · G ·
Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes
dans la date).

308. *Trois-sols de 1593, marque G ·*

GENEVA ✱ CIVITAS ✱ 1593 ✱
Écu de Genève surmonté de · ✱ ·
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
Musée de Genève.

Il existe une imitation italienne de cette pièce, faite à Pomponesco, par Jules-César de Gonzague, en assez grande abondance. Strœhlin (cinq variantes).

309. *Trois-sols de 1594, marque G* ·

· GENEVA · CIVITAS · 1594 ·

Écu de Genève surmonté d'une aigle d'empire.

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G ·

Musée de Genève.

310. *Frappe en or du trois-sols de 1594, marque G* ·

Semblable au billon (n° 309).

G. Duval.

311. *Trois-sols de 1619, marque N* · G ·

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1619 *

Écu surmonté de · * ·

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · N · G ·

Musée de Genève, Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1619 · *

Écu de Genève surmonté de · * ·

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · N · G ·

Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1619 *

Écu de Genève surmonté de * ·

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · N · G ·

Musée de Genève.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1619 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · N · G ·
Musée de Genève.

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1619 *
Écu de Genève surmonté de · ** ·
Ṛ. POST · ENEBBRAS · LVX · N · G ·
Musée de Genève.

312. *Trois-sols de 1620, marque N · G ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1620 *
Écu de Genève surmonté de · ** ·
Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · N · G ·
Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de
coin).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1620 *
Écu de Genève surmonté de *
Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · N · G ·
Musée de Genève.

313. *Trois-sols de 1621, marque G ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1621 *
Écu de Genève surmonté de · ** ·
Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1621 *
Écu de Genève surmonté de · ** ·
Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin.

- Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1621 *
Écu de Genève surmonté de ·**·
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres N et E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.
- Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1621 *
Écu de Genève surmonté de ·**·
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de coin).

Le coin de l'avvers de cette variété est un ancien coin de 1620 corrigé.

313 bis. *Trois-sols de 1622, marque G ·*

GENEVA * CIVITAS * 1622 *
Écu de Genève surmonté de ** ·
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · G ·
Musée de Genève.

314. *Trois-sols de 1624, marque R · G ·*

GENEVA * CIVITAS * 1624 *
Écu de Genève surmonté de ·**·
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · R · G ·
Musée de Genève.

315. *Trois-sols de 1633, marque M ·*

- Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1633 *
Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · **M** ·

Croix à balustres dans un quadrilobe, dont l'un des bras de la croix aboutit sous la lettre N de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1633 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · **M** ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres N et E de NEB.

Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1633 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · **M** ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Strœhlin (deux variantes de coin).

316. *Essai du trois-sols de 1633 avec croix à balustres et marque **M** ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1633 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · **M** ·

Croix à balustres sans quadrilobe. L'un des bras de la croix aboutit à gauche de la lettre E de NEB.

Musée de Genève (deux variantes de coin dans la couronne de l'aigle), Strœhlin (deux variantes de coin au revers).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1633 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · **M** ·

L'un des bras de la croix aboutit à droite de la lettre E de NEB.

Ströehlin.

317. *Essai du trois-sols de 1633 avec soleil au revers.*

GENEVA * CIVITAS * 1633 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · (le reste effacé).

Soleil de huit rayons ondulants ayant au centre

IHS entouré d'un cercle. (Type du revers

des pistoles du XVII^e siècle.)

Musée de Genève.

318. *Trois-sols de 1634, marque M.*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres N et E de NEB.

Ströehlin (deux variantes de coin à l'avvers).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Musée de Genève, Ströehlin (quatre variantes de coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · IVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres E et B de NEB.

Strœhlin.

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres N et E de NEB.

Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres E et B de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève, sans rosace au dessus.

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres N et E de NEB.

Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. H. GENEVA · CIVITAS * 1634 *

Écu de Genève surmonté de *

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

Fiches Demole.

319. *Trois-sols de 1636, marque M* .

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1636 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1636 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres N et E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1636 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin.

320. *Trois-sols de 1637, marque M* .

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1637 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1637 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de
coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1637 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1637 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. E. GENEVA · * · CIVITAS * 1637 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Strœhlin.

Var. F. GENEVA · * · CIVITAS * 1637 *
Écu de Genève surmonté d'un double trait et
de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Musée de Genève.

321. *Trois-sols de 1638, marque G * B ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève, rien au dessus.

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de **

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres N et E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de **

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin (quatre variantes de coin à l'avvers).

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de **

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. E. GENEVA * * * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de **

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la
lettre N de NEB.

Strœhlin.

Var. F. GENEVA * * * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de **

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la
lettre E de NEB.

Strœhlin.

322. *Trois-sols de 1638, marque B * G.*

- Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.
- Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève surmonté de ♁
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Strœhlin.
- Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève surmonté de ♁
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Strœhlin.
- Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève surmonté de ♁
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin (trois variantes de coin).
- Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève surmonté de ♁

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de *

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres E et B de NEB.

Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de * *

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Strœhlin.

Var. H. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de *

ṛ. POST · TENEBRAS · LV · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Strœhlin.

Var. I. GENEVA * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de *

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin.

Var. K. GENEVA * * * CIVITAS * 1638 *

Écu de Genève surmonté de *

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Strœhlin.

Var. L. GENEVA * * * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. M. GENEVA * * * CIVITAS * 1638 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin.

323. *Trois-sols de 1639, marque G * B ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de ☞

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.

Bénassy (trois variantes dans l'aigle), Strœhlin
(trois variantes de coin au revers).

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de ☞

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (quatre variantes
de coin au revers).

Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de ☞

ŕ. POST · TENEBRAS · LVX · · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.

Strœhlin.

Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de ☞

ŕ. POST · TENEBRAS · IVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin.

324. *Trois-sols de 1639, marque B * G ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
De Loriol, Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin à l'avvers).

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POS^T · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
De Loriol.

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin (deux variétés de coin à l'avvers).

Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1639 *
Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres E et B de NEB.

Strœhlin.

Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre B de NEB.

Strœhlin.

Var. H. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre N de NEB.

Strœhlin (quatre variantes de coin).

Var. I. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les lettres N et E de NEB.

Bénassy, Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. K. GENEVA * CIVITAS * 1639 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de coin).

325. *Trois-sols de 1640, marque G * B ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1640 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres N et E de NEB.
Strœhlin.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1640 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin (quatre variantes
de coin).

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1640 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1640 *
Écu de Genève surmonté de *
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Strœhlin.

Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1640 *
Écu de Genève surmonté de *

ñ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Bénassy.

Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ñ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.

Bénassy, Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. H. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ñ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Bénassy, Strœhlin (cinq variantes de coin).

Var. I. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ñ. POST · TENEBRAS · LVX · G * B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève.

326. *Trois-sols de 1640, marque B * G ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ñ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.

Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres N et E de NEB.

De Loriol, Strœhlin (autre variante).

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (trois variantes de
coin).

Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

ṙ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.

Strœhlin.

Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1640 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B * G ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.

Strœhlin.

327. *Trois-sols de 1641, marque D * S ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1641 *

Écu de Genève, rien au dessus.

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1641 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin (trois variantes de coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1641 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.

Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1641 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de
coin).

Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1641 *

Écu de Genève surmonté de ♁
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · D ♁ S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin (dix variantes de coin).

Var. F. GENEVA ♁ CIVITAS ♁ 1641 ♁
Écu de Genève surmonté de ♁
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · D ♁ S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Strœhlin.

328. *Trois-sols de 1641, marque S ♁ D ·*

GENEVA ♁ CIVITAS ♁ 1641 ♁
Écu de Genève surmonté de ♁
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · S ♁ D ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la let-
tre E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de
coin).

329. *Trois-sols de 1641, marque D ♁ D¹*

Var. A. GENEVA ♁ CIVITAS ♁ 1641 ♁
Écu de Genève surmonté de ♁
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · D ♁ D¹
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Strœhlin.

Var. B. GENEVA ♁ CIVITAS ♁ 1641 ♁

¹ Les lettres liées A D des n^{os} 329 et 330 sont mal faites dans l'ouvrage de M. Demole : l'A est inscrit dans le D. N'ayant pas pu fondre de nouveaux caractères, nous nous sommes servis des signes utilisés dans cette publication, mis obligeamment à notre disposition par l'imprimerie Charles Eggimann et C^{ie}, à Genève.

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * A

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin.

330. *Trois-sols de 1641, marque A¹ * D ·*

GENEVA * CIVITAS * 1641 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · A * D ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

331. *Trois-sols de 1642, marque D * S ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1642 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de
coin).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1642 *

Écu de Genève surmonté de *

Ṛ. POST * TENEBRAS * LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Musée de Genève, De Loriol (deux variantes
de coin), Strœhlin (deux variantes de coin).

En tout trois variantes de coin.

¹ Même observation qu'à la page précédente.

- Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève surmonté de *
n. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Strœhlin.
- Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève surmonté de *
n. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
De Loriol, Strœhlin (sept variantes de coin).
- Var. E. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève surmonté de *
n. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.
Strœhlin (quatre variantes de coin).
- Var. F. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève surmonté de *
n. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
De Loriol (deux variantes de coin), Strœhlin.
- Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève, rien au dessus.
n. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin.

332. *Trois-sols de 1642, marque S * D ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1642 *

Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Stroehlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Musée de Genève.

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1642 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Stroehlin.

333. *Trois-sols de 1643, marque D * S ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Musée de Genève.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Musée de Genève, Stroehlin (quatre variantes
de coin).

- Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres E et B de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin).
- Var. D. GENEVA * CIVITAS * 16·43 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
De Loriol, Strœhlin.
- Var. E. GENEVA * CIVITAS * 16.43 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.
Strœhlin.
- Var. F. GENEVA · CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin).
- Var. G. GENEVA * CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève surmonté de *
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
De Loriol, Strœhlin.
- Var. H. GENEVA * CIVITAS * 16.43 *

Écu de Genève surmonté d'un trait en demi-cercle.

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Musée de Genève.

Var. I. GENEVA * CIVITAS * 1643 *

Écu de Genève surmonté de ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · D * S ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Cahorn.

334. *Trois-sols de 1643, marque S * D ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1643 *

Écu de Genève surmonté de ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre N de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1643 *

Écu de Genève surmonté de ·

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. C. GENEVA · CIVITAS * 1643 *

Écu de Genève surmonté de *

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre N de NEB.

Strœhlin.

Var. D. GENEVA · CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. E. GENEVA ❁ CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · S * D ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Musée de Genève.

334 bis. *Trois-sols de 1643, marque M.*

GENEVA * CIVITAS * 1643 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · M ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.
Strœhlin (pièce unique).

335. *Trois-sols de 1644, marque B.*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1644 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres N et E de NEB.
Musée de Genève, Strœhlin (quatre variantes
de coin).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1644 *
Écu de Genève, rien au dessus.
r̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1644 *

Écu de Genève, rien au dessus.

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.

Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVIT·AS * 1644 *

Écu de Genève, rien au dessus.

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.

De Loriol.

336. *Trois-sols de 1645, marque B ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1645 *

Écu de Genève, rien au dessus.

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B ·

L'un des bras de la croix aboutit entre les
lettres N et E de NEB.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1645 *

Écu de Genève, rien au dessus.

ṛ. POST · TENEBRAS · LVX · B ·

L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.

Strœhlin (neuf variantes de coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1645 *

Écu de Genève, rien au dessus.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
B de NEB.
Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1645 *
Écu de Genève surmonté d'un demi-cercle.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Musée de Genève (deux variantes de coin).

337. *Trois-sols de 1646, marque B ·*

Var. A. GENEVA * CIVITAS * 1646 *
Écu de Genève, rien au dessus.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Strœhlin (quatre variantes de coin).

Var. B. GENEVA * CIVITAS * 1646 *
Écu de Genève, rien au dessus.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Strœhlin (deux variantes de coin).

Var. C. GENEVA * CIVITAS * 1646 *
Écu de Genève, rien au dessus.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit entre les let-
tres E et B de NEB.
Strœhlin.

Var. D. GENEVA * CIVITAS * 1646 *
Écu de Genève surmonté d'un demi-cercle.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · B ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
N de NEB.
Musée de Genève.

337 bis. *Trois-sols de 1661, marque N * G · (?)*

GENEVA * CIVITAS * 1661 *
Écu de Genève.
R̄. POST · TENEBRAS · LVX · N * G ·
L'un des bras de la croix aboutit sous la lettre
E de NEB.
Stroehlin.

Pièce unique, très nette de frappe et en bon billon. La date ne fait pas de doute. Malheureusement cet exemplaire est très rogné sur certains endroits et on ne voit que la partie inférieure des lettres de la marque. Il est possible que la première lettre de la marque soit un R ou un N et la seconde un G, un O ou un S.

338. *Trois-sols faux de 1665.*

Nous n'avons pas pu retrouver de pièces de cette date. L'exemplaire décrit par M. Demole (coll. Girod) est bien une pièce fausse.

339. *Trois-sols de 1689, marque S^{RIE} * (1^{er} type).*

GENEVA * CIVITAS · 16 89 ·
R̄. POST * TENEBRAS * LVX * S^{RIE} *
Stroehlin.

339 bis. *Trois-sols de 1689, marque S^{RIE} ★ (2^{me} type).*

RESPUB ★ GENEVEN • 16 89 •

Ŕ. POST ★ TENEBRAS ★ LVX ★ S^{RIE} ★

Strœhlin (deux variantes de coin).

340. *Trois-sols de 1689, marque R^{GS} ✱ (1^{er} type).*

GENEVA ✱ CIVITAS ★ 16 89 ★

Ŕ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX ✱ R^{GS} ✱

Musée de Genève.

341. *Trois-sols de 1689, marque S^{GR} ★ ou S^{GR} ✱*

Var. A. RESPUB ✱ GENEVEN • 16 89 •

Ŕ. POST ★ TENEBRAS ★ LVX ★ S^{GR} ★

(Reymond.)

Var. B. RESPUB ✱ GENEVEN • 16 89 •

Ŕ. POST ★ TENEBRAS ★ LVX ✱ S^{GR} ✱

De Loriol, Strœhlin.

Var. C. RESPUB ✱ GENEVEN • 16 89 •

Ŕ. POST ✱ TENEBRAS ✱ LVX ✱ S^{GR} ✱

L'un des bras de la croix aboutit à gauche de
la lettre R de BRAS.

Musée de Genève, Cahorn.

341 bis. *Frappe en argent du trois-sols de 1689,
marque S^{GR} ✱*

Semblable à la var. C du billon (n° 341).

Strœhlin, Musée de Lausanne.

Nous n'avons pas pu comparer l'exemplaire du Musée de Lausanne, c'est peut-être une autre variété.

342. *Trois-sols de 1689, marque* RGS * (2^{me} type).

RESPUB * GENEVEN · 16 89 ·
R. POST * TENEBRAS * LVX * RGS *
Musée de Genève.

La machine à coins multiples devait avoir cinq coins, cela se voit du reste généralement en Allemagne où ces machines ont été créées. Les autres variétés proviennent de retouches sur les coins dont les points et les étoiles, très finement gravés, se sont usés rapidement.

343. *Trois-sols de 1722, sans marque.*

Var. A. REPUBLICA GENEVENSIS ·
Il n'y a pas de cercle entre l'écu et la légende.
La clé de l'armoirie n'a pas de point à l'intérieur de la boucle.
R. POST TENEBRAS LUX · 1722 ·
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. REPUBLICA GENEVENSIS ·
Il y a un cercle entre la légende et l'écu. La boucle de la clé contient un point dans le haut.
R. POST TENEBRAS LUX · 1722 ·
Musée de Genève, Strœhlin.

343 bis. *Frappe en argent du trois-sols de 1722, sans marque.*

Semblable à la var. ? du billon (n° 343).
Musée de Lausanne.

Nous n'avons pas vu l'exemplaire. Indication notée à Lausanne d'après l'étiquette de la pièce.

344. *Trois-sols de 1726, marque J P ou I P*

Var. A. REPUBLICA GENEVENSIS ·
J P accostant l'écu. Au centre du soleil, 
L'aigle est languée. Pas de point dans la clé.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1726 ·
Musée de Genève.

Var. B. REPUBLICA GENEVENSIS ·
J P accostant l'écu. Au centre du soleil, 
L'aigle n'a pas de langue. Dans le haut de la
boucle de la clé, il y a un point.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1726 ·
De Loriol.

Var. C. REPUBLICA GENEVENSIS ·
J P accostant l'écu. Au centre du soleil, 
L'aigle n'a pas de langue. Pas de point dans
la clé.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1726 ·
(Reymond.)

Var. D. REPUBLICA GENEVENSIS ·
I P accostant l'écu. Au centre du soleil, 
L'aigle n'a pas de langue. Un point sous la
clé.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1726 ·
Musée de Genève, Strœhlin.

345. *Frappe en or du trois-sols de 1726, marque I P*

Semblable à la var. D du billon (n° 344).
Musée de Genève, Strœhlin.

346. *Trois-sols de 1763, marque* ^{GR}

- Var. A. *RESPUBLICA GENEVENSIS* ^{GR}
L'anneau de la clé est fermé au bas et terminé
par un point. Les rayons de la gloire touchent
la fin de la légende.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Musée de Genève, Strœhlin.
- Var. B. *RESPUBLICA GENEVENSIS* ^{GR}
L'anneau de la clé est fermé au bas et ter-
miné par un point. Les rayons de la gloire
ne touchent pas la fin de la légende.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Strœhlin.
- Var. C. *RESPUBLICA GENEVENSIS* ^{GR}
L'anneau de la clé est fermé au bas et ter-
miné par un point. Les rayons de la gloire
ne touchent pas la fin de la légende et sont
beaucoup plus courts qu'à la var. A.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Strœhlin.
- Var. D. *RESPUBLICA GENEVENSIS* ^{GR}
L'anneau de la clé se termine par deux volutes
entre lesquelles est un point.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
Musée de Genève, Bénassy, Strœhlin.
- Var. E. *RESPUBLICA GENEVENSIS* · ^{GR}
L'anneau de la clé est en forme de trèfle.
Dans le soleil, il y a $\overset{\text{I}}{\text{H}}\text{S}$.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
(Reymond.)

Var. F. REPUBLICA GENEVENSIS ^{GR}
L'anneau de la clé est en forme de trèfle. IHS
R̄. POST TENEBRAS LUX · 1763 ·
De Loriol, Strœhlin.

347. *Frappe en argent du trois-sols de 1763, marque* ^{GR}

Semblable à la var. E du billon (n° 346).
Musée de Genève.

348. *Trois-sols de 1764, sans marque.*

Var. A. REPUBLICA GENEVENSIS ·
L'aigle de l'écu est languée. Dans la gloire,
 IHS
R̄. POST TENEBRAS LUX · 1764 ·
Les ornements en dehors du quadrilobe ont
la forme d'un cœur surmonté d'une flamme.
Musée de Genève, Strœhlin.

Var. B. REPUBLICA GENEVENSIS ·
L'aigle est languée. IHS
R̄. POST TENEBRAS LUX · 1764 ·
Les ornements ont la forme d'une urne.
Strœhlin.

Var. C. REPUBLICA GENEVENSIS ·
L'aigle n'a pas de langue. IHS
R̄. POST TENEBRAS LUX · 1764 ·
Les ornements ont la forme d'un cœur sur-
monté d'une flamme.
Strœhlin.

348 bis. *Frappe en argent du trois-sols de 1764,
sans marque.*

Var. A. Semblable à la var. A du billon (n^o 348).
Stroehlin.

Var. B. Semblable à la var. B du billon (n^o 348).
Stroehlin.

348 ter. *Trois-sols de 1764, marque G^r*

Var. A. REPUBLICA GENEVENSIS G^r
L'anneau de la clé est en forme de trèfle.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1764 ·
Les ornements ont la forme d'un cœur sur-
monté d'une flamme.
Stroehlin.

Var. B. REPUBLICA GENEVENSIS G^r
L'anneau de la clé est en forme de trèfle.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1764 ·
Les ornements ont la forme d'un cœur sur-
monté d'une flamme.
Stroehlin.

349. *Trois-sols de 1766, sans marque.*

Var. A. REPUBLICA GENEVENSIS ·
L'écu de Genève est bordé d'un double filet.
L'anneau de la clé renferme dans le bas
deux ornements recourbés. La clé ne touche
pas les bords de l'écu.
r̄. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·
L'annelet du centre de la croix du champ ren-
ferme un point.
Bénassy, Stroehlin.

Var. B. **RESPUBLICA GENEVENSIS ·**

L'écu est bordé d'un simple ruban. L'anneau de la clé renferme dans le bas deux ornements recourbés. La clé ne touche pas les bords de l'écu.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·

L'annelet du centre de la croix du champ ne renferme pas de point.

Musée de Genève, Bénassy.

Var. C. **RESPUBLICA GENEVENSIS ·**

L'écu est bordé d'un simple ruban. Ornaments recourbés au bas de l'anneau de la clé. La clé touche en haut et en bas les bords de l'écu.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·

L'annelet de la croix du champ renferme un point.

Strœhlin.

Var. D. **RESPUBLICA GENEVENSIS ·**

L'écu est bordé d'un simple ruban. L'anneau de la clé n'a pas les ornements du bas. La clé ne touche que le bord inférieur de l'écu.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·

L'annelet de la croix du champ renferme un point.

Strœhlin.

On connaît une pièce fausse en cuivre, assez grossière (Strœhlin).

Var. E. **RESPUBLICA GENEVENSIS ·**

L'écu est bordé d'un simple ruban. Pas d'ornements au bas de l'anneau de la clé. La clé touche en haut et en bas la bordure de l'écu.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1766 ·

L'annelet au centre de la croix du champ renferme un point.

Strœhlin.

350. *Frappe en argent du trois-sols de 1766, sans marque.*

Semblable à la var. A du billon (n° 349).
Musée de Genève.

351. *Trois-sols de 1776, marque I G*

Var. A. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu de Genève accosté de I G et surmonté d'un petit soleil avec $\overset{\text{I}}{\text{H}}\overset{\text{S}}{\text{I}}$ L'extrémité supérieure de la clé touche le cartouche.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1776 ·

Les ornements extérieurs du quadrilobe ont la forme de trèfles.

Bénassy.

Var. B. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu de Genève accosté de I G et surmonté d'un grand soleil avec $\overset{\text{I}}{\text{H}}\overset{\text{S}}{\text{I}}$ La clé touche le haut du cartouche.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1776 ·

Les ornements extérieurs du quadrilobe ont la forme de trèfles.

Bénassy, Strœhlin.

Var. C. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu de Genève accosté de I G et surmonté d'un petit soleil avec $\overset{\text{I}}{\text{H}}\overset{\text{S}}{\text{I}}$ La clé ne touche pas le haut du cartouche.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1776 ·

Les ornements extérieurs du quadrilobe ont la forme de trèfles.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. D. REPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu de Genève accosté de I G et surmonté d'un grand soleil avec $\overset{\text{G}}{\text{IHS}}$ La clé touche le haut du cartouche.

ṛ. POST TENEBRAS LUX · 1776 ·

Les ornements extérieurs du quadrilobe ont la forme d'un cœur enflammé.

Musée de Genève, Bénassy, Strœhlin.

352. *Frappe en argent du trois-sols de 1776, marque I G*

Semblable à la var. A du billon (n° 351).

Musée de Genève.

353. *Trois-sols de 1791, marque P · B ·*

Var. A. REPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu de Genève surmonté d'un soleil avec $\overset{\text{G}}{\text{IHS}}$

Les ornements accostant le cartouche de l'écu sont simples et se terminent en courbes arrondies. Le point final de la légende est plus près de la lettre S que des rayons de la gloire.

ṛ. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · P · 1791 · B ·

Le point est plus près de la lettre B que de LUX.

De Loriol, Strœhlin.

Var. B. REPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu surmonté de $\overset{\text{G}}{\text{IHS}}$ Ornaments du car-

touche simples et arrondis. Le point final de la légende est plus près des rayons de la gloire que de la lettre S.

ṛ. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · P · 1791 · B ·

Le point est plus près de la lettre B que de LUX.

Musée de Genève, Strœhlin.

Var. C. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu surmonté de $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ Ornaments du cartouche simples et arrondis. Le point final de la légende est plus près de la lettre S que des rayons de la gloire.

ṛ. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · P · 1791 · B ·

Le point est plus près de LUX que de la lettre B.

Strœhlin.

Var. D. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu surmonté de $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ Ornaments du cartouche terminés en pointes et accostés au bas de deux petits traits.

ṛ. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · P · 1791 · B ·

Le point est plus près de LUX que de la lettre B.

Strœhlin.

Var. E. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu surmonté de $\overset{\curvearrowright}{\text{IHS}}$ Ornaments terminés en pointes et accostés au bas de deux petits traits.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX

En sens inverse, · P · 1791 · B ·

Le point est plus près de LUX que de la lettre B.

Audeoud.

Var. F. RESPUBLICA GENEVENSIS ·

Écu surmonté de $\overset{\text{S}}{\text{IHS}}$ Les ornements du cartouche se terminent en une ligne recourbée et sont formés d'un seul trait avec une grosse feuille au bas.

Ṛ. POST TENEBRAS LUX

Le point est plus près de LUX que de la lettre B.

(Reymond.)

353 bis. *Piéfort en laiton du trois-sols de 1791,*
marque P · B ·

Semblable à la var. C du billon (n° 353).
Strœhlin.

354. *Frappe en argent du trois-sols de 1791, marque P · B ·*

Var. A. Semblable à la var. A du billon (n° 353), mais gros trait en relief dans le champ de l'avvers sous la clé (fente du coin).

Musée de Genève, De Loriol, Strœhlin.

Var. B. Semblable à la var. B du billon (n° 353).
Strœhlin (deux épaisseurs différentes).

Var. C. Semblable à la var. D du billon (n° 353).
Strœhlin.

(A suivre.)

LISTE DES MÉDAILLES ET JETONS

concernant la Chaux-de-Fonds

JUSQU'EN 1901

AVEC UNE NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS DE TIR « LES ARMES-RÉUNIES »
ET « LES AMIS DE LA CARABINE »

Hommes illustres.

Jean-Pierre Droz.

1. J^{AN} P^{RE} DROZ

Son buste.

E. DUBOIS

R. GRAVEUR | MÉCANICIEN | CONSERVATEUR | DE
LA MONNAIE DES MÉD^{LES} | NÉ A LA CHAUX-DE-
FONDS | COMTÉ DE NEUCHÂTEL | EN SUISSE | EN
MDCCLXVI | MORT A PARIS | EN MDCCCXIII

Diam. : 0,037. Bronze.

Henri-François Brandt.

2. Médaillon par David d'Angers, 1834.

Son buste.

Diam. : 0,178. Bronze.

3. Jeton de la Société suisse de numismatique.

H. F. BRANDT 1789—1845

Son buste.

G. HANTZ

Ŕ. SOCIÉTÉ | SUISSE | DE | NUMISMATIQUE | NEU-
CHATEL | 1894

Diam. : 0,0265. Bronze.

4. Le même, en argent.

5. Le même, en étain.

6. Le même, en aluminium.

7. Le même, frappe uniface de l'avvers, en cuivre.

8. Le même, refraappe avec le coin corrigé à l'avvers et au revers, en laiton.

Léopold Robert.

9. Son buste.

Signé BRANDT. F

Ŕ. LEOP^e ROBERT | PEINTRE | NÉ À LA CHAUX DE
FONDS | CANTON DE NEUCHATEL | EN SUISSE | LE 13
MAI 1794 | MORT A VENISE | LE 20 MARS 1835

Diam. : 0,041. Argent. Musée de la Chaux-de-Fonds.

10. La même, en bronze.

Numa Droz.

11. Plaquette uniface.

NUMA DROZ 1844-1899

0,053 × 0,036. Argent.

Gravée et frappée par Huguenin frères, au Locle.

12. La même, en bronze.

13. La même, grand module.
0,240 × 0,160. Cuivre argenté.

14. La même, grand module.
Cuivre bronzé.

Médailles et jetons de la société de tir « Les Armes-Réunies ».

(Fondée en 1820)

Fondée le 12 juin 1820, la société organisa chaque année, et cela jusqu'en 1840, un *tirage à prix*, appelé *tir à la médaille*, parce que le prix d'honneur consistait en une médaille d'argent et plus tard, à partir de 1836, en une médaille d'or.

La première mention de la médaille est faite dans les comptes de la société; en date du 15 juillet 1820, il a été payé :

Pour argent fin pour la médaille.....	5 livres,
pour la façon	4 » 4 sols
pour blanchissage et boucle	18 »

C'est dans le comité du 9 mai 1821 qu'on adopta le règlement de ces tirs. Il fut entre autres décidé : que le prix de la société était une médaille en argent et que le président, le secrétaire et deux membres du comité se rendraient après le tir aux cibles pour examiner les coups et décerner la médaille au plus beau. La médaille de cette année fut confectionnée par Samuel Sandoz, auquel il fut payé 17 livres 9 sols.

En comité du 27 mars 1824, la proposition ayant été faite de mentionner dans les procès-verbaux, chaque année, le nom du tireur qui avait gagné la médaille, le secrétaire dresse la liste suivante :

La 1 ^{re} médaille a été gagnée en 1820 par François Sandoz,	
la 2 ^{me} » » » 1821 » H ⁱ .-L ^s . Huguenin,	
la 3 ^{me} » » » 1822 » A ^{te} .-Robert Tissot,	
la 4 ^{me} » » » 1823 » Ch.-Aimé Tissot.	

Comité du 25 juin 1824 : Le tir de la médaille est fixé au 24 juillet ; M. le président est chargé de la confection de cette médaille, en cherchant l'économie sans épargner l'apparence. Le président était alors François Jeanneret, fabricant de cadrans métalliques.

Dans l'assemblée générale du 23 octobre de la même année, il est annoncé que la médaille a été faite par les soins de M. le président qui, pour démontrer tout son zèle à la société, l'a remise pour le prix de sa valeur intrinsèque, sans qu'aucune façon ait été payée. Les sieurs F.-A^{te} Sandoz et Ph.-H. Dubois ont tous deux atteint le point du carton ; par conséquent, ce sont eux qui obtiennent la médaille qui, par arrangement entre eux, se trouve chez ce dernier. C'était la cinquième médaille.

En 1825, le président François Jeanneret est encore chargé de confectionner la médaille, il est autorisé pour cela à prélever 10 livres chez le caissier ; toutefois nous voyons d'après les comptes qu'elle fut faite par Joseph Virieux, auquel il fut payé le 16 septembre 12 livres 7 sols. Le secrétaire oublie malheureusement de mentionner dans les procès-verbaux le nom du tireur qui a obtenu cette sixième médaille.

Il résulte des notes ci-dessus, ainsi que de celle de l'assemblée du 9 avril 1826 qui va suivre, que ces médailles étaient *confectionnées* par des horlogers ou des graveurs habiles comme Samuel Sandoz, Joseph Virieux, François Jeanneret, qui, après avoir découpé ou tourné une plaque d'argent, y gravaient probablement quelques ornements, le numéro de la médaille, l'année et peut-être aussi le nom du tireur qui l'avait gagnée. Il est même probable qu'elles différaient sensiblement les unes

des autres, sinon en grandeur, du moins en décoration. Nous ne connaissons aucune de ces six médailles confectionnées pour les tirs de 1820 à 1825 et nous ignorons s'il en existe encore.

En assemblée du 9 avril 1826, Félix-Henri Ducommun propose qu'il soit établi des coins pour frapper la médaille. Accepté en observant toute l'économie. Celle de cette année, accompagnée d'un certificat, est délivrée à Philippe Rozat; elle porte le numéro 7. C'est donc la première médaille *frappée*. Elle appartient maintenant à M. Julien Gallet à la Chaux-de-Fonds. (Voir le n° 15.)

Les comptes nous apprennent que les coins de la médaille furent faits par François Jeanneret, auquel on paya le 18 septembre 1826, la somme de 104 livres 4 sols.

En 1827, c'est un tireur du Locle, Florian Mathey, qui gagne la médaille, laquelle porte le numéro 8.

En 1828, la neuvième médaille est délivrée à François Jeanneret qui était, paraît-il, aussi bon tireur que graveur. Cette pièce appartient maintenant, ainsi que celle de 1833, à M. Ch. Hahn, au Landeron. La première pèse 26^{gr},80, la seconde 28^{gr},70.

En 1829, Louis Geiser obtient la dixième médaille; en 1830, Moïse-Elie Mathey-Claudet la onzième; en 1831 Jacques Châtelain la douzième; celle-ci se trouve maintenant au Médaillier de la Chaux-de-Fonds. Elle pèse 34^{gr},90.

Pour les années 1832 à 1835, les procès-verbaux omettent de mentionner les tireurs qui l'ont gagnée.

Ainsi que nous l'avons dit, quatre de ces médailles en argent existent encore à notre connaissance; ce sont celles de 1826, 1828, 1831 et 1833. En 1870, M. Arnold Robert, alors qu'il était secrétaire de la société, ayant retrouvé les coins, lesquels étaient devenus hors d'usage par la rouille qui s'y était mise, les fit nettoyer et en fit frapper à la Monnaie fédérale à l'occasion du cinquantième anniversaire de la société quelques exemplaires en

cuiivre et en argent, aujourd'hui la propriété de quelques amateurs. Il en existe, en outre, une frappe en plomb au Médaillier de la Chaux-de-Fonds. Ces coins, ainsi que ceux de la médaille en or dont nous allons parler, furent classés par les soins de M. A. Robert, aux archives de la société, mais ils en ont dès lors disparu et ont probablement et bien malheureusement été détruits ou réalisés comme vieux fer par un profane quelconque.

En 1836, il est observé au comité que l'étampe de la médaille est hors d'usage et proposé d'en faire confectionner une, destinée à frapper dorénavant une médaille en or de la valeur d'environ 20 francs de France. Cette décision du comité est ratifiée par l'assemblée générale du 10 avril 1836, malgré l'opposition d'un membre de la société, qui voudrait voir le prix de la médaille remplacé par un objet en argenterie. La décision de l'assemblée générale fut exécutée sans retard. Un graveur et mécanicien de talent, Olympe Humbert, fut chargé de faire les coins de la nouvelle médaille et la première qui fut frappée fut remportée par Fritz Klentschi, au tir du 13 août de la même année. Cet exemplaire est actuellement en la possession du Médaillier de la Chaux-de-Fonds. (Voir le n° 22.)

Le lion et le faisceau de licteur qui figurent sur cette médaille étaient les emblèmes des Armes-Réunies. Nous les trouvons déjà sur les premiers sceaux et diplômes de la société. Les médailles étaient frappées par Albin Bourquin.

Nous n'avons pu savoir ce qu'étaient devenues les médailles en or de 1837 à 1839. Celle de 1840, gagnée par M. Oscar Nicolet, se trouve actuellement entre les mains de son petit-fils, M. Julien Gallet, à la Chaux-de-Fonds.

Nous trouvons dans les comptes qu'il a été payé pour cette médaille en date du 13 novembre :

A Ch.-A. Droz, pour la plaque en or 31 livres 40 sols,
pour la façon et l'anneau..... 2 » 10 »

Cette médaille est particulièrement intéressante par sa date, qui nous rappelle la répression du gouvernement royaliste de Neuchâtel contre la société des Armes-Réunies dont les membres manifestaient à toute occasion leurs sentiments républicains et leur attachement à la Suisse. En effet, le 15 août 1840, jour du tir de la médaille, les tireurs réunis en assemblée générale nommaient la société de musique des carabiniers, composée également de républicains, membre honoraire *in globo* de leur société. Le soir, un cortège précédé de cette musique s'étant rendu devant le domicile de l'ancien maire Sandoz pour lui donner une sérénade, quelques discours prononcés et des cris de : Vive la Suisse! auxquels les royalistes répondaient par : Vive le roi! fournirent au gouvernement le prétexte de dissoudre la société de tir des Armes-Réunies. Elle ne put se reconstituer qu'en 1845 et encore à condition de changer son nom en celui de *Société de tir de la Chaux-de-Fonds*. Ce ne fut qu'après la révolution de 1848 qu'elle put reprendre son ancien nom. Dès lors elle reprit ses tirs, qui portèrent encore quelque temps, par habitude, le nom de tirs à la médaille quoique aucun prix ne consistât plus en médailles. En effet, dans le comité du 22 août 1845, il est décidé qu'au lieu d'une médaille on exposera une somme de 150 francs de France. Pourtant, ayant eu l'occasion de voir et d'acquérir dernièrement une de ces médailles en or portant la date de 1856, nous avons fait des recherches dans les procès-verbaux, qui nous ont appris qu'en 1856 la société ayant décidé d'organiser un tir-tombola en faveur de la musique des Armes-Réunies (donc l'ancienne musique des carabiniers) il a été voté le 24 juin une somme de 30 francs pour être affectée comme prix. Or, les comptes ne mentionnent aucune dépense de ce chiffre; par contre, nous trouvons qu'il a été payé le 10 juin à Albin Bourquin, lequel frappait les médailles en or, la somme de 12 francs, ce qui ferait à peu de chose

près avec la valeur du métal, évalué à 20 francs, la somme votée par la société pour son prix. Nous supposons donc, les procès-verbaux étant muets sur la destination donnée à cette somme de 30 francs, que le comité s'en servit pour faire une nouvelle frappe de la médaille d'or. En tous cas, nous savons par la personne qui nous a cédé cette médaille qu'elle a été gagnée par Ph. Marchand, ancien maire de Renan. Elle diffère de celles de 1836 et 1840 que nous connaissons en ce que le champ du revers ne porte que la date 1856; elle est sans bélière, pèse 6^{gr},55 et est renfermée dans un étui portant l'inscription : *Armes-Réunies 1856*. (Voy. le n° 24.)

Disons encore quelques mots des jetons de la société. Jusqu'en 1840 on se servit de passes en cartons ronds ou carrés de différentes couleurs. Celles qui nous paraissent les plus anciennes sont rondes et portent, frappés au moyen d'une étampe, deux carabines en sautoir et un écusson fédéral rayonnant. D'autres sont imprimées sur papier : *Société des Armes-Réunies — Chaux-de-Fonds 1829 — Prix 2 Batz*.

En 1840 on frappa des jetons en laiton. Les comptes mentionnent les dépenses suivantes :

A H.-L. Dessaule pour découpage	
de 6500 jetons	58 L. 14 S. 6 D.
à Aurèle Sandoz pour 114 $\frac{2}{8}$ laiton plat	148 » 7 » — »
à Albin Bourquin, frappé et déroché	
6500 jetons	189 » 8 » 6 »

Ces jetons, très communs encore aujourd'hui, portent d'un côté : *Société des Armes-Réunies Chaux-de-Fonds* et de l'autre, entre deux branches de laurier et de chêne, deux carabines en sautoir et deux mains enlacées, le tout surmonté d'une croix rayonnante. Certains de ces jetons sont contrefrappés d'une croix.

De la période de 1845 à 1848, pendant laquelle la société n'osa pas reprendre son ancien nom, nous avons un jeton de passe en carton blanc avec l'inscription

frappée : *Tir de la Chaux-de-Fonds / 1 batz*. M. Arnold Robert possède en outre une frappe en plomb uniface qui fut probablement un projet de jeton et qui porte comme inscription : *Société de tir de la Chaux-de-Fonds / Répartition*; au milieu, le lion, emblème de la société, couché au pied d'un socle, deux carabines, des branches de laurier et deux mains enlacées surmontées d'une croix rayonnante. Il est facile de voir à la gravure, comme au sujet, que l'auteur de ce jeton fut le même que celui de la médaille d'or, c'est-à-dire que ce fut Olympe Humbert. Nous ne connaissons qu'un seul exemplaire de cet essai et nous supposons que la révolution de 1848 étant survenue sur ces entrefaites et la société ayant repris son ancien nom, on ne donna pas suite à ce projet. Dès lors on reprend les anciens jetons en laiton et c'est probablement à cette époque que, par mesure de contrôle, on contrefrappe d'une croix ceux qui étaient encore en la possession de la société. En 1856 on décide de frapper de nouveaux jetons et on se sert pour cela de l'étampe de la médaille d'or. Deux membres ayant été chargés de s'en occuper, ils informent le comité du 19 mai 1856 qu'il y aurait avantage à les frapper en zinc, ce métal étant meilleur marché que le laiton (?). Le comité les autorise à faire frapper quelques exemplaires en zinc, comme essais. Dans la séance du 22 mai, les jetons soumis ayant convenu, on décide d'en faire frapper trois mille à Albin Bourquin.

Nous doutons qu'il en ait effectivement été frappé autant car ils sont plus rares que les anciens jetons en laiton; toutefois il est possible qu'il aient été détruits en masse à une certaine époque. Nous savons aussi que d'autres sociétés de tirs se sont servi de ces jetons en zinc en les contrefrapant d'une certaine manière; ainsi nous en possédons un qui porte l'inscription suivante contrefrappée : *Tir de campagne / Bois*. (Les Bois, dans le district des Franches-Montagnes.)

Pour terminer cette notice, nous résumerons ces différentes frappes de la manière suivante :

De 1820 à 1825, il a été confectionné six médailles d'argent, faites à la main par différents horlogers. Ces médailles nous sont inconnues. — Les jetons étaient en carton frappé.

Dé 1826 à 1835 il a été frappé dix médailles d'argent; l'auteur des coins était François Jeanneret; quatre de ces médailles nous sont connues, celles de 1826, 1828, 1831 et 1833. — Les jetons étaient imprimés sur carton et portaient la date de 1829.

De 1836 à 1840, année de la dissolution de la société par le gouvernement, il a été frappé cinq médailles en or; les coins ont été gravés par Olympe Humbert et les médailles frappées par Albin Bourquin. Nous connaissons deux de ces médailles : celles de 1836 et de 1840. — On frappe six mille cinq cents jetons en laiton.

De 1845, époque où la société se reconstitue sous le nom de Société de tir, jusqu'en 1848, nous avons des passes en carton frappé et une empreinte en plomb d'un projet de jetons de répartition.

A partir de la révolution de 1848, la société reprend son nom. On se sert des anciens jetons en laiton contre-frappés. On frappe encore en 1856, comme prix du tir-tombola, une médaille d'or, plus trois mille jetons en zinc avec les mêmes coins. C'est probablement aussi dès cette époque que l'on se sert de passes imprimées sur carton portant une croix rayonnante et l'inscription *Armes-Réunies — Chaux-de-Fonds*. Ces passes étaient vendues par feuilles de cinquante que l'on devait découper aux ciseaux.

Disons encore que pendant longtemps l'insigne des cibares et des sonneurs de la société était un écusson frappé représentant deux carabines en sautoir, une couronne de laurier, deux mains enlacées et l'écusson fédéral sur fond émaillé rouge.

Ainsi, de ces vingt-deux médailles mentionnées, nous en avons retrouvé sept seulement, malgré toutes nos recherches. Que sont devenues les autres? Ont-elles été fondues, sont-elles sorties du pays, ou bien existent-elles encore en partie entre les mains de personnes qui en ignorent la valeur? Ces trois suppositions sont possibles et probables. Toutefois, il est étonnant que l'on n'ait pas mieux conservé ces souvenirs auxquels on attachait à l'époque une grande importance. M. Oscar Nicolet nous a eu souvent parlé de la considération dont jouissaient les tireurs qui remportaient ce prix. C'était un honneur dont on était très fier, aussi ceux qui avaient gagné la médaille la portaient-ils au moyen d'un ruban sur la poitrine, non seulement pendant les tirs, mais également dans d'autres occasions, dans des fêtes, des cortèges, etc. D'ailleurs l'importance que l'on attachait à ces médailles est bien mise en évidence par la lecture des procès-verbaux de la société de tir des Armes-Réunies.

Nous ne voulons pas terminer cette petite notice sans rendre un hommage bien mérité à ces horlogers, graveurs, mécaniciens de la Chaux-de-Fonds qui, sans autre apprentissage que celui de leur métier, avaient assez de talent, assez d'habileté, pour composer le dessin d'une médaille et en graver les coins en acier. Certes, ces médailles ne sont pas des œuvres d'art, mais elle dénotent chez leurs auteurs, vu surtout les moyens dont ils disposaient, un talent naturel et une dextérité qu'il est bon de relever.

* * *

15. Dans une couronne de laurier, un écusson surmonté d'un triangle rayonnant; sur l'écusson, l'inscription gravée à la main,

SOCIÉTÉ | DES ARMES | RÉUNIES

Fond grené.



15. Le fond est grené, couvert d'ornements, de feuillage et de fleurs; au bas, dans un écusson, l'inscription gravée à la main,

7^e MEDAILLE | 1^{er} PRIX | DE 1826

Poids : 33 gr. Diam. : 0,045. Argent. Bélière.

Collection de M. Julien Gallet, la Chaux-de-Fonds.

16. La même, mais 9^{me} MEDAILLE — 1828

Poids : 26,80.

Collection de M. Ch. Hahn, Landeron.

17. La même, mais 12^{me} MEDAILLE — 1831

Poids : 34,90.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

18. La même, mais 14^{me} MEDAILLE — 1833

Poids : 28,70.

Collection de M. Ch. Hahn, Landeron.

19. La même, frappe en plomb.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

20. La même, restrappe en argent.

Collection de M. Arnold Robert, la Chaux-de-Fonds.

21. La même, restrappe en bronze.

Collection de M. Arnold Robert, la Chaux-de-Fonds.

22. Un socle sur lequel est posé un faisceau de licteur surmonté d'une toque à plumes; au pied du socle, un lion couché tient dans sa patte un drapeau sur lequel on lit,

SOCIETE DES ARMES REUNIES — CHAUX-DE-FONDS

A gauche et à droite, une branche de laurier et de chêne.

Ï. Une couronne de laurier et de chêne; dans le champ on lit, gravé à la main,

FRITZ KLENSCH | 1836 | PRIX D'HONNEUR

Poids : 10,55. Diam. : 0,024. Or. Bélière.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

23. La même, sauf l'inscription,

PRIX D'HONNEUR | 1840

Or. Nœud en ruban, rouge et blanc.

Collection de M. Julien Gallet, la Chaux-de-Fonds.

24. La même, sans inscription, sauf la date, 1856.

Poids : 6,55. Or. Sans bélière.

Collection de M. Albert Michaud, la Chaux-de-Fonds.

25. Jeton de tir, frappé avec le coin de la médaille précédente.

Zinc.

26. Le même, variété.

27. Le même, variété.



N^o 23.



N^o 22.



N^o 24.

28. Le même, reffappe en argent.
Collection de M. Arnold Robert, la Chaux-de-Fonds.

29. Le même, frappe en cuivre, flan épais.
Musée de la Chaux-de-Fonds.

30. Le même, contrefrappé de l'inscription suivante,
TIR DE CAMPAGNE — BOIS
Zinc.

31. Jeton de passe, imprimé sur un carton carré blanc.
SOCIÉTÉ DES ARMES REUNIES · CHAUX-DE-FONDS
· 1829 PRIX : 2 BATZ

32. Jeton de passe, frappé sur carton blanc, rond.
TIR DE LA CHAUX-DE-FONDS | 1 BATZ

33. Jeton de passe, frappé sur carton gris, rond.
Deux carabines croisées et l'écusson fédéral rayonnant.

34. Jeton.
SOCIÉTÉ | DES | ARMES REUNIES | CHAUX-DE-FONDS



35. Deux carabines croisées et deux mains enlacées entre deux branches de laurier et de chêne ; au dessus, la croix rayonnante.

Laiton.



35. Le même, contrefrappé d'une croix.
Laiton.

36. Le même, en cuivre, flan épais.



37. Projet de jeton.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA CHAUX-DE-FONDS. —
RÉPARTITION

Un lion couché au pied d'un socle, derrière lequel
deux carabines et des branches de laurier; au dessus,
deux mains enlacées et la croix rayonnante.

Diam. : 0,030. Plomb. Uniface.

Collection de M. Arnold Robert, la Chaux-de-Fonds.

38. Feuille de cinquante passes, imprimées sur carton
blanc.

Croix rayonnante. Inscription,
ARMES REUNIES — CHAUX-DE-FONDS

Médailles et jetons de la société de tir
« Les Amis de la Carabine » aux Eplatures¹.
(1836—1857)

La société de tir des Eplatures, qui portait le nom de « Société des Amis de la Carabine » a été fondée le 1^{er} mai 1836. Comme la plupart des sociétés de tir de cette époque, elle avait organisé des *tirs à la médaille*. Dans son assemblée du 1^{er} avril 1836, elle avait décidé l'installation d'une cible spéciale pour la médaille sur laquelle chaque sociétaire avait droit à deux coups; il n'était délivré qu'une médaille par année pour le meilleur coup. Ce fut Olympe Humbert (déjà cité pour les médailles des Armes-Réunies) qui grava les coins de la médaille. D'après le livre de caisse, il lui fut payé 2 L. 9 S. pour les coins et 67 L. 4 S. pour les graver. La frappe se faisait chez François Jeanneret. La médaille se portait avec un ruban aux couleurs prussiennes : noir-blanc-rouge-jaune-rouge-blanc-noir, car la société était composée exclusivement de royalistes, à l'encontre de la Société des Armes-Réunies où dominait l'esprit républicain.

Il a été frappé treize de ces médailles, qui étaient en or; soit douze pour les tirs de 1836 à 1847 et la treizième par décision de l'assemblée générale du 23 août 1845, en l'honneur de Marcelin Jeanjaquet, mécanicien à la Chaux-de-Fonds, comme remerciement pour la machine à compasser qu'il avait construite et donnée à la société. Le traité de Paris de 1857 ayant enlevé aux royalistes tout espoir de restauration monarchique, la société vota sa dissolution le 27 septembre 1857. Ses archives, son drapeau et la machine à compasser sont déposés au Musée de la Chaux-de-Fonds.

¹ Depuis la fusion opérée en 1900, le village des Eplatures forme un des quartiers de la Chaux-de-Fonds.



N^o 40.



N^o 39.



N^o 41.

39. SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CARABINE

Trophée. Au bas, gravé à la main, 1842

ŕ. PRIX D'HONNEUR

Les armes de la bourgeoisie de Valengin supportées par deux lions.

Poids : 6,30. Diam. : 0,024. Or. Bélière.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

40. La même, sauf pour la date, *L'année 1845*, gravée à la main.

Nœud de ruban aux couleurs prussiennes, noir-blanc-rouge-jaune-rouge-blanc-noir.

Collection de M. Arnold Robert.

41. La même. L'année n'est pas gravée.

Collection de M. G. Perret-Favre, la Chaux-de-Fonds.

42. La même, frappe en cuivre sur flan épais.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

43. Jeton de tir.

SOCIÉTÉ | DES AMIS | DE LA CARABINE | EPLA-
TURES



ŕ. Deux carabines croisées dans une couronne de chêne et de laurier.

Laiton.

44. Le même, frappe en argent.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

Évènements.

*Inauguration de la ligne Locle-Chaux-de-Fonds
du Jura industriel, 1857.*

45. JURA INDUSTRIEL

Une locomotive portant pour nom LE PÈRE FRITZ
R. SECTION | LOCLE CHAUX-DE-FONDS | INAUGU-
RÉE | LE 1^{er} JUILLET | 1857

Diam. : 0,025. Bronze.

46. La même, en bronze argenté.

47. La même, en bronze doré.

Tir fédéral, 1863.

48. Écu de cinq francs, officiel.

TIR FEDERAL A LA CHAUX-DE-FONDS — JUILLET
1863

Écusson cantonal et trophée.

SIBER

R. HELVETIA A l'exergue, 5 FRANCS

L'Helvetia assise.

BOVY

Diam. : 0,037. Argent. Tranche cannelée.

49. Même tir.

TIR FÉDÉRAL ❖ CHAUX-DE-FONDS 1863 ❖

La croix fédérale rayonnante entourée de vingt-deux
étoiles.

R. 1^{er} MARS 1848

Un enfant apporte le drapeau neuchâtelois à l'Helvetia
assise.

F. LANDRY.

Diam. : 0,036. Bronze.

50. La même, en étain.

51. Même tir.

ZUR | ERINNERUNG | AN DAS | EIDGENÖSSISCHE |
SCHÜTZENFEST | IN | LA CHAUX-DE-FONDS | D : 12-21
JULI | 1863 dans une couronne de laurier.

GEBR. HARTWIG, OFFENBACH A/M.

Ř. WIR WOLLEN SEIN EIN EINIG VOLK VON BRÜ-
DERN * IN KEINER NOTH UNS TRENNEN UND
GEFAHR *

Les trois Suisses.

Diam. : 0,052. Métal blanc.

52. Sur une banderole,

ZUR ERINNERUNG AN DAS SCHÜTZENFEST IN
CHAUX DE FOND (*sic!*) 1863.

Le pavillon des prix.

DRENTWETT. D. KÄMMERER. F.

Ř. VEREINT Z. EINEM BILDE, VEREINT Z. SCHIRM
U. WEHR SO STEHN D. WAPPENSCHILDE GE-
DRAENGT IM KREIS UMHEHR

L'écusson fédéral entouré de ceux des vingt-deux
cantons.

Diam. : 0,041. Métal blanc.

53. Même tir.

Jeton officiel.

TIR FEDERAL CHAUX-DE-FONDS · 1863 ·

Croix rayonnante.

Ř. Écusson cantonal et trophée.

Diam. : 0,020. Laiton.

54. Le même, en argent.

M. Arnold Robert, à la Chaux-de-Fonds, qui possède
les coins de ce jeton, en a fait frapper postérieurement
quelques exemplaires en argent et en cuivre.

55. Le même, en cuivre.

56. Même tir. Projet de jeton.

CHAUX-DE-FONDS — TIR FEDERAL 1863

Croix rayonnante.

Ŕ. Écusson cantonal et trophée.

Diam. : 0,023. Laiton.

Fête fédérale de gymnastique, 1872.

57. SOUVENIR A (*sic!*) LA CHAUX-DE-FONDS ∞
4 AOUT 1872 ∞

Dans une couronne de chêne, quatre F en croix.

Ŕ. FRIED. LUD. JAHN.

Son buste.

DESCHELER.

Diam. : 0,030. Métal blanc.

58. Même fête.

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASIQUE.

L'écusson fédéral et celui de la Chaux-de-Fonds.

Ŕ. LA CHAUX-DE-FONDS LES 3. 4. 5 et 6 AOUT
1872

Lutteurs.

Diam. : 0,027. Métal jaune.

59. La même, en métal argenté.

60. Même fête.

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASIQUE * CHAUX-DE-
FONDS * 1872

Croix rayonnante.

Ŕ. Gymnastes faisant le jet de pierres; vingt-deux
étoiles.

Diam. : 0,027. Plomb.

Inauguration de l'Église indépendante, 1877.

61. EGLISE INDEPENDANTE DE LA CHAUX-DE-FONDS. 1877

Le temple.

F. LANDRY

ŕ. Une bible ouverte, une torche, une couronne d'épines dans laquelle est passé un ruban, sur lequel on lit,

LES CIEUX ET LA TERRE PASSERONT — MES PAROLES
NE PASSERONT POINT +

Diam. : 0,051. Bronze.

62. La même, en étain.

63. La même, frappe en argent.

Il n'existe que deux exemplaires en ce métal, propriété de MM. Ed. Perrochet et J. Breitmeyer, lesquels possèdent également les coins de la médaille.

Exposition agricole et industrielle, 1879.

64. EXPOSITION AGRICOLE & INDUSTRIELLE 1879.

L'écusson neuchâtelois.

A. K. R. (A. Klinger-Robert) FECIT

ŕ. CHAUX-DE-FONDS.

L'écusson communal, deux sapins et une corbeille de fleurs et de fruits.

A. K. R. FECIT.

Diam. : 0,024. Métal jaune.

65. La même, en métal blanc.

*Société d'émulation industrielle de la Chaux-de-Fonds.
Exposition d'horlogerie, 1879.*

66. SOCIÉTÉ D'ÉMULATION INDUSTRIELLE DE LA
CHAUX-DE-FONDS. — EXPOSITION.

Cartouche pour l'inscription.

ŕ. D' JEANRICHARD. | DIT BRISSEL NEUCHATE-
LOIS. | NÉ A LA SAGNE EN 1665 | MORT AU LOCLE
EN 1741.

Son buste.

F. LANDRY.

Diam. : 0,057. Argent. Prix pour les exposants.

67. Le même, en bronze.

Exposition nationale d'horlogerie, 1881.

68. SOCIÉTÉ D'ÉMULATION INDUSTRIELLE

Deux femmes, dont l'une tient une tabelle et l'autre
décerne des couronnes à des enfants symbolisant les
Arts et l'Industrie.

BESANÇON INV. HOMBERG FEC.

Exergue, CHAUX-DE-FONDS

ŕ. EXPOSITION NATIONALE D'HORLOGERIE ET
D'OUTILS ☆

Cartouche pour les inscriptions.

Poids : 117,50. Diam. : 0,060. Argent.

69. La même, en bronze.

Société française, 1881.

70. SOCIÉTÉ FRANÇAISE * CHAUX-DE-FONDS *

Deux mains enlacées, posées sur des nuages, entourés
de rayons dans lesquels on lit,

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

ŕ. 33^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION * 24 DE-
CEMBRE 1881 *

Au centre, une colonne surmontée du bonnet phrygien
et sur laquelle on lit, 24 DEC 1848 R F

Lég. : SECURITA FUTURI

A l'exergue, KLINGER
Diam. : 0,029. Étain. Bélière.

Fête cantonale de gymnastique, 1883.

71. FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE —
CHAUX-DE-FONDS — 4. 5. 6. AOUT — 1883.

Armoiries de la Chaux-de-Fonds.

᠙. Gymnaste tenant l'écusson cantonal et le drapeau fédéral.

Diam. : 0,026. Étain.

72. Même fête.

FÊTE CANTONAL (*sic!*) DE GYMNASTIQUE CHAUX-
DE-FONDS * AOUT 1883 *

Croix fédérale dans une couronne.

᠙. Dans une couronne de chêne, quatre F en croix.

Diam. : 0,033. Métal blanc. Bélière.

Ouverture de la ligne Locle-Besançon, 1884.

73. PROGRÈS — INDUSTRIE

Une locomotive sortant d'un tunnel; armoiries de
France et de Suisse.

E. JACOT. G.

Au dessus, Mercure sur un nuage.

᠙. BESANÇON · MORTEAU · LOCLE · CHAUX-DE-
FONDS · NEUCHÂTEL ❖ OUVERTURE | LE 4 AOUT
| 1884

Diam. : 0,040. Étain.

Tir cantonal neuchâtelois, 1886.

74. TIR CANTONAL NEUCHÂTELOIS — LA CHAUX-
DE-FONDS 1886

Les écussons fédéral et cantonal posés sur deux fusils, un faisceau de licteur et une couronne de chêne et de roses des Alpes.

᠙. NOS BRAS ET NOS CŒURS A LA PATRIE

Une femme, symbolisant la Patrie et s'appuyant sur l'écusson de la Chaux-de-Fonds, indique du doigt le but à un jeune arbalétrier.

E. DURUSSEL.

Poids : 36,10. Diam. : 0,0475. Argent.

Médaille officielle. Les coins sont déposés au Musée de la Chaux-de-Fonds.

75. La même; en bronze.

76. Grand médaillon en galvanoplastie, d'après la maquette de la médaille précédente.

Diam. : 0,195.

77. Même tir.

TIR CANTONAL NEUCHATELOIS — * LA CHAUX-DE-FONDS 1886 *

Un lion couché, les écussons du canton et de la Chaux-de-Fonds, et un trophée de drapeaux, fusils, etc.

᠙. PATRIE NOUS VEILLONS SUR TOI

Un jeune tireur étend son bras au dessus de l'Helvetia assise.

Diam. : 0,033. Métal blanc. Bélière.

78. Même tir.

TIR CANTONAL A LA CHAUX-DE-FONDS — 25 JUILLET — 2 AOUT 1886

Écussons de la Chaux-de-Fonds et du canton.

A. WALLER CHAUX-DE-FONDS

᠙. UN POUR TOUS — TOUS POUR UN

Guillaume Tell et son fils.

Diam. : 0,034. Métal blanc. Bélière.

79. Même tir.

SOUVENIR DU TIR CANTONAL NEUCHATELOIS *
Trophée.

Ŕ. CHAUX-DE-FONDS * 25 JUILLET — 1 AOUT 1886 *
Armoiries cantonales surmontées d'une couronne murale.

LAUER, NÜRNBERG

Diam. : 0,030. Métal blanc. Bélière.

80. La même, en métal jaune.

*Deuxième fête centrale de la Fédération des ouvriers
monteurs de boîtes, 1886.*

81. Schaltenmacher — Arbeiterverband. — 2^{me} FÊTE CENTRALE | CHAUX-DE-FONDS 5 JUILLET 1891

Deux mains enlacées.

Ŕ. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS MONTEURS DE BOITES — 1886

Écusson fédéral et écusson neuchâtelois.

Diam. : 0,036. Étain. Bélière.

Bobilier, graveur à la Chaux-de-Fonds.

Inauguration des eaux, 1887.

82. INAUGURATION DES EAUX DE LA CHAUX-DE-FONDS

La fontaine monumentale.

E. SCHALTENBRAND. ARCHITECTE.

A l'exergue, 27. NOV. 1887

Succ. E. DURUSSEL

Ŕ. ENTREPRISE CONÇUE PAR | GUILLAUME RITTER INGÉNIEUR | VOTÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA | MUNICIPALITÉ LE 16 JUILLET 1885 ET | PAR LE PEUPLE LES 15 ET 16 AOUT 1885 | EXÉCUTÉE PAR LES INGÉNIEURS HANS MATHYS | OTTO

OSSENT ET LOUIS PETITMERMET | PRISE D'EAU
A 628 MÈTRES | POINT CULMINANT 1116 MÈTRES |
PRESSION ÉLÉVATOIRE 50 ATMOSPHÈRES | PAR-
COURS 18389 M

Poids : 34,80. Diam. : 0,046. Argent.

83. La même, en bronze.

84. La même, fontaine non jaillissante. Premier projet.
Bronze.

Musée de la Chaux-de-Fonds.

Il en existe un second exemplaire appartenant à M. G.
Leuba, avocat.

Train de plaisir Genève-La-Chaux-de-Fonds, 1890.

85. SOUVENIR DU TRAIN DE PLAISIR | ORGANISÉ
| PAR L'UNION | INSTRUMENTALE | GENEVOISE |
GENÈVE-NEUCHÂTEL | CHAUX-DE-FONDS — 3 AOUT
1890.

ŕ. CONFEDERATION HELVETIQUE

Tête de l'Helvetia.

VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Laiton. Bélière.

Congrès des Sociétés italiennes, 1892.

86. RICORDO | DEL CONGRESSO | DELLE SOCIETA
ITALIANA | DI M. S. FEDERATIVE | RESIDENTE IN
SVIZZERA | E DELLA FESTA DELLO STATUTO 4 E
5 GIUGNO | 1892 | CHAUX-DE-FONDS.

ŕ. 42° ANNIVERSARIO DELLA FONDAZIONE DELLA
SOCIETA ITALIANA DI CHAUX-DE-FONDS.

Armoiries d'Italie.

VIEUXMAIRE

Diam. : 0,027. Laiton. Bélière.

87. La même, en étain.

88. Même congrès.

RICORDO | DELLA FESTA | DEL 5 GIUGNO 1892 | DI
CHAUX-DE-FONDS | DELLA FEDERAZIONE | DELLA
SOCIETA | ITALIANA | DI MUTUO SECORSO | RESI-
DENTE | IN SVIZZERA

ŕ. Deux mains enlacées dans une couronne de laurier.
Diam. : 0,033. Métal blanc. Bélière.

Fête cantonale de chant, 1892.

89. Dans une couronne de laurier,
FÊTE CANTONALE | DES | CHANTEURS | NEUCHA-
TELOIS | — | 3 et 4 JUILLET | 1892 | CHAUX-DE-FONDS

ŕ. Une lyre.

VIEUXMAIRE

Diam. : 0,033. Métal jaune. Bélière.

90. La même, en métal blanc.

*Inauguration de la ligne
Saignelégier-Chaux-de-Fonds, 1892.*

91. CHEMIN DE FER DU REGIONAL DE SAIGNELE-
GIER CHAUX DE FONDS. 5 DEC 1892

ŕ. Locomotive.

Diam. : 0,027. Aluminium.

Gravée par Maire.

Fête fédérale des sous-officiers, 1893.

92. FETE FEDERALE | DE SOUS-OFFICIERS | 1893 |
CHAUX-DE-FONDS

Écussons fédéral et cantonal.

89. Les armoiries de la Chaux-de-Fonds.

Diam. : 0,030. Argent. Bélière.

Richardet frères, éditeurs.

93. La même, en aluminium.

94. La même, en étain.

95. La même, en dardaine.

96. Même fête.

SOUVENIR | DE LA | FÊTE FÉDÉRALE | DE SOUS-
OFFICIERS | A LA | CHAUX-DE-FONDS | LE 5. 6. 7.
AOÛT | 1893

89. Trois soldats.

Diam. : 0,033. Aluminium. Bélière.

Centenaire de l'incendie, 1794—1894.

97. Le Génie du travail, nu et ailé, tient dans la main droite un marteau et s'appuie sur une enclume ; son bras gauche s'étend d'un geste protecteur au dessus de la Chaux-de-Fonds, dont une vue figure à l'arrière-plan ; à ses pieds, des outils d'horloger et les armoiries de la ville, adossées à l'enclume.

HONNEUR AU TRAVAIL

A l'exergue, 1794—1894

HUGUES BOVY F.

89. Une vue de la Chaux-de-Fonds avant 1794, d'après une gravure de l'époque, par Girardet.

LA CHAUX-DE-FONDS AVANT L'INCENDIE

A l'exergue, DU 5 MAI 1794.

Poids : 51,90. Diam. : 0,050. Argent. Fond mat.

Médaille officielle.

98. La même, fond poli.

99. La même, sur flan plus épais.

Poids : 56,40.

Collection de M. A. Michaud.

100. La même, en bronze.

101. La même, sur flan plus épais.

102. Grand médaillon en galvanoplastie, d'après la maquette de cette médaille.

Diam. : 0,245.

103. Le même, d'après la première maquette; la main du génie a un autre geste, quelques changements aux maisons; la légende HONNEUR AU TRAVAIL manque.

Diam. : 0,245.

Collection de M. A. Michaud.

Manœuvres des Cadets, 1899.

104. SOUVENIR DE MANŒUVRES | CADETS | DU
LOCLE | CHAUX-DE-FONDS | ET | S^t IMIER | 1899

13. EINER FÜR ALLE UND ALLE FÜR EINEN

Tête de l'Helvetia.

VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Métal jaune. Bélière.

Courses de chevaux, 1899.

105. D'un côté, une course au trot attelé; de l'autre, deux cavaliers franchissant un obstacle. Cette médaille se vendait aux courses de 1899 avec l'inscription frappée,

SOUVENIR DES COURSES — CHAUX-DE-FONDS

Diam. : 0,038. Étain. Bélière.

Médaille gravée et éditée par MM. Huguenin frères, au Loclè. Les coins leur servent également pour la frappe de boîtes de montres.

Fête fédérale de gymnastique, 1900.

106. Quatre F en croix sur lesquels est posée la légende,

FETE | FEDERALE | DE GYMNAS-TIQUE | LA CHAUX-
DE-FONDS | 4-7 AOÛT | 1900

Une branche de laurier avec la croix rayonnante et les armoiries du canton et de la ville.

ŕ. PATRIE-FORCE-AMITIE

Quatre gymnastes s'exerçant au jet de pierre.

H BOPP. SC.

Diam. : 0,035. Argent.

Médaille officielle.

107. La même, en bronze, avec bélière.

108. La même, en bronze patiné.

109. Même fête.

FETE FEDERALE DE GYMNAS-TIQUE LA CHAUX-
DE-FONDS LE 4. 5. 6. 7 AOUT 1900

Gymnaste lançant la pierre.

ŕ. Écussons fédéral, local et cantonal.

A. WALLER GRAVEUR.

Diam. : 0,040. Aluminium. Bélière.

110. Même fête.

SOUVENIR DE LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNAS-
TIQUE CHAUX-DE-FONDS 4-7 AOUT 1900

L'Helvetia assise tenant une couronne ; dans le fond, une vue de la ville.

ŕ. L'UNION FAIT LA FORCE

Quatre F en croix.

Diam. : 0,034. Aluminium. Bélière.

111. Même fête.

Dans une couronne, FETE | FEDERAL (*sic!*) | DE |

GYMNASTIQUE | CHAUX-DE-FONDS | DU 4. AU 7.
AOUT | 1900

᠙. ÜBUNG — STÄHLT — UNSERE — KRAFT.

Quatre F en croix.

Diam. : 0,034. Aluminium. Bélière.

112. Même fête.

SOUVENIR | DE LA | FÊTE FÉDÉRALE | DE | GYM-
NASTIQUE | CHAUX-DE-FONDS | DU 4 AU 7 AOUT | 1900

᠙. CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Engins.

Diam. : 0,024. Métal jaune. Bélière.

113. La même, en métal blanc.

114. La même, en aluminium.

Jetons.

115. *Cercle philharmonique.* — Laiton doré.

116. *Bains de la Chaux-de-Fonds.* — MDCCLXXXVIII —
Laiton.

117. *Vive la Confédération.* — *Chaux-de-Fonds 1862* —
Laiton.

118. *Cercle du Sapin.* — Jeton de sociétaire — Laiton.

119. » 3 déc. bière — Laiton.

120. » Le même — Dardaine.

121. » Le même — Argent.

122. *Cuisine populaire.* — $\frac{1}{2}$ litre soupe — Étain.

123. » Idem, variété — Étain.

124. » 1 litre soupe — Cuivre.

125. » 2 litres soupe — Laiton.

126. » 1 verre de vin — Étain.

127. » $\frac{1}{4}$ litre de vin — Laiton.

128. *Cuisine populaire.* — 1/2 litre de vin — Laiton.
129. » 1 litre de vin — Laiton.
130. » 1 ration de pain — Étain.
131. » Chocolat — Cuivre.
132. » 1 ration viande — Laiton.
133. » 1 ration légume — Étain.
134. » 2 rations légume — Laiton.
135. » Café — Étain.
136. » Fromage — Étain.
137. » Jeton de gratuité — Laiton.
138. » Jeton de gratuité (variété) —
Laiton.
139. *Compagnie du tramway.* — 8 — Laiton.
140. » 5 — Laiton.
141. *Voiturage des vidanges.* — 1 — Laiton.
142. » Le même, en aluminium.
143. *Service des vidanges.* — 50 — Laiton.
144. » Le même, en aluminium.
145. » 20 — Laiton.
146. » Le même, en aluminium.
147. » 10 — Laiton.
148. » Le même, en aluminium.
149. » 5 — Laiton.
150. » Le même, en aluminium.
151. *Pharmacie Gagnebin.* — Bon pour 1 syphon — Laiton.
152. *Charles Müller.* — Biermarke — Laiton.
153. *Richardel, fabrique d'aiguilles.* — Jeton-réclame —
Aluminium.
154. *Guinand et Dupuis.* Jeton d'escompte — 5 — Alum.
155. » » 2 — Alum.

La Chaux-de-Fonds, 1902.

A. MICHAUD,
Conservateur du Musée.

Actes et documents numismatiques
intéressant la Suisse.

I

N° 1. — Genève, 1777. Interdiction de billon étranger.
Placard.

[En tête : les armoiries de la république de Genève, dans une couronne fermée.]

DE LA PART | DE NOS MAGNIFIQUES | *Et Très-Honorés*
Seigneurs Sindies, Petit | & Grand Conseils.

SUR le rapport fait à MESSEIGNEURS, que contre leurs précédentes défenses, on continue de verser dans cette Ville du Billon étranger, ce qui est nuisible au bien Public, & porte un grand préjudice au Commerce. MESDITS TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, voulant remédier à cet abus, interdisent de plus fort tout Billon étranger, & font très-expresses inhibitions & défenses à toutes sortes de personnes & notamment à tous Caiffiers, Receveurs, Changeurs Publics, & à tous Vendeurs & Vendeuses de vin d'en introduire, verser & débiter, ou d'en favoriser l'entrée ou le versement, sous quelque prétexte que ce puisse être; d'en donner & d'en recevoir à titre de paiement ou autrement, à peine de confiscation & de deux cents écus d'amende contre ceux qui introduiront ledit Billon, ou en favoriseront l'introduction, & à peine de vingt-cinq écus & de confiscation contre les autres contrevenans.

Mandant au Seigneur Sindie de la Chambre du Commerce & de la Chambre du Vin, & au Seigneur Lieutenant, de tenir la main à l'exécution des présentes, lesquelles seront imprimées, publiées & affichées aux lieux accoutumés, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance.

Donné le 4 Août 1777.

DE ROCHEMONT.

(Communiqué par M. Paul-Ch. Strahlin.)

N° 2. — Berne, 1796. Circulation des gros et petits-écus de Lucerne, Soleure, Neuchâtel et Genève. Mandat.

[En tête : les armoiries de la république de Berne, dans un cartouche surmonté d'une couronne comtale.]

NOUS, l'Avoyer, Petit & Grand Confeils de la Ville & République de Berne, favoir faifons par les présentes; qu'étant informés, par le rapport de Notre Chambre des Monnoies, que les Petit-Ecus, frappés récemment par ordre des Louables Etats de Lucerne, Soleure & Neuchâtel, ainfi que les Gros-Ecus du Louable Etat de Lucerne, l'ont d'une valeur intrinfeque inférieure à celle des Ecus que Nous faifons frapper à Notre propre coing, & dont Nous avons fixé la valeur à quarante Batz pour les Gros-Ecus, & à vingt Batz pour les petits; Nous n'avons cependant pas voulu en interdire entièrement la circulation; mais Nous permettons au contraire qu'ils continuent d'avoir cours dans Nos Etats. Néanmoins toutefois pour que perfonne n'éprouve du dommage en recevant de telles pieces, Nous avons réduit à leur valeur proportionnelle les fufdits gros- & petits-Ecus de Lucerne, Soleure & Neuchâtel, dont les empreintes fe trouvent ci-deffous, & les avons fixés aux taux fuivans, favoir: les Gros-Ecus de Lucerne, à trente-huit batz la piece, & les Petits-Ecus de Lucerne, Soleure & Neuchâtel, à dix-neuf batz argent de Berne; de forte que ces diverfes monnoies ne pourront avoir de cours ni être reçues dans Nos Etats que pour les valeurs ci-deffus préférées.

Pour ce qui regarde les Petits-Ecus que la ville de Geneve fait frapper, Nous voulons et entendons qu'ils foient compris dans les mêmes défenfes portées par Notre Mandat Souverain du 14 Septembre 1795; fous peine, pour la première faute, de la confiscation des pieces débitées; &, en cas de récidive, outre ladite confiscation, le contrevenant encourra une amende égale à la valeur des pieces confifquées. Quant à la répartition de ces confifcations et amendes, Nous ordonnons qu'elles feront partagées en trois parties égales, dont un tiers sera dévolu à Notre fife, le fecond tiers appartiendra au juge du lieu & le troifieme fera remis au dénonciateur.

Le tout néanmoins pour auffi longtems feulement que Nous ne jugerons pas à propos d'en ordonner autrement. Ce qui fera publié pour la connoiffance d'un chacun... Donné dans l'Affemblée de Notre Grand-Confeil, le 14 Décembre 1796.

[Suivent les reproductions, avers et revers, de : un *gros-écu* de

Lucerne (1796), à 38 batz; un *petit-écu de Lucerne* (1795), à 19 batz; un *petit-écu de Soleure* (1795), à 19 batz; un *petit-écu de Neuchâtel* (1796), à 19 batz.]

CHANCELLERIE de BERNE.

(Communiqué par M. Léonard Forrer.)

* * *

N° 3. — Genève, 1798. Correspondance des monnaies françaises et genevoises. Décret.

EXTRAIT | *Des Régîtres de la COMMISSION EXTRAORDINAIRE* | du 1^{er} Mai 1798,

LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE considérant que la substitution des Monnaies Françaises à la nôtre, pourrait entraîner dans la suite de graves inconvéniens & de nombreuses difficultés, relativement aux engagemens ou comptes stipulés en Monnaies de Genève, si on n'établissait pas dès-à-présent un mode de liquidation pour ces diverses créances, en consacrant d'une manière légale les usages suivis à cet égard, décrète ce qui suit :

ARTICLE I^{er}.

Tous les engagemens & créances, quelque'en soit la nature & la valeur, stipulés jusqu'à ce jour en Livres courantes ou en Florins de Genève, ne pourront être acquittés qu'avec quelque'une des Monnaies ci-après désignées & d'après la valeur qui y est à cet effet invariablement fixée, à moins que le mode de payement n'ait été autrement stipulé dans le Titre, savoir :

En Pistoles de Genève, sur le pied de	L. 10. arg ^t . C ^t . ou Fl. 35. —.
En Louis d'or neuf, soit pièces de 24 livres de France	L. 14. 10 ^s . 6. ou Fl. 51. —.
En Ecus dits Patagons	L. 3. —. —. ou Fl. 10. 6.
En Genevoises	L. 3. 12. 7 1/2. ou Fl. 12. 9.
En Ecus de six livres & de trois livres de France, en pièces de 30 sols & de 15 sols de France, à proportion de la pièce de 24 livres de France, sur le pied de	L. 14. 10 ^s . 6. ou Fl. 51. —.
En pièces de 5 francs de France . .	L. 3. 1. —. ou Fl. 10. 8.
En Piastres fortes d'Espagne . . .	L. 3. 5. 6. ou Fl. 11. 6.

ARTICLE II.

Les pièces de 10 sols courants, soit 21 sols, celles de 5 sols courants, soit 10 sols 6 deniers, celles de 20 sols, de 15, de 12, de 10, de 6, de 3 sols, & leurs subdivisions, seront reçues sur le pied de la valeur nominale qu'elles ont eue constamment. Mais dans aucun cas, les Créanciers ne pourront être tenus de recevoir de leurs Débiteurs, plus de deux pour cent en bas billon, & plus de cinq pour cent en haut billon, de la somme qui leur sera payée.

La Commission Extraordinaire arrête de charger le Conseil Administratif de faire imprimer, afficher & distribuer le présent Décret.

RIVAL, *Syndic Président.*
ROMILLY, *Secrétaire.*

(*Communiqué par M. P.-Ch. Strählin.*)

* * *

N° 4. — Neuchâtel, 1811. Avis concernant de fausses monnaies neuchâteloises. Arrêté.

[En tête: les armes du prince Alexandre Berthier.]

LE CONSEIL D'ÉTAT ayant été informé qu'il circule des pièces fausses parmi la monnaie de billon frappée au coin de cet Etat, et considérant qu'indépendamment des marques ci-après désignées auxquelles on peut facilement reconnaître cette fausse monnaie, il peut rester sur quelques-unes des doutes pour le public, et en résulter des contestations, arrête :

1° Il est ordonné aux Chefs de Juridictions, de nommer, suivant les convenances de leurs ressorts respectifs, un ou plusieurs experts vérificateurs de monnaies.

2° Ces experts seront assermentés.

3° Ils seront tenus à la vérification de la monnaie qui leur sera présentée, et à la couper si elle est reconnue fausse.

4° Ils prendront autant que possible pour base de leur vérification la description de la fausse monnaie qui est à la suite du présent arrêté.

5° Ces experts seront incessamment mis en activité et les Officiers de Jurisdiction informeront le Conseil de leur nomination.

6° Ils renverront les pièces de monnaie qui leur paraîtront dou-

teuses, au sieur Peter, maître monnayeur, qui est nommé expert vérificateur pour la Juridiction de Neuchâtel.

Donné en Conseil tenu sous notre présidence, au Château de Neuchâtel, le 12 février 1811.

D'IVERNOIS.

INDICATION des monnaies fausses les plus communes, et des caractères principaux auxquels on peut les reconnaître.

1. Des batz au millésime de 1791, dont l'empreinte est mal faite, surtout du côté de l'écu où les jambes de l'aigle sont mal dessinées, et les lettres de la légende fort inégales; le & entre NOVIC . & VAL . à peine reconnaissable; l'X du mot REX fort défectueux; la barre horizontale au-dessus de l'écu interrompue.

2. Des batz au millésime de 1793, mauvaise empreinte; cordon à l'intérieur de la légende mal arrondi; les lettres de la légende inégales et mal rangées; le & entre NOVIC . & VAL . à peine lisible.

3. Des batz au millésime de 1796; couronne et écus très-allongés, et d'une empreinte très-défectueuse.

4. Des batz au millésime de 1800, de la fabrication du nommé Harrison, assez bien faits; la croix évidée au lieu d'être pleine; le 4 suivant le mot CR. rentrant dans la barre au-dessous de l'écu.

5. Des batz au millésime de 1790, 1791, 1792, 1793, 1798, 1800, coulés et tirant sur le jaune.

CHANCELLERIE D'ÉTAT.

[L'original se trouve au Musée historique de la Chaux-de-Fonds.]

(Communiqué par M. Albert Michaud.)

* * *

N° 5. — Neuchâtel, 1839. Réduction du cours des pièces de 4 et 2 francs de Suisse. Avis.

[En tête : les armoiries de la principauté de Neuchâtel.]

Sur le rapport du Département des Finances, le Conseil d'Etat fait connaître au public que, par une disposition législative en date du 18 du mois passé, le haut Etat de Bâle-Ville a réduit à trente-neuf batz et à dix-neuf bz. et cinq rappes le cours légal des pièces de quatre et de deux francs de Suisse.

Donné au Conseil tenu sous notre présidence au Château de Neu-
châtel, le 3 Avril 1839.

PERROT.

(Communiqué par M. Léonard Forrer.)

* * *

**N° 6. — Genève, 1846. Démonétisation du billon
genevois. Avis.**

DÉMONÉTISATION | DE L'ANCIENNE MONNAIE | DE
GENÈVE. | —————

Le Département des Finances rappelle au public, qu'aux termes de
la Loi du 13 Décembre 1844, l'ancienne monnaie de Genève, savoir :

Les pièces de 12 florins 9 sous, de 10 florins 6 sous, de 6 florins
4 sous 6 deniers, de 21 sous, de 15 sous, de 10 sous 6 deniers, de 6 sous,
de 3 sous, de 1 sou 6 deniers, de 1 sou et de 6 deniers, cesseront, à dater
du 1^{er} Janvier prochain, d'être reçues dans les caisses de l'État, soit
à titre de paiement de contributions, soit à titre d'échange.

En conséquence, à dater du dit jour 1^{er} Janvier 1847, les pièces de
l'ancienne monnaie de Genève, n'auront plus d'autre valeur que celle
de la matière, laquelle peut être estimée comme suit :

Les pièces de 21 sous de 68 $\frac{1}{2}$ à 67 $\frac{1}{2}$ centimes ;

Celles . . . de 15 sous de 46 $\frac{1}{2}$ à 46 —

Celles . . . de 6 sous de 13 $\frac{1}{3}$ à 13 —

Celles . . . de 3 sous de 6 $\frac{3}{5}$ à 6 $\frac{2}{5}$ —

Genève, le 18 Août 1846,

Le Président du Département des Finances,
AUGUSTE BARDE,
Syndic.

(Communiqué par M. Paul-Ch. Strahlin.)

* * *

**N° 7. — Genève, 1846. Frappe de monnaies de billon.
Loi.**

[En tête : les armoiries de la république de Genève, accostées des
mots RÉPUBLIQUE ET | | CANTON DE GENEVE.]

LOI | qui autorise le Gouvernement provisoire à déroger à | quel-
ques articles des lois du 8 Juillet 1846 sur une | frappe de nouveau

billon, et du 13 Décembre 1844 | sur le retrait des anciennes monnaies. | ——— | Du 16 Novembre 1846. | ———

NOUS GOUVERNEMENT PROVISOIRE de la République et Canton de Genève, savoir faisons : | Que le GRAND CONSEIL, | Sur la proposition du Gouvernement provisoire; | Vu les lois du 8 Juillet 1846 sur une frappe de nouveau billon et du 13 Décembre 1844 sur le retrait des anciennes monnaies; | a décrété ce qui suit :

ART. 1^{er}. Les articles 4 et 5 de la loi du 8 Juillet 1846 seront modifiés comme suit :

La taille des pièces sera :

Pour celles de 25 centimes, de 275 au kilogramme.
Pour celles de 10 » de 375 au »

Le titre des pièces en billon sera :

Pour celles de 25 centimes de { 250 millièmes d'argent fin.
 } 750 » de cuivre.
Pour celles de 10 centimes de { 120 millièmes d'argent fin.
 } 880 » de cuivre.

ART. 2. Le terme fixé par la loi du 13 Décembre 1844, pour échanger à la caisse de l'État les anciennes monnaies, sera prorogé jusqu'au 1^{er} Février 1847.

Le Gouvernement provisoire est chargé de faire promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le seize Novembre mil huit cent quarante-six, sous le sceau de la République et les signatures du Président et de l'un des Secrétaires du Grand Conseil.

Le Président du Grand-Conseil :

FAZY-PASTEUR.

Le premier Secrétaire du Grand-Conseil :

P.-E. RAISIN.

Le Gouvernement provisoire promulgue la loi ci-dessus, pour être exécutoire dans tout le Canton, dès le jour de demain.

Genève, le 18 Novembre 1846.

AU NOM DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

Le Chancelier délégué,

TH. PIGUET.

(Communiqué par M. Paul-Ch. Strählin.)

MÉDAILLES SUISSES NOUVELLES

XII¹

613. — **Tir d'inauguration du stand de Locarno, 1900.**

Lég. de gauche à droite, en haut de la médaille, en quatre lignes, dont la première est recourbée et soulignée d'un demi-cercle, **FESTA INAUGURALE** | DEL | **CAMPO DI TIRO** | 7.8.9. SETTEMBRE 1900
Au bas, recourbé en sens inverse, • **LOCARNO** •

Dans le champ, trois armoiries; au centre, dans un écu florentin, les armes de Locarno; à gauche, celles de la Confédération et à droite celles du Tessin dans des écussons en forme de cartouches volutés et échanerés. Le tout reposant sur deux faisceaux de feuillages et de fleurs en sautoir, chêne et laurier, reines-marguerites, edelweiss et labiées. Signé, au bas du champ, JOHNSON

Ŕ. Vue de la ville prise du lac avec les montagnes et le soleil levant. A gauche, au premier plan sur un terrain, un trophée de tir formé d'un drapeau, d'un fusil suisse, d'une cible et de branchages de laurier et de chêne.

Diam. : 0,044. Bélière. Argent mat patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, donnée pour cent-vingt points à un seul exemplaire par tireur. Gravée et frappée par M. Johnson, de Milan.

MM. Fedele Philippe et Pedretti, R., président et secrétaire de la « Società tiratori del Verbano » à Locarno, qui a édité cette médaille, nous ont écrit qu'il n'en a été frappé que deux cents exemplaires, dont cent-soixante ont été tirés et quarante restent entre les mains de la Société pour être distribuées aux personnes ayant rendu des services au tir. Quelques-uns de ces exemplaires seront cédés aux collectionneurs suisses qui désireront en faire acquisition auprès de la

¹ Voy. *Revue suisse de numismatique*, tome X, p. 330.

Société, pour le prix de 12 fr. Les coins ont été détériorés sur les deux faces pour ne plus pouvoir servir et ont été déposés par la Société dans le médaillier de la Société suisse de numismatique à Genève. Nous ne pouvons que féliciter ces Messieurs, en les remerciant de leur don et en signalant ce procédé absolument correct et qui devrait toujours être appliqué. Cette médaille est donc destinée à devenir beaucoup plus rare et à prendre plus de valeur que les autres, puisque les collectionneurs peuvent avoir l'assurance qu'elle ne sera jamais refrappée.

614. — Tir de la Société suisse de tir de Montevideo (Uruguay), 1886.

Dans une couronne ouverte formée de deux branches de chêne et de laurier fruités, liées au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription en quatre lignes, **SOCIEDAD | SUIZA | DE TIRO | 1886** Le tout entouré d'une double moulure.

R^h. Lég. de gauche à droite, **UNO POR TODOS TODOS POR UNO** En sens inverse, * **MONTEVIDEO** * Dans le champ, un trophée formé d'une couronne ouverte de laurier et de chêne fruités, de deux fusils Vetterli en sautoir, d'un écusson fédéral et d'un chapeau de tireur. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0322. Bélière. Argent.

Médaille officielle de primes de ce tir, non signée, de fabrication allemande.

615. — Centenaire de l'indépendance du canton du Tessin, à Lugano (1898).

Dans le champ, une couronne ouverte, formée de deux branches de chêne fruité et de laurier fruité et fleuri, liées au bas d'un double nœud de ruban, sur lequel reposent deux écussons de la Confédération et du canton du Tessin, dans des cartouches volutés. Entre les écus, au second plan, un soleil levant et dans la couronne l'inscription en cinq lignes, dont la dernière est coupée par les rayons du soleil, **1^o | CENTENARIO | DELL' INDIPENDENZA | TICINESE | 1798 1898** Signé, au bas à droite, **JOHNSON MILANO** Le tout limité par un trait.

R^h. Dans le champ, la Ville de Lugano debout, à droite, montre de la main droite, à la Confédération assise devant elle, le monument commémoratif placé à droite et devant lequel est un écusson cantonal

posé sur une branche de chêne. Au second plan, la vue de Lugano avec le lac et les montagnes. La Ville de Lugano porte ses armoiries sur la poitrine et celles de la Confédération ornent l'écusson que celle-ci tient de la gauche. A l'exergue, séparé par une moulure, la signature du graveur-modeleur, P. LEVI MOD. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0365. Bélière. Argent mat, cuivre bronzé.

Médaille officielle du comité de cette fête, modelée par P. Levi et gravée par S. Johnson, à Milan.

616. — **Tir de district du Caslano (Tessin), en 1899.**

Dans une couronne, formée de deux branches de laurier fruité, ouverte dans le haut et liée, au bas, d'un double nœud de ruban, l'inscription en cinq lignes, TIRO | DISTRETTUALE | CASLANO | SETTEMBRE | 1899 Le tout entouré d'une double moulure.

R. Au premier plan, la reproduction de la statue de Guillaume Tell et son fils, par Kissling, devant un fond de montagnes. Le tout entouré d'un grènetis.

Diam. : 0,028. Bélière. Argent et cuivre bronzé.

Médaille officielle de primes de ce tir, non signée.

617. — **Tir cantonal tessinois, au revolver, Bellinzone, 1901.**

Dans le champ, sur une large bande d'où s'échappent trois branches de laurier et de chêne fruités, un écusson tessinois, un revolver posé à gauche et l'inscription en deux lignes, BELLINZONA | MCM I Au dessus, les extrémités amincies de la bande du champ forment un ruban continu en demi-cercle sous lequel est placé un écu italien à volutes aux armes de la ville et sur lequel on lit l'inscription, 1° TIRO CANTONALE AL REVOLVER

R. Un buste à droite de jeune femme représentant la Suisse, dont la coiffure est entrelacée d'une guirlande de rhododendrons nouée d'un ruban. Sur le vêtement, indiqué par un trait, on lit en caractères incus, LIBERTAS | HELVETIA A droite, en bas, un petit bouquet d'edelweiss et rhododendron. Signé, derrière la nuque, à gauche au bas de la médaille, JOHNSON et sur la tranche de l'épaule EB, monogramme du modeleur.

Diam. : 0,028. Argent mat patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, modelée par M. E.-B. (?), gravée et frappée par M. Stephano Johnson, graveur à Milan.

618. — Médaille décernée par le Conseil municipal de Chêne-Bougeries (Genève) à son maire, M. Charles-Louis Empeyta, sortant de charge après dix ans de fonctions, en 1901.

Dans le champ, une grande branche de chêne fruité et une autre plus petite au bas, posées de bas en haut vers la gauche, et l'inscription en cinq lignes, A | CH. LOUIS | EMPEYTA | MAIRE | 1891-1901

℞. Lég. de gauche à droite, coupée par le soleil, RÉP. ET CANT. DE GENÈVE En sens inverse, * CHESNE-BOUGERIES * Dans le champ, limité par un trait et sur un fond flammé de gueules et d'or, sont posés la clé et l'aigle des armes de Genève; une banderole part sous le cou de l'aigle et descend en festons vers la droite; on y lit la devise POST TENEBRAS LUX Au centre, brochant sur le tout, un écusson communal. Dans le haut, coupant la légende et empiétant sur le sujet central, un soleil rayonnant et flamboyant ayant au centre IHS Signé à droite, au bord de la médaille, V. SCHLÜTTER F. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,045. Or (unique), cuivre bronzé (quelques exemplaires).

Médaille offerte par le Conseil municipal de Chêne-Bougeries, gravée par notre collègue Vasco Schlütter et frappée par notre collègue Louis Furet, tous deux à Genève. Cette médaille n'a pas été mise dans le commerce. Les exemplaires en bronze ont été remis aux membres du Conseil, aux archives de la commune et à quelques amis personnels du maire. Le coin du revers est celui de la médaille de mérite de la commune.

619. — Tir du district de Giornico (Tessin), 1900.

Lég. de gauche à droite, limitée par un trait extérieur et un grênetis intérieur, TIRO DISTRETTUALE DI GIORNICO En sens inverse, 1900 Dans le champ, trois écussons aux armes de Giornico, de Sassi-Grossi et du Tessin, posés sur deux branches de laurier et de chêne fruités, ainsi qu'une cible et deux fusils Rubin en sautoir. Au dessus, la croix fédérale rayonnante. Signé au bas, A. CASSINADIS. JOHNSON

℞. Lég. de gauche à droite, sur un marli limité par deux traits, AL PRODE STANGA LA SOCIETA' TIRATORI DEI SASSI GROSSI

En sens inverse, sur une banderole à extrémités recourbées et en chiffres incus, 1478 Dans le champ, la scène historique de l'époque, la famille Stanga devant son chalet. Sur la fontaine en face de la maison, la croix fédérale, au dessus de laquelle on lit GIORNICO en lettres incuses.

Diam. : 0,041. Bélière. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par M. St. Johnson, de Milan, d'après le projet de M. A. Casinadis.

620. — **Tir franc de Bellinzone (Tessin), 1900.**

Lég. de gauche à droite, dans le haut de la médaille, 24-27 MAGGIO 1900 En sens inverse, dans le bas, • BELLINZONA • Dans le champ et dans un encadrement irrégulier, rappelant une palette de peintre, une vue de Bellinzone avec le château de Schwytz et des pentes montagneuses à l'arrière-plan. Sur le devant, à droite, une coupe de tir, une couronne, des branches de laurier et de chêne, une cible et une palette de cibarre, sont posées sur une large console coupant la médaille et ornée en dessous d'une roue ailée, insigne de la Compagnie des chemins de fer du Gothard. Signé à droite, sous la corniche, P. L. TANNER Le tout entouré d'un trait.

℞. Lég. de gauche à droite, limitée extérieurement par une bordure plate et intérieurement par un grènetis et un cercle, TIRO LIBERO A PREMI En sens inverse, EHR- UND FREI-SCHIESSEN Dans le champ, deux branches de laurier fruité, en sautoir, empiétant sur les légendes; deux fusils, système Rubin, en sautoir au dessus des feuillages et deux écussons enchanerés aux armes de la Ville et de la Confédération; au dessus, une étoile flamboyante à cinq rais. Signé au bas du champ, à gauche, JOHNSON MILANO

Diam. : 0,047. Argent mat.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée à Milan par M. S. Johnson, d'après le projet de M. P.-L. Tanner.

621. — **Tir du district de Roveredo (Grisons), 1902.**

Lég. de gauche à droite et de bas en haut 1° TIRO DISTRET TUALE En sens inverse, ROVEREDO · 1902 Dans le champ, une croix fédérale entre les bras de laquelle s'entrelace une branche de laurier fruité et un écu aux armes du canton des Grisons.

℞. Dans un grand cartouche à l'italienne, où sont entrelacés en haut

et au bas des rameaux de chêne fruité, est posé un écusson ovale aux armes de Roveredo. Au second plan, la vue de la ville. Signé au bas, à gauche, JOHNSON

Diam. : 0,0388. Argent, bronze patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par M. S. Johnson, graveur à Milan.

622. — Tir de la Société des jeunes carabiniers de Novaggio (Tessin), 1902.

Dans le champ, une couronne ouverte formée de deux branches de laurier et de chêne fruités, liées d'un ruban dont on ne voit que les extrémités. Au centre, et recouvrant en partie les feuillages de la couronne, un grand cartouche voluté supporte l'inscription en trois lignes, SOCIETA' | GIOVANI CARABINIERI | NOVAGGIO MARZO 1902 Au dessus, un écu aux armes du Tessin. Au bas du cartouche, un écusson fédéral en forme de médaille avec bélière est suspendu par un cordon et recouvre le nœud liant les feuillages de la couronne.

R^h. La tête laurée d'une jeune femme symbolisant la Suisse, dont le cou est drapé dans une étoffe bordée d'une grecque et supportant un petit écusson fédéral. Montagnes à l'arrière-plan.

Diam. : 0,0255. Bélière. Argent oxydé.

Médaille officielle de primes de ce tir, non signée, gravée et frappée par M. S. Johnson, graveur à Milan.

623. — Exposition industrielle bâloise, en 1901.

Lég. de gauche à droite, BASLER GEWERBE AVSTELLVNG Buste nu de trois quarts à droite de jeune homme, la tête laurée et les cheveux longs, tenant de la main gauche un marteau de forgeron appuyé sur l'épaule gauche. Dans le champ, à droite, 1901 | — | et la signature incuse, H. FREI

R^h. Dans le champ, un chêne dont on ne voit que le tronc, trois branches inférieures et deux rejetons de feuillage. Il est entouré d'une balustrade occupant toute la largeur de la médaille contre laquelle sont appuyés deux écus aux armes de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Le bas de la médaille est meublé d'un cartouche destiné à recevoir le nom du lauréat. Au dessous, la signature incuse, HANS FREI Au second plan, une vue de Bâle avec la cathédrale à droite. Sur la tranche, unie et poinçonnée, une grappe de raisins et ARGENT (ou BRONZE)

Diam. : 0,045. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille officielle de récompense de cette exposition, gravée par notre collègue Hans Frei, de Bâle, et frappée à la Monnaie de Paris.

624. — Médaille commémorative de la transformation en société anonyme de l'ancienne maison d'horlogerie Patek, Philippe et C^{ie} à Genève, 1902.

Dans le champ, l'inscription en huit lignes, MANUFACTURE | D'HORLOGERIE · FONDEE EN 1839 | PATEK, PHILIPPE ET C^{IE} | SOCIETE · ANONYME · DU 1^{ER} FEV : 1901 | ADMINISTRATEURS : | A · BENASSY=PHILIPPE · PREI | J · PERRIER · SECR : A · CONTY | E · PHILIPPE · ALF ; G · STEIN

Au dessus et en dessous de l'inscription, deux ouvertures semi-circulaires laissent voir une partie d'une couronne formée d'une guirlande de feuilles et de baies de laurier nouées de rubans, dont les extrémités sont stylisées et se développent des deux côtés de l'inscription du champ et dans l'intérieur de la couronne. Signé, à droite, près du bord de la médaille, GEORGES HANTZ

R^o. Sur un fond imitant le cadran d'une montre, avec les chiffres romains et en relief, sont posés deux médaillons ovales avec les portraits des fondateurs de la maison. Le médaillon de gauche représente le buste de trois quarts à droite, tête nue, vêtu d'un habit, d'Ad. Philippe, avec l'inscription à droite, de haut en bas, AD · PHILIPPE en relief. Au dessous, sur une banderole, en caractères incus, les dates, 1815—1894 Le médaillon de droite figure, de trois quarts à gauche, le comte de Patek, tête nue, vêtu d'une redingote, et l'inscription à gauche, de bas en haut, ANT · N · DE PATEK Les dates, incuses, sont en dessous du médaillon sur la banderole, 1812—1877 Entre les deux médaillons, une banderole, tordue de bas en haut, forme dans le haut cinq boucles sur l'une desquelles on lit, en lettres incuses, GENEVE Le bas des rubans s'enroule de chaque côté sous les médaillons et supporte les dates ci-dessus. Deux branches de chêne en sautoir, nouées au bas, encadrent extérieurement les médaillons. Signé à droite, en bas, G. H.

Diam. : 0,037. Argent patiné, cuivre bronzé.

Médaille commémorative de cette Société, présidée par notre collègue, M. Ant. Bénassy-Philippe, gravée par notre collègue, M. Georges Hantz, et frappée par les soins de notre collègue, M. Desbaillets, à l'Usine de dégrossissage d'or de la Coulouvrenière, à Genève.

Il a été frappé un exemplaire en or remis à M. Bénassy-Philippe, 200 exemplaires en argent pour les administrateurs, les principaux clients et les anciens ouvriers de la maison et 2000 exemplaires en cuivre bronzé destinés à la publicité.

M. Bénassy-Philippe a bien voulu nous communiquer les détails suivants sur l'historique de cette importante maison de notre ville :

La manufacture d'horlogerie de précision Patek, Philippe et C^{ie}, fut fondée, en 1839, à Genève, par Antoine-Norbert de Patek, né en 1812 au château de Piaste (Pologne russe).

Il était lieutenant quand éclata, au printemps de 1831, la grande insurrection polonaise, à laquelle il prit part en qualité d'aide de camp du général Bém.

Il habita ensuite successivement la Bavière et la France et vint se fixer à Genève vers la fin de 1836.

Très bon négociant, il sut s'entourer d'habiles techniciens et c'est ainsi qu'ayant vu, à l'exposition de Paris en 1844, les premières montres à remontoir d'Adrien Philippe, il lui demanda d'entrer comme associé de sa maison, à la tête de laquelle il resta jusqu'à sa mort, en 1877, et où il eut pour successeur A. Bénassy, gendre de son associé.

Jean-Adrien Philippe naquit en 1815 à la Basoche-Gouët (Eure-et-Loire). Descendant d'une vieille famille d'horlogers, il montra dès l'enfance de grandes aptitudes pour son art, qu'il perfectionna en allant travailler dans les fabriques les plus renommées de France et d'Angleterre.

Peu de temps après son arrivée à Genève, il organisa la fabrication mécanique, pour laquelle il dut créer de toutes pièces de nombreuses machines-outils.

Ses inventions, outre celle du remontoir et de la mise à l'heure par le pendant, sont très nombreuses et l'ont placé au premier rang parmi les horlogers du siècle dernier.

Trois ans avant sa mort, en 1891, il céda sa place dans la maison à son fils Émile, qui avait fait de très bonnes études à l'École d'horlogerie de Genève.

* * *

N.-B. L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison la description des nombreuses médailles qui nous sont parvenues. Nous prions les graveurs de bien vouloir excuser ce retard.

La rédaction rappelle en même temps à Messieurs les éditeurs et graveurs de médailles que le comité a décidé de borner les frais d'illustration de la *Revue* aux articles de numismatique scientifique et que les frais des clichés ou planches phototypiques pour la reproduction des médailles nouvelles sont à la charge des éditeurs et graveurs qui désireraient le faire. Le prix des clichés d'illustration sera facturé par la rédaction au prix coûtant.

Genève, novembre 1902.

Paul-Ch. STRÖMELIN.



Chronique des falsifications.

II¹

Avis à tous nos lecteurs. — Nos collègues, MM. Paul Joseph, rédacteur de la *Frankfurter Münzzeitung*, Dompierre de Chauffepié, conservateur du Musée de la Haye, Albert Michaud, conservateur du Musée de la Chaux-de-Fonds, Fischer, négociant à Vienne, et Dreyfus, antiquaire à Genève, nous ont écrit qu'ils nous signaleraient à l'avenir toutes les falsifications et imitations modernes intéressant la Suisse, qui viendraient à leur connaissance. Nous sommes heureux de voir l'accueil fait à notre nouvelle chronique, tout en souhaitant qu'elle ne prenne pas des proportions trop importantes dans la *Revue*. Inutile d'ajouter que nous signalerons volontiers toutes les imitations et falsifications d'autres pays que l'on voudra bien nous communiquer. Nous rappelons que les articles à ce sujet doivent être envoyés munis de la signature de leurs auteurs.

* * *

Coins modernes d'aurei romains. — Notre collègue, M. Francesco Gneecchi, à Milan, nous signale des *pièces d'or romaines fausses*, frappées avec des coins et provenant de Rome.

* * *

Ducat d'Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne. — Notre collègue, M. Eugène Seligmann, à Francfort s. M., attire l'attention sur un ducat d'Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne (buste, revers, armoirie), de fabrication moderne, qu'il a eu dernièrement entre les mains sans pouvoir découvrir la provenance de cette pièce, qui lui avait été offerte par un marchand, auquel il l'a rendue. M. Seligmann prie les personnes qui auraient l'occasion de voir d'autres ducats douteux de ce type de bien vouloir les lui communiquer.

* * *

¹ Voy. *Revue suisse de numismatique*, t. X, p. 373.

Imitations d'écus et médailles de tirs suisses. — Nous recevons continuellement à l'examen des écus et médailles de tirs suisses. Pour rassurer nos collègues, nous pouvons leur annoncer que nous n'avons pas vu récemment de nouvelles imitations ou des refrappes. Voici la liste des pièces déjà signalées antérieurement.

Comme **refrappes de coins originaux**, il existe :

1. *Coire, 1842.* Tir fédéral, 4 francs. Les coins de cette pièce ont été entre les mains d'un particulier qui a dû en faire frapper environ deux cents exemplaires, il y a une quinzaine d'années. Ces pièces sont au même titre et impossibles à distinguer.

2. *Genève, 1851.* Médaille du tir fédéral, par Dorcière. D'après des bruits que nous n'avons pas pu contrôler, il aurait été fait, vers 1880, une refraappe en argent au même titre et absolument semblable aux pièces originales. Les frappes en cuivre bronzé sont des frappes originales de 1851 tirées à très petit nombre pour les membres du Comité central du tir.

3. *Aarau, 1849.* Médaille officielle du tir fédéral. Cette refraappe, faite officiellement par la Société de tir d'Aarau, a été faite à petit nombre et en argent. Les pièces ont la tranche lisse tandis que celle des originaux est cannelée.

4. *Société de tir d'Aubonne.* Médaille-insigne officiel. Il existe une refraappe en argent avec tranche cordonnée, semblable aux originaux, sauf que le coin est très usé.

5. *Chaux-de-Fonds, 1863.* Tir fédéral, jeton officiel. Refraappe à très petit nombre de ces jetons en argent et en cuivre rouge. Les originaux sont en bronze (ou laiton) de deux couleurs : jaune-foncé ou brun-rougeâtre.

Comme **imitations**, c'est-à-dire coins regravés ou imités, il existe :

1. *Berne, 1830.* Tir fédéral, médaille officieuse, IMMER BEREIT La variété imitée est la plus commune, c'est-à-dire celle où l'inscription est en caractères plus petits. Argent et cuivre bronzé.

2. *Aarau, 1849.* Tir fédéral, médaille officielle. Frappe en argent. Tranche cannelée.

3. *Bâle, 1844.* Tir fédéral, médaille officielle. Frappe en argent et en cuivre bronzé.

4. *Lucerne, 1853.* Tir fédéral, médaille officielle. Trois imitations en argent. Il n'existe même plus d'autres variantes provenant de retouches de coins.

Nous ne tenons compte que des pièces frappées avec des coins. Il existe une foule d'imitations coulées ou en galvanoplastie, que chaque numismatiste exercé reconnaîtra facilement. On fera bien de n'acheter les médailles à inscriptions gravées que sur une garantie d'authenticité. Ces pièces, recherchées des collectionneurs, sont très faciles à imiter. Nous avons vu dernièrement plusieurs médailles gravées du *coup du roi* du tir annuel au canon de Carouge (Genève). Ces pièces sont gravées à la main sur des prix de littérature du Collège de Genève, coins de Chaponnière. On ne laisse subsister que l'écusson genevois et tout le reste est gravé au burin en creux. La pièce est dorée assez fortement. Chaque année, depuis 1847, il se distribue une seule de ces médailles en prix et la pièce reste la propriété de celui qui l'a obtenue. Les pièces, évidemment fausses et modernes, que l'on m'a présentées étaient datées de 1867, 1876 et 1883. Or, je possède depuis assez longtemps les originaux de ces pièces qui m'ont été vendues par ceux mêmes qui les avaient obtenues en prix.

Depuis un certain temps, on voit aussi surgir beaucoup d'anciennes médailles, gravées au burin, de tirs libéraux, tirs francs, etc., de localités tessinoises ou grisonnes. Il serait fort possible que beaucoup de ces pièces soient l'œuvre de faussaires.

Paul-Ch. STRÉILLIN.

* * *

Doubles-doublons de Berne de 1798 au Suisse debout. — On nous signale de Lucerne la présence de doubles-doublons de Berne de 1798 avec le Suisse debout, plus légers que les originaux et d'une frappe très forte et accentuée. Ils différeraient, paraît-il, en quelques détails des originaux. Nous prions ceux de nos collègues qui auraient l'occasion de voir en vente des pièces de ce genre de bien vouloir nous en faire parvenir à l'examen pour les vérifier avec les originaux et en prendre une empreinte et une épreuve photographique. P.-Ch. S.

* * *

Fälschung schweizerischer Goldmünzen. (Auszug aus dem 10. Jahresbericht 1901 des Schweizerischen Landesmuseum in Zürich, Seiten 81-83.)

Schon im Vorjahre hatten wir Gelegenheit, vor Fälschungen schwei-

zerischer Goldmünzen zu warnen. Leider haben wir die Pflicht, auch diesmal auf neue Erzeugnisse der gleichen Fälscherwerkstätte aufmerksam machen zu müssen. — Das Museum in C. übersandte uns zur Begutachtung drei Goldstücke, welche demselben vom gleichen Manne, Dr. Trachsel in Lausanne, verkauft worden waren, der bei uns den *Scudo d'oro* von Uri und Unterwalden abzusetzen versucht hatte, welcher nach seiner eigenen Aussage ihm aus Rom zugekommen war. Die Prüfung ergab, wie im Vorjahre, dass die Münzen zwar im richtigen Gewicht, aber aus reinem, unlegiertem Golde von mattbraunröthlicher Farbe angefertigt und dadurch von weitem schon von echten Goldstücken zu unterscheiden sind. Im fernern haben sie infolge der mangelnden Legierung keinen Klang, sie tönen beim Abwerfen wie Blei. Die Stücke sind schlecht geschnitten, namentlich tritt dies bei den Rändern und der Schrift zu Tage, bei mehreren ist nachzuweisen, welche Abbildung dem Fälscher bei deren Stiche vorgelegen hat. Die Münzen sind geprägt, nicht galvanisch hergestellt oder gegossen, hingegen musste der Fälscher der ungehärteten, eisernen (?) Stempel wegen ein ganz weiches Gold zur Prägung verwenden. Die uns vorgelegten drei Stücke sind :

Ein *Churer Dukaten* von 1618; ein ganz unmöglich barbarisches Stück, als dessen Vorlage die schlechte Zeichnung in Trachsel's Bündner Münzen Taf. V, 431 gedient hat.

Ein *Churer Dukaten* von 1634, nach Trachsel's Nr. 537 angefertigt. Da unsere Sammlung das echte Stück besitzt, war es uns leicht, den Unterschied zwischen echter und falscher Münze auch dem Nichtkennner zur Anschauung zu bringen.

Ein *Scudo d'oro* ohne Jahr von J. J. Trivulzio zu Misox; ähnlich Coraggioni XXXV, 19. Auch hier hatten wir seither Gelegenheit, den Unterschied in Klang, Farbe und Ausführung an Hand eines echten Stückes feststellen zu können.

Unsere Sachkundigen unter Zuzug eines durchaus kompetenten Goldarbeiters haben sich nach sorgfältigster Prüfung unbedingt gegen die mögliche Echtheit dieser Bündnermünzen ausgesprochen; es ist zu bedauern, dass der Direktor des Museums in Lausanne, Hr. de Molin, in höchst oberflächlicher Weise für deren Echtheit eingetreten und infolgedessen eine eingereichte Klage vorläufig abgewiesen worden ist. Die Angelegenheit wird indessen seitens der Geschädigten mit vollem Rechte weiter verfolgt. Es sollen sich noch mehrere ähnliche

Falsifikate in Händen des Herrn Dr. Trachsel befinden, durch welchen auch verschiedene Privatsammler geschädigt wurden, und der solche Stücke sogar in auswärtigen Fachblättern als echt beschrieb. Wir glauben es den öffentlichen Sammlungen sowohl als Privatliebhabern gegenüber schuldig zu sein, diese Tatsachen zu allgemeiner Kenntnis mitzuteilen.

Seither wurde uns auch ein angeblicher *Zürcher Doppeldukaten* von 1621 zur Beurteilung zugestellt, welcher aus Italien direkt nach Deutschland angeboten worden ist, und alle angegebenen Merkmale der übrigen Fälschungen aufweist. Er ist eine Nachahmung des bei Corraggioni Taf. VI. 7 abgebildeten Zürcher Halbdickens, welcher, selbst ein Zwitter, aus dem Avers eines Halbguldens ohne Jahr (v. ca. 1660) und dem Revers eines Halbdickens von 1621 besteht. Hier hat sich der Fälscher selbst verraten. Fraglicher Revers enthält nämlich als Umschrift die Worte: *Moneta Reipublicae Tigurinae 1621*; das Falsifikat aber: *Moneta Reipublica Tigurinae 1621*. Ist nun das Æ im erstern Worte schon auf Originalprägungen etwas undeutlich, so zeigt Corraggioni's Photographie nach Gipsabguss nur eine schwache Andeutung des ligierten E, — der Fälscher hat dasselbe ganz übersehen. (Während der Revision des Berichtes übersendet uns der berühmte Münzkenner Ercole Gnecci in verdankenswerter Weise eine Arbeit, worin er ausführlich über *Falsificazioni di Monete italiane* aus der römischen Fälscherwerkstätte berichtet.)

Wir haben letztes Jahr der unsaubern Handlungsweise eines kleinen Luzerner Antiquars oder Auftreibers gedacht, ohne Namensnennung, welcher Umstand unbegreiflicherweise die Empfindlichkeit höchst ehrenhafter Luzerner Numismatiker hervorgerufen hat. Der Betreffende, soviel dürfen wir bei aller Wahrung der Diskretion sagen, ist nicht Mitglied der Société Numismatique Suisse, und nicht altschweizerischer Herkunft.

D^r H. ZELLER-WERDMÜLLER,
Direktor des Münzkabinetts.

* * *

Thaler de Zurich de 1559. — Le fameux thaler de Zurich de 1559 avec l'aigle d'empire au revers est une de nos vieilles connaissances. Notre ami le D^r Paul Joseph vient de le reproduire en phototypie dans la *Frankfurter Zeitung* et lui consacre tout un article. Cette

pièce, dont il existe un original un peu différent et d'un relief moins arrondi, est la création d'un Zuricois faite il y a déjà une quinzaine d'années au moins. Elle a été exécutée sur commande par la maison de frappe en médailles Wilhelm et Mayer, à Stuttgart, en parfaite honnêteté, du reste, comme devant servir à la bijouterie. Ces Messieurs ne s'en sont nullement cachés et ont même reproduit cette pièce et d'autres imitations dans leurs prix-courants illustrés. On le rencontre dans toutes les collections, de sorte qu'il a dû en être frappé un chiffre considérable; j'en possède même un exemplaire en or.

C'est, croyons-nous, le seul thaler ancien de Zurich qui ait été refrappé avec des coins imités. Il existe un dix-schilling de 1808 (ou 1811 ?) que j'ai vu assez souvent; il a la tranche cordonnée et est un peu plus petit que les autres. J'ai vu aussi autrefois un cinq-schilling assez bien fait. Ces pièces servent pour la fabrication de cuillers et pour des broches.

Paul-Ch. STRÆHLIN.

* * *

Monnaies d'or italiennes anciennes. — M. Ercole Gneecchi, notre savant confrère et membre honoraire, a publié dans le fascicule III de la 15^e année (1902) de la *Rivista italiana di numismatica*, un article fort intéressant où il décrit vingt-trois pièces d'or d'Ancône, Avignon, Bologne, Camerino, Ferrare, Maccagno, Mantoue, Masserano, Modène, Pérouse, Pise, Rome, Savoie (ducat de Charles I^{er} sans date, au buste, marque P. G.) et Spolète. Toutes ces pièces sont des falsifications modernes. M. Gneecchi croit pouvoir assurer que ces pièces sont fabriquées à Rome et pourrait même en désigner l'auteur, si les lois en vigueur ne lui faisaient un devoir de garder pour lui sa découverte. Les lois italiennes, comme les nôtres, sont assez incomplètes à cet égard et il serait désirable que la question de la protection des musées et collectionneurs fût étudiée par des légistes compétents. Nous nous permettons de signaler à qui de droit cette intéressante question, qui a sans doute plus de chance d'aboutir en Italie à un heureux résultat, puisque nous avons l'honneur de compter dans notre confrérie la plus haute personnalité de ce pays.

Beaucoup de pièces d'or suisses douteuses et suspectes proviennent aussi d'Italie. Il est donc de notre devoir, chaque fois que la chose se présente, d'avertir M. Gneecchi et même de lui envoyer (10, via Filodrammatici, Milan) les pièces suspectes qui nous seraient présentées.

On arrivera, de cette façon, à faire connaître les habiles faussaires. Ces exemplaires sont tous en or, d'un métal de couleur rougeâtre. La superficie du champ est inégale et mouvementée comme si les pièces avaient été passées au feu. Les pièces sont souvent même plus belles que les originaux, mais en les regardant de près, on voit des inégalités dans la lettre, des retouches et des hésitations. Les grènetis, les petits signes de ponctuation, les rosettes sont inégaux et tourmentés et n'ont pas la régularité des monnaies frappées en émission. Le travail de M. Gneecchi est accompagné de planches qui parlent aux yeux mieux que toutes les explications.

Notre collègue, M. Ortensio Vitalini, à Rome, nous envoie aussi une brochure : *Imitazioni e falsità in monete antiche e moderna* (Camerino, tipographia Savini, 1902), qu'il vient de publier à la suite de l'article ci-dessus. Il croit que Rome n'est pas le seul foyer d'infection numismatique, mais que cette industrie règne dans toute l'Italie. Depuis 1888 M. Vitalini n'a cessé de signaler, dans diverses publications, toute une série de falsifications, qu'il résume dans sa brochure. Il signale des imitations de testons de Bellinzone, faites très habilement par la galvanoplastie. En outre, point intéressant pour nous, M. Vitalini dit que les sequins faux signalés ces dernières années en Suisse sont de provenance romaine, entre autres ceux de Trivulzio, de Frinco, etc. C'est sans aucun doute la pièce de Trivulzio, décrite comme rareté par notre ex-collègue M. le D^r Trachsel, de Lausanne. Ces pièces seraient fabriquées au moyen d'un procédé phototypique. D'autres pièces sont regravées et on transforme habilement un mot en un autre, par exemple d'un sequin de Clément VII avec le nom de ville ROMA on fait PARMA et l'on crée une rareté. Nous avons vu, il y a quelques années, un écu d'or de Jean-Giacomo Trivulzio resplendissant qui n'était qu'un écu d'or de François I^{er} regratté et corrigé. Cette pièce provenait aussi du même collectionneur lausannois qui a la spécialité de publier dans les revues étrangères à la Suisse les raretés et pièces inédites qu'il découvre et avec lesquelles il n'a réellement pas de chance depuis quelques années. La brochure de M. Vitalini mentionne à peu près tous les procédés en usage pour les falsifications et est fort intéressante.

Paul-Ch. STRÆHLIN.

MÉLANGES

Administration de la Monnaie de la Confédération suisse. — Nous extrayons des rapports de gestion de l'administration de la Monnaie et de celle des finances les renseignements suivants :

Le prix de l'or en lingots étant trop élevé en 1899, l'administration de la Monnaie avait réduit la frappe, se réservant de l'augmenter à la première bonne occasion.

Cette occasion s'est offerte en 1901. Contrairement à toute prévision, il a été possible de se procurer le métal à des conditions avantageuses. En 1900, la Monnaie payait 3462 fr. 22 cent. le kilogramme d'or fin ; elle a payé 3448 fr. 13 l'an dernier ; la pièce de vingt francs coûtait à l'État 20 fr. 184 (frappe comprise) en 1900 ; elle lui est revenue à 20 fr. 09 l'an dernier. Aussi, la Monnaie, en plus des 400,000 pièces de vingt francs prévues au budget, en a-t-elle frappé 100,000 autres dont elle avait ajourné la frappe en 1899.

La Suisse a émis jusqu'ici pour 75 millions de pièces d'or et pour 28 millions de pièces d'argent.

En 1901, il a été frappé pour 600,000 fr. de pièces d'argent. Le contingent supplémentaire de trois millions dont, en 1897, l'Union monétaire avait autorisé la frappe, est donc parfait et nous ne pourrions plus, jusqu'à nouvel avis, faire de la monnaie d'argent.

En dépit de cette frappe supplémentaire de trois millions, la situation, en ce qui concerne la monnaie d'argent, n'a fait qu'empirer. A la fin de l'année 1895, la provision de l'État se montait encore à 1,140,000 fr., mais elle n'a jamais atteint 500,000 fr. à la fin des années suivantes. Elle n'était plus que de 140,000 fr. à la fin de 1900. En octobre 1901, alors qu'on venait à peine d'achever de frapper les 600,000 fr. que prévoyait le budget, le stock était réduit déjà à la somme de 200,000 fr. et, sans un envoi de la Banque de France, il n'aurait plus été que de 40,000 fr. en décembre.

L'étranger nous a envoyé pendant les deux dernières années

600,000 fr. de moins que précédemment. « Aussi, dit le rapport de gestion du département fédéral des Finances, aussi faut-il nous attendre à ce que le manque de monnaie d'argent devienne une véritable calamité, si l'on ne parvient pas à trouver un remède.

« Voici plusieurs années que nous signalons ces difficultés et, l'an passé encore, nous avons montré que la situation menace de devenir critique. Malheureusement, il a été impossible de rien faire jusqu'ici : le contingent supplémentaire n'était pas encore entièrement frappé et l'on ne pouvait pas tenter des démarches auprès des autres membres de l'Union avant qu'il le fût. Nous espérions toujours du reste qu'à une expérience de la valuta suisse correspondait une amélioration dans la circulation de la monnaie d'argent. Cette attente a été déçue et nous ne sommes pas autorisés à procéder à de nouvelles frappes ; aussi, la situation étant intenable, le Conseil fédéral a-t-il décidé d'entreprendre des démarches auprès des autres États de l'Union monétaire. » Ce sera pour 1902. .

Pour subvenir aux besoins les plus urgents, le département des Finances s'est entendu avec la Banque de France, qui lui a remis, à la fin de l'année, une somme d'un million de francs en monnaie d'argent suisse.

De plusieurs côtés, on avait demandé si la Confédération retirerait de la circulation les pièces de monnaie d'argent suisses détériorées ou usées, et à quelles conditions elle le ferait.

Le département des finances répond à cette question. « Aucun État, dit-il, ne reprend les pièces vraiment abimées. » Mais la Confédération devrait opérer le retrait des pièces usées, élimées à force d'avoir passé de main en main ; cela sans que le public en souffre.

C'est évidemment à la Confédération à refondre la monnaie qu'elle a mise en circulation et — au moyen du bénéfice qu'elle a réalisé au moment de la frappe — à couvrir la perte.

Toutefois, il n'y a pas lieu de prendre des mesures définitives avant que l'on sache si les démarches que l'on a l'intention de faire auprès des autres États de l'Union seront couronnées de succès. La convention internationale ne nous autorise pas à frapper à nouveau les pièces d'argent que nous retirons de la circulation. Les retirer et ne pas les remplacer, ce serait diminuer une circulation, insuffisante déjà. Le remède serait pire que le mal.

Dans son message à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral prévoit, pour l'année prochaine, la frappe des monnaies suivantes :

400,000	pièces de 20 fr.	= fr.	8,000,000
1,000,000	» »	20 ^e c.	= » 200,000
1,000,000	» »	10 c.	= » 100,000
1,000,000	» »	5 c.	= » 50,000
500,000	» »	2 c.	= » 10,000
1,000,000	» »	1 c.	= » 10,000

Soit au total fr. 8,370,000

Avec ces huit millions de pièces nouvelles de vingt francs, l'émission totale des monnaies d'or suisses atteindra quatre-vingt-trois millions de francs.

* * *

Parmi les travaux intéressants exécutés à la Monnaie, il convient de mentionner la refraque de cinq cent soixante-dix-sept pièces d'argent et de six pièces d'or avec d'anciens coins bâlois au millésime de 1499. Cette commande avait été faite à la Monnaie par le gouvernement bâlois à l'occasion des fêtes commémoratives de l'entrée de ce canton dans la Confédération.

* * *

Le Conseil fédéral demande aux Chambres, dans un message daté du 14 mars, un crédit de 1,090,000 fr. à prélever sur la réserve de la Monnaie, pour la construction d'un hôtel des monnaies sur le Kirchenfeld. Le projet prévoit une dépense de 825,000 fr. pour le bâtiment lui-même, et une dépense de 265,000 fr. pour les machines et l'outillage destinés à la frappe de la monnaie et à la distribution des timbres-poste.

Médailles du troisième centenaire de l'Escalade à Genève en 1902. — La Section genevoise de la Société suisse de numismatique, a émis le vœu de s'associer patriotiquement à la grande manifestation genevoise, qui aura lieu cette année et l'été prochain, à l'occasion du troisième centenaire de l'Escalade de 1602. Ne pouvant, vu l'état de ses finances, prendre en mains cette initiative, elle a choisi dans son sein une délégation chargée d'étudier la question

Ce comité, composé de MM. Bron-Dupin, Ad. Dominicé, Émile Dreyfus, Camille Favre, Simon Perron, Paul-Ch. Strœhlin, s'est constitué en Société d'édition de médailles des l'Escalade, et s'est mis en

rapport avec le comité central des fêtes de l'Escalade, qui lui a promis son appui, lui a concédé de grandes facilités pour user de sa publicité et lui a accordé de considérer les médailles qu'il éditera comme seules médailles officielles de cette fête. •

Cette société a fait faire deux médailles, l'une de grand module, très artistique, et l'autre plus petite, d'un prix abordable à toutes les bourses, destinée à être répandue largement dans le peuple genevois. Ces médailles ont été élaborées, gravées et frappées à Genève par des citoyens genevois, ce qui en assure le caractère éminemment national. — La gravure de la grande médaille a été confiée à M. Hugues Bovy, si connu pour ses beaux travaux artistiques, et la frappe à M. Louis Furet.

La médaille populaire, dont nous donnons la description dans la chronique des médailles nouvelles et que nous reproduisons à la planche II, a été gravée par un jeune artiste genevois, M. John Lamunière, qui a fait là un beau début. Ces médailles seront mises en souscription dans le courant de novembre et la vente aura lieu pendant les fêtes de l'Escalade, le 12 décembre et jours suivants. Il est possible que le comité se décide à faire une seconde édition avec quelques changements pour la fête d'été qui aura lieu en juillet 1903 avec le grand cortège.

Le comité compte sur l'appui de toutes les personnes s'intéressant au relèvement de la médaille populaire dans notre pays et sur les amateurs d'œuvres artistiques pour l'encourager.

Seulement, avant de réaliser les recettes par la vente des médailles, il fallait des fonds et, pour se les procurer, le comité a décidé de constituer un capital de garantie de 4000 fr., divisé en parts de 25 fr. Ce capital a été immédiatement souscrit.

Le remboursement de ces actions, sans intérêts, se fera dans les premiers mois de 1903 avec une répartition de 25 % du bénéfice aux souscripteurs de parts. Le reste du bénéfice sera versé à la Section genevoise de la Société suisse de numismatique et au comité central des fêtes de l'Escalade. Les souscripteurs de parts auront droit à 10 % de remise sur le prix des médailles.

Nidwald. — Des malfaiteurs se sont introduits, en janvier 1902, dans le Musée historique de Stanz et en ont emporté une collection d'anciennes monnaies et un précieux missel. On évalue à 6000 fr. la valeur des objets dérobés. Les voleurs sont absolument inconnus.

Quelques jours avant le larcin, on avait conduit, à l'occasion d'un

exercice de sauvetage, les sapeurs-pompiers de Stanz à travers les salles du Musée, et on leur avait montré ceux des objets qu'ils devraient mettre en premier lieu en sûreté en cas de sinistre; c'étaient les bijoux des collections: les monnaies, les médailles et le missel. Les voleurs se sont chargés de les mettre à l'abri du feu.

Vol au Musée de Lyon. — Le 14 février dernier, un vol d'une certaine importance a été commis dans la galerie des antiques du Musée de Lyon. D'abord ce méfait fut mis à l'actif d'une bande de malfaiteurs qui s'étaient fait une spécialité de dévaliser les musées; puis les soupçons se portèrent sur un habitué du musée du nom de Julien Gillet. Ce dernier avait observé que les gardiens, après avoir ouvert la galerie des antiques, déposaient les clefs derrière une armoire où elles restaient toute la journée, jusqu'à la fermeture. Il s'empara des clefs pour en faire faire de semblables. Peu après il les reposait à leur place et gardait les clefs neuves, qu'il utilisa pour pénétrer dans le musée, non sans s'être muni d'un ciseau à froid, d'un marteau et d'un diamant.

Une fois dans la place, il chercha à couper les glaces des vitrines avec le diamant. N'ayant pu y parvenir, il les défonça à coups de marteau, en ayant eu soin de se servir des housses qui recouvraient les vitrines comme d'un tampon. Les glaces brisées, le bandit fit une véritable razzia de bracelets anciens, bagues, monnaies, médailles; le tout formant un trésor d'une valeur inappréciable.

Le vol fut découvert le lendemain. Le voleur a vendu une partie des bijoux à Bordeaux, à Cette et à Marseille. Dans ces deux dernières villes, il s'est défit d'objets après les avoir martelés pour être fondus. A Bordeaux, il a soldé à un antiquaire toutes les monnaies anciennes et remis conditionnellement différents bijoux, notamment un bracelet orné d'un aureus de Lucius Verus.

Au moment de son arrestation, Gillet essayait de vendre les débris d'un quinaire d'or de Commode qui fermait l'écrin d'une dame romaine de la fin du II^e siècle. Il était encore en possession d'un coffret contenant vingt bagues de prix et deux pièces à l'effigie de César.

D'un autre côté, on annonce qu'une partie des bijoux vendus ont été retrouvés chez un antiquaire de Bordeaux et rendus au conservateur du Musée. Ce sont un collier en or orné de grenats syriens, un collier en or orné d'améthystes montées à jour, des pendeloques en filigrane d'or ornées de grenats et d'émeraudes, une bague en or avec chaton portant une inscription gravée en creux et disposée sur quatre lignes,

une bague d'or massif ornée d'une intaille représentant un écureuil s'apprêtant à prendre une noix, une autre bague d'or massif. En outre l'antiquaire bordelais avait expédié à un de ses collègues de Paris quelques monnaies anciennes que celui-ci a retournées au Parquet de Lyon.

Il ne manquera à la collection des antiques du Musée de Lyon que les pièces brisées par Gillet et vendues pour la fonte aux bijoutiers de Cette et de Marseille.

Mort de M. Laugier. — On apprend de Marseille la mort de M. J.-L. Laugier, le dévoué conservateur du Cabinet des médailles de cette ville.

M. Laugier, né à Toulon en 1828, était attaché au Cabinet des médailles depuis 1870 ; il a publié plusieurs petits mémoires numismatiques dont on trouvera la liste dans le *Répertoire* de MM. Engel et Serrure et dans un des derniers articles de la *Gazette numismatique française*, qui donne aussi un excellent portrait. De nombreuses années de la vie du défunt furent consacrées à un grand catalogue de la collection du Musée municipal de Marseille ne formant pas moins de vingt volumes manuscrits.

Collections. — S. M. le roi d'Italie Victor-Emmanuel III a acheté en 1900 l'importante collection de feu le sénateur Marignoli, marquis de Montecorona.

La collection royale, comprenant dès lors cinquante mille pièces, doit servir de base à l'élaboration du *Corpus nummorum italicorum*. La publication de ce travail a été confiée à la Société italienne de numismatique, dont le siège est à Milan ; le coût, qui s'élèvera approximativement à 200,000 liras, sera supporté par le monarque numismate.

D'autre part, S. S. Léon XIII vient d'acquérir de M. P. Baldi, neveu de feu le cardinal Randi, la collection de ce dernier, véritable trésor historique et artistique ; il en a fait don au Musée du Vatican pour en enrichir le médaillier déjà existant.

Tous les numismates connaissent, de réputation tout au moins, cette suite incomparable de monnaies papales, qui va de Grégoire III en 731 à Pie IX en 1870.

Il est facile de s'imaginer quelle série de monnaies forme cette collection, qui comprend des monuments métalliques datant des origines du moyen âge à nos jours, lorsqu'on saura que pendant ce laps de temps d'un peu moins de douze siècles, cent neuf pontifes ont battu

monnaie. Il convient d'ajouter encore à ce chiffre les émissions faites sous l'autorité du Sénat romain pendant les XII^e et XIII^e siècles et une partie du XIV^e; celles ordonnées par les cardinaux camerlingues de la Sainte-Église durant les vacances du Siège apostolique ainsi que celles de quelques gouvernements temporaires de Rome, comme la république de 1798-99 et celle de 1849.

Outre les nombreuses émissions variées de la Monnaie de Rome, la collection compte encore celles que les pontifes ont faites de temps à autres dans d'autres villes de leurs États.

L'importance de ce médaillier est non seulement historique, politique et religieuse, mais encore artistique, puisque l'art des monuments qui y sont conservés passe successivement des produits naïfs et grossiers des temps anciens aux chefs-d'œuvre splendides des Orfini, des Bellini, des France et des Hameranus.

Les monnaies les plus anciennes de la collection atteignent le nombre de quatre-vingt, toutes de la plus insigne rareté; elles ont été émises par vingt-neuf pontifes, de Grégoire III (731-741) à Pascal II (1099-1118). Ajoutées à celles qui existent déjà au Musée du Vatican, elles forment une série unique.

Randi possédait soixante-seize sequins du Sénat romain, tous variés.

Les pontifes des XIV^e et XV^e siècles sont tous représentés par de nombreux sequins et gros, quelques-uns très rares.

Il y a onze cents monnaies d'or, sept cents écus, parmi lesquels plusieurs de Clément VII, Clément VIII, Sixte V, de l'interrègne de 1800 et de Pie VII.

En empêchant la dispersion de cette importante collection, le souverain pontife a bien mérité de la science et de l'art.

Comptes rendus et notes bibliographiques. — Comte de CASTELLANE. *Denier de Corbie au type de Louis le Bègue*. Paris, 1900, br. in-8 de 6 p. avec une fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique*, 1900.)

La précieuse monnaie inédite dont il est question ici fait partie d'une importante trouvaille composée presque exclusivement de deniers au type de Charles le Chauve. Elle porte le monogramme carré de *Hludovicus* sur une de ses faces et sur l'autre la légende *SCI PETRI MONETA*. Son aspect, ainsi que cette dernière inscription, permet de l'attribuer à l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, située sur la Somme, dans l'ancien royaume de la France occidentale.

On sait que ce monastère fut de très bonne heure en possession du

droit de monnayage sans que l'on puisse préciser l'époque à laquelle remonte ce droit.

M. Maurice Prou, dans son *Essai sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Corbie*, émet toutefois l'opinion que ce fut à la suite du privilège d'immunité que lui accorda Clotaire III, sitôt après sa fondation, en 662. Mais comme ce n'est là qu'une conjecture, ce savant ne reconnaît pas saint Pierre de Corbie dans le *Sanctus Petrus* de plusieurs monnaies mérovingiennes et carlovingiennes, et n'attribue à cette abbaye aucune pièce antérieure aux deniers émis par l'abbé Francon, au nom du roi Eudes.

L'auteur n'admet pas cette réserve excessive qui, pour lui, ne tient pas compte du style de la pièce. Il lui semble, d'après ses raisonnements, qu'il est impossible de ne pas voir dans le denier reproduit en tête de sa notice un spécimen du monnayage de Corbie.

En outre, M. de Castellane, s'appuyant sur l'analogie du style, propose d'attribuer à ce même atelier les deniers et l'obole au monogramme de *Karolus* et à la légende SC—I MONETA, ce que Gariel avait déjà fait. (Voy. *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, 2^e part., pl. XXXIV, n^{os} 231 et 232.) M. Prou, par contre, a classé un exemplaire de ce même denier, conservé au Cabinet de France, parmi les ateliers indéterminés.

L'attribution du nouveau denier à Saint-Pierre de Corbie comble une lacune dans la série monétaire de ce monastère et augmente le nombre des pièces offrant le monogramme carré de *Hudovicus* qui, d'après Engel et Serrure, ne se rencontre que pour quatre ateliers.

H. C.

— Comte de CASTELLANE. *Une monnaie d'or tournaisienne de Charles VII, roi de France, à retrouver*. Paris, 1900, br. in-8 de 8 p. (Extr. des *Mémoires du Congrès international de numismatique de 1900*.)

Les Archives nationales de France conservent un petit registre qui donne l'état quotidien des monnaies d'or et d'argent émises à Tournai au nom de Charles VII. En le parcourant, on voit que du 7 juillet au 13 août 1430, il a été frappé dans cette ville trois mille neuf cents deniers d'or appelés *chaires*.

Il ne faut pas voir dans cette appellation une allusion à la pièce de Charles VI portant le nom de *chaise*, mais bien la dénomination d'une espèce frappée d'après le système flamand et connue particulièrement en Brabant sous le nom de *klinkart*.

Des circonstances économiques firent suspendre le monnayage de cette pièce, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé, ou n'est parvenu à la connaissance de l'auteur. Eu attirant sur elle l'attention des numismates, il espère qu'on la trouvera ignorée dans quelque collection, ou qu'on l'exhumera de quelque trouvaille. H. C.

— Comte de CASTELLANE. *Le ducat napolitain de Louis XII et ses imitations*. Paris, 1901, br. in-8 de 32 p. avec une pl. (Extr. de la *Revue numismatique*, 1901.)

Dans cet important et consciencieux travail, M. de Castellane étudie à nouveau la pièce d'or de Louis XII au titre de roi de Naples et à la légende PERDAM BABILLONIS NOMEN, pièce qui a préoccupé avant lui nombre de numismates distingués.

Cartier, un des derniers qui l'ait étudiée, n'hésite pas à dire qu'elle a été frappée à Paris; il interprète l'imprécaation du revers dans le sens d'une allusion à Rome, que tous les ennemis des papes surnommaient Babylone et y voit une menace dirigée directement contre Jules II.

L'auteur, après avoir examiné avec attention le style de la pièce, prouve qu'elle n'est pas d'un travail français, car elle ne présente aucune analogie avec les écus d'or au soleil qui étaient frappés alors en France, mais qu'au contraire elle possède tous les caractères du ducat napolitain de la même époque, soit titre, poids, diamètre et épaisseur du flan. Il conclut donc que la pièce est une pièce italienne frappée dans le royaume de Naples pendant l'occupation française de 1501 à 1504.

De plus, M. de Castellane attire l'attention du lecteur sur le fait que Louis XII était trop bon catholique pour avoir jamais inscrit sur une de ses monnaies, à l'adresse de Rome et de son pontife, le *Perdam Babillonis nomen*; il ne faut voir dans cette imprécaation qu'une menace visant les infidèles et plus particulièrement la puissance des Mamelouks, détenteurs au début du XVI^e siècle de Jérusalem et du tombeau du Christ.

Ce ducat fut imité dès le milieu du XVI^e siècle; l'auteur incline à croire que ce fut par les protestants, qui dénaturèrent le sens de la légende pour les besoins de leur cause. La fausse interprétation qu'ils y donnèrent fit fortune et empêcha l'attribution de la pièce au royaume de Naples.

La Monnaie des médailles imita encore dans la seconde moitié du XVII^e siècle le ducat de Louis XII, puis on en refit les coins dans la première moitié du XIX^e siècle. H. C.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Deux monnaies luxembourgeoises inédites*. Bruxelles, 1901, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1901.)

La première pièce décrite ici est un esterlin de Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg. Cette monnaie a ceci de remarquable que ce dernier titre honorifique se lit dans une des légendes alors qu'aucune autre pièce de ce prince ne le porte.

La seconde monnaie, unique jusqu'à présent, est un tiers de gros de Wenceslas, fils et successeur de Jean l'Aveugle. H. C.

— Comte de CASTELLANE. *Deux oboles carolingiennes inédites frappées à Angers et observations sur le monnayage angevin aux IX^e et X^e siècles*. Paris, 1901, br in-8 de 11 p. avec fig. dans le texte.

E. Gariel et MM. Engel et Serrure, qui ont successivement donné une liste des monnaies carolingiennes de l'atelier d'Angers, ne mentionnent que des deniers. M. de Castellane vient d'y ajouter deux oboles; ce sont ces petites monnaies, qui se trouvent dans sa collection et qu'il croit inédites, qui font l'objet de la présente notice.

L'une d'elles porte le monogramme de Karolus; elle est contemporaine de Charles le Chauve ou de ses successeurs immédiats, antérieurs à Eudes cependant; l'autre remonte au second quart du X^e siècle sans qu'on puisse préciser davantage; on y voit au droit une dégénérescence du monogramme de *Odo*, transformé en trois croisettes et deux annelets disposés autour d'un globule.

L'auteur profite de la publication de ces deux pièces pour présenter quelques observations critiques et historiques sur le monnayage angevin durant la période carolingienne. Il se résume en disant qu'il n'y a pas eu, en Anjou, de monnayages simultanés aux types carolins et odoniques immobilisés, comme l'ont avancé Fillon, Poëy d'Avant et d'autres auteurs; ces deux empreintes, plus ou moins altérées, y sont employées successivement. Les dernières espèces émises dans cette région, pendant la période carolingienne, présentent le type odonique dégénéré. H. C.

— R. W. MAC-LACHLAN. *Two canadian golden wedding medals*. Montréal, 1901, br. in-8 de 15 pages.

Description de deux médailles commémorant des événements analogues, soit les noces d'or de deux fonctionnaires supérieurs de l'ancienne administration anglaise du Canada: William Dummer Powell, marié le 3 octobre 1775 à Anne Murray, et Daniel Sutherland, marié le 1^{er} septembre 1781 à Marguerite Robertson.

Cette brochure, extraite du *Canadian antiquarian and numismatic Journal*, 3^e série, t. III, est ornée d'une planche où sont reproduites les médailles semblables de type, et des portraits des deux couples.

H. C.

— DE CAMPOS. *Manoel Joaquim*. Numismatica Indo-Portuguesa (separata do *Boletino de Sociedade de Geographia de Lisboa*). Lisboa, Imprensa Nacional, 1901.

Die 1875 gegründete Geographische Gesellschaft in Lissabon (« Sociedade de Geographia de Lisboa »), welche sich der Protektion des verstorbenen Königs D. Luiz I. erfreute und die nun unter der des jetzt in Portugal regierenden Königs D. Carlos I. steht, hatte im Mai 1898 an den Veranstaltungen zur Viert-Jahrhundertfeier der Entdeckung des Seeweges nach Indien durch den kühnen Seefahrer Vasco da Gama lebhaften Antheil genommen, und ihr Mitglied H. Manoel Joaquim de Campos benützte den Anlass um in einem der Gesellschaftssäle seine ausgewählte Sammlung Indisch-Portugiesischer Münzen auszustellen. Das kürzlich erschienene Bulletin, 4 bis 7, 18. Serie, herausgegeben von der erwähnten Geographischen Gesellschaft, brachte nun unter dem Titel « Numismatica Indo-Portuguesa » den von H. Campos abgefassten Katalog seiner damals ausgestellten, fünfhundertachtundvierzig Nummern zählenden, Sammlung, wobei uns der Verfasser die reichlichen Erfahrungen zum besten giebt, die er beim Durchsehen von namhaft gemachten sechsenddreissig weiteren derartigen Sammlungen, öffentlichen und privaten, in- und ausländischen, zu machen Gelegenheit hatte. — Seit dem Erscheinen des Portugiesisch-Indien behandelnden drei Bande des ausgezeichneten bekannten Werkes von H. Dr. Teixeira de Aragão in Lissabon, im Jahre 1880 und der interessanten *Contributions to the study of Indo-Portuguese Numismatics* von Dr. J. Gerson da Cunha in Bombay, im Jahre 1883, sind wieder viele Stücke zum Vorschein gekommen, die zum Theil schon bekannte Reihen ergänzen, aber auch manche deren Zuthheilung zu den verschiedenen Münzstätten ernste Forschung herausfordert. Ohne die sich da aufdrängenden Fragen alle entgültig beantworten zu können, hat sich H. Campos indessen bemüht sie zu beleuchten und neue Anregung zu deren Abklärung zu bringen; seine verdienstvolle Arbeit dürfte daher dazu beitragen, dass man sich wieder mehr mit diesem Theile der Numismatik Portugals beschäftigte, der im Zeitalter der Entdeckungen einsetzt, von gar wechselvollen Geschicken handelt und bis in die Gegenwart heineinreicht — üben

doch diese Erzeugnisse indischer Stempelschneider auch noch durch ihre Ursprünglichkeit und ihre Naivetät einen besonderen Reiz aus.

J. MEILI.

— *Siebenbürgische Münzen und Medaillen von 1538 bis zur Gegenwart*, beschrieben von Adolf RESCH, mit 86 lithographischen Tafeln. Herausgegeben vom Ausschuss des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde, Hermannstadt, 1901. In Kommission bei Franz Michaelis. (Genève, Stapelmohr, libraire. Prix : 10 Kronen.)

C'est avec un grand plaisir que nous rendons compte de ce beau volume, car les monnaies transylvaniennes si curieuses et si typiques nous ont toujours passionné. Ce peuple, de races mélangées, habitant un pays montagneux à l'est de la Hongrie, a toujours su maintenir son indépendance et ses trois langues, même après sa fusion avec le nouveau royaume de Hongrie. Il possède une littérature intéressante et les souverains nationaux qui ont été à sa tête comptent toute une série de faits glorieux dans leur histoire. La publication de ce catalogue détaillé des monnaies et médailles de Transylvanie est une œuvre nationale. La société qui l'édite, le compilateur, le dessinateur et l'imprimeur sont tous des patriotes. La base de l'inventaire de M. Adolf Resch est sa collection personnelle, comprenant plus de deux mille numéros et une riche série d'empreintes de pièces se trouvant dans d'autres collections. Les exemplaires des cabinets publics d'Hermannstadt, de Vienne, de Budapest et de Berlin, ainsi que ceux de plusieurs médailliers particuliers, sont venus compléter les descriptions. Ce travail est donc une œuvre sinon définitive, du moins aussi complète que possible. Les illustrations, dessinées par M. G. Lehmann, à Kronstadt, nous ont paru généralement exactes, quoique un peu trop ombrées. Le dessin au trait, comme celui de notre excellent collaborateur M. A.-St. van Muyden, reste toujours le meilleur système de reproduction pour les pièces de monnaies, dont le relief est bas et les arêtes nettes. La phototypie actuellement presque parfaite, mais toujours coûteuse, vaut mieux pour la figuration des médailles à fort modelage et rend exactement le côté artistique qui domine toujours dans un document de ce genre. A part ces quelques critiques et quelques erreurs de correspondances entre le texte et les figures, nous ne pouvons qu'admirer le côté figuratif de ce bel ouvrage. Les quarante-six planches reproduisent les monnaies des vingt-cinq souverains autonomes et des cinq monarques autrichiens qui leur ont succédé. Le monnayage se termine à l'année 1780, à la fin du règne de Marie-

Thérèse. Les médailles, classées par ordre chronologique, viennent ensuite, puis la reproduction des falsifications modernes et des coins des monnaies de la ville de Kronstadt.

La partie descriptive est faite avec beaucoup de soin et classée chronologiquement avec numérotation spéciale pour chaque règne; une courte notice historique précède chaque série. Les monnaies d'or sont très abondantes, car la Transylvanie possédait de riches mines d'or. Les pièces carrées ou irrégulières, les frappes d'essais sur flans lourds ou bandes rectangulaires feront le bonheur des amateurs de ce genre de spécialité. On remarquera surtout d'énormes pièces de cent ducats, grandes comme de petites assiettes, timbrées du coin du thaler entouré de dix poinçons de ducats et frappées sur les deux faces. Le monnayage autonome commence en 1538 avec Jean I^{er} Zapolya en vertu du traité de Grosswardein conclu entre ce prince et le roi de Hongrie Ferdinand I^{er}, qui reconnut ses droits monétaires. La première pièce est un ducat au type hongrois. Après une lutte épique entre la veuve de Jean I^{er} et le roi de Hongrie, ce dernier fut vainqueur et occupa le pays jusqu'en 1556. Nous voyons apparaître les premières pièces obsidionales d'argent; ce sont des flans irréguliers poinçonnés d'une armoirie. Jean II Sigismond, fils du premier prince, reprend le pouvoir en 1556 sous la tutelle de sa mère Isabelle, puis seul depuis 1559. Les ducats conservent le type hongrois et les écus de nécessité « Feldthaler » représentent les armes du prince, un loup hissant à mi-corps sur trois montagnes entre le soleil et la lune. Vient ensuite le règne de Stephan Bathori, le prince le plus illustre de cette maison, de 1571 à 1576. Les monnaies de ce souverain comme roi de Pologne sont les plus nombreuses. L'auteur n'a pas cru devoir les mettre dans cet inventaire, quoique beaucoup d'entre elles rappellent la Transylvanie, soit dans les titres, soit dans l'armoire. En sautant le règne de quelques princes nous arrivons au jeune Sigismond Bathori, qui monta sur le trône à l'âge de neuf ans, vécut au milieu des infortunes et mourut finalement à Prague en 1613 après son abdication. Nous voyons de lui une curieuse pièce carrée de deux-thalers avec son portrait à l'âge de dix-sept ans. C'est la première pièce à portrait de ce type si intéressant, qui se continuera jusqu'à l'occupation autrichienne, et forme la partie la plus intéressante du monnayage transylvanien. Le souverain est représenté à mi-corps en cuirasse damasquinée, tenant une masse d'armes et un casque à aigrette de forme orientale. D'autres pièces postérieures représentent Sigismond

plus âgé avec une moustache et dans une armure moins luxueuse. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail descriptif de tout ce monnayage si particulier. Les amateurs de costumes et d'armures y trouveront une riche collection de documents. Les cuirasses damasquinées ou recouvertes de velours, les pourpoints bardés de fer ou garnis de clous dorés, la masse d'armes et les sceptres sont toujours typiques et montrent le côté un peu fantastique de cette époque et de ce pays-frontière entre l'orient et l'occident. Stephan Bocksay (1604—1606) porte une toque de fourrure, les cheveux rasés sur les côtés de la tête et relevés en toupet sur le devant. Le casque à aigrette réapparaît avec Gabriel Bathori (1608—1613), ainsi que de curieuses mèches recourbées sur les tempes. Gabriel Bethlén (1613—1629) a des costumes d'une richesse incomparable que nous retrouvons encore chez les magnats hongrois aux jours de solennités. Sa série monétaire est l'une des plus riches. Le type très particulier de Georges Rakoczi (1630—1648) se retrouvera chez ses successeurs; le chef est couvert d'un chapeau de fourrure orné de la queue du tétaras, l'oiseau national.

L'occupation du pays par l'Autriche depuis 1690 fait perdre au monnayage tout caractère distinctif. Le type est celui de l'ensemble de la monarchie austro-hongroise et la marque distinctive ne subsiste que dans l'écu placé en cœur de l'aigle d'Empire. Des essais et frappes occasionnelles de forme irrégulière, octogone, carrée, en fleur à cinq pétales ou en croissant de lune, continuent cependant les anciens usages jusqu'à la fin du règne de Léopold I^{er} (1705). Les monnaies de Marie-Thérèse (1740—1780) sont d'une banalité désespérante. Parmi les médailles on remarquera de superbes portraits de Joh.-Bapt. Kastaldus, statthalter pour le roi Ferdinand I^{er} (1551—1556) et une médaille de face de Jean-Sigismond Zapolya (1559—1571), en costume national avec un curieux bonnet arrondi, en fourrure de loup. A part cela, rien de bien artistique, les médailles se multiplient aux XVIII^e et XIX^e siècles, sans que la qualité marche de pair avec la quantité. Une seule médaille très caractéristique, celle de la diète de Kronstadt en 1886, avec les armoiries de la principauté et de toutes les villes; au revers, les portraits de tous les souverains, reconstitués d'après les monnaies ou d'autres documents.

Les collectionneurs transylvaniens n'ont rien à envier à leurs collègues de la Suisse sous le rapport des falsifications. L'auteur de ce travail donne la description et la figure de quinze coins de fabrication moderne, dont trois œuvres du célèbre Becker. Nous regrettons que

M. Resch n'ait pas donné des reproductions photographiques des originaux en regard des supercherics.

Une liste des abréviations monétaires, assez fréquentes pour désigner les ateliers de frappe, sera très utile pour le classement des séries, Elle se trouve au commencement du volume.

Les monnaies transylvaniennes ont déjà fait l'objet de travaux importants, qui pourraient maintenant céder la place au nouveau, mais qui sont intéressants à rappeler. La première publication de Martin Schmeizels en 1748 décrivait soixante types de monnaies. Köleseri de Kerès-eer en 1780 donne déjà cent quarante-cinq descriptions. Le catalogue de l'institut Széchényi en 1807 contient quatre cent soixante-sept numéros, celui d'Erdy en 1862 arrive avec de nombreuses variétés à un total de huit cent sept pièces, dépassé lui-même par Reissenberger dans son catalogue du Musée du baron Samuel Brukenthal à Hermannstadt, la plus belle collection publique, renfermant avec les médailles huit cent cinquante et un exemplaires. Il y a quelques années, en 1880, M. Adolphe Hess, de Francfort, vendit aux enchères la fameuse collection du prince de Montenuovo et publia à cette occasion un catalogue spécial des monnaies transylvaniennes, qui était jusqu'à ce jour le meilleur manuel pour cette série.

Paul-Ch. STRÖHLIN.

Déponillement des périodiques.

Amer. Journ. of num. = American Journal of numismatic.

Anz. für schweiz. Alt. = Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.

Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.

Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.

Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.

Bull. num. S. = Bulletin de numismatique (Serrure).

Canad. ant. a. num. Journ. = Canadian antiquarian and numismatic Journal.

Corr. hist. et arch. = La Correspondance historique et archéologique.

Frankf. Münzztg. = Frankfurter Münzzeitung.

Gaz. num. D. = La Gazette numismatique (Dupriez).

Jahrbuch der k. k. her. Ges. Adler = Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler ».

Mith. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W. = Mittheilungen des Clubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien.

Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.

Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.

Mus. neuch. = Musée neuchâtois.

Num. Chron. = Numismatic Chronicle.

Num. Anz. = Numismatischer Anzeiger.

Num. Zeitschr. = Numismatische Zeitschrift.

Rev. belge = Revue belge de numismatique.

Rev. franç. = Revue numismatique.

Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.

Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt en penningkunde.

Vjesnik = Vjesnik hrvatskoga arheološkoga društva.

Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.

Zeitschr. für Num. = Zeitschrift für Numismatik.

Numismatique suisse. — Dr. Robert HOPPELER. Zur ernerischen Münzgeschichte (*Anz. für schweiz. Alt.*, 1901, p. 95). — Arnold ROBERT. Quelques notes sur l'histoire de la seigneurie de Valangin (1140-1592). — La baronnie de Bauffremont, en Lorraine. — Un peu de numismatique, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5205). — H. Z[ELLER]-W[ERDMÜLLER]. Die Münzen und Medaillensammlung des Landesmuseums, in Zürich (*Schweiz. Landesmuseum in Zürich, 9ter Jahresbericht*, 1900, p. 63).

Numismatique grecque. — [?] Bibliographical notes on greek numismatics (*Num. Chron.*, 1900, p. 363). — A. DIEUDONNÉ. Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles (*Rev. franç.*, 1901, p. 433, avec pl. IX; 1902, p. 69, avec pl. IV). — D^e FLORANCE. Tableaux synoptiques des ethniques des villes et peuples grecs (*Bull. num. S.*, 1901, p. 85; 1902, p. 4). — L. FORRER. Les portraits de Sappho sur les monnaies, avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 413). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XXXVIII. An unpublished didrachm of Velia with a new artist's signature, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5067. — Traduit et reproduit dans le *Bull. num. S.*, 1902, p. 1). — HOLLSCHER. Eine anscheinend hoch nicht veröffentlichte antike, griechisch autonome Bronzemünze, avec fig. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 281). — F. IMHOOF-BLUMER. Zur syrischen Münzkunde (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 3, avec pl. I). — K. REGLING. Zur griechischen Münzkunde. Sicyon, Sinope, Heraclæa Bithyniæ, Rhodus, Laodicea Syriae. — Aegypten (*Zeitschr. für Num.* t. XXIII, p. 107). — Théodore REINACH. Monnaie inédite des rois philadelphes du Pont (*Rev. franç.*, 1902, p. 52, avec pl. III). — Théodore REINACH. Le rapport de l'or et de l'argent dans les comptes de Delphes (*Ibid.*, p. 66). — Arturo SAMBON. La chronologia delle

monete di Neapolis (*Riv. ital.*, 1902, p. 119, avec pl. V et fig. dans le texte). — Dr. Joseph SCHOLZ. Griechische Münzen aus meiner Sammlung (*Num. Zeitsch.*, t. XXXIII, p. 17, avec pl. VI—VII). — E.-J. SELTMAN. Artemis sur une monnaie archaïque de Syracuse, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, p. 421). — Frank Benson SHERMAN. Ancient greek coins (suite) (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 93; t. XXXVI, p. 1, avec pl. V—VI). — J.-M. SVORONOS. Les monnaies de Ptolémée II qui portent dates (*Rev. belge*, 1901, pp. 263, 387, avec pl. VI—IX). — D.-E. TACHELLA. Numismatique d'Odessus (Varna) (*Rev. franç.*, 1901, p. 429). — Warwick WRÓTH. Greek coins acquired by the British Museum in 1900 (*Num. Chron.*, 1900, p. 273, avec pl. XIII—XIV).

Numismatique romaine. — ALLOTTE DE LA FÜYE. Une monnaie du tyran Domitianus, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, p. 319). — E. BABELON. La silique romaine, le sou et le denier de la loi des Francs saliens (*Rev. franç.*, 1901, p. 325. — Reproduit dans la *Gaz. num. D.*, 1901—1902, pp. 19 (num. par erreur 3), 35, 51, 71, et dans la *Month. num. Circ.*, 1901, col. 5003). — E. BABELON. Vercingétorix, étude d'iconographie numismatique [L'auteur voit dans la figure représentée sur les deniers frappés par L. Hostilius Saserna, l'an 46 avant J.-C., le portrait du héros gaulois.] (*Rev. franç.*, 1902, p. 1, avec pl. I—II). — Max BAHRFELDT. Kleiner Beitrag zur provinziellen Münzprägung Roms (*Berl. Münzbl.*, 1902, p. 6). — A. BLANCHET. Une émission de monnaies en Gaule sous Gallien, en 262 (*Rev. belge*, 1902, p. 129, avec pl. II). — H. B[UCHENAU]. Zwei Kleinbronzen der Odoaker und Theodebald (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 195, avec fig. 4 de la pl. 142). — G. DATTARI. Appunti di numismatica alessandrina, avec fig. (suite) (*Riv. ital.*, 1901, pp. 157, 263, 361; 1902, p. 19). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XXXVI. Two unpublished dupondii of Nero and Domitia, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4939). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XL. An alexandrian billon coin of queen Zenobia of Palmyra, avec fig. (*Ibid.*, 1902, col. 5187). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XLI. Two unpublished types of aurei of Macrinus (*Ibid.*, col. 5251). — Francesco GNECCHI. Roman coins. Elementary manual translated by the rev. A. W. Hands (suite) avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4717, 4780, 4827, 4884, 4939, 5013, 5069; 1902, col. 5123, 5189, 5252). — F. GNECCHI. Segni enigmatici sulla lupa romana ai tempi di Constantino (*Riv. ital.*, 1901, p. 127, avec pl. III). — Fr. GNECCHI. Contribuzioni al corpus numorum (*Ibid.*, p. 137). — Fr. GNECCHI. A proposito di una nuova teoria sulle restituzioni

(*Ibid.*, p. 249). — Fr. GNECCHI. Appunti di numismatica romana. LVI. Scavi di Roma, 1886—1891 (*Ibid.*, 1902, p. 13, avec pl. I—III). — W. HERMANN. Zwei Schwerkupferstücke meiner Sammlung (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 184, avec fig. 1—2 de la pl. 142). — Andreas MARKL. Neuere Fälschungen von Münzen der röm. Kaisers Claudius II. (*Monatsbl. der num. Ges. in. W.*, 1901, p. 245). — Andreas MARKL. Das Provinzialeourant unter Kaiser Claudius II. Gothicus (suite) (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 51, avec pl. II—III). — Jules MAURICE. Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier de Siseia pendant la période constantinienne (*Num. Chron.*, 1900, p. 297, avec pl. XV—XVI). — Jules MAURICE. L'atelier monétaire de Constantinople pendant la période constantinienne (*Rev. franç.*, 1901, p. 174, avec pl. V—VI et fig. dans le texte). — Jules MAURICE. L'atelier monétaire d'Aquilée pendant la période constantinienne (*Riv. ital.*, 1901, p. 277, avec pl. IV). — Jules MAURICE. L'atelier monétaire d'Ostia pendant la période constantinienne sous les règnes de Maxence et de Constantin (*Ibid.*, 1902, p. 41, avec pl. IV). — Jules MAURICE. L'atelier monétaire de Thessalonica pendant la période constantinienne (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 111, avec pl. IV—V). — Robert MOWAT. Martelage et abrasion des monnaies sous l'empire romain, leurs contremarques (*Rev. franç.*, 1901, p. 443, avec pl. X). — Robert MOWAT. Le monnayage de Clodius Macer et les deniers de Galba marqués des lettres S · C (*Riv. ital.*, 1902, p. 165 et pl. VII). — NADROWSKI. Die römischen Spintrien (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 167). — M. ROSTOWZEW. Tessere di piombo inedite e notevoli della collezione Francesco Guecchi a Milano e la cura munerum (*Riv. ital.*, 1902, p. 151, avec pl. VI). — Michel-L.-C. SOUTZO. Examen critique d'une nouvelle théorie de la monnaie romaine (*Rev. belge*, 1901, p. 299). — D.-E. TACHELLA. La magistrature de Cæcilius Maternus en Moesie, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, p. 314). — Otto VOETTER. Die Münzen des Kaisers Gallienus und seiner Familie (suite et fin) (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 73, avec atlas). — Otto VOETTER. Herculi und Jovi. Räthselhafte Abkürzungen auf gleichzeitigen Münzen der Constantinus in Lugdunum und der Licinius in Antiochia (*Ibid.*, p. 146, avec pl. VIII—IX). — A. de WITTE. Moules monétaires romains en terre cuite récemment découverts en Égypte, avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 29).

Numismatique celtique. — Adrien BLANCHET. Recherches sur les monnaies celtiques de l'Europe centrale, avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 36).

Numismatique orientale. — ALLOTTE DE LA FÛYE. La dynastie des Kamnaskirès (*Rev. franç.*, 1902, p. 92, avec pl. V). — V. DOBRUSKY. Deux molybdo-bulles bulgares uniques et inédites avec fig. (*Ibid.*, 1901, p. 258). — E. DROUIN. Le nimbe et les signes de l'apothéose sur les monnaies des rois indo-scythes (*Ibid.*, p. 154). — E. DROUIN. Almohades et Hafsidés (*Ibid.*, 1902, p. 132). — [?] Notes on zodiacal rupees and mohurs of Jehangir shah (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4958). — A. PARAZZOLI. Essai sur l'origine des monnaies des nomes d'Égypte (*Rev. franç.*, 1901, p. 167). — Gustave SCHLUMBERGER. Un nouveau sceau de l'empereur Henri I^{er} d'Angré, avec fig. (*Ibid.*, p. 396). — Albert WOLF. Judische Medaillen (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in. W.*, 1901, pp. 108, 118). — Albert WOLF. Ein judenchristliches Amulet (*Ibid.*, p. 130).

Numismatique du moyen-âge. — Fréd. ALVIN. Numismatique féodale. Denier noir inédit de Jean I^{er}, seigneur de Heinsberg (1395—1438), avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 3). — Fréd. ALVIN. Quart de gros inédit de Jean de Bavière, duc de Luxembourg (1418-1425), avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 426). — Fréd. ALVIN. Les monnaies de Celles et le sceau du chapitre de Saint-Hadelin, avec fig. (*Ibid.*, 1902, p. 151). — G. AMARDEL. Numismatique de Narbonne au VIII^e siècle, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, pp. 210, 348). — E. B[AHRFELDT]. Hessische Groschen (*Berl. Münzbl.*, 1902, p. 26). — Emil B[AHRFELDT]. Bracteate der Herren von Schlotheim, avec fig. (*Ibid.*, 1901, col. 3011). — Emil B[AHRFELDT]. Ein Pfennig Friedrichs des Einfältigen von Thüringen, avec fig. (*Ibid.*, col. 3023). — Emil B[AHRFELDT]. Schriftbracteate Markgraf Dietrichs des Bedrängten von Meissen, avec fig. (*Ibid.*, col. 3039). — Emil B[AHRFELDT]. Bracteate Heinrichs des Stolzen von Sachsen (1136-1139), avec fig. (*Ibid.*, col. 3055). — Ed. BERNAYS. Un esterlin à tête inédit frappé à Poilvache par Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg (1309—1346), avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 163). — Gg. BERTHOLD. Zur Erklärung der Halbbrakteaten (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 89). — Paul BORDEAUX. La molette d'éperon, différent de l'atelier monétaire de Saint-Quentin de 1384 à 1465, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, pp. 378, 489). — V. BORNE-MANN. Ueber Händelsheller und ein Richtstück zu denselben, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 187). — H. B[UCHENAU]. Aeltere Hohlmünzen der Grafen von Hoya, avec fig. (*Ibid.*, 1901, p. 180). — H. B[UCHENAU]. Die Benno-Jetons mit dem Bilde K. Heinrichs III. (*Ibid.*, p. 190, avec fig. 10 de la pl. 142). Voy. aussi: Noch einmal die Benno-Marken

(*Ibid.*, p. 209). — H. B[UCHENAU]. Ein Essener Denar des XI. Jahrhunderts, avec fig. (*Ibid.*, p. 207). — H. B[UCHENAU]. Ravensbergische und münster'sche Dickpfennige aus der Münze zu Vechta, avec fig. (*Ibid.*, p. 215). — H. B[UCHENAU]. Ein Saalfelder Brakteat aus dem älteren Funde von Altenberge (*Ibid.*, p. 229, avec fig. 10 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Ein Brakteat des Grafen Günther II. von Schwarzburg oder Kefernburg (*Ibid.*, p. 230, avec fig. 1 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Ein alt-kölnisches Patriziersiegel (*Ibid.*, p. 231, avec fig. 5 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Graf Heinrich der Bogener von Wildeshausen (*Ibid.*, p. 235, avec fig. 18 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Ein rätselhafter anscheinend waldeckischer Dickpfennig (*Ibid.*, p. 236, avec fig. 19 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Ein Schmallenberger Denar des Erzbischofs Konrad von Köln (*Ibid.*, 1902, col. 2701, avec fig. 17 de la pl. 144). — Dr. Julius CAHN. Beiträge zur vorderösterreichischen Münzgeschichte. I. Das Münzrecht der Stadt Breisach. — II. Die ältesten Münzen von Thann im Elsass, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 221). — Fred. CALAND. Bouwstoffen voor eene geschiedenis van het nederlandsche geld- en muntwezen. Copie van der ordonnancie up t. struck van der munten gemaect in den jaere xiiij^e vier ende dertich xxiiij in julio (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1901, pp. 281 et 355). — Comte de CASTELLANE. Deux oboles carolingiennes inédites frappées à Angers et observations sur le monnayage angevin aux IX^e et X^e siècles, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, p. 225). — Giuseppe CASTELLANI. Una presunta moneta malatestiana di Fano (*Riv. ital.*, 1902, p. 201). — G. CUMONT. Commission donnée par Jean IV, duc de Brabant, à Jean Michiels, pour frapper monnaie à Maestricht (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1901, p. 37). — H. DANNENBERG. Ein Brief von J. P. Beierlein über Regensburger Denare des Baiernherzogs Ernst und des Königs Konrad I. (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 208). — H. DANNENBERG. Nachträge zu Dannenbergs « Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit », Band I bis III (suite et fin) (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 3007, 3024, 3040, 3056, 3073, 3087 et 3103). — H. DANNENBERG. Namenszahlen auf Mittelaltermünzen (*Ibid.*, 1902, pp. 1 et 22). — [?] Das Münz- und Marktrecht des Grafen Zeizolf zu Sinsheim im Elsenzgau (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 218). — Vincenzo DESSI. Due tremissi inediti di Carlo Magno, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 143). — Dr. Carl DOMANIG. Der Ursprung der Meraner Groschen (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 251). — [?] Ein Würzburger Drei-Heiligen-Denar (*Frankf.*

Münzztg., 1901, p. 25, avec fig. 42 de la pl. I). — [?] Ein unedirter Denar von Echternach, avec fig. (*Ibid.*, 1902, p. 217). — Giuseppe GAVAZZI. Monete dei marchesi del Carretto, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 67). — E. HEYE. Ein unedirtes anderthalb Pfennigstück der Grafschaft Schaumburg (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 229, avec fig. 2 de la pl. 144). — E. HEYE. Ein unedirter halber Schilling des Bischofs von Münster, Heinrich II. von Moers, 1424-1450 (*Ibid.*, 1902, col. 2723, avec fig. n de la pl. 145). — R. von HÖFKEN. Ein Heiliger, angeblich aus dem Stamme der Hohenzollern, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1902, p. 4). — A. HOLLESTELLE. Bouwstoffen voor eene geschiedenis van het nederlandsche geld- en muntwezen. Afleiding en verbinding (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 140). — G.-A. HULSEBOS. Monnaies et jetons inédits ou peu connus des évêques d'Utrecht (*Ibid.*, 1901, p. 235, avec pl. VII—VIII). — Theodor IPPEN. Ueber Münzen Albaniens (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 189, avec fig. dans le texte). — Vic. Baudoin de JONGHE. Deux monnaies luxembourgeoises inédites, avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 317). — Paul JOSEPH. Das Münzrecht zu Herborn (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 173). — [?] Læwen oder Mecheln (*Ibid.*, p. 57, avec fig. 43 de la pl. 1). — V. LUNEAU. La trouvaille de monnaies « à la croix » de Saint-Étienne-des-Landes, Dordogne (suite et fin) (*Rev. franç.*, 1901, pp. 133 et 299, avec pl. III—IV et VII—VIII). — A. LUSCHIN VON EBENGREUTH. Das Münzrecht der Bamberger Bischöfe in Kärnten, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 171). — F. de MÉLY. Le denier de Cens, du Cabinet des médailles, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, p. 262). — [?] Niederhessische Reiterbrakteaten im germanischen Museum zu Nürnberg (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, pp. 208 et 218, avec fig. 5-9 de la pl. 142). — O. OERTZEN. Ueber die Wismarschen Stierkopfwitten (*Berl. Münzbl.*, 1902, p. 8). — Q. PERINI. Numismatica italiana. XVI. I denari dei dogi Sebastiano Ziani, Orio Malipiero ed Enrico Dandolo del ripostiglio di Digoman, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4842). — Q. PERINI. Numismatica italiana. XIX. Sull' origine della zecca di Merano e della imitazione del Tirolo in Italia, avec fig. (*Ibid.*, 1902, col. 5078). — Q. PERINI. L'aquilino, avec fig. (*Ibid.*, col. 5266). — Serafino RICCI. Di una medaglia-autoritratto di Antonio Averlino detto « Il Filarete » nel Museo artistico municipale di Milano, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 227). — Luigi RIZZOLI jun. Quattrini di Francesco Novello da Carrara. Varietà possedute dal Museo Bottacin di Padova (*Ibid.*, p. 211). — Arturo SAMBON. Monete napoletano inedite e di una nuova

officina monetaria, avec fig. (*Ibid.*, 1901, p. 317). — Arthur SAMBON. Le sou d'or italice et le sou de compte de douze deniers (*Rev. franç.*, 1902, p. 115). — R. SERRURE ¹. L'atelier monétaire de Châlons-sur-Marne, avec fig. (suite) (*Bull. num. S.*, 1901, p. 33). — Raymond SERRURE ². L'atelier monétaire de Corbie, avec fig. (*Ibid.*, p. 49). — M. VERWORN. Paradoxe Herrscherinsignien auf mittelalterlichen Münzen, avec fig. (*Zeitschr. für Num.*, t. XXII, p. 70). — Alph. de WITTE. Etiquette de changeur au type d'une monnaie de Philippe le Hardi, comte de Flandre, avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 345). — Alph. de WITTE. Deux monnaies des ducs de Lothier du commencement du XI^e siècle, avec fig. (*Ibid.*, 1902, p. 143). — [?] Zwei seltene hessische Groschen (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 79, avec fig. 44 de la pl. 1 et fig. 10 de la pl. 2).

Numismatique des temps modernes ³. — Fréd. ALVIN. La médaille des francs archers de la confrérie impériale et royale de Marie-Thérèse d'Autriche, à Bruges, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901—1902, p. 41). — Fréd. ALVIN. Notice sur les seigneurs de Beersel de la maison de Witthem et sur deux jetons à leurs armes, avec fig. (*Ibid.*, 1900-1901, pp. 135 et 151). — Fréd. ALVIN. Die Medaille der Freischützen der kaiserlichen und königlichen Bruderschaft der Maria-Theresia in Brügge (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 29). — Solone AMBROSOLI. Di una nuova zecca lombardo-piemontese (*Riv. ital.*, 1901, p. 383). — Emil BAHRFELDT. Zur Münzpolitik Friedrichs des Grossen (suite) (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 2996, 3015). — Emil BAHRFELDT. Die ostpreussischen Münzprägungen der Kaiserin Elisabeth von Russland, 1759—1762, avec fig. (*Ibid.*, col. 3044, 3063, 3079, 3094, 3099). — E. BAHRFELDT. Hohenzollern-Medaille, avec fig. (*Ibid.*, 1902, p. 11). — E. BAHRFELDT. Zwei brandenburgische Unika, avec fig. (*Ibid.*, p. 20). — M. BAHRFELDT. Hildesheimer Schaufennige, avec fig. (*Ibid.*, 1901, col. 2943, 2961). — Heinr. BEHRENS. Münzen der Stadt Lübeck (suite) (*Ibid.*, col. 2951, 2978, 3012, 3046, 3077, 3106). — Gg. BERTHOLD. Eine Medaille auf den Speierer Canonicus Simon von Liebenstein, avec fig. (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 193). — Adrien BLANCHET. L'atelier de Perpignan, vers 1790 (*Rev. franç.*, 1901, p. 398). — Adrien BLANCHET. Une ordonnance monétaire de Henri IV (*Ibid.*, p. 515). — P. BORDEAUX. Remarques nouvelles sur

^{1,2} Ecrit posthume, retrouvé par la veuve du regretté numismate.

³ Du moyen âge à la fin du XVIII^e siècle.

les assignats du siège de Mayence de 1793 et sur les méreaux du péage du pont, avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 321). — H. B[UCHENAU]. Ueber A. Dürers Thätigkeit als Medailleur und die Luthermedaillen mit seinem Monogramm, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 163). — H. B[UCHENAU]. Medaillen des Nürnberger Bürgmeisters Fr. Behaim (*Ibid.*, p. 191, avec fig. 17 de la pl. 142). — H. B[UCHENAU]. Ueberprägung eines mexikanischen Peso mit indischen Münzstempeln (*Ibid.*, p. 223). — H. B[UCHENAU]. Goldgulden des Bischofs von Münster Heinrich III., Grafen von Schwarzburg 1466 bis 1496, Erzbischof von Bremen 1463-1496 (*Ibid.*, p. 231, avec fig. 6—7 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Eine Schaumünze des Grafen Lorenz Schlick (*Ibid.*, p. 237, avec fig. 16 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Ein ostfriesischer Goldgulden aus der II. Hälfte des XV. Jahrhunderts (*Ibid.*, 1902, col. 2699, avec fig. 7 de la pl. 144). — H. B[UCHENAU]. Einige Billonmünzen der Maria von Jever, avec fig. (*Ibid.* col. 2702). — G. CERRATO. Due mezze lire inedite di Emanuele Filiberto, avec fig. (*Riv. ital.*, 1901, p. 186). — Giorgio CIANI. Monete inedite o rare. Frinco, Cisterna, Tresana, Urbino, avec fig. [Décrit entre autres une imitation d'un trois-kreutzers de la ville de Saint-Gall, frappée à Frinco] (*Ibid.* 1902, p. 87). — [?] Counterstamps on spanish and spanish-american coins, avec fig. (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 103). — [?] Das Gepräge der rheinischen Albus (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 155, avec pl. 7). — E. E. M. Medal of the thirty years' war (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 105). — [?] Einige seltene Münzen der braunschweigischen Lande (*Frankf. Münzztg.*, 1901, pp. 90 et 141, avec fig. 1—8 de la pl. 5 et fig. 1—3 de la pl. 6). — ERNST. Voir plus bas: JORDAN. — Alexander FIORINO. Ueber den Engelgroschen Landgraf Philipps des Grossmüthigen von Hessen (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 219, avec fig. 9 et 11 de la pl. 144). — Alexander FIORINO. Zwei unedirte Hanauer Groschen (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 143, avec fig. 14—15 de la pl. 8). — Ernst FISCHER-WEINHEIM. Ueber die Thätigkeit des schwarzburgischen Münzmeisters Henning Müller (*Ibid.*, pp. 144 et 158 avec fig. 5 de la pl. 3; 1902, p. 195). — H. de FLAMARE. Méreaux nivernais à retrouver (*Rev. franç.*, 1901, p. 265). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XXXIII. A misread and wrongly attributed Italian fifteenth century medal, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4779). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XXXIV. Obsidional klippethaler of Cronstadt struck in 1601, avec fig. (*Ibid.*, col. 4883). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XLI. An unpublished South-American piastre countermarked « Pescador »,

avec fig. (*Ibid.*, 1902, col. 5251). — L. GERMAIN DE MAIDY. Une médaille inédite de Notre-Dame de Benoite-Vaux, avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 193). — Ch. GILLEMANN et A. VAN WERVEKE. Médailles gantoises, 1580—1717 (*Ibid.*, pp. 57 et 175, avec pl. I et III). — Ercole GNECCHI. Appunti di numismatica italiana. XVII. Uno scudo d'oro di Gian Giacomo de Medici, marchese di Musso, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 139). — Ed. GRIMM. Münzen und Medaillen Rostock (suite) (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 2966, 2993, 3029, 3060, 3091; 1902, p. 24). — Heinrich GRÜDER. Ein polnischer Silberpfennig des Königs Sigismund III (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 184). — Thomas HALL. « Immunitas Columbia » of 1786, with eagle reverse (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 12, avec pl. I). — HAMAL-MOUTON. Une médaille honorifique de la principauté de Liège retrouvée, avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 429). — H. F. Inedited coins. XXXIII. A Manx pattern halfpenny of the highest rarity, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4779). — C. Frank HIGGINS. The Washington cents, avec fig. (*Ibid.*, 1902, col. 5268). — Vic. Baudoin de JONGHE. Écu d'or frappé par les archiducs Albert et Isabelle, à Bruges, en 1615, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901—1902, p. 76). — Vic. Baudoin de JONGHE. Seeau-matrice d'Ernest de Merode, comte de Waroux, époux de Marie-Madeleine Halwyn, avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 85). — Vic. Baudoin de JONGHE. Deux thalers de Charles de Croy, prince de Chinay, comte de Megen, époux de Marie de Brimen, comtesse de Megen, avec fig. (*Ibid.*, p. 167). — JORDAN. Die Corveyer Gulden von 1683 (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 14). — JORDAN. Ueber die Verwendung von Punzen zur Anfertigung von Stempeln, avec fig. (*Ibid.*, p. 104). Voir sur le même sujet : ERNST (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1901, p. 236). — [?] Jülicher Zwitter-Albus (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 79, avec fig. 11—14 de la pl. 2). — Friedrich KENNER. Zum Münzwesen unter Kaiser Ferdinand I. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1901, p. 255). — Joh. KRETZSCHMAR. Zur Münzgeschichte Hamelns (*Num. Anz.*, 1901, pp. 65, 73, 81 et 89; 1902, p. 1). — M. An undescribed Washington (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 20, avec pl. I). — R. W. MAC-LACHLAN. Two canadian golden Wedding medals (*Canad. ant. a. num. Journ.*, 1900, p. 168, avec 1 pl. et portr. dans le texte). — M. de MAN. Iets over de penningen van het St. Lucasgilde te Middelburg (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 115). — A. F. MARCHISIO. Studi sulla numismatica di casa Savoia. Memoria I. Una moneta inedita del duca Carlo Emanuele I rinvenuta a Dronero, avec fig. (*Riv. ital.*, 1901, p. 403). —

A. F. MARCHISIO. Memoria II. Sopra una *lira*, finora sconosciuta di Vittorio Amedeo I, avec fig. (*Ibid.*, 1902, p. 205). — Julius MELL. Inedited coins. XXXII. Contremarken von Essequibo und Demerara, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4715). — MENADIER. Schaumünzen Albrecht Dürer's (*Zeitschr. für Num.*, t. XXIII, p. 117). — A. de MEUNYNCK. Les pièces uniques, rares ou inédites de la grande collection de Flandre, appartenant au Musée de Lille (*Rev. belge*, 1902, p. 37). — M. G. W. De waarde van een hollandsch Wilhelmus-Schild, 1440-1577-1602-1630-1673 (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 56). — Robert MOWAT. Ordonnance du 29 novembre 1681 fixant la valeur des monnaies étrangères ayant cours en Alsace, avec obligation de les contremarquer d'une fleur de lys, avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 128). — n. Theresianische Münzprägungen aus der siebenbürgischen Münzstätte Carlsburg (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medail-lenfr. in W.*, 1902, p. 18). — NADROWSKI. Die Thorner Spottmedaille von 1704 (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 198, avec fig. 18 de la pl. 142). — NADROWSKI. Inedited coins. XL. Eine unedirte Münze des Königs Theodor von Corsika (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5187). — M. B. Philip NELSON. Contemporary forgeries of the Isle of Man coinage of 1733 (*Ibid.*, 1901, col. 4963). — Philip NELSON. An almost unique Manx coin (*Ibid.*, 1902, col. 5142). — Josef NENTWICH. Regesten zur Geschichte der Münzstätte Wien (suite) (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medail-lenfr. in W.*, 1901, pp. 69, 79, 91, 103, 116, 129; 1902, pp. 6, 17, 27). — J. NENTWICH. Theresianische Viertelthaler (*Ibid.*, 1902, p. 4). — Nicolò PAPADOPOLI. Nicolò Tron e le sue monete (1471—1473), avec fig. (*Riv. ital.*, 1901, p. 387). — Nicolò PAPADOPOLI. Monete italiane inedite della raccolta Papadopoli, avec fig. (*Ibid.*, 1902, p. 113). — Q. PERINI. Die gürzler und tricdentiner Soldoni imperiali (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 238). — R. A. Franklin token (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 14). — Maurice RAIMBAULT. La dardenne, monographie de la pièce de six deniers de Louis XIV d'après des documents inédits, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, pp. 234, 362 et 472). — Giuseppe RUGGERO. Annotazioni numismatiche italiane, V, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 99). — Gust. SCHLUMBERGER. Un nouveau jeton béarnais, avec fig. (*Rev. franç.*, 1901, p. 268). — Dr. Josef SCHOLZ. Die österreichischen Conventions-Zwanziger, Nachtrag III. (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 233). — Fhr. von SCHRÖTTER. Die Prägung der kursächsischen Sechspfennigstücke (Seufzer) 1701 und 1702. Ein Beitrag zur Geschichte der Scheide-

münzpolitik, avec fig. (*Zeitschr. für Num.*, t. XXIII, p. 1). — S. M. S. Inedited coins. XXXVII. An unpublished variety of the Shrewsbury half-crown unpublished Shrewsbury shilling (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 5003). — S. M. S. Inedited coins. XXXVIII. A remarkable hammered gold half-crown of Elizabeth, avec fig. (*Ibid.*, 1902, col. 5068). — S. M. S. Inedited coins. XXXIX. A genuine half-crown of 1655 (*Ibid.*, col. 5123). — J. E. TER GOUW. Blauwe guldens (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 49). — J. E. TER GOUW. Waarde der Muntspeciën in de stad Groningen ten jare 1491 (*Ibid.*, p. 145). — Arthur W. WATERS. Notes upon the 18th century tokens and their issuers (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4740 et 4854). — Arthur W. WATERS. Notes on the 18th century tokens and their issuers nos. as atkins's 18th century tokens (*Ibid.*, 1902, col. 5215). — W. C. An undescribed Vernon (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 10, avec pl. I). — Paul WEINMEISTER. Die Achtel-Thaler von Hessen-Kassel aus dem Jahre 1723 (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2725). — Philip WHITEWAY. The coins of Italy (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4737, 4965, 5029; 1902, col. 5081, 5212). — A. de WITTE. Le jeton d'inauguration de François II, en qualité de comte de Hainaut, 1792, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901—1902, p. 56). — E. ZAY. Le quadruple de France pour Alger, 1786 (*Bull. num. S.*, 1902, p. 1).

Numismatique des XIX^e et XX^e siècles. — J. C. ADAM. Die Meister der sogenannten « Schwarzen Medaillen » (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 31). — Solone AMBROSOLI. Placchette italienne moderne, avec fig. (*Riv. ital.*, 1901, p. 199). — Pierre-R. de BEAUCHAMP. Une médaille de mendiant de Bordeaux, avec fig. (*Bull. num. S.*, 1901, p. 81). — Ch. van der BEKEN. La Monnaie de Bruxelles en 1901, avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 221). — P. BORDEAUX. Médailles franco-gantoises de l'ère républicaine et de l'empire (*Ibid.*, 1901, p. 437, avec pl. X et fig. dans le texte). — H. B[UCHENAU]. Die Ehrenmünze von A. Börsch auf Dr. von Schauss (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 192, avec fig. 24 de la pl. 142). — H. BUCHE-NAU. Die Londoner Münzprobe vom 3. Juli 1901 (*Ibid.*, p. 221). — L. CLARY. Monnaies du Congo (*Gaz. num. D.*, 1901—1902, p. 9). — Edmund James CLEVELAND. Annual assay medals of the United States mint (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 117). — C. P. N. Medals of the grand army (*Ibid.*, t. XXXV, p. 112; XXXVI, p. 21). — D. F. II. Inedited colonial tokens. Natal, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4716). — [?] Die Ernst Ludwig Medaille von R. Bosselt, avec fig.

(*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2731). — [?] Die frankfurter Unfall-Schütz-Medaille, avec fig. (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 223). — Dr. Carl DOMANIG. Eine räthselhafte Medaille (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 252). — Aug. FINKAM. Die an Braunschweiger und Hannoveraner verliehenen Ehrenzeichen für Krieg, Verdienst und Dienstalter (suite et fin), avec fig. (*Num. Anz.*, 1901, pp. 49, 57; Berichtigungen und Nachträge, p. 70). — A. FRIEDRICH. Medaillen, geprägt anlässlich der goldenen Hochzeit Ihrer Kaiserlichen Hoheiten des Erzherzogs Rainer und der Erzherzogin Marie, avec fig. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 275). — Dr. Gg. HABICH. Medaillen von Nikolaus Gysis und Arnold Böcklin, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 179 et fig. 23 de la pl. 142). — H. C. F. Porto Rico medal (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 26). — D. F. HEYNE MANN. Die Emil Fischer-Plaquette (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 219, avec fig. 1 de la pl. 10). — D. F. HEYNE MANN. Uebersicht der finländischen Kupfermünzen seit 1864 (*Ibid.*, p. 225). — H. F. Inedited coins. XXXIV, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4827). — H. K. Spanish war medals (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 25). — HOLLSCHECK. Medaille auf die Vermählung Sr. Durchlaucht des Fürsten Otto zu Windischgrätz mit Ihrer kaiserlichen und königlichen Hoheit Fürstin Elisabeth Marie zu Windischgrätz, geb. Erzherzogin von Oesterreich, etc., avec fig. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 279). — P. J[OSEPH]. Zwei Denkmünzen auf Pertsch (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 221, avec fig. 2—3 de la pl. 10). — Ed. LALOIRE. La médaille au jour le jour (*Rev. belge*, 1902, p. 244). — M^{ie} de MAN. Le président Krüger en Europe. Les médailles frappées en son honneur ou concernant les Boers, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1901, p. 243). — M^[ie] de M[AN]. Penningen op den Zuid-afrikaanschen Oorlog, avec fig. (*Ibid.*, 1901, p. 367). — MILES. Medal of the war in the Philippine Islands (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXVI, p. 27). — n. Huldigungs-Medaille der Kais. Akademie der Wissenschaften zur goldenen Hochzeit Ihrer Kais. Hoheiten des Durchlauchtigsten Herrn Erzherzogs Rainer, Curatos der Akademie, und der Durchlauchtigsten Frau Erzherzogin Maria Raineria modelliert von Rudolf Marchall, avec fig. (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 13). — N. H. Monnaies, médailles et jetons modernes contrefaits ou complètement inventés, avec nombr. fig. (suite) (*Gaz. num. D.*, 1900—1901, pp. 143 et 157; 1901—1902, pp. 6, 24). — Q. PERINI. Die Republik von San Marino und ihre Münzen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 199; cet

artiele a paru en italien dans le *Month. num. Circ.*, 1900, col. 3907). — Theodor ROHDE. Beiträge zu den Münzen der Malcontenten unter Franz Rakoczy II., 1703—1707 (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 287). — N. ROT. Het Curaçaosche muntwezen (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1901, p. 375). — Dr. Aug. SCHELLER. Ueber Seltenheiten unter den deutschen Reichsmünzen (*Frankf. Münzztg.*, 1901, p. 80). — Arturo SPIGARDI. Le medaglie ai Gonfalonieri, avec fig. (*Riv. ital.*, 1901, p. 189). — Arturo SPIGARDI. Di un raro gettone di Lodovico I re d'Etruria, avec fig. (*Ibid.*, p. 195; reproduit dans la *Month. num. Circ.*, 1901, col. 4961). — Arturo SPIGARDI. Ferdinando IV° di Napoli (1759-1825) (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4845). — Arturo SPIGARDI. Medaglia commemorativa del regno di Umberto I° (Concorso Alinari), avec fig. (*Ibid.*, 1902, col. 5141). — Arturo SPIGARDI. Le medaglie dei congressi degli scienziati italiani, 1839—1875 (*Riv. ital.*, 1902, p. 239). — Dr. Horatio R. STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 107; t. XXXVI, p. 15). — TREZZI. Der Burgauer Kreuzer v. J. 1805 (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1901, p. 249). — Paul WEINMEISTER. Das Aufhören der kurhessischen Prägung zu Anfang des 19. Jahrhunderts (*Num. Anz.*, 1901, p. 69). — Paul WEINMEISTER. Eine fürstlich hanauische Eisenmedaille (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 222, avec fig. 20 de la pl. 144). — W. K. F. ZWIERZINA. Beschrijving der nederlandsche of op Nederland en nederlanders betrekking hebbende penningen, geslagen na november 1863. Vervolg op het werk van Mr. Jacob Dirks (suite) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1901, pp. 203 et 323, avec pl. VI; 1902, pp. 5, 83, avec pl. I—II). — W. K. F. ZWIERZINA. Une médaille du XX^e siècle à l'effigie de Charles VII, roi de France, avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 122).

Varia. — C. JOS. ADAM. Etwas über Schützenmünzen (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1901, p. 85). — Solone AMBROSOLI. Alcuni acquisti del R. Gabinetto numismatico di Brera, 1887—1900. Monete di zecche italiane, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 217, avec pl. VIII). — Karl ANDORFER und Richard ERSTEIN. Musiker Medaillen (suite et fin) (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1901, pp. 65, 73. — 1. Serie der Nachträge. Ergänzungen und Berichtigungen, *Ibid.*, 1901, p. 126; 1902, pp. 1, 14, 25). — A. R. La collection des verres antiques au musée Guimet (*Bull. num. S.*, 1901, p. 67). — E. BABELON. Lingots monétaires (Lateres) (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4734. — Article reproduit du *Diction-*

naire des antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio). — A. BLANCHET. Index des collections publiques de monnaies anciennes de France (*Procès-verbaux de la Soc. franç. de num.*, p. XLIII. *Rev. franç.*, 1901. — Reproduit dans *Bull. num. S.*, 1901, p. 54). — H. B[UCHENAU]. Die Herkunft des Wortes « Zechine » (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 219, et *Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1901, p. 98). — H. B[UCHENAU]. Archivalische Nachricht über die älteste hessische Thalerprägung und die entsprechenden Teilstücke (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 223). — H. B[UCHENAU]. Ein spätmittelalterliches Erfurter Handelsgewicht (*Ibid.*, 1902, col. 2724). — H. B[UCHENAU]. Ueber « Seeländersche » Fälschungen, avec fig. (*Ibid.*, col. 2739). — CALIXTE. Les pièces de nickel trouées (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 83; reproduit du *XX^e Siècle*). — Adam CHMIEL. Materyaly sfragistyczne. Pieczęci żydowskie, avec fig. (*Wiadomości*, 1901, col. 390). — [?] Die moderne Medaille, avec fig. (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1901, pp. 89, 101, 121, 132; 1902, pp. 11, 22). — C. von ERNST. Ueber die Pflege der Numismatik in Oesterreich im XIX. Jahrhundert (suite et fin) (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1901, pp. 185, 201, 217, 225). — L. F[ORRER]. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal engravers, ancient and modern, with references to their works (suite), avec nombr. fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4722, 4787, 4834, 4895, 4946, 5016, 5072; 1902, col. 5126, 5193, 5255). — Francesco GNECCHI. Sullo scopo della numismatica (*Riv. ital.*, 1901, p. 325). — H. GROTE. Ein Brief von H. Grote an H. Dannenberg (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 220). — R. von HÖFKEN. Weihmünzen. V. Remete in Kroatien, avec fig. (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 28). — Jean JUSTICE et Arnold R. FAYEN. Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années 1883 à 1900 (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, pp. 26, 60, 79). — André KOHLER. La République helvétique et les armoiries (*Arch. hér. suisses*, 1902, p. 1). — Carlo KUNZ. Il museo Bottacin annesso alla civica biblioteca e museo di Padova (suite) (*Riv. ital.*, 1901, p. 413, avec pl. V—VI). — [?] Lord Avebury on money and coins (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4741; reproduit du *Times*). — W. T. R. MARVIN. Masonic medals (suite) (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 118, avec 1 pl.; t. XXXVI, p. 28). — J. MENADIER. Die Neuordnung der mittelalterlich-neuzeitlichen Münzen im königlichen Münzkabinet zu Berlin (*Berl. Münzbl.*, 1902, p. 17). — Dr. Walther MERZ. Die Freien von Arburg. Urkunden und Regesten mit einem Abriss der Familiengeschichte (*Argovia*, XXIX,

p. 1, avec 1 pl. de sceau et 2 tables généalogiques). — J. МОММЕЈА. Un sceau-matrice incrusté d'argent (*Corr. hist. et arch.*, 1902, p. 24). — Alfred NOSS. Kehrseite oder Rückseite ? (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 3112). — Serafino RICCI. La numismatica secondo i nuovi criteri scientifici (*Riv. ital.*, 1901, p. 345). — [?] Rudolf Marsehall [Description de méd. nouvelles de ce graveur] (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1901, p. 87. Voy. aussi *Month. num. Circ.*, 1901, col. 4889). — Karl SCHALK. Der Wiener Münzmeister Velber (*Monatsbl. der num. Ges. in Wien*, 1901, p. 235). — [?] Spruch-Register zum V. Bande von Neumanns « Kupfermünzen » (suite) (*Num. Anz.*, 1901, pp. 55, 62). — H. G. STRÖHL. Russisch-asiatische Wappenrolle (*Jahrbuch der k. k. her. Ges. Adler*, 1901, p. 80 avec 9 pl. et fig. dans le texte). — H. G. STRÖHL. Die Amtswappen der Wappenkönige von Grossbritannien und Irland (*Ibid.*, p. 150, avec 1 pl. et fig. dans le texte). — [?] The motto « in God we trust » (*Amer. Journ. of num.*, t. XXXV, p. 116). — W. WAVRE. Lettres du graveur en médailles H^{ri}-F. Brandt à Maximilien de Meuron, 1816—1833, avec 1 pl. et 1 portrait (*Mus. neuch.*, 1901, p. 177). — A. DE WITTE. Sceau de la loge « Paix et Candeur » de l'Orient de Bruxelles, avec fig. (*Rev. belge*, 1901, p. 463). — [?] Zur Geschichte der Nickelmünzen (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 206). — Zw. Reorganisatie van 's Rijksmunt en hulde aan de leden van het muntkollege (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 135, avec pl. II a).

Trouvailles. — Emil BAHRFELDT. Der Denarfund von Soldin, avec fig. (suite et fin) (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 2948, 2981, 2991). — Emil BAHRFELDT. Der Hacksilberfund von Winzig (*Ibid.*, col. 3049). — M. BAHRFELDT. Der Münzschatzfund von Mazin in Croatien. Italische und afrikanische Kupfermünzen, aes rude und aes signatum (suite et fin) (*Ibid.*, col. 3071). — E. BREUILLAC. Trouvailles dans le département des Deux-Sèvres. Trésors du Bourdet et de Saint-Christophe-sur-Roe (*Bull. num. S.*, 1902, p. 20). — Dr. Jos. BRUNŠMID. Nekoliko našašća novaca u hrvatskoj i slavonskoj [Quelques trouvailles de monnaies romaines, principalement en Croatie et en Slavonie] (*Vjesnik*, 1901, p. 235). — H. B[UCHENAU]. Nachträgliches zum Fulder Fund (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 168). — H. B[UCHENAU]. Der Goldmünzfund von Norden (*Ibid.*, p. 181, avec pl. 141). — H. B[UCHENAU]. Der Bracteatenfund von Hainthal bei Eisenach (*Ibid.*, p. 197, avec fig. 11—15 de la pl. 142). — H. BUCHENAU. Der Bracteatenfund von Niederkaufungen (*Ibid.*, p. 227, avec pl. 143). — H. BUCHENAU. Ein

Fund spätmittelalterlicher Kleinmünzen in der Matthiaskirche bei Trier [Contient plusieurs pièces suisses] (*Ibid.*, 1902, col. 2715, 2733, avec fig. 2—74 de la pl. 145). — Gustav BUDINSKY. Münzfund von Ungersdorf, avec fig. [Trouvaille de deux mille monnaies d'argent parmi lesquelles plusieurs intéressant la Suisse] (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 197). — [?] Der Pfennigfund von Kerzenheim (*Frankf. Münzstg.*, 1901, pp. 2, 26, 58). — [?] Der Badenharder Münzfund (*Ibid.*, 1901, pp. 137, 156, 169, avec fig. 9 de la pl. 5 et fig. 4—13 de la pl. 6; 1902, pp. 191, 201). — [?] Der Denar- und Brakteatenfund von Gr.-Krotzenburg (*Ibid.*, 1902, p. 185, avec pl. 8). — F. G. Il ripostiglio di Karnak [Trouvaille d'aurci romains] (*Riv. ital.*, 1902, p. 266). — F. FRIEDENSBURG. Der Fund von Zadory, avec fig. [Deniers silésiens du moyen âge] (*Zeitschr. für Num.*, t. XXIII, p. 51). — E. HEYE. Nachahmungen Osnabrücker Dickpfennige und ein unedirter Widenbrücker Hälbling im Dörpeler Münzfunde (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 217, avec fig. 12—15 de la pl. 144). — G. H. LOCKNER. Ein Sparbüchsenfund mit Pfennigen aus der Wende vom XIV. zum XV. Jahrhundert (*Frankf. Münzstg.*, 1901, pp. 7, 37, 92, 121). — Dr. Arnold LUSCHN VON EBENGREUTH. Der Fund von Zažvie (*Num. Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 165, avec la pl. X et fig. dans le texte). — MENADIER. Ein Denarfund aus Brandenburg a. Havel, avec fig. [Deniers du moyen âge] (*Zeitschr. für Num.*, t. XXIII, p. 86). — MENADIER. Der Fund von Nederlandin, avec fig. [Deniers du moyen âge] (*Ibid.*, p. 89). — MENADIER. Der Fund von Kinno, avec fig. [Deniers du moyen âge] (*Ibid.*, p. 95). — Jos. Nep. MOSSAUER. Der Münzfund von Wattenweiler, avec fig. [Contient plusieurs pièces suisses intéressantes] (*Bl. f. Münzfr.*, 1901, p. 245). — O. OERTZEN. Nachträge zum Fund von Kanneberg, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 2975). — P. G. M. Münzfund im Jahre 1698 zu Gächlingen, Schaffhausen (*Anz. für Schweiz. Alt.*, 1901, p. 233). — Ad. PLAGER. Ein mittelalterlicher Münzfund von der Nahe (*Frankf. Münzstg.*, 1901, p. 71, avec fig. 1—9 de la pl. 2). — B. REBER. In der Schweiz aufgefundene Regenbogenschüsseln und verwandte Goldmünzen, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4847. Reproduit de l'*Anz. für Schweiz. Alt.*, 1900, p. 157). — L. RENARD. Quelques mots à propos d'un trésor de monnaies romaines déterré à Gives (Ben-Ahin, province de Liège) (*Rev. belge*, 1902, p. 5). — Albrecht RITTER VON KUBINZKY. Bericht über einen Münzfund in Albrechtitz bei Moldauthein in Böhmen (*Mitth. des Clubs der Münz- und Medaillenfr. in W.*, 1901, pp. 113. 124). — TERGAST. Der Münz-

fund bei Norden (Ostfriesland), avec fig. (*Zeitschr. für Num.*, t. XXIII, p. 67). — Max VERWORN. Ein Fund von thüringer Bracteaten des XIII. Jahrhunderts (*Berl. Münzbl.*, 1901, col. 2959, 2980, avec pl. VII).

Biographies¹. — A. de BARTHÉLEMY. M. Maxe-Werly, avec bibliographie (*Rev. franç.*, 1902, p. 144). — Baron F. de BÉTHUNE. Le comte Georges de Nédonchel (*Rev. belge*, 1902, p. 201). — Ad. BL[ANCHET]. Jules Chautard, avec bibliographie (*Rev. franç.*, 1901, p. 276). — ERNST. Professor Dr. Andreas Borschke (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 295). — [?] Léopold Hamburger (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 226. Reproduit dans *Month. num. Circ.*, 1902, col. 5276). — [?] Maximin Deloche, membre de l'Institut de France (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 4970). — J. P. MEIER. Max Fischer (*Num. Anz.*, 1901, p. 93). — n. Dr. Andreas Borschke (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 33). — TEWES. Adolph Weyl (*Num. Anz.*, 1901, p. 94). — A. de WITTE. Léon Maxe-Werly (*Rev. belge*, 1902, p. 104). — A. de WITTE. Joseph Laugier, avec bibliographie (*Ibid.*, p. 206).

Trouvailles. — *Augsburg.* — Bei den Erdarbeiten zum neuen Volksschwimmbad, die nunmehr abgeschlossen erscheinen, sind hervorragende historische Funde nicht gemacht worden. Es wurden nur neun Münzen und eine ringförmige, bronzene Brosche mit Gelenknadel ausgegraben und dem Maximilians-Museum überwiesen. Die meisten Münzen sind nicht durch besonderen Altertumswert ausgezeichnet, sondern stammen aus späterer Zeit, zum Teil aus dem XVIII., ja noch aus dem XIX. Jahrhundert. Es sind darunter : Bayerische Pfennige von 1798 und 1839, ein vorderösterreichischer Kreuzer von 1795, ein Kreuzer von 1749, ein nassauischer Kreuzer von 1813, ein sogenannter Kerzendreier und eine unbestimmbare, zweimal durchlöcherter Messingmünze. Das bemerkenswerteste Stück ist eine römische Bronzemünze, welche anscheinend einmal als Knopf verwendet worden ist. Auf der Seite, wo das Gepräge noch sichtbar ist, trägt sie einen Kopf mit der Umschrift : JMP. NERO. CAESAR. AVG. MAX. TR. JJJ. Die Brosche zeigt frühgothische Ornamente. Mit eigentlichen Altertumsfunden wird man es auch bei den zwei älteren Gegenständen, der römischen Münze und der Brosche, nicht zu thun haben, sondern diese sind wahrscheinlich erst in späterer Zeit, nachdem sie früher schon einmal irgendwo ausgegraben worden, wieder in die Erde ge-

¹ Nous ne mentionnons ici que les biographies les plus importantes.

rathen, denn auch sie lagen wie die übrigen Sachen in aufgeschwemmtem Erdreich.

Bagnoles, près Carcassonne (France). — Une dizaine de pièces de monnaies anciennes dont deux ibériennes, ont été découvertes en mars sur le territoire de la petite commune de Bagnoles, du canton de Conques, à un endroit où s'élevait, en 1486, un pont romain.

Les deux pièces ibériennes sont en cuivre et se rapportent l'une à *Emporie* ou *Emporion*, ville grecque située autrefois sur le littoral méditerranéen, près des Pyrénées; l'autre à une cité inconnue de l'Hispanie, à laquelle la légende du revers, écrite en caractères ibériens, attribue le nom de *Dostonos*.

Les autres pièces sont en bronze et se rapportent presque toutes aux empereurs romains du Haut-Empire. L'une reproduit la tête d'Auguste avec la légende connue, CAESAR AVG. PONT. MAX., et sur le revers, un autel à deux colonnes avec, au dessous, la légende, ROM. ET AVG. Un grènetis borde ces monnaies.

Balatonfökajár (Hongrie). — Im Januar 1902 fand ein Bauer in Balatonfökajár beim Umgraben seines Weingartens einen irdenen Topf voll grösserer und kleinerer Silbermünzen. Der Topf soll 9 Kilogramm gewogen haben. Die Münzen sind über vierhundert Jahre alt. Der Fund wurde dem Steueramte eingeliefert.

Biesenthal. — Une importante trouvaille de monnaies des XV^e et XVI^e siècles a été faite dans le courant de juillet 1901 à Samithsée près Biesenthal (arrondissement de Potsdam). Les six cents pièces, de la grosseur d'un thaler, qui la composaient, étaient renfermées dans un pot d'étain de forme singulière. Plusieurs des pièces portaient le buste de l'empereur Sigismond (1410-1437), de Rodolphe (1576-1612) et du Grand-Électeur.

(*Frankfurter Münzzeitung.*)

Bilkheim (cercle de Westerbourg, dans le Westerwald, Nassau). — Un paysan a trouvé, à Bilkheim, une cruche renfermant cent vingt-deux monnaies d'argent, la plupart des guldens, des deux-tiers-de-thaler et des thalers de l'époque de 1651 à 1705. La France, l'Autriche, le Nassau, le duché de Holstein, les villes de Mayence, de Spire et de Francfort s. M. sont représentés dans la trouvaille; cette dernière par les guldens de 1673, 1675, 1690 et 1693.

(*Frankf. Münzstg.*)

Bois-Grenier (France). — Les ouvriers qui démolissaient une grange dans cette commune ont eu la bonne fortune, au mois de décembre de l'année dernière, de trouver dans les fondations, à une minime profondeur un véritable trésor composé d'environ deux cents pièces espa-

gnoles dont quelques-unes à l'effigie de Philippe IV et au millésime de 1647. Une de ces pièces, d'un module très grand, pesait 37 gr. Pendant quelques jours, on a pu se procurer certaines de ces pièces qui feront la joie de nos numismates, pour la modique somme de 2 à 3 francs.

Braunschweig. — Ein Münzfund (etwa 6 Pfund Silber), der bei Göttingen gehoben ist und sich in einem irdenen Topfe befand, ist hierher gelangt. Der Fund besteht aus kleineren Stücken, deren Typen allgemein bekannt sind. Die Prägungen gehören zumeist der ersten Hälfte des XVIII. Jahrhunderts an. Der Fund ist in numismatischer Beziehung bedeutungslos, doch lassen sich aus ihm leicht die Reihen der Spezialsammlungen ergänzen.

Bromberg. — Einen schauerlichen Fund machten am 28. November die Arbeiter der Kanalisation auf dem Felde bei Schönhagen, indem sie beim Graben von Drainanlagen auf ein Skelett stiessen, das, weil die Knochen zum Theil verwittert waren, schon lange in der Erde gelegen haben muss. Unweit von dem Skelett fand man in Lappen eingehüllt eine Menge polnischer und schwedischer Kupfermünzen aus dem XVII. Jahrhundert (1620, 1625 etc.). Die Münzen sind dem Magistrat übergeben.

Chatou (France). — Un cantonnier a découvert, en opérant des fouilles aux Murgets, sur un chemin de vidange desservant la propriété de M. Picard, un pot de grès renfermant cent soixante-une pièces de monnaies en or, argent et bronze remontant à François I^{er}, Henri II et Henri IV.

Chef-Boutone (France). — *L'Union melloise* du 20 juin 1901 publie, sous la signature de H. Gillard, l'information qui suit :

Vers la fin du mois de mai dernier, en creusant les fondations du nouveau pensionnat que M. le curé de Chef-Boutone fait construire en cette ville, on mit au jour un rouleau d'anciennes monnaies, tellement oxydées qu'elles ne formaient qu'un seul bloc. Après un nettoyage sommaire, ces monnaies, au nombre de soixante-treize, ont pu être classées comme suit : *Charles V*, gros tournois, 1; deniers parisis, 3; *Charles VI*, blancs dits guénars, 5; demi-blancs, 12; denier tournois, 1; doubles, 48; *Bretagne, Jean IV de Montfort*, deniers, 2; *Aquitaine, Richard II*, hardi, 1. Les monnaies de Charles VI ne portant aucune marque d'atelier monétaire et l'ordonnance qui indique les points secrets ou différents étant datée du 11 septembre 1389, on doit en conclure que l'enfouissement de ce petit trésor a eu lieu vers 1390 ou 1391.

Cléons (les) (Loire-Inférieure). — M. Fred. Alvin signale dans la *Revue belge de numismatique* une découverte d'une grande importance faite récemment aux Cléons, station gallo-romaine du canton de Vertou. On y a mis au jour un vase de terre contenant treize cents monnaies de l'époque des tyrans, parmi lesquelles se trouvait un petit bronze dont suit la description :

IMP. C. DOMITIANVS P. F. AVG. Buste barbu et radié à droite.

℞. CONCORDIA MILITVM. La Concorde debout, à gauche, tenant de la main droite une patère et de la gauche une corne d'abondance.

Il s'agit ici d'un nouvel empereur contemporain de Gallien et de Tétricus. Si nous en croyons le récit de Trebellius Pollion (*Vie des trente tyrans*, XI), « ce Domitianus prétendait appartenir à la famille de l'empereur Domitien et descendre de Domitille, sœur de ce prince. Lieutenant d'Aureolus, général de Gallien, il devint populaire parmi les soldats à la suite d'une victoire remportée en Illyrie ou aux frontières de la Thrace, sur Macrien, autre tyran. Aucun texte, aucun monument n'étaient venus prouver jusqu'ici qu'il eût pris la pourpre. Le petit bronze trouvé aux Cléons met aujourd'hui le fait hors de doute, et semble attester que le nouvel Auguste fut proclamé en Gaule, par ses troupes, entre les années 262 et 272 ».

(*Journ. quot.*)

Écury-sur-Coole (France). — Un propriétaire d'Écury-sur-Coole, arrondissement de Châlons-sur-Marne, a mis à découvert, le long de la voie romaine de Châlons à Sens, parmi les côtes éparses provenant d'un squelette humain, des petites pièces de monnaie en argent, pesant un peu plus d'un gramme ; ces monnaies doivent être attribuées à Thibaut II, dit « le Grand », comte de Champagne, qui vécut durant la première moitié du XII^e siècle.

Einsiedeln (Schwytz). — Une intéressante trouvaille a été faite au couvent d'Einsiedeln. Au cours de fouilles dans le sol d'une cave, un ouvrier a mis au jour une certaine quantité de pièces de monnaies en argent, dont quelques-unes à l'effigie de Louis XIV et au millésime de 1702, et le plus grand nombre au coin de la république de Fribourg.

Epinac. — Le 24 juillet dernier, un cultivateur labourait son champ lorsque le soc de la charrue rencontra une grosse pierre qu'il enleva. Celle-ci cachait un vase d'étain renfermant des pièces d'or et d'argent très bien empilées. Il y en avait pour une soixantaine de mille francs.

(*Bulletin de numismatique.*)

Eutschütz. — Au mois de mars dernier, en arrachant un arbre dans le voisinage du moulin d'Eutschütz, on a fait une trouvaille de monnaies comprenant environ deux cents pièces de différentes valeurs, au nombre desquelles soixante sont très bien conservées. Celles-ci ont l'importance des pièces de deux-thalers et datent des années 1630-1639. (Num. Anzeiger.)

Förstgen. — Ein grösserer Münzenfund wurde am 18. Januar 1902 in Förstgen gemacht. Gelegentlich des Abbruches eines dem Gutsbesitzer Nuhn gehörigen Gebäudes fand ein 8jähriger Knabe unter der Wohnstube einen Topf, in dem sich eine grosse Anzahl meist die Jahreszahl 1760 tragende Silbermünzen vorfanden. Das gefundene Geld wiegt 3 Kilogramm.

Fulda. — Vers la fin d'octobre un teneur de Fulda a trouvé dans sa propriété un récipient de cuivre ayant la forme d'un flacon et mesurant environ 30 centimètres de profondeur, qui contenait deux cent quatre-vingt pièces de monnaies d'or du commencement du XVII^e siècle. Les monnaies sont usées, cependant on y distingue encore l'empreinte des armoiries d'un prince ecclésiastique avec des légendes latines. La valeur intrinsèque et numismatique du trésor, enfoui lors de la guerre de Trente-Ans, est très importante. Un numismate de Francfort en a offert quatre mille marks sans pouvoir l'obtenir. (Num. Anzeiger.)

Fürstenwalde. — Im Jahre 1901 hatte der Schmiedemeister Melchert in dem benachbarten Dorfe Beerfelde das Glück, in seinem Garten beim Herstellen einer Kartoffelmiete in geringer Tiefe auf einen urnenähnlichen Topf zu stossen, der ungefähr zweihundert Münzen aus dem XVI. und XVII. Jahrhundert enthielt. Die silbernen Münzen, bestehend in Thaler- und Achtgroschenstücken, darunter eine silberne Medaille aus dem XVI. Jahrhundert, waren noch gut erhalten.

Geba (Deutschland). — Einen Fund machte letztes Jahr ein Einwohner von Geba bei Helmertshausen, S. Meiningen. Aus einem Maulwurfshügel sah etwas Glänzendes heraus, das sich als eine alte Münze von der Grösse eines Fünfmärkstüekes erwies. Gleich darunter lag ein zweites gleiches Silberstück. Nach weiterem Nachgraben fand sich noch ein drittes Stück gleichen Aussehens. Mehr wurde bis jetzt nicht gefunden. Die Münzen sind fast ganz unbeschädigt und tragen auf der Rückseite die Inschrift : *Dominus mihi adjutor* (in Grossbuchstaben), auf der Rückseite : PHIS. D. H. HISP. ANG. Z. REX.

DVX. BRAB. Sie stammen aus den Jahren 1599, 1557 und 1575 und könnten vielleicht im 30jährigen Krieg dort vergraben worden sein.

Gräfrath. — Im Jahre 1901, beim Umgraben eines Grundstückes fand ein Einwohner in Gräfrath bei Düsseldorf einen grossen irdenen Topf, der fast ganz mit Gold- und Silbermünzen angefüllt war. Die Geldstücke sind französischen Ursprungs und tragen Jahreszahlen zwischen 1760—1780; sie haben einen Wert von 40,000 bis 50,000 M.

Grand (France). — En arrachant un arbre dont les racines s'élevaient sous un mur construit par les Romains, on a mis au jour des objets qui datent de deux cents ans avant Jésus-Christ, notamment une flèche, une cuvette mesurant 50 centimètres de diamètre, un vase de la contenance de 4 litres environ, plusieurs beaux grands plats et plusieurs pièces d'argent et de bronze.

Käferthal. — Au début de 1901, en démolissant une maison à Käferthal, faubourg de Mannheim, on a trouvé quelques thalers qui remontent à la fin du XVI^e siècle. La trouvaille, qui est dispersée, devait vraisemblablement contenir aussi des monnaies plus récentes. Elle a dû être enfouie au commencement de la guerre de Trente-Ans, comme cela est le cas pour les fréquentes découvertes de monnaies que l'on fait aux environs de Heidelberg. (*Frankfurter Münzzeitung.*)

Karbitz. — In Karbitz wurde, im Jahre 1900, in einem Hausgarten beim Ausheben eines alten Baumes ein kleines bauchiges Thongefäss, Drehscheibenarbeit, mit weit ausladendem polychromirtem Rande, dessen Inhalt Münzen bildeten, der Erde entnommen. Das Gefäss hat einen Durchmesser von 7,5 Centimeter und eine Höhe von 7 Centim. Die Erhaltung desselben ist, mit Ausnahme des teilweise abgeschlagenen Randes, tadellos. Das Gefäss enthielt die Münzen welche der Regierungszeit Karl IV. (I.) und Wenzel IV. (III.) angehören. Es sind durchwegs Prager Groschen, vierundsechzig an der Zahl, wovon neunundvierzig Stück dem erstgenannten Regenten, fünfzehn dem zweiten zuzuteilen sind. Von Interesse waren zwei Stück von Wenzel Tertius, beide mit Kontrastempel der Stadt Augsburg versehen.

Karlsruhe. — Im Jahre 1901, im benachbarten Ettlingen entwurzelte der Sturmwind vor Kurzem auch einige Tannen. Als das Wurzelwerk ausgegraben wurde, fand man siebenhundert gut erhaltene Kreuzer und sechszig Groschen. Die Münzen rühren aus einem grossen Diebstahl her, der im Jahre 1850 in der Spinnerei zu Ettlingen verübt wurde, und über den in der Zwischenzeit nicht nur Gras, sondern sogar Bäume gewachsen waren.

Klein-Strehlitz (arrondissement de Neustadt en Silésie). — Le 2 décembre 1900, une femme, en creusant, a trouvé, dans un vase d'argile réduit en morceaux, soixante gros de Prague et dix-sept ducats du roi de Hongrie Matthias Corvin. (*Bl. für Münzfreunde.*)

Köngen. — Zu dem kürzlich gemeldeten Münzfund ist noch Nachstehendes mitzuteilen. Die Silbermünze ist ein Denar mit dem Bildnis Kaiser Gordians III; die grössere Bronzemünze trägt das Bild des Antoninus Pius, die kleinere das des Aelius, eines Adoptivsohns des Kaisers Hadrian. Alle drei Münzen wurden von dem Kgl. Münzkabinet angekauft.

Königsberg. — Ein ansehnlicher Münzenfund ist in der Domkirche gemacht worden. Zwischen dem Gewölbe der Vorhalle und der die Orgelempore tragenden Dielung fand man bei den Ausbesserungsarbeiten eine etwa 30 Centimeter hohe schlanke Urne, die bis oben mit Münzen gefüllt war. Es wurden zwei Sorten von Münzen festgestellt, insgesamt tausendhundertzweiundfünfzig Stück, die wohl aus dem XVI. Jahrhundert herrühren.

Laibach. — Zwischen dem Bahnkörper der Südbahn und dem Coliseum in Laibach wurden, beim Legen der Gasrohre in einer Tiefe von 60 Centimeter unter dem Strassenniveau, zwei Gräber angefahren. Im Sarkophaggrabe fanden sich Knochenreste, Trümmer einer Lampe mit Cresces, Münzen von Licinius und Valens, Bronzeringe, etc. Etwas weiter nördlich lag ein Skelett ohne Steinsarg frei in der Erde. Die Fundstücke wurden dem Landesmuseum übergeben.

La Jonchère (France). — Des terrassiers travaillant dans une carrière à La Cigogne, commune de La Jonchère, ont mis à découvert un petit trésor renfermé dans un vase de terre noire grossière, et contenant trente-deux statères gaulois en *electrum* (quatre parties d'or et une d'argent) au type poitevin assez commun en Vendée, mélangés à quelques monnaies romaines consulaires et impériales d'une assez bonne conservation.

La Roche (France). — Des ouvriers occupés à la démolition d'une vieille maison ont mis à découvert un petit sac en toile contenant huit pièces en or à l'effigie de Louis XV, d'une valeur de 48 francs, et deux cent soixante-dix-huit pièces en or à la même effigie, de 54 fr. chacune.

Toutes ces pièces, admirablement bien conservées, représentent une valeur de 7,000 fr. environ de la monnaie du temps. Le propriétaire, demeurant à Paris, avait acheté, trois semaines auparavant, cette maisonnette pour la somme de 6,000 francs. La répartition de ce petit

trésor se fera, selon la loi, par tiers, entre l'État, le propriétaire et celui qui l'a découvert.

Mohilew (Russland). — Im letzten Jahre wurde im Kreise Gorki einen grossen Münzfund gemacht. Es sind eintausendzweihundert und zehn orientalische Silbermünzen, anscheinend durchweg aus dem IX. und X. Jahrhundert. Der Fund kann auf Handelsbeziehungen zwischen Arabern und den Radimitschi durch Vermittelung der Wolga-Bulgaren hindeuten, oder auch Bezug haben auf Wohnstätten der den Radimitschi einst tributpflichtigen Chosaren.

Moskau. — Eintausendvierundvierzig silberne Münzen aus der Zeit der Kaiser Michael Feodorowitsch und Alexei Michailowitsch von 1613—1676 wurden sechs Ellen tief unter der Erde aufgefunden und der Archäologischen Gesellschaft übergeben.

Nice. — Au mois de mars 1901, on a trouvé dans les environs de Nice un trésor d'une centaine de deniers de la République romaine, tous dissemblables; même parmi les pièces doubles il n'y en a pas deux d'identiques. Quelques-uns des signes monétaires ne sont pas figurés dans l'ouvrage de Babelon, et l'inscription du revers est quelquefois disposée autrement. Toutes ces monnaies sont d'une très belle conservation, voire à fleur de coin, comme c'est le cas pour les Octave-Auguste. La *Revue numismatique*, à qui nous empruntons cette information, donne une énumération des pièces composant la trouvaille.

Niederbronn. — Im Jahre 1901, beim Ausgraben der Fundamente zu einem Neubau am Curplatz hier haben die Arbeiter eine Münze aufgefunden, welche die Grösse eines Zweimarkstückes hat, dabei aber ganz dünn ist. Dieselbe zeigt auf der einen Seite einen Reichsadler, der demjenigen unserer Reichsmünzen ziemlich ähnlich ist, und ringsum die Inschrift: *Maximilianus Romanorum Rex* trägt. Die andere Seite zeigt die Jahreszahl 1519, die deutlich zu erkennen ist; die Inschrift ist auf dieser Seite ziemlich undeutlich, jedoch scheint das zu entziffernde *Epi. Constanci...* anzudeuten, dass es eine bischöfliche Münze von Konstanz aus der Zeit des deutschen Kaisers Maximilian I. (1493 bis 1519) ist, des « letzten deutschen Ritters » und Gründers des « ewigen Landfriedens », der öfters ins Elsass (nach Strassburg, Colmar, Buchweiler) kam. Die Münze ist im Besitze des Bauunternehmers Defosset hier.

Nimptsch (Silésie). — En mai 1901, on a fait à Nimptsch une importante découverte de monnaies comptant quelques milliers de pièces allemandes et arabes. (*Frankfurter Münzzeitung.*)

Oberreidenbach. — Im Jahre 1901 fand der Besitzer des benachbarten Hofes Stenshorn beim Pflügen einen Topf, der mit fast dreitausend römischen Münzen angefüllt war. Leider ist der Topf selbst bis auf den untersten Teil ganz zerbrochen worden. Er hatte eine Höhe von etwa 40 Cm. In dieser Sache geht uns aus Offenbacher numismatischen Kreisen die Nachricht zu, dass der Fund behufs Sichtung nach Offenbach geschickt wurde, um, insoweit er brauchbares Material enthält, zu Sammelzwecken Verwendung zu finden und dass folgende Stücke vertreten sind: 1. Probus (278—282 n. Chr.) mit einem Exemplar; 2. Helena, Gemahlin des Constantius Chlorus mit mehreren Exemplaren; 3. Maximinus II. Daza mit zwei Exemplaren; 4. Licinius Pater; 5. Licinius Felius mit mehreren Exemplaren; 6. Constantinus Magnus mit nahezu eintausend Stück; 7. Constantino-polis, sowie acht *Urbs Roma Quinare* in erheblicher Anzahl; 9. Fausta, Gemahlin des Maximinus Hercules mit mehreren Stücken; 10. Crispus mit mehreren, Constantin II. einige hunderte, Constantius II. (323—361 n. Chr.) mit mehreren Stücken. Der ganze Fund besteht fast ausschliesslich aus Erzmünzen mit nur wenigen, die etwas Silberzusatz haben.

Papenburg. — In der Nähe von Heisfelde bei Papenburg stiess, im Jahre 1901, beim Graben ein Arbeiter auf einen etwa $\frac{1}{2}$ Meter hohen Topf, der weit über tausend wohlerhaltene Münzen in Thalergrösse enthielt. Es handelt sich um einen Schatz aus dem 30jährigen Kriege. Nach einer Schätzung von Sachverständigen beträgt der Fundwert 50,000 Mark. Die wohlerhaltenen Stücke zeigen das Bildnis Philipps II. von Spanien und tragen die Jahreszahl 1589.

Plön (Holstein). — Ein Landmann aus Plön stiess auf seiner am Wege nach Bohl belegenen Koppel beim Pflügen auf einen Topf, der dabei zertrümmert wurde. Bei näherer Untersuchung fand man, dass in dem Topfe gegen dreihundert Silbermünzen sich befunden hatten, die aus dem XV. oder XVI. Jahrhundert stammen.

Pompéi. — Pendant les dernières fouilles qui ont été faites à Pompéi, près de la maison de Lucrétius Frontis, on a découvert les squelettes de six des victimes de la catastrophe de l'an 79 et près de ces squelettes une quantité de monnaies d'or et d'argent, ainsi que des objets d'art. Beaucoup de ces objets sont d'un grand intérêt.

(*Journ. quot.*)

Popuwek. — Im Jahre 1901 wurde vom Schaffer J. Perniczka, gelegentlich des Ackerns eines nächst Popuwek gelegenen Feldes, ein

irdener Topf mit vierhundertfünfundsechzig Stück Silbermünzen aus den Jahren 1512, 1519 und 1520 ausgeackert. Der interessante Fund wurde dem Gemeindevorsteher F. Schwestka in Popuwek zur einstweiligen amtlichen Verwahrung übergeben.

Radeberg. — Im Keller des Dufeldtsehen Grundstücks, welches im April 1901 der Stadtrat zum Anbau des Rathauses bereits angekauft hatte, wozu jedoch das Stadtverordnetenkollegium unbegreiflicherweise seine Zustimmung versagte, wurde eine grosse Anzahl gut erhaltener Gold- und Silbermünzen aus dem XVI. u. XVII. Jahrhundert, in einem vergrabenen Topfe liegend, von Arbeitern aufgefunden. Sie sind von dem betreffenden Baumeister des Neubaus in Verwahrung genommen worden und sollen einen nicht unerheblichen Wert repräsentiren.

Saanen. — Ueber hundert Stück alte Schweizermünzen fand letzthin Siegrist Kohli auf dem Friedhof Saanen. Jahrzahlen 1720, 1617 etc., es sind auch solche anderer Staaten dabei.

Saint-Arailles (France). — Un propriétaire de cette localité voulant défricher un coin de champ qui était toujours resté inculte, a mis à découvert, à une profondeur de 40 centimètres environ, un pot en grès renfermant une quantité considérable de pièces d'or françaises, anglaises, espagnoles et autres remontant au XIV^e siècle. Ce trésor était du poids de 1 kg. 750 gr. Sa valeur intrinsèque, sans se préoccuper de la plus-value au point de vue numismatique, dépasse donc 5,000 francs. Deux membres de la Société archéologique de Gascogne ont été délégués pour examiner cette trouvaille.

Saint-Clair du Rhône. — Un propriétaire, en remblayant une partie de son jardin, qui avait été endommagée par les eaux en juin 1900, a mis à découvert plusieurs pièces de monnaies anciennes, dont une de Henri II, et une curieuse statuette de l'époque gallo-romaine.

Saint-Hilaire-Luc (France). — Une découverte de monnaies d'or a été faite à Saint-Hilaire-Luc, près Neuville d'Ussel (Corrèze). Ces monnaies, des XV^e et XVIII^e siècles, au nombre de cent vingt-neuf, sont d'origines espagnole, française et papale. Elles représentent, au poids, une valeur de 2,000 fr., alors que le domaine où elles ont été trouvées avait été payé 1,800 fr.

Saint-Malo (Orne). — Les fouilles faites à la butte Saint-Malo, sur l'emplacement de l'ancien donjon de Mortagne, ont amené la découverte d'une monnaie de Gaucher de Chatillon, aux types de la tête couronnée de face et de la croix cantonnée de douze besants, avec la

légende *Yve* (frappée à Ivoy-Carignan ou à Yves en Belgique, suivant les auteurs).

(*Rev. num.*)

Saint-Mards-en-Othe (Aube). — En juillet 1901 on a fait dans l'endroit ci-dessus indiqué une trouvaille se décomposant de la manière suivante : *Charles IX*, cinq testons, 1562, 1567, 1569, 1570; *Henri III*, trois francs, 1578, 1580, 1582; seize demi-francs, 1575, 1587, 1588, 1589, 1590; sept quarts d'écu, 1579, 1580, 1588; *Charles X*, un quart d'écu, 1593; *Henri IV*, sept demi-francs 1600, 1603, 1604; onze quarts d'écu, 1600, 1602, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608; *Louis VII*, deux demi-francs 1605, 1623. Ces pièces étaient frappées par les ateliers d'Amiens, Angers, Bayonne, Bordeaux, Limoges, Montpellier, Nantes, Rennes, La Rochelle, Saint-Lô et Toulouse.

(*Bulletin de numismatique.*)

Salzwedel. — Ein recht interessanter Münzenfund wurde bei den Ausschachtungsarbeiten an der Herberge gemacht. Es wurden drei guterhaltene Münzen gefunden und zwar : 1. Ein silberner Groschen des Landgrafen Ludwig IV. zu Hessen-Marburg mit dem gekrönten hessischen Löwen, darüber L. L. Z. H., Jahreszahl 1558. 2. Ein silberner Groschen von Kursachsen; auf der einen Seite die gekreuzten Schwerter des Reichsmarschallamts, auf der anderen die Wappenschilder von Sachsen und Meissen, darüber die nur in der letzten Zahl 4 noch erkennbare Jahreszahl. 3. Ein silberner Groschen der Stadt Hildesheim; auf der einen Seite das Stadtwappen, darüber H. J. L. D. E. S.; auf der andern im Reichsapfel die Zahl 3 und die Jahreszahl 1680. Schon in früherer Zeit wurden an dieser Stelle Münzen gefunden. Die jetzt aufgefundenen scheinen eine Beigabe dortiger Gräber gewesen zu sein.

Schweden. — In einer Quelle bei Dedetofta-by in Smoland (Süd-schweden) wurden im 1900 durch einen Zufall zweitausendacht-hundert Münzen aus dem XIV. bis XVIII. Jahrhundert und eine Anzahl von Schmucksachen aufgefunden. Die Münzen sind schwedischer, dänischer, deutscher (zumal hanseatischer) Prägung. Die Quelle, an welche verschiedene Legenden anknüpfen, dürfte eine altgermanische Opferquelle sein, da sich in ihrer Nähe Runeninschriften befinden.

Siën (Kreis St. Wendel, Deutschland), stiess der Gutsbesitzer des benachbarten Stenshornerhof beim Pflügen eines sehr hochgelegenen Ackers, einer Stelle, wo sich dem Auge nach allen Richtungen hin ein weiter Ausblick darbietet, auf einen irdenen Topf, den er sofort ganz

ausgrub. Derselbe enthielt eine Menge römischer Geldstücke, nicht ganz dreitausend. Die meisten Geldstücke tragen die Inschrift *Maximus Pontifex Constantinus*. Das Bildnis ist verschieden; auf der Rückseite findet sich bald eine Wölfin, die zwei Knaben ernährt, bald ein römischer Soldat in seiner Waffenrüstung, mit der linken Hand auf seinen Schild gestützt und in der rechten seinen wuchtigen Wurfspieß. Auf anderen sieht man den Querschnitt eines römischen Hauses. Unten in dem Topfe lag Asche, die auf Verbrennung eines Leichnams schliessen lässt. Der Topf selbst ist ziemlich geräumig, aber leider durch den heftigen Anprall teilweise zerbrochen. Nach Aussage des Gutsherrn machte man in früheren Jahren schon einmal einen solchen Fund auf demselben Acker. Vielleicht würden sich weitere Ausgrabungen lohnen. Von Seiten des Staates ist dies auch schon an einzelnen Stellen geschehen, und zwar mit grossem Erfolge. Man fand u. a. Geldstücke, römische Helme, Schwerter und noch andere Waffenstücke.

Skillinge (Schweden). — Ein Münzenfund wurde im Jahre 1901 in dem Orte Skillinge in Beklinge Län in Schweden gemacht. Bei den Ausschachten des Baugrundes zu einem neuen Schulhause fand man nämlich einen Bronzefopf, der nicht weniger als eintausendsechshundert Silbermünzen enthielt. Der Fund stammt wahrscheinlich aus der Wikingerzeit her, und die Münzen hält man für venezianische, da das Gepräge die drei Löwen des venezianischen Staatswappens zeigt.

Tangermünde. — Im benachbarten Schelldorf wurde beim Aufräumen der Brandstätte eines Hauses, das dem Landwirt Fr. Hübner gehörte, zwischen den Dielen, ein Steinkrug mit dreizehn grossen wohlerhaltenen Silbermünzen gefunden. Die Münzen tragen die Jahreszahlen 1619 bis 1646 und scheinen während des 30jährigen Krieges vergraben worden zu sein. Hauptsächlich tragen sie das Bild Kaiser Ferdinands II.

Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne). — A la fin de l'automne dernier, en démolissant l'église de Sermet, commune de Temple-sur-Lot, un ouvrier, occupé à enlever des pierres de fondation, rencontra sous son pie un pot de terre d'où s'échappèrent un certain nombre de monnaies.

Le trésor retrouvé se compose d'une centaine de petites monnaies appartenant aux règnes de Henri III, de Henri IV et Louis XIII; mais la partie la plus importante est représentée par une centaine d'écus de Louis XIV enfant, tous très bien conservés, la plupart neufs; par une soixantaine d'écus de trois francs de Louis XIV également, assez bien conservés, et par autant d'écus de deux francs.

Il y a quelques années déjà, en faisant des réparations à l'église aujourd'hui démolie, on aurait trouvé, à ce qu'il paraît, d'autres monnaies en nombre plus considérable.

(Information du *Bulletin de numismatique*.)

Tillendorf. — Herr Kaufmann August Müller zu Stand fand letztes Jahr, beim Rigolen seines Gartens in einer Tiefe von ungfähr $\frac{3}{4}$ Meter, ein kleines thönernes Töpfchen mit zweiundsechzig grösseres und kleineres Silbermünzen verschiedenen Gepräges, sämtlich aus den Jahren von 1620 bis 1630 stammend. Die grössten Münzen hatten die Grösse eines Zweimarkstückes, während die kleinsten nur so gross waren wie ein silbernes Zwanzigpfennigstück. Der Beschaffenheit des Gepräges nach scheint der Fund schon im Laufe des 30jährigen Krieges dort vergraben worden zu sein. Verschluss war das kleine Gefäss mit Lehm, in welchem noch Fingereindrücke kenntlich waren.

Torreblanca (province de Castille, Espagne). — Le 18 octobre 1901 on a mis au jour, à Torreblanca, lieu dit la Tour de la Dame blanche, un trésor d'*aurei*, savoir : trois de Nerva, deux de Trajan, deux d'Hadrien, deux d'Antonin, un de Faustine, un de Sabine, un de Julia Domna, un de Septime Sévère, et un du successeur de Pertinax : Didius Julianus. Cette dernière pièce est estimée par Cohen à huit cents francs. Toutes les monnaies retrouvées sont d'une conservation parfaite.

(*Rev. num.*, d'après le *Heraldo de Castellon*, du 2 nov.)

Valais. — L'on a trouvé à Gamsen, dans la mansarde d'une vieille maison, un petit sac plein d'anciennes monnaies. Sur les septante-huit pièces qu'il renfermait, il s'en trouve de l'époque de 1705 à 1810.

Vetterau. — Trouvaille de bractéates et de deniers de Francfort s. M., de Hesse et de Cologne, mentionnée par la *Frankfurter Münzzeitung*.

Villiers-sous-Mortagne (Orne). — Dans la commune de Villiers-sous-Mortagne, lieu dit la Simonnière, en déblayant les ruines d'une villa romaine ornée de mosaïques curieuses, on a trouvé des monnaies de Crispine (Cohen, n° 1 mais bronze) et Volusien (Cohen, n° 25, argent).

(*Rev. num.*.)

Visperterbinnen (Valais). — Au commencement d'avril, un jeune garçon, en cherchant une piécette qu'il avait laissé tomber, trouva sous le fourneau d'une vieille maison de Visperterbinnen (vallée de la Viège), un sachet de toile très bien fermé, contenant cinq écus d'argent de Louis XV et Louis XVI presque à fleur de coin. Le dit sachet

renfermait encore une pièce d'argent à l'effigie de l'évêque Conrad, de Bâle, et trente-sept batz valaisans de l'époque des évêques de Riedmatten et Supersaxo. (Journ. quot.)

Waldheim. — In einem Gehöft in Schönberg sind bei Bodenaufgrabungen zahlreiche in einem eisernen Kästchen verwahrt gewesene Münzen aufgefunden worden, die zum Teil aus dem XIV. u. XVI. Jahrhundert stammen.

Wattenweiler. — A Wattenweiler, non loin de Günzbourg, sur le Danube, on a mis au jour, au mois d'août 1901, une certaine quantité de monnaies d'argent pesant au total 6 livres, d'après une autre source 8 livres. Ces pièces appartiennent au XV^e siècle et au premier quart du XVI^e et sont frappées aux empreintes de Bavière, du Bas-Palatinat, de Königstein (ateliers monétaires d'Augsbourg et de Nördlingen), de l'évêché de Passau, de Regensbourg, d'Eichstadt et de Constance, des villes souabes de Kempten, d'Augsbourg, de Hall am Kocher, de Rottweil, de Ravensbourg, d'Ueberlingen, d'Ulm. On y remarque encore des monnaies émises en commun par ces deux dernières villes seules, puis avec Ravensbourg et ultérieurement avec Regensbourg. La Suisse est représentée dans la trouvaille par des monnaies de Saint-Gall, Schaffhouse, Zurich, Lucerne, Soleure, par un krentzer frappé à Bellinzzone par les trois petits cantons et par des batz de l'abbaye de Reichenau. Il y a en outre quelques gros de Salzbourg, d'Autriche, de Bohême, de Pologne et d'Italie (?).

Par la découverte de ce trésor, qui a été dispersé entièrement dans le sud et le centre de l'Allemagne, mainte pièce rare jusqu'ici sera dorénavant commune; en outre, elle a permis de constater que certaines monnaies avaient été frappées à d'autres millésimes que ceux que l'on connaissait. Les batz de Reichenau ne sont pas estimés moins de 1700 marks.

Grâce à l'obligeance de M. le D^r Buehenau, rédacteur, et de M. Thieme, administrateur des *Blätter für Münzfreunde* où a paru la description détaillée de cette trouvaille, nous reproduisons sur notre planche I les pièces suisses de ce trésor.

(*Blätter für Münzfreunde* et *Frankfurter Münzzeitung*.)

Würselen. — On a découvert, en 1900, à Würselen, village situé près d'Aix-la-Chapelle, trente-deux monnaies d'or romaines des empereurs Valentinien I et II, Valens, Gratien, Théodose, Honorius et Arcadius. Les ateliers monétaires auxquels appartenaient ces pièces sont Antioche, Nicomédie, Trèves et Constantinople. (*Revue belge*.)

Ypres. — On lit dans la *Gazette numismatique* (belge) sous la signature de M. Jean Justice :

« Vers le commencement de novembre dernier, des ouvriers se sont présentés chez divers bijoutiers d'Ypres, offrant en vente des pièces d'argent du XVII^e siècle, écus de France, patagons et escalins d'Albert et d'Isabelle, de Philippe IV et de Charles II. Ils prétendaient avoir trouvé ce dépôt aux environs de Menin, mais j'ai des raisons de croire qu'il a été déterré aux environs d'Ypres, du côté de Gheluvelt. Les dates extrêmes sont approximativement 1620-1675. Le dépôt était assez considérable, puisque chez un seul bijoutier ils en ont vendu un kilogramme pour 80 francs. Il est à remarquer qu'Ypres fut assiégé et pris en 1678 par Louis XIV et que c'est vraisemblablement à l'occasion de ce siège que l'enfouissement eut lieu. »

Zadol (Böhmen). — In Zadol bei Opotschno wurde im März 1902 beim Umgraben des Gartens einen Krug gefunden in welchem sich fünfhundertfünfzig Stück Gold- und Silbermünzen befanden. Die grössten haben bis 4 1/2 Centm. im Durchmesser. Die Münzen stammen aus dem XV. und XVI. Jahrhundert.

Ziegelheim. — Les derniers jours d'octobre 1901, on a trouvé dans un jardin de Ziegelheim, près Waldenbourg, en Saxe, environ quatre cent cinquante monnaies d'argent de divers modules, datées pour la plus grande partie du XVII^e siècle. Le précédent propriétaire du jardin avait déjà fait une trouvaille de monnaies à proximité de la place de la nouvelle découverte. (Num. Anzeiger.)

Züschén (Waldeck). — L'aubergiste de Züschén a trouvé en mai 1901, dans une carrière lui appartenant, une urne remplie de petites monnaies d'argent. Quelle valeur les pièces représentent-elles et de quelle époque datent-elles ? On ne peut pas encore le dire. (Num. Anzeiger.)

* * *

L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison de nombreux comptes rendus d'importantes publications. Nous prions les auteurs de recevoir toutes nos excuses pour ce retard imprévu. Le prochain fascicule paraîtra avant la fin de l'année.

LA RÉDACTION.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 25 septembre 1901. — MM. Paul BORDEAUX, avocat, ancien président de la Société française de numismatique, à Neuilly-sur-Seine, France (présenté par MM. Strœhlin et D^r Ladé), et D^r Paul JOSEPH, rédacteur de la *Frankfurter Münzzeitung*, à Francfort s/M. (présenté par MM. Strœhlin et Cahorn), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 30 octobre 1901. — M. J. MULLER-FANKHAUSER, négociant, à Bâle (présenté par MM. Rudolph et Haas), est reçu au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 29 janvier 1902. — MM. D^r Emile BAHRFELDT, rédacteur des *Berliner Münzblätter*, à Berlin (présenté par MM. Dannenberg et Strœhlin), Ernest LUGRIN, à Bâle (présenté par MM. Henrioud et Strœhlin), Léon SAUSER, abbé, à Fribourg (présenté par MM. Ducrest et Strœhlin), et Alfred WEITZEL, secrétaire du département de l'Instruction publique, à Fribourg (présenté par MM. Ducrest et Strœhlin), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 26 février 1902. — MM. Ant.-Fr. NOVERRAZ, lithographe, à Genève (présenté par MM. Grossmann et van Muyden), et Eugène PENARD, professeur, à Genève (présenté par MM. Grossmann et Strœhlin), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 25 juin 1902. — MM. Ch. MOURON, à Genève (présenté par MM. E. Dunant et Cailler), Ch.-André GESSLER-HERZOG, à Bâle (présenté par MM. Bally-Herzog et Grossmann), Louis NÆGELI, docteur-médecin, à Rapperswyl, canton de Saint-Gall (présenté par MM. Grossmann et Strœhlin), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

* * *

Distinction. — Notre membre honoraire, M. le D^r F. Imhoof-Blumer, de Winterthour, a été nommé membre correspondant

de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Cette distinction, dont l'honneur rejaillit en partie sur notre petit pays, prouve quelle estime on a dans le monde savant pour les travaux de M. Imhoof-Blumer.

**Vingt-deuxième Assemblée générale, tenue à Soleure,
le samedi 17 août 1901.**

La séance est ouverte à 2 h. $\frac{1}{4}$, dans la salle des séances du Conseil communal.

Présidence de M. Paul-Ch. Strœhlin, président. Vingt membres sont présents. Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est lu et adopté.

M. le président annonce que plusieurs membres se font excuser et présente ensuite son rapport sur l'activité de la Société depuis la dernière assemblée tenue à Martigny.

Le rapport de M. Grossmann, trésorier, et celui de MM. Bally-Herzog et Henrioud, vérificateurs des comptes, sont lus et adoptés. Ces trois rapports sont imprimés plus loin.

Les vérificateurs des comptes sortant de charge sont confirmés pour une nouvelle période.

M. Grossmann, trésorier, prend la parole au sujet de l'augmentation de la cotisation et fait l'historique de la question : l'assemblée générale de 1900 en avait fixé le chiffre à 12 francs, mais le comité n'a pas cru devoir profiter de cette augmentation, qu'il juge insuffisante, et a décidé de demander à nouveau à l'assemblée générale de porter la cotisation à 15 francs. Les fonds dont nous disposons actuellement ne permettant pas de donner à la *Revue* toute l'ampleur et les illustrations nécessaires, M. Strœhlin appuie ce qui vient d'être dit et donne lecture de lettres de membres empêchés d'assister à l'assemblée et qui émettent leur avis sur cette question.

MM. Fischer, Zeller-Werdmüller, Dreyfus, Wavre et Steiger prennent la parole; ce dernier demande que l'assemblée ne prenne pas de décision, vu le petit nombre de membres présents, et qu'une circulaire soit envoyée à tous les sociétaires qui pourront émettre leur avis par bulletin. Cette proposition est renvoyée au comité.

La modification de l'art. 26 des statuts, proposée par le comité, est acceptée.

La Chaux-de-Fonds est désignée comme lieu de réunion de la prochaine assemblée générale.

M. Grossmann communique divers renseignements au sujet de falsifications d'anciennes monnaies d'or suisses. M. Strœhlin donne différents détails sur les pièces imitées et MM. Zeller-Werdmüller, Steiger et Fischer prennent aussi la parole à cette occasion.

M. STIRLING, à la Chaux-de-Fonds (présenté par MM. Gallet et Grossmann), est admis au nombre des membres actifs de la Société.

M. Dreyfus présente les coins du thaler de Jean-Conrad, évêque de Bâle (1716) et des frappes de cette pièce rarissime. MM. Bally-Herzog et Strœhlin font circuler diverses pièces rares de Soleure. MM. Wavre, Gallet et de Perregaux présentent plusieurs raretés neuchâteloises. La séance est levée à 4 h. 40. A. CAHORN, *secrétaire.*

* * *

Les membres se sont rendus ensuite au Musée et une excursion à la promenade de l'Ermitage a terminé la journée. Le jeton commémoratif à l'effigie de Mörikofer, gravé par notre collègue, M. Georges Hantz, a été distribué à l'issue du banquet et unanimement apprécié.

Rapport du président sur l'exercice 1900—1901.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En ouvrant cette nouvelle assemblée générale, mon premier devoir est de remercier la ville de Soleure de l'excellent accueil qu'elle nous fait dans ses murs. Son Conseil municipal a bien voulu mettre à notre disposition la belle salle de ses séances et se faire représenter à notre session. Nous sommes heureux de cet empressement, car il nous montre l'intérêt que porte à nos travaux cette antique cité, dont le monnayage est l'un des plus curieux de la Suisse.

Solodurum et Ultina sont deux villes dont les origines remontent à l'époque romaine et en conservent encore des traces. Saint Ours de la légion thébaine et son confrère saint Victor ont, d'après la légende, été massacrés sur l'emplacement de la cathédrale de ce nom et l'image du premier de ces saints, devenu patron de la ville, se voit sur un grand nombre de vitraux, de sceaux et d'anciennes monnaies de Soleure. La fondation du chapitre de Saint-Ours par la reine Berthe en

932 est rappelée par les fameuses pièces commémoratives dites « Bertha-Thaler ». En 1218 la ville devient cité impériale; le droit de monnayage, octroyé premièrement au chapitre de Saint-Ours, passe au XIV^e siècle aux mains de la ville. Nous connaissons le bail de 1310, par lequel le roi Henri VII afferme à noble Ulrich de Thorberg et à ses héritiers le monnayage pour la somme de 140 deniers de Bâle. Un des héritiers de celui-ci, Pierre de Thorberg, qui avait acheté une confirmation de ce bail de l'empereur Charles IV en 1363 pour 200 mares d'argent, cède pour le même prix tous ses droits à la ville en 1381. De ces premiers monnayages, nous connaissons fort peu de choses, quelques bractéates seulement. Celles à la tête de saint Ours sont très probablement de l'époque de transition entre le monnayage du chapitre de la collégiale et celui des Thorberg.

Par son voisinage et ses relations commerciales avec le puissant État qu'était Berne, Soleure devait nécessairement se servir du même système monétaire que lui; aussi voyons-nous apparaître, dans la seconde moitié du XV^e siècle, d'abord les *fünfer* et les *plappart*, puis les *dicken* et les *thaler*. Jusqu'au XVII^e siècle, l'activité de l'atelier est très importante, puis, après un arrêt de plus de cent ans, vers 1760 le monnayage recommence d'une façon continue toujours d'après le système bernois. En 1825, le canton de Soleure se rattache au concordat et fait refondre une partie des anciennes monnaies pour frapper les dernières pièces de cinq et deux-et-demi-batz, d'un batz, d'un demi-batz et d'un *kreuzer*.

Ces quelques notes font ressortir l'importance de la série monétaire soleuroise. La suite des médailles historiques est moins remarquable. Quelques médailles de mérite, des prix d'écoles, plusieurs jetons et les médailles ayant rapport aux traités de la Suisse avec la France, sont les principales pièces de cette série.

Soleure a produit un grand numismatiste, Andreas Morell (Morelius), dont le nom restera parmi ceux qui ont étudié les monnaies romaines au XVII^e siècle. Il a laissé un important recueil sur la numismatique consulaire et impériale. Ses mânes doivent être heureuses de nous sentir réunis ici, car de son vivant, je crois que ses concitoyens en ont fait peu de cas. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, Soleure compta aussi plusieurs collectionneurs actifs, entre autres M. Amiet, qui possédait de très remarquables séries; mais malgré nos recherches, nous n'avons pas découvert de graveur en médailles originaire de ce canton.

A défaut d'artiste soleurois, nous avons choisi pour figurer sur le jeton que nous vous offrons aujourd'hui Jean-Melchior Mörikofer, Thurgovien, dont le principal lieu d'activité fut la Monnaie de Berne, mais qui fit également plusieurs pièces pour Solcure. Ce jeton a été exécuté par notre collègue, M. Georges Hantz, directeur du Musée des Arts décoratifs de Genève, d'après le portrait de la médaille de Jean-Melchior Mörikofer gravée en 1737 par son fils Jean-Gaspard. Le revers est une composition de M. Hantz dans le style des œuvres des deux Mörikofer. Ce joli jeton complète avantageusement nos portraits de graveurs, alternant avec ceux de nos numismatistes.

Le comité de la Société s'est réuni treize fois à Genève depuis la dernière assemblée générale et a eu à traiter différents faits plus ou moins importants, dont je vais vous donner le résumé.

Tout d'abord, il s'est occupé activement des publications et a pu vous distribuer un premier fascicule du tome X de la *Revue*. La seconde et dernière livraison complétant ce volume est en grande partie composée et vous sera expédiée très prochainement, ainsi qu'une nouvelle livraison de la publication sur l'histoire de la Société, contenant la suite de la bibliographie des membres honoraires. Ce travail, très minutieux et fort difficile à établir, surtout pour des personnages décédés depuis un certain temps, demande des recherches bibliographiques qui ne sont pas facilitées par la pénurie de notre bibliothèque. J'ai du moins la satisfaction de vous annoncer que, de l'avis de plusieurs de nos collègues étrangers, ce travail a son utilité pour tous et qu'il est aussi complet que possible.

La *Revue* a publié le commencement de l'*Inventaire descriptif des variantes des monnaies de la République de Genève*, complété et mis au point par votre président. Ce travail, bien qu'un peu aride et très sommaire, sera suffisant pour orienter le collectionneur dans les plus petits détails de la série genevoise. Une autre contribution importante à la numismatique suisse sera le mémoire de M. de Palézieux sur la *Numismatique de l'évêché de Sion*. La première partie, composée de documents et d'extraits, tiendra lieu de l'histoire monétaire, que notre ancien président n'a pas eu le loisir de composer et pourra fournir les bases d'une étude historique. La seconde partie comprendra la description des pièces et sera d'une grande utilité pour les collectionneurs. Le mémoire de M. Grossmann sur une *Trouvaille faite dans le Mandement* (Genève) et une étude de *Numismatique grecque* de notre collègue, M. L. Forrer, complètent les travaux qui seront insérés dans

le tome X. Nous avons déjà de la matière pour le tome suivant, que nous commencerons cet automne.

Le grand écueil que rencontre le comité pour pouvoir publier régulièrement un volume par année est le peu de collaborateurs réguliers sur lesquels la *Revue* peut compter. Plusieurs membres du comité ne peuvent s'occuper de la *Revue*, ce qui est regrettable. Le comité a discuté dans ses séances la question d'engager un rédacteur salarié, pris parmi ses membres ou ailleurs. Ce rédacteur aurait eu pour fonctions de revoir les mémoires envoyés et de les mettre au point, de rédiger les chroniques de médailles nouvelles, les trouvailles, faits divers, mélanges et le bulletin bibliographique. Cette combinaison est excellente, lorsqu'on peut payer un rédacteur et exiger de lui qu'il consacre son temps à une publication. Comme président, j'ai fait une forte opposition à ce projet, car actuellement nos finances qui se sont un peu relevées ne pourraient pas suffire à ce nouveau chapitre du budget. Il est du reste juste que les membres, qui sont à la tête de notre Société et qui en tirent honneur et gloire, paient de leur personne et de leur temps. J'estime aussi que nous devons, en dehors des frais généraux, consacrer à la *Revue* toutes nos ressources. Il nous faut augmenter le nombre des illustrations, qui est insuffisant, pouvoir boucler notre budget sans recourir continuellement à des subventions bénévoles de nos collègues généreux et entreprendre la publication de mémoires numismatiques d'un intérêt général. Quelques *Revues* analogues, largement subventionnées ou par les gouvernements ou par de hauts protecteurs, ont un budget qui leur permet de distribuer des prix ou de rétribuer les auteurs. Il ne peut être question de cela dans notre petit pays républicain où l'initiative personnelle est hautement prônée. Il faut donc demander à nos membres de consacrer gratuitement leurs forces à nos publications et de collaborer à notre œuvre par une cotisation un peu plus élevée que celle que nous payons et qui ne dépassera pas, malgré tout, celle des sociétés similaires des pays voisins.

En ce qui concerne les rapports internationaux, le comité de la Société a été représenté en 1900 par votre président et plusieurs de ses collègues au Congrès international de numismatique de Paris. Cette réunion a été des plus intéressantes. Les mémoires, publiés en un volume par les soins du secrétaire général du congrès, M. Adrien Blanchet, forment un important recueil d'un intérêt égal à celui du premier congrès de Bruxelles. De l'avis général, le congrès aurait

ependant mieux réussi en dehors de l'exposition universelle, qui absorba les forces de beaucoup de numismatistes et ne permit qu'à un nombre restreint de nos confrères français d'y assister. Le vœu a été émis de voir se renouveler tous les quatre ans ces congrès internationaux. La Suisse a été éventuellement désignée pour la prochaine réunion en 1904. Nous étudierons la chose plus à fond pour la prochaine assemblée générale et nous verrons s'il y a lieu de laisser l'initiative de ce congrès à un groupe de numismatistes, comme cela s'est fait à Paris ou si la Société doit en diriger l'organisation, ainsi que notre correspondante la Société royale belge l'avait entrepris. Je vous rappelle cependant que c'est en 1904 que nous fêterons le vingt-cinquième anniversaire de notre fondation et que ce congrès ne pourra que donner plus de lustre à la cérémonie. Une importante question, celle d'une bibliographie internationale de la numismatique, a été aussi discutée à ce congrès et reste à l'étude. Votre président s'en occupe depuis longtemps et pense pouvoir l'an prochain soumettre son plan aux différentes sociétés numismatiques. Un autre résultat du congrès est la fondation à Paris d'une société internationale de numismatique, publiant un bulletin international contenant le résumé des séances des sociétés nationales de numismatique, des correspondances sur les sujets d'intérêts généraux, la mention des trouvailles et le sommaire des revues. L'initiative a été prise par un groupe de numismatistes parisiens. Nous proposerons au rédacteur l'échange de nos publications et nous recommandons vivement à nos membres d'adhérer à la nouvelle association, qui présente une réelle utilité. Plus les savants et les travailleurs se grouperont, plus le travail et l'étude seront facilités.

Un groupe de numismatistes bernois, sur l'initiative de M. le Dr de Fellenberg et de M. le Dr Grunau, s'est constitué en Société bernoise de numismatique. Le but de ce groupement est de développer l'intérêt que portent les Bernois à leur belle collection publique, de faciliter les nouvelles acquisitions, d'étudier la numismatique locale et de grouper les savants et collectionneurs. Le comité de notre Société a immédiatement proposé à ces messieurs, dont plusieurs font partie de notre association, de former une section de celle-ci, comme cela a lieu à Genève. Malheureusement nous n'avons abouti qu'imparfaitement. La Société bernoise a demandé à être reçue comme société dans notre sein sans que nous exigions de ses membres de se faire recevoir individuellement, ce que nous avons accepté avec plaisir. Nous ferons cepen-

dant quelques réserves en ce qui concerne les publications éventuelles qui seraient faites par des membres de la Société bernoise ne faisant pas partie de la Société suisse. A cette occasion, nous avons remarqué une lacune dans l'article de nos statuts, qui définit les conditions exigées pour faire partie de la Société; cet article ne parle que des individus isolés et ne traite pas des associations, fondations, instituts ou raisons sociales qui demandent à entrer dans notre sein et que nous avons jusqu'à présent admis comme membres actifs. Le comité vous fait constater qu'il y a lieu de compléter cet article de nos statuts, de même qu'il vous prie de modifier celui concernant la cotisation. Cet article prévoit un versement unique, basé sur le chiffre décuple de la cotisation annuelle et libérant le membre de celle-ci à l'avenir. Nous demandons à l'assemblée de décider que cet avantage ne soit applicable qu'aux individus isolés et non aux deux sortes de membres actifs, car au bout de dix ans cette disposition deviendrait absolument ruineuse pour notre budget, les membres anonymes soit institutions, sociétés, etc., ne décédant pas. Il pourrait aussi arriver que la Société possédât une majorité de membres n'ayant plus de prestations, et que même en capitalisant les sommes payées, l'intérêt du versement unique ne produisît qu'un revenu négligeable.

Le comité n'a eu qu'une seule occasion d'avoir des rapports avec les autorités de notre pays. A la suite du décès de notre collègue, M. Alphonse Revilliod, à Genève, un certain nombre de monnaies genevoises rarissimes ou uniques ont été mises en vente et le Musée de Genève a négligé d'en faire l'acquisition pour la principale raison que ses ressources financières ne le permettaient pas. La commission de ce Musée qui, par suite du décès de plusieurs titulaires, se trouvait réduite à quelques membres, n'avait pas été consultée. Nos collègues genevois se sont émus de cet état de choses et ont regretté qu'un crédit spécial ne fût pas demandé au Conseil administratif ou qu'un appel de fonds n'ait pas été organisé d'une autre manière. Sans intervenir en rien dans les attributions des conservateurs, le comité a adressé une lettre au président du Conseil administratif de la Ville de Genève pour lui exposer nos regrets de ces faits, l'intérêt de la Société pour les collections publiques et lui demander de compléter la commission du Cabinet des médailles. Cette démarche, à laquelle M. le président du Conseil administratif a répondu avec une extrême courtoisie, a eu un résultat favorable. Quatre de nos collègues, MM. Cailler, Grossmann et Reymond, à Genève, ainsi que M. Barbey, à Valleyres, ont été nommés membres

de la commission. Le comité, heureux de ce résultat, attire l'attention de tous les membres des différents points de la Suisse sur l'importance qu'il y a pour nous à veiller à la bonne organisation des dépôts publics, à leur classement et à leur mise à disposition du public. Ceux de nos collègues qui pourraient avoir des observations à présenter à ce sujet ou jugeraient devoir faire des démarches auprès des diverses autorités sont assurés de l'appui du comité. Ce dernier est tout disposé à prendre la direction des démarches à faire au nom de la Société.

Une société s'est constituée à Genève grâce à l'initiative de notre membre honoraire, M. le D^r Eugène Demole. Son but est la création d'un Musée suisse des photographies documentaires. Tout ce qui est susceptible d'être reproduit photographiquement et qui intéresse notre pays prendra place dans ce musée et sera à la disposition des amateurs et des savants. Nous ne pouvons qu'appuyer cette création éminemment utile. La numismatique aura dans ce musée une place importante, soit par la reproduction des originaux, soit par la photographie de dessins, moulages, projets divers et autres documents iconographiques. Le comité, désireux de ne faire aucune dépense extra-budgétaire et afin de ne pas créer un précédent qui nous entraînerait à de coûteuses participations, a cru devoir refuser l'inscription de notre Société comme membre de la nouvelle association, mais il engage tous nos collègues à s'en faire recevoir.

Les échanges de publications ont augmenté cette année par suite de l'adhésion de la rédaction des *Blätter für Münzfreunde*, à Dresde. Cette importante publication sera dès à présent à la disposition de nos membres.

Nous ne publions en général que des travaux inédits, à moins qu'ils ne soient d'un intérêt spécial pour la Suisse ou que ce soient des informations d'actualités intéressant les chroniques. Cette année, nous aurions aimé reproduire un très intéressant mémoire de notre collègue neuchâtelois, M. le professeur Wavre, sur les poinçons d'effigie de la Monnaie de Neuchâtel. Nous nous sommes adressés à la rédaction du *Musée neuchâtelois*, dans lequel l'article avait paru, pour lui demander l'autorisation de la reproduction et le prêt des clichés d'illustrations. Cette démarche n'a pas abouti, notre *Revue* ne pouvant pas payer un droit d'auteur ou de reproduction.

Le nombre de nos membres est sensiblement le même que l'an passé. Nous avons eu malheureusement plusieurs décès et quelques démissions, compensées par de nouvelles recrues. Nous comptons actuel-

lement quinze membres honoraires et deux cent dix-huit membres actifs.

Consacrions maintenant quelques lignes à ceux de nos collègues qui ne sont plus :

Jules-Marie-Augustin Chautard, membre honoraire de la Société depuis 1890, naquit le 31 janvier 1826 à Vendôme (Loir-et-Cher); fils d'un célèbre pharmacien, il se destina dès sa jeunesse à la profession paternelle. Il fit de brillantes études à Paris où il fut reçu interne des hôpitaux en 1847 et prit successivement les grades de licencié ès-sciences mathématiques et physiques et de docteur ès-sciences physiques. De 1848 à 1853 il exerça les fonctions de professeur de mathématiques et de physique au lycée de Vendôme, fonctions qu'il abandonna pour la chaire de physique à la faculté des sciences de Nancy. En 1877, par suite des évènements politiques, il donna sa démission et accepta les fonctions de professeur de physique et de doyen à la faculté libre catholique des sciences de Lille. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'en 1896, époque où il se retira à Croissanville (Calvados) pour jouir d'une verte vieillesse et d'un repos bien mérité. Chautard était membre de l'Académie de Stanislas et de plusieurs autres sociétés savantes de la France et de l'étranger. Ses travaux les plus importants en dehors de notre science sont de nombreux cours universitaires, des mémoires sur les sciences physiques et naturelles. Ses ouvrages numismatiques ont rapport à l'histoire des types monétaires et à leurs variations, esterlin, gros tournois, etc., et à l'étude des jetons français, de Vendôme particulièrement et, en général, à l'étude chronologique des types des revers. Ces mémoires, publiés presque tous dans les périodiques lorrains ou belges, valurent à leur auteur le prix Allier de Hauteroche décerné par l'Institut de France (1873). M. Chautard n'a donné à notre ancien *Bulletin* que de courtes notes sans grande importance. Nous nous dispensons de reproduire la liste de ses travaux, qui a paru dans *la Société suisse de numismatique de 1879 à 1896* (en cours de publication). Le grand mérite de Chautard est d'avoir compris de bonne heure l'importance des études comparées et de s'être voué à l'histoire de la marche des types monétaires. Ses mémoires sur le type de l'esterlin sont particulièrement intéressants. Il est regrettable que les vastes études sur le gros tournois qu'il avait en manuscrit n'aient pas paru; nous espérons qu'elles verront le jour prochainement et compléteront l'album de planches déjà imprimé. En ce qui concerne

la jetonistique de Vendôme, l'auteur paraît avoir épuisé le sujet. Ce numismatiste laisse une très importante collection d'empreintes de monnaies et médailles faites en papier mince garni d'une composition spéciale. Ces fac-similes sont très bien faits et d'une manutention facile. Cette collection a dû être léguée à une des institutions dont Chautard faisait partie.

Georges Béraneck, de Montreux, était membre actif de notre Société depuis 1894. C'était un collectionneur de monnaies et médailles suisses, qui n'a jamais eu d'activité littéraire; ses occupations absorbantes dans un grand établissement de banque ne lui en laissaient pas le loisir. Il était né à la Tour-de-Peilz en 1857.

Charles-Eugène Tissot, né le 28 novembre 1832 à la Chaux-de-Fonds, fut une des figures les plus sympathiques de notre association. D'un naturel jovial et plein de bonhomie, ses amis se plaisaient à l'appeler le « papa Charles-Eugène ». Très populaire, aimant les enfants et le peuple, il s'intéressait à toutes les choses historiques, aux antiquités, aux médailles populaires et aux jetons. Ayant beaucoup lu et doué d'une excellente mémoire, il pouvait donner des renseignements sur une foule de questions auxquelles il serait difficile aujourd'hui de répondre. A ses moments de loisir, il taquinait la muse et a laissé de nombreux quatrains de circonstance. Tissot fit ses études à la Chaux-de-Fonds et au Gymnase de Lausanne, qu'il quitta pour l'Académie. Bellettrien, puis Zofingien, il a laissé dans les sociétés d'étudiants le souvenir d'un ami et d'un patriote. Le rêve du jeune homme était d'étudier la médecine, mais des revers de fortune le forcèrent à accepter une place d'instituteur à la Chaux-de-Fonds. En 1859 il est secrétaire du Conseil communal, place qu'il abandonne pour des occupations commerciales. La chancellerie cantonale de Neuchâtel lui confie en 1876 le poste d'archiviste. Nous le retrouvons ensuite premier secrétaire du département de l'Instruction publique et en 1880 greffier du tribunal de Neuchâtel, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort. Ch.-Eug. Tissot n'a pas écrit dans nos publications, mais il a dû certainement laisser courir sa plume dans nombre de publications locales. C'était un homme énergique, ayant beaucoup lutté et peiné, et dont le caractère était remarquable.

Ludovic-Marie-Prosper, baron de Viry-Cohendier, faisait partie depuis 1892 de notre Société. Le défunt, qui était aussi modeste qu'érudit, n'a rien publié. Ses goûts le portaient vers les

études historiques et il aurait pu remplir un rôle plus en vue sans les événements de 1860, qui brisèrent la carrière de beaucoup de nos voisins de la Savoie. Avec le baron de Viry s'éteint une des branches de cette antique famille, qui de tous temps fut mêlée à notre histoire genevoise. La maison de Viry est connue depuis 980. Un seigneur de Viry commandait cent lances à la bataille que Bérold de Saxe livra aux Gênois. Guerriers, ambassadeurs, magistrats, ministres, conseillers des dynastes savoyards, nous rencontrons à chaque règne des membres en vue de cette famille. L'un d'eux fut chambellan de Napoléon I^{er}. Leurs alliances principales sont les comtes de Genève, les familles de Pontverre, de Ternier, de Lullin, de Confignon, de Costa, de Cohendier, de La Baume, de Miollans, de Dréc et de Seyssel. Un des ancêtres de notre collègue avait formé sous Louis XIV un cabinet de médailles et monnaies antiques très important. Il s'est conservé dans la famille en s'augmentant à différentes époques. Cette belle collection est déposée dans une banque depuis plusieurs années et nous espérons que dans un avenir prochain elle sera rendue à l'admiration des numismatistes. Le baron Ludovic de Viry est décédé en son château de Cohendier (Haute-Savoie) le 2 février 1901 et a été enseveli dans le caveau de famille au château de Viry près Genève le 6 février.

Félix Lombardi, membre de la Société depuis 1894, laissera un nom dans l'industrie des hôtels si florissante en Suisse. Possesseur de l'hôtel du Col du Saint-Gothard, qu'il exploita lui-même jusqu'à l'achèvement du tunnel, il était bien connu des passants et des touristes. Lombardi s'intéressait à la minéralogie et connaissait admirablement les richesses minérales de nos Alpes. Ses conseils ont été d'une grande utilité à nombre de techniciens. Comme homme politique il fut longtemps député de la Levantine au Grand Conseil tessinois. Il possédait des hôtels au lac Ritour et à Airolo. Le défunt ne s'occupa de numismatique suisse que comme collectionneur et ne laisse pas de travaux. Il est mort à Piora le 28 août 1901, âgé de soixante-huit ans.

* * *

Nos collections, archives et bibliothèques ont continué à s'enrichir de dons et d'échanges divers. J'attirerai surtout l'attention de nos collègues sur deux séries à compléter. Il nous faudrait recueillir les documents iconographiques, photographies, portraits et modelages

des membres de la Société et des anciens graveurs ou numismatistes suisses. Nous manquons de documents en vue des jetons annuels. La collection de monnaies est restée très embryonnaire. On pourrait avantageusement la compléter par des empreintes de pièces rares concernant la Suisse, ou par des photographies. Notre zélé bibliothécaire, M. Cailler, se plaint aussi de ce que les membres ne fassent pas usage de la bibliothèque comme il serait désirable.

Le trésorier vous parlera dans un instant de la partie financière. Notre situation s'est bien améliorée depuis plusieurs années, grâce à une sage économie et au peu de publications que nous avons faites. Mais le but de notre association est surtout de publier et pour cela nos revenus ne sont pas suffisants. C'est pourquoi le comité vous propose une augmentation de la cotisation annuelle.

Il ne faut pas oublier que notre Société se compose de trois éléments bien distincts auxquels nous devons également donner satisfaction : Ce sont d'abord les savants, qui voient dans la numismatique une source d'études intéressantes; ce sont eux qui font surtout vivre notre *Revue* par les contributions qu'ils envoient. Le nombre des périodiques s'est augmenté considérablement pendant le dernier quart de siècle et les forces se disséminent. Nous devons donc tendre à grouper les numismatistes s'occupant d'un domaine plus spécial et faire sous ce rapport de notre organe un centre international sans négliger l'étude de tout ce qui a rapport à la numismatique nationale et des pays environnants. La seconde catégorie de nos membres est celle des collectionneurs qui s'occupent peu ou pas de science, mais nous demandent des renseignements sur la manière de collectionner, des inventaires des choses existantes, de bonnes descriptions des pièces nouvelles et des monographies sur des sujets spéciaux. C'est surtout pour eux-ci que les travaux récemment publiés (*Genève* et *Évêché de Sion*) ont une grande utilité. Les savants qui s'occupent surtout d'histoire monétaire trouveront dans ces inventaires et recueils des documents, les bases nécessaires à leurs travaux et en feront ainsi leur profit. Enfin un nombre relativement important de graveurs et artistes se rattache à notre compagnie; ceux-ci ne sont ni portés vers les sciences, ni collectionneurs. Ils viennent à nous pour se faire connaître et apprécier. Il est de notre devoir de leur donner aussi leur part dans les publications. C'est en décrivant et surtout en donnant de bonnes reproductions photographiques de leurs œuvres que nous leur rendrons service. Le budget de la *Revue* ne permet malheureusement pas de développer

cette partie de nos publications et nous devons consacrer les frais d'illustrations qui sont très coûteux, aux mémoires scientifiques. Tout en regrettant vivement cette lacune, nous ne pourrons la combler que lorsque nos ressources financières auront changé complètement.

En terminant ce rapport, jetons un coup d'œil sur la *Section genevoise*. Celle-ci a une vie indépendante de la Société et ne se réunit régulièrement que pendant la saison d'hiver. Pour charmer ses séances elle a joint à la numismatique, comme précédemment, d'autres sujets touchant à l'histoire et à l'archéologie. Le comité central vit en excellents rapports avec la *Section*, qui lui permet de loger sa bibliothèque d'une façon très économique et fait beaucoup pour le développement du goût du collectionnage à Genève. Notre collègue, le Dr Reymond, a malheureusement dû en abandonner la présidence par raison de santé. Il a été remplacé par M. Émile Dreyfus qui, vivant dans les antiquités de tous genres, ne peut que contribuer à la bonne marche du groupe. Fidèles à leur tradition de travail, deux membres de la Section ont entrepris l'étude des variétés des monnaies de la République helvétique, sujet plus considérable qu'on ne pourrait le croire. L'an prochain, ce travail sera terminé et paraîtra dans notre *Revue*. La Section a facilité à ses membres l'écoulement de leurs doublets en organisant trois ventes numismatiques qui ont fort bien réussi sans atteindre, il est vrai, de très hauts prix. Le succès de cette innovation se maintiendra, espérons-le, l'hiver prochain. Parmi les conférences, citons les suivantes :

E. DREYFUS. Causerie sur les almanachs et la chronologie.

A.-St. VAN MUYDEN. La ville de Rothenbourg sur la Tauber.

E. DREYFUS. Exposition avec commentaires de gravures concernant le monnayage.

Th. GROSSMANN. Rapport sur la vente de monnaies suisses, faite à Francfort le 19 mars 1901 (collection Wunderly de Muralf).

Ch. MANI. L'archéologie romaine en Algérie. Les ruines de la province d'Oran.

PAUL-CH. STRÆLLIN. Les médailleurs contemporains et le mouvement artistique. Examen des nouvelles publications. Société des Amis des médailles.

Le comité désirerait beaucoup voir les membres d'autres cantons se réunir aussi en sections et contribuer de cette manière au développement des études qui nous sont chères. Nous formons une petite chapelle,

peu connue du gros public. D'autres sociétés réussissent mieux que nous à se répandre en Suisse, car elles sont plus remuantes et ont plus d'activité. Les moyens d'action ne nous manquent cependant pas; sans parler du recrutement de nouveaux membres, on peut répandre le goût des monnaies et médailles en publiant dans les journaux politiques ou littéraires des articles de vulgarisation, en signalant les pièces nouvelles, les trouvailles faites en terre et en décrivant les collections et musées. On peut aussi créer des collections scolaires, reproduire dans les publications artistiques d'anciennes médailles et toutes les fois que l'occasion s'en présente organiser des expositions restreintes. Le comité, groupé dans un seul canton à l'extrémité de la Suisse, n'est pas en mesure de faire autre chose que de s'occuper de la direction générale et de stimuler le zèle de ses membres. Il compte beaucoup sur l'initiative individuelle de chacun et sur le mouvement national qui s'accroît de plus en plus par la création des musées et l'intérêt que les hautes autorités de notre patrie portent aux études historiques et à la conservation des documents de notre passé.

Soleure, 17 août 1901.

PAUL-CH. STREHLIN, *président*.

Rapport du trésorier pour 1900.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le rapport annuel que votre trésorier est chargé de fournir au sujet de la situation financière de notre Société sera très court cette fois-ci et, pour commencer, nous allons examiner le bilan comparatif pour 1899-1900, en le faisant suivre de quelques explications :

I. Dépenses	1899	1900
Impressions et illustrations.....	Fr. 2102 25	Fr. 1196 55
Frais généraux.....	» 410 75	» 412 55
Caisse (solde à payer de l'exercice précédent)....	» 908 30	» 240 75
Caisse (solde débiteur).....	» — —	» 870 05
Total.....	<u>Fr. 3421 30</u>	<u>Fr. 2719 90</u>

II. Recettes	1899	1900
Cotisations annuelles	Fr. 2180 —	Fr. 2030 —
Cotisations uniques	» — —	» 100 —
Abonnements	» 343 50	» 47 25
Droits d'entrée	» 130 —	» 20 —
Vente de publications	» 294 25	» 47 75
Frappe de médailles	» 153 60	» 200 25
Intérêts (Profits et pertes)	» 29 20	» 274 65
Cotisations volontaires extraordinaires	» 50 —	» — —
Caisse (solde créditeur)	» 240 75	» — —
Total	<u>Fr. 3421 30</u>	<u>Fr. 2719 90</u>

Le fait réjouissant qui ressort de ces chiffres est qu'au lieu d'un *solde dû au trésorier*, comme c'était le cas les années précédentes, nous possédons de nouveau un *solde actif* de 870 fr. 05 sous forme de 755 fr. 65 en espèces en caisse et 114 fr. 40 disponibles chez notre banquier, M. H. Boveyron. Notre petit fonds de réserve, représenté par six obligations 3 % à lots du canton de Genève de 100 fr. et deux obligations 3 1/2 % de la commune de Chêne-Bougeries à 100 fr., est également resté intact et ne figure pas dans nos comptes annuels, sauf pour les intérêts qu'il produit.

Notre joie serait complète si nous avions pu fournir à nos membres les publications dans les mêmes proportions que les années précédentes; mais sous ce rapport nous sommes restés sensiblement en arrière, puisque la *Revue suisse de numismatique* n'a paru qu'en un fascicule représentant à peine la moitié de ce que nous avons l'habitude de servir à nos membres et à nos abonnés. La publication sur l'histoire de la Société suisse de numismatique de 1879 à 1896, commencée à cette époque à l'occasion de l'exposition nationale n'a pu être continuée faute de ressources suffisantes; nous espérons cependant pouvoir la reprendre à la première occasion.

Nous avons démontré à la dernière assemblée générale, tenue à Martigny, qu'il était impossible de continuer les mêmes dépenses pour nos impressions et illustrations avec la cotisation annuelle de 10 fr. (Voy. *Rev. suisse de num.*, t. X, p. 179 et suiv.).

Les membres présents à cette réunion, voulant venir en aide au comité, ont spontanément offert de porter la cotisation de 10 fr. à 12 fr., mais le comité, estimant que ce n'était qu'une demi-mesure, a préféré

laisser la cotisation à 10 fr., jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée générale, convoquée spécialement pour discuter cette partie délicate, lui fournisse les moyens nécessaires de reprendre normalement la marche des publications.

Après ces explications générales, il est facile de comprendre la diminution des différents comptes. Les dépenses pour les impressions tombent de 2102 fr. 25 à 1196 fr. 55. Les recettes en dehors des cotisations annuelles s'en ressentent tout autant : les abonnements, au lieu de 343 fr. 50, ne produisent plus que 47 fr. 25 et la vente d'anciennes publications se réduit de 294 fr. 25 à 47 fr. 75.

Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit au sujet de nos recettes dans notre dernier rapport et nous rappelons encore les conditions spéciales auxquelles nos membres peuvent se procurer les anciennes publications, parues sous les titres de *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, de 1882 à 1901, et *Revue suisse de numismatique*, de 1891 à 1900.

Il nous reste à signaler un fait que nous aimerions voir se produire souvent. Deux membres de notre Société ont envoyé au trésorier un certain nombre de monnaies et médailles qu'ils considéraient peut-être comme rebut ou qui étaient des doublets, pour être vendues au bénéfice de la Société.

Notre bibliothécaire a examiné ces lots et a commencé par extraire ce qu'il pouvait faire entrer dans notre modeste médaillier et le reste a été vendu aux enchères, produisant la somme de 246 fr. 50. — Merci aux généreux donateurs et puisse leur exemple servir à d'autres.

Genève, 1^{er} août 1901.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1900.

MESSIEURS,

Les soussignés, chargés à la dernière réunion à Martigny de vérifier la comptabilité de notre Société, ont vérifié les reçus, les comptes, le bilan et tout a été reconnu juste.

La situation de notre caisse s'est améliorée sensiblement, malheureusement pas par des recettes plus fortes, mais spécialement par une diminution des dépenses dues aux publications restreintes pendant 1900.

Nous possédons :

En huit obligations.	Fr.	800 —
Chez notre banquier	»	114 40
En caisse	»	755 65
Actif au 31 décembre 1900.....	Fr.	1670 05
Actif de l'année précédente.....	»	886 25
Augmentation.....	Fr.	<u>783 80</u>

Nous vous prions d'approuver les comptes, de donner décharge à notre trésorier Grossmann en joignant nos meilleurs remerciements pour le grand zèle avec lequel il travaille pour la prospérité de notre Société.

A. BALLY-HERZOG.

Schönenwerd, 10 août 1901.

E. HENRIOD.

Yverdon, le 16 août 1901.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de juin 1901 à fin avril 1902¹.

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, 1900, nos 243; 1901, 246—256; Neue Folge, 1902, nos 1—2.

Blätter für Münzfreunde, 1900, nos 2—12; 1901, nos 1—12; 1902, nos 1—3.

Frankfurter Münzblätter, I—II, Frankfurt a. M., 1899—1900, in-8 de 252 p. avec 15 pl. (Tout ce qui a paru.)

Frankfurter Münzzeitung, 1901, liv. 1—12; 1902, liv. 13—15.

Numismatischer Anzeiger, 1901, XXXII^e année, nos 7—12; 1902, XXXIII^e année, n^o 1.

Numismatisches Literatur Blatt, nos 120—123.

Zeitschrift für Numismatik, t. XXIII, liv. 1—2. (M. P.-Ch. Strœhlin.)

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, t. IX, 1901, liv. 103—108; t. X, 1902, liv. 109—113.

Numismatic Chronicle (the), 1900, liv. IV.

AUTRICHE. *Friedl's illustriertes Briefmarken-Offertenblatt*, liv. 11—13.

(M. P.-Ch. Strœhlin.)

¹ Les envois doivent être adressés au local, rue du Commerce, 5, à Genève.

- Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler »*, nouv. série, t. XI, 1900, in-4 de 156 p. avec 12 pl. et fig. dans le texte.
- Mittheilungen des Clubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, 1901, n^{os} 133—139; 1902, n^{os} 140—142.
- Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler » in Wien*, t. V, n^{os} 7—15.
- Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien*, t. V, 1901, n^{os} 18—24; 1902, n^{os} 25—28.
- Numismatische Zeitschrift*, t. XXXIII, 1892, avec atlas de 11 pl.
- Vjestnikhrvatskoga arheološkoga društva*, nouv. série, t. V, 1901, in-4 de 264 p. avec nombr. fig. dans le texte.
- Wiadomości numismatyczno-archeologiczne*, 1901, liv. 3—4.
- BELGIQUE. *Gazette numismatique (la)*, 5^e année, 1900—1901, liv. 9—10; 6^e année, 1901—1902, liv. 1—5. (M. Ch. Dupriez.)
- Revue belge de numismatique*, 1901, liv. 3—4; 1902, liv. 1—2.
- CANADA. *Canadian antiquarian and numismatic Journal (the)*, 3^e série, t. III, 1900.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *American journal of numismatics and Bulletin of american numismatic and archaeological Societies*, t. XXXV, liv. 4; t. XXXVI, liv. 1.
- FRANCE. *Académie d'Hippone. Comptes rendus des séances*, 1900, br. in-8 de LXVIII p.
- Bulletin de numismatique*, t. VIII, 1901, liv. 5—8; t. IX, 1902, liv. 1—2.
- Correspondance historique et archéologique (la)*, VIII^e année, 1901, liv. 87—96; IX^e année, 1902, liv. 97—99.
- Revue numismatique*, 4^e série, t. V, 1901, liv. 2—4; t. VI, 1902, liv. 1.
- Revue savoisiennne*, 1900, liv. 4; 1901, liv. 1—2.
- HOLLANDE. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, IX^e année, 1901, liv. 3—4; X^e année, 1902, liv. 1—2.
- ITALIE. *Giornale araldico-genealogico-diplomatico*, nouv. série, t. VIII, 1900, liv. 12; t. IX, 1901, liv. 3—7.
- Rivista italiana di numismatica*, t. XIV, 1901, liv. 2—4; 1902, liv. 1—2.
- LUXEMBOURG. *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, tt. XLVIII; XLIX, 2^e fasc., et LI.
- SUÈDE. *Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademiens Manadsblad*, XXV^e année, 1896, Stockholm, 1901, in-8 avec nombr. fig. dans le texte; XXIX^e année, 1900, Stockholm, 1901.
- SUISSE. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*; neue Folge, t. III, 1901, liv. 1—3.
- Archiv des historischen Vereïns des Kantons Bern*, t. XVI, liv. 2.
- Archives héraldiques suisses*, XV^e année, 1901, liv. 3—4; XVI^e année, 1902, liv. 1.

- Argovia*, t. XXIX, Aarau, 1901, in-8, avec 1 pl.
- Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, liv. 5.
- Globe (le)*, journal géographique, organe de la Société de géographie de Genève, t. XL; bulletin n^o 2 et mémoires n^{os} 1—2, 1901.
- Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, t. XXVI, Zürich, 1901, in-8 de de 312 p.
- Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, nouv. série, t. V, liv. 2.
- Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. XXV, liv. 3.
- Musée neuchâtelois*, XXXVIII^e année, mai-décembre 1901; XXXIX^e année, janvier-février 1902.
- Quellen zur schweizer Geschichte herausgegeben von der allgemeinen Geschichtforschenden Gesellschaft der Schweiz*, tt. XIX—XX, Basel, 1901, 2 vol. in-8.
- Revue suisse de numismatique*, t. X, liv. 2.
- Schweizer. Briefmarken Zeitung*, XIV^e année, 1901, liv. 4, 6—10, 12; XV^e année, 1902, liv. 1. (M. P.-Ch. Strählin.)

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

- Alvin, Fréd. *Charles Wiener, graveur en médailles et son œuvre*. Bruxelles, 1888, br. in-8 de 45 p., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1888. (L'auteur.)
- *Léopold Wiener, graveur en médailles et son œuvre*. Bruxelles, 1892, br. in-8 de 64 p., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1892. (L'auteur.)
- *Notice sur les seigneurs de Beersel de la maison de Witthem et sur deux jetons à leurs armes*. Bruxelles, 1901, br. in-8 de 14 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Gazette numismatique*, 1901. (L'auteur.)
- Ambrosoli, Solone. *Contraffazione bellinzonese di una moneta franco-italiana*. Bellinzona, 1902, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte, extr. du *Bollettino storico della Svizzera italiana*, 1902. (L'auteur.)
- Angst, H. *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. Neunter Jahresbericht*, 1900. Zürich, 1901, in-8 avec 5 pl. (Direction du Musée.)
- Cahn, Julius. *Der Rappenmünzbund. Eine Studie zur Münz- und Geld-Geschichte des oberen Rheinthalen*. Heidelberg, 1901, in-8 de V et 218 p. avec 4 pl. (L'auteur.)
- Castellane, comte de. *Deux oboles carolingiennes inédites frappées à Angers et observations sur le monnayage angevin aux IX^e et X^e siècles*. Paris, 1901, br. in-8 de 11 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue numismatique*, 1901. (L'auteur.)
- Forrer, L. *Le labyrinthe de Knossos et ses représentations sur les monnaies*. Genève, 1901, br. in-8 de 19 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, 1901.

- Gnechi, Fr. *Appunti di numismatica romana*, LIII—LV. Milano, 1901, 2 br. in-8 de 32 et 15 p. avec 1 pl., extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1901. (L'auteur.)
- *Sullo scopo della numismatica*. Milano, 1901, br. in-8 de 22 p., extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1901. (L'auteur.)
- Höfken, R. von. *Ein Heiliger angeblich aus dem Stamme der Hohenzollern*. Berlin, 1902, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte, extr. des *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1902. (L'auteur.)
- Imhoof-Blumer, F. *Kleinasiatische Münzen*, Band I. Wien, 1901, in-4 de 302 p. avec 9 pl., extr. des *Schriften des österreichischen archäologischen Institutes in Wien*, Band I. (L'auteur.)
- Jenner, Ed. von. *Die Münzen der Schweiz mit Angabe jedes einzelnen Jahrganges und deren Varianten*. Zweite vermehrte und viel verbesserte Ausgabe. Bern, 1901, in-8 de VII et 182 p. (L'auteur.)
- Jonghe, vic. Baudoin de. *Deux monnaies luxembourgeoises inédites*. Bruxelles, 1901, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1901. (L'auteur.)
- *Secau-matrice d'Ernest de Mérode, comte de Waroux, époux de Marie-Madeleine de Halwyn*. Bruxelles, 1902, br. in-8 de 11 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1902. (L'auteur.)
- *Deux thalers de Charles de Croy, prince de Chimay, comte de Megen*. Bruxelles, 1902, br. in-8 de 10 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1902. (L'auteur.)
- Joseph, Paul. *Goldmünzen des XIV. und XV. Jahrhunderts (Disibodenberger Fund). Nebst urkundlichen Beiträgen zur Münzgeschichte der Rheinlande, besonders Frankfurts*. Frankfurt a. M., 1882, in-8 de 232 p. avec 3 pl., extr. de l'*Archiv des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde in Frankfurt a. M.*, neue Folge, t. VIII. (L'auteur.)
- *Historisch-kritische Beschreibung des Bretzenheimer Goldguldenfundes (vergraben um 1390). Nebst einem Verzeichniss der bisher bekannten Goldgulden vom Florentiner Gepräge*. Mainz, 1883, br. in-12 de 96 p. avec 2 pl., extr. de la *Zeitschrift des Vereins zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer zu Mainz*, Band III. (L'auteur.)
- *Die Schaumünzen der « Fruchtbringenden Gesellschaft »*. Frankfurt a. M., 1899, br. in-8 de 15 p. avec 1 pl. et fig. dans le texte, extr. des *Frankfurter Münzblättern*, 1^e année. (L'auteur.)
- *Die Halbbrakteatenfunde von Worms und Abenheim*. Frankfurt a. M., 1900, br. in-8 de 65 p. avec 2 pl. et fig. dans le texte, extr. des *Frankfurter Münzblättern*, 1^e année. (L'auteur.)
- *Der Pfennigfund von Kerzenheim*. Frankfurt a. M., 1901, br. in-8 de 35 p. avec 1 pl., extr. de la *Frankfurter Münzzeitung*, 1901. (L'auteur.)
- Lavigerie, baron Olivier de. *L'ordre de Malte depuis la Révolution française*. Paris, 1889, in-8 de XII et 224 p. avec 2 portr. (M. P.-Ch. Ströhlin.)

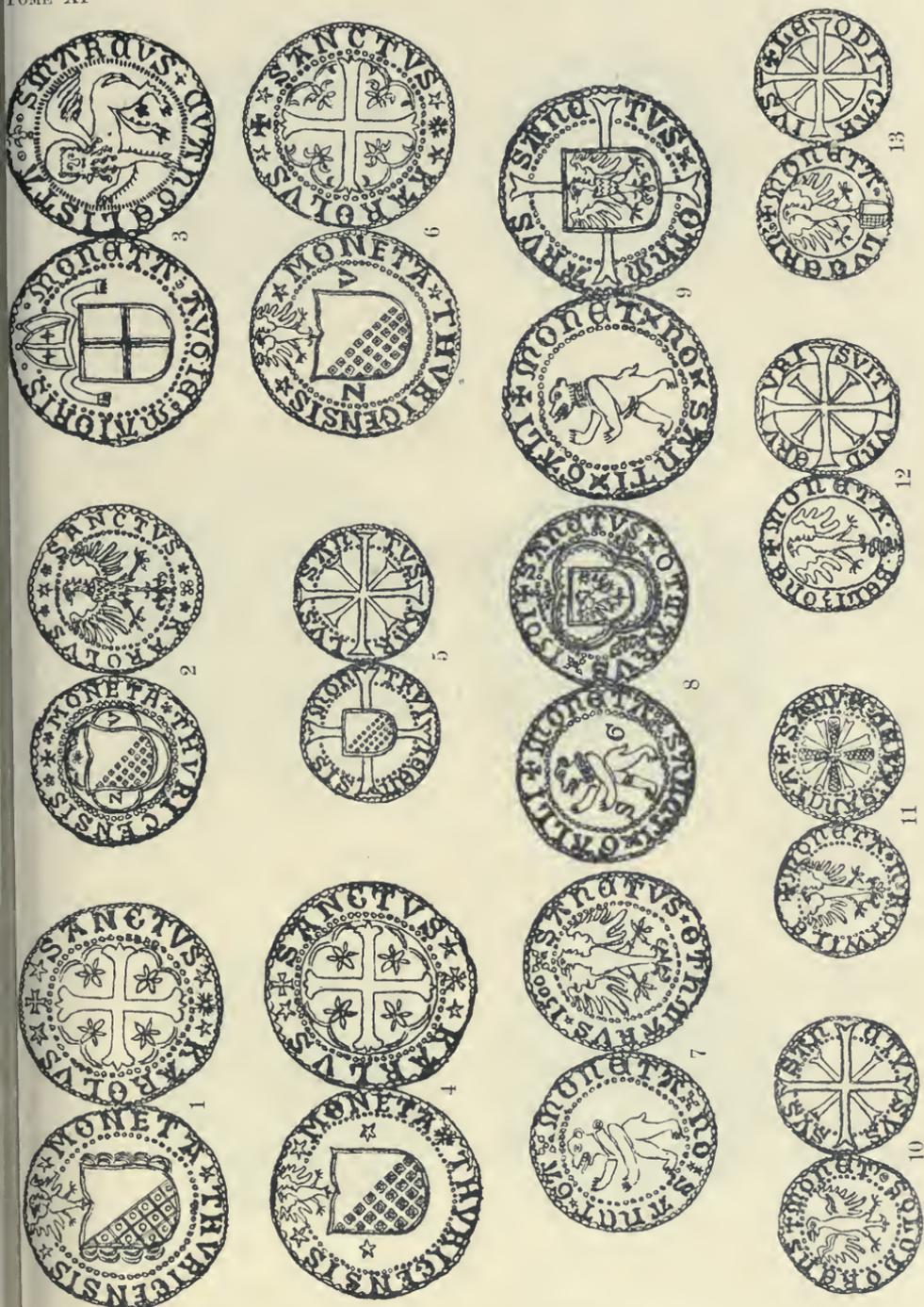
- Mac Lachlan. *Canadian numismatic bibliography a review of Mr. R. W. Mac Lachlan's « Canadian Numismatics » and other books and pamphlets describing Canadian coin and medals.* Montreal, 1886, in-16 de 16 p. (L'auteur.)
- Mac Lachlan, R. W. *Two Canadian golden Wedding medals.* Montreal, 1901, br. in-8 de 15 p. avec 1 pl. et portr. dans le texte, extr. de *the Canadian antiquarian and numismatic journal*, 3^e série, t. III. (L'auteur.)
- Münz- und Medaillen-Kabinet des Freiherrn Wilh. Knigge.* Hannover, 1901, in-8 de 323 p. (M. H.-S. Rosenberg, éditeur, à Hannover.)
- O'Leary, Thomas. *Catalogue of the chateau Ramezay Museum and Portrait Gallery.* Montreal, 1901, in-8 de IV et 128 p. avec 1 pl. (Numismatic and antiquarian Society of Montreal.)
- Pina, marquis de. *Monnaies du Valentinois.* [Valence] br. in-8 de 8 p. avec 1 pl., extr. de la *Revue du Dauphiné*, t. III. (M. J. Mayor.)
- Resch, Adolf. *Siebenbürgische Münzen und Medaillen von 1538 bis zur Gegenwart.* Hermannstadt, 1901, in-8 de VIII et 259 p. avec 86 pl. Herausgegeben vom Ausschuss des Vereines für Siebenbürgische Landeskunde. (Verein für Siebenbürgische Landeskunde.)
- Semainville, comte P. de. *Code de la noblesse française ou précis de la législation sur les titres, épithètes, noms, particules nobiliaires et honorifiques, les armoiries, etc.,* 2^e éd., revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1860, in-8 de VIII et 814 p. (M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Stempkovsky, J. de. *Notice sur les médailles de Rhadameadis, roi inconnu du Bosphore-Cimmérien, découvertes en Tauride en 1820.* Paris, 1822, br. in-12 de 17 p. avec 1 pl. (M. J. Mayor.)
- Strœhlin, P.-Ch. *Répertoire de médaillistique*, fiches 351—600. (L'auteur.)

MÉDAILLIER

- Neuf jetons de jeu de Nuremberg; copie de la médaille de l'ossuaire de Morat. (M. H. Cailler, à Genève.)
- Médailлон en bronze doré et argenté à l'effigie de J.-M. Mörikofer, 1706—1761. (M. G. Hantz, à Genève.)
- Jeton de présence à l'assemblée de la Société royale belge de numismatique de 1901. (Société belge de numismatique.)
- Jeton de présence à l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique, Martigny 1900. Divers métaux. (La Société.)

ALBUM PHOTOGRAPHIQUE

- Portrait de M. F. H., à Lucerne.
-
-



Monnaies suisses de la trouvaille de Wattenweiler.

(Clichés des *Blätter für Münzfreunde.*)



1



2



3

Die Münzen der deutschen Schweiz

zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser.

Als ich das letzte Heft dieser *Revue* erhielt, da fiel es mir schwer auf's Herz, dass ich, dem unsere Schweizer numismatische Gesellschaft so grosse Ehre erwiesen hat, doch noch nichts für ihre Zwecke geleistet habe. Ich sann also, wie ich diese Versäumniss wieder gut-machen könnte, und da kam mir der Gedanke, das schweizer Münzwesen in der Zeit nach den Karolingern und bis zu den Hohenstaufen darzustellen. Zwar bildet dieser Stoff einen Theil meines Werkes über *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*¹, allein da dessen erster Band schon vor sechsundzwanzig Jahren erschienen ist und seitdem mehrfache Ergänzungen erfahren hat, so hat die Behandlung dadurch nothwendig an Uebersichtlichkeit Einbusse erlitten, auch kann es nicht fehlen, dass hier und da im Laufe der Jahre die Ansichten sich etwas geändert und geklärt haben. Es schien mir also rathsam, diesen meinen Plan zur Ausführung zu bringen, um so mehr, als ja wohl alle Leser dieser Zeitschrift dem Gegenstande reges Interesse entgegenbringen werden, die wenigsten aber im Besitz meines Werkes sein möchten, sondern sich mit den nur Bruchstücke liefernden Schriften meiner Vorgänger begnügen. Und was ich hier dem Leser darbiere ist keineswegs eine blosser Wiederholung dessen, was ich bereits früher gesagt habe, wenngleich ich vielfach da, wo ich nichts

¹ Im Folgenden angeführt mit der Abkürzung « Dbg. ».

Besseres zu geben gewusst, meine früheren Ausführungen wörtlich aufgenommen habe. Dass ich die merowingische und karolingische Zeit ausser Betracht gelassen habe, wird man gerechtfertigt finden, denn diese Zeiträume sind bereits von den französischen Forschern genügend beleuchtet worden. Und weglassen musste ich die Genfer Münzen, da sie weit abstehen von dem deutschen Style der übrigen, auch nur aus wenigen bischöflichen Geprägten bestehen, von denen die aus Bischof Friedrichs Zeit überdies durch Ladé eingehende Bearbeitung erfahren haben. Wenn ich nun noch hinzufüge, dass die nachbeschriebenen Münzen grösstentheils zu den Seltenheiten zählen, die der Sammler sich nur schwer zu verschaffen im Stande ist, so glaube ich, die Nützlichkeit dieser meiner Arbeit hinlänglich begründet zu haben.

I. Basel.

- a) **Konrad der Friedfertige**, König von Hochburgund
(937—993).



1. • CHV(ON)RADVS REX Kreuz.
R. BASI-Ū-A-ET in Kreuzesform geschrieben.
Meyer I¹, Taf. II, 102. — Dbg. 958, Taf. 42.

¹ D. h. Meyer, *Brakteaten der Schweiz*, 1845. Seine *Denare und Brakteaten der Schweiz* werden mit « Meyer II » angeführt.



2. • CHVONRADVS REX Kreuz.

C
13. BA ✠ SI (d. h. Basilea-civs).
LEVA
S

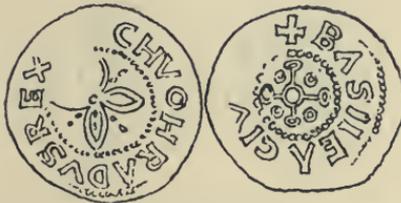
K. Münzk. Berlin, Basel.

Mader, *Krit. Beitr.* IV, 40. — Götz, *Kaisermünzen*, 216. —
Beyschlag, *Münzgesch. Augsb.* IV, 1. — Meyer I, Taf. II, 103. —
Cappe, *Kaisermünzen* I, Taf. XIV, 227. — Dbg. 959, Taf. 42.



3. Aehnlicher Obol, mit CHVONRADVS RX
Basel.

Meyer I, Taf. II, 104. — Dbg. 960, Taf. 42.



4. CHVONRADVS REX Vierblättrige Blume, zwischen
den Blättern die Staubfäden.

14. ✠ BASILEA CIV.... Kreuz, in der Mitte von einem

Kreise durchbrochen und in Kreise ausgehend, in jedem Winkel ein Ringel.

Basel.

Meyer I, Taf. II, 104 a. — Dbg. 961, Taf. 42.

5. **CHVONRADVS REX** Achtfaches ¹ Kreuz.

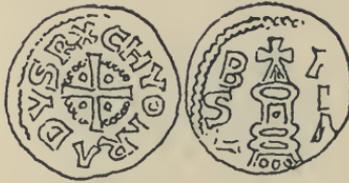
Ṛ. **BASILEA CIVITAS** Kreuz in einer Einfassung.

Haller, *Schweizer. Münzkabinet*, Th. II, S. 2. — Dbg. 962.

6. **CHONRAD RX** Kreuz mit vier Kugeln in den Winkeln.

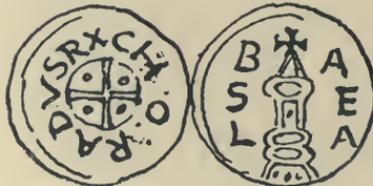
Ṛ. Kirche, neben derselben in drei Zeilen **B_A_S_I_L_L_A**

Blätter für Münzkunde I, Taf. XIV, 185. — Dbg. 963 ², Taf. 42.



6 a. Ebenso, aber **CHONRADVS RX**

Mém. de la Soc. d'arch. et de num. de St-Pétersbourg IV, 100. — Dbg. 963 b.



6 b. Ebenso, aber **CHORADVS RX**

¹ Soll wohl heissen achtschenkliges?

² Die Umschriften Dbg. S. 361 nicht ganz richtig.

Ř. B_A_S_E_L_A

Basel.

Meyer I, Taf. II, 101. — Dbg. 963 a.



7. ✚ CHVOIRADVZ REX

Ř. BAS...CIVITAS Kirche (oder Kirchendach nebst Thurm ?), zur Seite R_S

Basel.

Meyer I, Taf. II, 100. — Dbg. 964, Taf. 42.



8. CNO(unr)ADV... Diademirtes Brustbild linkshin.

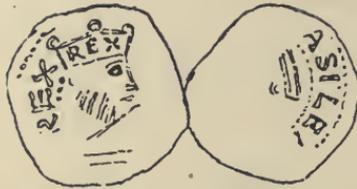
Ř. BASIL(ea civit)AS Gebäude.

Kaiserl. Archäolog. Kommission in St. Petersburg.

Berliner Blätter für Münzkunde VI, 292, Nr. 3¹. — Dbg. 965, Taf. 42.

9. REX Bärtiges Brustbild rechts, bedeckt mit einer Krone, auf der REX

¹ Die Beschreibung nicht ganz genau, wohl aber meine nach dem Originalge gefertigte Abbildung auf Taf. 42.



Ṛ. .ASILE..... Gebäude.
v. Mülverstedt in Magdeburg.
Dbg. 966, Taf. 42.



10. ..NRADVS RE. Diademirtes Brustbild rechts.
Ṛ. BASILEAC..... Kirche.
Gew. : 1,42 Gr. — Berlin.
Friedländer, *Fund von Obrzycko*, Taf. II, 7. — Dbg. 967, Taf. 42.



11. CH(VO)NRAEX Bärtiger Kopf von vorn, auf dessen
Krone REX
Ṛ. BASIE_A....TAS Kirche.
Gew. : 1,22 — Berlin.
Mitth. der num. Gesellsch. zu Berlin, Taf. IX, 128 a. — Dbg. 968,
Taf. 42.

11 a. Ebenso, aber C(HV)ONRADVS (R?)

ᚱ. BASILE..IVITA(S?)

Gew. : 1,27 — Berlin.

Dbg. 968 a.



12. ✚ CHVONRADVS REX Brustbild von vorn.

ᚱ. ✚ BASILEA CIVITAS Kreuz mit vier Kugeln in den Winkeln.

Berlin.

Meyer I, Taf. II, 99. — *Zeitschr. für Numismatik* V, 283. — Dbg. 969, Taf. 42.

Meyer nennt (I, S. 60) den Kopf gekrönt, wogegen Friedländer (a. a. O. S. 286) in ihm den des Heilandes sieht, mit einem Kreuze im Heiligenscheine wie auf byzantinischen Goldmünzen, namentlich von Constantin X, 913—959.



13. XERS (also rückläufig: Chuonradus REX) Gekrönter Kopf von vorn.

ᚱ.ITAS Kreuz mit vier Kugeln.

Berlin.

Friedländer, *Obrzycko*, Taf. II, 10. — Dbg. 970, Taf. 42.

Dies Bruchstück harrt noch der Ergänzung.



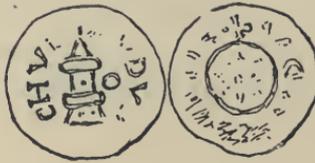
14. ✚ CHV. EX Fünf Ringel, kreuzförmig geordnet, zwischen ihnen vier Punkte.

Ṛ. BSIEAC. 2 um ein Kreuz, dem die Buchstaben BEC (und T?) angehängt sind.

Berlin.

Zeitschr. für Numismatik VII, 157, Nr. 9. — Dbg. S. 671, Nr. 1675, Taf. 84.

Das **BASILEA CIVITAS** auf der Rückseite dieses bei Meisterwalde ausgegrabenen Denars ist wohl unzweifelhaft.



15. Obol. CH. DV Kirche, rechts im Felde ○

Ṛ. ✚ VDA. Stern (?)

Stuttgart.

Dbg. S. 671, Nr. 1676, Taf. 84.

Dass von dieser stattlichen Münzreihe keine einzige von dem hohenstaufischen Könige Konrad III beansprucht werden kann, wie früher von Einigen angenommen wurde, das hat schon Mader (a. a. O. IV, S. 85) ausgeführt, aber zu seinem Grunde, dass der Hohenstaufe in Urkunden, Chroniken und Siegeln nicht mehr

Chuonrad, sondern Conrad, Cunrad und Chunrad genannt werde, gesellt sich als viel gewichtiger noch der fernere, dass zu seiner Zeit (1137—1152) in Basel schon längst eine andere Prägweise herrschte, wie die folgenden Bischofsmünzen, insbesondere die jüngste, des Bischofs Rudolf III (Nr. 27), klar ersichtlich machen. Wenn sonach auch dieser spätere Konrad ausscheidet, so treten doch zwei andere Könige dieses Namens als Mitbewerber auf : der obige Burgunderkönig und der deutsche Konrad II der Salier. Letzterer hat sich noch vor dem im Jahre 1032 erfolgten Aussterben des burgundischen Hauses 1025 der hart an der Gränze des deutschen Reiches belegenen Stadt Basel bemächtigt, und ist daher auch vielfach mit diesen Geprägten bedacht worden. So hat namentlich Mader (IV, 83) unsere Nr. 2 ihm zugewandt, während er die beiden anderen, von Haller ebenfalls dem Hohenstaufen zugeschriebenen diesem abspricht, also, da er den Burgunder gar nicht erwähnt, doch wohl ebenso dem Salier zuerkennt. Auch Meyer theilt ihm einige aus obiger Fülle zu, wenngleich er die meisten dem Könige von Burgund zueignet. Man bedenke aber, dass Konrad II schon am 26. März 1027 die Kaiserkrone empfangen hat, und dass wir Baseler Gepräge so wenig aus seiner 12jährigen Kaiserzeit als aus der gar 39jährigen Regierung seines Vorgängers Rudolf III (993—1032) aufzuweisen haben, und ich meine, schon diese Erwägung ladet uns unwiderstehlich ein, mit vorstehenden Münzen eher die 56jährige Herrschaft seines burgundischen Namensvetters als seine eigene so kurze Baseler Besitzzeit zu bedenken, und so hat denn in der That zuerst Friedländer bei Beschreibung des Obrzycko-Fundes (S. 19), der ihn wegen seiner frühen Vergrabungszeit nöthigte, einige in demselben vorgekommenen Baseler Konrads dem Burgunder zuzuweisen, die Frage aufgeworfen, ob nicht auch die übrigen ihm, an den keiner seiner Vorgänger gedacht hat, zugehören möchten.

Und dass sich das in Wahrheit so verhält, ist Sache unserer Beweisführung.

Für Nr. 1 (Dbg. 958) folgt es daraus, dass sie ganz das Gepräge eines Karolingers, des Ludwig (Meyer I, Taf. II, 97) zeigt, nur mit *Chuonradus rex* statt *Hludowicus pius* um das Kreuz, und auf der Rückseite wenig abweichend von dem *Basilea civt* über Kreuz. Ganz eng an Nr. 1 schliesst sich Nr. 2 (Dbg. 959) nebst dem zugehörigen Hälblinge Nr. 3 (Dbg. 960), nur dass auf ihnen der Stadtname, wie das in karolingischer Zeit gebräuchlich, zwei Zeilen einnimmt.

Durch Funde aber erhalten ihre Zeitbestimmung Nr. 8, 9, 10, 11, 11 *a*, 12, 13 und 14, und zwar Nr. 8 (Dbg. 965) durch den von Minsk, Nr. 9 (Dbg. 966) den von Mosgau, Nr. 11 und 11 *a* (Dbg. 968, 968 *a*) durch die von Stolp und Minsk, Nr. 10, 12, 13 (Dbg. 967, 969, 970) durch den von Obrzycko, Nr. 12 überdies durch den von Paretz, endlich Nr. 14 (Dbg. 1675) durch den von Meisterwalde. In meinem Werke (I, S. 41—47 unter Nr. 1, 3, 6, 11, und II, S. 521, 523) habe ich aus dem Inhalte dieser Schätze deren ungefähre Vergrabungszeit festgestellt, und zwar für Mosgau auf 1010, für Stolp auf 996—1002, für Minsk auf 1000, für Obrzycko auf 973, für Paretz auf 975 und für Meisterwalde auf 1000, sie fällt also bei allen weit vor das Jahr 1025, wo Konrad II Basel in Besitz nahm, und demzufolge ist auch in keinem dieser sechs Funde auch nur ein einziges Gepräge dieses Herrschers enthalten gewesen, ja bis auf den Mosgauer auch keins von seinem Vorgänger Heinrich II oder einem Zeitgenossen. Damit ist also völlig sicher festgestellt, dass auch diese Nr. 8 bis 14 nicht vom dem deutschen, sondern von dem burgundischen Konrad ausgegangen sind.

Es bleiben noch zu besprechen Nr. 4 bis 7 und 15. Nr. 4 (Dbg. 961) ist nach Meyer ein Halbbrakteat, und kommt zufolge seiner Abbildung, nach der allein ich zu

urtheilen vermag, mit Nr. 8, 9, 11 und 14 in so hohem Grade überein, dass Niemand sie durch zweiunddreissig Jahre von einander getrennt wähen wird, d. h. durch den Zeitraum, der zwischen Konrads von Burgund Tode (993) und des deutschen Konrads, Herrschaft in Basel (1025) liegt. Ueber Nr. 5 (Dbg. 962) ferner lässt sich zwar nach der blossen mangelhaften Beschreibung bei Haller kein sicheres Urtheil gewinnen, indessen scheint doch eine nahe Verwandtschaft mit der oben gewürdigten Nr. 4 zu bestehen. Die Kirchen endlich auf Nr. 6, 6a, 6b und 15 (Dbg. 963, 963a, 963b, 964, 1676) entsprechen in ihrer Gestaltung den auf den Pfennigen der alemannischen Herzöge Hermann I¹ (926—948) und Burkhard II (954—973) (Dbg. 894, 901, Taf. 39) sowie auf vorstehender Nr. 10 (Dbg. 967) dargestellten in so hohem Grade, dass daraus eine ungefähre Gleichzeitigkeit hervorgeht, welche eine in die Jahre 1025—1027 fallende Prägung unbedingt ausschliesst. Ob freilich Nr. 15 (Dbg. 1676) hier an richtiger Stelle steht, mag fraglich befunden werden, da der Titel fehlt, also, wenn auch nicht der deutsche König so doch der Herzog von Schwaben (982—997) gemeint sein könnte. Baseler Münzen des Saliers bleiben also noch zu entdecken, alle bisher ihm von Meyer u. a. zugeschriebenen müssen ihm abgesprochen werden; es scheint nach dem Folgenden, dass etwa mit Konrad des Friedfertigen Ausgange die bischöfliche Prägung an die Stelle der königlichen getreten ist.

Von vorstehenden Münzen gehen der Zeit nach unstreitig Nr. 1, 2 und 3 den anderen vor, nicht blos wegen ihres fast noch karolingischen Gepräges, sondern auch weil sie, wenigstens die mir in mehren Exemplaren bekannte Nr. 2 in ihrer Mache ganz die derbe tüchtige Art der älteren Schweizer Münzen, namentlich der

¹ Diesem eignet sie v. Pfaffenhoffen (*Mz. d. Herz. v. Alem.*) zu, und dass es sich so verhält, macht ein Blick auf das einzige bekannte Gepräge von Hermann II oder III (997—1012). — Dbg. 1923, Taf. 105 (unten Zürich Nr. 22) wohl zur Gewissheit.

Züricher des Herzogs Hermann I (s. unten) erkennen lassen. Letzteres gilt ebenso von Nr. 10, und möchte wohl auch für Nr. 6, 6 a, 6 b, die ihnen verwandte Nr. 15, sowie für Nr. 7 zutreffen, obwohl ich sie, mit Ausnahme von Nr. 15, nur aus den Abbildungen kenne; noch sicherer wäre das bezüglich der Nr. 7, wenn man nach Analogie der ältesten Strassburger Bischofsmünzen (mit **O_S** = *Odbertus*, **R_S** = *Richwinus* u. s. w.) das **R_S** neben der Kirche für den Namen des Bischofs Rudolf II (972—974?) nehmen dürfte. An die ebengenannten schliessen sich die anderen Obrzyckoer Nr. 12 und 13 an, die übrigen dagegen zeigen mehr oder weniger Halbbrakteaten — Charakter und die Hammerschläge, welche fortan die Schweizer Gepräge kennzeichnen.

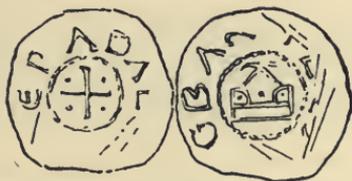
Hingewiesen sei auch auf das **REX**, das auf Nr. 9 und 11 in überflüssiger Weise der Krone aufgeschrieben ist, da dieser Titel sich doch schon in der Umschrift findet. Dafür ist mir kein weiteres Beispiel bekannt. Aber etwas ganz Aehnliches ist es doch, wenn den Münzbildern ihre Bedeutung beigefügt wird, so in vorstaufischer Zeit das **AGNVS PATIENS** der Nr. 217 Dbg., das **BACVLVS** der Nr. 559, das **CAPVT** der Nr. 164, das **CLAVIS** der Nr. 254, das **CRVX** und *Cruce Christi* der Nr. 465, 905, 1607, 1755, 1903, und das **DEXTERA**, *dextera Dei* und *dextera Domini* der Nr. 158, 159, 564, 619, 1213, 1247, 1614, 1680, 1758, sowie des böhmischen Jaromirs; auch die Folgezeit liefert uns zahlreiche Beispiele für diesen Brauch, so in der Lütticher Gegend **AQVILA**, **CATEDRALIS**, **ECVS VENA-LIS**, **FACVN** (*faucon*), **LEO**, **MVTV** (*mouton*), **PERV VOC** (*perron vocor*), u. s. w.

Zu erwähnen ist noch ein Denar mit dem thronenden Kaiser Heinrich, den Meyer (II, S. 50) nach Köhnes Vorgange hier beschreibt, derselbe gehört aber nach Celles (s. Dbg. Nr. 186).

b) **Bischofsmünzen.**

Wenn auch nach Wurstisens Basler Chronik erst Bischof Ortlieb von Konrad III, im Jahre 1149 mit dem Münzrecht begnadigt worden und eine frühere Verleihung bisher nicht zu Tage gekommen ist, so hat doch schon Meyer (II, 51) auf ein Schreiben des Papstes Eugenius III vom Jahre 1146 an eben denselben Bischof¹ aufmerksam gemacht, nach welchem an einer früher erfolgten Ertheilung dieses wichtigen Rechtes nicht zu zweifeln ist, und das bestätigen uns die Münzen, welche Ortliebs Vorgänger schon etwa anderthalb Jahrhunderte vorher in Ausübung dieses Rechtes zeigen. Ob freilich das R_S obiger Nr. 7 auf den Bischof Rudolf (nach Meyer, 988—990, nach Potthast *Bibl. hist. medii aevi* aber 972—974) gedeutet werden darf, bleibt zweifelhaft, jedenfalls aber beginnt die Reihe der Baseler *Bischofsmünzen* spätestens mit

Adalbero II (999—1025 [?]).



16. ✚ ADAL(BE ? . . .) EP Kreuz mit vier Kugeln.

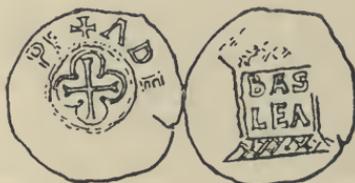
R. BA. ILE. . . G Kirche.

Gew. : 0,09, 0,09. — Berlin.

Berliner Blätter für Münzkunde I, Taf. II, 90. — Dbg. 971, Taf. 42.

¹ « Jus monetæ in civitate Basilea et in toto episcopato tibi permaneat, sicut ipsa ecclesia ab inicio suæ foundationis donacione regum et imperatorum hactenus optinuisse dinoscitur » (Wackernagel, *Bischofs- und Dienstmännerrecht von Basel*) Meyer II, S. 51.

Der Nachfolger unseres Adalbero (1025—1040), tritt unter dem Namen Ulrich oder Adelrich auf. Danach könnte man meinen, dass die vorliegende unvollständige Umschrift **ADAL** ebensowohl die Ergänzung zu Adalricus als zu Adalbero zulasse, allein der Fund von Rummelsberg (Dbg. S. 46, Nr. 9), dem unser Pfennig entstammt, entscheidet für Adalbero, denn seine Zeitgränze ist 1010. — Ihm gehört auch der Folgende an, da Thomsens Exemplare (*Katalog Th.*, 4126, 4127) ✠ **ADELB** (D . . .) **PS** lesen lassen, und das Exemplar des K. Berliner Münzkabinetts sogar **BEROE** . . . erkennen lässt.



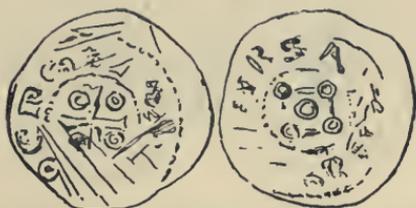
17. ✠ **ADE** **P** . . Kreuz in einer Einfassung von vier Bogen.

℞. Kirchengebäude mit der Aufschrift **BAS-LEA** in zwei Zeilen.

Berliner Blätter für Münzkunde V, Taf. LVII, 3 (nach dem früher Weidhas'schen Exemplare gezeichnet). — Dbg. 972, Taf. 42. — Unvollkommener in *Blätter für Münzkunde* II, Taf. XV, 201. — Meyer I, Taf. II, 105.

Die starken Hammerschläge (*quadratum supercusum*) haben bei Grote (*Blätter für Münzk.*) und dem ihn wiederholenden Meyer die Umschrift der Hauptseite bis auf den Schluss **EP** beeinträchtigt, sie wird jetzt durch die verschiedenen Exemplare zu ✠ **ADELBERO EPS** vervollständigt.

18. **OEP** ℞ Kreuz mit vier Ringeln in den Winkeln.



Ṛ. **BSA**.... Viereck mit einem Kreise an jeder Ecke und in der Mitte.

E. Bahrfeldt in Berlin.

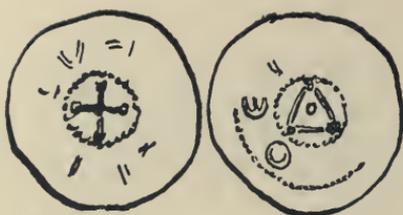
Bahrfeldt, *Der Silberfund von Leissower-Mühle* III, 491. — Dbg. III, 808, Nr. 1921.

Die entschieden schweizerische Fabrik weist diese Münze nach Basel, das sich auch in dem **BSA**.... der Rs. kundgiebt. Schlimmer steht es um die Hauptseite. Denn dass Bahrfeldt das **X**.... **BERO EPS**, das er als Umschrift angiebt, nicht hat lesen können, erhellt aus seiner Bemerkung, Menadier habe die richtige Lesung gefunden, und ich habe aller Mühe ungeachtet auf seinem, dem einzigen mir bekannten Exemplare mit einiger Sicherheit mehr nicht als vorstehend angegeben ist, ermitteln können¹. Dennoch ist kein Zweifel, dass die Münze hier richtig untergebracht ist, denn später kann sie wegen der Vergrabungszeit des Leissower Schatzes² (1015—1020), dem sie entnommen ist, füglich nicht sein, und so bleibt denn keine andere Ergänzung als zu **Adalbero EPS** übrig. Ihm mögen wir auch mit Bahrfeldt nachfolgenden hässlichen Halbbrakteaten derselben Herkunft zuweisen.

19. Umschrift unlesbar. Kreuz in Kugeln auslaufend.

¹ Die Abbildung bei Bahrfeldt ist daher sehr geschmeichelt.

² Dbg. S. 766, Nr. 108.

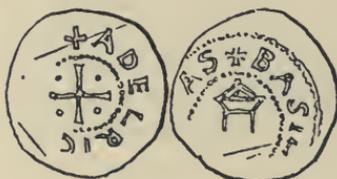


Ṛ.OE.... Dreieck mit einer Kugel in der Mitte, sowie an jeder Ecke.

E. Bahrfeldt in Berlin.

Bahrfeldt, *Leissow*. III, 495. — Dbg. S. 809, Nr. 1922.

Adalrich [oder Ulrich] (1025—1040).



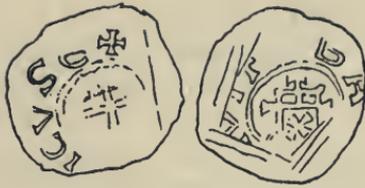
20. ✚ **ADELRIC(us eps)** Kreuz mit vier Kugeln.

Ṛ. ✚ **BASIL.....AS** Kirche.

St. Petersburg.

Mémoires etc. St-Pétersbourg IV, S. 102, III, Taf. XII, 4. — Dbg. 973, Taf. 43.

Der Text Köhnes a. a. O. giebt in Uebereinstimmung mit der Abbildung ✚ **ADELRICVS EPS**, auf dem ihr zu Grunde liegenden Staniolabdruck aber, nach dem auch meine Abbildung auf Taf. 43, Nr. 973, gefertigt ist, vermag ich nur, wie angegeben, ✚ **ADELRIC....** zu erkennen. Uebrigens hat der Kupferstecher dort auch die Fabrik-eigenthümlichkeit nicht wiedergegeben, wie sie bei mir besser zu Tage tritt, die Münze, wenn auch noch von ziemlich kleinem Format, zeigt doch Hinneigung zu den Halbbrakteaten, die bald in der Schweiz zur ausschliesslichen Herrschaft gelangen.



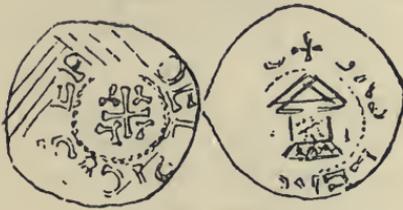
21. ✠ICVS € Kreuz mit vier Kugeln (?).

Ṛ. BA....IVIT Gebäude.

Gew. : 0,62. — Berlin.

Dbg. 1379, Taf. 61.

Wohl dieselbe Münze wie meine Nr. 979, Taf. 43, die ebenso wie Meyers Nr. 17, Taf. IV, der *Revue française*, 1849, Taf. XII, 35, entnommen ist, und zwar ..SILEA CIVI..., von dem Bischofsnamen aber nichts lesen lässt.



22. ..DELPICVS EP Kreuz mit v in jedem Winkel.

Ṛ. ✠ BAS • LEAC..... S Kirche.

v. Luschin in Graz.

Dbg. 1677, Taf. 84.

Die beiden letzten Münzen nähern sich schon der vier-eckigen Form, die nun in der Schweiz Brauch wird.



22 a. ØDAL....S Kreuz.

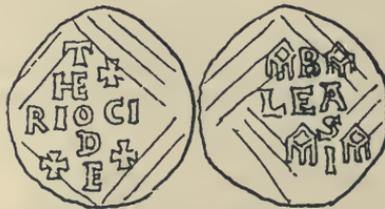
Ř. † BAS. . . . IVIT Kirche.

Alcenius, *Fyra anglosachsiska-tyska myntfund i Finland* (Sonderabdruck aus *Finska fornminnerföreningens tidskrift* XXI, 2) S. 40; Nr. 32.

Aus dem höchsten Norden, aus Finland, ist uns neuerdings¹ dieser höchst wichtige Zuwachs geworden. Als solcher ist die Münze gewiss zu bezeichnen, denn sie giebt uns den Beweis in die Hand, dass dieser Bischof sich auf seinen Münzen beider ihm zugeschriebenen, übrigens so ähnlichen Namen sich bedient hat, gleichwie der Strassburger Bischof Werner-Wicelin (Dbg. I, S. 357) und der ungarische Geisa-Magnus unter beiden Namen geprägt hat. Zweifelhaft bleibt daher, ob auf Nr. 22 der Name mit **A** oder mit **V** beginnt.

Meyer berichtet (II, 53), dass er unter verschiedenen Baseler Halbbrakteaten, die er vom Baron v. Pfaffenhoffen zur Ansicht erhalten, einen mit der Aufschrift **ADALRI**, sonst aber ganz wie die sogleich vorzuführenden seines Nachfolgers Dietrich bemerkt habe, und bedauert, und wir mit ihm, dass er von demselben keinen Abdruck genommen habe. Man darf dies interessante Stück im fürstlich Fürstenbergischen Cabinet zu Donaueschingen vermuthen.

Dietrich (1041—1055).



23. **THEODE_RICI** kreuzförmig geschrieben. In den Winkeln Kreuze.

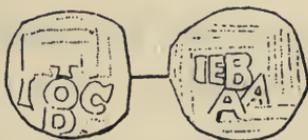
¹ Nach Beendigung des Druckes, daher mit der eigentlich unpassenden Bezifferung 22a eingehoben.

14. **BASI-LE** In den Winkeln Thürme.

Meyer II, Taf. IV, 5. — Dbg. 974, Taf. 43.

Das deutlichste und vollkommenste Exemplar von den zahlreichen, die 1843 in der Basilica *S. Paolo fuori le mura* vor Rom entdenkt worden. Die meisten haben mehr oder weniger verderbte Aufschriften und sind von Morel-Fatio in der *Revue française* (1849, Taf. X, 2—10), und von Meyer (II, Taf. IV) bildlich wiedergegeben. Die Rückseite mit dem kreuzweisen Stadtnamen zwischen Thürmen erinnert recht an die Strassburger Heinrichs II und Konrads II (Dbg. 920 und 921, Taf. 40).

Morel-Fatio bringt auch Halbdenare aus dem ged. Funde bei (a. a. O. Taf. XI, 20—23) und bemerkt (S. 383) dass sie vielfach mit denselben Stempeln wie die ganzen Pfennige geschlagen und kaum zu lesen seien. Am deutlichsten noch ist folgendes Stück :



24. **IOC**
D im Felde.

14. **IEBA**
A im Felde.

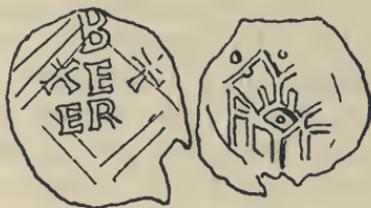
Meyer II, Taf. IV, 10.

Das Durchschnittsgewicht dieser Obole hat Morel-Fatio auf 0,23 Gr., das der Denare auf 0,54 ermittelt.

Diesem Bischofe hat Köhne (*Mém. St-Pétersb.* III, Taf. XII, 12, IV, S. 103) auch einen Denar, sowie Grote (*Münzstud.* II, 777) einen Obol zugewiesen, und Meyer (II, S. 54) ersteren, obschon zweifelnd, wiedergegeben, ich habe jedoch (I, S. 74) dargethan, dass beide Münzen (Dbg. Nr. 20, 21, Taf. I) in Metz zu Hause sind; ausser

durch die Fabrik, welche von der der vorstehenden Halbbrakteaten gänzlich verschieden ist, wird dies auch durch die Funde erhärtet, denn der Denar hat sich bei Rummelsburg (Dbg. S. 46, Nr. 9), der Obol bei Althöfchen (Dbg. S. 49, Nr. 15) antreffen lassen, und die Zeit in der beide der Erde übergeben sind, 1010 bez. 1020, schliessen unseren Dietrich unbedingt aus.

Beringer [Berengar] (1055—1072).

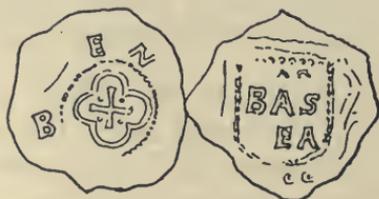


25. **BER(en)_(g)E...** kreuzweis im Felde. In den Winkeln Kreuze.

ᚱ. Kirchengebäude (ohne Umschrift).

Revue française, 1849, Taf. X, 13. — Dbg. 975, Taf. 43.

Trotz der Unvollständigkeit der Aufschrift ist an der Zugehörigkeit dieses Halbbrakteaten an Beringer nicht zu zweifeln, denn er zeigt völlige Fabrikgleichheit mit denen seines Vorgängers Dietrich. Desto misslicher ist es um folgendes Stück bestellt.



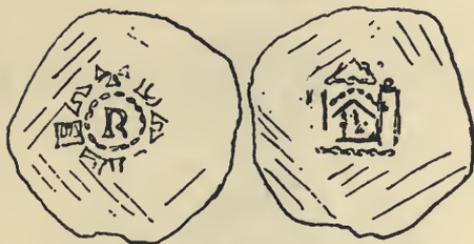
26. **B..EN....** In vierbogiger Einfassung ein Kreuz mit vier Kugeln in den Winkeln.

ᚱ. BAS_(L)EA in zwei Zeilen, von Perlenlinien eingefasst.

Meyer, Taf. II, 105, II, S. 57. — Dbg. 976.

Es sind nur die Buchstaben **B..EN...** der lückenhaften Umschrift der Hauptseite, die mich veranlasst haben, diese Münze hier aufzunehmen. Diese dulden zwar ohne Zwang die Ergänzung zu **BEREN....**, ob sie aber sicher sind? Meyer und ebenso Morel-Fatio, der erst (*Revue franc.*, 1849) diese Zutheilung gewagt hat, haben sie nach der Abbildung bei Schöpflin gegeben, es wird also ein Zweifel umsomehr gestattet sein, als bis auf diese wenigen Schriftreste völlige Uebereinstimmung mit obigem Adalbero, Nr. 17, besteht. Dass übrigens Lelewel fehlgeht, wenn er (III, 223) den Bischof Heinrich IV (1274—1288), für den Münzherrn ausgiebt, bedarf kaum der Erwähnung.

Rudolf III (1107—1122).



27. ✠ BA(SI)LEA Im Felde R

ᚱ. Kirchenportal. Umschrift unleserlich.

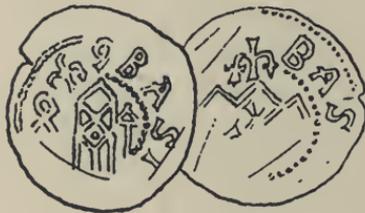
Berlin.

Meyer, Taf. II, 107 einseitig, II, S. 58. — Dbg. S. 671, Taf. 84, Nr. 977 a.

Die schlechte Ausprägung hat Meyers Exemplar ohne Rückseite, und ihn selbst im Zweifel gelassen, ob es nicht

auch Stücke mit **B** statt **R** giebt. Die wären dann selbstverständlich Rudolfs Vorgänger Burkhard (1072—1107), zuzuschreiben. Den Gedanken an König Rudolf III oder an den Gegenkönig Rudolf, den Meyer in seiner I. Ausgabe, S. 62, ausspricht, hat er mit Recht in der II. aufgegeben.

Ohne Namen des Münzherrn.



28. **BASI**.... Kirchengebäude.

Ṛ. **BAS**..... Dreigieblige Kirche.

Revue française, 1849, S. 385, Taf. XII, 36. — Meyer IV, 18. — Dbg. 978, Taf. 43.



29. **BA2_EA** kreuzförmig zwischen vier Thürmen.

Ṛ. Aehnlich. Obol.

Revue française, 1849, Taf. XI, 20.

30. ...**ILIA C**... Wiederkreuz.



Ṛ. Nicht ausgeprägt.

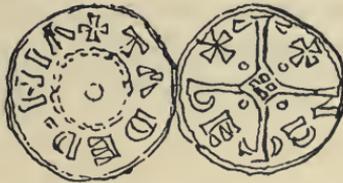
Meyer IV, 15. — Dbg. 980.

Unter Nr. 981 habe ich S. 368 nach S. 206, Nr. 128, der *Mittheilungen der numismat. Gesellschaft zu Berlin* einen dünnen Pfennig mit HAI... um ein Kreuz in vier-

bogiger Einfassung, Ṛ. $\begin{matrix} A \\ S \\ LAE^1 \end{matrix}$ beschrieben (Meyer II, S. 59, Nr. 24); da ich aber keine Abbildung geben kann, so muss die Erwähnung genügen, zumal die Deutung der Buchstaben doch nicht ganz sicher ist.

II. Orbe.

Konrad der Friedfertige, König von Hochburgund
(937—993).



1. Ein in der Mitte durchbrochenes Kreuz, an dessen Enden Buchstaben (T ? N, Ω ? C) angehängt sind, dazwischen ✱ DE ✱

¹ So nach Meyer, während in der Mith. a. a. O. A—S—LAE (dreizeilig) zu lesen ist.

13. ✚ TADERNIA um eine Kugel im Felde.

Mader IV, 32. — Lelewel XVIII, 39. — v. Pfaffenhoffen, *Münzen der Herzoge von Alemannien*, Taf. V, 1. — *Revue française*, 1857, S. 369. — Dbg. 982, Taf. 43.

Mader sowenig als v. Pfaffenhoffen haben sich diese Münze zu bestimmen getraut. Mader denkt (IV, S. 79) an das Speiersche Rheinzabern oder das Strassburgische Elsasszabern und vermuthet in dem zu **CNEP** aufgelösten Monogramme entweder den Speierschen Bischof Konrad (1056—1060) oder den Strassburger Kuno (1100—1123). Lelewel (III, S. 177) stimmt für Elsasszabern, weicht aber von Mader darin ab, dass er das Monogramm zu **TAPERN** auflöst, so dass die Münzstätte zweimal, der Münzherr gar nicht genannt wäre. Vorsichtiger berichtet v. Pfaffenhoffen nur v. Berstetts Ansicht, dass das Monogramm **DNER** und daher *dux Ernestus* zu lesen und das Stück von Ernst I oder II, Herzog von Alemannien, in Elsasszabern geschlagen sei, enthält sich aber eines eignen Ausspruchs. Das Richtige hat wohl Blanchet gefunden, wenn er das Monogramm für das unseres Konrad und Tapernia für das alte Städtchen Orbe im Waadtlande, am gleichnamigen Flusse gelegen, erklärt, zutreffend bezieht er sich auf den Schluss einer Urkunde Rudolfs III, letzten Königs von Hochburgund vom Jahre 1019 : « acta sunt haec in villa Tabernis, quam alio « nomine propter fluvium ibidem defluentem Urbam « appellant »¹. Zur Unterstützung dienen die beiden folgenden :

2. ✚ TAPERNII Kreuz mit vier Kugeln.

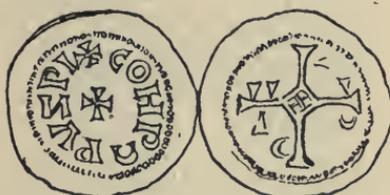
¹ *Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne transjurane* in den *Mitth. d. antiqu. Gesellsch. in Zürich*, 1856, S. 63, **VRBA VIC** heisst aber den Ort auf einem merovingischen Tiers-de-sou.



Ṛ. In der Mitte durchbrochenes Kreuz mit angehängtem **CHLQ**, dazwischen **DE** ✚✚

Poey d'Avant, *Monnaies féodales*, Taf. 113, Nr. 1. — Dbg. S. 671, Nr. 1678, Taf. 85.

Die dem Kreuze angehängten Buchstaben mögen **CHVR**, also **CHV**onrad**VS** bedeuten, die in dem Kreuze vielleicht **REX**. Im Wesentlichen bis auf das Kreuz der H. S. das Gepräge der vorigen Münze.



3. **CONPΩPVΣ ΠΙ** ✚ Im Felde, kleines Kreuz ¹.

Ṛ. In der Mitte durchbrochenes Kreuz, an dessen Arme schlecht gestaltete, vielleicht Tapernia bedeutende Buchstaben angehängt sind.

Poey d'Avant a. a. O., Taf. 112, Nr. 11. — Dbg. 1679, Taf. 85.

Im eigentlichen Deutschland lässt sich diese Münze nicht unterbringen, das Monogramm sowie die Fabrik, soweit sie aus der Abbildung allein zu erkennen ist, lassen für alle drei denselben Ursprung vermuthen. Meyer (II, 49) erwähnt Orbe nur als Münzstätte König Konrads, ohne sich auf die Gepräge einzulassen.

¹ Hiernach ist die Beschreibung Dbg. S. 672 zu berichtigen.

III. Zürich.

Zürich hat sichere Gepräge aus der karolingischen Zeit nicht aufzuweisen, denn der schöne Denar Ludwigs des Deutschen mit **HADTV_REGVM**¹ ist wegen des unerklärlichen **HAD**² seiner Heimath nach zweifelhaft, und der Ludwig, den Meyer (I, Taf. III, 197) bringt, ist in der That, wie er richtig vermuthet, nicht hier, sondern in Antwerpen geschlagen (s. Dbg. S. 100, 558, 737). Die Reihe der Züricher **Kaisermünzen** beginnt also erst mit

Otto I (936—973, Kaiser seit 962).



1. ✚ OT • TO IMPERAT Kleines Kreuz.

Ṛ. TVREC zwischen zwei Linien, darüber ein Palmbaum — ähnliches Gebilde.

Zürich, Winterthur.

Meyer, *Zürich*, Nr. 1. — v. Pfaffenhoffen III, 1. — Dbg. 998, Taf. 44.

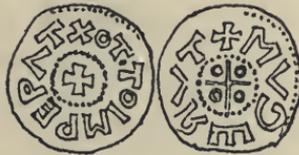
Die vollkommene Uebereinstimmung mit dem sogleich zu besprechenden Denar des im Jahre 973 verstorbenen Herzogs Burkhard II (Nr. 10), lässt keinen Zweifel, dass kein anderer Kaiser als Otto d. Gr. der Münzherr ist, und mag er wohl, wie Meyer vermuthet, ihn bei seinem Aufenthalte in Zürich im Jahre 966 haben prägen lassen.

¹ Dieser von de Coster in meine Sammlung übergegangene Denar ist *Münzstudien* II, Taf. 36, Nr. 8, vorzüglich abgebildet. Das erste **R** in dem **HADTVR_REGVM** bei Engel et Serrure, *Numism. du moyen âge* S. 263, beruht auf Irrthum.

² Etwa der Mannsname Haddo? Vgl. den Pipin mit **PIP_HAÐ** (Engel et Serrure 200, fig. 360).

Von hier zu verweisen ist dagegen der Pfennig des Munkegaard-Fundes mit **✠ DI GR_A REX** Kreuz mit **ODDO**. R. **TIGARI** Kirche, welchen Thomsen (*Berl. Bl. für Münzk.* III, S. 34) von demselben Otto in Zürich geprägt glaubt; richtig bemerkt schon Köhne (a. a. O. in einer Anmerkung) dass die Stadt in der sächsischen Kaiserzeit immer Turegum, nie Tigurum genannt wurde, *statio Turicensis* heisst der Ort bei seinem ältesten Auftreten im zweiten Jahrhundert (Meyer, *Zürich*, S. 1) und die Benennung Tigurum ist erst von Glareanus aufgebracht und von den Gelehrten irrigerweise ein paar Jahrhunderte hindurch (von 1512--1748) beibehalten worden¹. Die Münze ist unter Otto III in Niedersachsen geprägt und gehört zur Klasse der Adelheidsmünzen, unter denen ich sie S. 456, Nr. 1174, aufgeführt habe.

Otto II (973—983).



2. Hs. wie vorher.

R. **MVGWYVT ✠** Fadenkreuz mit einem Ringel in jedem Winkel.

Zürich.

Meyer, *Zürich*, Nr. 2. — v. Pfaffenhoffen, 17, Taf. III, 6. — Dbg. 999, Taf. 44.

Auch dieser Denar wird von Meyer wie von Pfaffenhoffen dem ersten Otto zuerkannt. Aber obwohl die Hs. genau die unserer Nr. 1 ist, sogar den unnützen Punkt im Namen **OT • TO** zeigt, möchte ich doch eher an seinen Sohn und Nachfolger denken, weil die Rückseite

¹ Keller, in den *Mitth. d. antiq. Gesellsch. in Zürich* XI, 285.

auf's Genaueste Herzog Konrads erste Gepräge (Nr. 19) wiederholt. Jedenfalls können wenige Münzen mit so vielem Rechte wie diese dem zweiten Otto zugeschrieben werden.

Heinrich II (1002—1024).

Der Pfennig mit **NICVS** um den vorwärtsgekehrten gekrönten Kopf. **R̄**. . . **RECVMV** um ein Kreuz mit vier Kugeln,

den ich unter Nr. 1000 nach Köhne (*Mém. St-Pétersb.* III, Taf. XVI, 12) hier aufgenommen habe, dürfte hier zu streichen sein. Denn wie ich Dbg. S. 567 (Nr. 1460) und S. 672 mitgeteilt habe, ist uns aus dem Funde von Ladeinoie Pole ein Denar ganz desselben Gepräges zugekommen, der aber auf der Rückseite deutlich **..MVCVM •** liest und durch einen anderen mit **N • MVC.M** ergänzt wird (Dbg. 1460, Taf. 67)¹. Es ist daher in hohem Grade wahrscheinlich dass Köhne **..RECVM** statt **(NA)MVCVM** gelesen hat, zumal er (*Mém. St-Pétersb.* III, S. 75) dieser Münze dieselbe Fabrik zuschreibt wie einer von ihm ebenfalls hierher gelegten, aber nach Maestricht gehörigen. Es ist das Dbg. 247 mit dem Profilkopfe Heinrichs II und auf der Rückseite drei nach Art eines Sternes übereinandergelegten Linien mit angehängten Buchstaben; dass diese mit den dazwischen eingeschobenen **TRAIECTVM** und **P(A)X** gelesen werden müssen, nicht **TVRECEITA**, wie Köhne meint, darüber lässt die Fabrik und das bei Maestricht so beliebte **PAX** keinen Zweifel, ich verweise deshalb auf Dbg. S. 127 und Taf. XI, Nr. 247.

Dagegen mag Köhne Recht haben, wenn er nachstehende Münze für eine Züricher desselben Kaisers erklärt, wenigstens finde ich beim Mangel einer Abbildung und

¹ Auch ein solches Stück der Sammlung Paul Ch. Strömlin, ein Obol (Gew. : 0,512) lässt . . . **NRICVS R̄**. . . **VCVM** erkennen.

unbekannt mit dem Originale keinen Grund, seiner Zuthellung mit Bestimmtheit zu widersprechen, zumal das Gepräge der Rückseite der Beschreibung zufolge an vorstehenden Otto I und den folgenden Burkhard Nr. 9 erinnert.

3. HEINRIC.. IMP Kaiserkopf rechts.

ᚠ. TR... M zwischen zwei Linien, darüber zweigartige Verzierung.

Mém. St-Pétersb. IV, S. 74, Nr. 302. — Dbg. 1001.

Köhne ergänzt die Umschrift zu TRIGVM, bemerkt aber, dass sie nicht sehr deutlich sei.

Konrad II (1024—1039, Kaiser seit 1027).



4. ...RAD... Kirche.

ᚠ. Krone. Umschrift TVREGVM undeutlich.

Dbg. 1263, Taf. 56, S. 479.

Diese Münze, jedoch ohne lesbares ...RAD..., habe ich a. a. O. bekannt gemacht und mich über sie wie folgt geäußert : « Das dünne Blech, die schmalen Buchstaben, kurz die ganze Fabrik bringen diesen Denar in « nahe Beziehung zu dem Churer, Nr. 986¹. Hier oder « in Zürich mag diese Münze geprägt sein. » Diese meine Vermuthung hat sich später in vollem Umfange bestätigt, denn S. 672, II, konnte ich schreiben, dass nach Ausweis besserer Exemplare *Turegum* rückläufig um die Krone zu lesen ist, und fortfahren : « Auf Grund des bei

¹ und — muss ich hinzufügen — dem Rudhard von Konstanz (unten Nr. 9).

« Nr. 581 a, S. 612 gedachten Beyerschen Zeichnungs-
« blattes gehörte zum Plonsker Funde auch ein Exemplar
« mit ...RAD... um das Gebäude. Also wohl Conradus,
« und eher der Herzog (982—997) als der burgundische
« König oder Kaiser Konrad II, obwohl der Charakter
« dieses Pfennigs von Nr. 995, 996, Taf. 44, merklich
« abweicht, wenigstens dem Anschein nach, denn Ori-
« nale der letzteren Denare sind mir noch nicht zu Gesicht
« gekommen ». Man möchte vielleicht die Ergänzung des
...RAD... zu Conrad bemängeln, weil ihrer Stellung
zufolge dies Wort nicht bei dem Kreuz der Kirche, son-
dern links von demselben beginnen würde, allein solche
Unregelmässigkeiten sind ja in dieser Zeit so häufig,
dass es kaum nöthig ist, Beispiele dafür anzuführen,
für Zweifelhafte aber sei auf Dbg. Nr. 140, 185, 1037, 1061,
1922, 1922 a, 1955 hingewiesen. Indessen wenn ich damals
in diesem Konrad lieber den Herzog als den Kaiser
gesehen habe, so möchte ich bei näherer Erwägung
dies jetzt widerrufen, denn wie ich schon damals her-
vorgehoben habe, weicht diese bemerkenswerth dünne
und leichte Münze (0,60 Gr.) mit ihren fadendünnen
Buchstaben gar sehr von des Herzogs anderen Geprägen
mit der schönen kräftigen Schrift ab, namentlich von
Nr. 995, die mir inzwischen in dem herrlichen Exem-
plare des Berliner Museums (Nr. 995 a, Taf. 106) bekannt
geworden ist, und eignet sich vielmehr als Nachfolgerin
der dünnen Denare von Herzog Ernst (unten Nr. 23, 24)
und als Zeitgenossin der Baseler von Adalbero (oben
Nr. 16, 17).



5. ...HVONR... Kaiserkopf von vorn.

ḡ. ...**HAII**... Kirche.

Gew. : 0,01. — Berlin.

Dbg. 1386, Taf. 60.

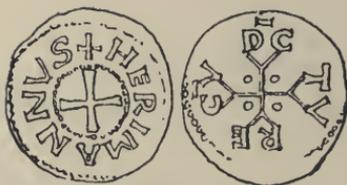
Diese Münze — so habe ich S. 503 sie eingeführt — ist über einen Denar wie Nr. 1263 (obige Nr. 4) überprägt, von welchem noch die Krone deutlich zu erkennen ist. Gehört letzterer, wie ich glaube, nach Zürich, so ist damit auch das Vaterland des vorliegenden Stückes festgestellt. Da nun seitdem, wie bemerkt für unsere Nr. 4, Zürich als Heimath ermittelt ist, so können wir wohl auch für diese stylverwandte Nr. 5 dasselbe annehmen. Bedenken erregt nur das ...**HAII**... der Rückseite, wofür ich in Zürich keine Erklärung finde, während es sich zwanglos zu **StepHANUS**, also den Namen des Schutzheiligen von Konstanz ergänzen lässt.

Weitere Züricher Kaisermünzen sind aber zur Zeit nicht bekannt. Denn die Denare von Heinrich III mit **BRVN** (Dbg. Taf. 22) die Morel-Fatio (a. a. O.) hierher verwiesen, sind längst als westfriesisch erkannt, und der Irrthum von Meyer (II, S. 39) richtig gestellt. Und was den in einem alten Münzkataloge (s. Meyer, *Zürich*, S. 13; v. Pfaffenhoffen S. 33) für Züricherisch erklärten Denar mit **HEINRICVS REX** Rückseite angeblich **CIVITAS ZVRCHO** anbetrifft, so hat Grote unzweifelhaft richtig statt Zürich Regensburg als sein Vaterland nachgewiesen (*Münzstud.* I, 373), man hat augenscheinlich den Münzmeister **VECCHO** eines Denars wie Dbg. 1077, in **ZVRCHO** verwandelt; noch keiner der schlimmsten Lesefehler.

Herzogsmünzen.

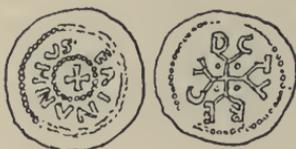
Hermann I (926—948).

6. ✚ **HERIMANNVS** Kreuz.



Ṛ. **TV_RE_CV_DC** angehängt an die Enden eines in jedem Winkel mit einer Kugel gefüllten Gabelkreuzes. Berlin.

Num. Zeitung 1862, Nr. 18. — Dbg. 989.



7. Obol ähnlichen Gepräges, jedoch ohne die Striche über **CV** und **DC**.

Winterthur.

Meyer, Taf. III, 178, II, S. 32, Nr. 7. — v. Pfaffenhoffen II, 2. — Dbg. 990.

Das Gepräge, das sich noch dem unter den Karolingern gebräuchlichen so sehr nähert, schliesst den Gedanken an Hermann II (997—1004), der Meyer (II, 32) und Grote (*Münzstud.* I, 372) gekommen ist, nothwendig aus. Charakteristisch und dieser Frühzeit eigen sind die schönen sauberen Buchstaben, beide Münzen machen den Eindruck edler strenger Einfachheit. Die Schlussbuchstaben **DC** erklärt v. Pfaffenhoffen in Uebereinstimmung mit Meyer durch **DVX COMES** (scil. Rhætiae), denn auch in Urkunden führte er beide Titel. Diese Deutung bestreitet Grote a. a. O., weil die Titel doch wohl auf der Vorderseite hinter dem Namen stehen müssten, aber sein Gegenvorschlag, **TVRECVD** (statt **TVRECVM**) *Civitas* zu lesen, scheidet schon an der Schreibweise des Denars, wenn auch der früher allein bekannte Obol dies mit

seinem **VDC**, ohne die Striche über diesen Buchstaben zuliesse. So wird also wohl v. Pfaffenhoffen Recht behalten.

Ludolf (949—954).



8. ✚ **HVTOLFVS DVX** Kreuz mit vier Kugeln.

℞. **TYRE_CVM** in zwei Zeilen, unter einer baumartigen Verzierung.

v. Pfaffenhoffen II, 5. — Meyer, Taf. III, 179. — Dbg. 991, Taf. 43.

Die Abbildungen bei v. Pfaffenhoffen und Meyer weichen etwas von einander ab, da jene das Kreuz ohne Kugeln und das **v** im Herzogsnamen verwischt zeigt; die Meyers scheint mir vorzuziehen, da sie doch wohl nach dem einzigen, in Zürich befindlichen Originale gemacht ist. — Der Denar Ludolfs mit Monogramm, das Mader (IV, S. 77) in Monasterium (im Elsass oder in Graubünden) auflöst, ist wohl in Breisach geprägt, wo ich ihn, v. Pfaffenhoffens Ausführungen folgend, S. 342, Taf. 39, Nr. 897, eingestellt habe.

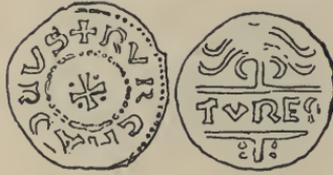
Burkhard II (954—973).



9. ✚ **PVRCHARDVS** Kreuz.

Ṛ. **COMES** unter einer Palmbaumartigen Verzierung, darunter eine Rosette.

Meyer, *Zürich*, Nr. 3. — v. Pfaffenhoffen III, 2. — Dbg. 992, Taf. 43.



10. ✚ **BVRCHADVS** Kleines Kreuz mit vier Kugeln.

Ṛ. **TVREG** zwischen zwei Linien, überragt von einer Palmenartigen Figur.

Meyer, *Zürich*, Nr. 4. — v. Pfaffenhoffen III, 3. — Dbg. 993, Taf. 43.

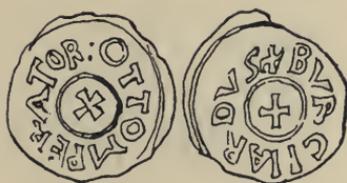


10 a. Ebenso, aber ✚ **BVRCHARDVS**

Meyer II, Taf. IV, 28.

Meyer legt in seinen *Aeltesten Münzen von Zürich* (S. 12) erstere Münze, weil der Titel *comes* in dem an das karolingische gränzende Zeitalter üblich gewesen, dem ersten Burkhard (917—926), die andere dem zweiten bei, und zwar diese wegen ihrer Aehnlichkeit mit obigem Denare Ottos I, Nr. 1, wogegen v. Pfaffenhoffen, gestützt auf letzteren Umstand und die Verwandtschaft beider Münzen unter einander beide dem jüngeren Burkhard giebt, und dazu bemerkt, dass der stolze Aeltere, der sogar nach der burgundischen Krone getrachtet und sich der Oberhoheit

des deutschen Königs Heinrich I nicht habe fügen wollen, sich schwerlich mit dem einfachen Titel eines Grafen (von Rhätien) begnügt haben würde. Und das ist ohne Zweifel richtig, man kann beide sich so ähnlich sehende Münzen nicht trennen, und da Nr. 10 bis auf den Namen nur eine Wiederholung der zwischen 962 und 973 geschlagenen Otto-Münze Nr. 1 ist, so darf Nr. 9 nicht in die Jahre 917—926 gelegt werden. Daher hat denn auch Meyer in seiner II. Ausgabe S. 32 sich entsprechend berichtigt.

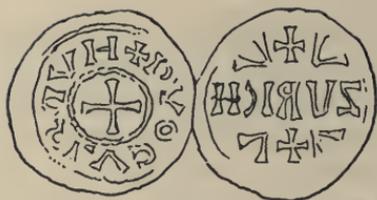


11. OTTO IMPERATOR Kleines Kreuz.

Ṛ. ✚ BVRCHARDVS Kleines Kreuz.

Mader IV, S. 78. — Beyschlag IV, 6. — v. Pfaffenhoffen III, 5. — Dbg. 900, Taf. 39.

Mangels Angabe der Prägestätte habe ich diesen Denar unter die Breisacher aufgenommen, nicht gerade weil ich ihn in Breisach geprägt glaubte, sondern weil ich dort alle der Bezeichnung des Prägortes entbehrende alemannische Herzogsmünzen untergebracht habe. Seine grosse Aehnlichkeit aber mit den beiden vorhergehenden und dem Otto I, Nr. 1, sowie seine Verschiedenheit von den sicheren Breisachern lassen es mir doch angenehmer erscheinen, ihn als Züricher anzusprechen, noch dazu da das Kreuz auf beiden Seiten in Zürich heimisch zu sein scheint (s. Nr. 6, 7, 19, 20), nicht aber in Breisach. Auch Meyer hat (II, S. 33) diese Münze unter die Züricher aufgenommen.



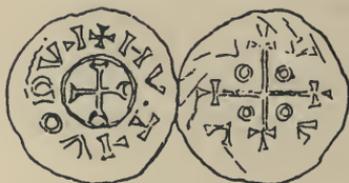
12. ✚ DVOCVJ2DVH Kreuz.

Ṛ. ZVRICH rückläufig im Felde, darüber und darunter
J ✚ L

Kaiserl. Archäolog. Kommiss. in St. Petersburg.

Blätter für Münzkunde VI, Taf. 71, Nr. 10, S. 291. — Dbg. 994, Taf. 43.

Will man nicht **LVDOVICVS IMP**, so wie etwa auf Brüseler, Lütticher, Esslinger u. a. Münzen lesen, so passt kein Name besser zur Deutung der verderbten Umschrift der Hauptseite als Burkhardts (**PVRCVR2 DVX**), man vergleiche auch den in Grösse und Fabrik diesem so nahestehenden Breisacher desselben Herzogs (Dbg. 898 a, Taf. 39). Nach Herzog Konrad (997) kann diese schöne und grosse Münze nicht wohl geprägt sein, da sie aus dem um 1000 vergrabenen Schatze von Minsk (Dbg. S. 45, Nr. 6) kommt. Merkwürdig ist die deutsche Form des Stadtnamens, wie sie auf den Brakteaten gebräuchlich ist; man vergleiche die Münzen mit den deutschen Namen Regensburg, Salzburg, Strassburg.



13. ✚ HV • † VODV † Kreuz, dessen Enden halbmondförmig auslaufen.

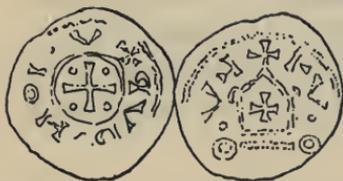
Ṛ. Kreuz, dessen Armen je ein T angehängt ist, in den Winkeln Ringel, als Umschrift **VVVV**

Kaiserl. Archäolog. Kommiss. in St. Petersburg.

Berliner Blätter für Münzkunde VI, Taf. 71, Nr. 11, S. 292. —
Dbg. 1285, Taf. 57.

Schon bei der ersten Besprechung dieser Münze habe ich auf ihre Aehnlichkeit mit der vorhergehenden, aus demselben Funde stammenden aufmerksam gemacht. Bei näherer Betrachtung glaube ich nicht zuviel zu wagen, wenn ich sie hier anschliesse, denn es ist wohl erlaubt, auf der Rückseite, die Enden des Kreuzes für **T** nehmend, ein viermal wiederholtes **TV** zu lesen, und so dann scheinen mir auch die vier Ringel in den Kreuzeswinkeln bedeutsam, es sind dieselben, die wir anstatt der sonst üblichen Kugeln schon auf der Nr. 2 von Otto II angetroffen haben und welche wir auf nachfolgender Nr. 19 von Herzog Konrad und dann ferner noch auf den Halbbrakteaten Nr. 25, 28, 30 sehen werden. Es scheint danach fast, als ob diese vier Ringel ein Zeichen der Züricher Münzstätte seien, so gut wie Halbmonde die Wormser (Dbg. S. 324) und die zwei Pünktchen neben der grossen Kugel (Dbg. S. 319, Nr. 834) die von Speier bezeichnen.

Ob dann etwa auch die gleichfalls bei Minsk aufgetauchte Nr. 1286, Taf. 57 hier einzureihen, lasse ich dahingestellt, das zweimalige **TV** neben der Kirche ladet dazu ein, auch ist Fabrikähnlichkeit vorhanden und möglicherweise auf der Hauptseite ein entstelltes *Burcardus dux* zu lesen. Auf alle Fälle gebe ich hier die Beschreibung :



14. ✚ 9VDVHOI • V Kreuz mit einem Punkte in jedem Winkel.

Ṛ. \vdash V • O_O • V \dashv Kirchenportal.
Kaiserl. Archäolog. Kommiss. in St. Petersburg.

Blätter für Münzkunde VI, Taf. 71, Nr. 12, S. 292. — Dbg. 1286,
Taf. 57.

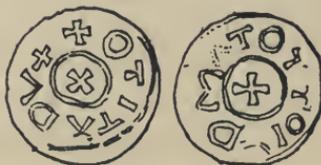


15. ✚ B. .DHARDVS Kleines Kreuz.
Ṛ. (Unvollständiges) TVREGVM im Monogramm.
E. Bahrfeldt in Berlin.

Berliner Münzblätter, S. 2769.

Dieser Denar steht in der Mitte zwischen denen von Hermann I, Nr. 3, und den folgenden von Hermann II, Nr. 22, sowie von Ernst, Nr. 23, 23a, 24, an letztere erinnert die vernachlässigte Arbeit, an erstere das Monogramm.

Otto I (973—982).

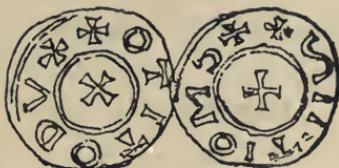


16. OTTO IMPMAT Kleines Kreuz.
Ṛ. ✚ OTITA DVX Kleines Kreuz.
Kaiserl. Archäolog. Kommiss. in St. Petersburg.

Meyer, *Zürich*, S. 13. — v. Pfaffenhoffen IV, 2. — Dbg. 902,
Taf. 39.

Meyer hat diesen Denar unter die Züricher aufgenommen, da er mit Zürichern von Kaiser Otto, Herzog

Burkhard und Konrad in Chur gefunden worden. Dem schliesse ich mich an, da nichts gerade für die andere herzogliche Münzstätte Breisach und gegen Zürich, für letzteres vielmehr das Kreuz auf beiden Seiten (s. Nr. 11) spricht. Pfaffenhoffen bekennt, dass er so wenig wie Meyer die Namensverstümmelung **OTITA** statt **OTTO** zu erklären vermöge; dass wir es in der That nur mit einer solchen Verstümmelung zu thun haben, die jeden Erklärungsversuch ausschliesst, scheint nachstehender Pfennig mit **OTITO** zu beweisen, der also vermöge des schmarrozerhaften | den ersten Schritt auf dem Abwege darstellt, dem als zweiter die Verwandlung des letzten **O** in **A** folgt; wäre es nicht zu spitzfindig, so könnte man sogar meinen, dass hier die Kugel des **OT • TO** der Nr. 1, 2 und 21 in | übergegangen sei.

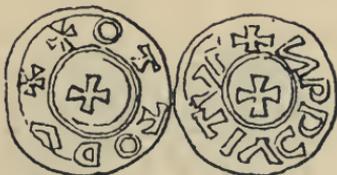


17. ✚ ∞HTIOMJ ✚

ṛ. ✚ OTITO DVX Sonst ebenso.

Dbg. 902 a, Taf. 39.

Die ziemlich richtige Rückseite lässt fasst glauben, dass auf der Hauptseite rückläufig **COMITVS** zu lesen sei, entsprechend dem **COMES** obiger Nr. 9.



18. ✚ OTTO DVX

ṛ. ✚ ИРРQVITVI Beiderseits kleines Kreuz.

H. Hildebrand, *Fund von Föllhagen*, Taf. I, 7 (in *Antiq. Tidsskrift för Sverige* Bd. III). — Dbg. 903, Taf. 40.

Hans Hildebrand, der uns mit dieser Münze bekannt gemacht hat, liest **HA**PPURG **CIVITAS**. Aber Ottos Nachbarer Münzen haben ohne Ausnahme denselben baierischen Typus, wie alle seine in Baiern geprägten Münzen überhaupt, d. h. Kreuz mit vier Kugeln, Rückseite: Kirchengiebel nebst Münzmeister-Namen, und es ist daher vollständig unglücklich, dass diese Regel, die bis zum Aufkommen des neuen Gepräges (mit Schriftkreuz) unter Herzog Heinrich V schlechterdings keine Ausnahme erleidet, hier allein ausser Augen gesetzt sein sollte. Unser Denar zeigt vielmehr entschieden schwäbisches Gepräge, nämlich das kleine Kreuz beiderseits. Freilich der Deutung des **IPPOVITVM** stehe ich rathlos gegenüber, und meine nur, dass man es noch eher auf Breisach (in **PRisacha**) als auf Zürich beziehen könnte.

Konrad (982--997).

19. **CHVONRAD** DV Kreuz mit vier Kugeln.
r. ✚ **TVREDVN** rückläufig. Fadenkreuz mit einem Ringel in jedem Winkel.
Kopenhagen.

Berliner Blätter für Münzkunde III, Taf. XXVI, 4. — Dbg. 996, Taf. 44.

Wie schon bemerkt obigem Otto II, Nr. 2, auf's Aeusserste ähnlich.

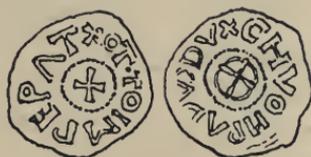


20. **CHVONRAD** DVX Kreuz mit vier Kugeln.

13. **TVREGVM** Kreuz mit ankerförmig endenden Armen.

Dbg. 995 a, Taf. 106, S. 809.

Der Fund von Leetze (Dbg. S. 770, Nr. 122) hat uns diese schöne Münze bescheert, die sich durch tadellose Erhaltung ebenso auszeichnet als durch trefflichen Stempelschnitt, der sie weit über die ganz ähnliche, von Meyer (*Zürich* Nr. 6) und v. Pfaffenhoffen (IV, 5) gebrachte erhebt. Man sieht eben geschickte neben ungeschickten Stempelschneidern in Thätigkeit.



21. ✠ **OT • TO IMPERAT** Kleines Kreuz.

13. ✠ **CHVONPADVS DVX** Kreuz auf einem Kreise liegend.

Donaueschingen.

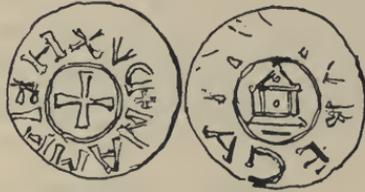
v. Pfaffenhoffen IV, 6. — Dbg. 904, Taf. 40.

Der hier genannte Kaiser kann sowohl Otto II als III sein, mit jedem von beiden hat Konrad etwa ein Jahr zusammen gewaltet. Indessen scheint mir die Aehnlichkeit namentlich der Hauptseite mit Otto I und II (oben Nr. 12) die sich bis auf das **OT • TO** erstreckt, doch mehr für Ersteren zu sprechen, sowie für Zürich als Münzstätte das beiderseitige Kreuz.

Zu erwähnen ist noch die von v. Berstett (*Münzgeschichte des Elsass*, S. 54, Nr. 146) unrichtig diesem Herzoge zugetheilte Münze, von der v. Pfaffenhoffen (S. 24) sagt, dass sie ihm die Nachahmung einer baierischen zu sein scheine; er drückt sich damit allzu bescheiden aus, denn die Berstett'sche Abbildung lässt keinen Zweifel, dass wir es mit einem Denare des baierischen Herzogs Hein-

rich V (Dbg. 1090 *c* und *d*) zu thun haben, dessen unter dem Giebel genannten Münzmeister Konrad v. Berstett für den Herzog angesehen hat.

Hermann II (997—1003), oder **III** (1003—1012).



22. XVD • NAMIRER Kreuz.

Ŕ. TVREGVM Kirche.

E. Bahrfeldt in Berlin.

Bahrfeldt, *Leissow*. III, 497. — Dbg. 1923, Taf. 106, S. 809.

Fest steht nur dass Hermann I (926—948) keinen Antheil an dieser Münze hat; ob sie aber vom II. oder dem III. herrührt, das lässt sich nicht entscheiden, obwohl ihre Aehnlichkeit mit den folgenden Geprägten Herzogs Ernst unverkennbar ist; immerhin mag auch auf den Churer Ulrich mit der **DEXTERA DNI** (unten Nr. 5) hingedeutet werden. Hermann IV (1030—1038) wird durch den Fund ausgeschlossen, der nicht lange nach 1015 verscharrt ist.

Ernst I (1012—1015), oder **II** (1015—1030).

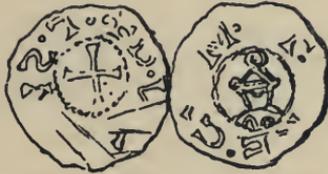


23. † DVX ERN(S)T Kreuz.

Ṛ. ✚ TVR(E)C • VM Kirche.

Gew. : 0,75. — Berlin.

Zeitschr. für Numismatik II, 327, Nr. 2. — Dbg. 997, Taf. 44.



23a. Ebenso, aber ✚ D • VX (ER)NS • T •

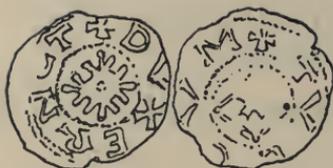
Ṛ. (✚) T • (V)RE • C(V)M

Gew. : 0,75. — Berlin.

Zeitschr. für Numismatik II, 327, Nr. 13. — Dbg. 997a, Taf. 44.

Dünn und schon mit merklichen Spuren des *quadratum supercusum* geben sich diese erst durch den Fund von Kowal (Dbg. S. 48, Nr. 13) uns bekannt gewordenen Münzen als Vorläufer der nunmehr folgenden Halbbrakteaten zu erkennen. Wem von beiden Herzögen sie gehören, ob dem Vater oder dem Sohne, das wird nicht auszumachen sein, indessen dürfte die längere Regierungsdauer für Letzteren ins Gewicht fallen, den seine Schicksale, seine romantische Freundschaft mit Werner von Kyburg, sein Ringen mit dem Kaiser und Uhlands gleichnamiges Trauerspiel vor der Vergessenheit bewahrt haben. Sein kurzer Name ist es wohl, der ebenso wie auf den bairischen Geprägten Herzog Ottos den Stempel-schneider zur Einfügung der vielen Punkte veranlasst hat. Dass dieselben auch mitten im Worte auftreten haben wir bereits oben bei Nr. 1, 2 und 21 wahrgenommen, und sehen es später bei den Churer Denaren (Nr. 2d und 5) und sonst vielfach.

24. ✚ DVX ERN2T Kreuz belegt mit einem sich rechtwinklig schneidenden Doppelpaar von Parallelen.



Ṛ. **TVRECVM** Kreuz in einer Raute.

Aukt. Kat. Hess, 19. Oktober 1891, Frankfurt, Nr. 498. — Dbg. S. 672, Nr. 1681, Taf. 85.

Sehr eigenthümlich und neu ist die Figur der Rückseite, vielleicht soll sie einen Stern darstellen oder ein flammendes Kreuz, ähnlich dem mit der Beischrift **LVX** auf einem Styca des Königs Ecgfrith von Northumberland¹. — Aus demselben Funde von Ladeinoie Pole wird a. a. O. Nr. 499 folgender Pfennig angeschlossen, über den ich aber Mangels Ansicht, Abdrucks oder Abbildung keine Auskunft zu geben im Stande bin.

ER...NI EX Unbestimmte Figur (Vogel?).

Ṛ. ...**C.A....I** Kirche.

Hiermit schliesst für jetzt die schon recht stattliche Reihe der Züricher Herzogsmünzen. Zwar hat man dem Herzog Rudolf, der als Gegenkönig am 15. Oktober 1080 unweit Merseburg den Schlachtentod starb, zwei Gepräge beigelegt, aber beide müssen ihm abgesprochen werden. Denn der Denar bei Götz, *Kaisermünzen* Nr. 297, ist von König Otto III in Deventer geschlagen (s. Dbg. 560), und das vielbesprochene Bleistück mit ✠ **RVDOLFVI' RI** Kreuz, Rückseite **TVRE_CVM** in zwei Zeilen (Meyer, *Zürich*, I, 7; v. Pfaffenhoffen V, 2) ist etwa anderthalb Jahrhunderte älter. Nach Meyer (*Zürich*, S. 14) ist das einzig bekannte Exemplar bei der Kreuzkirche nahe bei Zürich — wann sagt er nicht — gefunden; nach v. Pfaffen-

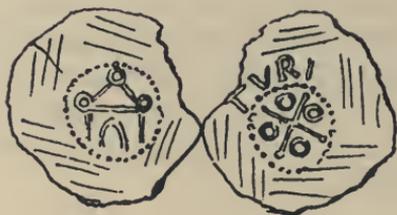
¹ Hawkins, *Silver coins of England*, Taf. VIII, 99.

hoffen hat es schönen Bleiglanz, ist jedoch nicht patinirt oder oxydirt. An der Aechtheit möchte ich, wengleich v. Pfaffenhoffen diese Frage offen lässt, nicht zweifeln, denn die beiden angezogenen Abbildungen stellen uns ein Gepräge wie es der spätkarolingischen Zeit entspricht, vor Augen, und insbesondere ähnelt es dem oben angeführten **LYDOVICVS REX**, Rückseite **HADTV_REGVM**, nur dass die Buchstaben plumper, wenn auch durchaus zeitgemäss sind. Man wird aber nicht mit Mader (I, 77) und Meyer (a. a. O.) dies Stück für eine Nothmünze des genannten Gegenkönigs erklären dürfen, sondern mit Grote (*Münzstud.* I, 374) für eine Stempelprobe Rudolfs II, Königs von Hochburgund, geschlagen als er in dem gegen Herzog Burckhard I von Alemannien geführten, durch des Letzteren Sieg bei Winterthur, 919, geendeten Kriege die Stadt Zürich in Besitz genommen hatte. Man könnte sie also, immer unter Voraussetzung ihrer Aechtheit, an die Spitze unserer Reihe stellen.

Ohne Namen des Münzherrn.

Es giebt eine Reihe Halbbrakteaten, welche nach ihrer Fabrik, theilweise auch auf Grund von Funden, in das XI. Jahrhundert, zum Theil sogar in dessen Mitte gelegt werden müssen, und welche vermöge der Aufschrift des einen, der Aehnlichkeit der anderen mit diesem, hauptsächlich aber wegen massenhafter Ausgrabung in der Nähe von Zürich dort ihre Heimath haben müssen. Meyer, der sie in seiner *Züricher Münzgeschichte* in den folgenden sechs Sorten, Nr. 25—30 verzeichnet, glaubt, dass sie von der Frauenabtei zu St. Felix und Regula daselbst geschlagen seien, indem er vermuthet, dass diese in der Mitte des XI. Jahrhunderts das Münzrecht erlangt habe. Die Gründe aber welche er dafür beibringt, sind durchaus nicht überzeugend, denn dass im

Jahre 1153 ein *Rudolfus monetarius* unter den Dienstleuten dieser Abtei genannt wird, berechtigt uns doch in keiner Weise, denselben Zustand schon mehr als ein Jahrhundert früher vorzusetzen. Mit mehr Recht könnte man vielleicht darauf hinweisen, dass die Mitte des XI. Jahrhunderts uns die meisten Stifter im Besitz des Münzrechts zeigt. Es liegt also nicht mehr als die Möglichkeit vor, dass diese Münzen von der gedachten Abtei ausgegangen sind, ohne dass jedoch die Möglichkeit kaiserlicher oder herzoglicher Prägung ausgeschlossen wäre.

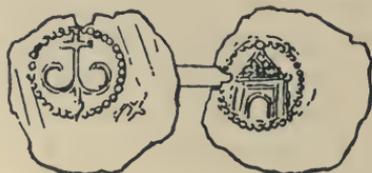


25. Kirchenportal. Ohne lesbare Umschrift.

Ṛ. TVRI... Kreuz mit einem Ringel in jedem Winkel.

Meyer, *Zürich*, Nr. 9, ähnlich 8. — Dbg. 1002, Taf. 44.

In mehr als hundert Exemplaren in Zürich beim Abreissen des alten Rathhauses und beim Oberdorfthore gefunden.

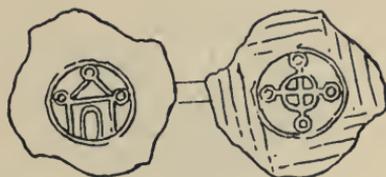


26. Kirchenportal.

Ṛ. Ankerkreuz. Umschrift unlesbar.

Meyer, *Zürich*, 10. — *Revue franç.* 1849, Taf. XII, 30. — Dbg. 1003.

In etwa zweihundert Stücken bei Wetzikon, fünf Stunden von Zürich, gefunden.

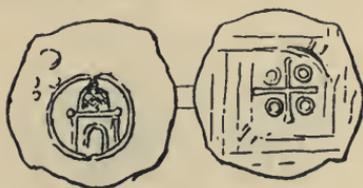


27. Ebenso.

Ṛ. In vier Ringel auslaufendes, mit einem Kreise belegtes Kreuz. Umschriften undeutlich.

Meyer, *Zürich*, Nr. 11. — Dbg. 1004.

In wunderlicher Weise hat der alte Hottinger (*De num. bract. Tigur.*) diese Münze verkannt, indem er statt der Kirche einen sitzenden Kaiser, das Schwert auf dem Schoosse, gesehen und für Karl den Grossen, ähnlich der Darstellung am Züricher Münster, erklärt hat. Meyer hat Hottingers Abbildung auf seiner Taf. V, 39 wiederholt aber dessen Irrthum (II, S. 41) richtig gestellt.



28. Kirchenportal mit rundem Dache.

Ṛ. Kreuz mit einem Ringel in jedem Winkel. Ohne lesbare Umschriften.

Meyer, *Zürich*, Nr. 12 (ähnlich Nr. 13 einseitig). — Dbg. 1005.

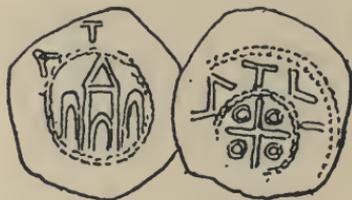
29. Einseitiger Halbbrakteat ohne erkennbare Um-

schrift. Kreuz, in jedem Winkel eine von einem Doppelbogen umschlossene Kugel.

Meyer, *Zürich*, Nr. 14. — Dbg. 1007.



Meyer nennt diese Halbbrakteaten Halbe- und Drittel-Denare. Letzteres ist gewiss nicht richtig; wie will man sich bei der ausserordentlich nachlässigen Stückelung jener Zeit¹ Halbe- und Drittel-Denare zu unterscheiden getrauen? Es sind ohne Zweifel sämmtlich ganze Denare; dass eine ganze Prägung nichts als Hälblinge zu Tage gefördert, dürfte wohl ohne Beispiel sein. Für Pommern zwar hatte Köhne diese Ansicht aufgestellt, ich habe aber deren Irrthümlichkeit (in meiner *Münzgeschichte Pommern's* S. 5) nachgewiesen. — Als Zeitgenossen obiger ihnen sehr verwandten Denare des Bischofs Dietrich von Basel stellt diese Münzen die folgende, dem Funde von *S. Paolo fuori le mura* entstammende dar :



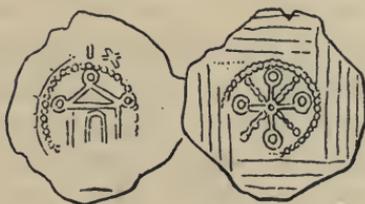
30.Λ(T) Dreithürmige Kirche.

Ṛ. TVI...M Kreuz mit vier Kugeln (wie auf Nr. 25 und 28).

Revue franç. 1849, Taf. XII, 37. — Dbg. 1008, Taf. 44.

¹ S. Dbg. S. 11—14.

Wie die ged. Baseler weisen auch vorstehende Halbbrakteaten die zahlreichen Hammerschläge auf, mittelst deren die Schrötlinge auf die erforderliche Dünne gebracht sind. Auch in der Elendigkeit der Zeichnung und Ausprägung wetteifern, ja übertreffen sie noch gewisse Maestrichter, denen wenigstens die grössere Dicke der Silberplatte noch etwas Rückhalt giebt. Vertrauenswerth erscheint auch das Stück, das Meyer (II, S. 39, Nr. 6, Taf. V, 40) aus Hottingers Münztafel mittheilt :



31. Kirchenportal.

Ṛ. Vierspeichiges von Perlen gebildetes Rad, belegt mit einem in Kreise auslaufendem Kreuze.

Meyer II, Taf. V, 40.

IV. Chur.

Der einzigen karolingischen Münze (von Ludwig dem Frommen, Mader IV, 9) folgt erst nach langer Unterbrechung nachstehende von :

Otto I (930—973, Kaiser seit 962).

1. ✚ OTTO CAESAR Kreuz.

Ṛ. $\begin{matrix} C-R \\ V-A \end{matrix}$ zu Seiten einer Kirche.



Bergmann, *Churer Münzen* (in den *Sitz.-Ber. der Kais. Akad. der Wissensch. phil.-hist. Kl.* 1851, VII, 2. Heft, S. 191). — Meyer II, Taf. VI, 145. — Trachsel, *Münzen Graubündens*, Taf. I, 7. — Dbg. 983, Taf. 43.

Die Aechtheit dieses angeblich in der Salis'schen Sammlung zu Zizers befindlichen Stückes verbürgt Bergmann, bezweifelt wird sie hingegen von Lohner und Leitzmann. Ohne eigene Prüfung der Münze lässt sich natürlich kein entscheidendes Urtheil fällen, aber im Gepräge liegt nichts, was sie im Geringsten verdächtigen könnte, die Grösse und die Zeichnung des Gebäudes hat in dem Strassburger Udo (Dbg. 929) und verschiedenen Baseln König Konrads Analogien, welche uns bestimmen, sie lieber Otto I als dem II. zu geben. Wäre das Stück wirklich eine Fälschung, so wäre es mit viel mehr Kenntniss und Geschick erfunden und ausgeführt als die wenigen anderen der Art, und seine Seltenheit — es scheint Unicum — doch sehr auffällig. Alles in Allem dürfte der erhobene durch keinerlei Gründe unterstützte Verdacht ungerechtfertigt sein, und namentlich hat Becker, dem Leitzmann — ohne es gesehen zu haben! — es zuschreibt, keine einzige Mittelaltermünze so täuschend herzustellen vermocht, so vorzüglich ihm auch die antiken gelungen sind, ja man kann sagen, dass seine Mittelaltermünzen kaum für Anfänger gefährlich sind; das Urtheil eines Lohner aber, der die elenden Machwerke von Barga und Sogern (s. unten) für ächt genommen hat, kommt vollends nicht in Betracht. Der Titel Caesar findet sich nicht häufig auf Münzen, er geht

auf den in Rom gekrönten Kaiser, wie ich in den *Berliner Münzblättern* S. 2801 ausgeführt habe.

Weitere Kaisermünzen von Chur besitzen wir nicht, was sich auch vollkommen daraus erklärt, dass schon Otto I im Jahre 958 dem Bischof Hartbert das Münzrecht ertheilt hat. Zwar hat Cappe (*Kaisermünzen* I, Taf. XVIII, 301) Otto II mit einem Denare bedacht, doch wird demnächst bei Nr. 7 ausgeführt werden, dass derselbe sein Scheinleben nur diesem unzuverlässigen Schriftsteller verdankt. Und ferner gedenkt zwar Mader (IV, S. 89) eines ihm in Zeichnung mitgetheilten Denars (mit **CHVO_MP** Brustbild ähnlich dem Duisburger, Rückseite **CCIAIRO** im Felde, Umschrift erloschen), ohne ihn erklären zu können, den Lelewel (*Num. du moyen âge* III, 161) vermuthungsweise für Chur beansprucht, daher ihn Trachsel (S. 15, Nr. 9) als möglicherweise hierher gehörig, wiedergegeben hat. Mit Recht wohl haben aber Bergmann und Meyer (II, S. 89) Lelewels Deutung bezweifelt, denn von **CVRIA** zu **CCIAIRO** ist doch ein weiter Weg. Da es an einer Abbildung fehlt, so fehlt es auch an einem Anhalt zur Erklärung, und man kann nur fragen: war die Zeichnung Maders auch getreu? Jedenfalls ist **CCIAIRO** Trugschrift.

Bischofsmünzen.

Ulrich I, Graf von Lenzburg (1002—1026).

2. Im Felde ☉, ringsum ✚ **DELRICV EP**

☉. **CVR_IA** Kirche.

Trachsel in Lausanne (ehemals in meiner Sammlung).

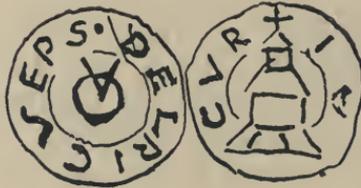
Dbg. 984, Taf. 43. — Trachsel a. a. O. Taf. I, 12. — *Revue franç.* 1868, Taf. VI, 2.

Der letzte Buchstabe des Stadtnamens, von Trachsel nicht erkannt, ist so deutlich als ich ihn in meiner Abbildung Taf. 43 angegeben habe.

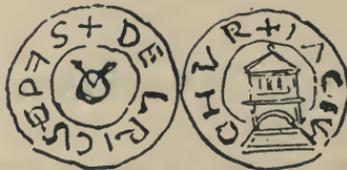


2 a. Ebenso, aber **DELRICVS EP**
r̄. Der Stadname rechts oben beginnend.
Trachsel.

Trachsel S. 381, Taf. XIII, 12 a. — *Revue franç.* 1868, Taf. VI, 3.



2 b. Desgleichen, aber ringsum • **DELRICV • EPS**
r̄. **CVR_IV**
E. Bahrfeldt.



2 c. Im Felde ☉, ringsum ✚ **DELRICV** †**EPES**
r̄. **CHVR_IA CIV** Kirche.
Berlin.

Trachsel S. 381, Nr. 11, nur beschrieben, nicht abgebildet.



2d. Ebenso, aber ...RI • C • • VI..

Ṛ. ...IACIV

Berlin.



3. Im Felde ☩, ringsum DELRICVS

Ṛ. ☩ EPISCOPVS ☩ Hand mit Bischofsstab.

Blätter für Münzk. II, Taf. XVI, 229. — Dbg. 985, Taf. 43.



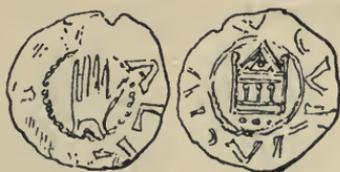
3a. Ebenso, aber Ṛ. ☩ EPISCOPVṚ Im Felde Punkte.

Trachsel I, 13. — *Revue franç.* 1868, Taf. VI, 4. — Dbg. 985a.

Beide Arten, Nr. 2 und 3 mit ihren Abarten, haben die Hauptseiten mit einander gemein. Schon deshalb, und weil die Art, wie das *Vodalricus* hier geschrieben und gestellt ist, etwas durchaus Ungewöhnliches ist, darf man beide Münzen nicht trennen, wie dies Trachsel (*Revue franç.* 1868, S. 214) im Gegensatz zu seiner früheren richtigen Auffassung gethan hat. Von den beiden

Gründen, welche er dafür beibringt, ist der erste, dass die Rückseite von Nr. 3 ein anderes Gepräge hat als Nr. 2, offenbar hinfällig, und auch der andere, der geringere Durchmesser von Nr. 3, ohne Bedeutung, denn es ist schon vielfach bemerkt, dass die Denare ein und desselben Münzherrn aus derselben Münzstätte nicht selten sehr verschiedene Grösse haben, wie dies am auffälligsten bei Bracislaus I von Böhmen, Adelgot von Magdeburg und den Goslarern Heinrichs V, oder um in der Nähe zu bleiben, bei den Strassburgern sowie den Regensburgern des Herzogs Heinrich IV sich zeigt. Gibt es aber hiernach durchaus keine Gründe, um diesen zweiten Denar Nr. 3 Ulrich dem I. ab- und dem zweiten Ulrich zuzuerkennen, so spricht im Gegentheile Alles gegen eine so späte Prägezeit als die des letztgenannten Bischofs (1089—95). Denn wenn auch damals in Deutschland überhaupt gemünzt worden ist, wofür Trachsel überflüssigerweise einige Beispiele anführt, so sind diese Beispiele sämmtlich dem Norden entnommen, während in Süddeutschland, namentlich in Schwaben, wenn überhaupt, so doch keine Pfennige der in Rede stehenden Art, sondern in der Schweiz nur noch Halbbrakteaten geprägt worden sind, welche statt kleiner zu sein als die alten Denare, wie dies von dem vermeintlichen Ulrich II (Nr. 3) gelten würde, sie vielmehr an Umfang bedeutend übertreffen. Denare von der Art des in Rede stehenden kennt man dagegen am Ende des XI. Jahrhunderts aus ganz Süddeutschland und insbesondere aus der Schweiz nicht, man werfe nur einen Blick auf die oben vorgeführten Münzreihen von Basel und Zürich. Damit ist denn wohl über unsren kleinen Denar endgültig entschieden, ohne dass man noch das kleine umpunktete Kreuz zu Anfang der Umschrift auf der Rückseite Nr. 3 heranzuziehen braucht, das lebhaft an dieselbe auf den bairischen Geprägten des gleichzeitigen Königs Heinrich II erscheinende Eigenthüm-

lichkeit erinnert. Wem aber alle diese Gründe noch nicht genügen, der betrachte den folgenden Denar, welcher die Hauptbestandtheile des Gepräges von Nr. 2 und 3, die Hand von Nr. 3 und die Kirche von Nr. 2 vereinigt und dem etwa vierzig Jahre vor Ulrich II niedergelegten Funde von Schwarzow (Dbg. S. 53, Nr. 26) entnommen ist, also nur von Ulrich I herrühren kann. — Nicht unerwähnt darf das **CHVRIA** der Nr. 2*b* bleiben, denn dies ist so viel mir bekannt der einzige Fall, wo der Stadname, der auf allen übrigen Münzen bis zum Aufhören der Prägung im XVIII. Jahrhunderte **CVRIA** geschrieben wird, nach unserer Weise mit einem **CH** auftritt, ein Versehen des Stempelschneiders ist daher nicht anzunehmen, denn er erweist sich vermöge der durchaus fehlerlosen Umschriften und seiner Vorliebe für Monogramme (**VO**, **VS**, **VI**) als schreibenskundig in ungewöhnlichem Maasse. Ob übrigens *Vodalricus* oder *Oudalricus* zu lesen, kann in Frage kommen; wie in Konstanz *Ruodhardus* (Nr. 1014, 1684), in Strassburg *Uoto* für *Udo* (Dbg. 929), so finden wir in Augsburg *Vodalricus* (Dbg. 1019*c*), (neben *Odalricus* und *Udalricus*) wohingegen der Halberstädter Bischof sich auf seinen Brakteaten *Uodalricus* und ebenso der Graf Ulrich von Wettin, allerdings neben *Wodalricus*, *Oudalricus*, *Odalricus* und *Olricus*¹ schreibt; es scheint also fast, als hätte in Norddeutschland die Form *Oudalricus*, im Süden *Vodalricus* überwogen.



4. ...ALR.... Hand.

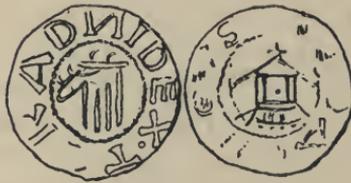
¹ v. Höfken, *Archiv für Brakteaten* I, S. 145.

Ṛ. CVRIA CIV. . Kirche.

Gew. : 0,61. — Berlin.

Dbg. 986, Taf. 43.

Die Kirche ist fast so wie auf obigem übrigens ebenso leichten Züricher Pfennige von Konrad II, Nr. 4, gestaltet.



5. DEX • T(e)RADNI Hand.

Ṛ. ..DA...CVS Kirche.

Berlin.

Dbg. 1680, Taf. 85, S. 672.

Trotzdem die Umschrift der Rückseite nur sehr schwach ausgeprägt ist, leitete mich doch die Fabrik und die Hand nach Chur, und bei eingehender Betrachtung treten auch die Buchstaben ..DA...CVS so weit hervor, dass an ihrer Ergänzung zu VODALRICVS kein Zweifel bleibt. Uebrigens hat auch hier die Kirche, in Gestalt eines viersäuligen Tempels ein Seitenstück an dem Züricher Hermann Nr. 22.

Hartmann I von Plantair (1026—1030).



6. ✚ H...A.NV. (AR?) Im Felde S ✚

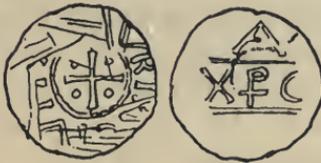
Ṛ. ✠ C212 • ΙΛΞΙΡΥC ✠ Kreuz mit vier Kugeln in den Winkeln.

Kopenhagen.

Dbg. 987, Taf. 43.

Wäre nicht das rückläufige CVRIENSISC so deutlich, so wäre es schlecht um die Unterbringung dieser Münze bestellt, da der lückenhafte Name des Münzherrn und das anscheinende AR hinter demselben Bedenken erregt; so aber können wir, letzteres als irrig übergehend, getrost H(ARTM)ANNYS lesen, indem wir erwägen, dass der Raum zwischen dem H und A für ein volles ARTM zu beschränkt ist. Schwierigkeit macht auch das Gepräge der Vorderseite, soll man es etwa *Sancta Cruz* deuten? Trachsel übergibt diese Münze mit Stillschweigen.

Ohne Namen des Münzherrn.



7. .VRIA CIVIT.. Kreuz mit vier Kugeln.

Ṛ. A_XPC_(Ω?) in drei Zeilen.

Gew. : 0,73, 0,85. — Berlin.

Dbg. 1380, Taf. 61. — Aehnlich Köhne *Zeitschr.* V, Taf. VIII, 11.

— Cappe *K. M.* I, Taf. XVIII, 301, S. 45. — Trachsel I, 8 und 10. — Meyer II, Taf. VI, 147 und 148.

Den angezogenen Abbildungen bei Köhne, Cappe, Trachsel und Meyer liegt eine und dieselbe Münze, wenn gleich in verschiedenen Exemplaren zu Grunde, welche Trachsel und Meyer von Köhne und Cappe übernommen haben. Köhne hat das Exemplar des Kopenhagener

Kabinetts durchaus stylgetreu aber insofern unrichtig wiedergegeben, als er die Seite mit der dreizeiligen Aufschrift auf den Kopf gestellt hat, desto schlimmer ist Cappe verfahren, denn der Name *Otto*, den er auf der Münze liest, ist ihr gänzlich fremd, und ferner ist von ihrem wahren Styl auf seiner Abbildung nichts wahrzunehmen. Kühnes Irrthum besteht darin, dass er die Rückseite welche doch offenbar, wie schon Bergmann vermuthet, den χPC geschriebenen Namen des Heilandes zwischen **A** in oberster und ω ¹ in unterster Reihe bringt, **S-D** ✦ $\chi\text{-A}$ liest, und ferner die Münze in's XIII. Jahrhundert versetzt, also zwei Jahrhunderte zu jung macht². Schlimm aber hat sich Cappe vergangen, indem er aus dem **A** der ersten Reihe **II** macht und diese **II**, eingefasst von einem Punkte auf jeder Seite im Texte (Nr. 189), zu dem Namen **OTTO** umformt, und daraufhin sie *Otto* dem II. zuschreibt, die weiteren Schriftzeichen (χPR ?) **ReX** im **P** auslegend. Woher er diese Münze hat, sagt er nicht, dass er sie nicht selbst besessen, erhellt aus dem Mangel einer Gewichtsangabe, die er den Münzen seines Besitzes stets hinzufügt, und somit ist zu glauben, dass er sie nach einem undeutlichen Abdruck hat zeichnen lassen, nur so erklärt sich die gänzlich charakterlose Abbildung, da der Kupferstecher, wie so oft, zeichnen musste, was er nicht erkennen konnte, Cappe aber ihm vorge-schrieben hatte. Lediglich in seinen Wegen sind Meyer (II, S. 89, VII, 147) und Trachsel (I, 8) gewandelt, und haben daher des so arg entstellten Denkmals nicht mächtig werden können so wenig als Grote (*Münzstud.* II, 932). Mit meiner vorstehenden Nr. 7 (Dbg. 1380) ist das so schwer nicht, wir haben den Namen *Christi* vor uns, eingefasst von **A** darüber und ω darunter, also das so

¹ Gerade dies ω scheint auf Capps Exemplare deutlich gewesen zu sein.

² Grote hat Recht, wenn er (*Münzst.* II, 931) sagt, Köhne habe alle S. 288, V, seiner *Zeitschr.* veröffentlichte fünf Münzen unrichtig bestimmt.

oft vorkommende « Christus das A und O ». Die Münze wird in Ulrichs I Zeit fallen, jedenfalls ist sie kaum später als Hartmann I, denn sie war in dem Lübecker Funde (Dbg. S. 497, 527, Nr. 66) enthalten, den mit etwa 1040 schliesst. Besonders interessant ist das Kopenhagener Exemplar (Köhne V, Taf. VIII, 11) wegen der umgebogenen Ecken, die aber bei dem unter Nr. 7 beschriebenen Berliner nicht zu bemerken sind, wogegen obiger Ulrich Nr. 3a statt mehrerer nur eine Ecke umgebogen zeigt, was freilich die Sache nicht klarer macht. Diese Eigenthümlichkeit, über die Mader (II, S. 164) sein Befremden ausgedrückt hat, ohne weiter auf sie einzugehen, habe ich bei Gelegenheit eines Denars von Heinrich IV unbekannter Herkunft (Dbg. S. 859) besprochen und dabei bemerkt, dass sie ausser bei diesen älteren Münzen nur noch bei späteren elsässischen vorkommt¹. Auch sei aufmerksamer gemacht auf die so seltene Art wie hier die dreizeilige Aufschrift durch Linien getrennt ist, was in diesem Zeitraume nur noch bei Maestricht (Dbg. 240, 242) und Breisach (Dbg. 898) beobachtet ist.

V. St. Gallen,

schon im Jahre 947 unter Abt Graloh durch Otto I mit dem Münzrechte für *Rorschach* bedacht, hat durch den Fund von Steckborn Anspruch auf Berücksichtigung erlangt. Bei diesem am Untersee, im Kanton Thurgau belegenen Städtchen nämlich kamen im Jahre 1883 etwa fünfhundert Münzen zu Tage, von denen Dr. Trachsel zu Lausanne dreihundertdreissig an sich brachte, die meisten übrigen aber von ihren Erwerbern zur Ansicht

¹ Auch im *Kat.* Thomsen heisst es bei Nr. 12163 (*Allemagne méridionale*) « monnaies avec coins repliés ».

erhielt, so dass sich seine Abhandlung : *Trouvaille de Steckborn* (Lausanne 1884) auf einer Prüfung von im Ganzen vierhundertdreundneunzig Stück aufbaut. Diese Münzen sind bis auf einige wenige fremde Bestandtheile Halbbrakteaten schweizer Fabrik, viereckig, mit sehr deutlichen Spuren der empfangenen Hammerschläge und grösstentheils ganz schriftlos oder doch nur mit einzelnen Buchstaben bezeichnet; eine erklärbare Um- oder Aufschrift tragen nur einige Arten mit geistlichen Brustbildern und dem verschieden geschriebenen Namen Udalrich. Aber auch diese geben uns keinen sicheren Anhalt, da dieser Name im XI. und XII. Jahrhundert bei den Geistlichen in der Umgebung des Bodensees sehr beliebt war. Ebenso wenig sind die versprengten Fremdlinge fest datirbar, es sei denn der **LVDOVICVS REX R. CASTERVN NAT** (Nr. 49 a. a. O.), den Trachsel dem Könige Ludwig VI (1108—1137) zuschreibt. Allein auch seine Zeit ist nicht ganz gewiss, denn Hoffmann (*Monn. royales de France* Taf. VII, 3) giebt ihn dem Nachfolger Ludwig VII (1137—1180), freilich mit der Bemerkung (S. 9), beider Könige Gepräge seien nicht leicht zu sondern, daher er den älteren mit denjenigen bedacht habe, die denen seines Vorgängers am ähnlichsten sähen. Wir können daher die Frage, ob dieser Denar von Mantes dem VI. oder dem VII. angehört, noch als eine offene betrachten, im ersteren Falle würde er unsren Fund etwa in die Zeit von 1110 bis 1120, im letzteren etwa um die Mitte des XII. Jahrhunderts verweisen. Wollen wir nun nicht zu dem Auskunftsmittel greifen, dass wie so oft dem durch viele Hände gegangenen Funde dieser Denar von ausserhalb beigemischt worden sein möge, sondern betrachten wir ihn als demselben zugehörig, so ist damit Ludwig VI als der Präherr festgestellt, denn später als 1120 dürfen wir nach allen Anzeichen die Niederlegung unseres Schatzes nicht ansetzen. Etwas schwer wird uns allerdings die Untersuchung durch

die mangelnde Angabe der Stückzahl jeden einzelnen Gepräges. Von vornherein ist aber daran festzuhalten, dass ein Inlands- oder Heimathsfund vorliegt, daher wir, von den wenigen versprengten fremden abgesehen, Münzen voraussetzen dürfen, die zeitlich und örtlich einander nahe liegen, was sich u. a. auch im Gewicht ausdrückt, das Trachsel (S. 8) auf 0,44 Gr. ermittelt hat. Und diese Voraussetzung findet durch einen Blick auf die Abbildungen Bestätigung, mit denen die ged. Abhandlung ausgestattet ist, sie geben fünfzig der geschilderten viereckigen Halbbrakteaten, von denen einer (Taf. IV, 45) obwohl leider schriftlos, wohl bestimmt als Züricher zu bezeichnen ist, da er bis auf das etwas anders gestaltete Kreuz obiger Nr. 25 (Meyer, *Zürich*, Nr. 8) durchaus gleicht. Für diese Halbbrakteaten ist aber bisher die zweite Hälfte des XI. Jahrhunderts und der Anfang des folgenden als Entstehungszeit festgestellt. Denn wenn sich auch deutliche Spuren wiederholter Hämmernng in einer anderswo ungewohnten Ausdehnung schon am Ende des X. Jahrhunderts auf gewissen breiten Baseler Denaren König Konrads (Nr. 8, 9, 11) bemerkbar machen, und eine ähnliche Hinneigung zur Halbbrakteaten-Fabrik sich in den ersten Jahrzehnten des XI. Jahrhunderts bei den Baseler Bischöfen Adalbero II und Adalrich (Nr. 16, 20) zeigt, so bewahren diese doch immer noch die runde Form, und die viereckigen Halbbrakteaten treten ganz ausgebildet erst unter Bischof Dietrich (1041—1055) auf und erhalten sich bis Rudolf (1107—1122), womit die Funde¹ sowie die Wahrnehmungen, die wir in Zürich (s. oben) machen, im Einklange stehen, nur dass uns letztere Prägstätte nicht so feste Daten liefert wie Basel. Dennoch werden wir uns kaum entschliessen, die Zeitgränze über 1130

¹ S. Paolo fuori le mura (Dbg. 529, Nr. 73), der I. Berliner (*Mitth. d. num. Ges. zu Berlin* S. 205, Nr. 126—128). Vossberg (*Zeitschr. für Num.* XI, S. 305, Nr. 295).

als äusserstes Ziel herabzurücken, und werden die geistlichen Münzherren — denn weltliche sind mit einer Ausnahme nicht vertreten — vorzugsweise in St. Gallen (Rorschach) und Konstanz eher als in dem entfernteren Chur zu suchen haben; ja ohne den Denar von Ludwig VI würden wir den Fund noch etwas früher ansetzen. Dagegen ist es durchaus nicht glaublich, dass wie Trachsel annimmt, diese so gleichartigen Münzen sich über einen Zeitraum von zwei Jahrhunderten, von Burkhard I von St. Gallen (1001—1022) bis Hugo I, Grafen von Montfort (1209), vertheilen, noch dazu da sie von sehr guter Erhaltung sein sollen¹. Seitdem ich mich so (1894) über die Zeitgränze ausgelassen, ist uns eine Bestätigung dieser meiner Ansicht durch den im Jahre 1897 in der Michaeliskirche zu Fulda gehobenen reichen Münzschatz² zu Theil geworden, der obwohl sehr arm an süddeutschen Geprägten, doch auch sechs viereckige Halbbrakteaten, ganz von der Art der Steckborner geliefert hat; damit ist unwiderleglich festgestellt, dass wenigstens die hier vertretene Art, mit dem linksgewandten Gotteslamm (unten Nr. 5) schon vorhanden war, ehe dieser Schatz versteckt wurde, d. h. ungefähr 1115.

Ich gehe nunmehr zur Beschreibung dieser Steckborner über, mich an Trachsel anlehnend, da mir nur wenige zu Gesicht gekommen sind³, und beschränke mich auf die Hauptarten.

1. Ohne Umschrift. Brustbild eines Geistlichen mit Bischofsstab, über seiner linken Schulter ∞

¹ « Remarquons ici, que toutes ces monnaies sont pour ainsi dire à fleur de coin, « car ce qui est effacé ne l'est pas en conséquence du frottement de la circulation, « mais c'est l'effet du martelage. » Dem Zusammenhange nach bezieht sich diese Bemerkung nicht bloss auf die dort behandelte angeblich Montfort'sche Münze Nr. 1, sondern auf die Fundmünzen überhaupt.

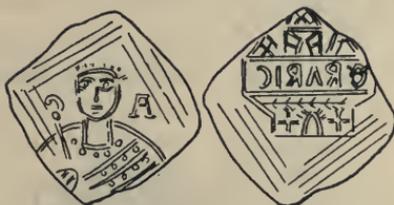
² Behandelt von Menadier in der *Zeitschr. für Num.* XXII, S. 103. — S. auch *Berliner Münzbl.*, Sp. 3008.

³ Diese im K. Münzkabinet zu Berlin. Sie bestätigen zwar Trachsel's Abbildungen, zeigen aber viel feinere Linien, die Zeichnung ist gewissermassen nur eingeritzt.



Ṛ. Dreithürmiges Gebäude, auf dem CIRIAC
Gew. : 0,46.

Trachsel, Trouvaille de Steckborn, Taf. II, 21. — Dbg. 1686, Taf. 85.



1 a. Ebenso, aber A statt ∞
Gew. : 0,47.

Trachsel a. a. O. Taf. II, 23. — Dbg. 1686 a.



1 b. Ebenso, aber E statt A
Gew. : 0,44.

Trachsel a. a. O. Taf. II, 24. — Dbg. 1686 b.



1 c. Ebenso, aber R statt E

17. Auf dem Gebäude die Aufschrift $\sim < \text{CIRAR} \text{C}$
Gew. : 0,38, ähnlich 0,44.

Trachsel a. a. O. Taf. III, 25. — Dbg. 1686 c.

2. Brustbild eines Geistlichen mit Krummstab, über
seiner linken Schulter

R

I

C

18. Dasselbe Gebäude mit CIRLV
Gew. : 0,49, ähnlich 0,46.

Trachsel a. a. O. Taf. III, 28. — Dbg. 1687, Taf. 85.

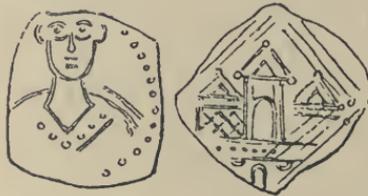


Diese Münzen vertheilt Trachsel auf St. Gallen und Chur, indem er das **S** neben dem Brustbilde St. Gallen, das **A** *abbas*, das **E** *episcopus* und das **R** *Rorschach* deutet, und sie dem Abte Ulrich IV zueignet, der auch als Ulrich III von 1170 bis 1179 Bischof von Chur gewesen. Allein wenn wir auch über die Misslichkeit einer Deutung solcher einzelnen Buchstaben hinwegsehen, so ist es noch viel weniger thunlich, in ihnen bei völliger Gleichheit des Gepräges einmal den Namen der Münzstätte, das andere Mal den Titel des Münzfürsten zu erblicken; lassen sie sich nicht aus demselben Gesichtswinkel lesen, so ist die Lesung überhaupt eine verfehlt. Und ausserdem kann **S** wohl kaum als Anfang von St. Gallen gelten, das müsste doch **S G** oder **G** sein. Aber welcher Ulrich denn nun diese Münzen hat ausgehen lassen, das ist schwer ausfindig zu machen, da dieser Name in der betreffenden Zeit und Gegend gar

zu häufig ist. Zwar Basel, das Trachsel mit in Betracht zieht, fällt fort, da dessen Bischof Ulrich II nicht nur in zu früher Zeit (1026—1040) gelebt, sondern auch auf seinen oben vorgeführten Münzen eine ganz andere Prägweise beobachtet hat, aber in Konstanz finden wir Ulrich I (1111—1127) und Ulrich II (1127—1139), in St. Gallen Ulrich II (1072—1076), Ulrich III (1076—1121), Ulrich IV (1167—1199), Ulrich V (1199), und in Chur endlich Ulrich II (1089—1095) und Ulrich III (1170—1179). Von allen diesen Bewerbern von denen die in der letzten Hälfte des XII. Jahrhunderts lebenden ohne Frage als zu spät ausscheiden, dürfte *Ulrich III* von St. Gallen den Vorzug verdienen. Auf ihn oder seinen unmittelbaren Vorgänger weisen auch die Funde, der eben besprochene von Fulda und der von *S. Paolo fuori le mura*, in denen ausser dem gedachten Züricher, Nr. 25, auch zwei der nachstehenden Steckborner Nr. 4 ganz ähnliche vorgekommen sind. Dass etwa wegen der verschiedenen Schreibweise des Namens, **VLRIC** und **VORARICVS**¹ diese Münzen zwei verschiedene Herren zuzutheilen wären, wird wohl Niemand behaupten, denn wie bereits oben gesagt ist, hat auch der Augsburger Bischof sich bald **ODALRICVS**, bald **VDALRICVS** und auch **VODALRICVS** geschrieben, gleichwie Ulrich von Wettin solchen Wechsel geliebt hat. Ebensowenig darf man das Monogramm **VO**, weil es die Denare Ulrichs I von Chur zeigen, für eine Churer Eigenthümlichkeit ansehen, und die dasselbe tragenden Denare aus diesem Grunde an Ulrich II oder gar III von Chur geben; denn auch der ebengenannte Augsburger Bischof hat sich desselben bedient (Dbg. 1018, 1019). Das Aussehen aller dieser Fundstücke ist aber, den Abbildungen nach zu urtheilen, ein dergestalt verwandtschaftliches, dass man sie füglich nicht

¹ Da das erste **R** in **VORARICVS** sprachlich keine Berechtigung hat, so bin ich versucht, es als Monogramm von **DL** anzusehen, also **VODLARICVS** zu lesen.

von der ältesten Zeit, welche uns durch die bei S. Paolo gefundenen Halbbrakteaten gegeben ist, auf einen Zeitraum von etwa neunzig Jahren, bis 1140 oder 1150, oder gar, wie Trachsel will, bis ungefähr 1210 vertheilen darf. In dieser Spätzeit finden wir vielmehr, wie u. a. der Fund von Bieberach¹ lehrt, auch in der deutschen Schweiz überall Brakteaten, die ja im nordöstlichen Deutschland schon vor der Mitte des XII. Jahrhunderts die zweiseitigen Münzen völlig verdrängt haben, ja der älteste St. Galler Brakteat mit ✠ MON....LLI um das Gotteslamm² scheint vermöge seiner Aehnlichkeit mit den Züricher und Baseler Halbbrakteaten den Ursprung der Schweizer Brakteaten in dieselbe Zeit wie die der nordöstlichen deutschen hinaufzurücken, so dass für unsere Steckborner nach dem ersten Viertel des XII. Jahrhunderts kein Raum mehr bliebe. Wie es sich aber auch mit ihnen verhalten möge, wir können als St. Galler unbedenklich nicht nur die ganz ähnliche aber schriftlose Nr. 3, sondern auch die nächstfolgenden mit dem Gotteslamm anschliessen, da dies Bild durch den gedachten ältesten Brakteaten und so viele Nachfolger als Gepräge dieser reichen und mächtigen Abtei beglaubigt ist.



3. Ohne Umschrift. Brustbild eines Geistlichen.

¹ oder vom Federsee (*Num. Zeitung* 1861, S. 73). Dass die in ihm enthaltenen Friedrichs und Heinrichs mit dem Titel Caesar nur von Barbarossa und Heinrich VI, 1191—1197, sein können, habe ich im *Archiv für Brakt.* III, 73, und den *Berliner Münzbl.* 2801, nachgewiesen und v. Hlöfken (*Archiv für Brakt.* III, 187) hat sich angeschlossen. Danach fällt der Fund in den Ausgang des XII. Jahrhunderts.

² Egger, *Wiener num. Monatshefte* 1, S. 41. — *Archiv für Brakt.* 1, Taf. 6, Nr. 11.

ᚱ. Dreithürmige Kirche wie zuvor, aber mit Punkten statt der Aufschrift.

Gew. : 0,45.

Trachsel a. a. O. Taf. III, 34. — Dbg. 1688, Taf. 85.



4. Ohne Umschrift. Brustbild des Abtes mit Bischofsstab.

ᚱ. Lamm mit Kreuzchen auf dem Rücken rechtshin.
Gew. : 0,46, ähnlich 0,43, 0,44.

Trachsel a. a. O. Taf. II, 19. — Dbg. 1689, Taf. 85.

Etwas kleiner sonst aber gleichartig ist folgender bereits erwähnter zeitbestimmender Pfennig aus dem Fuldaer Kirchenschatze.



5. Aehnliches Brustbild.

ᚱ. Das linksgewandte sich umschauende Lamm auf einem Kreuze.

Gew. : 0,47, 0,48. — Berlin.

Zeitschr. für Numismatik XXII, S. 152, Nr. 97.

6. ᚱA Lockiger Kopf linksbin.



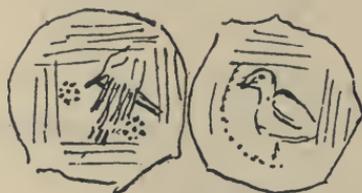
ᚱ. Ohne Umschrift. Bär mit einem Pfeile im Rücken linkshin.

Gew. : 0,41, 0,44, 0,48.

Trachsel a. a. O. Taf. II, 15. — Dbg. 1690, Taf. 85.

Der Bär ist bekannt als dienender Begleiter des heiligen Gallus, Gründers der nach ihm benannten Abtei. Hier erscheint er anders als in der Legende, von einem Pfeile getroffen und fliehend. Es ist annehmbar, hierin mit Trachsel eine Anspielung auf den Heiligen und seinen Gehülften zu sehen, welche sich in einer unwirthlichen Gegend niederliessen, sie von wilden Thieren befreien, und ebenso arbeitsam als glaubensmuthig die Einwohner der Gesittung und dem Christenthume zuführten. Ob aber, wie er meint die Buchstaben **ᚱA** einen Theil von Udalricus bilden, muss dahingestellt bleiben, sie scheinen mir zu gross dazu.

Weniger gesichert ist die St. Galler Herkunft bei den folgenden Stücken, die zum Theil in dem so nahe bei Steckborn belegenen Konstanz oder in Chur entstanden sein mögen, es fehlt an Anhaltspunkten um den einen oder den anderen Ort zu bevorzugen.



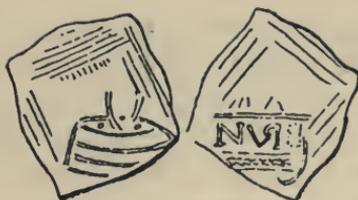
7. Hand auf einem Kreuze, in dessen Winkeln Rosetten.

ᚱ. Ein Vogel linksgewandt.

Gew. : 0,44. — Berlin.

Zeitschr. für Numismatik XXII, S. 154, Nr. 100.

Dies Stück verdanken wir, wie Nr. 5, dem gedachten Funde von Fulda.



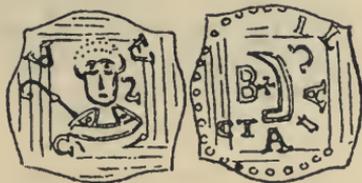
8. Ohne Umschrift. Brustbild (nur im unteren Theile sichtbar).

ᚱ. (Spuren einer) Kirche mit einer Aufschrift, von der **ИАЯ** erkennbar.

Gew. : 0,33.

Trachsel a. a. O. Taf. III, 35. — Dbg. 1691, Taf. 85.

Bruno von Ehrenfels, dem als Bischof von Chur Trachsel diese Münze zuweist, hat, nur vom 25. Dezember 1179 bis zum 1. Februar 1180, also nur fünf Wochen diesen Sitz behauptet. Schliesst nun auch diese kurze Dauer eine Prägung während derselben nicht geradezu aus, so fällt doch nach Vorstehendem seine Herrschaft in eine zu späte Zeit, um ihn als Münzherrn zuzulassen. Wir müssen auf ein besseres Exemplar warten, um eine begründete Muthmassung zu wagen.



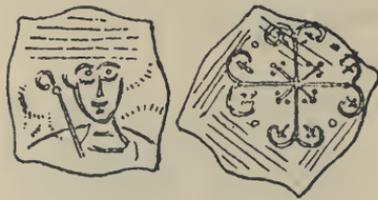
9. Brustbild mit Krummstab, über der linken Schulter **2**, ringsum die Buchstaben **CAA**.

ᚱ. **B** und ein sichelförmiger Gegenstand, durch ein Kreuzchen getrennt und umgeben von den Buchstaben **CT** und **AIAU**, weiterhinaus **IL**.

Gew. : 0,42.

Trachsel a. a. O. Taf. I, 5. — Dbg. 1692, Taf. 85.

Trachsel sieht in den Buchstaben **IL** oder **LL** einen Theil von **GALLI** und in dem **2** der Hauptseite den Anfang von St. Gallen und theilt daraufhin und wegen des **B** diese Münze dem Abte Burkhard II (1001—1022) zu, namentlich mit Rücksicht auf das sichelähnliche Bild der Rückseite (*une figure ressemblant à une faucille*), da solches sich ähnlich auf einem Grabsteine des Diakonus Albero von Montfort († 1311) und auf einem Siegel des Ritters Ulrich von Montfort von 1329 finde. Allein Burkhard's Geschlecht ist uns, wie er selbst eingesteht, völlig unbekannt, und somit ist es unerfindlich, wie das Wappenbild eines beliebigen Geschlechtes einen Hinweis gerade auf ihn eher als auf irgend einen anderen Geistlichen enthalten soll. Aus diesem Grunde allein, wenn auch nicht schon die Frühzeit einen Hinderungsgrund abgäbe, ist Trachsel's Erklärung als durchaus unstatthaft zu bezeichnen, wengleich ich ihr keine andere entgegensetze und in die regellos zerstreuten Buchstaben keinen Zusammenhang bringen kann.



10. Ohne Umschrift. Brustbild eines Geistlichen mit Krummstab.

Ṛ. Verziertes Ankerkreuz, mit einem kleinen Kreuze belegt.

Gew. : 0,44.

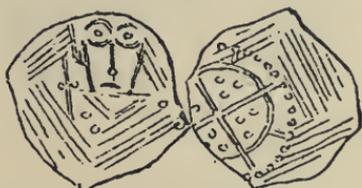
Trachsel a. a. O. Taf. IV, 42. — Dbg. 1693, Taf. 85.

11. Infulirtes Brustbild.



11. Ankerkreuz mit vier Kugeln. Schriftlos.

Trachsel a. a. O. Taf. IV, 48. — Dbg. 1694, Taf. 85.

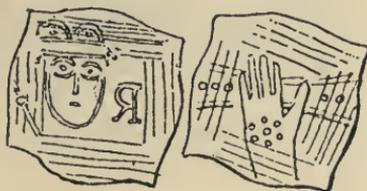


12. Schriftlos. Brustbild mit Krummstab (?).

11. Vierspeichiges Rad mit drei Kugeln in jedem Winkel.

Gew. : 0,50.

Trachsel a. a. O. Taf. III, 37. — Dbg. 1695, Taf. 86.



13. Ohne Umschrift. Infulirtes Brustbild mit Krummstab, zu seiner Linken Я.

11. Behandschuhte Hand auf Kreuz.

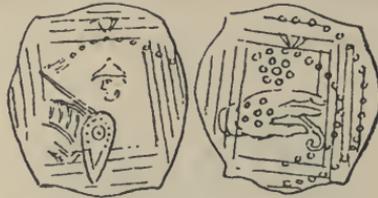
Gew. : 0,47, ähnliche 0,46, 0,47, 0,48, 0,50.

Trachsel a. a. O. Taf. I, 8. — Dbg. 1696, Taf. 86.

Dass die Hand mit einem Handschuh bekleidet ist, wird ersichtlich aus der auf ihr angebrachten Rosette.

Die Beziehung des **Я** auf die Prägstätte Rorschach, die Trachsel ihm giebt, muss wiederholt für sehr gewagt erklärt werden.

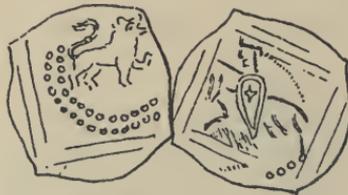
Besondere Schwierigkeiten bieten dann noch die beiden Münzen, die Trachsel dem *Grafen von Montfort* zuschreibt :



14. Behelmter Reiter mit Fahne und Schild, linkshin galoppirend, über demselben **v**.

ᚱ. Behandschuhte Hand mit Bischofsstab, über derselben eine Rosette. Umschrift bis auf das **v** unlesbar.
Gew. : 0,49, 0,50.

Trachsel a. a. O. Taf. I, 1. — Dbg. 1697, Taf. 86.



15. Aehnlich, jedoch das **v** nicht sichtbar.

ᚱ. Löwe rechts.

Gew. : 0,44, 0,50.

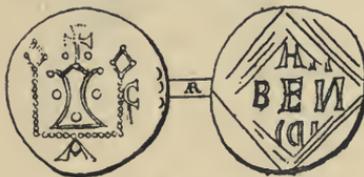
Trachsel a. a. O. Taf. I, 4. — Dbg. 1698, Taf. 86.

Das **v** als Anfang des Namens Hugo und der Umstand, dass Hugo I, Graf von Montfort, im Jahre 1209 als Schutzvogt des Bisthums Chur erwähnt wird, worauf er die Hand der Rückseite bezieht, haben Trachsel bewogen, Nr. 14, diesem Herrn zuzuschreiben. Eben demselben eignet er auch Nr. 15 zu, da diese Grafen 1284 und 1300

einen Löwen geführt hätten. Dagegen ist einzuwenden, dass einem einzelnen Buchstaben keine sichere Bedeutung zuzusprechen, überdies auf deutschem Boden V schwerlich als Anfang von Hugo anzusehen, und dass ferner der Löwe so vielen Geschlechtern eigen ist, dass er allein keine feste Zutheilung ermöglicht, in dortiger Gegend z. B. haben ihn die Grafen von Kyburg und Habsburg sowie die Herzöge von Schwaben geführt während die Kirchenfahne das Montfort'sche Wappen ist. Aber wir bewegen uns hier noch in vorheraldischer Zeit und werden daher den Löwen wahrscheinlich eher als religiöses denn als Familien-Abzeichen anzusprechen haben; wenn wir ihn etwa als den *Leo de tribu Juda* auffassen, entspricht dies einigermaßen der Hand mit Bischofstab der Nr. 14, vielleicht haben wir es mit einer Gemeinschaftsmünze wie denen des Herzogs von Baiern und des Bischofs von Regensburg (Dbg. 1714—1716) zu thun. Es fehlt also der Zutheilung an Montfort an jeder sicheren Grundlage, und wegen der späten schon in die Brakteatenzeit fallenden Zeit ist sie unbedingt zu verwerfen. Als nächste am Fundorte kämen vielmehr hauptsächlich die Grafen von Nellenburg und Kyburg sowie die Landgrafen von Thurgau in Betracht. Beim Mangel weiteren Anhalts müssen wir Nr. 14 und 15 vielmehr unter der Klasse der

VI. Unbestimmten

lassen, zu denen wir jetzt übergehen :



1. Eine Art Gebäude zwischen zwei Fahnen (?), darunter A

Ṛ. Λ..._BEN_ • D • in drei Zeilen.

(Grote) *Blätter für Münzk.* II, Taf. XV, 202.



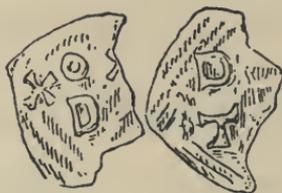
2. Aehnlich.

Ṛ. RA2-BEN_SID in drei Zeilen.

Blätter für Münzk. II, Taf. XV, 203. — *Mitth. der num. Gesellsch. zu Berlin* 205, S. 126. — Dbg. 1281, Taf. 57.

Dem Stempelschneider scheint ein Gebäude etwa wie das auf dem Baseler Pfennige König Konrads Nr. 11 vorgeschwebt zu haben. Beide zu einander gehörigen Münzen mögen wohl desselben, jedoch späteren Ursprunges sein, denn sie erinnern sehr an obige Nr. 17 des Bischofs Adalbero II.

Noch bestimmter weisen nach Basel die beiden folgenden, welche dem oben unter Nr. 25 beschriebenen Obole Bischofs Dietrich so ähnlich sind, nur die Unerklärbarkeit der sichtlich unvollständigen Aufschriften hindert, sie dort unterzubringen.



3. X^O_D

Ṛ. D
T

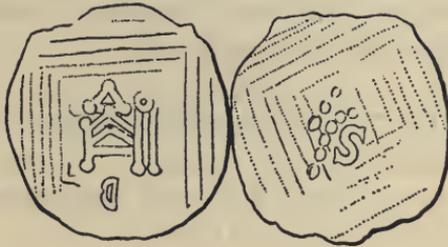
Revue franç. 1849, Taf. XI, 23.



4. XEX
r̄. OC

Revue franç. 1849, Taf. XI, 22.

Die beiden nächsten sind etwas später und mahnen sehr an den eben so grossen Baseler Rudolf (oben Nr. 27), der gleiche Fabrik zeigt.

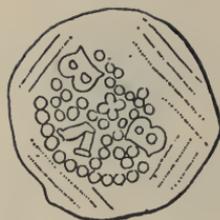


5. Ein Gebäude rohester Art, **A** und **B** über und unter demselben.

r̄. **S** im Felde.

Meyer II, 59, Nr. 25, Taf. VI, 127.

Dieser Schriftsteller sagt, er wisse nicht ob das **S** durch **BASILEA** zu ergänzen oder ob es der Anfangsbuchstabe eines Bischofsnamens sei. Allein keins von beiden trifft zu, denn das grosse **S** mitten im Felde lässt keinen Raum für sechs Ergänzungsbuchstaben, noch dazu da links neben ihm ein doppelter Perlkreis sichtbar ist, und einen Bischof, dessen Namen mit **S** anfinke, hat es hier im ganzen Mittelalter nicht gegeben. Zu **BASILEA** könnte man allenfalls das **A** und **B** der Hauptseite ergänzen.



6. Vier Perlenbogen mit **BAB •** in dreien derselben und mit einem Kreuzchen in der Mitte.

Ṛ. Nicht ausgeprägt.

Meyer II, S. 59, Nr. 26, Taf. VI, 130.

Wie Meyer so verzichte auch ich auf eine Deutung die sich allerdings bei Ergänzung eines zweiten A im vierten Winkel zu doppeltem **Basilea** in leichter, aber nicht überzeugender Weise bietet.

7. ✚OI...T Unbedecktes Brustbild mit Schwert und Fahne.

Ṛ. ...SOI..... Zwei Thürme, zwischen denen ein Stab.

Gew. : 0,80.

Zeitschr. für Numismatik XXII, S. 154, Nr. 101.

Wegen der Grösse dieses aus Fulda stammenden Pfennigs werden wir den Münzherrn eher in der westlichen als in der östlichen Schweiz zusuchen haben.



8. Kopf von vorn.

Ṛ. Lilie.

Blätter für Münzk. II, Taf. XV, 204. — Meyer II, S. 40, Nr. 17, Taf. IV, 34.

Die viereckige Form und die starken Hammerschläge verrathen Schweizer Ursprung, man vergleiche namentlich vorstehenden Lammpfennig Nr. 5, die Münze aber mit Meyer bestimmt für Zürich auszugeben habe ich nicht den Muth.

Die Zahl der unbestimmten Schweizer Gepräge liesse sich wohl noch vermehren, aber ich möchte nicht den sicheren Boden verlassen, sonst hätte ich z. B. noch Nr. 12054 des Katalogs Thomsen aufgenommen.

Wir sind mit unserer Wanderung durch die Schweizer Gauen zu Ende. Denn die Grafen von *Bargen* und *Sogern* bedürfen nur um deshalb einer Erwähnung, weil Meyer ihnen noch in seinen *Brakteaten der Schweiz* (S. 66, 67) einen Abschnitt gewidmet hat, wogegen er in seiner späteren Schrift sie keiner Beachtung mehr für werth gehalten hat, denn die ihnen zugeschriebenen Stücke sind Machwerke, zum Theil elendester Art.

Dennoch glaube ich hier nicht schliessen zu dürfen, sondern meine, nach Meyers Vorgange hier die Prägung von

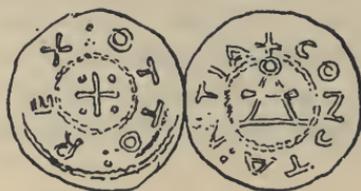
Konstanz

anschiessen zu sollen, da diese Stadt, hart an der Schweizer Grenze gelegen, numismatisch in naher Beziehung zu diesem Nachbarlande steht. — Als ihr ältestes Gepräge haben wir den grossen Denar zu betrachten, den wir dem herrlichen 1840 bei Cuerdale gemachten etwa im Jahre 925 geborgenen Funde verdanken, mit ✠ **CONSTANTIA CIV** um das Kreuz mit vier Kugeln. Rückseite ✠ **I · ISTISNADELIGIO** viersäuligem Tempel (*Berliner Blätter für Münzkunde* V, Taf. 57, Nr. 2), er zeigt noch spätkarolingisches Gepräge, mag also um 900 entstanden sein¹. Etwa gleichzeitig ist der Ludwigs

¹ Sehr ähnlich ist der ✠ **H CAROLVS IMPER** Mader IV, Taf. 1, 14

des Kindes mit dem zweizeiligen **SALO—MON** auf der Rückseite, den man dem Konstanzer Bischof Salomon III (890—920) zugeschrieben hat. Aber mit Meyer bezweifle ich die Richtigkeit dieser Zutheilung und zwar namentlich weil diese Münze von der eben besprochenen so durchaus verschieden ist, Meyers Vorschlag (II, S. 103) jedoch, **SALOdurum MONeta**, also Solothurn zu lesen, will mir ebensowenig zusagen, vielmehr möchte ich nach karolingischer Art in dem **SALOMON** die Prägstätte, nämlich das elsässische Salm erkennen (*Revue belge* III. Ser., Bd. IV, 81). Nunmehr gelangen wir zu

Otto I (936—973, Kaiser seit 962).



1. **• OTTO • REX** Kreuz mit vier Kugeln.
R. **CONSTANTIA** Kirche.
Stuttgart.

Dbg. S. 673, Nr. 1683, Taf. 85.

Dieser Denar nähert sich dem gedachten karolingischen so sehr, dass Otto III für ausgeschlossen gelten muss, und da Otto II schon bei seines Vaters Otto I Lebzeiten die Kaiserkrone erhalten hat, so haben wir Ottos I Königszeit als die Prägezeit anzusehen.

Otto II (973—983).

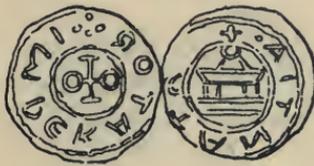
2. **• IMPERATOR** Kreuzförmiges Monogramm **• I •**



17. ...IATV~C • Viersäulige Kirche.

Gew. : 0,95. — Berlin.

Dbg. 1009, Taf. 44.



2 a. Ebenso, aber ROTAPAPMI ❖

17. • AITNAT~..

Gew. : 1,19. — Kaiserl. Archäolog. Kommiss. in
St. Petersburg.

Berliner Blätter für Münzkunde VI, S. 290. — Dbg. 1009 a, Taf. 44.

Mit letzterem stimmt das nur minder vollständige Exemplar in den *Mém. St-Pétersb.* III, Taf. XII, 3, und in den *Annalen for nordisk Oldkyndighet* 1842, Taf. IV, 37, sowie das des Stolper Fundes (*Mém. St-Pétersb.* II, S. 101), nur sind hier die Buchstaben besser gestaltet.



2 b. Ebenso, aber ..MPERA...

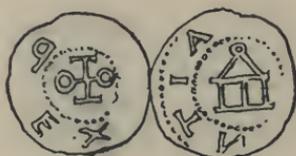
17.TANTIA...

Berlin.

Berliner Münzbl. 2074, Nr. 57. — Dbg. 1924, Taf. 107.

Welchem Otto diese Münzen gehören ist nicht leicht zu entscheiden. Dennoch lassen die Funde von Vaalse, Stolp und Minsk, denen wir Exemplare von Nr. 2a verdanken, eine Vermuthung zu Gunsten von Otto II entstehen, da Otto III erst 996 die Kaiserkrone empfangen hat.

Otto III (983—1002, Kaiser seit 996).



3. XEP..... Monogramm wie vorher.

Ṛ.ИТІА Kirche.

Ann. f. nord. Oldkynd. 1842, Taf. IV d. — Dbg. 1010, Taf. 44.

4. Dasselbe Monogramm.

Ṛ. Kreuz mit einem Bischofstab im ersten und einem Kreuze im zweiten Winkel.

Schriftloser *Obol* von 0,42 Gr.

Dbg. 1011, Taf. 44.

Von Friedländer aus dem Funde von Kawallen (Dbg. S. 46, Nr. 10) in Schlesiens Vorzeit (*XI. Bericht Breslau* 1869), mitgetheilt. Die Zutheilung ist nicht unwahrscheinlich, da dies Otto-Monogramm sonst nur in Würzburg sowie bei Hermann I von Alemannien vorkommt und die Fabrik das Münzehen für Konstanz eignet. Zweifelhafter ist schon der folgende Obol, dem das Otto-Monogramm fehlt.

5. Aehnlich der Nr. 3, aber mit Krückenkreuz statt Monogramm.



Ṛ.NT Viersäulige Kirche.
Gew. : 0,49. — Berlin.
Dbg. 1012, Taf. 44¹.

Heinrich II (1002—1024).



6. Gekrönter Kopf, zur Seite $\overline{IM}\overline{R}$
Ṛ. CON ω ...TIA Kirche.
Gew. : 0,84. — Berlin.

Köhne, *Zeitschr.* III, S. 161, Nr. 87, Taf. VI, 5. — Dbg. 1013, Taf. 44.

A. a. O. ist diese Münze unter den unbekanntem beschrieben, da der Stempel nicht gut gefasst hat und die Umschrift daher nur schwach herausgekommen ist. Dennoch ist die angegebene unzweifelhaft, und dass ich sie schon 1876 richtig gelesen habe, wird durch folgende erst aus dem Fund von Ladeinoie Pole ans Licht gekommene Abart bestätigt.



6a. Ebenso, aber neben dem Königsbilde Я_M

¹ *Kat.* Thomsen, Taf. XII, 12062, scheint eine entstellte Abart.

ŕ. CONZĀNTIA

Auktionskatalog Hess, Frankfurt a./M., 19. Okt. 1891, Nr. 513, Taf. 21. — Dbg. 1013 a, Taf. 85.

Die Buchstaben neben dem Brustbilde bedeuten doch wohl **IMPR** oder **IMperator Rex**, und zwar wohl eher Heinrich II als Otto.

7. ✚ **МРАУГ** Kopf links.

ŕ. **Х.АНВИГ** Kreuz, in jedem Winkel ein kleines **2**
E. Bahrfeldt in Berlin.

E. Bahrfeldt, *Beiträge zu den deutschen Münzen der sächs. und fränk. Kaiserzeit* 1895, Taf. I, Nr. 28. — Dbg. S. 810, Nr. 1684 a.

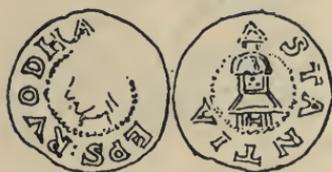
Es sähe schlecht aus mit der Unterbringung dieser Münze, hätten wir nicht eine andere von völlig gleichem Gepräge, die uns den Bischof Rudhard als Präherrn nennt (hier unten Nr. 9). Da Bahrfeldt nicht glauben mochte, dass es neben einer Münze mit . . . **МРАУГ** auch eine ebensolche mit . . . **DOVЯ** geben könne, so hat ihm freilich die Erklärung der ersteren nicht glücken können, denn der mangelhaften Umschrift der Rückseite ist kein Sinn abzugewinnen. Aber mit dem Lichte, das der Rudhard auf vorstehenden Denar wirft, ist es nicht schwer . . . *imperator augustus* zu lesen, und dieser Kaiser kann wohl kein anderer als Heinrich II sein, der einzige, in dessen Zeit Rudhard gewaltet hat. Wir haben also hier den nicht so gar seltenen Fall, dass an demselben Orte zugleich vom Könige und vom Bischofe Münzen ganz gleichen Gepräges geschlagen sind, wofür das beste Beispiel Strassburg bietet, allwo u. a. Heinrich II und Bischof Wicelin Münzen geprägt haben, die sich lediglich durch den Namen unterscheiden (Dbg. 915, 944).

Hier in Konstanz ist vielleicht auch von Kaiser *Konrad II* der oben unter Zürich besprochene Denar (Nr. 5) mit . . **HVONR** . . . Rückseite . . . **НАИ** . . (Dbg. 1306) geprägt,

denn dies **HAN** lässt sich leicht zu St. Stephanus, dem Heiligen des Stiftes ergänzen, und die Fabrik ist durchaus die der folgenden Nr. 9 von Rudhard; nur dass die Münze über eine Züricher (obige Nr. 4) überprägt ist, könnte Zweifel erregen.

Als einen Konstanzer Denar *Heinrichs III* hat Cappe (*K. M. I*, Nr. 462, Taf. XVII, 276), **H. . . . REX** Rückseite . . . **NST • A • N** gebracht, es ist dies aber ein Penny Eduards des Bekenner's aus der Münzstätte Stanford.

Bischof Ruthard (1018—1022).



8. **EPS RVODHA. . . .** Brustbild links.

Ṛ. . . **STANTIA** Kirche.

Blätter für Münzkunde III, Taf. IV, 56. — *Dbg.* 1014, Taf. 44.



8a. **.VODHARDVS EPS**

Ṛ. **CONTISEA** Sonst ebenso.

Dbg. 1381, Taf. 61.

Die Kirche ist ganz wie die auf Nr. 6 und 6a gestaltet. Der entstellte Stadtname findet sich auch etwas verändert auf nachstehendem Fundstücke von Ladeinoie Pole, das in dem angezogenen Hess'schen Kataloge (Nr. 494)

als ein Baseler von Konrad (mit...HARDVS... Rückseite ..SALIEA) beschrieben ist, während die gute Abbildung Folgendes erkennen lässt :

8b.HARDVS+I.

Ṛ. CO.SATIEA Sonst ebenso.

Dbg. S. 673.



9.DOVЯ Kopf links.

Ṛ.Allш Sonst wie Nr. 7.

Dbg. 1684, Taf. 85.

Das Gegenstück zu Nr. 7, wie bereits bemerkt. Die Münze erinnert lebhaft an die Züricher von Konrad II (oben Nr. 4 und 5).

Sehr wahrscheinlich gehört diesem Bischof auch Nr. 12.

Bischof Heimo [oder Anno] (1022—1026).



10. HEIϠO Brustbild eines Heiligen.

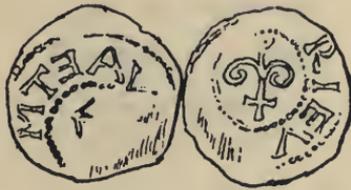
Ṛ. .NSTANSIA : DOI Hand.

Gew. : 0,88. — Kopenhagen.

Kat. Thomsen, Taf. V, 4568. — Dbg. 1015, Taf. 44.

Wäre auch die Thomsen'sche Lesung **HEICO**, nicht **HEIϠO**, wie die Abbildung zeigt, richtig, so wäre doch wohl ihr Platz hier gesichert, und keinesfalls kann die Münze, wie a. a. O. geschehen, unter die städtischen eingereiht werden, noch dazu da mein Staniolabdruck die **II** der Kopfseite durch einen Querstrich zu einem **H** verbunden zeigt. Das Brustbild ist wohl des Märtyrers Stephan, Schutzheiligen des Stiftes.

Bischof Warmann [oder Warmund] (1026—1034).

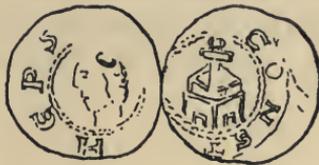


11. **VAETM...** (rückläufig). Kirche.
R.**RIEV** Lilie.

Kat. Thomsen, Taf. V, 4467. — *Dbg.* 1016, Taf. 44.

Das **VAETM...** und die halbbrakteatenartige Fabrik sichern dieser Münze hier ihre Stelle.

Bischof Eberhard (1034—1046).



12.**HEPS** Brustbild links.
R. **CONST...** Kirche.

Köhne, *Zeitschr. neue Folge*, Taf. XII, 15. — *Dbg.* 1017, Taf. 44.

Die vier fehlenden Buchstaben der Hauptseite ergänzt Köhne durch **EBER**, sie können aber ebenso gut **RVOD** gelautet haben, und das möchte ich jetzt eher annehmen¹, da dieser Denar älter aussieht als der vorhergehende **VAETM**. und sogar als der Rudhard Nr. 9, sich vielmehr an dessen Nr. 8 anschliesst. Dass wir auf diese Weise drei verschiedene Gepräge von Rudhard hätten, steht nicht entgegen, denn dieselbe Erscheinung bietet uns u. a. auch die ebenfalls nur vierjährige Herrschaft des Abtes Rothard von Corvei (Dbg. 734, 735, 1619).



13. Kopf mit Krummstab links.

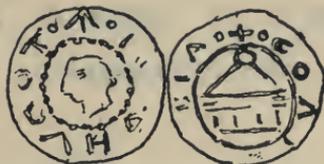
Ŕ. **CO** Kreuz haltende Hand, zwischen **A** und **W**
Gew. : 0,45. — Berlin.

Kat. Hess v. 10. Oktober 1891. — Dbg. 1685, Taf. 85.

Offenbar unrichtig ist dieser Obol bei Hess unter Berufung auf Dbg. 104 nach Verdun gelegt, die leicht vier-eckige Form und die Hammerschläge weisen ihn nach der Schweiz oder in die nächste Nähe, das **CO** . . . hierher und die Vergleichung mit Basel und Zürich etwa in Eberhards Zeit. Auch die Hand, die ähnlich auf Nr. 10 erscheint, könnte vielleicht als Beweis herangezogen werden.

¹ Nur der Denar desselben Gepräges mit **†** **€** Ŕ. **CO** (*Zeitschr. für Numismatik* XI, 298, Nr. 251), kann Bedenken erregen; aber ist das **€** ganz sicher und nicht durch Köhne eingegeben?

Königlich ? Bischöflich ?



14. ↑ • I...HVCOT • Kopf links.

ᚦ • COA...IA Viersäulige Kirche.

E. Bahrfeldt in Berlin.

E. Bahrfeldt, *Leissow*, Taf. III, 499. — Dbg. 1925, Taf. 107.

Eine Münze von flachem Stempelschnitt, der Bahrfeldt zwei ähnliche noch unvollkommenere (500, 501) anschliesst. Seiner Angabe, dass man aus ihren Umschriften « mit Sicherheit » **CONSTANTIA** herausbringe, kann ich nicht beitreten, denn er giebt selbst im Texte nur **ᚦ • CON...IA**, die Umschriften von Nr. 500 und 501 aber als unleserlich an, während die Abbildung von Nr. 499 **ᚦ • CONI...IA**, also ohne **S** zeigt, und die von 500 und 501 noch weniger ergiebt. Dennoch bezweifle ich nicht, dass das **COA...IA**, wie ich lese, die Bedeutung von Constantia hat, namentlich weil die flache viersäulige Kirche die charakteristische Gestalt wie auf den Konstanzer Ottonen zeigt.

Berlin, 1902.

H. DANNENBERG.

**Rectification à un denier de Henri III,
Roi d'Allemagne.**



Thiengen. — $\hat{\Lambda}$. Tête à droite, ceinte d'une couronne à trois points terminées chacune par une boule; devant la tête, sceptre représenté par un bâton sommé d'une petite croix. Cercle. Légende, \dagger HENRICVS REX, la valeur de X donnée par la croisette indicative du commencement de la légende.

$\hat{\mathcal{R}}$. Dans le champ, BRVN, entre deux lignes parallèles formées de fines perles et terminées par des boules, divisant en deux parties le cercle intérieur et la légende DOCC--VGGA.

En écrivant notre notice sur le *Droit de monnayage des Princes-Évêques de Bâle* ¹, nous avons attiré l'attention sur l'importance toute particulière pour la numismatique épiscopale bâloise, du mémoire de Morel-Fatio publié par la *Revue numismatique française*, année 1849, concernant la trouvaille à Rome, en 1813, signalée par G. de San Quintino, d'une quantité considérable d'anciennes monnaies des IX^e, X^e et XI^e siècles. Déjà auparavant, à la demande qu'il nous en avait faite (lettre du 23 juillet 1880), nous avions mis au courant de cette

¹ Voy. *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 1^{re} année, 1882, p. 97.

découverte Mgr Vautrey, alors occupé à son *Histoire des Evêques de Bâle*, qui parut en 1884.

L'étude de ce précieux mémoire nous avait fait connaître que, dans le nombre des pièces désignées comme *incertaines* par San Quintino, qui avait pu examiner, en 1844, encore plus d'un millier d'exemplaires, Morel-Fatio avait constaté une double série de monuments monétaires du plus haut intérêt pour la Suisse : la première se composant des *demi-bractéates épiscopales* en question plus haut, à la légende BASILEA ; la seconde, d'un certain nombre d'autres pièces, en particulier des *deniers* à la légende TVREGVM.

Plusieurs de ces deniers n'étaient pas inconnus précédemment, mais la plupart étaient mal déterminés. La découverte prérappelée fournit à Morel-Fatio l'occasion de faire la lumière là où ses devanciers avaient échoué.

Parmi les pièces de la seconde série visée, il en est une qui est toutefois restée l'objet des suppositions les plus fantaisistes et les plus étranges quant au nom du lieu où elle a été frappée et à celui du monétaire ; c'est le denier à la légende DOCCVGGA, de Henri III, roi d'Allemagne de 1039 à 1046, soit avant son couronnement comme empereur le 25 décembre 1046¹.

Le mémoire donne à cet égard des détails très circonstanciés, qu'il serait oiseux de reproduire ; nous dirons seulement qu'il rejette de la manière la plus absolue l'idée de voir en *Doccuġga* la localité *Dochinga*, aujourd'hui *Dokkum*, en Frise, de même que toutes les opinions émises dans les ouvrages qui ont interprété cette légende. « Quant à moi, conclut Morel-Fatio, je renonce
« à lire cette légende, convaincu qu'elle n'est, après
« tout, qu'une dégénérescence inintelligible de quelque
« autre pièce défigurée par une copie maladroite et que

¹ Voy. fig. 26, pl. II du mémoire ; *Revue numismatique française*, 1819, pl. XI, fig. 26 ; G. de San Quintino, *Monete del decimo e dell' undecimo secolo*, etc., 1816, pl. IV, fig. 8.

« le hasard nous représentera peut-être un jour ; tout
« comme le FRVNS. IAV, cité plus haut, est une dégé-
« nérescence évidente de pièces de TVREGVN, qui
« seules nous en ont facilité la lecture. »

Cette remarquable dissertation se termine il est vrai par l'observation suivante : « Ces lignes étaient livrées à
« l'impression, lorsque j'ai trouvé une localité dont le
« nom *Duggingen* conviendrait assez à la pièce inexplic-
« quée qui porte la légende DOCCVCCA ou DOCCVGGA.
« *Duggingen*, village bernois situé sur la rive droite de la
« Birse, au district de Delémont, et annexe de la paroisse
« bâloise de Pffeffingen, se trouve, par sa proximité de
« Bâle et de Zurich, satisfaire à une condition de grande
« probabilité géographique, et peut avoir été le lieu
« d'une fabrication monétaire pendant les nombreux
« voyages de Henri III dans cette partie de la Suisse.
« La terminaison GA, dans la forme latine et comme
« traduction de la désinence allemande GEN, offre dans
« ces contrées des exemples assez fréquents. Je n'ai pas
« d'ailleurs de renseignements suffisants sur l'antiquité
« de cet endroit, et je n'offre cette attribution que comme
« une pure hypothèse. » Mais il ne découle évidemment
pas de cette finale que Morel-Fatio ait entendu trancher
la question ; loin de là, il la laisse, aussi bien que le
mot BRVN, continuer de rester à l'état d'*x* algébrique.
Aussi, avons-nous été surpris en lisant dans un des
écrits de notre historien jurassien A. Quiquerez les lignes
que voici : « Dans une dissertation sur des monnaies
« trouvées à Rome, dans l'église de Saint-Paul, et
« frappées à Zurich et à Bâle au XI^e siècle, on en désigne
« une de l'empereur Henri III, sur le revers de laquelle
« on lit DOCCVGGA. L'auteur du mémoire, après avoir
« longtemps cherché l'origine de ce nom indiquant la
« localité où cette pièce a été frappée, finit par opiner
« en faveur de *Duggingen*. Il appuie cette opinion sur la
« circonstance que cette trouvaille de monnaies ne ren-

« ferme que des pièces frappées à Bâle et à Zurich, et
« que par conséquent la localité de Doccugga doit être
« dans un rayon rapproché de cette ville. Duggingen est
« à 2 1/2 lieues de Bâle. — La terminaison GA, dans la
« forme latine, est la traduction de la désinence alle-
« mande *gen*, qui offre dans ces contrées des exemples
« fréquents. Duggingen, autrefois Dundingen, Dunting,
« colline ou village fortifié, rappelle ainsi une origine
« celtique bien autrement ancienne que la monnaie pro-
« blématique dont nous faisons mention. Cependant la
« finale en *din*, *dingen*, équivalait, aux temps méro-
« vingiens, au mot latin *sedes*, et indiquait la juridiction
« attachée à une localité ¹. »

Abstraction faite de la mention sous réserve par laquelle se termine le mémoire, il faut reconnaître que l'érudit numismate a su se maintenir sur le vrai terrain et que l'historien que nous venons de citer a été bien trop généreux.

En l'espèce, tout indiquait que c'était aux recherches dans les bibliothèques publiques, aux renseignements sur l'antiquité, la position géographique du lieu, et, ajouterons-nous, sur l'existence d'un *palatium regis* témoignant du séjour des souverains en ce même endroit ² qu'il fallait demander les moyens pour résoudre la question. Et indépendamment de ces sources, il y avait lieu de prendre en considération aussi cette autre circonstance dont la valeur ne saurait être méconnue : la localité *Doccugga* ne pouvait être que très voisine de *Turegum*, puisque les deniers reconnus appartenir à ce dernier lieu sont exactement du même type et tout à fait des mêmes caractères que ceux de la variété *Doccugga*, et, ce qui est non moins clair, que les uns et les autres, quoique différents par leur légende du

¹ Voy. *Topographie d'une partie du Jura oriental*, 1864, p. 243, note.

² Voy. Lelewel, *Numismatique du moyen âge*, III^e partie, monnaies d'Allemagne, 1835, p. 163; Dr H. Meyer, *Die ältesten Münzen von Zürich*, 1840, p. 1.

revers, sont indubitablement l'œuvre du même graveur; d'où il suit que l'expatriation de ces pièces consœurs ne pouvait avoir lieu.

Les annales de l'ancien Évêché de Bâle rapportent un document qui met fin à toutes ces incertitudes et suppositions semi-séculaires. C'est le diplôme daté de Trèves, année 1008, par lequel Henri II, roi d'Allemagne, fait don à l'Église de Bâle du droit de chasse dans certaines forêts du Brisgau, suivant la délimitation contenue dans l'acte. Cette délimitation est fixée en ces termes : « a villa *Togingun* usque ad villam..... »

La localité ainsi dénommée au XI^e siècle est celle appelée aujourd'hui *Thiengen* ou *Tüngen*¹ et du temps des Romains *Tenedo*. Le rédacteur de ce diplôme royal a orthographié les noms des lieux selon le mode latin, tandis que le graveur, d'origine germanique, a adopté la forme que dictait la prononciation usitée dans sa patrie. On comprend dès lors comment de l'appellation *Toginga* est résulté le *Doccugga* de notre pièce.

Ce même document et le denier, objet de la notice actuelle, ont encore pour effet de transformer en certitude le fait pressenti par le docte auteur zuricois, qu'à Thiengen existait un établissement monétaire avant que les barons de Krenkingen eussent frappé monnaie dans cette ville².

Reste l'interprétation du mot BRVN, commun aux pièces *Turegum* et *Doccugga*.

En présence de l'identité relevée plus haut, la légende TUREGVM une fois déchiffrée, l'interprétation du mot BRVN ne pouvait plus porter que sur le nom du monétaire, du moment que l'une des faces offrait le nom du souverain et la face opposée celui de la localité (analogie avec l'usage remontant aux rois mérovingiens).

¹ Voy. F. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien Évêché de Bâle*, I, p. 150-151; *Code diplomatique de l'église Basiliensise*, p. 27.

² Voy. *Die Denare und Bracteaten der Schweiz*, 1858, pp. 76 et 98.

Or, sur ce point il est établi qu'une antique famille du nom de Brun, originaire de Nüremberg, est venue se fixer à Zurich au XII^e siècle¹ et qu'un de ses descendants, Rod. Brun, a été fermier de la Monnaie de l'abbaye du Frauenmünster et maître-bourgeois de Zurich en 1350², de sorte que notre monétaire du XI^e siècle ne peut être qu'un des ancêtres dudit Rod. Brun.

En résumé, c'est donc à *Thiengen* que ressortit le denier signé DOCCVGGGA.

Les notes relatives à ce qui précède et qui ne sont plus de première jeunesse, auraient probablement continué à dormir dans nos cartons si nous n'eussions récemment été mis en possession d'un exemplaire de ce denier royal très bien conservé (poids : 0 gr. 72), qui nous a permis enfin de nous assurer de l'exactitude des dessins donnés dans les ouvrages indiqués. Cet exemplaire est en tous points semblable à celui de M. le Dr Trachsel, qui a eu l'exquise amabilité de nous envoyer un galvano, parfait d'exécution, du sien. L'unique différence gît dans le point en saillie qui se voit au galvano entre les lettres R et V du mot BRVN, point dont Morel-Fatio explique la présence sur certaines variétés. Une raison analogue peut s'appliquer aux saillies terminales des lignes entre lesquelles est le nom du monétaire.

Berne, août 1901.

L^s LE ROY.

¹ Voy. J.-J. Fries, *Verzeichniss und Beschreibung v. d. alten Geschlecht der Brunen*, etc., à la Bibliothèque de la ville de Zurich.

² Voy. Dr H. Meyer, *Die Denare und Bracteuten der Schweiz*, p. 38, et G. Wyss, *Urkunden*, n^o 427.

MÉDAILLES SUISSES NOUVELLES

XIII¹

625. — **Tir libéral de la société « del Boglia » à Lugano (Tessin), en 1888.**

Dans le champ, limité par une moulure, et dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier fruité, liées au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription en sept lignes, TIRO | LIBERALE | SOCIETA' | DEL BOGLIA | LUGANO | — — | 1888

℞. Lég. de gauche à droite, UNO PER TUTTI E TUTTI PER UNO Dans le champ, un trophée formé d'une cible posée sur quatre drapeaux et deux carabines. Au dessus, une croix fédérale rayonnante ; au bas, un fleuron. Le tout limité par une bordure plate.

Diam. : 0,0255. Bélière. Argent.

Médaille officielle de ce tir, gravée et frappée en Italie.

626-630. — **Jetons de la société coopérative de consommation « La Fidélité », à Genève.**

(626) Sur un fond rayonnant est placée une étoile à six rais ayant un point dans l'extrémité de chaque rais. Sur cette étoile est une seconde étoile à six rais cachant toute la partie centrale de la première et renfermant l'inscription en trois lignes, COOPÉRATIVE | LA | FIDÉLITÉ

℞. Semblable au droit, mais l'étoile supérieure ne renferme que la valeur, 2 —

Diam. : 0,029. Laiton.

(627) Semblable au n° 626, mais au revers, 1 —

Diam. : 0,025. Laiton.

¹ Voy. *Revue suisse de numismatique*, tome XI, p. 253.

(628) Semblable au n° 626, mais au revers, 50
Diam. : 0,0225. Laiton.

(629) Semblable au n° 626, mais au revers, 20
Diam. : 0,021. Laiton.

(630) Semblable au n° 626, mais au revers, 5
Diam. : 0,019. Laiton.

Jetons officiels de 1 et 2 francs, 50, 20 et 5 centimes de cette société, en usage depuis plusieurs années. Graveur genevois anonyme. Frappe de M. Louis Furet.

631-632. — **Jetons de commerce de M. Charles Haessler à Genève.**

(631) Lég. de gauche à droite, entre un cordon extérieur et un grènetis intérieur, CHARLES HAESSLER → ✻ ← Dans le champ, une étoile à cinq branches ayant au centre la lettre G
R. Dans le champ, limité par une double moulure, 25
Diam. : 0,021. Cuivre.

(632) Semblable au n° 631, mais au revers, 20
Diam. : 0,021. Laiton.

Jetons gravés à Genève et frappés chez M. Louis Furet, à Genève.

633-634. — **Jetons des cuisines populaires Eaux-Vives et Rive à Genève.**

(633) Lég. de gauche à droite, entre deux grènetis, CUISINES POPULAIRES En sens inverse, EAUX-VIVES & RIVE Au centre, la valeur, 65

R. Lég. de gauche à droite, entre deux grènetis, **DINER COMPLET** Au bas, deux rameaux en sautoir formés chacun d'épis de blé et de pampres. Dans le champ, la valeur, 65

Diam. : 0,029. Métal blanc.

(634) Semblable au n° 633, mais avec la valeur, 50 sur les deux faces.

Diam. : 0,025. Métal blanc.

Jetons de 65 et 50 centimes, gravés à Genève et frappés par M. Louis Furet, à Genève.

635-637. — **Jetons de la Société d'escompte des commerçants réunis.**

(635) Lég. de gauche à droite, entre une bordure dentée intérieurement et un trait, ★ **COMMERCANTS** (*sic!*) **REUNIS DE GENEVE**
Dans le champ, un buste de face de Mercure.

℞. Lég. de gauche à droite, entre une bordure dentée intérieurement et un trait, **JETONS D'ESCOMPTE** ★ ★ ★ ★ ★ Dans le champ, 20
Diam. : 0,022. Aluminium.

(636) Semblable au n° 635, mais dans le champ du revers, 10
Diam. : 0,0215. Aluminium.

(637) Semblable au n° 635, mais dans le champ du revers, 5
Diam. : 0,019. Aluminium.

Jetons de 20, 10 et 5 centimes, gravés à Genève, non signés, et frappés par M. Louis Furet, à Genève.

638. — **Jetons du « Nouveau Cercle » à Bâle.**

Lég. de gauche à droite, entre deux grènetis, ★ **NEUER CERCLE** ★
En sens inverse, **BASEL** Dans le champ, 30

℞. Dans le champ, limité par un grènetis, 30
Diam. : 0,0225. Métal blanc.

Jeton de service de 30 centimes, non signé, gravé à Genève et frappé par M. L. Furet, à Genève.

639. — **Jeton du restaurant « Flora », à Lucerne.**

Lég. de gauche à droite, entre deux grènetis, **RESTAURANT FLORA**
En sens inverse, ★ **LUZERN** ★ Dans le champ, la croix fédérale.

℞. Lég. de gauche à droite, entre deux grènetis, **FREIMARKE**
En sens inverse, • **SPILLMANN & SICKERT** • Dans le champ, 1 —
Diam. : 0,020. Nickel.

Jeton de 1 franc, gravé à Genève et frappé par M. Louis Furet, à Genève.

640-642. — **Jetons de commerce édités par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, à Genève.**

(640) Lég. de gauche à droite, **USINE GENEVOISE DE DEGROSSISSAGE D'OR** En sens inverse, * GENÈVE * Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, ATELIER DE FRAPPE | (rosace à 7 rais) | MEDAILLES | (rosace à 7 rais) | EN TOUS GENRES Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

R^o. Dans le champ, limité par un grènetis, 100

Diam. : 0,030. Aluminium.

(641) Lég. de gauche à droite, **L'USINE DE DEGROSSISSAGE D'OR** En sens inverse, ★ GENÈVE ★ Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, ATELIER DE FRAPPE | (grand fleuron) | JETONS | EN | TOUS GENRES Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

R^o. Comme le n° 640, mais 50

Diam. : 0,027. Aluminium.

(642) Lég. de gauche à droite, ★ **L'USINE DE DEGROSSISSAGE D'OR** Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, ATELIER | DE | FRAPPE | ★ | GENÈVE

R^o. Comme le n° 640, mais 10 °

Diam. : 0,019. Aluminium.

Jetons de 1 franc, 50 et 10 centimes, gravés dans l'atelier de M. Georges Hantz, et frappés par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, à Genève.

643. — **Société des tireurs de Sainte-Marie à Iseo (Tessin). Tir de 1894.**

Lég. de gauche à droite, sur un marli limité extérieurement et intérieurement par une double moulure, TIRATORI S^{TA} MARIA En sens inverse, ↔↔↔ DESTREZZA UNIONE ↔↔↔ Dans le champ, en contre-bas, trois étoiles à six rais, de très fort relief, deux carabines en sautoir et une croix fédérale. Signé au bas, à gauche, S. J.

Ŕ. Dans le champ, limité par une double moulure, une couronne ouverte, formée de deux branches fruitées de laurier et de chêne, liées au bas par un ruban. Elle contient l'inscription gravée au burin, en cursives, *Iseo | 18-19 Marzo | 1894*

Diam. : 0,0389. Argent.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par M. Johnson, à Milan.

644. — 25^{me} anniversaire de fondation de la Société générale de secours mutuels des ouvriers de Lugano et 30^{me} anniversaire de fondation de la Société de secours mutuels des menuisiers à Lugano (Tessin), en 1896.

Dans le champ, limité par une moulure et couvert de branches de laurier, est posé un cartouche à volutes renfermant l'inscription en lettres incuses, en huit lignes, SOCIETÀ GENERALE DI | MUTUO SOCCORSO FRÀ | GLI OPERAI IN LVGANO. | RICORDO DEL 25° ANNIVER- | SARIO DI FONDAZIONE | E DEL TRENTENNIO DELLA | SOCIETÀ DI M° S° FRA I | FALEGNAMI | 25 GIVGNO 1896

Ŕ. Lég. de gauche à droite, entre une double moulure extérieure et un grènetis entre deux traits à l'intérieur (la légende est coupée par les ailes de la Prévoyance) LAVORO E PREVIDENZA Sur les marches d'un grand escalier, un ouvrier assis à gauche tend la main à la Prévoyance, femme ailée assise à droite et s'appuyant sur les armoiries de Lugano, au pied desquelles se trouvent des outils de divers métiers. Au bas, dans un cartouche orné et en lettres incuses, ANNO 1871-1896 Au dessous, en une ligne recourbée, la signature de l'auteur du projet dessiné, G. CHIATTONE. DIS.

Diam. : 0,0355. Bélière. Argent patiné.

Très jolie médaille artistique, gravée et frappée d'après le projet de M. Chiattonne, de Lugano, par M. Johnson, à Milan.

645. — 11^{me} fête cantonale de gymnastique à Locarno (Tessin), en 1896.

Analogue au droit du n° 644. Le cartouche renferme l'inscription en cinq lignes et en caractères incus, XI. FESTA CANTONALE | DI GINNASTICA | LOCARNO | 14-15-16. AGOSTO | 1896

R̄. Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, limité extérieurement par une double moulure et intérieurement par un trait. Les ailes de la Paix et la couronne qu'elle élève coupent la légende, PATRIA UNIONE | FORZA 1866-1896 La Paix ailée, debout à gauche, devant un gymnaste agenouillé, tient de la droite une palme et s'appuie sur l'écu du Tessin; elle élève une couronne de laurier de la main gauche. Le tout sur un terrain herbeux. Au second plan, le soleil levant derrière les montagnes.

Diam. : 0,033. Bélière. Argent patiné.

Médaille officielle commémorative, non signée, gravée et frappée par M. Johnson, à Milan.

646. — **Ecole de recrues d'infanterie à Colombier (Neuchâtel), en 1898.**

Légende de gauche à droite, ECOLE DE RECRUES D'INFANTERIE En sens inverse, * COLOMBIER * Dans le champ, un trophée formé d'un écusson fédéral posé sur deux branches de laurier fruité et quatre drapeaux. Sur le tout une banderole avec la date en chiffres incus 1898 Le tout entouré d'un grènetis et d'une moulure.

R̄. Le château de Colombier entouré d'arbres, sur un terrain limité à l'exergue par un double trait. Le tout entouré d'un grènetis et d'une moulure.

Diam. : 0,038. Bélière. Zinc argenté.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

647. — **Tir à l'arbalète de l'Harmonie carougeoise, en 1896, à Carouge (Genève).**

Lég. gravée en creux au burin, HARMONIE CAROUGE OISE Dans le champ, en très fort relief frappé, un écusson fédéral sur un cartouche à volutes, flanqué de deux branches de laurier et de chêne fruités. Au dessus de l'écu, sur une banderole formant trois boucles, la devise en relief, UN POUR | TOUS * TOUS | POUR UN

R̄. Lég. en creux au burin, comme le sujet central, TIR À L'ARBALÈTE En sens inverse 1896 Dans le champ, un paysage de forêt ayant au centre un chasseur à l'affût, armé d'une carabine.

Diam. : 0,037. Bélière. Argent.

Médaille unique du roi de ce tir, en partie frappée et en partie gravée au burin. Curieux travail d'un ouvrier genevois.

648. — **Souvenir de la course à Kyburg (Zurich), des gymnastes du canton de Zurich, en 1898.**

Lég. de gauche à droite, en deux lignes, ERINNERUNG A. D. KANTONAL-TURNFAHRT | 1898 Vue de la localité, en partie cachée par les arbres d'un verger. A l'exergue, séparé par un trait, KYBURG Le tout entouré d'une double moulure.

℞. Lég. de gauche à droite, DES MANNES ZIER IST SEINE KRAFT L'écu fédéral posé sur un cartouche à volutes, flanqué de deux rameaux de laurier et de chêne. Au dessus du cartouche, un gymnaste debout, élève de la droite une coupe et s'appuie de la gauche sur un bâton. Le tout limité par une double moulure.

Diam. : 0,0385. Bélière. Cuivre bronzé.

Médaille populaire, non signée, de fabrication zuricoise.

649. — **Médaille-insigne des anciens frères d'armes de la légion étrangère de la République française (1900).**

Lég. de gauche à droite, coupée par le haut de la tête, REPUBLIQUE FRANÇAISE Tête de la République à gauche, coiffée d'un bonnet phrygien et ceinte d'une couronne de feuilles de chêne, de laurier et d'épis. Signé au bas, en une ligne recourbée, F VERNON Le tout entouré d'une simple moulure.

℞. Lég. de gauche à droite, LES ANCIENS FRÈRES D'ARMES En sens inverse, * DE LA LÉGION ETRANGÈRE * Dans le champ, une couronne, formée d'une guirlande de feuilles de chêne et de glands, contient un espace libre pour y graver le nom du titulaire. Le tout limité par une simple moulure. Bélière ovale soudée à la médaille, garnie de branches de chêne.

Diam. : 0,028. Cuivre argenté.

Médaille-insigne des membres de cette société. Nous avons cru devoir reproduire cette médaille française, car de tout temps la légion étrangère a compris des citoyens suisses.

650-651. — **Médailles de récompense de l'Automobile-Club de Suisse, à Genève, 1902 et 1903.**

(650) Semblable à la médaille de 1901¹ sauf que la lettre S qui était blasonnée d'azur, est alors blasonnée de gueules.

¹ Voir *Revue suisse*, tome X, p. 352, n° 576.

Diam. : 0,061. Vermeil, argent, cuivre bronzé.

Médaille officielle de cette société, gravée par M. V. Schlütter et frappée par M. Furet, tous deux à Genève, en 1902.

(651) Semblable au droit du n° 650.

R|. Une femme nue, lancée à grande vitesse sur un terrain penché, en écrasant des foudres, souffle dans une conque marine. Derrière elle on aperçoit l'esquisse d'une automobile disparaissant dans la poussière. Au second plan, un lac de montagnes et les Alpes dans le fond. Signé à droite, au bas, Pa. G. Castres-Ris. Le tout cerné d'un trait.

Diam. : 0,061. Vermeil, argent, cuivre bronzé.

Médaille de récompense, dont le droit est gravé par M. V. Schlütter, à Genève, et le revers gravé à Paris, d'après le modelage de M. G. Castres, fils du peintre de ce nom, qui a habité Genève de longues années. La frappe est faite par M. L. Furet, à Genève.

652-660. — **Manceuvres du 1^{er} corps d'armée suisse
(1^{re} et 2^{me} divisions), en 1899.**

(652) Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, entre une double mouleure extérieure et un carton intérieur, ★ SOUVENIR DU RASSEMBLEMENT DES TROUPES DE LA I. & II. DIVISION SEPTEMBRE 1899 Dans le champ, deux mains unies; au dessous, un écusson fédéral à volutes posé sur deux branches fruitées de laurier et de chêne en sautoir.

R|. Sur une prairie, entre deux arbres, un groupe de militaires, composé de deux officiers portant des drapeaux fédéraux qu'ils entrecroisent en sautoir, d'un soldat d'infanterie et d'un canonnier devant sa pièce. Au dessus, entre les drapeaux, une croix fédérale rayonnante. Le tout limité par une double mouleure.

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, gravée et éditée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

(653) Lég. de gauche à droite, * SOUVENIR AUX MANOEUVRES DU I. CORPS D'ARMÉE SEPTEMBRE 1899 Dans le champ, un écusson fédéral entouré de rayons, posé dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier fruité en sautoir. Le tout entouré d'une double mouleure.

R̂. Dans le champ, limité par une double moulure et sur un terrain herbeux, séparé de l'exergue par une double moulure, est posé un trophée militaire. Le trophée est composé d'un sac militaire garni, d'un képi, de deux sabres, deux gibernes, deux canons, deux obus, deux fusils, deux rames, deux fascines de fortifications, deux gaffes de pontonniers, deux drapeaux. Au dessus, une croix fédérale rayonnante. Signé à l'exergue, à droite, D. & M. Z.

Médaille populaire, gravée et éditée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

(654) Semblable au n° 653.

R̂. Dans le champ, sur un terrain herbeux, entouré d'une double moulure, trois canonniers mettent une pièce de campagne en position, à droite.

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, gravée et éditée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

(655) Semblable au n° 653.

R̂. Dans le champ, limité par une double moulure et sur un terrain herbeux et mouvementé, un groupe militaire, formé d'un canonnier devant sa pièce, deux adjudants d'infanterie tenant des drapeaux fédéraux entrecroisés et un officier tenant une longue-vue. Au dessus, une croix fédérale rayonnante.

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire non signée, gravée et éditée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

(656) Semblable au n° 653.

R̂. Dans le champ, limité par une double moulure, un guide à cheval, à gauche, sur un terrain herbeux, limité à l'exergue par une double moulure. Au second plan, un camp, une ligne de six tentes et, à droite, le bas d'une montagne.

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, gravée et éditée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

(657) Lég. de gauche à droite, ★ SOUVENIR DES MANŒUVRES DU 1^{er} CORPS D'ARMÉE Dans le champ, sous une croix fédérale

rayonnante, en trois lignes, 1^e 2^e DIVISIONS | 28 AOÛT-15 SEP
TEMBRE | ♦ 1899 ♦ Le tout limité par un grènetis et une bordure
plate.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, RASSEMBLEMENT · DE · TROUPES
Dans le champ, un colonel divisionnaire, un soldat d'infanterie et un
officier de guides se donnent la main, sur un terrain herbeux, limité à
l'exergue par une moulure. Au second plan, deux tentes et un canon
à gauche, un faisceau de fusils et un tambour à droite. Signé à
l'exergue, DEFAILLY Le tout limité par un grènetis et une bordure
plate.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, gravée par Lauer, à Nuremberg, et
éditée par M. Defailly, à Genève.

(658) Lég. de gauche à droite, SOUVENIR DU RASSEMBLEMENT
A l'exergue, 1899 Dans le champ, sur un terrain herbeux, un
adjudant d'infanterie, de face, tient le drapeau fédéral. A gauche, un
écusson vaudois sur une branche de laurier; à droite, un canon. Au
second plan, une compagnie d'infanterie défile à droite. Le tout entouré
d'une moulure.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, CONFÉDÉRATION SUISSE En
sens inverse, 1291-1899 Dans le champ, une croix fédérale, à
branches égales, sur un soleil rayonnant. Le tout entouré d'une
moulure.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

(659) Dans le champ, limité par un grènetis, l'inscription en sept
lignes, dont la première est recourbée, SOUVENIR | DE LA |
TROUPE | DE | I-II DIVISIONS | AU SEPTEMBRE | 1899

Ŕ. Lég. de gauche à droite, entre deux grènetis, ★ UN POUR
TOUS ★ En sens inverse, TOUS POUR UN Au centre, sur un
terrain herbeux, un groupe militaire, formé d'un canonnier devant sa
pièce, de deux fantassins tenant des drapeaux entrecroisés et d'un
officier supérieur saluant.

Diam. : 0,0302. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

(660) Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, entre deux
doubles moulures, ★ RASSEMBLEMENT DE TROUPES ★ En

sens inverse, 27 AOÛT 15 SEPTEMBRE 1899 Dans le champ, une croix fédérale orlée, à branches égales, entourée d'un grènetis.

Ŕ. Dans le champ, entouré d'une double moulure et sur un terrain herbeux, coupé à l'exergue, une pièce d'artillerie à gauche, entourée de trois canonniers.

Diam. : 0,0302. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, de fabrication allemande, non signée.

661-662. — **Tir de la Suisse centrale, à Langenthal, en 1899.**

(661) Lég. de gauche à droite, CENT.—SCHW.—SCHÜTZENFEST En sens inverse, *** LANGENTHAL *** Dans le champ, un écusson bernois posé sur une branche de laurier fruité. Au dessus, une croix fédérale rayonnante. A gauche, en deux lignes, JUNI | 1899 Le tout entouré d'une moulure.

Ŕ. Dans le champ, limité par une triple moulure, un trophée de tir, composé d'une cible, un chapeau de tireur, un couteau de chasse, deux carabines, une poudrière, une gibecière et deux branches de chêne fruité.

Diam. : 0,0335. Bélière. Cuivre.

Médaille populaire, non signée, gravée et frappée par Mayer et Wilhelm, à Stuttgart.

(662) Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière sont recourbées, SCHÜTZENFEST | IN | LANGENTHAL | 18-25 JUNI | 1899 Le tout entouré d'une moulure.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, EINER FÜR ALLE UND ALLE FÜR EINEN Tête à droite de la République française, du type d'Oudiné. Signé au bas, en une ligne recourbée, VIEUXMAIRE Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,024. Bélière. Aluminium, similor.

Médaille populaire, gravée et frappée par M^{me} veuve Vieuxmaire, à Paris.

663. — **Tir cantonal argovien, à Wohlen, en 1899.**
Cuvette de la montre de primes.

Lég. de gauche à droite, sur un cartouche roccoco, en caractères ineus, AARGAUISCHES KANTONAL - SCHÜTZENFEST En

sens inverse, WOHLEN 1899. Dans le champ, un écusson argovien posé sur des branches de chêne et de laurier fruités, deux drapeaux, une palette de marqueur et une carabine de tir. Au dessus, dans un médaillon, le buste de Guillaume Tell, d'après la statue de Kissling, à Altorf. Signé à la bordure, au bas à droite, HUGUENIN FRÈS.

Diam. : 0,042 (dimension de la plaque sans la boîte). Argent patiné.

Très beau travail artistique de MM. Huguenin frères, au Locle, nos collègues. Montre donnée en prime officielle à ce tir.

664. — Fête centrale des ouvriers faiseurs de pendants, couronnes, etc. (de montres), au Locle, en 1899.

Dans le champ, limité par une simple moulure, l'inscription en onze lignes, dont les trois premières sont recourbées, ainsi que la dernière, SOUVENIR | (fleuron) | FÉDÉRATION SUISSE | DES | OUVRIERS FAISEURS | DE | PENDANTS, COURONNES | ANNEAUX ET GALONS | 3^{EME} FÊTE CENTRALE | LE LOCLE | 11 JUIN 1899

Ŕ. Dans le champ, limité par une moulure, un écusson fédéral posé sur des branches de chêne fruité, entremêlées à une banderole sur laquelle on lit la devise UN | POUR TOUS | TOUS POUR | UN Signé au bas, à droite, HUGUENIN FRÈS

Diam. : 0,034. Bélière. Aluminium sablé.

Médaille officielle commémorative de cette fête, gravée et frappée par MM. Huguenin frères, au Locle.

665. — Fête cantonale zuricoise de gymnastique, à Thalweil, en 1899.

Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, limité extérieurement par une double moulure et intérieurement par un grènetis, ERINNERUNG A. D. ZÜRCHER KANTONAL-TURNFEST 23-24 JULI 1899 IN THALWEIL ->★←. Dans le champ, les armoiries de la localité sur un cartouche à volutes posé sur deux branches de laurier fruité.

Ŕ. Dans le champ, limité par une moulure, un écusson avec les quatre F des gymnastes (Frisch, Frei, Froh, Fromm), posé sur une branche fruitée de laurier, recourbée en demi-cercle au dessus de l'écu et entourant une croix fédérale rayonnante. Signé au bas, D. & M. I. Z.

Diam. : 0,039. Bélière, maillechort.

Médaille populaire de cette fête, gravée et frappée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

666. — **Tir de la Caisse de réassurance mutuelle,
à Genève.**

Le coin officiel d'Antoine Bovy, aux armes de Genève, non signé, analogue à la pièce genevoise de cinq francs de 1848.

Ṛ. Lég. de gauche à droite, ★ **CAISSE DE RÉASSURANCE MUTUELLE** Dans le champ, une couronne ouverte, formée de deux branches de laurier et de chêne fruités, contient l'inscription en trois lignes, TIR | JUILLET | 1899 Le tout limité par une double moulure.

Diam. : 0,0368. Cuivre bronzé.

Médaille officielle de ce tir, frappée chez M. Louis Furet, notre collègue, avec un coin prêté par la Ville de Genève.

667-670. — **Conférence de la paix à la Haye, en 1899.**

(667) Dans le champ, limité par une double moulure et couvert de branches d'olivier, est posé un cartouche à volutes, contenant l'inscription en quatre lignes, ANDENKEN | AN DIE | FRIEDENSKONFERENZ | IM HAAG 1899

Ṛ. Dans le champ, limité par une double moulure, une étoile à cinq rais rayonnante. Au dessous, à gauche, la Renommée s'envole en élevant de la droite une couronne de laurier et soufflant dans une trompette antique qu'elle tient de la gauche. Serré contre elle un petit Amour tient une couronne de feuillages et un cartouche avec les armoiries de la Croix-Rouge, société internationale de secours aux blessés. A droite, dans le champ, l'inscription en caractères gothiques, Friede | sei | auf Erden ! | (branche d'olivier)

Diam. : 0,033. Argent. Cuivre bronzé. Cuivre argenté.

Médaille commémorative, non signée, gravée et frappée par la maison Lauer, à Nuremberg.

(668) Lég. de gauche à droite, NICOLAI II KAISER VON RUSSLAND, PROTEKTOR Buste à droite, tête nue, de l'empereur en uniforme militaire, avec décorations.

Ṛ. A la place de la légende circulaire, de gauche à droite, les vingt-trois écussons des États ayant pris part à la conférence. Sous chaque écusson le nom du pays en une ligne recourbée, BELGIEN BULGARIEN CHINA DEUTSCHES REICH DÄNEMARK FRANKREICH GRIECHENLAND GROSSBRITANNIEN KÖNIGR. D. NIEDERLANDE ITALIEN JAPAN OESTR. UNG. PERSIEN PORTUGAL RUSSLAND RUMÄNIEN SPANIEN SERBIEN SIAM SCHWED. & N. SCHWEIZ TÜRKEI VEREINIGT. ST. V. AM. Dans le champ, entouré d'un cercle,

GENTIVM · PACE · STVDIORVM · BELLICORVM · IMMANITATEM · PROHIBEBIT | LABORIS · PATIENTIA · POPVLORVM · CVLTVRA · TRANQVILLITAS · ORDINIS

Haut. : 0,064 ; larg. : 0,087. Plaquette. Argent patiné, bronze patiné.

Très belle plaquette commémorative, modelée et frappée par M. Begeer, à Utrecht.

671-673. — **Médailles de récompense du royaume de Grèce (1900).**

(671) Lég. de gauche à droite, ΓΕΩΡΓΙΟΣ Α' ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ Buste nu, à droite, du roi Georges I, signé sur la tranche du buste, GEORGES HANTZ Le tout entouré d'une moulure.

℞. Dans le champ, limité par une double moulure, et dans une couronne ouverte de chêne et de laurier fruités, liée au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription, ΕΠ'ΑΞΙΑΙ Signé au bas U. G. D. G. H. GENÈVE.

Diam. : 0,030. Argent patiné, cuivre bronzé, cuivre argenté, plomb (essai).

(672) Semblable au n° 671, mais au revers l'inscription ΕΣΩΣΕ | ΠΡΟΚΙΝΔΥΝΕΥΣΑΣ

Diam. : 0,030. Argent patiné, cuivre bronzé, cuivre argenté, plomb (essai).

(673) Semblable au droit du n° 671.

℞. Sur un fond rayonnant, recouvert de nuages, Mercure tenant le caducée court à gauche en levant le bras droit. Signé au bas, U. G. D. G. H. GENÈVE.

Diam. : 0,030. Argent patiné, cuivre bronzé, cuivre argenté, plomb (essai).

Médailles officielles de récompense pour concours de sport organisés sous les auspices du gouvernement grec. Ces médailles ont été gravées par notre collègue, M. Georges Hantz, à Genève, et frappées par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or. Le portrait du roi est d'une ressemblance parfaite et les médailles ont une grande valeur artistique.

674. — **Congrès international de numismatique à Paris, en juin 1900.**

Une presse monétaire posée sur un socle. Sur le devant, une palme posée de droite à gauche, entrelacée d'une banderole sur laquelle on

lit en caractères incus, PARIS A droite, la signature du graveur, deux D entrelacés. Au dessous, dans le champ, l'inscription en trois lignes, **CONGRES INTERNATIONAL | DE NUMISMATIQUE | JUIN · 1900** Plus bas, un espace libre où ont été gravés les nom et prénoms du membre du Congrès, entre deux traits. Le tout limité par une simple mouleure.

℞. Dans le champ, une femme demi-nue, drapée d'une étoffe, est assise dans un fauteuil, à gauche, devant une table couverte de livres et de médailles et examine une médaille à la loupe. Une fenêtre ouverte laisse voir un paysage avec arbres. Sous la table, des livres et portefeuilles. Signé à gauche, de haut en bas, en caractères incus, DANIEL DUPUIS Au bas, sur une plinthe, séparée par un trait, en caractères de fantaisie, **LA NUMISMATIQUE** Le tout limité par une simple mouleure.

Haut. : 0,061 ; larg. : 0,039. Plaquette. Argent patiné, bronze patiné.

Plaquette officielle du Congrès international de numismatique à Paris. La Société suisse de numismatique et la Suisse étaient représentées par plusieurs membres et d'autres numismates, nos compatriotes. Cette plaquette artistique, très remarquable, est le dernier travail du regretté maître, Daniel Dupuis. Elle a été frappée à la Monnaie de Paris et distribuée aux congressistes.

675. — **Médaille officielle de récompense de l'exposition universelle de Paris, en 1900.**

Lég. de gauche à droite, coupée par le chêne, **REPUBLIQUE FRANÇAISE** Au pied d'un chêne, poussant à gauche d'un terrain herbeux et dont les rameaux couvrent le haut de la médaille, une tête de femme coiffée du bonnet phrygien sur lequel passe un rameau du chêne. Cette tête, très grande, symbolisant la République française, semble sortir de terre. Au second plan, à droite, la vue des ponts de la Seine et un groupe de constructions où l'on remarque, entre autres, le clocher de la Sainte-Chapelle et les tours de Notre-Dame.

℞. Lég. de gauche à droite, coupée par les ailes du génie et le flambeau de l'ouvrier, **EXPOSITION · UN | IVERSELLE · | IN | TERNATIONALE** · Dans le champ, une vue de l'exposition prise du pont ; au dessus, une femme ailée, tenant de la droite une couronne et une palme, emporte dans son vol un ouvrier forgeron vêtu d'un tablier de cuir, assis sur son épaule et tenant de la gauche un flam-

beau allumé. A droite, 1900 Au bas, sur un cartouche antique, posé sur un ornement voluté et des lauriers, l'inscription en relief, PATRONAT DES | APPRENTIS TAPISSIERS | DE LA VILLE DE GENÈVE Signé à droite, au dessus du cartouche, J. C. CHAPLAIN Tranche unie, contre-marquée d'une corne d'abondance et du nom du métal.

Diam. : 0,064. Or patiné, argent patiné, argent doré, bronze doré, bronze argenté, bronze patiné.

Médaille officielle de récompense de l'exposition universelle de Paris, gravée par M. J.-C. Chaplain et frappée par la Monnaie de Paris. Cette médaille était frappée avec des coins à goujon reproduisant pour chaque exposant son nom en relief. Nous avons reproduit l'inscription des médailles de bronze et d'argent, décernées à l'exposition des cours pour apprentis tapissiers organisés par la Ville de Genève. Superbe travail de l'illustre graveur.

676. — **21^{me} Assemblée générale de la Société suisse de numismatique, à Martigny (Valais), en 1900.**



Lég. de gauche à droite, JEAN GREMAUD 1823-1897 Buste à gauche, en vêtements ecclésiastiques, tête nue, de notre ancien président. Signé dans le champ, à droite, JK en monogramme dans un cercle.

℞. Dans un encadrement gothique, l'inscription en cinq lignes, SOC. SUISSE | DE | NUMISMATIQUE | MARTIGNY. | 1900

Diam. : 0,027. Or, argent patiné, bronze patiné, étain, aluminium, tirage uniface de l'avvers en cuivre rouge.

Jeton officiel de notre assemblée générale de 1900, gravé par notre collègue Jean Kaufmann, à Lucerne, et frappé par notre collègue L. Furet, à Genève. Ce portrait de l'abbé Gremaud est une œuvre des plus remarquables, qui fait le plus grand honneur à M. Kaufmann. Les coins, comme toujours, sont corrigés après la frappe.

677-678. — **Fête fédérale de musique à Aarau (Argovie),
en 1900.**

(677) Dans le champ, limité par une double moulure, et dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier fruité, liées au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription en huit lignes, ZUR | ERINNERUNG | AN DAS | EIDGENÖSSISCHE | MUSIKFEST | AARAU | v. 7. -9. JULI | 1900

℞. Dans le champ, en trois lignes, dont deux sont recourbées en sens inverse, SINGE | WEM GESANG | GEGERBEN. Un rossignol chante devant un cahier de musique posé sur deux branches de laurier liées d'un nœud de ruban. Le tout entouré d'un grènetis et d'une double moulure.

Diam. : 0,033. Bélière. Etain.

Médaille populaire non signée, de fabrication allemande.

(678) Dans le champ, en cinq lignes, dont la première est recourbée, EG. (*sic!*) MUSIKFEST | ☼ | AARAU | 7. 8. 9 JULI | 1900 Le tout entouré d'une moulure.

℞. Dans le champ, une lyre surmontée d'une étoile à cinq rais entre deux branches de laurier fruité. Le tout entouré d'une moulure.

Diam. : 0,024. Bélière. Aluminium, similor.

Médaille populaire, non signée, de fabrication parisienne.

679-687. — **Fête fédérale de gymnastique à la Chaux-
de-Fonds, en 1900.**



(679) Dans le champ, à gauche, une croix de gymnaste formée de quatre F; à droite, un rameau de laurier supporte les écussons du

village et du canton. Au dessus, une croix fédérale rayonnante; sur la croix de gymnaste, en six lignes, **FÊTE | FÉDÉRALE | DE GYMNASIQUE | LA CHAUX-DE-FONDS | 4-7 AOÛT | 1900**

Ṛ. Lég. de gauche à droite, **PATRIE - FORCE - AMITIÉ**
Sur l'emplacement de fête, quatre gymnastes, dont l'un debout lance une pierre. A l'exergue, séparé par un trait, un trophée d'engins de gymnastique. Signé *I Bopp Sc*

Diam. : 0,035. Argent patiné, cuivre bronzé avec bélière. Tirage d'amateur restreint en bronze patiné.

Médaille officielle de cette fête, gravée par M. Henri Bopp-Boillot, à la Chaux-de-Fonds, frappée au Loele par nos collègues Huguenin frères. Cette médaille a été élaborée sous la direction de notre collègue, M. Arnold Robert, conseiller aux Etats. Le coin du revers a servi de sujet central à une montre officielle donnée en prix. (Voir *Monthly numism. Circular*, 1900, n° 89, p. 3915.)

(680) Dans le champ, limité par une moulure, l'inscription en neuf lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, **SOUVENIR | DE LA | FÊTE FÉDÉRALE | DE | GYMNASIQUE | — | CHAUX - DE - FONDS | DU 4 AU 7 AOUT | 1900**

Ṛ. Lég. de gauche à droite, **CONCOURS DE GYMNASIQUE** Dans le champ, groupe d'engins au dessus de deux branches de laurier en sautoir. Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,024. Bélière. Aluminium, similor, similor argenté.

Médaille populaire non signée, gravée et frappée à Paris.

(681) Dans le champ, limité par une moulure, l'inscription en cinq lignes, dont la première est recourbée et la quatrième sur un cartouche orné, **FETE DE GYMNASIQUE | SOUVENIR | DE LA | CHAUX-DE-FONDS | 1900**

Ṛ. Dans une prairie, un gymnaste couronné debout, entouré d'engins divers. Au fond, le lac et les montagnes. Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,0315. Bélière. Etain argenté.

Médaille populaire non signée, de fabrication très grossière, peut-être locale ou allemande.

(682) Lég. de gauche à droite, en trois lignes, **SOUVENIR DE LA**

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE | CHAUX DE FONDS | 4.-7. AOÛT 1900 Une femme assise à droite, étend le bras droit tenant une couronne de laurier et s'appuie sur un écusson fédéral. Au second plan, la vue de la Chaux-de-Fonds. Le tout limité par une double moulure.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, entre une double moulure extérieure et un grènetis intérieur, **L'UNION FAIT LA FORCE** · * · Dans le champ, en contre-bas sur un fond poli, la croix de gymnaste entre deux branches de chêne fruité en sautoir.

Diam. : 0,033. Bélière. Etain.

Médaille non signée, gravée et frappée par Wilhelm et Mayer, à Stuttgart.

(683) Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, entre une double moulure extérieure et un trait intérieur, * FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS LE 4. 5. 6. 7. AOÛT * En sens inverse, 1900 Sur un terrain herbeux ayant au second plan la vue de la Chaux-de-Fonds, un gymnaste, à droite, se prépare au jet de pierre.

Ŕ. Dans le champ, limité par une double moulure, trois écussons du canton de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et de la Confédération sont posés sur deux branches fruitées de laurier et de chêne en sautoir. Dans le haut, une croix de gymnaste. Signé au bas, en une ligne recourbée, A. WALLER GRAVEUR

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, gravée par A. Waller, à la Chaux-de-Fonds.

(684) Lég. de gauche à droite, FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNAS TIQUE En sens inverse, * CHAUX-DE-FONDS 4. 5. 6. 7. AOÛT 1900 * Dans le champ, une vue de la fontaine et de la rue Léopold-Robert à la Chaux-de-Fonds. A droite, au premier plan, deux branches de laurier fruité nouées d'un ruban et les écussons du village et du canton. Au dessous, une croix de gymnaste. Le tout limité par une moulure.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, FORCE. ADRESSE. COURAGE. PERSEVERANCE. Dans le champ, sur un terrain formé par un trait, deux lutteurs. Signé au bas, à droite, A. LESCHOT SC. et à l'exergue, FABRIQUE ED. RENFER Le tout entouré d'une moulure.

Diam. : 0,0395. Aluminium.

Médaille populaire, gravée par A. Leschot et frappée par la fabrique Renfer, à la Chaux-de-Fonds.

(685) Lég. de gauche à droite, * **SOUVENIR DE LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE CHAUX-DE-FONDS 4-7. AOÛT 1900** Dans le champ, les écussons de la Confédération suisse et du canton de Neuchâtel posés sur des rameaux fruités de laurier et de chêne. Le tout limité par une double moulure.

R̄. Lég. de gauche à droite, **NOTRE FORCE À LA PATRIE** Deux lutteurs sur un terrain herbeux. A l'exergue, séparé par un trait, une branche de laurier fruité. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0387. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

(686) Dans une couronne ouverte de chêne fruité, liée au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription en sept lignes, **FÊTE | FEDE RAL (sic!) | DE | GYMNASTIQUE | CHAUX DE FONDS | DU 4. AU 7. AOÛT | 1900** Le tout entouré d'une double moulure.

R̄. Lég. de gauche à droite coupée par le losange, **ÜBUNG STÄHLT** En sens inverse, **UNSERE KRAFT**. Dans le champ, un losange formé d'un rameau continu de chêne fruité. Au centre, une croix de gymnaste. Le tout limité par une double moulure.

Diam. : 0,0332. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

(687) Lég. de gauche à droite, **FÊTE DE GYMNASTIQUE À CHAUX-DE-FONDS** En sens inverse, **4-7 AOÛT 1900** limité par une double moulure. Dans le champ, deux lutteurs sur un terrain herbeux.

R̄. Dans le champ, limité par une moulure et un grènetis, une croix de gymnaste entre deux branches de chêne fruité en sautoir.

Diam. : 0,020. Bélière. Similor argenté.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

**688. — Insigne officiel de la Société de musique
« La Concorde » à Fleurier (Neuchâtel).**

Les armoiries de Fleurier dans un écu à pointe, timbrées d'une lyre, entourées d'arabesques. Au dessus, une large banderole avec les mots, **CONCORDE FLEURIER** Le tout limité par une moulure.

Ŕ. Uni avec l'inscription circulaire, GEORGES HANTZ GENÈVE
Diam. : 0,0285. Laiton.

Insigne destiné à être émaillé, gravé par notre collègue M. Georges Hantz, à Genève. Depuis quelques années, cet excellent graveur a composé toute une série d'insignes de sociétés dont nous avons décrit une bonne partie. Par le soin de la gravure et la composition artistique des sujets, M. Hantz contribue largement à répandre le bon goût dans cette branche presque complètement négligée des anciens graveurs. La médaille populaire à bon marché n'a pas encore trouvé son rénovateur; c'est surtout par ce genre de productions que l'on pourrait agir sur le goût du public. Il faut cependant reconnaître que la concurrence de la pacotille allemande et française et les prix excessivement bas de ce genre de médailles ne permettent pas d'y consacrer de l'art si les graveurs ne le font pas par pur dévouement. Les comités de fêtes populaires devraient subventionner ou protéger officiellement ce relèvement artistique; jusqu'à présent on se borne à encourager les cartes postales illustrées.

689. — **Inauguration du monument de Zwyszig, auteur
du Cantique suisse, à Bauen (Uri), en 1900.**



Lég. de gauche à droite, · P. ALBERIC ZWYSSIG V. BAUEN ·
1808-1854 · Buste à gauche en vêtements ecclésiastiques, avec
lunettes et calotte. Signé, devant la poitrine, en une ligne droite,
H. FREI. Le tout limité par une simple mouleure.

Ŕ. Une paroi de rochers, à gauche, sur la corniche de laquelle est
agenouillé un montagnard dans l'attitude de la prière. Plus bas, sur

le rocher, une plante de rhododendrons et la signature incuse, HANS FREY. A droite, le lac des Quatre-Cantons borné par les montagnes, derrière lesquelles paraît le soleil levant. Au premier plan, un bouquet de sapins sur les rochers. Sur la paroi, derrière le montagnard, l'inscription incuse en dix lignes, TRITTST | IM | MORGEN | -ROTH | DAHER | SEH ICH | DICH IM | STRAHLEN | MEER | — Le tout limité par une moulure. Tranche unie, poinçonnée d'une corne d'abondance et du nom du métal.

Diam. : 0,045. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille commémorative très remarquable, gravée par notre collègue M. Hans Frei, de Bâle, frappée à la Monnaie de Paris et éditée par la librairie Benteli, à Berne.

690. — **Médaille en l'honneur du Club alpin suisse (1900).**

Deux alpinistes, l'un assis, l'autre debout, sur une sommité, contemplant le paysage de montagnes qui couvre tout le champ de la pièce. A gauche, une cabane de montagne. Dans le ciel, l'insigne du Club alpin. Signé au bas, sur le rocher, *Huguenin Frs.*

℞. Un alpiniste attaché par une corde se fraie un chemin contre une paroi abrupte en creusant des marches avec son piolet.

Diam. : 0,043. Argent patiné.

Médaille-souvenir, gravée et frappée par nos collègues, MM. Huguenin frères, au Loele, et destinée aux membres du Club alpin suisse. Composition simple et de bon goût.

691. — **Tir franc de Maroggia (Tessin), 1900.**

Lég. de gauche à droite, ∴ LIBERI · TIRATORI · DEL · CERE SIO Dans le champ, sur un cartouche de fantaisie, MAROGGIA Au dessus, en deux lignes gravées au burin, 30 Giugno 1 Luglio | 1900

℞. Dans le champ, deux écussons de fantaisie aux armes de la Confédération suisse et du Tessin posés sur un soleil rayonnant dont on ne voit que la partie supérieure. Au dessous, deux carabines en sautoir sur une cible et deux branches fruitées de chêne et de laurier nouées d'un ruban sans boucle.

Diam. : 0,041. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille, non signée, de primes pour les tirs donnés par la Société des tireurs de Maroggia, décernée pour la première fois en 1900. Elle sort de l'atelier de M. Johnson, à Milan.

692. — Tir à Ponto-Valentino (Tessin), en commémoration du quatrième centenaire de l'entrée de la Vallée de Blenio dans la Confédération suisse, en 1900.

Lég. de gauche à droite entre deux traits, **TIRO BLENIESE IN PONTO VALENTINO** En sens inverse, **1900** Signé au bas, de chaque côté, **JOHNSON A. CASSINA DIS.** Dans le champ, un château en ruines et une tour; à gauche, des montagnes. Sur le devant, à gauche, deux rameaux de chêne et de laurier, une cible, un fusil et les armoiries du Tessin.

Ŕ. Sur un marli relevé, entre deux traits, la légende de droite à gauche, **· IV° CENTEN° DELL' ENTRATA DELLA VALLE DI BLENIO NELLA CONFEDERAZIONE SVIZZERA ·** En sens inverse, coupées par les feuillages, les dates, **MD MCM** Dans le champ, la vallée de Blenio. Au premier plan, les écus de Blenio et de la Confédération liés par un ruban et posés sur des branchages de chêne et de laurier fruités.

Diam. : 0,041. Bélière. Argent mat.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par Johnson, à Milau, d'après un projet de A. Cassina.

693. — Tir libéral de Ponte-Brolla (Tessin), en 1900.

Dans le champ, limité par une double moulure, la statue de Guillaume Tell et de son fils, par Kissling. De chaque côté, les écussons de la Confédération et du Tessin. Signé au bas, des deux côtés, **JOHNSON | MILANO A. C. INC.**

Ŕ. Lég. de gauche à droite, sur un marli mat limité extérieurement par une double moulure et intérieurement par un trait, **SOCIETA' CARABINIERI DEL VERBANO** A droite, un trophée formé d'une cible, d'un fusil et de branchages fruités d'olivier. Dans le champ, en six lignes, **TIRO | LIBERALE | PONTE BROLLA | 24 25 26 | AGOSTO | 1900**

Diam. : 0,028. Bélière. Argent.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par M. A. Cassina et frappée par M. Johnson, à Milan.

694. — **50^{me} jubilé de fondation de la Société cantonale de chant lucernoise, à Wohlhusen, en 1900.**

Lég. de gauche à droite, LUZERNER KANTONALGESANG VEREIN GEGR. 29 JULI 1849 WOHLHUSEN Dans le champ, en huit lignes, dont la première est recourbée, FROHSINN ENTLEBUCH | MÄNNERCHOR | GROSSWANGEN, | HARMONIE LUZERN, | MÄNNERCHOR RUSWYL, | MÄNNERCHOR SURSEE, | HARMONIE WILLISAU, | MÄNNERCHOR WOHLHUSEN Au bas, les armoiries de Lucerne posées sur deux branches de laurier en sautoir. Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

Ŕ. Lég. de gauche à droite entre une bordure plate et un grènetis extérieurement et un cercle cordonné intérieurement, GOLDENES JUBILÄUM En sens inverse, * WOHLHUSEN 16. JUNI 1900 * Dans le champ, une banderole avec musique inscrite et deux branches de laurier en sautoir sur lesquelles est placée une lyre. Au dessus, une étoile à cinq rais.

Diam. : 0,033. Bélière. Similor argenté.

Médaille non signée, de fabrication allemande.

695-697. — **Tir cantonal bernois à Saint-Imier, 1900.**

(695) Lég. de gauche à droite, TIR CANTONAL BERNOIS ST IMIER 22.-29. JUILLET 1900 Un arbalétrier, debout sur un terrain graveleux, tient de la gauche l'écusson bernois. A l'exergue, signé, JÖRGUM & TREFZ | FRANKFURT A. M. Le tout entouré d'une double moulure.

Ŕ. Dans le champ, limité par une double moulure et dans une couronne ouverte de chêne fruité liée au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription en cinq lignes, * | EINIGKEIT | MACHT | STARK | *

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, gravée et frappée par Jörgum et Trefz, à Francfort-sur-Mein.

(696) Lég. de gauche à droite, ★ ERINNERUNG A. D. BERNISCH KANTONAL-SCHÜTZENFEST I. ST. IMIER 22-29. JULI 1900 Dans le champ, deux branches de laurier et de chêne fruités entourant les

écussons de la Confédération et de Berne. Le tout limité par une double moulure.

R̄. Vue intérieure du stand et de la cible; un militaire debout et un civil agenouillés s'appêtent à tirer. A l'un des poteaux est fixée une banderole avec le mot KUNST Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0385. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

(697) Lég. de gauche à droite, sur un marli sablé, limité extérieurement par une double moulure et intérieurement par un cordon, ★ SOUVENIR DU TIR CANTONAL BERNOIS À ST. JMIER 22-29 JUILLET 1900 Dans le champ, sur fond poli, un écusson bernois surmonté d'une croix fédérale rayonnante, posé sur deux branches de chêne en sautoir.

R̄. Dans le champ, limité par une moulure et un grènetis, un trophée de tir composé de deux branches de chêne fruité en sautoir, de deux carabines suspendues à une rosace, d'un couteau de chasse, une poire à poudre, une gibecière et un chapeau de feutre.

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

698. — **Médaille-souvenir de la ville de Sion, Valais (1900).**

Une vue de Sion avec les collines du Tourbillon et de Valère. Au second plan, la vallée supérieure du Rhône. Au dessus, en une ligne recourbée, SOUVENIR DE SION A l'exergue, séparé par une moulure, un écusson valaisan de forme irrégulière posé sur une branche de laurier fruité liée d'un ruban. Le tout entouré d'une double moulure.

R̄. Uni, limité par un cercle de grènetis et une moulure.

Diam. : 0,033. Plomb.

Essai de frappe d'une médaille fabriquée en Allemagne, commandée par M. Defailly, de Genève, mais qui n'a jamais été exécutée.

699. — **Fête cantonale valaisanne de gymnastique à Sion, en 1901.**

Lég. de gauche à droite, 1^{ÈRE} FÊTE CANTONALE VALAISANNE DE GYMNASTIQUE En sens inverse, ❁ SION ❁ Dans le champ,

un écusson ovale de fantaisie avec la croix de gymnaste. Un grand cartouche est suspendu à l'écu et porte, en deux lignes, **8.-9. JUIN 1901** Une couronne ouverte de laurier fruité liée d'un nœud de ruban enserre le tout. La bordure de la médaille est formée par une double mouleure.

R). Un grand ornement voluté avec croix fédérale au centre traverse le champ; plus bas, à gauche, un écusson valaisan. Une branche de chêne et une banderole s'enroulent autour de l'écusson et de la bande transversale. Sur la banderole, les noms des fêtes cantonales de gymnastique, **MONTHÉY | MARTIGNY | BRIGUE | SION** Dans le champ, en quatre lignes, dont la première est recourbée, **AUX GYMNASTES | ET À | LEURS | AMIS** Le tout limité par une double mouleure.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

700. — **Médaille de récompense du Touring-Club de Suisse, à Genève (1901).**



Sur un terrain plat, un génie ailé tient de la droite une bicyclette et salue de la gauche levée. Au second plan, un paysage avec lac et montagnes. Signé à l'exergue, HUGUENIN FRÈRES

R). Lég. de gauche à droite, **TOURING-CLUB SUISSE** En sens inverse, **FONDÉ EN 1896** Dans le champ, l'insigne de membre du Touring-Club posé sur une branche de laurier. Au dessus, une banderole unie destinée à recevoir le nom du lauréat.

Diam. : 0,046. Vermeil, argent, cuivre bronzé.

Médaille officielle de récompense pour services rendus à cette société. Elle se décerne surtout aux représentants dans les différentes localités et au personnel d'entretien des routes. Gravée et frappée par nos collègues, MM. Huguenin frères, au Locle.

Nous persistons à regretter que nos graveurs ne s'efforcent pas de choisir pour des médailles de ce genre une composition plus nationale ; nous sommes saturés d'allégories de tous genres. La médaille d'alpinisme de MM. Huguenin est bien supérieure à ce génie à bicyclette.

701-703. — **Quatrième centenaire de l'entrée de Bâle dans la Confédération, 1901.**

(701) Réduction de la médaille officielle n° 604¹ par notre collègue M. Hans Frei.

Plaquette, 0,037 × 0,050. Argent patiné, bronze patiné.

(702) Lég. de gauche à droite empiétant sur les montagnes, IV. CENTENARFEIER BASEL'S EINTRITT I. D. EIDG. BUND Sur une montagne, deux femmes debout, l'une tourelée, tenant une épée, représente la Ville de Bâle, l'autre, symbolisant la Confédération, s'appuie sur son écusson. Devant ce groupe, un basilic, les ailes étendues, tient dans sa serre gauche l'écusson de Bâle qui descend à l'exergue, séparé par une corniche et sur laquelle se trouvent les dates 1501 1901 Au second plan, le cours du Rhin et les montagnes. Signé au bas, à droite, M. & W.

R^o. Lég. de gauche à droite, empiétant sur la vue de la ville, DIR, ALTE FREIHEIT, UNSER GUT U. BLUT. Une vue de la ville de Bâle avec ses trois ponts, dont l'un est au premier plan. Contre le pilier central du pont sont appuyés les écussons de Bâle et de la Confédération posés sur deux branches de laurier fruité.

Diam. : 0,0505. Argent blanc, argent patiné, cuivre bronzé, cuivre argenté patiné, cuivre doré, étain, étain bronzé.

(703) Même médaille d'un module plus petit.

Diam. : 0,033. Mêmes métaux que le n° 702.

Ces deux médailles commémoratives ont été éditées, gravées et frappées par la maison Wilhelm et Mayer, à Stuttgart.

¹ Voir *Revue suisse de numism.*, t. X., p. 366.

704. — **Exposition cantonale vaudoise de Vevey, en 1901.**

Un cartouche à l'antique garni de volutes avec l'inscription en trois lignes, **EXPOSITION | CANTONALE VAUDOISE | VEVEY 1901**
Au dessus, un écusson vaudois avec la devise dans l'écu, surmonté d'une croix fédérale et posé sur deux branches de chêne et de laurier.
Au bas, un groupe d'instruments agricoles et industriels.

Œ. Un forgeron avec son tablier, assis à gauche sur une enclume, tient de la droite un écusson aux armes de Vevey et, de la gauche, un marteau. Derrière lui, une femme debout à droite tient une faux; elle est placée devant une vache et une machine à roue dentée. Au second plan, une vue de l'église de Vevey et des arbres. Signé à droite, au bas, Reymond Gunthert

Diam. : 0,055. Vermeil, argent patiné, bronze patiné.

Médaille officielle de récompense de cette exposition, gravée et frappée par MM. Huguenin frères, d'après une composition de M. Reymond Gunthert.

705. — **Exposition cantonale vaudoise et Exposition nationale suisse des beaux-arts, à Vevey (1901).**

Lég. de gauche à droite sur un marli sablé, limité extérieurement par une double moulure et intérieurement par un cordon, ⌘ **EXPOSITION CANTONALE VAUDOISE ET EXPOSITION NATIONALE SUISSE DES BEAUX-ARTS 28 JUIN AU 30 SEPTEMBRE 1901** Dans le champ, l'écusson vaudois posé entre deux rameaux de pampres fruités. Au dessus, en une ligne recourbée, **À VEVEY**

Œ. Dans le champ, limité par une double moulure, un laboureur conduisant sa charrue à droite. Au second plan, un village à droite et le soleil levant.

Diam. : 0,036. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire commémorative de fabrication allemande.

706. — **Exposition agricole de l'Exposition cantonale vaudoise, à Vevey, en 1901.**

Dans le champ, en huit lignes, dont la première et la dernière sont recourbées, **SOUVENIR | DE | L'EXPOSITION | AGRICOLE | DU 28 JUIN | AU 30 SEPTEMBRE | 1901 | * VEVEY *** Le tout limité par une moulure.

℞. Dans le champ, limité par une double moulure, un écusson vaudois sur un cartouche de fantaisie posé sur une palme et une branche d'olivier. De chaque côté du cartouche sont placés deux pitons auxquels sont suspendues des branches de laurier fruité couvrant le bas de la médaille et ayant à leur intersection un groupe de quatre rosaces à cinq pétales et deux abeilles.

Diam. : 0,024. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

707. — Fête cantonale des chanteurs vaudois à Vevey, en 1901.

Dans le champ, limité par une moulure, l'inscription en sept lignes dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DE LA FÊTE | DES CHANTEURS | VAUDOIS | EXPOSITION | DE VEVEY | 1901

℞. Semblable à celui du n° 706.

Diam. : 0,024. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

708. — Fête patriotique du 1^{er} Juin 1901, à Genève.

Dans le champ, limité par une moulure, l'inscription en huit lignes dont la première est recourbée, SOUVENIR DES FETES DU DEBARQUEMENT | DES | SUISSES | A | PORT-NOIR | 1^{ER} JUIN 1814 | 1^{ER} JUIN 1901 | *

℞. Dans le champ, limité par une moulure, un écusson genevois sur un cartouche à volutes posé sur deux rameaux de laurier fruité. Au dessus, en une ligne recourbée, VILLE DE GENÈVE Signé au bas, VIEUXMAIRE

Diam. : 0,024. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille populaire, gravée par M^{me} Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly, lithographe à Genève.

709. — Village suisse de l'Exposition universelle de Paris, en 1900.

Une vue de la place centrale du village avec la fontaine. Sur le devant, un rocher avec l'inscription incuse en trois lignes, EXPOSITION | UNIVERSELLE | 1900 et un sapin. Au second plan, les montagnes et le soleil levant.

Ŕ. Buste à droite d'une femme de Schwytz en costume national. Devant le buste, à droite, en une ligne recourbée, **VILLAGE SVISSE** Signé, derrière la coiffure, HANS FREI BÂLE Tranche unie, poinçonnée (corne d'abondance) BRONZE

Diam. : 0,0315. Argent patiué, bronze patiné.

Médaille commémorative officielle de cette exposition, gravée par notre collègue Hans Frei, de Bâle, et frappée à la Monnaie de Paris.

710. — **Tir cantonal d'Unterwald-Nidwald à Hergiswil, en 1901.**

Lég. de gauche à droite, **XIX. NIDW. KANTONAL-SCHÜTZEN FEST IN HERGISWIL.** En sens inverse, **· 1901 ·** Sur les points se trouve, en caractères incus, le monogramme J K liés, signature du graveur. Dans le champ, sur un cartouche de style Louis XV orné de rhododendrons fleuris et de guirlandes, les armoiries du demi-canton et de la localité dans des écus ovales. Au dessus, une croix fédérale rayonnante. Le tout limité par une double moulure.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, **EIDGENOSSEN, SORGET FÜR WEIB UND KIND!** Dans le champ, le monument de Winkelried à Stanz. Le soele est remplacé par des nuages. Au bas, en une ligne recourbée, la signature, JEAN KAUFMANN Le tout limité par une bordure plate.

Diam. : 0,045. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par M. Jean Kaufmann, notre collègue lucernois, et frappée par M. L. Furet, à Genève. Le monument de Winkelried est superbement traité. Le droit est bien sec et laisse un peu à désirer.

711-713. — **Tir fédéral suisse à Lucerne, en 1901.**

(711) Dans le champ, une Helvetia casquée et cuirassée à droite. Le casque à pointe, ceint du rhododendron. Sur la poitrine, la croix fédérale. Signé dans le champ à droite, devant la poitrine, en caractères incus, HANS FREI | BASEL Au second plan, le lac et les montagnes; à gauche, la chapelle de Tell.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, **· EIDGENOSSISCHES¹ SCHVTZ ENFEST** En sens inverse, **LVZERN** Dans le champ, une croix

¹ L'O de EIDGENOSSISCHES et le V de SCHVTZENFEST contiennent chacun la lettre E.

fédérale sur laquelle est posé en diagonale de droite à gauche un rameau de laurier fruité. Sur la branche, au centre de la croix, un grand écusson lucernois dont l'azur est damasquiné. Dans le second canton de la croix, on lit **1901** Signé au bas, sous la croix, HANS FREI Tranche unie ou poinçonnée du métal et du poinçon de la Monnaie de Paris.

Diam. : 0,045. Or, argent patiné, bronze patiné.

Médaille officielle de primes du tir fédéral, gravée par notre collègue Hans Frei et frappée en partie chez notre collègue Ulysse Jacot, au Loele, et en partie à la Monnaie de Paris. Superbe travail de gravure d'un caractère très national et spécial, quoique le buste soit évidemment inspiré d'un type analogue de Roty, mais bien germanisé.

(712) Dans le champ, limité par une moulure, en sept lignes dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, **SOUVENIR | DU | TIR FÉDÉRAL | DE LUCERNE | — DU — | 30 JUIN AU 10 JUILLET | 1901**

℞. Lég. de gauche à droite, **HONNEUR AU PLUS ADROIT** Un tireur visant depuis la gauche sur une cible plantée à droite sur un terrain herbeux. Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,024. Bélière. Similor, similor argenté.

Médaille populaire, non signée, éditée par M^{me} Vieuxmaire, à Paris.

(713) Semblable au n° 712.

℞. Dans le champ, limité par une moulure, et dans une couronne de laurier fruité, liée au bas d'un double nœud de ruban, un trophée formé d'une cible carrée surmontée d'un chapeau de tireur et deux carabines en croix.

Diam. : 0,033. Bélière. Similor, similor argenté.

Médaille populaire, non signée, éditée par M^{me} Vieuxmaire, à Paris.

714. — Fête de tempérance de la Côte-aux-Fées (Neuchâtel), en 1901.

Dans le champ, limité par une moulure, l'inscription en six lignes dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, **SOUVENIR | DE LA FÊTE | DE TEMPÉRANCE | 10 JUIN | CÔTE-AUX-FÉES | • 1901 •**

℞. Dans le champ, limité par une double moulure, un écusson neuchâtelois surmonté de l'inscription recourbée, **NEUCHÂTEL**

Diam. : 0,024. Bélière. Similor, similor argenté.

Médaille populaire, non signée, fabriquée par M^{me} veuve Vieuxmaire, à Paris.

**715. — Fête cantonale des musiques vaudoises
à Aubonne (Vaud), en 1901.**

Lég. de gauche à droite, SOUVENIR DE LA FÊTE CANTONALE En sens inverse, * 1^{ER} & 2 JUIN 1901 * Dans le champ, DES | MUSIQUES | VAUDOISES | **AUBONNE** Le tout limité par une moulure.

℞. Dans le champ, limité par une moulure, une lyre entre deux branches de laurier fruité, surmontée d'une étoile à cinq rais rayonnante.

Diam. : 0,024. Bélière. Similor, similor argenté.

Médaille populaire, non signée, fabriquée à Paris par M^{me} veuve Vieuxmaire.

**716. — Fête cantonale argovienne de gymnastique à
Aarau, en 1901.**

Dans le champ, en quatre lignes, dont la première est recourbée, **AARGAUISCHES KANTONAL-TURNFEST | IN | AARAU | 1901** et une grande branche de chêne fruité sur laquelle est posé un écusson argovien. Le tout entouré d'une double moulure.

℞. Lég. de gauche à droite, DES MANNES ZIER IST SEINE KRAFT Dans le champ, limité par une double moulure, deux lutteurs sur un terrain gazonné. A l'exergue, séparé par une corniche double, une branche de laurier fruité.

Diam. : 0,0389. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

**717-718. — Société suisse des hôteliers. Médailles de
récompense (1901).**

(717) Lég. de gauche à droite, en caractères incus, SOCIÉTÉ SVISSE DES HÔTELIERS Dans le champ, une couronne ouverte, formée de deux guirlandes de laurier fruité, liées au bas d'un double nœud de ruban, renferme l'inscription en trois lignes, POVR | **SERVICES** | DÉVOUÉS

℞. Une femme debout, en vêtements flottants, tient de la gauche

élevée une couronne et de la droite une grande palme. A gauche, une touffe de fleurs de montagne. Au second plan, à gauche, on aperçoit la terrasse et une partie de la façade d'un grand hôtel de montagne et à l'arrière-plan une chaîne de montagnes. Signé à gauche, dans le champ, HOMBERG

Diam. : 0,023. Argent patiné, cuivre bronzé.

(718) Même médaille, d'un module plus petit.

Diam. : 0,022. Or.

Ces deux médailles sont décernées par la *Société des hôteliers suisses* aux employés pour services dévoués. Elle les délivre en or pour quinze ans de services, en argent pour dix ans et en bronze pour cinq ans. Pour les hommes elles sont montées en breloques et pour les femmes serties dans une broche. Ces pièces ont été modelées, gravées et frappées par M. F. Homberg, notre collègue, à Berne. Très joli travail.

585. — **Tir cantonal bernois de Saint-Imier (Berne), 1900.**

Rectification. — Notre collègue M. F. Homberg, à Berne, nous prie de bien vouloir indiquer que la médaille, indiquée comme gravée par MM. Holy frères, a seulement été composée et modelée par eux et que c'est lui qui a retouché le modèle, exécuté la fonte, la réduction et la frappe. Dont acte.¹

719. — **Exposition et concours agricoles bernois à Saint-Imier, en 1901.**

Un vieux laboureur guide son fils conduisant une charrue, à gauche, dans un champ. A droite, un chien du Saint-Bernard couché et une partie du feuillage d'un arbre fruitier. Au second plan, les montagnes et, à droite, un village. Dans le haut, en une ligne recourbée et en caractères ineus, S I I M I E R. 1901

Ŕ. Une femme debout, dans un jardin, tient une corbeille de fruits de la gauche, appuyée contre la hanche, et cueille de la droite les fruits d'une branche d'arbre au dessus de sa tête. Au second plan, à

¹ Voir *Revue suisse de numism.*, tome X, p. 357.

droite, un escalier monumental avec deux sphinx. A gauche, un vase décoratif rempli de fleurs.

Diam. : 0,043. Argent patiné, enivre bronzé.

Médaille donnée en prix à ce concours. Elle a été gravée et frappée par MM. Holy frères, à Saint-Imier, et se compose de deux plaques de cuvettes de montres soudées ensemble. Il n'existe que quelques exemplaires de ces pièces. Nous préférons de beaucoup le côté du droit, qui est plus national et mieux gravé. MM. Holy frères, établis récemment, continuent à montrer une grande activité. Nous avons vu de nombreux coins gravés pour cuvettes de montres et d'autres travaux d'orfèvrerie sortant de cette fabrique et lui faisant honneur. Le côté artistique de ces productions, sans être encore bien remarquable, gagne chaque jour.

**720. — Médaillon avec portrait de Riggenbach,
à Vitznau (Lucerne), 1901.**

Buste de trois quarts, à droite, de Riggenbach, ingénieur suisse, créateur du chemin de fer du Righi. Le buste est placé dans un médaillon ovale, entouré d'une triple moulure et encadré de deux grandes branches de chêne et de rhododendrons.

Dimensions avec l'encadrement : 48 × 70. Bronze coulé patiné.

Ce portrait très ressemblant de Riggenbach est dû à notre collègue Jean Kaufmann, de Lucerne, qui a composé cette œuvre d'art pour le monument élevé à Vitznau, en 1901, à la mémoire de l'initiateur de nos chemins de fer de montagnes.

**721-722. — 550^{me} jubilé de l'entrée de Zurich dans la
Confédération suisse, en 1901.**

(721) Lég. de gauche à droite, empiétant sur les montagnes, Z. 550. JÄHR. JUBILÄUM ZÜRICH'S EINTRITT I. D. EIDG. BUND Groupe allégorique de deux femmes, la Confédération, à droite, tenant l'écusson fédéral (avec l'ancienne croix à carrés égaux orlée!), s'appuie sur l'épaule de Zurich tourelée et tenant un glaive. Elles sont debout sur un terrain montagneux et le lion de Zurich est couché à leurs pieds. A l'exergue, séparé par une moulure, les dates, 1351-1901 et la signature à droite, M. & W. Au second plan, le lac et les montagnes.

R. Lég. de gauche à droite, DIR, ALTE FREIHEIT, UNSER GUT

U. BLUT! Vue de Zurich, prise du pont de la gare, avec le lac et les montagnes, derrière lesquelles le soleil se lève. Au premier plan, les écussons de Zurich et de la Confédération (celui-ci faussement blasonné comme au droit), posés sur deux branches de laurier fruité.

Diam. : 0,0502. Argent blanc, argent patiné, cuivre doré, cuivre argenté, cuivre bronzé, étain, étain bronzé.

(722) Même médaille en réduction.

Diam. : 0,0335. Mêmes métaux.

Médailles commémoratives, gravées et frappées par Mayer et Wilhelm, à Stuttgart.

723-728. — **400^{me} anniversaire de l'entrée de Schaffhouse dans la Confédération.**

(723) Lég. de gauche à droite, empiétant sur le sujet central, ZUR ERINNERUNG A. D. EINTRITT D. KANTONS SCHAFFHAUSEN I. D. BUND DER EIDGENOSSEN En sens inverse, * 1501-1901 * Dans le champ, une place de Schaffhouse avec le peuple; au premier plan, deux magistrats, en costume du XVI^e siècle, se donnent la main; à gauche, le Confédéré avec la croix fédérale sur la poitrine; à droite, vu de dos, le Schaffhousois. Au second plan, derrière le Suisse, un cavalier tient un drapeau où l'on voit, en trois lignes incuses, HIE | EID | GENOSSEN Signé au bas, à droite, H FFS 90 et à gauche, DAMMKÖHLER del

R. Dans un encadrement de style moderne, formé de trois branches de rosier stylisées, une vue de Schaffhouse avec le Rhin, au dessous de l'inscription en sept lignes et en caractères de fantaisie, JEJZO WIE | HEERESBRAUSEN | WOGU UM WOGU ZIEHT | GRÜSSEJ JUBELND | SCHAFFHAUSEN | ALS DES | EWIGEN BUNDES GLIED

Diam. : 0,0482. Argent patiné, bronze patiné.

(724) Même médaille en réduction.

Diam. : 0,035. Argent patiné, bronze patiné.

Médailles officielles de cette fête, d'un beau travail artistique très original, gravées et frappées par nos collègues, MM. Huguenin frères, au Locle, d'après une composition pour le droit de M. Dammköhler.

(725) Légende de gauche à droite, ERINNERUNG AN DIE

BUNDESFEIER Une vue du château du Munoth, à Schaffhouse. A l'exergue, en deux lignes, **SCHAFFHAUSEN | 1501-1901** Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

℞. Une Helvetia tenant la lance et l'écu fédéral, debout, sur un groupe de montagnes et entourée de vingt-deux étoiles à cinq rais. Le tout limité par un grènetis et une moulure.

Diam. : 0,0332. Argent, similor argenté.

(726) Semblable au n° 725.

℞. Une Helvetia tenant un glaive et un écu fédéral, assise sur un groupe de montagnes; elle est entourée de vingt-deux étoiles à cinq rais placées entre un grènetis et une moulure extérieurement et un grènetis intérieurement. L'exergue est séparé par un double trait.

Diam. : 0,026. Argent, similor argenté.

Ces deux médailles commémoratives populaires, non signées, ont été gravées et frappées par la maison Mayer et Wilhelm à Stuttgart.

(727) Lég. de gauche à droite, empiétant sur la vue, en deux lignes, **IV. JAHRHUNDERTFEIER SCHAFFHAUSENS EINTRITT I. D. EIDG. BUND | 1501-1901** Vue de la ville avec le Rhin; au fond, la campagne et le soleil levant. Au premier plan, l'écusson de Schaffhouse timbré d'une couronne murale et celui de la Confédération (croix à carrés égaux orlée!) posés sur deux branches de laurier.

℞. Lég. de gauche à droite, en deux lignes incuses sur une bande-roule, dont les extrémités retombent en pointe, **DAS IST SCHAFFHAUSEN'S ZIERDE UND PRACHT | EHRE DEM SCHÖPFER DER DEN RHEINFALL GEMACHT** Vue de la chute du Rhin avec le château de Neuhausen et le pont du chemin de fer. Au premier plan, à droite, le Rhin couché tenant un trident. Signé au bas, M. & W. ST.

Diam. : 0,033. Argent blanc, argent patiné, cuivre argenté, cuivre doré, cuivre bronzé, étain, étain patiné.

Médaille artistique commémorative, gravée et frappée par la maison Mayer et Wilhelm, à Stuttgart.

(728) Dans le champ, une branche de chêne fruité posée à gauche, une croix fédérale rayonnante et l'inscription, en quatre lignes, **Centenarfeier | 1501 * 1901 | Kanton | Schaffhausen** Signé au bas, à droite, D. & M. Z. Le tout limité par une moulure.

Ṛ. Un guerrier en cotte de mailles et casque s'appuie sur un écusson de Schaffhouse et tient de la droite un flambeau allumé. Au second plan, à gauche, vue de la ville et du Munoth. Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,035. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, gravée et frappée par Daubenmeyer et Meyer, à Zurich.

729. — Club de golf-links à Montreux (Vaud), 1901.

Lég. dans le haut, de gauche à droite, MONTREUX GOLF LINKS Un joueur de golf dans une prairie; à gauche, un clocher. Au second plan, les montagnes. Signé à droite, V. SCHLÜTTER Le tout limité par une moulure.

Ṛ. Le champ uni, destiné à recevoir une dédicace au burin. Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,035. Argent, cuivre bronzé.

Médaille de récompense de ce club, gravée par notre collègue V. Schlütter et frappée par notre collègue L. Furet, tous deux à Genève.

730. — Assemblée générale de la Société suisse de numismatique à Soleure, en 1901.

Lég. de gauche à droite, coupée par le haut du buste, J. M. MÖRI-KOFER 1706-1761. Buste nu, à gauche, les cheveux longs. Signé au bas, GEORGES HANTZ Le tout limité par un grènetis et un bord relevé.

Ṛ. Un cartouche de style Louis XV renferme l'inscription, en cinq lignes, dont les trois premières sont recourbées, SOCIÉTÉ | SUISSE DE | NUMISMATIQUE | SOLEURE | 1901 Signé au bas, à droite, a. h. Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

Diam. : 0,027. Or, argent, cuivre bronzé, étain, aluminium, frappe en cuivre rouge uniface (côté du buste). — Quelques frappes spéciales. — Les coins sont dénaturés après la frappe.

Jeton officiel de notre assemblée générale, gravé par notre collègue M. Georges Hantz, à Genève, et frappé par notre collègue L. Furet. Nous tenons à remercier spécialement M. Georges Hantz pour ce joli travail. C'est la seconde fois que cet artiste veut bien graver un jeton pour notre assemblée.

731-732. — **Médailles banales pour concours ou expositions agricoles (1902).**

(731) Un paysan semant, à gauche, dans un champ labouré. Au premier plan, une branche couverte de fleurs. Au second plan, à gauche, un autre semeur vu de dos; à droite, un attelage et un laboureur à la charrue. Signé, sur le terrain, DEPDSÉ | H. Frs

Diam. : 0,0418. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

(732) Un faucheur de trois quarts à droite, vu de dos, aiguisant sa faux dans un champ de blé; derrière lui, le blé moissonné; devant lui, le champ. Au second plan, à gauche, une ferme; à droite, un autre faucheur, vu de dos, au travail. Signé, à droite, Huguenin Frs. Depose

Diam. : 0,0418. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

Ces coins banaux s'utilisent avec des revers unis, destinés à être gravés au burin, avec le nom du lauréat ou une dédicace ou un revers spécial composé pour la circonstance. Ils sont gravés et frappés par nos collègues Huguenin frères, au Locle, qui s'efforcent toujours de donner un remarquable caractère artistique à leurs productions. On peut aussi utiliser ces coins pour des cuvettes de montres ou des breloques.

733. — **Médaille banale pour sport d'automobiles (1902).**

Dans un paysage, disparaissant sous des nuages de poussière, un automobile est lancé, à droite, à toute vitesse. Il est monté par un couple de sportsmen; l'homme en veston et casquette, la jeune femme en chapeau de paille et costume uni. La coupe du terrain sépare l'exergue, où sont les signatures, DEPOSE et H Frs L.

Diam. : 0,042. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

Gravée et frappée par MM. Huguenin frères, au Locle.

Même observation qu'au n° 732.

734-735. — **Médailles banales pour chasseurs (1902).**

(734) Un chien épagneul, à gauche, chassant dans un marais au milieu des herbes et des roseaux, lève la tête vers un canard s'envolant à droite dans le ciel. Signé, à gauche, DEPDSÉ | Huguenin Frs

Diam. : 0,042. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

(735) Un chien braque debout, de trois quarts à droite, tient dans sa gueule un faisán; il sort d'une grève herbeuse. A droite, des roseaux. Au second plan, le lac et des nuages. Signé, à droite, en relief,

H. FRÈS L. DEPOSE

Diam. : 0,0419. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

Même observation qu'au n° 732. Médailles gravées et frappées par MM. Huguenin frères, au Loele.

736. — Médaille banale pour tirs (1902).

Trophée de tir formé de deux drapeaux, une carabine de tir, un fusil militaire, une palette de marqueur, une cible et des branches de chêne et de laurier fruités; fond guilloché. Sans signature.

Diam. : 0,030. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

Mêmes graveurs et même observation qu'au n° 732.

737. — Médaille banale pour sport hippique.

Dans le champ, entouré de rameaux de chêne alternant avec des courroies de chevaux, un jockey sur un cheval se cabrant, à droite, dans une prairie. Au second plan, à droite, un jockey sautant une haie; à gauche, un groupe d'arbres. Signé, sur le terrain, DÉPOSÉ H. FRÈS L

R). Dans le champ et dans un encadrement formé de courroies et de guides de chevaux, avec des bouquets de feuilles et de baies de laurier, deux voitures de course à un cheval, conduites par des jockeys, défilent au trot en venant de la gauche. Signé au bas, à droite, H. FRÈS L. DEP.

Diam. : 0,050. Epreuves en argent, cuivre, bronze.

Mêmes graveurs et même observation qu'au n° 732.

738. — Médaille banale pour régates à l'aviron (1902).

Sur un lac légèrement ondulé par le vent, deux yoles de courses en marche. Au premier plan, à droite, un bateau amarré à deux piquets et la signature, HUGUENIN FRÈS Au second plan, à droite, un port avec deux phares, des bateaux à voiles et sept mouettes volant dans le ciel. Le tout limité par une moulure.

Diam. : 0,042. Epreuves en argent, bronze, cuivre.

Mêmes graveurs et même observation qu'au n° 732.

739-741. — **Exposition agricole et industrielle de Porrentruy (Berne), en 1902.**

(739) Semblable au n° 731, mais de module plus petit. Signé au bas, à gauche, HUGUENIN Frs

℞. Lég. de gauche à droite, **EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE PORRENTROY**. Dans le champ, un écusson bernois posé sur une branche de chêne fruité. Au dessous, le champ libre pour y graver au besoin le nom du lauréat.

Diam. : 0,0399. Argent patiné, cuivre patiné.

(740) Dans un atelier, peu distinct à cause de la vapeur, deux forgerons, à droite, l'un en habit de travail, l'autre nu jusqu'à la ceinture, interrompent leur besogne pour contempler une femme nue drapée d'un voile transparent, venant de la gauche et tenant un rameau d'olivier et un flambeau. Signé à droite, sur l'enclume, HUGUENIN I Frs

℞. Celui du n° 739.

Diam. : 0,0399. Argent patiné, cuivre patiné.

(741) Deux chevaux, à gauche, sur lesquels passe un grand fer-à-cheval. Le champ est couvert d'herbages et de graminées devant et derrière les chevaux. Signé, à droite, HUGUENIN Frs L

℞. Celui du n° 739.

Diam. : 0,0399. Argent patiné, cuivre patiné.

Médailles de récompense de cette exposition, gravées et frappées par MM. Huguenin frères, nos collègues, au Locle. Très joli travail artistique.

742-744. — **Médailles banales pour sport à l'aviron.**

(742) Un rameur debout, en maillot, élève de la droite une couronne de laurier et porte de la gauche une rame sur l'épaule. Il est placé sur une grève herbeuse contre laquelle son canot est amarré. Au second plan, le lac avec une yole de course; la rive opposée avec un fond de montagnes et, à droite, un mât avec cordages garnis de drapeaux.

℞. Une couronne ouverte, formée de deux branches de laurier fruité, liées au bas d'un double nœud de ruban. Le champ est libre pour recevoir le nom du lauréat.

Diam. : 0,040. Bélière. Argent, bronze patiné.

(743) Même médaille plus petite.

Diam. : 0,035. Bélière. Argent, bronze patiné.

(744) Même médaille plus petite.

Diam. : 0,035. Bélière. Argent, bronze patiné.

Médailles gravées et frappées par la maison Lauer, à Nuremberg. Ces pièces banales ne sont pas spécialement faites pour la Suisse, mais nous les décrivons, car le graveur en a fourni déjà deux fois à des sociétés de la Suisse allemande pour des régates en 1902.

**745. — Tir d'inauguration du stand de Noranco
(Tessin), en août 1902.**

Lég. de gauche à droite, sur un marli limité extérieurement par un bord plat, SOCIETA TIRATORI SAN SALVATORE En sens inverse, • TIRO INAUGURALE AGOSTO 1902 • Dans le champ, la vue d'élévation de la façade du stand sur un fond de montagnes; au premier plan, à droite, deux drapeaux, une cible et un fusil, ainsi que la signature incuse, H FRÈS LOOLE

Ṛ. Sur un marli la légende, de droite à gauche, FORTITUDO PATRIAM SALVAT En sens inverse, une guirlande de rubans et de fleurs d'edelweiss avec la signature incuse, HUGUENIN FRÈS et LE LOOLE Dans le champ, un jeune tireur nu, de profil à gauche, à mi-corps, tient de la gauche une carabine et de la droite élève une branche de laurier fruité; il est placé devant une grande croix fédérale posée sur un fond rayonnant.

Diam : 0,039. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par nos collègues Huguenin frères, au Locle. Très joli travail.

**746-750. — Médailles de sainteté destinées à la vente
dans l'Amérique du Sud.**

(746) Saint Hubert, en costume de chasse du moyen âge, agenouillé à gauche, dans une forêt, entre deux chiens de chasse, contemple l'apparition du cerf de la légende.

Revers uni.

Diam. : 0,0195. Bélière. Argent patiné.

(747) Sainte Cécile nimbée, assise à gauche devant un orgue dont elle joue; derrière elle, des têtes d'anges ailés sortant des nuages.

Revers uni.

Diam. : 0,0195. Bélière. Argent patiné.

(748) La Sainte Vierge de face, à mi-corps, nimbée, tient dans ses bras l'enfant Jésus.

Revers uni.

Diam. : 0,0195. Bélière. Argent patiné.

(749) Lég. de gauche à droite, coupée par la colombe du Saint-Esprit, RECUERDO DE BAPTISMO Sur les bords du Jourdain dont on voit le cours au second plan, saint Jean-Baptiste baptise Jésus-Christ les pieds dans la rivière ; au dessus, la colombe du Saint-Esprit. Le tout limité par une bordure plate.

Revers uni.

Diam. : 0,020. Bélière. Argent patiné.

(750) Une sainte nimbée, agenouillée à gauche dans une cellule de la droite de laquelle sort un rayon lumineux ; la sainte tient de la gauche une branche de lis et serre de la droite, contre son cœur, l'ancre de l'espérance ; à gauche, une urne.

Revers uni.

Diam. : 0,0195. Bélière. Argent patiné.

Médailles gravées pour l'exportation, par notre collègue John Lamunière de Genève, et frappées par M. L. Furet, à Genève.

751. — **Fête cantonale de gymnastique à Neuchâtel, en 1902.**

Lég. de gauche à droite, sur un marli limité extérieurement par une double moulure, et intérieurement par un grènetis et un trait, * XII FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE NEUCHÂTEL JUILLET 1902 Dans le champ, un écu de fantaisie aux armes de Neuchâtel, posé sur une branche fleurie d'edelweiss.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, coupée à quatre endroits par la guirlande, ÜBUNG | STÄHLT En sens inverse, UNSERE | KRAFT. Dans le champ, une eroix de gymnaste, formée de quatre F adossés, est placée dans un losange formé d'une guirlande de chêne fruité. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0331. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire de fabrication allemande, non signée.

752. — **Insigne de la section genevoise de la Société suisse des employés fédéraux (1902).**

Lég. de gauche à droite, coupée par la pointe de la fasce, EMPLOYÉS FÉDÉRAUX En sens inverse, * GENEVE * Dans le champ, un écusson fédéral émaillé dans un cartouche est posé sur une fasce de lieteur entourée d'une locomotive, d'une roue ailée, d'un livre de comptabilité avec une plume à écrire, d'un cor de postillon, d'une lettre chargée et d'un poteau télégraphique avec ses fils.

Uniface, de forme bombée, monté sur pied avec agrafe à ressort.

Diam. : 0,0285. Métal argenté et émaillé.

Insigne officiel assez bien réussi, résumant toutes les professions des employés fédéraux, gravé par MM. John Lamunière et Schœnenberger, nos collègues, à Genève, et frappé à Genève.

753. — **Plaquette-réclame de M. H. Schœnenberger, graveur à Versoix (Genève), en 1900.**

Dans le champ, une jeune fille nue, assise à droite sur une colonne en partie recouverte d'une draperie, tient, appuyé sur la cuisse gauche, le modelage réduit d'une tête de femme; de la main droite abaissée, elle tient un ébauchoir; devant elle, sur un chevalet, le modèle de la même figure. Le tout sur un terrain formant une plinthe irrégulière. L'inscription, en douze lignes, est placée dans le champ, et recouvrant en partie le sujet central, GRAVURE | REPRODUCTION | AGRANDISSEMENT | RÉDUCTION | DE TOUS | RELIEFS | POINÇONS | D'OR FEVRIERIE | MEDAILLES | H. SCHOENENBERGER | GENEVE | VERSOIX

Plaquette uniface. Rectangle en hauteur, arrondi dans le haut: 0,060 × 0,035. Cuivre bronzé, aluminium.

Plaquette-réclame genre français, d'un joli travail de modelage, composée et réduite par notre collègue H. Schœnenberger, à Versoix, pour être distribuée à ses clients. Ce graveur s'est ensuite associé avec un autre jeune homme de grand avenir, M. John Lamunière, et ont réuni leurs ateliers à Genève; c'est là l'origine de la variété suivante.

754. — **Plaquette-réclame de l'atelier de gravure de J. Lamunière et Schœnenberger, à Genève (1902).**

La plaquette n° 753. L'inscription en treize lignes, dont la première est recourbée, remplace l'ancien texte, MODELAGE CISELURE GRAVURE |

REDUCTION | SUR ACIER | DE TOUS | RELIEFS | POINÇONS | D'ORFEVRENERIE |
MEDAILLES | J. LAMUNIÈRE | & | SCHÖNENBERGER | QUAI DE LA POSTE 10 |
GENÈVE

Mêmes dimensions et métaux que le n° 753.

**755. — Fête cantonale zuricoise de gymnastique
à Wetzikon (Zurich), en 1902.**

Lég. de gauche à droite, ZÜRCHER KANTONAL TURNFEST
En sens inverse, * 1902 * Dans le champ, une branche fruitée de
laurier est recourbée de droite à gauche sur une banderole s'enroulant
en volutes, à droite, et sur laquelle on lit, WETZIKON Au dessus
et derrière la banderole, les montagnes et le lac de Zurich; au premier
plan, à gauche, les armes de Zurich dans un cartouche de fantaisie. Le
tout limité par une double moulure.

℞. Lég. de gauche à droite, coupée par le pied d'un des lutteurs,
VATERLAND NUR DIR Sur un terrain herbeux, deux lutteurs,
l'un soulevant l'autre. Le tout limité par une double moulure.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, par MM. Daubenmeyer et Meyer, à
Zurich.

**756-759. — Jetons de la Société coopérative « l'Espérance »
à Annemasse (Haute-Savoie, France), 1902.**

(756) Dans le champ, limité par un trait et en cinq lignes, dont la
première et la dernière sont recourbées en sens inverse, COOPERATIVE
| ———— | ANNEMASSE | ———— | L'ESPERANCE

℞. Dans le champ, limité par un cercle, 1

Diam. : 0,023. Aluminium.

(757) Comme le n° 756, mais au revers, 10

Diam. : 0,023. Laiton.

(758) Comme le n° 756, mais au revers, 50

Diam. : 0,019. Aluminium.

(759) Comme le n° 756, mais au revers, 5

Diam. : 0,019. Laiton.

Jetons de comptabilité de cette société, gravés à Genève et frappés
dans l'atelier de notre collègue M. L. Furet.

**760. — Fête cantonale genevoise de gymnastique,
à Chêne-Bougeries (Genève), en 1902.**

Lég. de gauche à droite, de haut en bas, PATRIE FORCE AMITIÉ Dans le champ, la clef et l'aigle des armoiries de Genève, entre lesquelles est entrelacée une corde avec anneaux et une haltère de gymnaste. Au centre, un écusson aux armes de la commune de Chêne-Bougeries. Au dessus, la croix fédérale rayonnante. Signé à gauche, au bas, V. SCHLÜTTER F. Le tout limité par une double moulure.

R). Dans le champ, limité par un trait, deux branches fruitées de laurier, l'une très grande remontant à gauche, l'autre petite posée au bas en sautoir, et l'inscription en six lignes, FÊTE | CANTONALE | DE | GYMNASIQUE | CHÊNE-BOUGERIES | 1902

Diam. : 0,045. Vermeil, argent, cuivre bronzé.

Médaille officielle de récompense, gravée par notre collègue M. V. Schlütter, et frappée par notre collègue M. L. Furet, tous deux à Genève.

**761-762. — 25^{me} anniversaire de fondation de la société
de la Croix-Bleue (Tempérance), à Genève, 1902.**

(761) Lég. de gauche à droite, * ❁ * XXV^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-BLEUE Dans le champ, la croix bleue blasonnée et orlée, posée sur deux branches d'olivier fruité. Au dessous, en trois lignes, GENÈVE · | 20 & 21 AOÛT | · 1902 · Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

R). Dans le champ, une vue de Genève avec l'île Rousseau, le pont du Mont-Blanc et le pont des Bergues. Au dessus, en une ligne recourbée, GENEVE A l'exergue, séparé par une corniche, un écusson genevois penché à droite, posé sur des branches de laurier nouées d'un ruban, et plus haut à droite, la signature, C. DEFAILLI (*sic!*) Le tout limité par un grènetis et une bordure plate.

Diam. : 0,0335. Argent, aluminium. Avec ou sans bélière.

(762) Semblable au n° 761.

R). Un écusson genevois ovale, sur un cartouche à volutes posé sur deux branches fruitées de chêne et de laurier. Au dessus, JHS rayonnant et une banderole avec la devise POST TENEBRAS LUX Signé au bas, en une ligne recourbée DEFAILLY Le tout limité par un grènetis et une bordure plate.

Diam. : 0,0335. Avec et sans bélière. Argent, aluminium.

Médailles officielles de cette fête, éditées par M. C. Defailly, lithographe à Genève, gravées et frappées par la maison Lauer, à Nuremberg.

763.— Régates du « Schweizer Ruderverband », à Bienne (Berne), en 1902.

Lég. de gauche à droite, REGATTA DES SCHWEIZ. RUDER VERBANDES Vue des régates sur un lac agité. Au second plan, un port avec deux phares et des bateaux à voiles. Au premier plan, à droite, un bateau à rames attaché à deux piquets et la signature sur le bateau, HUGUENIN FRS. Dans le ciel, en une ligne droite, **BIEL 1902**

Ÿ. Dans le champ, au centre, une place réservée pour le nom du lauréat. Au bas, un lac sur lequel poussent des nénuphars, à droite et au bas, et des roseaux à massettes à gauche.

Diam. : 0,052. Argent patiné, vermeil, bronze patiné.

Médaille officielle de récompense, gravée et frappée par nos collègues Huguenin frères au Loele. Les coins sont des poinçons banaux destinés à servir à d'autres médailles. L'inscription seule de l'avvers donne un cachet spécial à ces récompenses.

764-766. — 2^{me} Kermesse de la Société des ouvriers libéraux de Lugano (Tessin), 1902.

(764) Dans le champ, en quatre lignes, dont la première est recourbée, SOCIETA OPERAI LIBERALI LUGANESI | II^a | KERMESSA | 1902 (un espace libre pour graver le nom du lauréat). Un cartouche antique à queues d'arondes et une branche de chrysanthèmes fleuris.

Ÿ. Sur un terrain herbeux, une jeune femme nue, debout de face, tient de la gauche, repliée sur le ventre, une gerbe de fleurs. Au second plan, la vue panoramique de Lugano et du golfe. Sur le lac, un bateau et sous les pieds de la femme, dans le terrain, **LUGANO**

Diam. : 0,035. Argent patiné, bronze patiné.

(765) Même médaille réduite.

Diam. : 0,027. Argent patiné, bronze patiné.

(766) Même médaille encore plus réduite.

Diam. : 0,021. Argent patiné, bronze patiné.

Médailles officielles de récompense pour les concours organisés à cette fête, gravées et frappées par nos collègues Huguenin frères, du Locle, d'après un projet envoyé par le comité de fête. La vue panoramique est très fine et gracieuse, mais cette Eve, d'une grandeur démesurée, avec un bras et des jambes disproportionnés, est plus indécente et ridicule qu'artistique. La faute n'en est qu'au compositeur et cela gâte la jolie gravure du second plan.

767-768. — **Tir cantonal zuricois, à Winterthour, en 1902.**

(767) Lég. de gauche à droite, ZÜRCHER KANTONAL SCHÜTZENFEST En sens inverse, WINTERTHUR 1902 Sur le champ, blasonné aux couleurs de Zurich, un écusson aux armes de la ville, timbré d'une couronne murale rayonnante, est posé sur des branchages de chêne fruité. Signé à droite, H FRÈS Le tout limité par un trait.

R. Dans le champ, un vieux tireur de face tient un drapeau déployé; à gauche, un soldat en uniforme actuel d'infanterie tient le bas du manche du drapeau; à droite, un carabinier en uniforme de 1853 se tient debout l'arme au pied. Au dessus du groupe et sur le drapeau, en une ligne recourbée, les dates des anciens tirs, 1870 — 1840 — 1853 Signé à gauche, vers l'épaule du carabinier, HUGUENIN | FRÈS | LOC. E

Diam. : 0,045.

Très belle médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par MM. Huguenin frères, au Locle. (Voir planche II, n° 2.)

(768) Buste à gauche d'une jeune fille en costume national de la vallée de la Töss, avec bonnet de tulle transparent encadrant le visage. Signé en une ligne droite, derrière la nuque, HANS FREI

R. Une forêt de sapins sur une hauteur. Au second plan, la vallée et, sur une autre montagne, un château. Au premier plan, sur une coupure du terrain, l'inscription en quatre lignes et en caractères incus, ZÜRCHERISCHES | KANTONALSCHÜTZENFEST | · WINTERTHUR · | · 1902 · Tranche unie, poinçonnée d'une corne d'abondance et du mot, BRONZE

Diam. : 0,0235. Or patiné, argent patiné; quelques épreuves en bronze patiné pour le graveur.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par notre collègue Hans Frei, à Bâle, et frappée à la Monnaie de Paris. La nature du

relief et le genre de travail des médailles de M. Hans Frei le forcent à faire frapper ses œuvres à la Monnaie de Paris, qui a une supériorité incomparable pour ce genre de travail. Le graveur ne s'est du reste rendu à l'évidence qu'après plusieurs essais infructueux faits dans notre pays. Nous regrettons de ne pas pouvoir donner ici une figure agrandie de cette admirable médaille, qui est ce que nous avons vu de plus réussi et de plus parfait depuis bien des années, non seulement dans l'ensemble des médailles suisses, mais parmi les œuvres des plus grands maîtres.

769. — Tir à Dornbirn (Vorarlberg autrichien), en l'honneur de l'élévation du village au rang de ville, en 1902.

Une fileuse nue, à demi drapée dans une étoffe transparente, assise à gauche sur un socle devant son rouet; derrière le rouet, une charrue. Au second plan, des champs cultivés et une vue de la ville perdue dans la verdure; tout au fond, les montagnes. Signé sur le socle, à droite, HUGUENIN FRÈS | LOCLE

Dans le champ, blasonné aux couleurs de l'Autriche, un poirier épineux fruité, sur un monticule herbeux (armes parlantes de la ville). Au dessus, en deux lignes recourbées, et plus bas, en deux lignes coupées par la tige de l'arbre, l'inscription, STADTERHEBUNGS- | FESTSCHIESSEN | DORN BIRN | 19 02

Diam. : 0,038. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par nos collègues MM. Huguenin frères, au Locle. (Voir planche II, n° 3.)

770-771. — Tir cantonal genevois à Genève, en 1902.

(770) Une jeune femme nue, drapée à mi-corps dans un voile transparent, debout à gauche, tient de la droite un fusil suisse d'ordonnance et soulève un rideau qui laisse voir, au second plan, un terrain inégal, les murs de la ville du côté de la Corratierie, avec les Savoyards sur leurs échelles, et la vue de la ville à l'arrière-plan. Signé à gauche en montant, HUGUES BOVY F. C. ROCH INV. A l'exergue, séparé par une double moulure, à gauche les armoiries de Genève avec une banderole où est inscrite, en caractères incus, la devise, POST | TENEBRAS | LUX et une branche de laurier fruité rejoignant l'inscription en quatre lignes,

dont les deux dernières sont incuses, TIR CANTONAL GENEVOIS | 1902 | 5^{ÈME} CENTENAIRE | DE L'ESCALADE Le tout limité par une double mouleure.

R). Scène de combat contre les Savoyards à la porte de la Tertasse, dont la herse est relevée. Au premier plan, le syndie Jean Canal, en armure complète, s'avance en courant vers un hallebardier savoyard, qui s'appête à le tuer d'un coup de sa hallebarde qu'il lève des deux mains. A gauche, en caractères incus sur la muraille, les mots, en treize lignes incuses, ARRIVÈRENT | ALORS | DE TOUS | CÔTÈS | SOLDATS DE | GENÈVE | QUI COURURENT | SUR L'ENNEMY | EN LE | CHARGEANT | DE | TOUTES | LEURS FORCES Sur le sol, en relief, 12 DECEMBRE 1602 et plus bas, la signature incuse, HUGUES BOVY F. Dans l'angle droit supérieur, en caractères incus, ALICE BALLY INV. Le tout entouré d'une double mouleure.

Tranche unie, poinçonnée L. FURET

Plaquette rectangulaire en hauteur : 0,060 × 0,040. Argent patiné, bronze patiné.

Plaquette officielle de primes de ce tir, gravée par notre collègue M. Hugues Bovy, d'après les modelages de M^{lle} Cécile Roch et Alice Bally, et frappée par M. L. Furet, tous à Genève. Très beau travail.

(771) Lég. de gauche à droite, TIR CANTONAL À GENÈVE En sens inverse, * DU 7. AU 15. JUIN 1902 * Ecusson genevois posé sur quatre fusils et deux branches fruitées de laurier et de chêne, liées par un ruban à double boucle. Au dessous, une croix fédérale rayonnante. Le tout entouré d'une double mouleure.

R). Un militaire debout et un civil à genoux tirent dans l'intérieur d'un stand dont on ne voit que les supports de la toiture. A l'un des madriers est attachée une banderole avec le mot KUNST Le tout entouré d'une double mouleure.

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

Médaille populaire, non signée, de fabrication allemande.

772. — Tir du 3^{me} centenaire de l'Escalade de 1602, donné par la société « les Amis du Mannequin » à Genève, en 1902.

Dans le champ, une croix fédérale rayonnante et une cible à mannequin, un fusil militaire, les armoiries de Genève et une branche

de chêne fruité. L'inscription en sept lignes, dont la première est recourbée, couvre une partie du groupe ci-dessus, **PATRIE ET AMITIÉ | ECOLE DE TIR | DES AMIS DU | MANNEQUIN | GENÈVE | FONDÉE | 1873**
Le tout limité par un trait.

R. Dans le champ, la lutte des Genevois et Savoyards devant la porte de la Tertasse. A l'exergue, limité par un trait, les dates incuses, **1602-1902** Signé à droite, au dessus de l'exergue, L. S. et à gauche, c. s.

Diam. : 0,023. Bélière. Argent patiné.

Médaille de primes de ce tir, gravée par nos collègues Lamunière et Schœnenberger d'après un projet de M. C. Scheffer et frappée par M. L. Furet, tous à Genève.

773.— **Tir d'Escalade des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, à Genève (1902).**

Scène de la défense de la muraille de la Corraiterie contre les assaillants savoyards, au moment où le canon du bastion de l'Oie rompt les échelles. A l'intérieur du bastion, un arbre ; à l'arrière-plan, la cathédrale. Dans le ciel, à droite, **1602** Signé à droite, au bas, en lettres incuses, J. LAMUNIÈRE | & SCHÖNENBERGER Au bas, sur une plinthe et en caractères incus, **TIR DE L'ESCALADE 1902**

R. Dans le champ, les armoiries de Genève dans un écu de forme espagnole surmonté d'un soleil rayonnant avec [☉] III'S au centre et de la devise **POST TENEBRAS LUX** De chaque côté de l'écu, les dates **1602 1902** Plus bas, en cinq lignes, **III^e CENTENAIRE | DE | L'ESCALADE | DE | GENÈVE** Le tout limité par une moulure.

Tranche unie, poinçonnée L. FURET

Plaquette en hauteur : 0,060 × 0,040. Argent patiné, bronze patiné. Un exemplaire en aluminium.

Plaquette officielle de primes de la cible Escalade de ce tir, gravée par nos collègues Lamunière et Schœnenberger et frappée par notre collègue L. Furet, tous à Genève. Les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation ont affecté le bénéfice de cette cible au fonds national recueilli pour les fêtes du III^e Centenaire de l'Escalade de 1602.

La composition de l'avvers est un modelage présenté au Comité des médailles officielles du centenaire par M. Lamunière.

774-776. — **Troisième centenaire de l'Escalade de 1602 à Genève, fêté en 1902—1903.**

(774) Lég. de gauche à droite, ✕ TROISIEME CENTENAIRE DE L'ESCALADE ✕ En sens inverse, GENEVE 12 DECEMBRE 1902

Dans le champ, un écusson de Genève surmonté d'un soleil entouré de rayons et de flammes, ayant au centre $\overset{\text{S}}{\text{IHS}}$ L'écusson est entouré d'une couronne stylisée formée de guirlandes de laurier embouties dans des ornements Renaissance et entourées de rubans où on lit, en lettres incuses, la devise de Genève, POST | TENE | BRAS | LVX Signé, entre la légende et la couronne, S. E. M. E. EDID. HUGUES BOVY FEC.

Ŕ. Un Savoyard tout armé quitte le haut de l'échelle dressée contre le rempart de la ville et met le pied sur le mur; il est découvert par un soldat genevois, debout sur le parapet de la muraille, qui l'éclaire de sa lanterne. Au second plan, la bataille entre la muraille extérieure et l'enceinte de la ville. A l'exergue, sur le mur, l'inscription 12 décembre 1602 Plus bas, en une ligne recourbée, les signatures S. E. M. E. D. EDID. HUGUES BOVY FEC. (Voir planche XVI.)

Diam. : 0,0595. Argent blanc, argent patiné, cuivre bronzé en tirage illimité par souscription, bronze d'art tiré à vingt-cinq exemplaires numérotés, plus quatre exemplaires non numérotés pour le graveur, le frappeur, la Ville de Genève et la Section genevoise de la Société suisse de numismatique; quinze exemplaires aluminium et quinze exemplaires étain pour les collaborateurs et le comité d'édition.

Médaille officielle, gravée par notre collègue Hugues Bovy et frappée par notre collègue L. Furet.

(775) Lég. de gauche à droite, · FETE · DE · L'ESCALADE · EN · 1902 · Dans le champ, limité par un cercle, un écusson de forme espagnole imité des anciens prix du collège de Genève, surmonté d'un soleil garni de rais et de flammes ayant au centre $\overset{\text{S}}{\text{IHS}}$

Ŕ. Lég. de gauche à droite, ILS SONT VENUS LE XII DE DECEMBRE La mère Royaume à la fenêtre de sa cuisine vient de lancer sa légendaire marmite de soupe au riz sur les Savoyards. A l'exergue, à gauche de la marmite, la date, MDCII plus bas, les signatures, S. E. M. E. (en relief) J. LAMUNIERE (incus). (Voir pl. II, n° 1.)

Diam. : 0,0335. Argent blanc, argent patiné, cuivre bronzé, étain, en souscription illimitée; bronze d'art patiné tiré à cinquante exem-

plaires numérotés, plus quatre exemplaires non numérotés pour le graveur, le frappeur, la Ville de Genève et la Section genevoise de la Société suisse de numismatique; quinze exemplaires en aluminium et en étain pour les membres du comité d'édition et les collaborateurs de l'œuvre.

Ces deux médailles sont les seules pièces officielles de ce troisième centenaire. Le comité d'édition de cette médaille a été nommé par la Section genevoise de la Société suisse de numismatique qui en a pris l'initiative. Le grand comité des fêtes du Centenaire a déclaré ces deux médailles officielles. Le capital de garantie se composait de cent soixante actions de 25 francs, souscrites par des numismatistes genevois. Les bénéfices à répartir se décomposeront en un quart pour la Section genevoise de la Société suisse de numismatique, un quart pour les actionnaires et la moitié au profit du fonds national des fêtes du Centenaire.

Ces médailles sont l'œuvre de graveurs genevois, nos collègues H. Bovy et J. Lamunière, et ont été frappées par notre collègue M. Louis Furet. Le comité d'édition était composé de MM. Louis Bron-Dupin, Adolphe Dominicé, Emile Dreyfus, Camille Favre, Simon Perron et Paul-Ch. Ströhlin, membres de notre société.

Outre ces médailles officielles, il existe encore les deux suivantes :

(776) Lég. de gauche à droite, coupée par un écusson genevois placé dans le haut du champ, 5^e **CENTENAIRE E L'ESCALADE** (L'écusson recouvre le D et une partie de l'E du mot DE.) Deux soldats savoyards montent aux échelles, la tête de l'un dépasse déjà le mur. Au second plan, la vue de la ville avec l'enceinte intérieure. Signé à droite, en caractères incus, E. FULPIUS

Rj. Lég. de gauche à droite, coupée par le sujet central, **1602-1902 | 12 DECEMBRE** Un hallebardier genevois debout à gauche, tenant une lanterne et une hallebarde. Sur le terrain, des armes savoyardes. A l'arrière-plan, la vue du lac. Signé sur le terrain, en caractères incus, C. ROCH

Diam. : 0,030. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille éditée et gravée par deux de nos concitoyennes, M^{lles} Cécile Roch et E. Fulpius, élèves de M. Hugues Bovy. Une partie de la frappe a été faite chez M. Furet, à Genève, ces pièces portent son nom poinçonné sur la tranche; les autres, frappées à la Monnaie de Paris, portent l'indication du métal et la corne d'abondance.

(777) Lég. de gauche à droite, SOUVENIR DE GENÈVE Une femme assise à droite, étend la main droite tenant une couronne de laurier. Elle est entourée des attributs du commerce et de l'industrie et l'écusson de Genève est appuyé contre son siège. Au second plan, la vue de la rade, du pont du Mont-Blanc et de l'île Rousseau. Le tout entouré d'une double moulure.

℞. Dans le champ, l'aigle et la clef des armoiries de Genève, ayant en cœur un écusson fédéral. Le tout posé sur un fond flamboyant de gueules et d'or et sommé d'un soleil rayonnant, ayant au centre  IHS. Au bas, sur une banderole dont les extrémités sont recourbées, l'inscription en deux lignes, III. CENTENAIRE DE L'ESCALADE | 1602-1902

Diam. : 0,0335. Bélière. Argent patiné, cuivre argenté.

Médaille populaire, non signée, gravée et frappée par MM. Mayer et Wilhelm, à Stuttgart.

778. — Inauguration du Palais du Parlement à Berne, en 1902.

Lég. de gauche à droite, CURIA · CONFOEDERATIONIS · HELVETICAE Vue en élévation de la façade du bâtiment central. A l'exergue, séparé par une corniche et en caractères incus, · PONI · IUSSIT · SENATUS · | · A. D. III. KAL. APR. · | · A. MDCCCXCIV · Signé à la fin de la légende, F H (en monogramme) HOMBERG Le tout entouré d'une moulure.

℞. Lég. de gauche à droite, · DEDICAVIT · SENATUS · POPULUSQUE · En sens inverse, KAL. APR. A. MDCCCII Dans le champ, l'écusson fédéral posé sur un guillochage, limité par un cercle et entouré de deux branches de laurier fruité se reliant dans le bas. (Voir pl. XVII, n° 1).

Diam. : 0,055. Argent patiné, cuivre bronzé; quelques essais en bronze d'art.

Médaille officielle de la Confédération, distribuée aux députés aux Chambres fédérales lors de l'inauguration du bâtiment. Le graveur et frappeur, notre collègue F. Homberg, à Berne, a fait tout son possible pour donner du caractère à cette médaille, qui est très bien réussie techniquement, et moins au point de vue artistique. Cette énorme façade est peu décorative et la médaille trop petite et à relief trop bas. On s'en rend compte surtout en la comparant avec la belle médaille de la cathédrale de Berne, du même auteur.

779-781. — **Tir cantonal neuchâtelois à Fleurier, en 1902.**

(779) Sur un fond flammé, les armoiries de Fleurier dans un écu de forme latine, entouré de branches de chêne et de gui et auquel est accroché un fusil d'ordonnance. Dans le champ, à droite, l'inscription en cinq lignes, **FLEURIER | TIR | CANTONAL | NEUCHATELOIS | 1902** Signé à droite, à la bordure, U. JACOT. LOELE.

R. Lég. de gauche à droite, coupée par le buste, **SUR TOI | VEILLONS** Un buste à gauche, de jeune femme cuirassée, casquée et couronnée de branches de sapin fruité. Au second plan, les montagnes. Signé au bas à gauche, en caractères incus, U. JACOT. LOELE

Diam. : 0,044. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par notre collègue Ulysse Jacot, au Locle. Cette médaille dénote de sérieux efforts, quoique un peu trop d'imitation du type français de Roty. La composition de l'avvers est assez heureuse.

(780) Dans le champ, à gauche, un trophée formé d'une branche de chêne fruité, sur lequel sont posés deux drapeaux et deux carabines en sautoir, ainsi que des écussons aux armoiries de Fleurier et du canton de Neuchâtel, sommés d'une croix fédérale rayonnante. A droite, l'inscription en sept lignes, **★ | TIR | CANTONAL | NEUCHÂTELOIS | FLEURIER | 1902 | ★** Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

R. Lég. de gauche à droite, empiétant sur le sujet central, **AUJOURD'HUI LA CIBLE** En sens inverse, **PEUT-ÊTRE DEMAIN L'ENNEMI** Dans le champ, cinq tireurs dans une prairie avec un arbre à gauche; une maison, les montagnes et le soleil levant au second plan. A droite, la ciblerie avec un drapeau où on lit, **L B N** Les tireurs sont en costume tyrolien. Le tout entouré d'un grènetis et d'une bordure plate.

Diam. : 0,039. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille populaire; elle paraît être de fabrication autrichienne. Les lettres sur le drapeau sont probablement la signature du graveur.

(781) Lég. de gauche à droite, entre une double moulure extérieure et un cordon intérieur, sur un marli mat, **★ TIR CANTONAL NEUCHÂTELOIS FLEURIER DU 27. JUILLET AU 3. AOUT 1902** Dans

le champ, un écusson neuchâtelois posé sur une branche d'edelweiss à trois fleurs.

R. Lég. de gauche à droite, UEB' AUG UND HAND FÜR'S VATERLAND. Guillaume Tell et son fils s'avancent, de trois quarts à gauche, sur un terrain inégal. L'horizon est limité par de petites montagnes dénudées. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0335. Bélière. Etain.

Médaille populaire, non signée, par Jörgum et Trefz à Francfort s/M.

782. — Tir du district de Chiasso (Tessin).

Lég. de gauche à droite, sur une large banderole, se repliant dans le champ et formant un grand cartouche libre dans le bas, TIRO DISTRETTUALE CHIASSO Au bas, en sens inverse, sous le cartouche, LUGLIO MCMII Dans le champ, deux écussons de la Confédération et du Tessin posés sur des fusils en sautoir et des branchages de chêne fruité.

R. Une femme cuirassée, casquée et laurée, à gauche, représente la Confédération. Elle est assise sur un rocher où on lit, en caractères incus, ELVETIA et s'appuie de la droite sur un bouclier à tête de Méduse ; elle étend la gauche pour montrer le but à un jeune homme nu, drapé d'une étoffe flottante et tirant de l'arc, placé au second plan. Plus loin, vers la gauche, un paysage du lac et des montagnes de Chiasso. A l'exergue, séparé par une double moulure, la signature,

JOHNSON

Diam. : 0,044. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par M. Johnson, à Milan.

783. — Tir cantonal zougais à Zoug, en 1902.

Lég. de droite à gauche et de haut en bas, I. ZVGERISCHES · CANTONAL · SCHV̈TZENFEST · ZVG · 17 · 24 · AVG · 1902 Dans le champ, une couronne ouverte de laurier et de chêne fruités, liée au bas d'un double nœud de ruban. Dans le haut, l'écusson de Zoug sommé d'une croix fédérale rayonnante. Au dessous, en quatre lignes,

„H^EV̈TET EUCH | AM | MORGARTEN” | ———

R. Un porte-drapeau en costume du XVI^e siècle, debout à mi-corps de trois quarts à gauche, la tête de profil à droite, coiffée d'un chapeau

à plumes, tient de la main droite un drapeau flottant vers la droite et appuie la gauche sur le pommeau de son épée. Au second plan, à droite, une tour avec horloge et des maisons environnantes. Signé au bas du champ, sur la muraille, F H en monogramme | HOMBERG | 02.

Diam. : 0,045. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par notre collègue F. Homberg, à Berne. Médaille artistique très originale et d'une bonne facture.

784. — **Deuxième tir fédéral au fusil Flobert à Zurich-Neumünster, en 1902.**

Lég. de gauche à droite, II. EIDG. FLOBERT-SCHÜTZENFEST Une jeune femme de trois quarts à gauche, entourée de branches de laurier fruité, la tête appuyée sur le bras droit replié. Au second plan, dans le champ à gauche, l'inscription en trois lignes, 1902 | ΗΕΥ ΜŪΝΣΤΕΡ | ΖŪΡΙΧ et une vue de ce quartier de la ville. Signé à droite, sur la coupure de l'épaule, Huguenin Frs.

Ŕ. Lég. de gauche à droite, HEIL DIR HELVETIA Dans le champ, une croix fédérale posée sur deux fusils en sautoir et des branches d'edelweiss fleuries. Au dessous, un rameau de rhododendrons en fleurs.

Diam. : 0,038. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par nos collègues Huguenin frères, au Locle. L'avvers est d'une composition originale mais un peu mièvre.

785-786. — **Fête cantonale bernoise de chant à Bienne (Berne), en 1902.**

(785) Lég. de gauche à droite, sur un marli mat, entre une double moulure extérieure et un grènetis intérieur, * HERZ UND LIED, FRISCH, FREI, GESUND * En sens inverse, WAHR EUCH'S GOTT ZU JEDER STUND. Dans le champ, une lyre ornée de rubans, sur deux branches de laurier fruité. Signé au bas, J. & T. F^A/M.

Ŕ. Celui de la médaille n° 677.

Diam. : 0,033. Bélière. Etain.

Médaille populaire, par Jörgum et Trefz, à Francfort s/M.

(786) Lég. de gauche à droite, sur un marli mat, entre une double moulure extérieure et une nioulure et un grènetis intérieurs, ★ **Z. ERINNERUNG A. D. BERNISCHE CANTONAL-SÄNGERFEST Z. BIEL JULI 1902** Dans le champ, un écusson bernois posé sur une branche d'edelweiss en fleurs. Signé sous l'écusson, J. & T. F. A. M.

Ŕ. L'avvers du n° 785.

Diam. : 0,033. Bélière. Etain.

Médaille populaire par Jörgum et Trefz, à Francfort s/M.

787. — **Tir cantonal bernois à Biemme, en 1903.**

Lég. de gauche à droite, sur un marli mat, entre une double moulure extérieure et un grènetis intérieur, ★ **ZUR ERINNERUNG A. D. BERNISCHE CANTONAL-SCHÜTZENFEST BIEL 21 - 28. JUNI 1903** Ecusson bernois posé sur une branche fleurie d'edelweiss.

Ŕ. Celui du n° 781.

Diam. : 0,0335. Bélière. Etain.

Médaille populaire, non signée, par Jörgum et Trefz, à Francfort s/M.

788. — **Tir du cinquantenaire de fondation de la Société de tir au canon de Carouge (Genève), en 1902.**

Dans le champ, un artilleur en uniforme du contingent genevois de 1852, debout de face, tient de la gauche un drapeau fédéral penché à gauche. A gauche, un arbuste de laurier enguirlandé; à droite, sur le terrain, une pile de boulets et, au second plan, un canon vu de trois quarts du côté de la culasse et tourné vers la droite. Au dessus, l'inscription en quatre lignes, **FETE DU | CINQUANTENAIRE | 13-14-15 SEPT | 1902** Plus bas, la signature L & S Dans le haut de la médaille à l'arrière-plan, une vue de la façade de l'ancien stand de Carouge.

Ŕ. Lég. de gauche à droite en deux lignes, dont la seconde est coupée par la couronne, ★ **SOCIETE DE TIR AU CANON** ★ | **FONDÉE EN 1852** Dans le champ, sur un cartouche à volutes posé sur deux branches de chêne et de laurier fruités et timbré d'une couronne murale, les armoiries de Carouge dans un écu français. Sur le cartouche, sous l'écusson, **CAROUGE**

Diam. : 0,050. Argent patiné et cuivre bronzé.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par nos collègues Lamunière et Schœnenberger et frappée par notre collègue L. Furet, tous à Genève.

789. — Tir cantonal schwytois à Küssnacht, en 1902.

Le chemin creux de Küssnacht avec la chapelle de Tell. Au premier plan, trois arbres, dont on ne voit que la base, poussent sur les rochers bordant le chemin; contre eux sont appuyés les écussons de Küssnacht et de Schwytz superposés. Sur le rocher à gauche, la signature incuse, HANS FREI Plus bas, toujours sur le rocher coupé par une corniche brute formant l'exergue, l'inscription incuse en quatre lignes, SCHWYZERISCHES | KANTONAL-SCHÜTZENFEST | KÜSSNACHT | 1902 et une branche de lierre s'incrustant dans la pierre.

R. Guillaume Tell agenouillé à gauche dans la forêt, s'appuie de la gauche sur son arbalète et étend la droite abaissée avec le geste d'écarter les branchages. Il attend le passage de Gessler et s'apprête à lui lancer sa flèche en réserve. Signé sur le rocher, à gauche sous le chêne, en lettres incuses, HANS FREI La paroi du rocher où est agenouillé Tell et qui forme l'exergue contient l'inscription incuse en trois lignes, FREI SIND HÜTTEN | SICHER IST DIE | VNSCHULD

Diam. : 0,045. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par notre collègue Hans Frei, de Bâle.

Belle pièce, très étudiée et d'un superbe effet. Le sous-bois de l'avant est d'une belle poésie; on y sent le calme et l'ombre de la forêt profonde. Le motif est dominé par la végétation puissante de cette forêt, dont on ne voit pas la frondaison, et la chapelle cachée discrètement à gauche n'est là que pour fixer l'évènement attendu. Son Guillaume Tell n'est pas l'éternel ténor au petit costume de fantaisie; c'est un rude paysan, muselé, mais aussi un patriote à la figure grave et pensive. Cette médaille est une œuvre nationale de grande allure dont nous félicitons le jeune maître.

790-791. — Congrès international de la franc-maçonnerie universelle à Genève, en 1902.

(790) Sur un fond rayonnant, un compas, une équerre et une étoile à cinq rais. Le tout limité par une bordure plate.

ᚱ. Lég. de gauche à droite coupée par le soleil, ✱ POST · TENE-
BRAS · LUX ✱ En sens inverse, UN · POUR · TOUS · TOUS ·
POUR · UN Dans le champ, limité par un cercle, les armoiries de
Genève, portant en cœur l'écusson fédéral et timbrées d'un soleil
rayonnant ayant au centre, $\frac{JHS}{JHS}$ Bordure plate. Cette face est émaillée
en bleu sous les légendes et les armoiries à leurs couleurs.

Diam. : 0,023. Bélière. Cuivre émaillé et doré.

(791) Semblable à l'avvers du n° 790, mais le centre seul rayonnant.
Tout autour sur une bordure plate, la légende de gauche à droite
gravée au burin, CONGRÈS MAÇONNIQUE INTERNATIONAL
et en sens inverse, * GENEVE 1902 *

ᚱ. Semblable au n° 790.

Diam. : 0,023. Bélière. Cuivre émaillé et doré.

Médailles commémoratives gravées par M. Durouvenoz, à Genève,
et frappées par M. L. Furet, à Genève.

792-793. — **Assemblée générale de la Société suisse de numismatique à la Chaux-de-Fonds, en 1902.**

(792) Lég. de gauche à droite, coupée par le haut de la tête,
J. P. DROZ · · 1746—1823 · Tête nue à droite de Droz,
avec cols de la chemise et de l'habit. Signé, sous la coupure du cou,

H. Huguenin

ᚱ. Dans le champ, limité par un cercle et une moulure, et dans une
couronne ouverte formée d'une branche de cyprès et d'un rameau de
laurier fruité, liés au bas par un double nœud de ruban, l'inscription
en quatre lignes, SOCIÉTÉ SUISSE | DE NUMISMATIQUE | LA CHAUX DE
FONDS | 1902

Diam. : 0,027. Or, argent patiné, cuivre bronzé, étain, aluminium et
frappe uniface de l'avvers en cuivre rouge. Quelques frappes spéciales
sur commande. Les coins sont dénaturés une fois la frappe terminée.

Jeton officiel de notre assemblée générale, gravé et frappé par nos
collègues Huguenin frères, au Locle. L'assemblée s'est terminée par
une visite de leurs ateliers, où ces Messieurs ont bien voulu frapper
sous nos yeux et nous distribuer le jeton dont la description suit.

(793) Avvers du n° 792.

ᚱ. Lég. de gauche à droite, **SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMA**

TIQUE et dans le champ, en cinq lignes, VISITE | AUX | ATELIERS |
HUGUENIN FRÈRES | 14 SEPTEMBRE | 1902

Diam. : 0,027. Bronze patiné.

Ce jeton, frappé spécialement pour les membres qui ont assisté à la visite des ateliers, et tiré à quelques exemplaires pour les musées suisses, est destiné à devenir une rareté.

794. — **Tir cantonal argovien à Brugg, en 1902.**

Dans le haut du champ, sur une banderole à extrémités retombant vers le bas et en caractères incus, BRUGG 1902 Au dessous, la porte de la ville avec ses deux tours, telle qu'elle figure sur l'armoire de Brugg, est posée sur un cartouche irrégulier limité par un trait dont les extrémités supérieures se développent en deux rameaux de chêne fruité. Sur le cartouche et en trois lignes, AARGAVISCHES | KANTONAL | SCHVÜTZENFEST Au bas de la médaille, la signature incuse, HANS FREI

R). Buste à mi-corps d'un arquebusier tourné à gauche, l'arme sur l'épaule, la tête coiffée d'un grand casque à épine ceint d'une couronne de chêne fruité. Devant le buste, à gauche, la légende FÜR'S VATERLAND Derrière le dos, en une ligne montante, la signature incuse, HANS FREI Tranche unie avec l'indication du métal et une corne d'abondance poinçonnée.

Diam. : 0,032. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée par notre collègue Hans Frei, de Bâle, et frappée à la Monnaie de Paris. Jolie pièce, mais d'un caractère un peu conventionnel. L'arquebusier à moustaches est l'éternelle reprise de la République au casque de Roty. La facture est comme toujours des plus soignées.

795. — **Centenaire de l'indépendance du Canton de Vaud et de son entrée dans la Confédération.**

Une jeune femme, vêtue à l'antique, ceinte d'une draperie transparente, à demi agenouillée sur la pente d'une des vignes de Lavaux, plante le drapeau vaudois dans la vigne. Sur le drapeau, on lit en trois lignes, la devise LIBERTE | ET | PATRIE Le terrain, coupé à l'angle intérieur gauche, présente une surface unie avec ces mots, 14 AVRIL | 1803 | — Au second plan, le lac avec deux barques,

puis les montagnes avec le soleil levant. Le tout limité par une double moulure et, au bas, par une plinthe où se trouve, à gauche, la signature incuse, HANS FREI

Ŕ). Une jeune bergère en costume actuel est assise, tournée vers la droite, et tricote sous un arbre fruitier. Dans le gazon, devant elle, est couchée une chèvre. Au second plan, un paysan conduisant sa charrue à gauche, attelée de deux bœufs, laboure un champ limité par des bosquets. Plus loin, au sommet d'une pente unie, se profilent la cathédrale, le château et la haute colline de Lausanne. Le paysage est limité par les Alpes vaudoises. Le bas de la médaille est formé d'une large plinthe séparée du sujet supérieur par une double moulure et contenant l'inscription incuse, 1803—1903 | LA SVISSE PACI FIEE | ET REORGANISEE La signature HANS FREI est sur le gazon derrière la jeune fille. Le tout est encadré par une double moulure.

Tranche unie avec le nom du métal et une corne d'abondance.

Plaquette rectangulaire en hauteur : 0,080 × 0,050. Argent patiné, bronze patiné. (Voir pl. XVII, n° 2.)

Plaquette officielle du Centenaire, exécutée sur l'ordre du gouvernement vaudois par notre collègue Hans Frei, de Bâle. Nous préférons de beaucoup le revers, qui est moins conventionnel que le côté principal. Cette belle plaquette, remarquable d'exécution, frappée à la Monnaie de Paris, ne soutient cependant pas la comparaison avec celle que M. Frei a gravée pour les fêtes de Bâle en 1901.

Genève, août 1903.

Paul-Ch. STREHLIN.

* * *

Note de la Rédaction concernant cette chronique.

A partir du prochain volume de la *Revue*, la rédaction, sur l'avis du comité de la Société suisse de numismatique, a décidé de publier les descriptions de médailles, jetons et monnaies nouvelles, à la fin de chaque livraison, avec une pagination spéciale. L'accueil rencontré par cette chronique nous engage à la continuer en la complétant par tous les renseignements possibles, mais les difficultés de recueillir à un moment donné tous les documents nécessaires sont une cause de retard continu dans la périodicité de notre organe. Nous pensons donc que ce nouveau mode de procéder, imité de notre confrère la *Revue belge de numismatique*, satisfera tout le monde. Nous profitons

de cette occasion pour rappeler que, d'après nos statuts et notre mode de publication, nous ne pouvons nous engager à une périodicité régulière, mais que nous fournissons annuellement à nos membres la valeur d'un volume de 400 pages en moyenne. La suite de la publication *la Société suisse de numismatique de 1879 à 1896* sera aussi jointe à l'avenir aux livraisons de la *Revue*.

MÉLANGES

Un vierer inédit de Rottweil. — M. le D^r Ladé signale dans son dernier catalogue de vente (n° 22, avril 1903, pièce n° 2196) un vierer de Rottweil, jusqu'alors inconnu, dont voici la description accompagnée du cliché, que nous devons à l'obligeance de notre collègue.



MONETIA /// TWILOR' ✱ Aigle à une tête, entouré d'un grènetis.

R. SALVE /// VX : SANTA ✱ Grande croix latine avec les lettres R L dans les cantons inférieurs, entourée d'un grènetis.

Diam. : 0,023. Billon.

Notre ancien président, Albert Sattler, a publié dans sa monographie des monnaies de la ville impériale de Rottweil¹, un revers presque semblable dont on ne connaît pas de pièce frappée, mais dont le coin existe dans la collection de la Société archéologique de Rottweil. L'exemplaire de M. le D^r Ladé présente des différences de ponctuation; la lettre H a le premier trait irrégulier et garni d'un appendice et la barre est placée dans le mauvais sens. Il manque le Q de STROTA. Les caractères présentent un mélange de lettres gothiques et latines.

Nous sommes donc en présence d'un type différent et peut-être un peu postérieur au coin du revers connu. La pièce est jusqu'à nouvel avis unique et manque à toutes nos collections suisses. Il est regrettable

¹ Alb. SATTLER. Die Münzen der freien Reichsstadt Rottweil. *Bull. soc. num.*, 1882, tome I, p. 84 et pl. IV, n° 4.

qu'un musée suisse n'en ait pas fait l'acquisition, car l'occasion ne se représentera probablement pas de sitôt. D'après les renseignements que nous avons obtenus, cette pièce a été acquise par le Cabinet impérial de Berlin. P.-Ch. S.

Société numismatique hongroise. — Il s'est constitué à Budapest, grâce à l'initiative de M. le D^r Gohl, conservateur au Cabinet des médailles, une nouvelle société de numismatique. Nous sommes heureux de voir un nouveau groupement national. Les collectionneurs sont nombreux dans le royaume de Hongrie et nous faisons tous nos vœux pour que M. le D^r Gohl soit soutenu dans sa tâche. La nouvelle société publiera une revue périodique en langue hongroise. P.-Ch. S.

Une nouvelle Société de numismatique. — Quelques numismates de Milan, ayant à leur tête M. le D^r-prof. Serafino Ricci, viennent de fonder une nouvelle société qui a pris le nom de *Circolo numismatico milanese*.

Le but que poursuit la jeune association est l'étude de la numismatique et des sciences connexes (histoire de l'art et archéologie, épigraphie et paléographie, sphragistique et héraldique, histoire de l'art de la médaille, etc.).

Pour réaliser cet idéal, elle fera donner dans les mois d'hiver des cours et conférences scientifiques et populaires que pourront suivre, moyennant une légère rétribution, tous ceux que ces questions intéressent.

De plus, elle créera une bibliothèque numismatique et artistique à l'usage de ses membres et, ce qui est une innovation, elle organisera un service de consultations gratuites pour la détermination et la classification des monnaies et médailles qu'on voudra bien présenter à la direction du cercle.

En outre, la nouvelle société publiera un *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, qui paraîtra mensuellement et dont le premier numéro sort de presse. Ce périodique, qui ne fait pas concurrence à la *Rivista italiana di numismatica*, s'adresse surtout aux collectionneurs; il se vend à l'étranger pour la modeste somme de 4 fr. 50.

La Société suisse de numismatique a le plaisir de souhaiter à sa nouvelle sœur bonne chance et longue vie. H. C.

Décès. — Le 26 octobre dernier est décédé M. Louis Blancard, l'auteur érudit de *l'Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des archives départementales des Bouches-du-Rhône*. En 1891, notre *Revue suisse de numismatique* avait eu le

privilège d'insérer une note bibliographique de sa plume sur le *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale; les monnaies mérovingiennes*.

En 1897, le défunt avait été chargé d'un cours de numismatique à l'École des chartes. Une bibliographie de ses travaux numismatiques a été publiée en 1899 dans la *Gazette numismatique française*, par R. Serrure.

H. C.

Ponscarme. — Le 27 février 1903 est décédé à Malakoff (Seine) le graveur François-Joseph-Hubert Ponscarme, qu'on peut considérer comme un des rénovateurs de la médaille moderne. Né le 20 mai 1827, il reçut à l'École des beaux-arts les leçons d'Oudiné et de Dumont et, en 1855, il remporta le deuxième grand prix de gravure en médaille; peu à peu il perfectionna cette branche de l'art en appliquant à la médaille la technique du bas-relief et en donnant aux caractères des légendes un style approprié au genre qu'il traitait. Il devint professeur à l'École des beaux-arts et compta Roty parmi ses élèves. Ponscarme laisse un œuvre considérable et mériterait mieux que cette courte notice.

H. J.

Vol au musée de Marseille. — Après les cabinets de numismatique de Nîmes, de Lausanne et de Lyon, c'est le tour de celui de Marseille à être dévalisé.

Cette importante collection publique se trouve logée dans le bâtiment du Musée des beaux-arts. Or, dans la nuit du 18 au 19 novembre 1902, des voleurs passant par le jardin de cet établissement sont montés sur la toiture, dans laquelle ils ont pratiqué une ouverture, pour s'introduire ensuite dans la salle où sont les vitrines des monnaies et des médailles.

Six cent quatre-vingt-trois pièces, dont cinq cent soixante-deux en or, cent six en argent et quinze en cuivre, ont été dérobées. Parmi les plus importantes de celles qui ont disparu figure l'écu d'or de Saint-Louis, plus connu sous le nom de « jeton de Saint-Louis », et dont on ne connaît que six exemplaires de coins différents, y compris celui de la vente Meyer, cédé 6690 francs.

A signaler encore les monnaies intéressant l'histoire de la Provence, parmi lesquelles une demi-augustale d'or de Charles I^{er}, et une série assez complète des papes et légats d'Avignon, dans laquelle se remarque le magnifique quadruple d'or d'Urbain VIII, trouvé à Benot (Vendée).

Comme pour le vol du musée de Lyon, on doit être en présence

d'un malfaiteur non connaisseur, qui ne s'est attaqué qu'au métal précieux. Cette circonstance fait qu'il aura probablement fondu les pièces et qu'il est douteux qu'on les retrouve jamais, ce qui constituerait une perte irréparable pour la science numismatique.

La valeur artistique des pièces s'élève à 100,000 francs; celle du métal brut n'est plus que de 7 à 8000 francs.

Le nouveau conservateur du Cabinet, M. G. Martin, avait, paraît-il, attiré l'attention des autorités que cela concerne sur la facilité qu'avaient les malfaiteurs de s'introduire dans le local contenant la collection. Les autorités ne s'émuèrent pas et ne firent rien pour garantir le précieux dépôt monétaire. Le suite n'a que trop prouvé que M. Martin avait vu juste.

H. C.

La numismatique au Collège de France. — A l'occasion du cinquantenaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Charles Ephrussi, directeur de cette revue, a fondé au Collège de France une chaire de numismatique et de glyptique. Cette institution est venue combler une lacune dans le haut enseignement en France. M. E. Babelon, membre de l'Institut et conservateur du Cabinet des médailles a été nommé titulaire de la nouvelle chaire; il avait un compétiteur sérieux en la personne de M. Salomon Reinach.

H. C.

La monnaie de nickel en France. — Après de longs essais, la France va enfin commencer la frappe de monnaies de nickel. Les nouvelles pièces seront de nickel pur, elles auront une valeur nominale de 25 centimes, un diamètre de 24 millimètres, un poids de 6 grammes et la tranche lisse. L'émission totale de cette pièce sera de dix millions de francs, dont quatre seront frappés en 1903.

Espérons que ce n'est là qu'un commencement et que les monnaies de bronze lourdes et malpropres, que chacun connaît, ne se trouveront bientôt plus que dans les cartons des collectionneurs.

La nouvelle pièce aura cependant l'inconvénient de sortir du système décimal.

H. C.

Cabinet des médailles de l'Etat belge. — On annonce de Bruxelles que M. Camille Picqué, l'éminent directeur du Cabinet des médailles de l'Etat belge, vient de prendre sa retraite.

Ce savant a rempli les fonctions qu'il occupait pendant plus de trente ans; c'est en partie grâce à lui que le Cabinet numismatique de Bruxelles a pris l'importance qu'il a actuellement et qui en fait une des premières collections publiques de l'Europe. Son successeur est M. Frédéric Alvin, dont le nom n'est pas ignoré du monde savant.

Musée Daniel Dupuis. — Le dimanche 9 décembre dernier on a inauguré à Blois un musée consacré à l'illustre graveur en médailles, Daniel Dupuis, né en 1849, mort en 1899, dans de cruelles circonstances, que chacun a encore présentes à la mémoire.

La collection des œuvres de l'artiste, léguée par lui à sa ville natale et réunie par son frère, occupe deux salles du château historique de Blois; elle comprend, de façon à donner une idée complète du talent du médailleur, des originaux, maquettes, croquis et dessins divers, quelques peintures et sculptures. I. R.

La photographie des médailles. — On est souvent appelé à reproduire des monnaies ou des médailles par la photographie, et, quelque simple que paraisse cette opération, elle n'est cependant pas sans présenter quelques difficultés, surtout si les clichés ou les épreuves obtenus sont ensuite destinés au tirage photomécanique. Nous nous proposons de passer en revue les différents procédés que l'on peut employer pour atteindre un résultat satisfaisant.

1. *Nettoyage de la médaille.* — Si la pièce est en or, elle est généralement propre et le métal n'est pas altéré. On devra, tout au plus, la dégraisser avec un linge imbibé d'alcool ou de benzine. Si, au contraire, elle est en argent et qu'elle ait séjourné longtemps dans la terre humide, elle pourra être partiellement oxydée ou sulfurée, et l'on doit tout d'abord se proposer de la rendre parfaitement blanche. Le meilleur moyen consiste à la laisser séjourner quelques heures dans un bain d'acide citrique à 20 %, puis de la frotter avec une brosse pas trop dure imbibée d'eau.

Mais si la médaille est en bronze ou en cuivre, et qu'elle soit tachée et plus ou moins oxydée, le problème pour la rendre nette est beaucoup plus compliqué, et, la plupart du temps, il vaut mieux y renoncer. Les médailles antiques sont parfois recouvertes d'une belle patine verte qui leur donne de la valeur et qu'il faut bien se garder d'enlever. Si l'altération du métal provient de vert-de-gris moderne, on peut l'enlever en plongeant, pendant un temps plus ou moins long, la pièce dans un bain d'ammoniaque et en la frottant ensuite avec précaution au moyen d'une brosse mouillée. D'une façon générale, il faut, en ces matières, être fort prudent, et si le photographe n'est pas chimiste et de plus quelque peu archéologue, il devra être encore plus circonspect, car le nettoyage maladroit d'une pièce peut lui enlever la plus grande partie de sa valeur.

2. *Moulage.* — Dans les maisons d'édition qui ont la spécialité de

reproduire les monnaies et médailles en photocollographie, il n'est pas d'usage de les photographier directement, mais tout d'abord d'en prendre des matrices en plâtre que l'on durcit ensuite en les faisant digérer dans de la paraffine chaude. On coule alors dans ces matrices du plâtre légèrement teinté en jaune et l'on obtient ainsi des disques qui représentent exactement la médaille avec tous ses détails et qui ont le grand avantage de posséder entre eux une égale coloration, ce qui permet d'obtenir des clichés de même intensité. Mais ce procédé de moulage n'est pas aisé à pratiquer et nous pensons que les photographes, qui n'en ont pas l'habitude, feront mieux d'exécuter directement la photographie des médailles qui leur sont remises, en prenant toutefois les précautions que nous allons indiquer.

3. *Assortiment des médailles d'après la teinte qu'elles présentent.* — Si l'on a plusieurs pièces à photographier, frappées en métaux différents, on ne commettra pas la faute de les grouper indistinctement sans tenir compte de la couleur qu'elles présentent, mais on disposera de préférence pour le même cliché les médailles de même métal. En effet, la pose pour les pièces d'argent étant plus courte que celle des pièces d'or ou de bronze, on s'exposerait, en les plaçant ensemble, à avoir une pose correcte pour les unes et pas pour les autres. Et s'il advient que l'on ait à faire la photographie d'un assez grand nombre de pièces de même métal, on opérera une sélection en groupant celles qui sont le plus semblables comme teinte.

4. *La couleur du fond et l'ajustage des pièces sur ce fond.* — Les pièces doivent être placées sur un fond uniforme en vue du découpage, peut-être nécessaire, de l'épreuve finale, et il convient que ce fond se différencie suffisamment comme teinte, du contour de la médaille, pour qu'il ne puisse exister aucune confusion entre ce contour et le fond lui-même. L'or et l'argent demandent un fond noir ou rouge, le bronze un fond blanc.

Il y a plusieurs manières de faire tenir une médaille sur un fond vertical; celle qui nous a toujours paru la plus simple consiste à la coller légèrement, au moyen d'une colle semi-fluide à base de dextrine, et qu'on vend sous le nom de colle Carter, Norine, etc. Si la médaille est très lourde il convient d'attendre, pour donner au carton sur lequel elle repose la situation verticale, que la colle soit sèche. Si, au contraire, la pièce est légère, la colle ci-dessus est assez prenante pour retenir la pièce avant que la dessiccation soit survenue.

Lorsqu'on doit photographier plusieurs médailles à la fois, il importe

que toutes les surfaces soient au même niveau, autrement la mise au point serait difficile. On y arrive en collant tout d'abord, les uns sur les autres, des disques de carton sur lesquels reposeront les pièces les plus minces, de façon à ramener les surfaces au même plan.

5. *Enlèvement du brillant des pièces.* — Il est malaisé de photographier un objet brillant, car les reflets qu'il donne occasionnent du halo et produisent un empâtement correspondant aux parties les plus brillantes; on obvie à cet inconvénient en passant à la surface des médailles un pinceau imbibé de vernis mat que l'on enlèvera plus tard avec facilité au moyen d'un peu d'éther. Il est, du reste, bien des cas où le vernissage n'est pas nécessaire, principalement pour les médailles de cuivre ou de bronze.

6. *Eclairage des médailles.* — L'éclairage judicieux d'une médaille a la plus grande importance lorsqu'on se propose d'en faire la photographie, car cet éclairage, plus ou moins heureux, permettra, à des degrés divers, de saisir tous les détails qui contribuent à la compréhension du sujet et à la lecture des légendes. L'éclairage de face ne créant pas d'ombres, doit être rejeté; il en est de même d'un éclairage trop oblique, car alors les ombres portées prennent une importance exagérée, surtout si le relief est très accentué. Nous estimons qu'un éclairage latéral à 45° environ est le plus heureux; c'est celui qu'instinctivement nous recherchons lorsque nous avons à étudier une médaille en nature.

La lumière du jour est parfaite si l'on s'en sert à l'angle voulu, et il en est de même des lumières artificielles, principalement de la lampe à arc, de plus en plus employée dans les ateliers de reproduction.

7. *Objectif, mise au point, plaques.* — Tous les objectifs propres à la reproduction, et couvrant absolument la plaque employée, sont à recommander. Au moment de la mise au point, on apportera la plus grande attention à ce que l'image sur le verre dépoli soit exactement de même grandeur que celle de la médaille. Le compas donne ici le résultat le plus sûr.

Il est sans utilité d'employer des plaques lentes (grain fin), puisqu'il ne s'agit pas d'agrandissement subséquent; une bonne marque de plaque, de rapidité ordinaire, est suffisante et point n'est besoin de plaque orthochromatique ni d'écran coloré, car nous n'examinons ici que le cas de médailles de même teinte à photographier.

8. *Temps de pose et développement.* — Nous ne pouvons entrer dans le détail sur ces deux opérations, si intimement dépendantes l'une de

l'autre. Il nous suffira d'indiquer que le phototype d'une médaille doit posséder tous les détails de l'objet, mais sans dureté ni sécheresse. On évitera pareillement des phototypes trop intenses, utilisables, il est vrai, au tirage direct, mais peu recommandables pour le tirage en photocollographie. Enfin, si malgré toutes les précautions prises, l'une des pièces avait sur le phototype une intensité différente des autres, il faudrait en recommencer la photographie, soit avec d'autres de même teinte, soit isolément. Un point sur lequel nous devons insister, c'est sur la densité que doit avoir le phototype, suivant la nature du métal photographié. L'argent devra se traduire par un phototype assez dense pour que l'épreuve possède des lumières blanches; l'or devra fournir un phototype un peu moins dense dont les lumières se traduiront sur l'épreuve en gris clair, tandis que le cuivre et le bronze, étant de leur nature plus sombres que l'argent et l'or, devront être représentés sur l'épreuve par une teinte de l'intensité approchante. Ce point est très important, car rien n'est faux et désagréable à voir comme des pièces de cuivre qui viennent en clair et des pièces d'or qui viennent en noir. Toute l'habileté du photographe devra consister à obtenir des teintes finales qui rendent aussi fidèlement que possible la couleur des métaux photographiés.

9. *Photographie du revers de la médaille.* — Après avoir obtenu le phototype des médailles collées sur le même carton, on décollera toutes les pièces, les lavera dans l'eau tiède, puis on les recollera à leurs places respectives, mais en sens inverse. La planimétrie de la planche ainsi préparée sera forcément semblable à celle de la première planche, et le temps de pose et de développement devront être en tous points semblables. On peut même développer le second phototype en même temps que le premier, de la sorte on est sûr d'arriver à une même densité pour les deux phototypes.

10. *Tirage, découpage et collage.* — Si les phototypes du droit et du revers de la médaille ont la même densité, ainsi que cela doit être, le tirage ne présentera pas de difficulté. Néanmoins, nous avons reconnu qu'il est beaucoup plus facile d'égaliser les teintes des deux épreuves en opérant le tirage sur papier au bromure mat et d'un grain fin. On fera naturellement usage pour cela d'une lumière artificielle et le développement des deux épreuves aura lieu simultanément.

Il convient de découper chaque disque très exactement et de le coller en regard du disque jumeau. C'est ici que la teinte du fond a son utilité. Si on a photographié une médaille d'argent sur fond blanc,

ou une médaille de cuivre sur fond noir, on se trouvera fort embarrassé de distinguer nettement le bord de la pièce du fond même sur lequel elle se trouve, et on risquera de commettre des erreurs. Le disque seul doit être découpé, et il en faut retrancher l'ombre qu'il produit sur le fond. Une fois que les deux disques de la médaille sont correctement découpés, il ne reste plus qu'à les coller l'un à côté de l'autre, le disque du *droit* à gauche et le disque du *revers* à droite. Mais comment reconnaître le droit du revers dans une monnaie ou médaille ? C'est une question de numismatique que nous ne pouvons aborder dans cet article, mais nous pouvons donner comme règle générale que le droit d'une monnaie ou d'une médaille est le côté le plus important, celui qui offre les détails les plus circonstanciés sur le souverain qui a émis la monnaie, ou les événements qui ont amené la frappe de la médaille. Le collage se fera à l'amidon, les disques ayant été préalablement mouillés.

Telles sont les indications principales que l'on peut donner pour la photographie des médailles. On trouvera peut-être que nous sommes entré dans beaucoup de détails, alors que le sujet est en apparence si simple, mais nous pensons que chacun de ces détails a son importance et qu'on ne saurait en négliger aucun si l'on tient à obtenir un résultat vraiment satisfaisant.

(Extrait de la *Revue suisse de photographie*.)

E. DEMOLE.

— Pour faire suite aux lignes qui précèdent, dues à la plume autorisée de notre collègue M. le Dr Eug. Demole, nous devons signaler un très intéressant article de M. H. Gillet, ayant pour titre : *Reproduction sur le même cliché de la face et du revers d'un jeton dont on n'a qu'un exemplaire*. Nous ne pouvons malheureusement pas reproduire cet article, ne possédant pas les clichés qui l'accompagnent et rendent plus claire la description du procédé employé par M. Gillet ; nous nous bornons à renvoyer ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresse à la *Revue suisse de photographie*, numéro de janvier 1903.

Nettoyage de médailles et monnaies de bronze oxydées. — On lit dans la *Revue internationale de l'horlogerie*, paraissant à la Chaux-de-Fonds :

« Les procédés pour nettoyer les vieilles médailles abondent, et chaque numismate détient sa petite formule plus ou moins pratique ; la chose est pourtant importante. Nous donnons ici une série de moyens, qui tous, au dire de M. Ernest Blot, ont été expérimentés et ont donné de bons résultats,

« Les vieilles médailles en bronze souillées par une couche d'oxyde de cuivre seront trempées dans une solution à 5 % d'acide oxalique et à 3 % d'acide sulfurique à 66° B. Puis, pour obtenir le brillant, on imbibé un linge de la solution ci-dessus et on frotte la médaille sur laquelle on a étalé une couche de tripoli. On obtiendrait le même résultat avec le brillant belge, la pommade magique et une foule d'autres produits similaires, tous dus à une composition identique : un corps gras dans lequel on incorpore une poudre à polir, dans des proportions qui varient suivant chaque fabricant.

« *Vieil argent.* Les bains suivants sont recommandés : Sulfure de potasse chaud ; sulfhydrate d'ammoniaque chaud en y ajoutant un dixième de perchlorure de fer chaud ; extrait concentré d'eau de Javelle ; bain composé d'égaies parties de sulfate de cuivre et sel ammoniac dans de fort vinaigre.

« Avoir la précaution de ne laisser tremper dans ces bains les objets à oxyder que le temps nécessaire pour avoir la nuance cherchée. Passer sur les surfaces que l'on désire avoir bien blanches un tampon imprégné d'une dissolution de cyanure de potassium. On obtient ainsi des reliefs blancs et des fonds oxydés.

« Pour les pièces argentées légèrement, il ne faut pas de bains forts, car l'argenture disparaîtrait et le cuivre serait mis à nu.

« Ne pas oublier de passer les pièces plusieurs fois à l'eau lorsqu'elles sortent du bain et surtout bien les sécher.

« Noter que le cyanure de potassium est un poison violent. »

Moyen de rétablir les mentions disparues sur les anciennes monnaies d'argent. — Voulant dernièrement établir des contacts en argent dans un dispositif électrique, je pris une vieille pièce de 1 franc, absolument usée, dans l'intention de la marteler pour en réduire considérablement l'épaisseur et y découper ensuite les petites plaques de métal qui m'étaient nécessaires. Cette pièce montrait du côté face les traces assez nettes d'un profil et de quelques lettres très peu lisibles. Avec beaucoup d'attention, on pouvait arriver à supposer que c'était une pièce du consulat de Bonaparte ; mais il aurait fallu un numismate quelque peu au courant pour préciser et affirmer. Quant au revers, il n'y avait même pas à chercher à y distinguer quelque chose. Toute espèce de trace, j'insiste sur ce point, avait complètement disparu, et sa surface était absolument lisse et polie par l'usage. Je chauffai cette pièce au rouge sur une lampe à alcool et commençai le martelage ; mais quel ne fut pas mon étonnement en voyant, au bout

de quelques reprises de martelage et de chauffage, à mesure que la pièce s'élargissait et s'amincissait, reparaitre très nettement la plus grande partie des inscriptions des deux faces. Ces inscriptions se détachaient en couleur sombre sur le fond clair de la pièce, c'est-à-dire en cuivre et argent oxydé sur fond d'argent blanc, l'oxydation du cuivre de l'alliage étant rendue manifeste par la coloration verte de la flamme de l'alcool. La couche d'oxyde qui rend les légendes visibles est très mince, et un simple grattage au canif m'a permis de découvrir l'argent métallique.

Si l'on se demande à quelle cause attribuer ces différences d'oxydation, on peut supposer que les parties en relief, moins fortement comprimées par le coin pendant la frappe, sont restées plus poreuses et ont été plus facilement et plus profondément oxydables pendant le chauffage de la pièce, de sorte que, au battage, l'oxyde de la surface des parties comprimées se détache plus facilement et laisse l'argent à nu, tandis que les parties plus profondément oxydées gardent leur couleur sombre. Il faut noter que tant la tête du marteau que le tas en acier sur lequel j'opérais étaient en très bon état et bien unis, sinon absolument brillants et polis. Si ces surfaces avaient été rugueuses, elles auraient certainement bien plus irrégulièrement détruit les enduits d'oxydation.

Il semble que cette méthode pourrait rendre à l'occasion quelques services à la numismatique. Il est vrai que la pièce est considérablement déformée et agrandie par le martelage, mais ces points sont de peu d'importance à côté des questions historiques qu'il s'agit quelquefois de résoudre. Si l'explication que je donne du fait est exacte, il ne serait d'ailleurs pas défendu d'espérer pouvoir peut-être arriver indirectement à appliquer une méthode analogue à des pièces d'or ou de bronze. Pour les pièces d'or, la présence du cuivre dans l'alliage suffirait peut-être déjà pour établir des différences de coloration suffisantes. Quant aux pièces de bronze, il faudrait chercher à obtenir leur imprégnation superficielle par un métal de couleur différente transporté à l'état de vapeurs, par l'étincelle électrique par exemple. Cette imprégnation serait plus facile et plus profonde pour les parties où se trouvaient primitivement des reliefs et qui sont, comme je l'ai dit, restées plus poreuses. Un traitement approprié décaperait ensuite le métal des autres parties de la surface et rendrait le dessin visible.

Ce phénomène de réapparition de l'image, dû à des différences de compression des molécules du métal, n'est pas sans quelque rapport

avec ce que l'on observe dans les curieux miroirs métalliques japonais où des empreintes existent dans l'épaisseur même du métal et ne deviennent visibles que dans des conditions très particulières d'incidence d'éclairage. GABRIELY. (Extrait de *la Nature*).

— Voici, sur le même sujet, un autre procédé que nous trouvons dans un journal quotidien :

Mettez la pièce de monnaie sur une soucoupe, puis ayant fait chauffer au rouge une barre de fer quelconque, approchez-en l'extrémité brûlante tout près de la pièce, à un demi-centimètre environ ; alors, celle-ci échauffée par ce voisinage, les lettres et tous les reliefs usés de la surface, invisibles avant l'expérience, deviendront visibles, puis ils s'effaceront graduellement, à mesure que le métal se refroidira.

Tunisie. *Monnaie de Nouvel-An.* — A l'occasion du nouvel-an mahométan et pour commémorer le récent voyage du président de la République dans la Régence, le bey de Tunis vient de commander à la Monnaie de Paris une série de deux mille cent trente-cinq pièces spéciales d'or et d'argent.

L'avers de ces pièces est gravé par Alphée Dubois; quant au revers il sera identique à celui des monnaies ayant actuellement cours en Tunisie.

Pour la première fois, on y verra le chiffre du bey actuel, Mohamed-el-Hady, remplacer celui de son père défunt, Ali bey.

La commande comprend quarante-trois pièces d'or d'une valeur de 20 francs, quatre-vingt-trois de 10 francs, trois cent trois d'une valeur de 2 francs, sept cent trois de 1 franc et mille trois de 50 centimes.

C'est un usage mahométan d'ajouter le nombre fatidique *trois* lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, de cadeaux à faire à des personnes amies en souvenir d'un grand événement. (*Month. num. Circ.*)

Jeton-monnaie de la Guadeloupe.— Pour les transactions de peu d'importance, on se sert actuellement à la Guadeloupe de papier-monnaie, ainsi qu'on le faisait encore il y a quelque temps à la Martinique et à la Réunion.

Ces deux dernières colonies ont remplacé leur papier-monnaie par des « jetons de caisse », véritable monnaie de nickel, gravés par Lagrange pour la Réunion et par Borel pour la Martinique.

Sous peu, la même réforme sera appliquée à la Guadeloupe. Le graveur Patey vient de recevoir du ministre des finances la commande pour cette colonie d'un jeton de caisse de nickel en deux valeurs, 1 franc et 50 centimes.

La monnaie de nickel de la Guadeloupe sera à dix-huit pans, ce qui la distinguera de celle de la Martinique, qui est ronde.

(*Monthly numismatic Circular.*)

Le monnayage en Suisse. — Nous extrayons du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1902 les renseignements suivants.

Voici les frappes auxquelles il a été procédé en 1902 :

	Francs
600,000 pièces de 20 francs	12,000,000
1,000,000 » de 20 centimes	200,000
1,000,000 » de 10 »	100,000
1,000,000 » de 5 »	50,000
500,000 » de 2 »	10,000
950,000 » de 1 »	9,500
<hr/>	
5,050,000 pièces d'une valeur nominale de	12,369,500

Si l'on considère la valeur nominale des frappes exécutées, c'est là le monnayage le plus important qui ait été fait jusqu'à présent à la Monnaie fédérale. Toutes ces frappes étaient prévues par le budget, celles des pièces de vingt francs, toutefois, pour 8 millions de francs seulement. Le monnayage supplémentaire de 4 millions, pendant l'année 1902, se trouve justifié par le message concernant les crédits supplémentaires pour 1902.

A la fin de l'année 1902, la Suisse avait mis en circulation les monnaies ci-après :

I. — *Pièces d'or.*

4,350,000 pièces de 20 fr.	87,000,000
------------------------------------	------------

II. — *Ecus de 5 francs.*

2,126,000 pièces de 5 fr.	10,630,000
-----------------------------------	------------

III. — *Monnaies divisionnaires d'argent.*

5,750,000 pièces de 2 fr.	11,500,000
11,800,000 » de 1 fr.	11,800,000
9,400,000 » de 1/2 fr.	4,700,000
	<hr/>
	28,000,000

IV. — *Monnaies de nickel.*

19,500,000 pièces de 20 centimes	3,900,000
25,500,000 » de 10 »	2,550,000
38,000,000 » de 5 »	1,900,000
	<hr/>
	8,350,000

V. — *Monnaies de cuivre.*

	Report Francs
23,500,000 pièces de 2 centimes	470,000 133,980,000
42,500,000 » de 1 »	425,000
	895,000
<hr/> 182,426,000 pièces d'une valeur nominale de	<hr/> 134,875,000

L'acquisition des lingots d'or pour la fabrication des pièces de vingt francs, en 1902, a été faite au prix moyen de 3,452 fr. 52, soit 4 fr. 39 plus cher qu'en 1901.

Le prix de la pièce de vingt francs des frappes de l'exercice 1902 s'établit comme suit :

Coût de la pièce, indépendamment des frais de fabrication, 20 fr. 036 ; frais de fabrication, par pièce, 0 fr. 075 ; total du prix de revient, par pièce, 20 fr. 11. En 1901, la pièce de vingt francs revenait à 20 fr. 090 ; en 1902, le prix de revient a donc augmenté de 0 fr. 021.

Comptes rendus et notes bibliographiques. — *Calendrier héraldique vaudois, II^e année, 1903.* Lausanne, Payot et C^{ie}, éditeurs, br. de 24 p. avec blasons en couleur. Prix : 1 fr. 50.

MM. Payot et C^{ie}, les éditeurs lausannois bien connus, nous envoient leur *Calendrier héraldique vaudois*, qui paraît cette année pour la deuxième fois. Cette brochure, aussi modeste qu'elle soit, fait le plus grand honneur à tous ceux qui y ont collaboré ; elle prouve que point n'est besoin d'aller à l'étranger pour trouver une œuvre populaire où le bon goût s'allie à la beauté de l'impression et que de plus en plus notre pays peut se suffire à lui-même dans le domaine de l'illustration.

Aussi faisons-nous des vœux sincères pour que l'œuvre fasse son chemin et qu'elle attire de nombreux adeptes à la noble science du blason.

H. C.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Herck-la-Ville et son atelier monétaire.* Bruxelles, 1902, br. in-8 de 6 pages avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1902.)

La ville de Herck, dont l'origine est très ancienne, est située dans le Limbourg. Elle fit partie au moyen âge de l'antique comté de Looz et eut même au XIV^e siècle une certaine importance.

Au cours du bref exposé de son histoire qui en est fait ici, nous voyons qu'en 1407 son église bénéficia d'un legs de 4 gros sur la *monnaie* ; qu'en 1415 celle-ci reçoit encore un don semblable d'une vente d'un florin. En outre, des documents mentionnent en 1576 et même en 1696, l'existence d'une *moerte* à Herck-la-Ville.

L'auteur se demande, en présence d'actes positifs, si ces citations se rapportent à un véritable atelier monétaire fonctionnant à Herek ou s'il faut y voir la dénomination d'un immeuble quelconque. Il ne conclut pas, bien que l'existence de monnaies de Jean de Bavière frappées indubitablement à Herek rende la première de ces hypothèses très vraisemblable.

On connaissait jusqu'ici deux variétés d'un billon noir frappé à Herek par Jean de Bavière; peut-être le denier noir d'Arnould de Horn (1378-1389) se trouve-t-il dans le même cas? Quoi qu'il en soit, le savant président de la Société royale belge de numismatique vient d'ajouter à ces rares monnaies une plaque à l'aigle en argent au nom de Jean de Bavière, qu'il a fait entrer dans sa collection.

Dans les commentaires qui accompagnent sa description, il fait remarquer qu'elle est qualifiée dans des légendes de *moneta nova*, ce qui ferait croire que d'autres pièces sont sorties antérieurement du même atelier.

H. C.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Deux thalers de Charles de Croy, prince de Chimay, comte de Megen*. Bruxelles, 1902, br. in-8 de 10 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1902.)

Le minuscule comté de Megen se trouvait sur la rive gauche de la Meuse. Depuis le comte Jean I^{er} (1285-1320), ses dynastes avaient eu le droit de frapper monnaie, ils le conservèrent jusqu'en 1450, année où Jean V Dikbier, dernier de sa race, dut y renoncer pour lui et ses successeurs. Après la mort de Jean V Dikbier, le comté fut acheté par Charles de Brimieu, qui sut obtenir de l'empereur la confirmation, en sa faveur, du droit monétaire exercé à Megen par ses prédécesseurs; il ne paraît pas en avoir fait usage, d'autant plus qu'il lui était contesté par le conseil de Brabant.

A sa mort, la seigneurie de Megen passe entre les mains de sa nièce, Marie de Brimieu, dont on possède des monnaies. Celle-ci épouse en deuxième noces Charles de Croy, qui fit aussi usage du droit de monnayage, ainsi qu'en témoignent les écus sinon inédits, au moins extrêmement rares, qui font l'objet du travail de M. de Jonghe et qui lui ont ainsi permis de nous donner quelques notes biographiques sur le remuant personnage que fut Charles de Croy, prince de Chimay et comte de Megen.

C.

— Ch. RUCHET. *Les sceaux communaux vaudois*. Lausanne [1902], chez Payot et C^{ie}, éditeurs, in-8 de 28 p. avec 5 pl. Prix : 1 fr. 50. (Extr. des *Archives héraldiques suisses*, XIV^e année.)

Sous l'impulsion de quelques amateurs et archéologues et la pression de l'opinion publique, l'État de Vaud est, sauf erreur, le premier canton qui en Suisse se soit occupé des monuments historiques et ait décrété une loi pour leur conservation.

Il était temps, car là comme ailleurs, le patrimoine artistique de la nation était à la merci de gens sans idéal ou de consortiums niveleurs et destructeurs. Ces sortes d'associations, n'ayant d'autre but que de gagner le plus d'argent possible, renverser un pan de mur romain ou mettre à bas une tour historique n'est pas commettre un vandalisme, du moment qu'elles arrivent à leurs fins.

Conservier et restaurer les monuments historiques est bien ; mais à côté des châteaux, maisons-fortes, églises et chapelles, il existe une quantité d'objets mobiliers et usuels appartenant ou ayant appartenu à l'État, c'est-à-dire à vous, à moi, qu'il est nécessaire de ne pas laisser perdre et de retrouver une fois qu'ils ont été égarés.

Ce point de vue a été celui du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, lorsqu'il a prié M. le pasteur Ch. Ruchet de former une collection d'empreintes des sceaux des communes vaudoises existant encore.

M. Ruchet, ayant terminé le travail qui lui était demandé, a cru bon d'en faire profiter les lecteurs des *Archives héraldiques suisses*, en publiant dans ce journal le catalogue raisonné de cette collection, qui comprend environ quatre-vingt-dix sceaux.

Ces sceaux, dont plusieurs sont inédits et inconnus, appartiennent à quarante-sept villes, bourgs et villages du canton de Vaud, quelques-uns sont superbes comme travail de gravure et dénotent chez l'ouvrier qui les a ciselés une grande habileté et un sens artistique développé ; tels par exemple les n^{os} 1 (sceau d'Aigle du XVI^e siècle) et 21 (grand sceau de Lausanne, même époque).

Outre les empreintes de sceaux, dont il existe encore les matrices métalliques, l'auteur donne quelques dessins de sceaux dont les matrices ont disparu des archives communales ; il estime que depuis quarante à cinquante ans le nombre doit s'en élever à douze, non des moins intéressants. Il s'élève avec force contre l'incurie administrative qui peut produire de pareils résultats.

En terminant, il ne nous reste qu'à souhaiter la réalisation de travaux semblables et aussi consciencieux pour d'autres cantons. H. C.

— Luigi CORRERA. *Le più antiche monete di Napoli*. Napoli, 1902, br. in-8 de 16 p. avec fig. dans le texte. (Note lue à l'Académie royale

d'archéologie, des lettres et beaux-arts de Naples et extraits des *Rendiconti* de cette académie, 1902.)

La question de l'antiquité et la chronologie de la monnaie de Naples, et de quelle façon ce numéraire peut servir à établir l'époque de la fondation de cette ville, a préoccupé nombre de numismates sérieux, tels que Eckhel, L. Sambon, Garucci, Beloch, Head, Dressel, etc.

Alors que les trois premiers de ces savants croient que les monnaies de Neapolis, avec la tête de la nymphe sont antérieures à celles avec la tête de Minerve casquée et couronnée, les trois autres pensent le contraire.

M. le professeur Luigi Corraja vient, à son tour, d'examiner très attentivement toute la question; il ressort de son étude : 1° que les monnaies au type de celles de Cumae et de Terina, c'est-à-dire ayant au droit une tête archaïque de femme diadémée et au revers un taureau à face humaine, sont les plus anciennes; 2° qu'il circulait, en même temps que les monnaies à l'effigie de Pallas, une autre série de pièces ayant conservé l'ancien type de la nymphe que son style, tout différent et plus vigoureux, ne permet pas de confondre avec les premières.

La fondation de Naples fut l'œuvre de l'élément indigène, ou cumain ou thurien, comme semblent le démontrer les monnaies les plus anciennes; elle doit remonter dès avant 450 avant J.-C. Un certain nombre d'années plus tard, les Athéniens se joignirent aux fondateurs de la nouvelle cité; leur influence devint si prépondérante qu'ils peuvent faire figurer sur ses monnaies l'effigie de la déesse d'Athènes.

H. C.

— Nicolò PAPADOPOLI. *Monete italiane inedite della raccolta Papadopoli. III-V, appendice al N. 1.* Milano, 1893, 1894, 1896 et 1902, 4 br. in-8 avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*.)

M. Nicolò Papadopoli poursuit la publication des nombreuses pièces inédites que renferme sa collection et qui appartiennent à l'Italie à un titre ou à un autre. Il vient d'écrire dans la *Rivista italiana di numismatica* un appendice à la brochure qu'il fit paraître en 1893 déjà. Dans sa pensée, ces pages devaient être dédiées aux membres du Congrès international des sciences historiques qui aurait dû se réunir à Rome en 1902. Cette réunion scientifique fut renvoyée, le travail a paru malgré ce contre-temps.

La note donne la description de quatre pièces seulement. La quantité importe peu si la qualité y est. Aux lecteurs de juger. C'est

d'abord un double bagattino de Pierre Moenigo (1476) avec le nom du doge et la tête nimbée de saint Marc vue de face; puis un demi-duc de Pierre Lando (1545), pièce capitale pour la numismatique vénitienne de cette époque, et un demi-écu en or du même personnage; enfin un demi-duc de Nicolas Depont (1585).

Précédemment M. Nicolò Papadopoli avait publié dans trois notices successives (III-V) une quantité d'autres monnaies non moins précieuses. Parmi celles qui nous intéressent le plus il s'en trouve un certain nombre des comtes et ducs de Savoie. D'autres se rapportent à Messerano, Frinco, Passerano dont les princes, pour faire accepter leurs pièces de mauvais aloi, se sont efforcés d'imiter aussi servilement que possible les bonnes pièces étrangères, comme celles de certains cantons ou villes suisses, Lucerne, Soleure en particulier. H. C.

— Fréd. ALVIN. *Notice sur les seigneurs de Beersel de la maison de Witthem et sur deux jetons à leurs armes*. Bruxelles, 1901, br. in-8 de 14 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Gazette numismatique*, 1901.)

Le distingué conservateur à la Bibliothèque royale de Bruxelles publie dans cet opuscule deux jolis jetons frappés par Henri III de Witthem, seigneur de Beersel. Le premier, inédit jusqu'ici, appartient à la collection de l'Etat belge, il est daté de 1492 et montre au droit les armes de Henri I tandis qu'au revers se voit un plant de marguerites en fleurs, allusion délicate à Marguerite d'Enghien, épouse du dit Henri I.

M. Alvin remarque en passant que la marguerite se rencontre sur d'autres pièces avec la même signification allusive et emblématique. Puis, par l'examen comparatif qu'il fait avec une pièce très analogue comme revers, il suppose, avec vraisemblance, que ce jeton a dû être frappé à Anvers; il conclut en outre qu'il doit être restitué à Henri III, car Henri I mourut en 1444 et le deuxième du nom, décédé en 1454, n'a laissé aucun souvenir numismatique.

Ce cas de restitution, pour ce qui concerne les jetons, mérite de retenir l'attention parce qu'il n'avait pas encore été signalé. Dorénavant il faudra établir une distinction entre ceux dont la frappe est contemporaine des personnages et de l'événement auxquels ils se rapportent et ceux qui ne sont en réalité que des restitutions.

La seconde pièce au millésime de 1501 est déjà connue par la description qu'en a faite van Mieris (t. I, p. 340); elle présente quelques anomalies que fait ressortir M. Alvin. C'est ainsi que les armoiries

d'Isabelle van der Spout, épouse de Henri III, ne figurent pas au deuxième quartier de l'écu; en revanche son initiale I se trouve au revers à côté de celle de son époux.

La description de ces deux pièces est précédée d'une notice historique sur la famille de Witthem, dont il faut chercher les origines au commencement du XIV^e siècle et qui s'éteignit en 1649 avec Ernestine de Witthem, baronne de Beauvois, marquise de Bergues, etc.

Henri III, qui fit frapper ces deux jetons, illustra sa maison d'une façon inconnue jusqu'à lui. Il soutint la cause de Maximilien d'Autriche, prisonnier des communes flamandes révoltées contre son autorité. Maximilien le récompensa et l'indemnisait des nombreux dommages qu'il subit pour lui en lui octroyant divers droits, entre autres celui de haute justice dans quelques seigneuries; en outre, le 26 mai 1491 il fut créé chevalier de la Toison d'or. Il mourut le 17 septembre 1515.

H. C.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Sceau-matrice d'Ernest de Merode, comte de Waroux, époux de Marie-Madeleine de Halwyn*. Bruxelles, 1902, br. in-8 de 11 p. avec fig. dans le texte.

L'auteur, en faisant connaître aux lecteurs de la *Revue belge de numismatique* le joli sceau-matrice qui fait l'objet de cette notice, ne se borne pas à cette description, si intéressante soit-elle. Il donne brièvement, d'après la *Geschichte der Familie Merode*, d'E. Richardson, pseudonyme du baron Vorst Gudenau, la généalogie de cette famille de Merode qu'on peut faire remonter sans crainte d'erreur à Werner I, né en 1200, mort en 1275.

Ce Werner I eut deux fils, dont l'aîné, Jean-Scheiffart, fut le fondateur des maisons de Hemmersbach et de Heyden et le cadet, Werner II, celui de la maison de Petershem, souche des Merode-Westerloo, des Merode-Trélon et des Merode-Everberghe; il est en outre la tige d'où sont sorties les maisons de Houffalize et de Rummen.

C'est de cette dernière qu'est descendu Ernest, comte de Waroux, dont le nom se lit sur le sceau représenté ici. Ce sceau est en cuivre jaune et est postérieur à 1634, car c'est seulement l'année suivante que, son père étant mort, Ernest de Merode put prendre le titre de comte de Waroux.

H. C.

— Solone AMBROSOLI. *Contraffazione bellinzonese di una moneta franco-italiana*. Bellinzona, 1902, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte. (Extr. du *Bollettino storico della Svizzera italiana*, Gennaio-Marzo, 1902.)

Le savant conservateur du Musée de Brera revient sur une monnaie de billon possédée à double exemplaire par cette collection et qui est une imitation de la trilline franco-italienne de Louis XII frappée à Milan.

Elle porte dans le champ de l'avvers trois signes semblables à des V posés 2 et 1 et comme légende : + VRANIE . Z. VNDERVAL.

Un troisième exemplaire présentant des variantes dans les légendes faisait partie de la collection de M. Ercole Gnecchi et est décrit dans le catalogue de vente de cette collection; un quatrième enfin a été recueilli dernièrement dans une trouvaille de trillines milanaises et trivulziennes faite dans le nord de l'Italie. C'est tout pour le moment; c'est dire que si la pièce qui a servi de type est commune, sa contrefaçon est excessivement rare.

Dans sa notice sur : *Di alcune monete inedite di Bellinzona* (Bull. de la Soc. suisse de numismatique, 2^e année), Humbert Rossi l'ignore, de même que Leodegar Coraggioni dans sa *Münzgeschichte der Schweiz*. Bernard Biondelli, le prédécesseur de M. Ambrosoli à la direction du Musée de Brera, l'avait cependant publiée en 1879 dans son travail sur : *Bellinzona e le sue monete edite ed inedite. Origine del Canton Ticino*, mais il n'avait expliqué les signes conventionnels en forme de V que comme étant un symbole des trois cantons.

M. Ambrosoli trouve cette hypothèse inadmissible surtout lorsqu'on réfléchit que cette pièce a été forgée à une époque où Uri et Unterwald seuls monnayaient à Bellinzone, ainsi que l'indique du reste la légende. Selon lui les trois signes remplacent simplement les fleurs de lis des armes de France qui se voient sur la monnaie milano-française et ces signes sont les trois V qui se rencontrent dans le nom des deux cantons : *Vrania e Vnter Valldium*. H. C.

— Arnold ROBERT. *Quelques notes sur la seigneurie de Valangin (1140-1592). La baronnie de Bauffremont en Lorraine. Un peu de numismatique*. Londres, 1902, br. in-8 de 15 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Monthly numismatic Circular*, mars 1902.)

Si beaucoup d'historiens croient devoir se passer de la numismatique et se priver ainsi d'une source documentaire de première importance, les numismates sérieux, eux, ne peuvent se passer de l'histoire, c'est pourquoi il est agréable pour le chroniqueur de trouver, de temps à autre, sur sa table une notice comme celle-ci. Ainsi que son titre l'indique, il y est beaucoup plus question d'histoire que de numismatique.

Avec l'auteur nous parcourons, dans ses traits les plus essentiels, l'existence de la maison des comtes d'Arberg, seigneurs de Valangin, dès son origine jusqu'à sa réunion définitive à la maison de Neuchâtel. Ce fait historique fut consommé entre les mains de Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, le 26 décembre 1592.

L'histoire de ces comtes de Valangin, qui se déroule sur une période de quatre siècles et demi, est intéressante. Ses acteurs se trouvent plus ou moins mêlés à toutes les entreprises de leurs voisins bourguignons, lorrains ou savoyards, pendant que veille sur eux, avec une sollicitude non désintéressée, la puissante république de Berne dont ils recherchent la bourgeoisie avec ténacité. L'un d'eux, Jean d'Arberg, obtint en 1427 que cette bourgeoisie, de temporaire qu'elle était, devint perpétuelle.

Berne, en échange de sa protection, faisait souvent appel au concours armé de ses combattants. M. Robert fait connaître ici deux documents par lesquels l'avoyer et les conseils bernois invitent leurs alliés à entrer en campagne ou à se tenir prêts à marcher en cas de besoin. C'est plus original mais non moins précis ni surtout moins énergique que nos convocations militaires actuelles.

En 1407, Guillaume d'Arberg épouse l'héritière d'une des plus illustres familles de Lorraine : Jeanne de Boffremont. C'est cette alliance qui conduit l'auteur à dire quelques mots de cette baronnie, dont la demeure seigneuriale était située à Seey-sur-Saône.

Enfin la notice se termine par un document numismatique, daté de 1570, dont l'intérêt réside dans l'énumération d'un grand nombre de monnaies du temps réduites en numéraire neuchâtelois et par l'explication d'une expression, employée dans la Suisse romande, dans laquelle se trouve le nom d'une petite pièce de billon utilisée dans la Franche-Comté du XIV^e au XVI^e siècle. H. C.

— Georges GALLET. *Quelques notes sur la vie et l'œuvre de J.-P. Droz (1746-1823)*. Neuchâtel, 1902, br. in-4¹ de 21 p. avec 13 pl. (Extr. du *Musée neuchâtelois*, novembre-décembre 1902.)

Si plusieurs médailleurs suisses n'attendent plus le récit de leur vie et la description de leurs œuvres, en revanche il en est d'autres — et non des moins importants — sur qui on ne possède que quelques indications biographiques insérées dans diverses encyclopédies,

¹ Il existe aussi des exemplaires format in-8.

indications qui, le plus souvent, sont loin de satisfaire le curieux ; heureux est celui-ci quand elles ne l'induisent pas en erreur.

Jean-Pierre Droz, l'un des plus célèbres médailleurs de l'épopée napoléonienne, est un de ceux-ci. Jusqu'ici, à part l'article que lui a consacré A. Bachelin, dans le *Musée neuchâtelois* de 1877, sa vie et son œuvre n'avaient tenté la plume d'aucun de nos historiens.

Notre collègue, M. G. Gallet, de la Chaux-de-Fonds, justement surpris de voir combien le nom du génial graveur était oublié dans sa propre patrie, a pensé, non sans raison, que nous n'étions pas si riches en artistes pour ne pas faire connaître ceux qui sont bien à nous ; de là ce travail, dont la Société suisse de numismatique a eu la primeur lors de son assemblée générale de 1902 et que l'auteur a intitulé trop modestement : *Quelques notes sur la vie de J.-P. Droz*.

La biographie de l'artiste renferme des renseignements inédits ; elle est suivie d'un catalogue sommaire de son œuvre. Peut-être le profane regrettera-t-il que ce ne soit là qu'une simple nomenclature et pas une description complète. A son défaut, il pourra se rabattre sur la vue des planches. Bien que l'auteur ne trouve pas celles-ci de son goût, elles parlent encore mieux à l'intelligence que la description la plus minutieuse et la mieux faite.

Nous félicitons de nouveau notre collègue pour son travail et nous souhaitons que son exemple soit suivi, de façon que nous possédions, avant qu'il soit longtemps, des ouvrages analogues pour les Stampfer, les J. et Ant. Dassier, les Thiébaud, les Mörikofer, etc., etc. H. C.

— Paul-Ch. STRÉHLIN. *Répertoire général de médaillistique. Fiches nos 601 à 900.*

M. Paul Strémlin poursuit avec persévérance sa publication sur les médailles à portraits contemporaines. Neuf cents fiches sont actuellement sorties de presse et tout fait prévoir que l'ouvrage n'en restera pas là.

Parmi les médailles décrites l'Allemagne occupe le premier rang, la France vient ensuite ; la Suisse n'est représentée que par un petit nombre de pièces, d'Antoine Bovy principalement.

Ce travail, de plus en plus important et dont les descriptions brillent par leur exactitude, est appelé à rendre de signalés services à tous les amateurs de médailles modernes et nous nous tromperions fort s'il n'était pas, avant peu, absolument indispensable à cette catégorie d'amateurs. Nous faisons des vœux pour qu'il continue à paraître aussi régulièrement qu'il l'a fait jusqu'ici. H. C.

— F. et E. GNECCHI. *Guida numismatica universale*. Quarta edizione. Milano, 1903, in-8 de XVI et 612 pp. Prix : 8 lire.

MM. Gneechi viennent de faire paraître, chez Ulrico Hoepli, l'éditeur milanais bien connu, la quatrième édition de leur *Guida numismatica universale*.

Plusieurs spécialistes distingués de tous les pays ont collaboré à cet ouvrage. Parmi ceux-ci nous remarquons avec satisfaction, pour ce qui concerne la Suisse, les noms de nos collègues MM. Alfred Geigy et P.-Ch. Strœhlin.

En parcourant la préface on constate que l'intérêt pour la numismatique semble aller croissant, car, alors que la précédente édition ne donnait que 4792 adresses de musées, savants et collectionneurs s'occupant de cette science, la nouvelle n'en contient pas moins de 6278. Cette augmentation profite à presque tous les pays; six cependant restent stationnaires et deux sont en diminution : l'Espagne qui de 202 descend à 177 et, chose curieuse à noter, la Grande-Bretagne qui passe de 388 à 354.

Notre petit pays monte de 420 à 495. On constate en outre, ce dont nous pouvons nous réjouir, que nombre de villes étrangères très importantes ne comptent pas, à beaucoup près, autant d'adeptes de la numismatique que les nôtres. Il est vrai que nous trouvons dans cette partie de l'ouvrage certains noms que leurs possesseurs seraient très étonnés de voir inscrits dans la confrérie des numismates.

Les auteurs ayant centralisé et coordonné les renseignements qui leur étaient fournis, il s'ensuit que, pour un certain nombre de pays, ceux-ci sont ou abondants ou suffisants et pour d'autres ils sont par trop sommaires, comme c'est le cas pour l'Amérique.

Ces quelques défauts, inhérents à un ouvrage qui est unique en son genre, auraient pu être évités si tous les intéressés avaient répondu eux-mêmes à la circulaire qui leur avait été adressée.

La prochaine édition, qu'on nous fait déjà prévoir, sera plus parfaite sous ce rapport, car les auteurs comptent sur la coopération active de toutes les sociétés numismatiques du monde.

L'index alphabétique des noms qui se trouvait dans les éditions antérieures a dû, par motif d'opportunité, être supprimé, ce qui complique considérablement les recherches qu'on peut être appelé à faire; il sera rétabli de telle sorte que l'ouvrage, de plus en plus exact et complet, rendra tous les services qu'on en peut désirer. H. C.

— ROLLIN et FEUARDENT, experts en médailles à Paris. *Collection*

II[enry] M[eyer]. Monnaies royales et seigneuriales françaises. Monnaies et médailles d'Alsace. Vente aux enchères publiques, hôtel Drouot, Paris, 1902. (La liste des prix a été publiée plus tard dans la Revue numismatique française.)

M. Henry Meyer, né à Mulhouse, fut un des collectionneurs français les plus érudits de la fin du XIX^e siècle. Après les événements de 1870 il se retira à Paris et, pendant plus de trente ans, rassembla avec un soin extrême les monnaies françaises royales et seigneuriales, s'attachant spécialement à recueillir des exemplaires d'une belle conservation et à former une suite aussi complète que possible des marques des différents ateliers monétaires. Une des perles de ses séries est la suite des monnaies et médailles alsaciennes se composant de onze cent quarante-cinq pièces (sept cent dix-sept monnaies et quatre cent vingt-huit médailles). M. Carlos de Beistegni, un généreux Mexicain habitant Paris, a acheté cette série en bloc avant la vente et l'a offerte au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale à Paris, dont elle sera un des plus beaux ornements.

Le catalogue de la vente a été rédigé avec beaucoup de soin par les experts bien connus, MM. Rollin et Feuarent, et restera un excellent manuel de numismatique française. Il est accompagné d'un atlas de trente-deux planches en phototypie, donnant les principaux types des monnaies et un choix judicieux de médailles intéressant l'Alsace. Dans cette collection on rencontre plusieurs pièces remarquables pour la Suisse, dont nous signalerons quelques-unes qui ne se trouvent généralement pas décrites dans les ouvrages suisses :

N^{os} 12 à 15. Monnaies de Gondebaud et de Sigismond, rois de Bourgogne. Ces pièces sont de la plus grande rareté. — N^o 143. Superbe denier de Coire, au nom de Louis I le Débonnaire, pièce inédite. — N^o 181. Denier de Louis le Débonnaire pour Vienne en Dauphiné. — N^o 283. Un denier de Charles II attribué à Porrentruy, OVDITVOI VEX monogramme par K.; R̄. RRVCVNSVI, croix dans le champ. Cette pièce a été classée par M. Prou dans les incertaines, dans son catalogue de la Bibliothèque nationale au n^o 948, mais l'attribution à Porrentruy paraît assez plausible. — N^{os} 536 à 541. Monnaies des rois de Bourgogne Transjurane frappées à Lyon. — N^{os} 1261 et 1262. Les deux essais de Droz pour l'écu d'argent de 1786, dit de Calonne. — N^{os} 1907 à 1912. Dix-huit pièces des archevêques de Vienne en Dauphiné. — N^o 2294. Évêché de Cambrai, franc à pied en or de Robert de Genève, et n^o 2295, franc à cheval en or du même. — N^{os} 2945 à 2958.

Pièces de Savoie dont plusieurs intéressent Genève. — Nos 3235 à 3254. Monnaies de Mürbach et Lure en Alsace. — Nos 3257 à 3264. Thaum. — N° 3284. Braectéates de la trouvaille de Minderslachen en 1883 dont plusieurs paraissent être bâloises. Dans la série strasbourgeoise, de nombreuses médailles ont rapport à la Suisse. Plusieurs pièces gravées par Fechter de Bâle.

M. Henry Meyer est décédé le 23 novembre 1901. Tous les amateurs qui ont passé à Paris se rappelleront ce vieillard affable, qui faisait volontiers les honneurs de sa collection et était d'une complaisance inépuisable envers les savants moins fortunés que lui, auxquels il prêtait ses pièces pour leur faciliter d'intéressantes publications. La Société frauçaise de numismatique perd en lui un de ses membres les plus zélés.

P.-Ch. S.

— CUMONT, Georges. *Jeton de Jean Gelucwys ou Lucwis, maître de la Monnaie de Brabant à Anvers, 1478-1481*, 2^e édition. Bruxelles, 1900, in-8.

M. Cumont donne une seconde édition de cette curieuse monographie brabançonne et profite de cette occasion pour réfuter les critiques qui ont suivi la publication de cette étude. Le jeton en question élucide un différent monétaire énigmatique de Marie de Bourgogne et donne les armoiries de ce maître de monnaie. Les légendes sont bilingues, flamande et latine, usage assez fréquent à cette époque. Le différent monétaire d'Anvers, la main, est remplacé sur les pièces de Gelucwys par une tourelle, ce qui avait fait attribuer ces espèces par van der Chijs à Daalhem. On connaît cependant des sceaux d'Anvers avec le château représenté de la même façon. Le successeur de ce maître de monnaie, Jean Cobbe, reprit à partir de mai 1481 l'ancien différent, la main levée.

Gelucwys ne paraît pas avoir été employé dans ses fonctions jusqu'en 1487, où nous le retrouvons maître particulier de la Monnaie de Luxembourg. Cette monographie est très fortement documentée et paraît résoudre définitivement cette question embrouillée du changement du différent de la monnaie d'Anvers.

P.-Ch. S.

— VANBIANCHI, Carlo. *Raccolte e raccoglitori di autografi in Italia*. Milan, Hæpli, 1901, in-12, 102 planches en phototypie.

Excellent petit manuel à l'usage des collectionneurs d'autographes italiens, édité dans la collection des guides Hæpli, qui rendent des services précieux en groupant dans un court résumé les renseignements les plus indispensables. Les numismatistes trouveront dans ce

volume des renseignements utiles sur beaucoup de personnages représentés sur les médailles et qu'on ne sait à quel lieu ou à quelle profession classer. Nous sommes heureux de voir par la liste des collections existantes que plusieurs de nos confrères en numismatique possèdent aussi de remarquables séries d'autographes. A chaque ville les collections publiques sont l'objet de notices détaillées. Un intéressant article sur l'histoire des collections d'autographes en Italie et une bibliographie du sujet forment des chapitres importants de ce manuel. Le volume est terminé par des répertoires onomastiques et géographiques qui facilitent grandement son usage. Nous avons eu l'occasion de contrôler une centaine d'indications, qui toutes sont précises et exactes. P.-Ch. S.

— GNECCHI, Francesco. *Monete Romane*. Milan, Hoepli, 1900, in-12, 25 planches et figures dans le texte, 2^e édition.

Le manuel élémentaire de numismatique romaine de notre savant confrère a paru en seconde édition dans les manuels Hoepli. Une version remaniée et complétée a été publiée par la *Revue suisse de numismatique* et une traduction anglaise publiée d'abord dans la *Monthly numismatic Circular* de M. Spink et fils, vient de voir le jour en un volume. Il est donc inutile de faire l'éloge de ce petit bréviaire indispensable à tous les collectionneurs de monnaies romaines. Nous conseillons même aux spécialistes de l'avoir sans cesse dans leur poche, car il est un précieux aide-mémoire et un compagnon fidèle. De bons livres élémentaires, fourmillant de renseignements précis dans le genre de ce travail, font plus pour l'étude de la numismatique que les gros volumes et amènent à notre science de fervents disciples. P.-Ch. S.

— STRÆHL, Hugo Gerhard. *Das Wappen der Buchgewerbe*. Wien, Schrol et C^o, 1891, avec 9 pl. en couleur.

Très intéressante monographie bien illustrée. Le titre est orné des armoiries d'Albert Dürer et de Henne Gensfleisch, dit Gutenberg, les grands-parents du livre imprimé. Nous voyons défiler ensuite tout l'armorial des corporations ayant quelque rapport avec le livre. Ce sont les fabricants de papier, les peintres, les fabricants de caractères, les fondeurs, les lithographes, les *photochimigraphes*, les imprimeurs, les relieurs, les libraires et, pour terminer, les bibliophiles.

Cette étude est fort bien faite, historiquement résumée et contient une grande richesse de renseignements bibliographiques; en outre des planches, le texte est rempli de vignettes. Nous y apprenons entre autres que la Société de secours mutuels des employés suisses

de librairie a pour armoirie une chouette assise; la plupart de ces armoiries des corporations ou d'associations remontent au XV^e siècle, sauf celles des professions nouvelles qui sont élaborées par des héraldistes contemporains. P.-Ch. S.

— DOMPIERRE DE CHAUFÉPIÉ, H.-J. de. *Koninklijk Kabinet van Munten, penningen en gesneden Steenen*. 's-Gravenhage, 1899, in-8.

Notre savant collègue a pris l'excellente habitude de publier chaque année une liste des nouvelles acquisitions du Cabinet royal de La Haye qu'il dirige avec une rare compétence. Ces comptes rendus sont fort intéressants et ne peuvent qu'attirer l'attention des donateurs sur cette belle collection. Nous aimerions à voir cet usage plus répandu chez les conservateurs de nos musées suisses locaux. Des planches en phototypie donnent l'image de plusieurs importantes médailles historiques. Nous attirons spécialement l'attention des collectionneurs de médailles sur une innovation très pratique de M. de Dompierre pour l'exposition de séries spéciales. Une des particularités du Musée de La Haye est une remarquable série de médailles et plaquettes des médailleurs contemporains, que le conservateur fait connaître dans une superbe publication éditée par M. Kleinmann, à Harlem. Pour permettre aux visiteurs de jouir de la vue de ces œuvres d'art, M. de Dompierre a fait faire des meubles spéciaux, dont on ne se servait jusqu'à présent dans les musées allemands que pour l'exposition de gravures ou de tissus. Le meuble consiste en un arbre assez massif, dans le genre d'une colonne ou d'un porte-manteaux auquel sont accrochés des cadres vitrés sur les deux faces et contenant des planchettes en bois poli, percées de trous de la grandeur des médailles exposées. Ces cadres sont mobiles et l'arbre auquel ils sont fixés tourne sur un pivot central. On peut ainsi feuilleter ce meuble comme un livre et voir les deux faces des médailles sans les toucher. Les cadres ferment hermétiquement à clé et les glaces sont fort épaisses. Ce mode d'exposition permet sur un espace restreint de grouper un grand nombre de pièces et de les exposer sous les deux faces sans aucun risque de dégradation. Nous voudrions voir ce système adopté dans nos nouveaux musées pour les séries locales; chacun pourrait ainsi étudier les pièces sans ennuyer le malheureux conservateur, si jaloux de ses trésors qu'il ne permet à personne de les consulter. M. de Dompierre appelle son meuble *Penningstandaard*. P.-Ch. S.

— FLORANGE, Jules. *Armorial du jetonophile*. Paris, chez l'auteur, 1902, in-8, nombr. figures dans le texte.

Ce guide de l'amateur de jetons armoriés sera d'une incontestable utilité pour tous les collectionneurs. Les descriptions sont suffisamment détaillées pour qu'on s'y retrouve facilement; en outre, de nombreuses figures complètent le texte pour les pièces d'un intérêt particulier. Le volume commence par les jetons de la famille royale de France (306 numéros), et continue par les personnages particuliers classés par ordre alphabétique (n^{os} 307-1306), puis vient une série de pièces indéterminées. A la fin, une liste des devises les plus difficiles à expliquer. Le travail de M. Florange est loin d'être parfait; l'auteur n'a utilisé comme sources que sa collection personnelle et quelques renseignements fournis par des amateurs. Cet inventaire sera, nous dit l'auteur, complété dans une nouvelle édition si les amateurs lui font bon accueil. Il évitera une foule de recherches inutiles et permettra le classement rapide des jetons d'origine française. Ce genre de pièces a un intérêt historique supérieur aux médailles ou aux monnaies sous le rapport de l'héraldique. Les devises qui manquent souvent sur les sceaux ou les ex-libris s'y trouvent presque toujours. Les événements particuliers à l'année où le jeton a été émis influent sur le symbole de ces emblèmes et en font une chronique personnelle des plus intéressantes.

Chez nous, peu d'amateurs recherchent les jetons; ils ont tort, car ces pièces sont des monuments historiques servant à fixer beaucoup de points encore incertains. D'abord instrument de calcul servant à noter sur l'abaque le dénombrement des différents articles de compte, le jeton devint peu à peu une maxime de noblesse, un objet de cadeau et un souvenir que l'on offrait au nouvel-arrivé dans une jolie bourse brodée. Les princes en faisaient frapper lors de leur avènement ou pour commémorer le souvenir d'une bataille, d'une fête ou d'un traité. Les fonctionnaires se plaisaient à y mentionner leurs charges, et souvent s'en servaient comme de cartes de visites. Plus tard vint le jeton de présence, dont les conseils ou les académies gratifiaient leurs membres; on les échangeait ensuite contre des espèces sonnantes. Cet usage s'est conservé dans les conseils d'administration de nos entreprises industrielles actuelles. La perfection apportée généralement à l'exécution des coins de ces pièces est une garantie de l'exactitude des armoiries qui y sont représentées. Tel n'est pas le cas des armoriaux dessinés à la main, souvent copiés les uns sur les autres, des ex-libris et autres armoiries de décoration, qui sont influencés par le style de l'époque ou dénaturés pour concorder avec l'ensemble de

l'objet sur lequel ils figurent. Plusieurs de ces jetons anciens sont imités des monnaies courantes; exemple : un jeton de Charles V, roi de France, imitera le type du franc à pied. L'usage de compter au moyen des jetons était excessivement répandu jusqu'à la fin du siècle dernier. Nous avons eu entre les mains tout un cours d'éducation pour les jeunes filles sous le règne de Napoléon I où on recommandait l'enseignement de l'arithmétique au moyen de l'abaque et des jetons de compte en montrant que cela était beaucoup plus facile à comprendre et d'un emploi plus rationnel pour la femme que le compte en chiffres écrits; aujourd'hui, on n'y penserait guère. On peut ainsi s'expliquer l'abondance des jetons banaux fabriqués durant des siècles dans les ateliers de Tournai ou de Nuremberg et connus sous le nom de *Rechenpfennig*. Ces pièces banales et d'une composition assez primitive sont intéressantes, car elles nous donnent souvent la copie de types perdus ou reproduisent les jetons officiels en usage dans les administrations. L'ouvrage de M. Florange aurait gagné à donner les principaux types des jetons étrangers et à ne pas se borner uniquement à la France. Tel qu'il est, son utilité est incontestable et chacun devrait indiquer à l'auteur les compléments qu'il trouvera dans sa collection.

Nous avons remarqué l'absence d'un jeton, assez rare du reste, de Georges de Challand, frère de l'évêque de Lausanne de ce nom, qui fut chanoine à Lyon, et que nous avons vu chez M. Fernand David, à Paris. Vu aussi chez M. Feuardenet père, un jeton d'un Pollier (armoiries au coq hissant), famille française de la Franche-Comté existant encore aujourd'hui dans le Jura bernois. Ceci sans critique mais uniquement pour donner le bon exemple et amener un caillou à l'édifice de notre confrère Florange.

Les indications de conservation notées à la suite des descriptions n'ont d'utilité que pour les catalogues de vente, afin que le client se rende compte de l'état de l'objet. Si M. Florange avait noté les prix d'estimation des pièces, cela aurait eu sa raison d'être. Lors d'une seconde édition il serait recommandable de faire une table complète de toutes les légendes. Certaines notices sont insuffisantes; au lieu de : *autre variété* (n^{os} 1019-1020) il faudrait mettre *variété*, puis l'indication de la variante, légende du sujet. Cela rappelle un peu la naïveté de notre bon Haller : « Dasselbe aber etwas verschieden ». Plusieurs petites médailles, qui ne sont pas des jetons, se sont glissées dans l'inventaire. Citons entre autres des médailles de Dassier de la série

des réformateurs et de celle des hommes célèbres du siècle de Louis XIV. P.-Ch. S.

— *Die Zürcher Stadtbücher des 14. und 15. Jahrhunderts.* Auf Veranlassung der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, herausgegeben von H. ZELLER-WERDMÜLLER. Leipzig, Hirzel, 1901, Band II, in-8.

Nous avons parlé du premier volume de cette publication (*Revue suisse*, tome IX, p. 224) lors de son apparition. Le second volume touche encore de plus près la numismatique et renferme des actes des plus intéressants. Nous nous réservons d'en donner plus tard une liste détaillée dans la rubrique que cela concerne. Espérons que la mort prématurée de M. le Dr Zeller-Werdmüller, notre regretté collègue, n'arrêtera pas cette publication. Le présent volume va de 1412 à 1428. Ces registres ne sont pas des protocoles, mais un recueil d'actes, de décisions des autorités et de sentences judiciaires. P.-Ch. S.

— FORRER, L. *Quelques variétés inédites de grands bronzes romains.* S. l. n. d., in-8. (Extr. de la *Monthly numism. Circular.*)

Description de dix pièces inédites de Vespasien, Domitien, Adrien, Faustine I, Verus, Commode, Crispine et Alexandre Sévère, faisant partie d'une collection anglaise visitée récemment par l'auteur. Ces pièces sont intéressantes et plusieurs constituent des variétés importantes. M. Forrer continue à employer, comme les auteurs classiques, le mot de médaille pour monnaie; c'est un abus contre lequel il faut réagir, puisque nous entendons par médaille une chose qui n'a qu'un rapport de forme avec une monnaie et encore pas toujours. P.-Ch. S.

— MORIN-PONS, Henri. *Monnaies d'or de Guillaume I Paléologue, marquis de Montferrat.* Bruxelles, 1899, in-8, fig.

Nouvelle pièce inédite venant, ainsi que le travail de Morel-Fatio, compléter l'excellente monographie de Promis. Les pièces de Montferrat ont toujours intéressé les numismatistes par la beauté de leur style. Celle-ci présente un saint Théodore tuant un dragon, copié sur le type du saint Michel. M. Morin-Pons distingue les monnaies de Guillaume I par le fait qu'elles portent *GVLIERNVS* tandis que celles de Guillaume II ont *GVLIELMVS*. Le saint Théodore représenté sur ces pièces est saint Théodore d'Héraclée, né en Arménie, persécuté par Dioclétien et brûlé à Amasée. P.-Ch. S.

— FORRER, L. *Biographical Dictionary of medallists, coin, gem, and seal-engravers, mint-masters &c., ancient et modern with references to their works*, B. C. 500. = A. D. 1900, volume I, A. = D. London, Spink & Son, 1902, in-8, nombreuses illustrations dans le texte.

L'auteur se propose dans cet important ouvrage, qui aura cinq volumes, de donner un répertoire alphabétique de notices biographiques comprenant tous les médailleurs, graveurs de monnaies, de sceaux ou de pierres fines, fonctionnaires et maîtres de la monnaie. Ces articles sont illustrés de reproductions d'œuvres gravées ou modelées; ils contiennent autant que possible la liste des œuvres de chaque maître et se terminent par l'indication des sources bibliographiques. Les signatures des artistes sont classées à leur ordre alphabétique, ainsi que les autres abréviations. Un certain nombre de portraits de graveurs est intercalé dans le texte. Le travail a paru d'abord dans la *Monthly numismatic Circular* éditée par MM. Spink et fils, dont M. Forrer est le rédacteur. A la fin du volume on a ajouté les suppléments des lettres A et B survenus depuis le tirage du commencement de l'ouvrage, et les suppléments des lettres C et D ont été intercalés au texte remanié, dans le corps même du volume. Ce dictionnaire est une vaste compilation recueillant tous les renseignements connus sur les personnages qu'il mentionne et sera, une fois terminé, un instrument de travail indispensable pour tous ceux qui s'occupent de numismatique à un titre quelconque.

C'est la première fois qu'un ouvrage de ce genre voit le jour; nous n'avions jusqu'alors que des dictionnaires généraux ou spéciaux aux beaux-arts en général, comme le célèbre *Künstler-Lexikon* de Nagler, et l'ouvrage du même auteur, intitulé *Die Monogrammisten*, qui est un répertoire alphabétique de toutes les signatures abrégées et monogrammes d'artistes. Tous les dictionnaires un peu complets sur le sujet sont d'un prix extrêmement élevé, dû au petit nombre d'exemplaires de leur tirage. Ces livres se sont immobilisés dans les grandes bibliothèques et leur rareté en rend la consultation difficile. On pourra faire le même reproche au nouveau dictionnaire de M. Forrer, qui, par une singulière coquetterie de bibliophile, n'a fait faire qu'une édition de cent exemplaires de son ouvrage. Les lecteurs de la *Circular* de M. Spink bénéficièrent du premier tirage de ces notices, mais le *Dictionnaire* est bien supérieur, car il est augmenté, revu et corrigé.

Comme toute œuvre de ce genre, le *Dictionnaire* de M. Forrer, immense compilation, dénote une force surprenante de travail, d'énormes correspondances, le dépouillement de toute une bibliothèque d'ouvrages spéciaux et de périodiques contemporains. Il a les avantages et les défauts de cette manière de compiler. Beaucoup de renseignements sont peut-être incomplets ou inexacts; il manque certaine-

ment bien des personnages qui n'ont qu'une célébrité locale ou ne sont mentionnés que dans des monographies perdues dans des recueils de second ordre. L'utilité la plus visible de ce travail est de donner un premier ouvrage d'ensemble sur le sujet, avec l'indication bibliographique des sources imprimées ou la notice des collaborateurs qui ont fourni à l'auteur des renseignements de première main. M. Forrer s'est en général adressé directement à tous les graveurs vivants pour avoir leur biographie ou la liste de leurs œuvres. Une notice fort intéressante sur l'histoire de la gravure en médailles à toutes les époques et une liste bibliographique des principaux ouvrages consultés est placée en tête du volume.

Il est difficile de critiquer un travail de ce genre, car celui qui doit en rendre compte devrait avoir la science infuse et une mémoire qu'aucun être humain ne pourrait posséder; il faudrait aussi avoir passé sa vie à lire tous les ouvrages cités. Je ne puis donc que me borner à certains articles qui rentrent dans mon cercle d'études et montrer par là les avantages et les défauts de l'ouvrage. Je ne ferai en aucun cas à M. L. Forrer le reproche d'avoir été trop prompt dans sa publication et de n'avoir pas encore attendu plusieurs années pour compléter ses sources et ses notices. Il faut imprimer ce que l'on a, quitte à le compléter plus tard; sans cela un ouvrage de ce genre ne pourrait jamais paraître. L'immensité des recherches devait aussi se borner à la compilation, car il n'existait pas de travail analogue déjà publié et le contrôle des sources aurait demandé des années de recherches et de voyages, ainsi qu'une correspondance sans fin. Ce travail pourra se faire plus tard, dans une édition nouvelle, à laquelle tous ceux qui auront utilisé ce répertoire se feront un devoir de collaborer, en rectifiant les erreurs ou réparant les omissions. Beaucoup d'auteurs ont aussi publié des descriptions de médailles sans avoir les originaux en mains, copiant d'anciennes sources, elles-mêmes peu sûres et qu'ils ne pouvaient vérifier. Travaillant personnellement depuis trois ans à un *corpus* descriptif des médailles, je m'aperçois tous les jours que le numismatiste, pour être exact, ne doit s'en rapporter qu'à lui-même et toujours contrôler ce qui a été fait avant lui.

Je ne puis que recommander ce *Dictionnaire*, il évite de nombreuses recherches dans tous les domaines, il fournit des renseignements qui correspondent toujours aux sources indiquées à la fin de chaque article; il donne de nombreuses illustrations permettant d'apprécier rapidement le style de chaque graveur. La partie la plus incomplète

sera certainement celle qui concerne les fonctionnaires et maîtres de la monnaie, car tout est presque à faire dans ce domaine. J'espère qu'à la fin de l'ouvrage des tableaux de monogrammes ou de signes et différents des monnayeurs, classés par ordre alphabétique, compléteront ce remarquable ensemble.

Autant qu'on peut en juger par le premier volume, il me paraît que la longueur des articles n'est pas proportionnée à l'importance et à la valeur du personnage. L'auteur a tenu à donner tous les renseignements inédits qu'il a pu se procurer sur tel ou tel graveur peu connu. Ce n'est pas un défaut, car un dictionnaire doit chercher à donner le plus de détails possibles sur tout ce qu'il signale.

Voici quelques petites rectifications notées en feuilletant le volume :

La fabrique de médailles à Stuttgart s'appelle *Wilhelm et Mayer* et non pas *Wilhelm Mayer*.

Assier, D', page 33. Je crois que c'est *Jean Dassier*, de Genève, qui signait généralement 1. DASSIER. Il a en effet gravé des pièces pour la Russie.

A l'article *Binet, Paul* (et *passim*), l'auteur du travail cité sur les maîtres de la Monnaie de Genève est M. *Eugène Demole*, de Genève, notre ancien président, et non pas M. Trachsel.

Nous n'avons jamais entendu parler d'une médaille de M. Mongis par J.-P. Droz. — La médaille de Godoy, prince de la paix, par Droz, signalée page 437, d'après Bachelin, ne doit pas avoir été frappée et n'existe dans aucune collection spéciale des œuvres de Droz.

Bel-Bussières, graveur des monnaies du canton de Vaud, manque.

Chaponnière est un graveur du XIX^e siècle.

Aebli, médailleur glaronnais, du XVIII^e siècle; M^{me} *Batzner-Cougnard*, médailleur à Genève, et *Doret*, de Vevey (Vaud), sculpteur et médailleur, manquent.

Un numismatiste français qui a longtemps habité Genève où il est mort, Anthony Durand, l'auteur d'un bon ouvrage sur les *Médailles et jetons des numismates*, s'était occupé de préparer un dictionnaire pareil à celui de M. Forrer et a laissé un manuscrit assez important comprenant des notices sur des graveurs, qui se trouve maintenant dans ma bibliothèque. Un autre manuscrit analogue du même auteur, un dictionnaire des signatures abrégées des graveurs et des maîtres de la monnaie (assez incomplet et commencé seulement), ainsi qu'une description des médailles concernant les fonctionnaires et l'activité technique des hôtels monétaires, ont été légués par l'auteur à la Société

belge de numismatique. Je signalerai aussi à M. Forrer le *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, publié par un comité d'historiens sous la direction de M. le Dr Brun, professeur à Zurich, dont le premier fascicule vient de paraître. Cet ouvrage pourra lui faciliter son travail pour la Suisse.

La publication de M. Forrer continue à paraître dans la *Monthly num. Circular* et nous engageons nos collègues à indiquer au fur et à mesure à l'auteur les suppléments ou corrections à noter. Nous faisons tous nos vœux pour que le *Dictionnaire* arrive le plus vite possible à terme, car il sera utilisé par tous les numismatistes.

Paul-Ch. STREHLIN.

— X***. *Monnaies anciennes musulmanes. Catalogue d'une collection de monnaies musulmanes appartenant à un amateur.* Constantinople, 1901, in-8.

Cet ouvrage, dont nous ne connaissons pas l'auteur, peut servir de manuel de numismatique arabe pour un commençant. Il donne la description des types et légendes de sept cent cinquante-trois monnaies. Le catalogue, écrit en langue turque avec la traduction française de la description du type, mais en laissant les inscriptions sans traduction, sera cependant d'une utilité contestable à ceux qui ne connaissent pas les langues orientales. Il manque complètement d'illustrations qui, à défaut de compréhension du texte, auraient permis aux profanes de classer leurs monnaies. Le texte est divisé comme suit : 1° Monnaies au type Sassanide ; 2° Omeyyades ; 3° Abassides ; 4° Buweihides en Irak et en Perse ; 5° Ortokides ; 6° Zenguides ; 7° Eyoubides ; 8° Seldjoukides ; 9° Illkanides ; 10° Ottomanes ; 11° Monnaies de différentes dynasties. — L'impression assez compliquée paraît être très correcte, elle est due à l'imprimerie Mihran, rue de la Sublime-Porte, 7, à Constantinople.

P.-Ch. S.

— JOSEPH, Dr Paul. *Die Halbbrakteatenfunde von Worms und Abenheim.* Frankfurt a/M., 1900, 2 planches phot. et fig. dans le texte.

La trouvaille de Worms, faite en septembre 1889, comprenait deux mille cent quarante-sept pièces. Elle a pu être étudiée dans sa presque totalité avant sa dispersion et est conservée au Paulus-Museum à Worms. La seconde trouvaille se composait de trois cent douze pièces et a été faite en 1892 à Abenheim, village près de Worms. L'auteur a étudié avec le plus grand soin ces deux dépôts et est parvenu malgré de grandes difficultés à identifier la plupart de ces semi-bractéates rentrant presque toutes dans la région de Worms.

Toutes ces pièces appartiennent à la seconde moitié du XII^e siècle. Il est extrêmement difficile de classer avec sûreté ces pièces minces et mal frappées analogues à celles de la trouvaille de Steekborn intéressant la Suisse. Leur attribution est toujours un peu hypothétique, à moins que des dépôts subséquents dans une même région ne viennent limiter l'attribution d'un type. Les pièces des deux trouvailles décrites appartiennent aux meilleurs exemplaires de semi-bractéates connus et plusieurs ont des légendes assez complètes. Les ateliers monétaires représentés sont Worms, Weinheim, Lorsch, Heidelberg, Lindenfels, Alzei, Spire, Weissenburg-sur-le-Rhin ; ces espèces ont été émises par des princes ecclésiastiques et par les comtes palatins. En outre, deux bractéates de Mayence et un denier de Würzbourg. La seconde trouvaille comprenait les espèces émises à Worms, Spire et Cologne. Nous ne pouvons pas entrer ici dans une étude détaillée de ce savant mémoire dont nous recommandons l'étude à tous ceux qui ont à faire un travail analogue. Les descriptions sont très détaillées et les figures bien dessinées. Cette monographie est basée sur de nombreuses citations de textes anciens et entre dans de grands détails chronologiques et historiques. Elle restera indispensable à tous ceux qui étudient cette époque et cette région.

P.-Ch. S.

— PERINI, Quintilio. *La familia Lindegg e le signorie di Lizzana, Mollenburg, Weissenberg, Marbäch e Arndorf. Cenni storici — stemmi — medaglie.* (Extr. des *Atti* de l'Académie des sciences, lettres et arts de Rovereto, vol. IX, III^e série, fasc. I, 1903.) Rovereto, 1903.

La famille Lindegg, originaire de Styrie, est connue dans l'histoire depuis 1363 et s'est fixée en 1515 à Rovereto dans le Trentin. L'auteur fait l'histoire de cette famille jusqu'au XIX^e siècle et donne une liste détaillée de toutes les pièces d'archives qui la concernent. La planche I reproduit trois types d'armoiries des Lindegg, la planche II trois belles médailles artistiques à portraits ; un grand tableau généalogique termine l'ouvrage. Importante monographie généalogique et numismatique.

P.-Ch. S.

— *American numismatic and archeological Society of New-York City. Proceedings and papers.* 43th. annual Meeting, 1901. New-York, 1901, in-8, fig. dans le texte et planches.

Nous voyons par les procès-verbaux des séances que cette société continue à montrer une grande activité. Une exposition numismatique américaine a été organisée à l'exposition universelle de Paris par les soins de la Société de New-York, laquelle entretient une école de

gravure en médailles qui lui coûte environ 800 dollars par année, en outre du bénéfice qu'elle retire des finances scolaires et de la vente des médailles. La bibliothèque s'est accrue de nombreux volumes et des collections données par les membres. M. Zabriskie, président, publie son rapport annuel en résumant les communications faites aux séances. L'activité de la société s'étend à toutes les branches de la numismatique mais surtout à la description des médailles et insignes américains. La partie scientifique du volume débute par une monographie des médailles du président Lincoln, illustrée de six planches en phototypie. Vient ensuite le portrait de M. Edward Groh, le seul survivant des fondateurs de la société en 1858, auquel une coupe d'honneur a été offerte. M. Baumann Lowe Belden publie un savant mémoire sur les insignes des sociétés militaires en Amérique depuis 1812, avec planches. D'autres communications moins importantes terminent le fascicule. P.-Ch. S.

— *Numismatische Gesellschaft zu Berlin. Sitzungsberichte.* 1901, in-8. (Anhang der *Zeitschrift für Numismatik.*)

Comme toutes les années les procès-verbaux des séances de la Société numismatique de Berlin, publiés à la suite des livraisons de la *Zeitschrift für Numismatik*, éditée par MM. Dannenberg, Dressel et Ménadier, ont paru en tirage à part. Ils renferment le résumé des communications faites dans dix séances et touchent aux sujets les plus variés. Nous y remarquons surtout les noms de MM. Dannenberg, Weil, Bahrfeldt, Kühlewein, Bratring, Friedensburg, Brinkmann, Brause, von der Heyden et Ménadier. M. Dannenberg a communiqué l'important mémoire qu'il publie dans cette livraison de notre *Revue*. P.-Ch. S.

— NICOLET, Charles. *Chez MM. Huguenin frères, graveurs-estampeurs, au Locle (Suisse), dans Revue internationale de l'horlogerie.* La Chaux-de-Fonds, 1902, n° 10, III^e année.

Intéressante description de cette importante maison de frappe et gravure en médailles, qui s'occupe aussi de la confection d'autres travaux d'estampage et de la fabrication des boîtes de montres. De nombreuses illustrations donnent des spécimens des différentes pièces gravées et cinq vues des ateliers nous montrent leur activité.

P.-Ch. S.

— CHOISY, Eugène. *L'État chrétien calviniste à Genève au temps de Théodore de Bèze.* Genève, in-8, s. d. (1902).

M. le pasteur E. Choisy s'occupe spécialement de l'histoire de la

Réformation à Genève; dans un précédent volume il étudia la théocratie au temps de Calvin. Ses nombreuses recherches dans les archives de l'État et de la Compagnie des pasteurs à Genève lui ont fourni la matière d'un important volume où il ne se borne pas à étudier le développement du culte réformé sous le successeur immédiat de Calvin. Son copieux volume nous expose la vie de la cité genevoise, ses luttes continuelles pour la défense de son indépendance et étudie toutes les manifestations de sa vie économique. D'intéressants chapitres sur l'intervention du clergé dans la vie économique, ses protestations contre l'usure et la hausse du taux de l'argent nous font entrer dans le vif d'une des questions les plus importantes de l'époque. De nombreux réfugiés protestants, surtout italiens, avaient introduit à Genève le commerce de l'argent et établi une banque, connue sous le nom de « grande boutique » qui réglementait le taux des espèces et faisait de l'agio; cela donna lieu à des abus continuels favorisés par la lutte du pouvoir politique, qui cherchait à établir sa suprématie sur les corps religieux institués par Calvin. L'étude du prix des denrées et des objets de consommation est ainsi d'un grand intérêt pour la valeur de l'argent à cette époque troublée de notre histoire et par la position même de notre ville entre l'Italie et la France. Malgré les protestations de la vénérable Compagnie des pasteurs, le commerce introduit par les réfugiés italiens persista et s'accrut considérablement, surtout au XVIII^e siècle. Voltaire parle souvent dans ses lettres de la sagacité des banquiers genevois en termes assez caustiques. P.-Ch. S.

— XXX. *Jahresbericht der Hist. Antiquar. Gesellschaft von Graubünden, Jahrgang 1900.* Chur, in-8, 1901.

Ce volume contient, à la suite de la partie administrative, la bibliographie historique concernant le canton des Grisons pour 1900-1901. Il donne ensuite la reproduction du « Katalog » de l'évêque Flugi d'Aspermont, Jean VI, pour 1645. C'est un important recueil de documents historiques d'actes originaux et de chartes ayant rapport à l'évêché de Coire et ses possessions. Cette réimpression a été faite sur le seul exemplaire connu, qui se trouve à la Bibliothèque cantonale à Coire. Cet ouvrage, enrichi d'une préface, de notes nombreuses et d'adjonctions d'actes originaux qui le complètent, est dû à MM. J. Georg Mayer et Fritz Jäcklin. En feuilletant les actes, on y trouve de nombreux renseignements numismatiques qui seront utiles à celui qui écrira l'histoire monétaire des Grisons. Une étude sur la vie à Coire il y a cent ans termine le volume. Nous remarquons avec stupéfaction dans

la liste des membres d'honneur de la société le nom d'un numismatiste de la Suisse romande, M. le Dr Trachsel, qui a fait un bon livre sur les monnaies des Grisons, mais qui est surtout connu par la vente de monnaies grisonnes et lausannoises d'une authenticité plus que douteuse. Ce fait a du reste été signalé par la presse périodique il y a un certain temps.

P.-Ch. S.

— PERINI, Quintilio. *Un ripostiglio di monete meranesi e veneta*. Rovereto, in-8, 1902.

Ce travail a paru d'abord dans les *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto* (série III, vol. VIII, fasc. I, anno 1902). Cette trouvaille se compose de monnaies vénitiennes dites *natapans* et de monnaies de Méran, gros tyroliens. Trois autres trouvailles faites ces dernières années ont considérablement augmenté le nombre des variétés connues. M. Perini résume à la suite de sa description l'état actuel de cette série numismatique. Notre collègue est un infatigable travailleur et le collaborateur d'un grand nombre de publications numismatiques de toute l'Europe.

P.-Ch. S.

— PERINI, Quintilio. *Sull' origine della zecca di Meran e della imitazione del tirolino in Italia*. (Extr. de *Monthly numismatic Circular*, 1902.) Londres, 1902, in-8.

Le type des gros tyroliens frappés à Méran par les comtes est une aigle à une tête avec la légende COMES TYRÖL + et au revers une croix pattée coupant la légende DE | ME | RA | NO. Ces pièces ont commencé à être émises de 1258 à 1271 par Mainard II et Albert II de Gorice. Nous les trouvons mentionnées pour la première fois dans un acte vénitien de 1277. On les désignait en italien sous le nom d'*aglugini* (*petits aigles* en patois du Trentin). Le *tirolino* était un kreuzer à croix double au revers et à l'aigle, type des *etschkreuzer* du Tyrol et au nom du comte Mainard II de Gorice.

Nous retrouvons plus tard ces types imités en Italie jusque dans le Piémont. En 1270 ils sont déjà copiés par Manfred I del Careto. La contribution de M. Perini à l'étude des nombreuses imitations des types étrangers dans la Haute-Italie est des plus intéressantes. Nous l'engageons à continuer l'étude de ce domaine, où il reste encore bien des points à élucider. La notice est terminée par une importante bibliographie.

P.-Ch. S.

— *Collection Ercole Gnecchi de Milan. Catalog der Sammlung des Herrn cav. E. Gnecchi in Mailand. Italienische Münzen*. Frankfurt a/M., 1901-1902, in-8.

1° Münztätten Acqui bis Lucca, pl. I-XI; 2° Münzstätten Maccagno bis Musso, pl. XII-XXVI; 3° Münzstätten Napoli bis Zara, pl. XXVII-XLII; 4° Numismatische Bibliothek. Auctionen unter der Leitung von L. & L. Hamburger, Experten in Frankfurt a/Mein. Mit 4 Preislisten, in-8.

Depuis la vente Rossi nous n'avions pas vu de collection italienne aussi importante être dispersée aux enchères. Il est triste d'un côté de voir s'éparpiller aux quatre vents des cieux de pareils trésors, mais d'autre part chacun trouve l'occasion d'acquérir quelque rareté qu'il désire depuis longtemps sans pouvoir l'obtenir. Nous félicitons nos collègues Hamburger de ce beau catalogue très sommaire, mais admirablement rédigé avec de nombreuses citations d'auteurs, la conservation soigneusement notée et de bonnes planches en phototypie.

Ce catalogue restera un monument de l'activité de M. Ereole Gneecchi, qui a réuni pendant des années cette immense collection. Les publications de M. Ereole Gneecchi et de son frère sur la numismatique italienne nous montrent l'utilité qu'ils ont déjà su tirer de ces trésors. En attendant la publication du grand ouvrage entrepris par notre royal collègue, S. M. le roi d'Italie, les collectionneurs ne peuvent avoir de meilleur guide que ce catalogue, qui comprend cinq mille huit cent quarante-neuf lots différents de monnaies. Ce catalogue intéresse surtout la Suisse pour la Savoie, les imitations étrangères du Piémont, le Tessin, les monnaies frappées à Bellinzona par Uri, Schwytz et Unterwald et les frappes des Trivulzio à Misocco et Retegno. Les amateurs d'art verront avec plaisir les beaux types des XV^e et XVI^e siècles des monnaies des Sforza, Visconti, Farnèse et des papes.

P.-Ch. S.

— JOSEPH, D^r Paul. *Der Pfennigfund von Kerzenheim*. (Sonderabdruck der *Frankfurter Münzzeitung*.) Frankfurt a/M., 1901, in-8, avec 1 pl. phot.

Cette importante trouvaille a déjà été signalée par M. Emile Heuser dans quatre notices différentes. M. Joseph reprend aujourd'hui l'étude de ce groupement de deux mille deux cent vingt deniers comprenant des monnaies épiscopales et impériales de Worms et en tire de très intéressantes conclusions, basées comme toujours sur des citations historiques. L'attribution et le classement de ces pièces a donné lieu à toute une série d'articles fort instructifs de MM. Em. Heuser, Em. Bahrfeldt et P. Joseph, mais la place nous manque pour résumer la discussion.

P.-Ch. S.

— ROLLIN et FEUARDENT. *Catalogue des monnaies royales et seigneuriales de France depuis les Mérovingiens jusqu'à nos jours*, contenant 5153 numéros avec leurs prix de vente. Paris, chez les auteurs, 1900, in-8. Atlas in-4, 26 pl. de monnaies et 2 pl. de monogrammes.

MM. Rollin et Feuarent, experts en médailles à Paris, sont depuis un demi-siècle la première maison de France et il ne viendrait à personne l'idée de faire leur éloge. Depuis longtemps déjà ils ont publié d'importants catalogues qui sont de véritables manuels à l'usage des collectionneurs. Celui-ci est la troisième édition du catalogue des monnaies françaises, mais conçu sur un plan nouveau et tellement enrichi qu'il est devenu un véritable répertoire indispensable au classement d'une série française. La principale innovation de cette édition est d'avoir classé à chaque règne, à la suite des monnaies royales, les émissions des divers seigneurs. D'excellentes tables permettent de rassembler les séries ainsi divisées. L'album est un nouveau tirage des planches si délicatement gravées en 1845 par M. Cartier fils pour le dictionnaire de Ducange. Elles sont d'une netteté et d'une exactitude admirables et nous les préférons toujours aux meilleures phototypies, qui sont toujours indistinctes et manquent de clarté pour les pièces du moyen âge à relief très bas. Les prix indiqués nous paraissent un peu conventionnels. Les uns sont trop élevés, les autres si bas que nous doutons pouvoir encore trouver des exemplaires dans les cartons de MM. Rollin et Feuarent, si réellement ils les cèdent à ce prix. Mais l'utilité de ces normes sert à indiquer le degré de rareté et a toujours son but pour mettre le collectionneur au courant.

L'amateur de monnaies suisses trouvera dans ce catalogue un grand nombre de pièces ayant un intérêt pour notre pays. Ce répertoire, beaucoup plus complet que celui de feu Raymond Serrure, ne fait cependant pas double emploi, car le classement en est différent et le *Guide* de Serrure donne des notices historiques qui manquent au catalogue Rollin et Feuarent. Il ne manque plus, pour satisfaire tous les collectionneurs, que de faire un répertoire par dates et types de toutes les émissions françaises, dans le genre de notre manuel Jenner, mais plus exact et plus complet. Une remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire en terminant, est le peu d'importance que tous les amateurs français mettent à la collection des monnaies de Savoie. Ce catalogue n'en décrit qu'un très petit nombre. Ces pièces

sont cependant fort intéressantes, mais n'ont jamais été décrites en français dans un ouvrage d'ensemble et les amateurs ne savent pas reconnaître les ateliers de frappe en deçà et au delà des monts. Le grand ouvrage de Promis n'est du reste pas d'une consultation facile pour le collectionneur et ne décrit pas les variétés. P.-Ch. S. °

Dépouillement des périodiques.

- Anz. für Schweiz. Alt.* = Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.
Arch. des histor. Vereins = Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Bull. num. S. = Bulletin de numismatique (Serrure).
Canad. ant. a. num. Journ. = Canadian antiquarian and numismatic Journal.
Frankf. Münzztg. = Frankfurter Münzzeitung.
Gaz. num. D. = La Gazette numismatique (Dupriez).
Giorn. arald. = Giornale araldico-genealogico-diplomatico.
Jahrbuch der k. k. her. Ges. Adler = Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler ».
Mitth. der bayer. num. Ges. = Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft.
Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W. = Mittheilungen des Clubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien.
Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler = Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler ».
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Mus. neuch. = Musée neuchâtelois.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Anz. = Numismatischer Anzeiger.
Rev. belge = Revue belge de numismatique.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Tijds. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt en penningkunde.
Vjesnik = Vjesnik hrvatskoga arheološkoga društva.

Numismatique suisse. — [?] Ein nachgeprägter Baseler Groschen von 1499 (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 240). — [?] Ein gefälschter Züricher Thaler mit der Jahreszahl 1559 (*Ibid.*, p. 272, avec fig. 17 de la pl. 13). — G. GALLET. Quelques notes sur la vie et l'œuvre du médail-

leur J.-P. Droz, 1746-1823 (*Mus. neuch.*, 1902, p. 292, avec 13 pl.). — Richard KORSCHULT. Noch einmal der falsche Züricher Thaler (*Frankf. Münzstg.*, 1902, p. 288). — Th. von LIEBENAU. Ueber einige schweizerische Münzwährungen (*Anz. für schweiz. Alt.*, 1902-1903, p. 245). — R. MOWAT. Arrêté (du Conseil d'Etat du canton de Vaud) du 4 mars 1830 sur la réduction des écus de 6 francs de France (*Rev. franç.*, 1902, p. 284). — n. Huguenin frères in Le Loelc (Schweiz), avec fig. [Œuvres de ces médailleurs] (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 117). — P.-Ch. STRÉHLIN. Le trésor d'Essert-Derrey, avec fig. (*Patrie Suisse*, 1902, p. 227). — W. WAVRE. Portrait inédit de Léopold Robert et deux médailles de H.-F. Brandt. Extraits des lettres de Brandt à David d'Angers, avec pl. (*Mus. neuch.* 1902, p. 195). — H. ZELLER-WERDMÜLLER. Die Münzen- und Medaillensammlung des Landesmuseums (*Schweiz. Landesmuseum in Zürich, 10^{ter} Jahresbericht*, 1901, p. 79).

Numismatique grecque. — [?] Das Labyrinth von Knossos und seine Darstellung auf Münzen (*Frankf. Münzstg.*, 1902, p. 241, avec pl. 11. — D'après l'article de L. Forrer dans la *Revue suisse de numismatique*). — A. DIEUDONNÉ. Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles (*Rev. franç.*, 1902, p. 343, avec pl. X et fig. dans le texte). — D^r FLORANCE. Tableaux synoptiques des ethniques des villes et peuples grecs (suite et fin) (*Bull. num. S.*, 1902, pp. 27, 47, 83, 109). — A. HÉRON DE VILLESOSSE. Le grand autel de Pergame sur un médaillon de bronze trouvé en France, avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 234). — H. H. HOWORTH. A note on some coins generally attributed to Mazaios, the satrap of Cicilia and Syria (*Num. Chron.*, 1902, p. 81). — [?] Inedited coins. XLVI. New coin type of Syracuse (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5456). — George MACDONALD. The coinage of Tigranes I (*Num. Chron.*, 1902, p. 193). — N. II. La collection de Hirsch au Cabinet des médailles de Bruxelles, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 95). — Théodore REINACH. Some pontic eras (*Num. Chron.*, 1902, p. 1). — Dr. Josef SCHOLZ. Ueber einen Fund athenischer Tetradrachmen aus dem 2. Jahrhundert v. Chr. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 357). — J.-N. SVORONOS. La prétendue monnaie thibronienne, avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 353). — D.-E. TACCHELLA. Numismatique de Philippopolis (*Ibid.*, p. 174). — D.-E. TACCHELLA. Monnaies de la Mésie inférieure (supplément au *Corpus*) (*Ibid.*, p. 368, avec pl. XI). — Warwick WROTH. Greek coins acquired by the British Museum in 1901 (*Num. Chron.*, 1902, p. 313, avec pl. XV-XVII).

Numismatique romaine. — G. DATTARI. Appunti di numismatica alessandrina (suite) (*Riv. ital.*, 1902, p. 291, avec pl. X et fig. dans le texte). — C. von ERNST. Ueber das Prägen der Münzen bei den Römern, avec fig. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 307). — John EVANS. Burning of Bonds under Hadrian, avec fig. (*Num. Chron.*, 1902, p. 88). — John EVANS. On some rare or unpublished roman coins (*Ibid.*, 1902, p. 345, avec pl. XVIII-XIX). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XLIV. An unpublished denarius of the emperor Galba (A. D. 68-69 ?), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5411). — L. F[ORRER]. Inedited coins. L. An unpublished medallion in gold of Licinius father and son, struck at Nicomedia between A. D. 317 and 323, avec fig. (*Ibid.*, col. 5695). — Fr. GNECCHI. Roman coins. Elementary manual translated by the rev. A. W. Hands (suite et fin), avec fig. (*Ibid.*, col. 5307, 5355, 5411, 5717). — Fr. GNECCHI. Urbs Roma, translation of the article LIII from the Appunti di numismatica, avec fig. (*Ibid.*, col. 5414). — Fr. GNECCHI. Appunti di numismatica romana. LVII (*Riv. ital.*, 1902, p. 275, avec pl. IX). — A. W. HANDS. The witness of the denarii to the stories of the legendary and mythical period before the sack of Rome in 390 b. C., avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5503, 5567, 5696; 1903, col. 5757). — Jules MAURICE. Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier d'Alexandrie pendant la période constantinienne (*Num. Chron.*, 1902, p. 92, avec pl. V-VI). — Jules MAURICE. L'atelier monétaire de Carthage pendant la période constantinienne (*Rev. franç.*, 1902, p. 203, avec pl. VII). — Robert MOWAT. Les essais monétaires de répétition et la division du travail (*Ibid.*, p. 179, avec pl. VI et fig. dans le texte). — J. ROMAN. Médaille de consécration de Tétricus père, avec fig. (*Ibid.*, p. 375).

Numismatique celtique. — Adrien BLANCHET. Recherches sur les monnaies celtiques de l'Europe centrale (suite), avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 157).

Numismatique orientale. — Oliver CODRINGTON. Some rare oriental coins (*Num. Chron.*, 1902, p. 267, avec pl. XII). — M. Longworth DAMES. Some coins of the Mughal emperors (*Ibid.*, p. 275, avec pl., XIII-XIV). — E. DROUIN. Les monnaies zodiacales de Djehangir et de Nour Djehan avec une monnaie inédite d'Akbar, avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 261). — E.-D.-J. DUTILH. Notes sur les médailles des nomes de l'Égypte romaine (*Rev. belge*, 1903, p. 5). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XLII. An unpublished trichalkon of Herod I., the great

struck in b. C. 35 (?), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5307). — J. M. C. JOHNSTON. Gold coins of the Muwahhids (*Num. Chron.*, 1902, p. 77). — P. JOSEPH. Palästinensische Münzen aus der Sammlung Leopold Hamburger (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 305, avec pl. 15-16). — D^r J. ROUVIER. Les rois phéniciens de Sidon d'après leurs monnaies sous la dynastie des Achéménides (V-IV^e siècles av. J.-C.) (*Rev. franç.*, 1902, pp. 242, 317, avec pl. VIII-IX). — Samuel SMITH jun. Some notes on the coins struck at Omdurman by the mahdi and the khalifa (*Num. Chron.*, 1902, p. 62, avec pl. III-IV). — Michailo WALTROVICS. Unbekannte Münzen (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 335). — E. von ZAMBAUR. Bildliche Darstellungen auf mohammedanischen Münzen (*Ibid.*, p. 299). — E. von ZAMBAUR. Orientalische Münzen in Nord- und Osteuropa (*Ibid.*, p. 367).

Numismatique du moyen âge. — Fréd. ALVIN. Jetons français inédits ou peu connus, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 91). — W. J. ANDREW. A numismatic history of the reign of Henry I, 1100-1135 (2^e partie) (*Num. Chron.*, 1901, p. 219, avec pl. VIII). — Ed. BERNAYS. Un demi-gros de convention frappé par Wenceslas I^{er}, duc de Luxembourg (1356-1383) et Bohémond de Saarbruck, archevêque de Trèves (1354-1362), avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 267). — Baron Félix BÉTHUNE. Voy. plus loin : S. M. S[PINK]. — H. BUCHENAU. Bremen als Münzstätte Kaiser Lothars des Sachsen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2750). — H. B[UCHENAU]. Die Regensburger Denare König Konrads des Franken (*Ibid.*, col. 2787, avec fig. 33-34 de la pl. 146). — H. B[UCHENAU]. Die Bleibulle des Würzburger Bischofs Adalbero (1045-1085) (*Ibid.*, col. 2789). — H. B[UCHENAU]. Unedierte Augsburger Pfennige aus der ersten Hälfte des XII. Jahrhunderts (*Ibid.*, col. 2791, avec fig. 36-38 de la pl. 146). — H. B[UCHENAU]. Eine mittelalterliche Pfennigbüchse aus Oberfranken (*Ibid.*, col. 2812). — H. B[UCHENAU]. Ein Denar des Minnesängers Otto von Botenlauben und andere hennebergische Gepräge des Mittelalters (*Ibid.*, col. 2858, avec fig. 25 de la pl. 147 et 7 de la pl. 148). — H. B[UCHENAU]. Anfrage einen vermuthlich Wolfhagener Denar betreffend (*Ibid.*, col. 2828). — H. B[UCHENAU]. Zwei kölnische Heckenmünzen des XIII. Jahrhunderts (*Ibid.*, col. 2835). — H. BUCHENAU et G. H. LOCKNER. Ein Miltenberger Halbroschen des Mainzer Erzbischofs Adolf I. von Nassau (1373-1390) (*Ibid.*, col. 2793). — Ludwig von BÜRKEl. Süddeutsche Halbbracteaten (*Mith. der bayer. num. Ges.*, 1902, p. 56, avec pl. et fig. dans le texte). — P. CARLYON-BRITTON. Bedwin and Marlborough and

the moneyer Cilda (*Num Chron.*, 1902, p. 20).— P. CARLYON-BRITTON. On a rare sterling of Henry, earl of Northumberland, avec fig. (*Ibid.*, p. 26). — P. W. P. CARLYON-BRITTON. On the coins of William I and II and the sequence of the types (*Ibid.*, p. 208). — P. CARLYON-BRITTON, William I and II, their mints and moneyers (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5464, 5571, 5646). — A. B. CREEKE. Unpublished stycas of Aelfwald I and Aethelred I, avec fig. (*Num. Chron.*, 1902, p. 310).— G. CRUMP et C. JOHNSON. Notes on « A numismatic history of the reign of Henry I » by W. J. Andrew (*Ibid.*, p. 372). — G. CUMONT. Mélanges numismatiques. Règne de Jeanne de Brabant, veuve (1383-1406) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 197). — [?] Der Warburger « Electus »-Denar des B. Simon von Paderborn (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2811, avec fig. 9 de la pl. 147). — John EVANS. Note on a gold coin of Addedomaros, avec fig. (*Num. Chron.*, 1902, p. 11). — John EVANS. The cross and pall on the coins of Aelfred the Great (*Ibid.*, p. 202). — Arnold FAYEN. Un prétendu monétaire d'Alost au XII^e siècle (*Gaz. num. D.*, 1902-1903, p. 3). — H. GILLARD. Obole de Louis le Débonnaire pour Melle, avec fig. (*Bull. num. S.*, 1902, p. 41). — H. A. GRUEBER. Some coins of Eadgar and Henry VI, avec fig. (*Num. Chron.*, 1902, p. 364). — A. HOLLESTELLE. Bouwstoffen voor eene geschiedenis van het nederlandsche geld- en muntwezen. Afscheiding en verbinding (suite) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 247). — Vic. Baudoïn de JONGHE. Trois monnaies luxembourgeoises inédites, avec fig. (*Rev. belge*, 1903, p. 21). — P. JOSEPH. Eine bisher unbekannte Münze des kölnischen Erzbischofs Walram Grafen von Jülich (1332-1349) (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 281, avec fig. 3 de la pl. 14). — P. JOSEPH. Ein Viertelgrot der Herrschaft Almelo (*Ibid.*, p. 337, avec fig. 10 de la pl. 17; 1903, p. 370, avec fig. 10 de la pl. 18). — P. JOSEPH. Die älteste Münze der Grafen von Hohenzollern als Burggrafen von Nürnberg (*Ibid.*, 1902, p. 353, avec fig. 5 de la pl. 17). — G. H. LOCKNER. Meiningen als Münzstätte der Bischöfe von Würzburg (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2819, avec fig. 21-24 de la pl. 147). — G. H. LOCKNER. Würzburger Pfennige aus der Münzstätte zu Stadt-schwarzach (*Ibid.*, col. 2826, avec fig. 27 de la pl. 147).— V. LUNEAU. Quelques pièces inédites. — I. Denier de Saint-Gilles de Raimond V ? (1148-1194), avec fig. — II. Petite pièce de billon du roi René frappée à Tarascon (1434-1480) avec fig., etc., etc. (*Bull. num. S.*, 1902, pp. 25, 73, 105).— M.-L. MAXE-WERLY¹. Notes sur les monnaies de Toul, Châlons,

¹ Article posthume.

Provins, Verdun; prix des denrées au XV^e siècle (*Ibid.*, 1902, pp. 41, 75). — P. J. MEIER. Gandersheimer Pfennige nach Goslarer Vorbild (*Frankf. Münzstg.*, 1902, p. 265, avec fig. 1-14 de la pl. 13). — J. MÆXS. Un pommeau d'épée aux armes des comtes de Flandre et de Hainaut, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 155). — J. ROMAN. Denier de Jacques Artaud de Montauban, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1364-1366), avec fig. (*Rev. franç.*, 1902, p. 379). — S. M. S[PINK]. Inedited coins. XLIII. Pattern for an irish farthing, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5355). — L'attribution de cette pièce à un monnayage irlandais est infirmée par M. le baron Félix BETHUNE (*Ibid.*, col. 5430). — FRÉDK. A. WALTERS. Some remarks on the last silver coinage of Edward III (*Num. Chron.*, 1902, p. 176, avec pl. VII). — FRÉDK. A. WALTERS. The silver coinage of the reign of Henry VI (*Ibid.*, p. 224, avec pl. VIII-XI).

Numismatique des temps modernes¹. *A. Monnaies.* — Georges BIGWOOD. Fabrications clandestines de monnaies d'or françaises sous l'empereur Charles VI dans les Pays-Bas autrichiens (*Rev. belge*, 1903, p. 77). — [?] Birkenfeldische Münzen und Medaillen, avec fig. (*Frankf. Münzstg.*, 1902, p. 249). — K. BISSINGER. Kupferne Lohnmarke des Bergwerks zu Gutenberg im Schwarzwald (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2810, avec fig. 8 de la pl. 146). — N. DOCAN. Die Münzen des moldauischen Fürsten Stephan des Grossen (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2771). — L. F[ORRER]. Unpublished pseudo of Francesco d'Este struck at Massa Lombarda, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5503). — Ereole GNECCHI. Falsificazioni di monete italiane (*Riv. ital.*, 1902, p. 333, avec pl. XII-XIII). — Heinrich GRÜDER. Eine Ergänzung zu den Mecklenburg-Strelitzer Dreiern von 1793 (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2809). — E. HEYE. Nachträge zu von Lehmann « Die Thaler und kleineren Münzen des Fräuleins Maria von Jever » (*Ibid.*, col. 2811, avec fig. 5-8 de la pl. 147). — H. F. The silver coins of the reign of queen Mary (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5517). — Vic. Baudoin de JONGHE. Herck-la-Ville et son atelier monétaire, avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 273). — JORDAN. Uebersicht über die bisher bekannt gewordenen Lippischen Schreckenberger von 1619 und 1620, avec fig. (*Frankf. Münzstg.*, 1902, p. 271). — P. J[OSEPH]. Zwei seltene Strassburger Münzen (*Ibid.*, p. 358, avec fig. 1-2 de la pl. 18). — P. JOSEPH. Zur Münzkunde von Pfalz-Simmern (*Ibid.*, 1903, p. 371, avec fig. 4-5 de la pl. 18). — Jos. KRETZSCHMAR. Zur Münz-

¹ Du moyen âge à la fin du XVIII^e siècle.

geschichte Hamelus (fin) (*Num. Anz.*, 1902, p. 9). Nachträge (*Ibid.*, p. 17). — J. V. KULL. Studien zur Geschichte der oberpfälzischen Münzen des Hauses Wittelsbach, 1329-1794. Nachträge, avec fig. (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1902, p. 1). — M. de MAX. Onbeschreven of weinig bekende munten van het graafschap Holland en Zeeland (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 271, avec pl. IV). — M. de MAX. La numismatique du siège de Middelbourg, de 1572 à 1574 (*Rev. belge*, 1902, pp. 279, 429, avec pl. IV-V, IX; 1903, p. 25, avec pl. I-II). — A. F. MARCINSIO. Studi sulla numismatica di Casa Savoia. Memoria III. Alcune monete inedite di Vittorio Amedeo II (*Riv. ital.*, 1902, p. 343, avec pl. et fig. dans le texte). — R. MOWAT. Inedited coins. XLV. La contremarque hispano-américaine « Pescador », avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5455. — Reproduit du *Bull. international de num.*). — NADROWSKI. Ein Richtstück des Danziger Denars von 1558, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2753. — Voir aussi *Month. num. Circ.*, 1902, col. 5322). — NADROWSKI. Eine unedierte Münze des Königs Theodor von Corsika, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5187. — Voir aussi le même article, plus développé, dans *Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2755). — L. PERINI. Il tirolino (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5529). — Victor von RÖDER. Ein noch unbekannter Pfennig der « Fruchtbringenden Gesellschaft », avec fig. (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 255). — Philip WHITEWAY. The coins of Italy (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5427, 5589). — Philip WHITEWAY. Inedited and anonymous Venetian coins (*Ibid.*, col. 5704). — Dr Ferdinand WIBEL. Einige Nachträge und Berichtigungen zur Löwenstein-Wertheim'schen Münzkunde, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2803, 2838, 2851). — E. ZAY. Numismatique coloniale : Saint-Domingue, Iles Canaries, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5372).

B. Médailles. — Fréd. ALVIN. Médaillon de Guillaume Dupré au buste de Victor-Amédée, duc de Savoie (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 123, avec pl. II). — Fréd. ALVIN. Médaille du couvent de Sainte-Elisabeth à Bruxelles, avec fig. (*Ibid.*, 1902-1903, p. 21). — Giacinto CERRATO. Una medaglia sabauda coniata da Orazio Astesano (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5370). — G. CERRATO. Médaille des salpêtriers instituée par Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1902-1903, p. 19). — H. CUBASCH. Eine Eisenerzer Medaille, avec fig. (*Mitth. der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 64). — H. CUBASCH. Zur Medaille auf die Stiftung der Savoy-Liechtenstein'schen Ritter-Akademie in Wien. Eine Berichtigung und Ergänzung (*Ibid.*,

p. 76). — H. CUBASCH. Die Medaille der Wildensteiner Ritterschaft zur blauen Erde auf Burg Seebenstein (Niederösterreich) (*Ibid.*, p. 82). — [?] Die Wittelsbacher Denkmünze der Stadt Bamberg (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2754, avec fig. 1 de la pl. 146). — [?] Eine neu nachgewiesene Peter Flötner-Medaille (*Ibid.*, col. 2863, avec fig. 3 de la pl. 147). — C. von ERNST. Jubelmedaille auf den steierischen Erzberg (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 323). — L. F[ORRER]. Inedited coins. XLIX. A german sixteenth century hone-stone medallion wrongly identified, and attributed to Flötner, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5631). — L. F[ORRER]. Inedited coins. LI. A portrait-medalet of Raymund Fugger dated 1530, by an uncertain Augsburg medallist, avec fig. (*Ibid.*, 1903, col. 5757). — Ch. GILLEMEN et A. van WERVEKE. Médailles gantoises, 1580-1717 (suite) (*Rev. belge*, 1902, pp. 312, 472, avec pl. VI et X). — Heinr. HEUSOHN. Eine Denkmünze auf den Naturforscher Georg Eberhard Rumphius, 1628-1702, avec fig. (*Frankf. Münzztg.*, 1903, p. 374). — G. F. HILL. Timotheus refatus of Mantua and the medallist « T. R. » (*Num. Chron.*, 1902, p. 55, avec pl. I-II). — Dr. Joh. KRETZSCHMAR. Entwürfe zu hannoverschen Medaillen, avec fig. (*Num. Anz.*, 1902, pp. 41, 49, 57). — G. H. LOCKNER. Eine unbekante Medaille auf die Wahl des Würzburger Bischofs Anselm Franz von Ingelheim, vom Jahr 1746 (*Frankf. Münzztg.*, 1903, p. 375, avec fig. 11 de la pl. 18). — Fried. OCH. Ueber eine bisher unbestimmte nach Münzen gehörige religiöse Medaille, avec fig. (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1902, p. 68). — Frantz VERMEYLEN. Quelques mots sur François Bertinet à propos d'un médaillon de Louis XIV (*Rev. belge*, 1902, p. 343, avec pl. VII).

C. Jetons et méreaux. — C. Jos. ADAM. Ein Betpfennig mit dem Namen Kaiser Franz II., avec fig. (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 40). — Ed. vanden BROEK. Numismatique bruxelloise. Cinq jetons de magistrats bruxellois pour des fonctions à déterminer (XVII^e siècle) (*Rev. belge*, 1903, p. 41, avec pl. III). — Ed. vanden BROEK. Numismatique bruxelloise. Remarques sur les jetons des anciens receveurs-trésoriers (*Ibid.*, p. 103). — [?] Der Jagdorden des heiligen Hubertus, avec fig. (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 41). — Fernand DONNET. Les méreaux des brasseurs d'Anvers (*Rev. belge*, 1902, pp. 355, 497; 1903, p. 58). — Ch. GILLEMEN. Jetons relatifs à la construction de la coupure de Bruges (1753) et de l'écluse de Slykens (1757), avec fig. (*Ibid.*, 1903, p. 51). — H. G. A unique naval reward « the breton medal » (*Num.*

Chron., 1902, p. 311). — P. JOSEPH. Der böhmische Krönungsjeton des Pfalzgrafen Friedrich V. (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 329). — J. V. KULL. Ein Jeton auf die Krönung Friedrich V. Königs von Böhmen, 1619 (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 291). — Ed. LALOIRE. Un jeton inédit de deux receveurs de Bruxelles de 1467, avec fig. (*Rev. belge*, 1902, p. 465). — E. JOHN PRITCHARD. Bristol tokens of the sixteenth and seventeenth centuries, avec fig. (*Num. Chron.*, 1902, p. 385). — E. JOHN PRITCHARD. Inedited coins. L. Unpublished private token of Bristol, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5695. — Se rapporte à la même pièce que l'article précédent). — G. W. SEARLE. Some unpublished seventeenth-century tokens (*Num. Chron.*, 1902, p. 378). — Arthur W. WATERS. Notes on the 18th century tokens (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5317). — F. Willson YEATES. Three lead tickets of the eighteenth century, avec fig. (*Num. Chron.*, 1902, p. 74). — A. de WITTE. Jetons de Jean van der Eyken et de Simon Longin, conseillers-maitres de la Chambre des comptes de Brabant, 1506, avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1902-1903, p. 24).

D. Documents. — [?] Hartlebury castle Worcestershire (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5316). — Josef NENTWICH. Regesten zur Geschichte der Münzstätte Wien (suite) (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, pp. 52, 62). — J. N[ENTWICH]. Zur Münz-epoche Kaiser Leopold I., 1658-1705. Münzgeschichtliche Betrachtungen (*Ibid.*, pp. 93, 106, 116, 129). — [?] Zum Capitel der ständischen Ehr-pennige des Landes Steiermark (*Ibid.*, p. 94).

Numismatique des XIX^e et XX^e siècles. *A. Monnaies.* — H. CUBASCI. Die österreichischen Vereinsthaler. Zu ihrer Ehrenrettung (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 65). — [?] Die neuen brasilianischen Nickelmünzen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2557). — [?] Neue meiningische Münzen für 1902 (*Ibid.*, col. 2796). — N. H. Monnaies, médailles et jetons modernes contre-faits ou complètement inventés (suite), avec fig. (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, pp. 107, 143, 159; 1902-1903, p. 4). — Q. PERINI. Die Münzen der Kolonie Eritrea, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2755). — Philip WHITEWAY. The coins of Pius IX (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5318).

B. Médailles. — S. A[MBROSOLI]. Aggiunta alle medaglie del Volta, avec fig. (*Riv. ital.*, 1902, p. 389). — H. B[UCHENAU]. Entstehung der neuesten meiningischen Reichsmünzen und eine bezügliche Medaille (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2780, avec fig. 2 de la pl. 146). — [?] Die

moderne Medaille, avec fig. (suite) (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, pp. 56, 86, 108, 120, 132). — [?] Eine neue Burenmedaille (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 273, avec fig. 18 de la pl. 13). — Ed. FÆST. Die österreichisch-ungarischen Medaillenprägungen zum Jubeljahre 1898 (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, pp. 69, 79, 89, 99, 111, 123). — P. JOSEPH. Die amerikanische Prinz Heinrich - Medaille (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 344). — P. J[OSEPH]. Ein Münzmärchen [Médaille de Napoléon III au revers: FINIS GERMANIÆ] (*Ibid.*, p. 360; 1903, p. 378). — Edouard LALOIRE. La médaille au jour le jour (*Rev. belge*, 1902, pp. 394, 529; 1903, p. 109). — G. H. LOCKNER. Eine Bamberger Medaille aus dem Jahre 1805 auf Bischof Georg Karl von Fechenbach (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 341). — W. K. F. ZWIERSINA. Beschrijving der nederlandse of op Nederland en nederlanders betrekking hebbende penningen, geslagen na november 1863 (Vervolg op het werk van Mr. Jacob Dirks) (suite) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 165, avec pl. III).

C. Jetons et méreaux. — [?] Edinburgh farthing tokens (*Month. num. Circ.*, 1903, col. 5766). — R. W. MAC LACHLAN. The canadian Wellington tokens (*Canad. ant. a. num. Journ.*, 1902, p. 41).

D. Documents. — [?] Auf das Münzwesen bezügliche Verfügungen König Eduards VII. von England (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 337). — Frhr. von S. Die Münzprägung des deutschen Reichs, 1901 (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 343).

Varia. — Karl ANDORFER u. Richard EPSTEIN. Musiker Medaillen. Erste Serie der Nachträge. Ergänzungen und Berichtigungen (suite) (*Mitth. des Clubs der Münz- und Medaillenfr. in W.*, 1902, pp. 37, 49, 59, 73, 81, 91, 102, 113, 126). — Fred CALAND. Bouwstoffen voor eene geschiedenis van het nederlandse gold- en muntwezen (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 295). — A.-L. DELATTRE. Poids carthaginois en plomb (*Rev. franç.*, 1902, p. 383). — A.-L. DELATTRE. Disque de bronze, flan de monnaie ou poids ?, avec fig. (*Ibid.*, p. 385). — L. F[ORRER]. Biographical notices of medallists, coin, gem, and seal engravers, ancient and modern, with references to their work (suite), avec nombr. fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5310, 5360, 5419, 5456, 5519, 5575, 5640; 1903, col. 5707, 5773). — X. von GAYRSPERG. Die Ausstellung im Künstlerhaus (*Mitth. des Clubs der Münz- u. Medaillenfr. in W.*, 1902, p. 42). — J. JUSTICE et A. FAYEN. Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années 1883 à 1900 (suite) (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, pp. 100, 127, 144, 161; 1902-1903,

pp. 6, 27). — J. V. KULL. Aus bayerischen Archiven [Documents monétaires intéressant la Bavière à différentes époques] (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1902, p. 39). — J. V. KULL. Register zu den Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft, Heft I-XX, umfassend die Jahrgänge 1882-1901 (*Ibid.*, Beilage). — Carlo KUNZ. Il museo Bottacin annesso alla civica biblioteca e museo di Padova (suite) (*Riv. ital.*, 1902, p. 357, avec pl. XIV-XV). — [?] L'argent et la monnaie (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 139). — R. MOWAT. Un cas singulier d'abrasion et de surfrappe monétaire, avec fig. (*Rev. franc.*, 1902, p. 286). — SALAGNAC. L'impuissance des faux-monnayeurs. Comment se fabrique la vraie monnaie (*Bull. num. S.*, 1902, p. 102.— Reproduit du *Journal*). — [?] Spruch-Register zum V. Bande von Neumanns « Kupfermünzen » (*Num. Anz.*, 1902, pp. 13, 21, 30, 36). — J. E. TER GOUW. Waarheid en verdrinking in de penningkunde (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 289). — [?] Zur Geschichte der Nickelmünzen (suite) (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 291).

Héraldique et sigillographie.— [?] Ahnentafeln berühmter Schweizer. III. Hans Conrad Escher von der Linth und Arnold Escher von der Linth (*Arch. hér. suisses*, 1902, p. 87). — Baron CHESTRET DE HANEFFE. Sceau-matrice du gardien des mineurs observantins de Liège (*Gaz. num. D.*, 1901-1902, p. 93, avec fig. 1 de la pl. I). — [?] Einige genealogische Auszüge aus zwischen 1566 und 1783 bei der niederösterreichischen Regierung publicierten, derzeit im Archive der k. k. Landesgerichtes Wien befindlichen Testamenten adeliger oder für adelig gehaltener Personen (suite) (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1902, p. 140). — C. Frank HIGGINS. Sketches of european continental history and heraldry for the use of numismatists, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1902, col. 5508, 5633; 1903, col. 5767). — Dr. Th. von LIEBENAU. Aus dem Album des Johann Rudolf Sonnenberg von Luzern (*Arch. hér. suisses*, 1902, p. 41). — Dr. Th. von LIEBENAU. Ueber das Schweizer-Panner, avec fig. (*Ibid.*, p. 123). — Dr. Walther MERZ. Die Wappen der Herren von Liebegg und Trostberg, avec fig. (*Ibid.*, p. 77). — E. PERROCHET. Les cocardes neuchâtoises (*Mus. neuch.*, 1902, p. 175). — Ch. RUCHET. Les sceaux communaux vaudois (*Arch. hér. suisses.*, 1902, p. 93, avec pl. IX-XI). — Dr. G. SIMON. Ueber einen Frienisberger Wappenstein, avec fig. (*Ibid.*, p. 64). — Arthur von STEIGER. Die Verleihung der Fahnen an die Schweizerregimenter im Dienste des Königreichs der Niederlande (*Arch. des histor. Vereins*, t. XVI, p. 475, avec 2 pl.). — H. G. STRÖHL. Beiträge

zur Geschichte der Badges, gesammelt aus den Werken englischer Heraldiker, avec fig. (*Jahrbuch der k. k. her. Ges. Adler*, t. XII, p. 75). — H. G. STRÖHL. Russisch-europäische Wappenrolle. Die Wappen des Gouvernements in Russland, Polen und Finland, das Wappen des Gebietes der Donischen Kosaken und die Wappen der Hauptstädte dieser Territorien (*Ibid.*, p. 163, avec 6 pl. et fig. dans le texte). — E. A. STÜCKELBERG. Italienische Schildformen, avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1902, p. 115). — Dott. Enrico del Torso. Dello stemma dei signori di Villalta (Friuli) (Villalta-Caporiaico e Torriani) (*Giorn. arald.*, 1901, p. 130). — Rudolf WACKERNAGEL. Die Junker Murer von Basel, avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1902, p. 48). — Dr. Moriz WERTNER. Genealogische Forschungen (*Jahrbuch der k. k. her. Ges. Adler*, t. XII, p. 114). — Ernest WEYDMANN. Die Entstehung der schwedischen Adelsnamen aus den Wappen (*Arch. hér. suisses*, 1902, p. 111). — Ernest WEYDMANN. Les ancêtres du général Dufour (*Ibid.*, p. 119). — Dr. Joh. Bapt. WITTING. Ahnentafel Sr. Durchlaucht des Prinzen Aloys von und zu Liechtenstein (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1902, p. 146).

Trouvailles. — P. Charles BISSETT. A find of Louis d'or on the coast of Cape Breton (*Canad. ant. a. num. Journ.*, 1902, p. 38). — A. BLANCHET et H. A. GRUEBER. Treasure-trove, its ancient and modern laws (*Num. Chron.*, 1902, p. 148). — Dr. Josip BRUNŠMID. Nekoliko našašća novaca na skupu u hrvatskoj i slavonskoj (*Vjesnik*, 1902, p. 167). — [?] Der Denar- und Brakteatenfund von Gr.-Krotzenburg (suite et fin) (*Frankf. Münzztg.*, 1902, pp. 233, 268, avec pl. 8 et fig. dans le texte). — Vincenzo DESSI. Ripostiglio di monete medioevali rinvenuto presso Alghero [Monnaies pour la plupart inédites d'Alghero, Ancône, Bologne, Cagliari, Messerano, Milan, Pesare et Rome; les pièces les plus récentes et à fleur de coin sont celles de Louis II frappées à Messerano et celles de Charles-Quint sortant des ateliers d'Alghero et de Cagliari, ce qui ferait supposer que l'enfouissement du trésor remonte vers 1550] (*Riv. ital.*, 1902, p. 319, avec pl. XI). — Dr. G. EBNER. Ein Fund von Münzen aus der Zeit Herzog Ulrichs von Württemberg [Trouvailles de Gutenberg en Wurtemberg comprenant quatre à cinq cents petites monnaies d'argent, quelques-unes intéressant la Suisse] (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2777, avec fig. 9-31 de la pl. 146). — F. HAVERFIELD. Two hoards of roman coins (*Num. Chron.*, 1902, p. 184). — F. HAVERFIELD. Find of roman silver coins near Caistor, Norfolk (*Ibid.*, p. 186). — P. J[OSEPI]. Ein Aachener Münzfund [Pièces

des villes du Rhin du XIV^e siècle] (*Frankf. Münzztg.*, 1902, pp. 321, 339, 357, avec pl. 14 et 17). — Vincenz KUDERNATSCH. Münzfunde in Poisdorf [Trouvaille de seize pièces d'or et cent soixante-sept d'argent datant de la fin du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e; parmi les pièces trouvées on remarque un thaler de Bâle de 1640 et un demi-thaler de Zoug de 1621] (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1902, p. 345). — L. A. LAWRENCE. A find of silver coins of Edward IV — Henri VIII (*Num. Chron.*, 1902, p. 34). — G. H. LOCKNER. Nachtrag zu ein Sparbüchsenfund mit Pfennigen aus der Wende vom XIV. zum XV. Jahrhundert (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 287). — R. von RÖDER. Ueber den im Grabe Albrechts des Bären zu Ballenstedt aufgefundenen Brakteaten, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1902, col. 2747). — G. WENDTLAND. Ein kleiner schlesischer Münzfund aus dem 30jährigen Kriege [Trouvaille de Musternick, en Silésie, contenant entre autres un demi-thaler de Zurich de 1622] (*Ibid.*, col. 2769, 2813, avec fig. 4 de la pl. 146). — H. WILLERS. Ein Fund von römischen Denaren aus der Feldmark des Rittergutes Franzburg bei Gehrden, avec fig. (*Num. Anz.*, 1902, pp. 25, 33).

Biographies¹. Ed. BERNAYS. Constant de Muysers (*Rev. belge*, 1902, p. 510). — H. J. Edmund v. Fellenberg, avec portr. (*Anz. für schweiz. All.*, 1902-1903, p. 104). — T[EWES]. Leopold Hamburger (*Num. Anz.*, 1902, p. 22). — W. F. Wibel (*Frankf. Münzztg.*, 1902, p. 315). — A. de WITTE. Léonard-Pierre-Hubert Schols (*Rev. belge*, 1902, p. 512). — A. de WITTE. Isaac Myer (*Ibid.*, p. 512). — A. de WITTE. Pierre-Charles Jolivot (*Ibid.*, 1903, p. 98). — A. de WITTE. Louis Blancard (*Ibid.*, p. 99). — Z. In memoriam Dr. L. P. H. Schols (*Tijds. van het Ned. Gen.*, 1902, p. 298). H. C.

Trouvailles. — *Aix-la-Chapelle.* — Une trouvaille de monnaies du moyen âge a été faite à Aix-la-Chapelle vers la fin du premier semestre de l'année 1902. Les pièces appartiennent, pour la plupart, à la région du Bas-Rhin et sont du milieu ou de la seconde moitié du XIV^e siècle. (*La Gazette numismatique.*)

Alexandrie (Basse-Egypte). — Presque en même temps que la trouvaille de Karnak, dont nous disons quelques mots, p. 552, on découvrirait dans la Basse-Egypte un trésor de six cents *aurei* environ, commençant à Balbin, c'est-à-dire postérieurs aux pièces de Karnak et leur

¹ Nous ne mentionnons ici que les biographies les plus importantes.

faisant presque suite. Le Balbin — c'est la première monnaie d'or qu'on signale de cet empereur — a été acquis par sir John Evans. Il vient d'être décrit par son heureux possesseur dans la *Numismatic Chronicle*, 1902, p. 355; il a pour revers la Victoire debout tenant une couronne et une palme. Les autres pièces sont de Dioclétien et de Maximien, pour la majorité, et vont jusqu'à Constance Chlore. Parmi les monnaies de Maximien, on signale celle au type des travaux d'Hercule et notamment un centaure et une centauresse inédits. Quant aux portraits d'empereurs, ils ont une intensité de vie saisissante. Avec les monnaies on a trouvé dix-huit barres d'or, dont une quinzaine ont été, malheureusement, immédiatement fondues. L'une d'elles, longue de 18 centimètres, pesait 240 grammes et avait une valeur métallique de 48 livres sterling. (Revue num.)

Anadol (Bessarabie russe). — En juillet 1902, trouvaille de plus de mille pièces d'or anciennes, la plupart à l'effigie d'Alexandre le Grand, quelques-unes à celle de Lysimaque.

Aunay (France). — Dans la commune de Saint-Léger (Charente-Inférieure), en mars 1903, en démolissant une vieille maison on a trouvé un sac en toile contenant environ trois cents pièces aux effigies d'Henri II, Henri III, Charles IX et Jeanne de Navarre. Quelques-unes paraissent même appartenir à une époque antérieure. L'inscription et la frappe sont bonnes.

Basel. — In der Nähe von *Basel* wurde im April 1903 ein tönerner Topf, der ungefähr fünfzig kleine Bronzemünzen enthielt, gefunden. Leider ging das Gefäß in Scherben und bis jetzt ist es nicht gelungen die Ueberreste mitsamt den Geldstücken in öffentlichen Besitz zu bringen oder wenigstens zu untersuchen. Nur fünf Proben des Fundes kamen Ihrem Berichterstatter zu Gesicht; sie sind geprägt von den Söhnen Konstantins des Grossen und recht gut erhalten. E. A. S.

Bergedorf (près Hambourg). — On a détéré, en avril dernier, un sac en cuir dans lequel se trouvaient quatre cent neuf pièces; quelques-unes sont en or, à l'effigie du roi de Danemark, Frédéric V, et datées de 1759 à 1763; les autres sont de petites monnaies d'argent de 1727 à 1796, provenant de Hambourg, Mecklembourg, Lübeck et Danemark, à l'exception d'une seule grosse pièce de l'empereur Léopold I^{er}, de 1694.

Bleicherode (Saxe). — Une femme a trouvé dans un champ, en mai dernier, une pièce d'or de 1595 qu'on suppose être un ducat hollandais.

Böhmen. — Auf einem Felde in Vyrava, bei Czernilow (im König-

grätzer Bezirke), wurden im November 1902, beim Ackern, neun hundert russische Silbermünzen gefunden, welche ohne Zweifel aus der Zeit des russisch-französischen Krieges herrühren.

— In Grafenstein, bei Grottau, werden in dem Graf Gallas'sehen Bräuhause Reparaturen vorgenommen, u. a. auch die Anlage eines neuen Kühlschiffes. Bei den Grundaushhebungen stiess man auf einen grossen Topf aus Porzellan. Der Inhalt des Topfes bestand aus mehr als fünfzig Gold- und Silbermünzen aus dem 17. Jahrhundert. Die Silbermünzen hatten etwas gelitten, die Goldmünzen, darunter auch Dukaten, waren fast unversehrt. Die gefundenen Münzen haben einen Wert von mehreren tausend Kronen.

Bougie (Algérie). — En fouillant le sol, aux environs de Bougie, des petits bergers ont découvert, en février 1903, trois énormes jarres remplies de pièces d'or romaines. Cette découverte a une importance considérable.

Brest (France). — En mai dernier, une domestique, sarclant un champ à Kergariou, près de Brest (Finistère), a déterré un coffret en chêne pesant environ 50 kg. et contenant des pièces d'or aux effigies d'empereurs romains.

Bretagne (France). — Au commencement de 1902, des terrassiers, travaillant aux fondations d'une bergerie dépendant d'une propriété dite la « Seigneurie », à Bretagne (Indre), ont mis au jour deux vases contenant environ six mille sept cents pièces d'argent ou argentées et bronze; ces pièces appartiennent, sauf quelques-unes d'Antoine le Pieux, à la seconde moitié du III^e siècle. Un auteur, qui donne dans le *Bulletin de la Société académique du Centre*, la description de onze exemplaires qu'il a eus entre les mains, voit dans cette trouvaille la preuve certaine que la « Seigneurie » a été construite sur les fondements d'une villa gallo-romaine, sinon sur l'emplacement d'un camp. C'était là, dit-il, la caisse d'un propriétaire ou le trésor de quelque légion au moment d'une déroute. (*Bulletin de numismatique.*)

Brissac (Maine-et-Loire, France). — En bêchant son champ, un cultivateur a découvert un vase contenant deux mille trois cents pièces romaines d'argent et d'or.

Bürgel (près Hanau, Hesse). — Trouvaille, en septembre 1902, de vingt-huit monnaies d'argent espagnoles, anglaises, autrichiennes et hollandaises, des XVI^e et XVII^e siècles, offrant peu de valeur numismatique.

Bürglen (Uri). — En démolissant une étable on a trouvé, en mai

dernier, cent trente pièces d'or françaises du XVIII^e siècle, enfouies probablement lors du passage de Souwaroff.

Bürgstadt (Bavière). — Sous un poêle en réparation des enfants ont mis au jour une soixantaine d'écus français de Louis XVI et quatre-vingt-treize pièces plus petites, à l'effigie de Joseph II (1767).

Bussy (France). — Un habitant du hameau de Bussy, commune d'Izernore, a découvert, en 1902, une hache en silex, un buste en bronze parfaitement conservé et quatre médailles romaines, dont deux en argent et deux en cuivre.

Caerwent (près Chepston, Angleterre). — On vient de trouver sur l'emplacement de l'ancienne cité breton-romaine de Venta Silurum, occupé aujourd'hui par le village de Caerwent, sept mille cinq cents petits bronzes ayant apparemment beaucoup circulé. Ces pièces remontent au IV^e siècle de notre ère et sont du plus petit module utilisé à cette époque. L'intérêt de la trouvaille consiste dans le grand nombre des monnaies plutôt que dans leur valeur intrinsèque.

(*The Watchmaker.*)

Cannewitz (Saxe). — Mise au jour, en juin 1903, d'un vase contenant plus de trois cents monnaies d'argent du XVII^e siècle, provenant en grande partie du Brandebourg.

Castiglione (Italie). — En automne 1902 on signale une trouvaille de petites pièces d'or pour une valeur approximative de 60,000 francs, sans malheureusement donner de détails sur les monnaies déterrées.

Château-Salins (Meurthe, France). — En septembre 1902, découverte d'un récipient en verre contenant cent quinze monnaies romaines en or, argent et cuivre.

Chef-Boutonne (France). — En labourant son champ, en octobre 1901, un cultivateur de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), déterra un vase qui fut brisé par le soc de la charrue. Il s'en échappa une quantité considérable de pièces d'argent pesant environ 2 kil. 500. M. H. Gillard a pu examiner sommairement l'ensemble de la trouvaille consistant en monnaies du XVI^e siècle et ne contenant aucune rareté.

Les pièces les plus importantes sont trois testons de François I^{er} pour le Dauphiné, deux demi-testons du même; un teston de Louis II de Dombes, un teston de Grégoire XIII d'Avignon, Charles de Bourbon, légat; le reste se composerait de testons et de demi-testons de Henri II, Charles IX, Henri VIII (francs et demi-francs), Henri II de Navarre et environ un cinquième de monnaies espagnoles. Les monnaies les plus récentes portent la date de 1588. (*Bull. de num.*)

Chelles (France). — M. Chambroux vient de faire, à Chelles (Seine-et-Marne), la découverte d'un cimetière gaulois. Il y a trouvé des sépultures peu profondément enfouies dans le sol et contenant parfois deux squelettes l'un sur l'autre. Dans un vase mêlé à des cendres, une lance et un sabre tordus, un umbo de bouclier, qui attestent l'incinération d'un guerrier. Dans un autre tombeau, une pince à épiler, une fibule, un rasoir de fer. Deux monnaies gauloises datent les sépultures.

Chemnitz (Saxe). — En juillet 1902 on a trouvé trente et un sacs et trois paquets de monnaies, pesant 9 kg. 77 et comprenant trois mille soixante-six pièces de différents grosseurs, provenant de Saxe, Thuringe et Bohême, ainsi qu'un grand nombre de piécettes et de bractéates et quelques pièces en or; le tout paraît avoir été enfoui lors de la guerre de Trente-Ans.

Colchester (Angleterre, comté d'Essex). — En démolissant des bâtiments appartenant à la « London and County Banking Co », à Colchester, les ouvriers ont trouvé dans une excavation, à six pieds de la surface du sol, une cassette renfermant vingt mille anciennes monnaies anglaises d'argent. Elles sont bien conservées et appartiennent aux règnes de Stephen (1135-1154), Henry II (1154-1189), John (1199-1216) et Henry III (1216-1272).
(*Monthly numismatic Circular.*)

Croydon (Surrey, Angleterre). — Un ouvrier a déterré deux pots de terre contenant trois mille sept cents monnaies de bronze frappées entre 337 et 350 après J.-C.

Cuvilly (France). — On a trouvé, en mai 1902, à Cuvilly (Oise), deux pièces d'or; l'une, cassée en deux, à l'effigie de François I; l'autre est un ducat d'Espagne très mal conservé.

Dernebourg (Brunswick). — En septembre 1902, trouvaille de quatorze pièces d'argent des XV^e et XVI^e siècles.

Döbeln (Allemagne). — Juin 1902, découverte d'une urne contenant une centaine de pièces d'argent du XII^e siècle.

Fauvillers (Luxembourg). — On a découvert, à Fauvillers, une vaste villa romaine, contenant une salle de bains absolument intacte et plusieurs aquedues. En 1902, on y a mis au jour une statue de la Fortune, en bronze, acquise par le musée de Bruxelles, et, en décembre dernier, une pièce romaine en or, à l'effigie de Constantin (306-337 après J.-C.).

Fayum (Égypte). — Dans les ruines d'une maison, en juillet 1902, trouvaille de monnaies romaines contenues dans un vase.

Freiberg (Saxe). — En avril 1903, trouvaille de cent quatre-vingt-

quatre monnaies d'argent bavaroises et autrichiennes, de grosseurs différentes et la plupart à fleur-de-coin.

Friedrichstadt (Allemagne). — Au mois d'avril 1903, on a trouvé trois pièces d'argent à l'effigie de Philippe II d'Espagne; l'une de la grosseur d'un écu et les deux autres de celle d'une pièce d'un mark.

— Le mois suivant, dans la même contrée, on recueillait une monnaie de nécessité de la ville de Hambourg, au millésime de 1689, et portant au revers la Vierge et l'enfant Jésus.

Fürnitz. — En mai 1902, trouvaille de cinq cents monnaies frisonnes du XIV^e siècle.

Gap (Hautes-Alpes). — Un cantonnier était occupé dans un champ lorsqu'il mit à découvert, en janvier 1903, un petit réduit en maçonnerie dans lequel il remarqua deux vases couverts de poussière et de boue. Il commit la maladresse de briser les vases, d'où s'échappèrent une quantité de pièces d'or de l'époque d'Auguste, de Tibère et de Caracalla, au nombre de cinq cent vingt-cinq, toutes admirablement conservées et d'une grande valeur artistique.

— D'autre part, d'après *le Journal*, il ne s'agirait là que d'une trouvaille de deniers féodaux de billon. (?)

Goltzen (Deutschland). — Beim Abbruche eines Hauses wurden, im April 1903, zwei wertvolle Geldstücke in alter Zweitlargrösse gefunden. Die Silberstücke stammen eins aus dem Jahre 1597, das andere von 1621. Soweit ersichtlich, ist ersteres eine Denkmünze des sächsischen Churfürsten Christian, dessen Bildnis mit seinen Brüdern Johann und August abgebildet sind als Kinder; das andere eine St. Galler Klosterprägung.

Gomméville (France). — En mai dernier on trouva sous une ronce un trésor composé de : dix-neuf écus d'argent de 6 livres de Louis XV, à millésimes différents; vingt-huit écus d'argent de Louis XVI, à dates variées; deux écus d'argent de 60 sols; un demi-écu d'argent de 30 sols; un quart d'écu de 15 et un demi-quart de 7 1/2, tous de Louis XVI; deux pièces d'or de 40 francs et deux en argent de 5 francs, les quatre à l'effigie de Napoléon I^{er} et au millésime de 1811; elles sont très belles et pas usées; quatre-vingt-deux gros sous de Louis XVI et de la République.

Göttingen (Hanovre). — Im März wurden bei den Ausschachtungsarbeiten in der Düstereustrasse eine Anzahl Münzen gefunden, die über hundert Jahre alt sind. Auch mehrere gut erhaltene Skelette wurden aufgedeckt.

Greifenbourg (Illyrie). — En août 1902, trouvaille de seize monnaies de Trieste, Vérone, d'Albert de Goritz et de Grégoire-Berthold, patriarche d'Aquilée, remontant au XIII^e siècle.

Gretz (Seine-et-Marne). — Au cours de travaux entrepris en 1901, pour la construction d'un calorifère dans l'église de Gretz, on a trouvé une centaine de monnaies de Jean le Bon (un noble d'or), Charles V (un franc à pied), Charles VI (trente et un écus d'or, cinq gros, cinquante blancs guénards). *(Revue numismatique.)*

Gross-Waltersdorf (Autriche). — En février, trouvaille dans une carrière d'un pot contenant des pièces en argent de toutes dimensions, du XVII^e siècle.

Grünhaus (Prusse). — On a trouvé dans une vigne, en mars 1903, quelques monnaies romaines, dont un Lucius Sévère et un Claude II.

Guben (Prusse). — Au village d'Atterwasch, près Guben, en juillet 1902, on a trouvé quantité de monnaies des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Guéret. — Des fouilles entreprises au mont Jouer, près Guéret, ont amené des découvertes très importantes au point de vue archéologique. A environ 1 mètre 50 de profondeur on a mis à découvert un camp fortifié gallo-romain très bien conservé, trois bâtiments presque intacts renfermant des urnes funéraires, des poteries et des ossements. Dans l'une de ces constructions, on a trouvé quantité de monnaies et médailles. *(Bulletin de numismatique.)*

Hainsberg (Saxe). — Avril 1903, trouvaille de monnaies d'argent, dont quelques-unes à l'effigie d'Auguste de Saxe (XVII^e siècle).

Halberstadt (Sachsen). — Im September 1902 ist eine Anzahl Brakteaten aus dem 14. Jahrhundert gefunden. Leider ist der Fund, wie so häufig der Fall, in Folge Unkenntnis verschleudert und nicht beachtet. Die Maurer sprachen die Münzen als alte Hosenkнопfe an. Die Stücke waren völlig mit Grünspan überzogen und sind mit dem Abraum abgefahren. Unter den wiederzusammengebrachten Stücken, welche von Herrn Peters in nachahmenswerter Weise dem hiesigen städtischen Münzkabinet geschenkt sind, befanden sich fünf verschiedene Stempel. Vier Münzen sind bischöflich halberstädtische Gepräge, das fünfte Stück ist ein anhaltischer Brakteat; sie stammen aus der Zeit von 1320 bis 1350, also aus dem Ausgange der Brakteatenzeit. Die Darstellung ist roh und unbeholfen und bildet einen traurigen Gegensatz zu den Stücken aus der Blüthezeit der Brakteatenprägung von etwa 1160 bis 1200, deren Erzeugnisse das Entzücken jedes Freundes

der mittelalterlichen Kunst bilden und auch erheblich grösser sind, bis zur Grösse eines Fünfmärkstüekes.

Nr. 1. Der stehende armlose Bischof, zu seinen beiden Seiten eine Schafschere.

Nr. 2. Der sitzende armlose Bischof, zu seinen beiden Seiten ein Stierkopf.

Nr. 3. Der Bischof wie vorhin, mit je einer Sichel zu seinen Seiten.

Nr. 4. Desgleichen, zu seinen Seiten eine Lanze.

Nr. 5. Der sitzende Graf, anscheinend unbehelmt, zu seinen beiden Seiten ein Schild, der zu seiner Rechten hochgeteilt, mit den noch erkennbaren Querbalken. *(Halberstädter Zeitung.)*

Heilsberg (Preussen).— Im Mai 1903 fand man, etwa zwei Zoll unter der Erde, einen Topf in welchem eine Menge Silbermünzen aus der Zeit des 30jährigen Krieges enthalten waren. Es sind im ganzen fünfundvierzig grosse, zwei mittlere, hundertsechundachtzig kleinere, vierundfünfzig ganz kleine. Dieselben tragen zum Teile das Bild des Königs Sigismund von Polen, des Kurfürsten Georg von Brandenburg, das Wappen von Danzig und dergleichen.

Herbrechtingen (Württemberg).— Im Dorfe Herbrechtingen wurden in einem vergrabenen Topfe fünfundachtzig meist sehr gut erhaltene Goldgulden aufgefunden, welche die Jahreszahlen von 1397 bis 1433 tragen und unter den Erzbischöfen von Mainz, Köln und Trier, sowie unter König Sigismund geprägt wurden. Wahrscheinlich ist der Schatz vor der Schlacht bei Giengen (19. Juli 1462) vergraben worden.

Herleshausen (Brunswick). — Juillet 1902, trouvaille de monnaies d'argent bien conservées, de 1543 à 1630.

Herzogenbuchsee (Berne). — En labourant un champ on a mis au jour, en mai dernier, une monnaie de bronze à l'effigie de Septime Sévère.

Horgen (Zürich). — Am Rotweg, bei Horgen, fand ein Knabe beim Ausheben von Erde eine bronzene Münze, die aus der Zeit ca. hundert Jahre vor Christi stammen soll. In der Gegend sind schon mehrere derartige Funde gemacht worden.

Karnak (Egypte). — Une des plus belles trouvailles de monnaies impériales d'or qui ait jamais été mise au jour, a été faite à Karnak, au mois de janvier 1902. Ces *aurei* ont été trouvés dans deux jarres de terre cuite, au nombre de douze cents disent les uns, dix-huit cents disent les autres. Ils appartiennent au Haut-Empire et s'étendent sur la période d'un siècle environ, qui va d'Hadrien à Diaduménien, en

passant par Sabine, Antonin, Marc-Aurèle, les deux Faustine, Verus, Lucille, Commode, Crispine, Pertinax (environ vingt pièces), Albin (trois pièces), Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Plautille, Gera, Macrin, Diaduménien, Elagabale, Soemias. Les membres de la famille de Septime Sévère sont les plus souvent représentés et associés entre eux suivant des combinaisons très diverses. Les sujets des revers sont des plus variés, un grand nombre sont inédits, par exemple la galère, type nouveau pour la monnaie d'or. On compte deux cent cinquante médailles différentes, sans tenir compte des variétés des coins. On est surpris de voir sortir de terre une pareille masse de pièces dont l'authenticité est hors de doute et la conservation remarquable; les Caracalla ont dû circuler un peu, les Macrin sont surtout magnifiques. En même temps que ces monnaies d'or, on trouvait de la vaisselle d'argent, notamment une assiette de 0^m,40 de diamètre sur laquelle était sculptée une chasse au lion. *(Revue numismatique.)*

Klattau (Bohême). — On a trouvé, en janvier 1903, une centaine de monnaies du XVII^e siècle; une vingtaine de ces pièces sont en or et les autres en argent, et toutes de provenance allemande.

Kohl-Janovic (Böhmen). — Mai 1903. In dem Bezirke Kohl-Janovic wird zwischen den Gemeinden Krecovic und Jindic eine Bezirksstrasse gebaut. Bei der Arbeit kam man auf ein etwa 20 Centimeter hohes Gefäss, in welchem silberne und goldene Münzen gefunden wurden. Die Münzen stammen aus der Zeit der Husitenkriege. Die kleineren Münzen sind husitische silberne Heller, die grösseren Meissner Groschen.

Koscielec (Pologne). — Pendant la restauration de la vieille église de Koscielce on vient de retrouver dans l'un des murs un trésor de trois cents ducats de Hongrie, qui étaient probablement là depuis plus de quatre siècles.

Ces pièces proviennent des règnes suivants : Sigismond de Luxembourg, 1392-1437; Albert d'Autriche, 1437-1439; Wladislas de Pologne, 1440-1444; Ladislas le Posthume (d'Autriche), 1445-1458; Jean de Hunyad, régent de Hongrie, 1446-1453; Mathias I Corvin, 1458-1490 (deux variétés). *(Monthly numismatic Circular.)*

Kronenburg (Autriche). — En démolissant un hôtel on a mis au jour, en avril dernier, soixante-cinq pièces d'or du temps de l'empereur Sigismond (1411-1437); il paraît que la trouvaille est plus considérable et que les ouvriers ne l'ont pas annoncée dans sa totalité.

Kreihof (près Waidhofen-sur-l'Yps, Autriche). — Découverte sous

un chêne, en avril 1903, d'un pot de terre rempli de billon et de monnaies d'argent du XIV^e siècle.

Kulm (près Landsberg, Allemagne). — En août 1902, trouvaille de monnaies d'argent du moyen âge.

Ladendorf (Oesterreich). — In Ladendorf fand man, im Mai 1903, ein irdenes Töpfchen mit sechsunddreissig Stück Goldmünzen und eine Deckelkanne mit über fünfzig Stück grossen Silbermünzen. Die Prägung ist sehr schön erhalten und stammen die Münzen aus der Zeit des 30jährigen Krieges. Einige sind auch älter, beiläufig vierhundert Jahre.

Langenlois (Autriche). — En démolissant un moulin, en mars dernier, on a mis au jour un sac en toile contenant des monnaies d'argent des XV^e et XVI^e siècles, ainsi qu'une médaille représentant Adam et Eve.

Langenwetzendorf (Reuss, Allemagne). — Un aubergiste a découvert, en avril dernier, deux coffrets contenant de l'or et de l'argent monnayé des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles; on évalue ce trésor à plusieurs centaines de marks.

La Rochelle (Charente-Inférieure, France). — En faisant des fouilles pour la construction de l'école supérieure, des ouvriers ont trouvé, en mars 1903, plusieurs pièces des XIV^e et XV^e siècles, parmi lesquelles une d'Henri VI d'Angleterre (grand module), un demi-écu de Louis XII, une pièce portugaise et plusieurs espagnoles.

Leisnig (Saxe). — On signale à Bocksdorf, près Leisnig, la découverte, au commencement de mars, d'un vase contenant deux cent trente-cinq pièces de nécessité en argent, des XVI^e et XVII^e siècles.

— Vers la fin du même mois on aurait encore trouvé dans ces parages plus d'un millier de monnaies d'argent des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, de différentes grosseurs et contenues dans cinq vases d'argile.

Les Essarts (France). — Découverte, en août 1902, des ruines d'un petit temple gallo-romain, contenant des armes et outils, fibules et quelques médailles.

Ligueil (France). — On vient de découvrir à Ligueil (Indre-et-Loire), trois cent vingt-deux pièces d'argent et de billon datant depuis le règne de Charles VIII jusqu'à la fin du XVI^e siècle (règne de Henri III).

(*Corr. hist. et archéol.*)

Lille (France). — Dans des travaux de démolition, rue Thiers, on a trouvé plusieurs centaines de louis d'or et d'écus des règnes de Louis XIV et Louis XV.

(*Journ. quot.*)

Lisieux (France). — Des fouilles, dirigées depuis plusieurs années par M. Delaporte, avaient permis de constater l'existence d'un cimetière gallo-romain. Or, de nouvelles investigations, faites l'hiver dernier, ont fait découvrir une fosse dans laquelle se trouvaient cinq lampes en terre rouge; plus loin on mit au jour des coupes en terre grise, deux statuettes de Vénus Anadyomède, des fragments de vases en terre de Samos et quelques monnaies et médailles, entre autres une de Postume et une de Faustine.

Löwenbrücken (Prusse). — En automne 1902 on a trouvé, à Löwenbrücken, près de Trèves, une statuette d'argile représentant un buste de satyre jouant de la flûte, des débris de cruche et une monnaie de l'empereur Néron.

Melbourne (Australie). — A la suite d'un tremblement de terre, au printemps dernier, on a recueilli, au pied d'un chêne, une quantité de souverains d'or de différents millésimes.

Messbach (Saxe). — Trouvaille, en juin 1902, d'environ cinq cents monnaies d'argent du nord de l'Allemagne, des XVII^e et XVIII^e siècles.

Mittelbach (Alsace). — On a trouvé près de Zweibrücken, en automne 1902, quatre-vingts monnaies d'argent des XVIII^e et XIX^e siècles; ces pièces sont des frappes autrichiennes et françaises.

Mrotschen (Prusse). — Cent cinquante grosses pièces d'argent, une centaine de petites et neuf pièces d'or, des XVI^e et XVII^e siècles, furent trouvées dans un champ en juillet 1902.

Mülheim (Westphalen). — Bei der Ausgrabung eines Kellers zu einem Neubaue, in Mülheim am Main, fand man, im Herbst 1902, in einem steinernen Topfe in der Erde vergraben, tausendeinhundert-dreihunddreissig Silbermünzen aus dem 15. und 16. Jahrhundert. Dieser Schatz, welcher für die damalige Zeit einen ganz bedeutenden Wert darstellte, wiegen die Münzen insgesamt doch über 2 Pfund, ist sicherlich von einem vorsichtigen Manne während der Schreckenszeit des 30jährigen Krieges vergraben worden. Die Münzen sind sehr selten und haben einen grossen Wert; für eine einzige wurden dem Besitzer bereits 500 Mark geboten.

Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord, France). — Dans les rochers, en juin 1902, trouvaille de monnaies d'or et d'argent, datées de 1565 et 1568, françaises, espagnoles et portugaises.

Nachod (Bohême). — En faisant les fondations d'un nouvel hôtel de ville, en août 1902, on a trouvé une monnaie d'argent aux armes de Schaffhouse et à la date de 1621.

Neubitschow (Bohème). — En avril 1903, trouvaille de soixante-huit monnaies d'argent du XIII^e siècle.

Neudorf (Preussen). — In königlich Neudorf bei Stuhm, sind im Frühjahr 1903, frei in der Erde liegend, gegen vierhundert Ordensschillinge und Vierchen aus den Zeiten der Deutschordens-Hochmeister Winrich von Kniprode und Ulrich von Jungingen zu Tage gekommen. Davon sind bald nach der Auffindung etwa 100 Schillinge an verschiedene Personen in Stuhm verteilt worden.

Neu-Jäschwitz (Silésie). — En mai dernier on a déterré une trentaine de grosses pièces d'argent des XVI^e et XVII^e siècles.

Nogent-le-Roi. — Le 25 avril, des ouvriers terrassiers, creusant les fondations pour une maison à Nogent-le-Roi, ont mis à découvert deux pots de terre cuite contenant trois cent soixante-quatre monnaies à l'effigie de François I^{er}, Henri II et Charles IX. Toutes ces pièces sont bien conservées.

(*Revue numismatique.*)

Oels (Schlesien). — Mit einem Fund wertvoller Münzen, der im Frühling l. J. in Oels gemacht wurde, beschäftigen sich jetzt verschiedene Behörden, da man vermutet, dass er mit einem Diebstahl zusammenhängt. Ein alter Steintopf, der ausgegraben wurde, enthielt achtundvierzig zum Teil seltsame Silbermünzen. Eine aus dem Jahre 1574 zeigt die Bildnisse zweier Herzöge; eine andere aus dem Jahre 1589 das Bild Kaiser Rudolfs II. Aus dem Jahre 1613 stammt eine Münze mit vier Männerbildnissen; aus dem Jahre 1625 eine mit drei Rittern. Eine Denkmünze enthält eine Darstellung der Dreifaltigkeit Gottes und auf der anderen Seite die Taufe Christi durch Johannes; eine Münze aus dem Jahre 1622 das Bildnis Johann Christians Herzogs von Liegnitz und Brieg; eine aus dem Jahre 1594 drei Herzogsbilder; eine von 1596 einen Engel und einen Löwen und auf der anderen Seite ein Wappen; eine von 1620 das Bildnis Christi, auf der Kehrseite einen Hahn und einen Engel, der das Kreuz Christi trägt. Sieben Münzen von 1621 sind viereckig und enthalten die Rundschrift um einen Kranz: *Moneta regenta Silesiae III Tulero* und in der Mitte einen Adler. Es ist nicht ausgeschlossen, dass die Münzen einstmals in Kriegszeiten vergraben worden sind, möglich aber auch, dass ein Dieb sie einstweilen auf diese Weise versteckt hat, um später bei guter Gelegenheit den Schatz wieder zu heben.

Ollen (Solothurn). — Bei den Ausgrabungen an den städtischen Ringmauern in Olten wurden, im September 1902, verschiedene wohl-erhaltene römische Münzen gefunden.

Oppeln (Deutschland). — In Poppelau, bei Oppeln, fand man, im Herbst 1902, in einem Garten einen Topf, welcher ungefähr dreitausend silberne Münzen enthielt. Die Münzen stammen aus der Zeit von 1540 bis 1642.

Papenburg (Westphalie). — Des enfants ont trouvé dans un champ, en mars 1903, plusieurs pièces de Georges III d'Angleterre (1760-1820), dont deux seulement présentent de l'intérêt : une médaille de couronnement (1761) à la légende *Patriæ Ovanti*, représentant le roi en costume romain assis et couronné par la Grande-Bretagne; l'autre est un George d'or très bien conservé, daté de 1797.

Paris. — Au cours des travaux de fouilles que l'on exécute actuellement pour l'agrandissement du Palais de la Bourse, on vient de découvrir, renfermée dans une boîte protectrice en plomb, une petite Vierge en argent, qui porte la date de 1662, et deux médailles commémoratives en cuivre, qui furent placées là lors de la pose des premières pierres de la sacristie et de l'infirmerie du couvent des Filles-Saint-Thomas. On n'ignore pas qu'en effet un cloître occupait jadis l'emplacement du temple de l'argent, que la même cloche, qui appelait jadis les saintes filles aux offices, convie maintenant les bourgeois à la corbeille.

(*Bulletin de numismatique.*)

Péaule (France). — Un cultivateur a mis au jour, en 1902, quelques pots en terre contenant un certain nombre de pièces d'or et d'argent, appartenant presque toutes aux règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Plau (Meeklenburg). — Schnitter fanden im Juni l. J. einen Schatz alter Goldstücke, etwa hundertfünfzig an der Zahl, ein grosses unförmliches Stück Gold und zwei Ringe, alles aus Feingold und gut erhalten. Die Münzen verschiedener Prägung stammen aus dem Ende des 16. und dem Anfang des 17. Jahrhundert. Der Schatz soll etwa 2000 Mark wert sein.

Pommerzig (Silésie). — En juin 1902, trouvaille de neuf pièces d'or, trois thalers, et environ quatre cent septante autres monnaies du temps de Frédéric le Grand.

Pompéi. — On vient de découvrir à Pompéi, à un mètre à peine de profondeur, cinq squelettes, ainsi qu'un trésor composé de deux bracelets d'or à tête de serpent, pesant chacun 360 grammes, et des monnaies d'or et d'argent, parmi lesquelles il y en avait à l'effigie de Néron et de Domitien. On estime à 30,000 francs la valeur de ce trésor.

(*La Gazette numismatique.*)

Poppelau (Schlesien). — In einem Garten wurde, im Herbst 1902,

ein Topf mit dreitausend Stück Silbermünzen aus den Jahren 1540-1642 gefunden. Die Münzen zeigen die Bildnisse der Herzoge Heinrich von Schlesien, der von Brandenburg und Preussen u. v. a., sowie die der Kaiser Ferdinand I. bis Ferdinand III.

Pötsching (Hongrie). — Monnaies romaines, en grande partie de Septime Sévère (190-209 après J.-C.), mai 1902.

Quéven (Morbihan, France). — Un cultivateur a déterré, en juillet 1902, un vase gaulois en terre brune, contenant une grande quantité de monnaies et de médailles or et argent.

Rafz (Zurich). — En décembre 1902, trouvaille de cinquante écus de Louis XV et Louis XVI.

Rehme (Preussen). — Im Mai l. J. ist auf dem Schulgrundstücke bei Rehme eine alte römische Goldmünze gefunden worden. Dies soll schon die fünfte derartige Münze sein, die gerade im dortigen Gelände in den letzteren Jahren gefunden worden ist. Bekanntlich vermutete vor zwei Jahren Professor Delbrück dort ein Römerlager. Nachforschungen ergaben das Auffinden eines altgermanischen Dorfes.

Rille (Indre-et-Loire, France). — On vient de faire à Rille une découverte de plus de cinq cent soixante blancs guénards de Charles VI.

(*Corr. hist. et archéol.*)

Rodez (Aveyron, France). — Dans le tronc d'un châtaignier, à la Chapelle-Bonnance, près de Rodez, on a découvert, en janvier 1903, un squelette auprès duquel se trouvaient des débris d'arquebuse, des boutons de cuivre fleurdésisés et une monnaie au millésime de 1552.

Romansthal (Bavière). — En octobre 1902, découverte de deux cents pièces en argent, portant d'un côté une croix et de l'autre une main posée à plat.

Rome. — On signale une trouvaille faite au Forum, au temple de Vénus et de Cupidon, en avril dernier, se composant de neuf pièces d'or des papes Pie VII et Grégoire XVI, et de quatre-vingt-quatorze pièces d'argent; de ces dernières trois sont des monnaies espagnoles et les autres des pièces papales de Pie V, Grégoire XVI, Clément XIII, Benoit XIV, Pie VII et Pie IX.

— On lit dans la *Monthly numismatic Circular*, sous la signature Ch. F. : « Près de Corneto-Tarquino trois maçons, qui travaillaient à la réparation d'une vieille maison, ont découvert un pot rempli de monnaies anciennes d'une valeur de plusieurs millions. *Plusieurs millions*, c'est peut-être un peu exagéré; mais on ne se doute pas de tous les trésors qui sont encore enfouis dans l'antique Italie. »

Rostock (Mecklembourg).— Juillet 1902, environ six cents monnaies de Charles IV, empereur (1347-1378), à Maximilien II (1564-1576), dont sept pièces en or, plus une grosse médaille d'argent.

Rouen. — Un ouvrier, occupé à des travaux de terrassement, en octobre 1902, a découvert, sous un pavage, une haute cafetière en terre contenant un nombre relativement considérable de pièces de 5 francs à l'effigie de la première République, de Bonaparte premier consul, Napoléon empereur, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe. Détail particulier : ces pièces n'ont jamais dû être en circulation, car elles ont le brillant de celles qui sortent de la Monnaie.

Le même ouvrier a découvert, à côté de cette cafetière, un vieux pot contenant seize pièces d'or à l'effigie de Louis XVI et de Louis XVIII, dont trois de 50 francs, et d'autres pièces de 5 francs en argent à l'effigie de Louis XV et Louis XVI. La valeur totale de cette découverte serait d'environ 4500 francs.

Schwaaen (Mecklembourg). — En juin 1902, trouvaille de quatre cents monnaies du moyen âge, dont trois pièces d'or.

Scoury (Indre).— En mai 1902, il a été trouvé, au village de Scoury, près le Blanc, sur le bord de la voie romaine d'Argenton à Poitiers, cent soixante petits bronzes romains enfouis dans un pot de terre. Un certain nombre d'entre eux sont d'une fort belle conservation; quelques-uns sont des variétés inconnues de Cohen, par exemple une *Securitas* de Gallien, et une *Felicitas* de Maximien. Gordien est le premier empereur représenté et Dioclétien le dernier. Gallien figure pour seize exemplaires; Probus pour vingt-six; Quintillus pour deux pièces. Ces monnaies ont été vendues à un collectionneur anglais sur mise à prix de 100 francs. (Revue numismatique.)

Seifersbach (Sachsen). — Im März 1903, in Seifersbach bei Mittweida, fand man, in einer Tiefe von ca. 1 Meter, einen Topf indem sich zwanzig gut erhaltene Silbermünzen, in einem Leinensäckchen verwahrt, fanden. Die Münzen, in der Grösse Fünfnarkstücke, stammen aus dem 15., 16. und 17. Jahrhundert.

Seltz (Alsace). — Mai 1902, trouvaille de deux monnaies de bronze, l'une d'Auguste et Agrippa, de la colonie de Nîmes (l'an 12 après J.-C.); l'autre de Marc-Aurèle (177 après J.-C.).

Seusslitz (près Grossenhain, Saxe). — En juillet 1902, on a trouvé dans une cave un pot contenant sept cent trente-quatre pièces d'argent de différentes époques, allant de 1598 à 1823. (?)

Siemerode (près Heiligenstadt, Allemagne). — En réparant une

maison, en juillet 1902, on a découvert un sac contenant cinquante roubles d'or du XVIII^e siècle.

Spa. — Un petit trésor de monnaies d'or et d'argent du XVII^e siècle a été découvert à Spa, à la fin du mois d'avril 1902, dans des fouilles pratiquées pour la construction d'un égout. Le dépôt se composait principalement de patagons, de demis et de quarts de patagons des archiducs Albert et Isabelle et de Philippe IV d'Espagne, et de florins d'or au buste de Ferdinand de Bavière, évêque de Liège.

(*La Gazette numismatique.*)

Thorpe-on-the-Hill (près Wakefield). — Le 19 mars 1902, en soulevant un quartier de roc dans une carrière appartenant à MM. Pawson frères, afin de pouvoir placer une grue, on a découvert, à environ 0^m,60 de profondeur, dix-neuf monnaies romaines, dont onze deniers d'argent et huit monnaies de bronze. Ce qu'il y a de remarquable dans cette trouvaille, c'est que les pièces appartiennent à six règnes consécutifs : Vespasien, empereur, de 67 à 79 de notre ère ; Titus, son fils, de 79 à 81 ; Domitien, le fils cadet de Vespasien, de 81 à 96 ; Nerva, de 96 à 98 ; Trajan, de 98 à 117, et Hadrien, de 117 à 138. La composition de ce petit trésor ferait admettre qu'on se trouve en présence d'une collection que son possesseur a voulu soustraire aux envahisseurs du pays.

(*Monthly numismatic Circular.*)

Tinos (Grèce). — On a trouvé sur l'emplacement du temple de Neptune et d'Amphitrite, dans l'île de Tinos, des débris de colonnes, des chapiteaux, des statues tronquées, des monnaies en bronze des empereurs Gallien et Constance, une table votive et une ancienne monnaie de Tinos.

Trebnitz (Mähren). — In Massel wurden (Juni 1903) zweihundertvier Stück Münzen gefunden. Sie lagen in einem vollständig vermorderten Säckchen, etwa zwei Spatenstiche tief in der Erde. Die älteste Münze trägt die Jahreszahl 1625.

Trier. — Eine römische Goldmünze ist in Trier, im Winter 1902, gefunden worden. Sie ist von dem römischen Kaiser Valentianus dem Ersten (regierte 364 bis 375 n. Chr. und wohnte zeitweise in Trier). Auf der Aversseite ist sein Brustbild nach links, mit der Unterschrift : D. N. VALENTIANUS P. F. AVG. Auf der Reversseite ist eine stehende Figur, welche in der rechten Hand eine Fahne mit dem Monogramm Christi, in der linken Hand eine kleine Victoria auf einer Kugel trägt, welche der Figur einen Kranz entgegenhält. Umschrift : RESTITUTOR REPUBLICAE. Die Münze ist in Trier geprägt worden und hat dadurch besonders historischen Wert für Trier.

— En faisant des canalisations au printemps, on a mis au jour, à Trèves, un parquet en mosaïque de l'époque romaine, des statuettes en bronze et en ivoire, des urnes, coupes, agrafes, lampes, etc., et notamment cent trente-sept monnaies d'argent.

Trittau. — Bei dem Umbau der Landstrasse zwischen Trittau und Grossensee wurden, im Mai l. J., mehrere alte Silbermünzen zu Tage gefördert. Dieselben waren recht gut erhalten und zeigten im Ganzen eine noch vorzügliche Prägung. Sie stammen aus den Jahren 1619, 1622, 1647, 1653, 1657. Die Grösse schwankt zwischen einem Fünfundmarkstück und einem Pfennigstück.

Trostberg (Bavière). — Dans une excavation de mur on a trouvé, en mars dernier, cinq cent cinquante-trois thalers de 1740 à 1800.

Tscherkissow (Russie). — Décoverte, en juin 1902, d'un trésor d'environ cinq cents monnaies d'argent du temps d'Ivan Grosny et Michel Féodorowitsch.

Uri. — In der Nähe einer neuen Geschützanlage am Bätzberg über dem Urserental, 2100 Meter über M., wurden eine Anzahl römischer Münzen aus dem 3. Jahrhundert gefunden. Diese Notiz hat, wie Hr. Dr. E. A. Stückelberg meint, für Zürich insofern Interesse, als sie beweisen würde, dass damals ein Weg bestand, der vom Schauplatz des Martyriums der thebäischen Legion, bei Saint-Maurice, über die Furka und Urseren ins Reusstal führte, so dass unsere Stadtheiligen, St. Felix und Regula, wie die Legende sagt, doch auf ihrer Flucht jenen Weg könnten eingeschlagen haben, um nach Turicum zu gelangen. Freilich könnten, meint der genannte Forscher, die Münzen auch von einem aus Rom heimkehrenden Pilger oder Kaufmann verloren worden sein.

Ursy (Fribourg). — Des charpentiers démolissant une paroi, en mai dernier, trouvèrent dans une cavité une grosse bourse de cuir et dans celle-ci une plus petite, ainsi qu'un pied de bas, le tout contenant environ cent quarante pièces de monnaies. Il y avait, entre autres, huit écus de Louis XV, de divers millésimes (1726-1732); un de Louis XVI, une douzaine de demi-écus aux mêmes effigies, un demi-écu bernois, un batz à l'effigie de saint Théodule, trente-six pièces de monnaies de cuivre de Berne, seize de Fribourg, cinq du Valais (évêques Hildebrand, Supersaxo, Adrien de Riedmatten); six de Solcure, sept d'Obwald, deux de Neuchâtel, une de Lucerne, une de Zoug, un batz de l'évêché de Bâle (évêque Conrad), plus une quinzaine de monnaies indéterminées.

Vacha (Oberstock, Allemagne). — En juin dernier, dans une fabrique de papiers, trouvaille de plus de deux cents monnaies d'argent des XVII^e et XVIII^e siècles, de la grosseur d'un thaler.

Venise. — Pendant les travaux de déblaiement des décombres du Campanile, entre autres objets, tels que vases et coupes, on a trouvé des monnaies de la première moitié du V^e siècle.

Versigny (Oise). — On vient de relever à Versigny, canton de Nanteuil-le-Haudoin, l'emplacement d'un cimetière gallo-romain d'où l'on a retiré des sarcophages, quelques pièces de monnaies et autres objets de l'époque.

Vicence (Italie). — En décembre 1902 on a découvert trois cents monnaies de la République de Venise et une romaine, de l'empereur Titus.

Vitkovic (Bohême). — En mai 1902, on a trouvé deux cents monnaies d'argent aux effigies des empereurs Léopold I (1658-1705), Joseph I (1705-1711) et Charles VI (1711-1740).

Waldau (Bayern). — In der Kirche zu Waldau fand man in einem verborgenen Spalt viele kleine Münzen aus dem 17. u. 18. Jahrhundert, und zwar vier winzige Silberstücke, eine Silbermünze von 1680 und mehr als neunzig Kupfermünzen, meistens Heller. Es sind darunter Koburger Heller von 1679 und 1681, Meininger Heller von 1694, Saalfelder Heller von 1736, runde und eckige Hildburghäuser Heller von 1712 und 1788, und Bayreuther Heller von 1752.

Weesen (Saint-Gall). — En démolissant une maison, en décembre 1902, on a mis au jour une brique datée de 1332, laquelle recelait une monnaie d'argent très mince, au millésime de 1228.

Weidingen (Luxembourg). — En mars 1903, un paysan a déterré, dans les environs de Bittbourg, à Weidingen, un vase contenant quelques pièces d'or et d'argent remontant au XIV^e siècle et d'origine allemande.

Weissenheim a. S. (?). — Trouvaille de monnaies allemandes, d'or et d'argent, des XV^e et XVI^e siècles.

Weissensee (Sachsen). — Im März wurde ein Kasten mit wertvollen Münzen aus Gold, Silber und Kupfer aufgefunden, die grösstenteils dem 12. Jahrhundert entstammen.

Wellington (Angleterre). — Au printemps 1903 on a découvert une soixantaine de demi-couronnes de Georges III; ces pièces sont de mauvais aloi et l'œuvre d'un faussaire de l'époque.

Yverdon (Vaud). — Des fouilles faites à Yverdon, en février et

mars, ont amené la découverte de ruines romaines; parmi les objets mis au jour figurent deux monnaies de l'empereur Constantin.

Zürich.— Hinter dem ehemaligen « grünen Hüsi », am Oetenbach, in Zürich, sind anlässlich der dortigen Abtragungsarbeiten ganz ansehnliche Altertumsfunde gemacht worden. So wurde, im Mai 1903, ein grossartiges römisches Bad freigelegt. Die herrlichen Mosaikböden sollen das schönste sein was bisher entdeckt werden konnte. Auch Waffen und Münzen sind diverse Stücke gefunden worden, unter anderem eine Münze von der Grösse eines Fünffrankenstückes mit dem Bildnisse Octavians Augustus. Ein Schwert, aus bestem Stahl verfertigt, ist das Entzücken aller Kenner und dürfte eine Zierde des Landesmuseums werden. Die Münze trägt die Jahreszahl 742 (nach der Erbauung Roms), was nach unserer Zeitrechnung 11 vor Christi Geburt entspricht.

Zweinaundorf (près Leipzig). — Juillet 1902, trouvaille de près de quatre mille pièces d'argent prussiennes, la plupart à l'effigie de Frédéric le Grand.

* * *

Rectification. — Dans le tome IX de la *Revue*, p. 372, nous avons analysé une notice sur les *Jetons portugais*. En attribuant ce travail à M. Leite de Vasconcellos, l'écrivain du compte rendu a commis une erreur. C'est notre collègue M. Julius Meili, de Zurich, qui est l'auteur du *Contos para Contar* (« *Jetons* » portugaises); M. Leite de Vasconcellos en a seulement écrit la préface.

La même rectification s'applique au petit article du tome X, page 124, de même qu'à la liste des dons reçus (même tome, p. 190).

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Vingt-troisième Assemblée générale, tenue à la Chaux-de-Fonds le samedi 13 septembre 1902.

La séance a lieu dans l'amphithéâtre du collège primaire; elle est ouverte à 2 1/2 heures sous la présidence de M. P.-Ch. Strœhlin. Vingt-cinq membres présents.

M. Cahorn, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale; ce rapport est aussitôt adopté.

L'assemblée procède ensuite à la réception des candidats suivants : MM. Arthur-Alfred WUILLEUMIER, commis (présenté par MM. Perrochet et Strœhlin), VIELLE-SCIULT, négociant (présenté par MM. Michaud et Strœhlin), Charles GUERRY, négociant (présenté par MM. Michaud et Strœhlin), tous trois à la Chaux-de-Fonds, et Ulysse JACOT, graveur-estampeur, au Locle (présenté par MM. Michaud et Strœhlin).

Le président présente son rapport sur la marche de la Société pendant l'exercice écoulé; le rapport du trésorier (lu par M. Grossmann) et celui des vérificateurs des comptes (présenté par M. Bally) sont également adoptés, de même que le compte rendu de la bibliothèque et des collections (présenté par M. Cailler).

L'assemblée maintient le chiffre de 10 francs pour la cotisation annuelle.

Aucun canton ne se mettant sur les rangs pour devenir le « Vorort » de la Société, Genève conservera cet honneur pour une nouvelle période de trois années; M. Wavre, toutefois, appuyé par M. Strœhlin, souhaite que la question soit examinée sérieusement par les membres des autres cantons.

Le nouveau comité, nommé par acclamations, est composé comme suit : MM. P.-Ch. STRÖHLIN, président ; D^r LADÉ, vice-président ; Th. GROSSMANN, trésorier ; Henri CAILLER, bibliothécaire ; Henri JARRYS, secrétaire ; D^r Eugène DEMOLE, ancien président, et Auguste CAHORN, assesseurs.

MM. Georges GALLET et Charles EMERY sont nommés vérificateurs des comptes.

Le choix du lieu de la prochaine assemblée est laissé au comité, avec une proposition de M. Iklé en faveur de Saint-Gall.

Personne ne présentant de propositions, la partie administrative est terminée, puis M. G. Gallet lit une notice, destinée au *Musée neuchâtois* et illustrée de planches, sur le graveur J.-P. Droz (1746-1823), administrateur général de la Monnaie à Paris en 1799 et conservateur de la Monnaie impériale jusqu'en 1814¹. Cette biographie est suivie de quelques mots sur son fils et sur son petit-fils, le premier sculpteur et le second homme de lettres. La liste complète des médailles gravées par Droz termine ce travail fort intéressant.

M. Michaud présente ensuite une étude sur Jean-Jacques Perret-Gentil, graveur neuchâtois assez peu connu, qui habita la Chaux-de-Fonds et le Locle et a laissé des traces de son séjour à Paris en 1789. M. Michaud donne des détails sur la façon dont Perret-Gentil travaillait et présente le moule en laiton, composé de deux pièces reliées par une virole, ayant servi à couler la médaille du retour au pouvoir du ministre des finances Necker, de nationalité genevoise ; ce moule retrouvé par M. P. Ströhl in à Paris, renferme encore une épreuve non retouchée de la médaille. L'auteur décrit et présente l'ensemble des œuvres de J.-J. Perret-Gentil : Mort de Frédéric I^{er} et avènement de Frédéric II ; la médaille dite « des Serments réciproques » (1786) ; Samuel Monvers, châtelain du Val-de-Travers, médaille satirique pour les Patriotes neuchâtois ; la rentrée de Necker au pouvoir (1789) et Louis XVI, restaurateur de la Liberté française².

La suite des communications est renvoyée après le banquet et les membres se rendent au Musée sous la conduite de M. Perrochet.

Après le banquet, dans la salle des Armes-Réunies, M. Perrochet

¹ Voyez le compte rendu de cette note, t. XI, p. 513.

² Nous donnerons dans le prochain volume de la *Revue*, un compte rendu détaillé de cet important travail, qui vient de paraître dans le *Musée neuchâtois*.

souhaite la bienvenue aux participants au nom du Conseil communal et M. Strœhlin remercie MM. Michaud, Perrochet et Gallet pour leur aimable réception. MM. Wavre, Gallet et Baur font circuler des pièces intéressantes pendant que M. Strœhlin développe un mémoire sur la meilleure organisation à donner à un musée numismatique. L'auteur, partant de ce principe qu'un musée doit être un moyen d'études et d'éducation du public, commence par énumérer de quoi doit se composer un cabinet numismatique : 1° les monnaies réelles ou fiduciaires; 2° les médailles; 3° les poids monétaires et dénéréaux; 4° les jetons à compter; 5° les instruments monétaires; 6° les dessins, estampes, etc., auxquels on peut adjoindre les poids en général, la glyptique, la sigillographie, l'héraldique, les plaquettes gravées et projets d'orfèvrerie, ainsi qu'une bibliothèque spéciale de travail. Il expose ensuite la façon de classer les collections, l'arrangement des salles, la rédaction de guides ou catalogues, l'emploi des subventions et l'utilisation des doublets. Cette communication donne lieu à un échange de vues sur la manière de classer les trouvailles (M. de Molin). La description d'une nouvelle vitrine permettant de voir les deux faces des pièces, employée à la Haye, est faite par M. P. Bordeaux. Ce dernier et M. de Molin parlent encore des mesures à prendre pour l'ouverture et l'éclairage des musées le soir. M. Lehr donne des détails sur des empreintes en papier mince frotté de plombagine et faites au moyen d'une presse à copier. Enfin, M. Wavre émet le désir que le travail de M. Strœhlin soit publié et envoyé aux autorités compétentes. Pendant ces diverses communications, M. Grossmann distribue aux membres présents le jeton officiel de cette assemblée, à l'effigie de J.-P. Droz, œuvre de nos collègues MM. Huguenin frères, au Locle.



Nous donnons ci-contre la reproduction agrandie de l'avvers de ce beau jeton fort bien interprété en style de l'époque, par M. H. Huguenin, fils, ancien élève de l'école des Arts industriels de Genève.

H. JARRYS, *secrétaire.*



Le lendemain, les membres se sont rendus au Locle, où ils ont visité les ateliers de gravure de MM. Huguenin frères; ces messieurs ont fait à leurs collègues le meilleur accueil et leur ont offert un jeton frappé à l'occasion de cette visite¹.

Nous reproduisons ici, grâce à l'obligeance de nos collègues, la vue

¹ Voy. *Medailles nouvelles*, n° 793, t. XI, p. 489.

extérieure de cet établissement et sur les planches XIX-XXIII l'intérieur des différents ateliers. MM. Huguenin frères s'occupent, en dehors de la fabrication des médailles, de la décoration complète de la montre — gravure, émaillage et estampage — et frappent en outre de nombreuses pièces d'orfèvrerie.

En ce qui concerne l'art de la médaille, la maison Huguenin frères est des mieux outillées et installée avec les derniers perfectionnements.

On visita d'abord la fonderie, où les métaux se préparent et se laminent et où les médailles retourneront plus tard pour les recuites entre chaque frappe. De là les visiteurs passent aux ateliers de mécanique où se fabriquent les blocs d'acier servant à recevoir l'empreinte et où se tournent les viroles et frettes servant à les fixer aux presses monétaires et balanciers mécaniques. L'atelier de reproduction renfermant les pantographes servant à réduire les modelages faits par les artistes de la maison, est une des parties les plus curieuses de l'installation. Ces machines sont d'une extrême précision et travaillent si légèrement qu'on peut faire les réductions en se servant d'épreuves en galvanoplastie prises sur le plâtre, et qu'il n'est plus besoin de fonte d'acier ou de bronze, avec retouches ciselées. La réduction terminée, les coins retournent à la fonte pour l'aciérage, puis on procède à l'enfoncement des matrices de frappe. La salle des machines à frapper renferme quatre fortes presses mécaniques pouvant d'un seul coup donner de très forts reliefs. Les pièces d'un modelage plus fort sont recuites et repassent plusieurs fois sous la machine à frapper. Nous voyons ensuite le patinage de la médaille se faire au moyen de bains spéciaux ou s'appliquer à la main pour les objets demandant un éclairage nuancé et un effet plus artistique. Les fonds mats se font avec une machine à sabler. Pour la plupart de leurs médailles artistiques, MM. Huguenin frères ont obtenu de remarquables compositions de patines, supportant l'oxydation de l'air sans se tacher. Nous signalerons comme très réussies la couleur de leur bronze d'art jaune-brun et la patine grisâtre de l'argent et de l'aluminium.

La visite de cette fabrique de médailles nous a fait revenir de bien des préventions que nous avions contre le travail purement mécanique. Les produits créés ainsi par masses énormes et avec une grande rapidité peuvent lutter avec les anciens procédés de frappe au balancier à main.

La visite des ateliers de MM. Huguenin frères s'est terminée dans les

bureaux de l'établissement où les directeurs, unissant l'utile à l'agréable, ont bien voulu offrir une excellente collation à leurs collègues en leur faisant visiter de nombreuses vitrines, renfermant la collection complète des médailles frappées par leurs soins ainsi que les modelages et projets dessinés.

La journée s'est terminée par une excursion au pittoresque lac des Brenets et au Saut du Doubs.

P.-Ch. STRÉILIN.

Rapport du président sur l'exercice 1901—1902.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Depuis la fondation de notre Société, qui compte de nombreux membres dans les montagnes neuchâtelaises, c'est la première fois que nous acceptons l'hospitalité de la Chaux-de-Fonds. Cette ville, ou plutôt le plus grand des villages, comme elle tient à s'appeler, est bien de nature à nous intéresser. Dès sa fondation elle est devenue un centre d'industries artistiques, touchant de près ou de loin aux sciences qui nous sont chères. La maison Bovy y a possédé un important atelier de frappe, d'où sortirent les grandes médailles de Calvin. De dignes successeurs ou concurrents les ont suivis, soit au Loele, soit à la Chaux-de-Fonds. La gravure sur métal a toujours joui dans les montagnes neuchâtelaises d'une grande prospérité ; la Chaux-de-Fonds est la patrie des graveurs en médailles J.-P. Droz et H.-F. Brandt, pour ne parler que de ses plus illustres représentants. De nombreux bienfaiteurs, entre autres feu notre collègue Osear Nicolet, ont enrichi la collection municipale que nous visiterons dans un instant ; en outre, de fort intéressantes séries de médailles, antiquités diverses et œuvres d'art sont possédées par des amateurs éclairés. Tout en cultivant l'antiquité nous saurons apprécier une des plus belles régions de la Suisse, les forêts de sapins et les bords du Doubs.

Je remercie le Conseil communal, représenté à notre assemblée, et nos collègues MM. Gallet, Michaud et Perrochet, qui ont bien voulu organiser la réunion de ce jour et nous accueillir d'une manière aussi cordiale.

La vie de notre Société ne présente pas cette année de faits bien marquants. Le comité s'est occupé activement de notre administration

et a tenu presque chaque mois ses séances ordinaires. — Par suite de la démission d'un des membres du comité, nous avons dû nous répartir entre six les soins de l'administration, jugeant inutile d'appeler un nouveau membre pour une période de quelques mois seulement. Comme toujours, nous avons eu quelques démissions, compensées largement par le nombre des candidatures, qui nous ont amené douze nouveaux collègues. La mort ne nous a malheureusement pas épargnés cette année; il faut enregistrer le décès d'un membre honoraire et de cinq membres actifs. Permettez-moi de consacrer à ces regrettés collègues quelques lignes de ce rapport.

Edmond de Fellenberg-de Bonstetten est mort à Berne, le 10 mai 1902. Il était né à Lausanne, en 1838, où son père était professeur de chimie. Il étudia à Berne, Hofwyl et Freiberg en Saxe, voyagea en Hongrie, puis revint vers 1862 se fixer à Berne. Ingénieur de profession, il consacra toute sa vie à l'étude de la géologie de la Suisse et à l'archéologie préhistorique. Avec Keller, Jahn et Uhlmann dont il était presque le contemporain, il fut l'un de ceux qui firent le plus connaître nos antiquités nationales. Son éducation à la fois pratique et classique le mettait à même de recueillir nos antiquités en levant le plan exact des lieux et de restaurer les objets, elle lui donnait surtout une compétence rare dans la direction des fouilles du terrain. Pendant trente-cinq ans, E. de Fellenberg fut l'âme de l'archéologie bernoise, classant et organisant les musées de géologie, de minéralogie, l'immense dépôt d'archéologie préhistorique et les trouvailles romaines et burgondes. Ces importantes séries, remarquablement mises en valeur par lui, sont connues et estimées des Danois, des Américains, des Anglais et des Français. Elles rendent le Musée préhistorique de Berne célèbre parmi les institutions similaires; elles ne sont ignorées que des seuls Bernois, qui ne vont jamais les visiter. E. de Fellenberg collabora à l'élaboration de la carte géologique de la Suisse, et fut un remarquable ascensionniste et l'un des fondateurs du Club alpin en 1863. Il commença alors à s'intéresser aux trouvailles d'antiquités qui furent découvertes lors des fouilles pour le canal de Nidau à Büren et l'abaissement du niveau du lac de Bieme. Depuis lors, toutes ses études de prédilection se dirigèrent vers ce domaine. Très au courant de l'ethnographie et de la géographie, ce fut lui qui classa les belles séries du Musée bernois, qui se sont considérablement accrues ces dernières années, surtout d'objets africains. Très complaisant, d'une patience inépuisable, de Fellenberg rendit de continuel

services aux archéologues et aux numismatistes suisses en les renseignant sur les fouilles locales. En 1880, il fit frapper une médaille en bronze lacustre dont les flans étaient faits avec le métal recueilli dans les fouilles d'Estavayer, Mörigen et Morat. La gravure de cette médaille est due à feu notre collègue Durussel.— Edmond de Fellenberg était membre honoraire de la Société suisse de numismatique depuis 1882.

Adolphe Weyl, numismatiste berlinois bien connu, a consacré toute sa vie à la numismatique. Né à Berlin, le 6 août 1842, il entra dans la carrière commerciale ; ce fut en 1874 qu'il ouvrit un comptoir de numismatique. Tout jeune, il se mit à collectionner, et forma quelques séries prussiennes intéressantes dont il se sépara plus tard. Vers sa vingtième année le hasard le mit en rapport avec un vieux négociant berlinois, Jules Fonrobert, possesseur d'une immense collection de monnaies et médailles d'Asie, d'Australie, d'Amérique et d'Afrique. D'importantes relations commerciales dans toutes les parties du monde permettaient à Fonrobert d'enrichir facilement ses séries spéciales. Le jeune Weyl, qui avait le goût des langues, put, avec l'aide de Fonrobert, augmenter ses connaissances sous ce rapport. Il devint classificateur et conservateur de la collection de son protecteur, dont il devait opérer plus tard la vente aux enchères. Le catalogue Fonrobert et celui de la vente Henckel (monnaies et médailles prussiennes et histoire de la numismatique), sont les deux principales œuvres de Weyl et restent encore les meilleurs manuels pour ces deux spécialités. Weyl s'occupa toujours avec prédilection des monnaies de l'Orient et de l'Extrême-Orient et de la numismatique américaine. Il a publié environ trois cents catalogues de ventes aux enchères ou à prix marqués, où l'on rencontre la description de nombreuses pièces inédites. Son journal, *Berliner Münzblätter*, qu'il fonda en 1875 et qu'il rédigea jusqu'en 1898, est un recueil précieux, très au courant des nouveautés, publiant d'importants travaux inédits. Il est maintenant dirigé par notre collègue M. E. Bahrfeldt, qui le continue avec distinction. Weyl fut le plus honnête et le plus consciencieux des marchands. Il fut pendant vingt ans à la tête du commerce numismatique berlinois ; comme tel, il sera difficilement remplacé. Sa force de travail était énorme, et il attirait à lui ses collaborateurs par sa jovialité et sa bonne humeur. Il était sans rival en Allemagne, comme expert en médailles pour la numismatique asiatique et américaine, qu'il connaissait à fond. Nos relations ont commencé, il y a bien des années,

lorsque j'étais encore très jeune collectionneur, et ce fut lui qui, en 1879, accueillit mes premiers essais dans son journal. De 1884 à 1887, j'ai eu des rapports journaliers avec lui, en collaborant à plusieurs de ses travaux et catalogues. Ces années d'études faites en commun sont restées pour moi empreintes de bons souvenirs; Weyl m'a beaucoup appris, surtout à travailler sans perdre de temps. Il était membre de notre Société depuis le 15 juillet 1891. Malgré son activité fiévreuse, entièrement accaparée par son journal et ses innombrables catalogues de ventes, il ne put collaborer à nos publications. Il est mort le 16 décembre 1901, après une courte maladie. La fin de sa vie fut attristée par des deuils de famille et des chagrins domestiques.

Léopold Hamburger. Le 12 février 1902, nous avons perdu un excellent collègue, M. Léopold Hamburger, l'un des deux associés de la maison L. et L. Hamburger, à Francfort-s/M., fondée par lui en 1862, à Hanau. Léopold Hamburger était un grand connaisseur, ayant pratiqué la numismatique pendant quarante ans, et ayant vu passer par ses mains des milliers de raretés et de curiosités. Son goût artistique et son flair des contrefaçons était proverbial et ses expertises faisaient loi sans conteste. D'une nature timide et froide, Léopold Hamburger était un savant et un grand travailleur; en dehors de ses occupations commerciales, il cultivait notre science avec amour. Il laisse une remarquable collection de monnaies de la Palestine et a publié deux importants travaux sur cette matière: *Le monnayage d'argent de la révolte des Israélites contre les Romains, d'après la trouvaille de Chebron*, publié à Berlin en 1892, et *les Ateliers monétaires de Nicopolis et Emmaüs en Palestine* (Francfort-s/M., 1900). Hamburger était âgé de soixante-sept ans. Avant de s'occuper de numismatique, il avait tenu un comptoir de minéralogie. La maison Hamburger continue à être dirigée par M. Leo Hamburger, le plus voyageur de tous nos collègues, que nous sommes heureux de voir souvent dans nos régions et qui est la providence des collectionneurs de raretés.

Charles Rigaud, figure genevoise bien connue de tous les amateurs et artistes genevois, s'est éteint subitement le 28 juin 1902 à Évian-les-Bains. Député au Grand Conseil, maire de la commune de Bellevue (Genève), lieutenant-colonel de l'armée fédérale, membre de toutes les sociétés littéraires, historiques et artistiques du pays, Charles Rigaud s'intéressait à tout. Possesseur d'une belle fortune et héritier des traditions et des goûts de son père, le syndic Rigaud, il

compléta de remarquables portefeuilles de gravures et de dessins de l'école genevoise. Sa bibliothèque était aussi très complète pour tout ce qui touchait au passé de sa ville natale. Sans s'intéresser spécialement à la numismatique, il fut un de nos meilleurs collègues, encourageant notre Société dans ses études, et cherchant à la faire connaître. Rigaud a fait don à la Bibliothèque de la ville de Genève de sa belle collection d'estampes et dessins genevois commencée par son père. Elle renferme des aquarelles de tous nos maîtres genevois et des épreuves superbes de conservation. Les visiteurs de l'exposition nationale de 1896 ont pu en apprécier une partie.

Émile Dunant. Vous êtes encore tous sans doute sous la terrible impression que nous causa la mort de notre ami, survenue le 22 août 1902, pendant une course sur les flanes du Mont-Pleureur en Valais. Né en 1871, il avait fait d'excellentes études historiques qu'il termina à Zurich sous la direction de nos meilleurs historiens suisses, feu Georges de Wyss et MM. Rahn et Meyer von Knonau. Rentré à Genève, il se consacra surtout à des publications d'histoire suisse et devint le collaborateur, puis le successeur du regretté D^r Gosse, comme conservateur de nos musées d'archéologie et d'épigraphie. Ses goûts le portaient surtout vers les recherches d'archives pour l'histoire suisse moderne et vers l'archéologie romaine, où il acquit rapidement une certaine compétence. Parmi ses meilleurs travaux archéologiques, citons le *Guide illustré du Musée d'Avenches*, qu'il publia en 1900, et un catalogue critique du Musée épigraphique cantonal genevois, presque complètement terminé et qui, nous l'espérons, sera imprimé prochainement par les soins de l'État de Genève. D'un abord un peu difficile, par suite d'une timidité exagérée due en partie à une surdité assez forte, Dunant était, lorsqu'on le connaissait plus intimement, un collègue charmant et un ami dévoué. Il était membre de notre Société depuis le 21 mars 1894 et s'intéressait beaucoup à nos travaux. Nous avions l'espoir de le voir entrer plus tard dans notre comité, où ses connaissances archéologiques nous auraient été d'un grand secours. Pour se délasser de ses travaux d'archives et de ses études absorbantes, Dunant n'avait d'autre passion que la montagne. La nature alpestre, avec son grand calme et sa poésie, convenait à ce caractère doux et tranquille. Alpiniste expérimenté et très prudent, il aimait toutefois s'aventurer seul dans des endroits présentant quelque danger. Sa vue basse est peut-être une des causes de l'accident qui a causé sa mort. Nous envoyons respec-

teusement à sa famille éplorée l'expression de nos sentiments d'affection et de sympathie pour ce douloureux événement.

Adolphe Dreyer-Wengi. Le 13 août 1902, est décédé à Lucerne notre collègue Adolphe Dreyer-Wengi. Né à Fribourg-en-Brigau en 1861, il se destina à la carrière des hôtels et fit son apprentissage dans différentes villes, entre autres à Genève, Bâle et Londres. Il s'établit définitivement à Lucerne en 1884, où il fut d'abord directeur des restaurants des bateaux à vapeur du lac des Quatre-Cantons, et ensuite du buffet de la nouvelle gare. Dreyer-Wengi, qui venait de recevoir la bourgeoisie de Lucerne, s'intéressa à la vie nationale de sa nouvelle patrie; il se trouva mêlé à toutes les créations et entreprises de ces dernières années. De plus, doué d'un caractère vif et enjoué, d'une grande capacité financière et administrative; il était appelé à remplir un grand rôle dans le développement économique de notre pays. Zélé collectionneur, Dreyer-Wengi s'occupa d'abord des timbres-postes, dont il réunit une belle série, puis, se spécialisant et s'intéressant toujours plus à la Suisse centrale, il se défit d'une collection de numismatique générale pour réunir l'une des plus belles séries de monnaies et médailles lucernoises et de médailles fédérales qui existent. Dernièrement il s'adonna aussi à la recherche des bibelots artistiques, de la céramique et des estampes et vucs en couleur. Il était membre de notre Société depuis le 15 août 1896. N'écrivant pas lui-même, il facilita par sa générosité la publication dans notre *Revue* de plusieurs travaux importants.

* * *

Je ne vous parlerai pas de notre bibliothèque et de nos collections, qui vont en augmentant depuis plusieurs années. La consultation de la bibliothèque par nos membres a augmenté d'une façon réjouissante. M. Cailler, notre bibliothécaire, vous en entretiendra dans un instant. L'état financier de notre Société, dont M. Grossmann, notre trésorier, vous présentera le rapport, est assez satisfaisant, à condition que nous soyons très économes dans nos dépenses. Les publications s'en ressentent naturellement, et nous ne pouvons augmenter les frais à ce sujet comme nous le désirerions. Nous avons beaucoup compté l'an dernier sur l'augmentation de la cotisation, pour pouvoir consacrer un budget plus fort aux publications, mais la chose n'ayant pas été ratifiée par l'assemblée, nous avons dû nous restreindre et supprimer une bonne partie des illustrations projetées.

Le tome XI de la *Revue*, actuellement en cours de publication, paraîtra en deux fascicules, dont l'un est déjà fort avancé. Nous vous soumettons ici les épreuves de ces travaux. La partie la plus importante de ce volume sera consacrée à la suite des deux mémoires en cours de publication : *La numismatique de l'évêché de Sion*, par M. de Palézieux, et *l'Inventaire des variétés des monnaies genevoises*, par les membres de la Section genevoise. Nous ne pouvons avancer qu'avec beaucoup de lenteur, par suite du manque de caractères d'imprimerie spéciaux que nous ne possédons qu'en petit nombre, et par les vérifications continuelles des documents et des descriptions avec les collections principales; c'est ce qui explique le retard apporté cette année dans nos publications.

La suite de la bibliographie des membres de la Société paraîtra plus tard comme annexe à la *Revue*. Quelques feuilles sont déjà tirées.

Nous attirons spécialement votre attention sur la campagne contre les faussaires et vendeurs déshonnêtes, que nous avons commencée l'an dernier. C'est avec un grand plaisir que nous nous voyons fortement appuyés dans cette lutte par le Musée national à Zurich, qui continue à signaler les falsifications dans chacun de ses rapports annuels. Nos collègues de l'étranger et les revues numismatiques d'Allemagne et d'Italie nous soutiennent aussi très sérieusement; dernièrement, M. Gnechi a consacré tout un article à la description de pièces fausses fabriquées en Italie.

La rédaction de la *Revue* s'efforcera aussi d'organiser pour l'an prochain un système de correspondants réguliers parmi les membres de la Suisse et de l'étranger, pour nous tenir au courant des médailles suisses nouvelles, des fouilles, des trouvailles, des accroissements des musées et des publications nouvelles.

L'ordre du jour de notre assemblée étant très chargé, vous me permettrez de renvoyer d'autres considérations à l'impression de mon rapport qui paraîtra à la fin du volume en cours.

En somme, si nous n'avons pas montré cette année une grande activité littéraire, nous pouvons dire que la Société a continué sa marche ascendante et, comme précédemment, nous n'avons à formuler que deux desiderata pour sa bonne marche. Ce sont : 1° le recrutement plus actif de nouveaux membres; et 2° l'augmentation de nos ressources financières, qui sont toujours insuffisantes pour pouvoir donner à nos publications toute l'ampleur désirable.

Genève, 13 septembre 1902.

PAUL-CH. STRÄHLIN, *président*.

NEKROLOG

Adolf Dreyer-Wengi. — Hr. Adolf Dreyer-Wengi, Bahnhof-restaurateur in Luzern, ist soeben plötzlich gestorben, so halte die Trauerbotschaft in der Mittagsstunde des 13. August durch die Stadt. Trauer und Bestürzung in die Herzen derjenigen senkend, die je mit ihm persönlich verkehrten.

Der verstorbene, so schreibt ein Freund desselben in Nr. 187 des *Vaterland*, war am 4. Mai 1861 in Freiburg in Breisgau geboren. Früh vaterlos geworden, kam er zu Verwandten nach New-York, wo er im Jesuitenkollegium seine erste Bildung erhielt. Später, in seine deutsche Heimat zurückgekehrt, beschloss er sich für das Hotelfach ausbilden zu lassen. Der junge Mann kam dann nach Genf zur Erlernung der französischen Sprache, wo er auch mit seinem spätem Associé Hrn. Ryser bekannt, und in der Folge intim befreundet wurde. In verschiedenen Hotel bekleidete er Vertrauensstellen, so auch in Basel, im Hotel Viktoria. Hier wurde er mit Frl. Wengi, der einzigen Tochter des vorteilhaft bekannten Goldschmieds Wengi bekannt; 1885 führte er sie als seine Braut heim; dieser sehr glücklichen Ehe entsprossen fünf Kinder, die nun gemeinsam mit der trostlosen Mutter das Grab ihres Vaters umstehen.

Ueber die Verdienste um das Verkehrswesen der Stadt Luzern und des Vierwaldstättersees schreibt das *Luzerner Tagblatt* in Nr. 189, vom 15. August, unter anderm : Im Jahre 1884 übernahm der Verstorbene, in Gemeinschaft mit Hrn. Ryser-Hotz, den Betrieb der Restauration auf den Dampfschiffen des Vierwaldstättersees, deren treffliche Führung allseitig bekannt ist. Von da an entwickelte Dreyer eine unermüdliche Tätigkeit im Dienste des Verkehrswesens; mit ausserordentlichem Weitblicke und seltenem Verständnisse wusste er alle jene Momente zu benützen, die für die Entwicklung des Verkehrs von Interesse sein konnten, und was durch die Verkehrskommission, deren hingebendes Mitglied er von ihrem Entstehen an war, in den letzten zehn Jahren in dieser Richtung geleistet worden ist, das ist einem guten Teile ihm zu verdanken.

Mit der Eröffnung des provisorischen Bahnhofs und dann im neuen wurde Dreyer die Führung der Bahnhofrestauration übertragen, und er führte sie in einer Weise, dass das Luzerner Bahnhof-Buffer eines ersten Rufes in der Fremdenwelt genießt und seinem Leiter die Anerkennung nicht nur der Bahnverwaltung, sondern auch des Publikums zu teil wurde. Gegen sein Personal war er liebenswürdig und nach-

sichtig. Noch war um den Bahnhof herum es leer, als in Dreyer der Gedanke reifte an der Ecke, vis-à-vis des Hotel St. Gotthard, ein monumentales Hotel erstehen zu sehen; er kaufte bei der Liquidation des alten Bahnhofferrain, als Hauptinitiant einer Aktiengesellschaft, den Baugrund worauf jetzt das Hotel « Monopol » mit seiner prächtigen Façade steht, die jedenfalls seinem Einflusse zu verdanken ist. Durch diese Baute wurden auch die Nachbarn ermutigt schöne Façaden zu erstellen und so erhielt Luzern in der Pilatusstrasse die schönste Strasse der Central-Schweiz.

Aber nicht nur in dieser Richtung war Dreyer schaffend, sondern weit mehr war sein Sinn und Geist darauf gerichtet für die Fremden, die Luzern besuchen, neue Anziehungspunkte zu schaffen und denselben mehr Unterhaltung und angenehme abwechselnde Zerstreungen zu bieten; mit diesen Zielen trat der Verstorbene in den Verwaltungsrat des Kursaals ein, und leitete seit Jahren den artistischen Teil desselben, keine mühsame Reisen und Kosten scheuend um weltberühmte Künstler für Vorstellungen zu gewinnen, um so das Etablissement geistig höher zu bringen. Als er sich vor wenigen Wochen zur Aufnahme als Bürger der Stadt Luzern meldete, da konnte man sehen dass die Luzerner seine Verdienste achteten, denn in der selten so stark besuchten Versammlung vom 15. Juni sicherten selbe ihm einstimmig das Bürgerrecht zu; leider konnte der Verstorbene die Sanktion durch den Grossen Rat nicht mehr erleben.

Ungefähr um die Mitte der achtziger Jahre fing Hr. Dreyer an schöne Münzen und Medaillen zu sammeln, ohne auf deren Herkunft zu achten, sah aber bald ein dass ein solches Sammeln zu keinem Ziele führen würde, was ihn vertross. Als nun um eben diese Zeit das Sammeln von Briefmarken sich zum Sporte aufschwung, riss es auch Dreyer mit und man sagt, dass seine Sammlung sich durch selten vollständige Serien tadellos erhaltener Stücke auszeichne.

Zu Anfang der neunziger Jahre kam er wieder zu seiner frühern Neigung zum Aufsuchen von Münzen zurück, zog sich aber eine scharf begrenzte Linie; nämlich nur Münzen und Medaillen des Kantons Luzern und solcher die auf den Kanton sich beziehen oder von luzerner Graveure gestochen wurden, zu sammeln. Er tat dies mit einer Liebe und Hingebung, dass er in wenig Jahren eine der grössten Privatsammlungen von luzerner Münzen und Medaillen besass; doch dabei blieb er nicht stehen, er suchte deren Wert zu erforschen und war redlich bemüht andern Münzfreunden durch vorzeigen seiner Samm-

lung, etc., in ihren Arbeiten behülflich zu sein. Er war seit dem Jahre 1896 Mitglied der Schweiz. numismat. Gesellschaft.

In letzter Zeit legte Dreyer auch eine Sammlung kolorierter tadellos erhaltener Kupfer- und Stahlstichen hervorragender Meister französischer und englischer Herkunft, sowie ältere Porzellanfiguren von Meissen, Frankenthal, Wien, etc., und gute Miniaturmalereien an.

Mögen diese Sammlungen, die Hr. Dreyer mit soviel Mühe und Kosten sich zusammen suchte, einen ebenso hingebenden Nachfolger finden wie er einer war. *R. I. P.* F. H.

Rapport du trésorier sur l'exercice 1901.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Comme d'habitude, commençons l'examen de notre situation financière en comparant les dépenses et les recettes de l'année en cours avec celles de l'année précédente et constatons avec plaisir que, non seulement cette situation s'est maintenue au niveau de sa devancière, mais qu'elle s'est même sensiblement améliorée, ce qui nous permettra de donner plus d'extension à nos publications.

I. Dépenses	1900	1901
Impressions et illustrations.....	Fr. 1196 55	Fr. 1346 40
Frais généraux.....	» 412 55	» 345 85
Caisse (solde à payer de l'exercice précédent)...	» 240 75	» — —
Caisse (solde débiteur à nouveau)...	» 870 05	» 2099 35
Total.....	Fr. 2719 90	Fr. 3791 60

II. Recettes	1900	1901
Cotisations annuelles.....	Fr. 2030 —	Fr. 2040 —
Cotisations uniques.....	» 100 —	» 200 —
Cotisations arriérées.....	» — —	» 40 —
Abonnements à la <i>Revue</i>	» 47 25	» 358 50
Droits d'entrée.....	» 20 —	» 90 —
Vente de publications.....	» 47 75	» 96 80
Frappe de médailles.....	» 200 25	» 66 70
Intérêts (Profits et pertes).....	» 274 65	» 29 55
Caisse (solde créancier ancien).....	» — —	» 870 05
Total.....	Fr. 2719 90	Fr. 3791 60

Le solde actif de 2099 fr. 35 est formé d'un dépôt de 143 fr. 95 chez notre banquier, M. H. Boveyron, et de 1955 fr. 40 en caisse. De plus, nous possédons, comme auparavant, un petit fonds de réserve d'environ 800 fr. représenté par six obligations 3 % à lots du canton de Genève à 100 fr., et par deux obligations 3 1/2 % de la commune de Chêne-Bougeries à 100 fr., qui ne figure dans nos comptes annuels que pour les intérêts qu'il produit. Ce fonds de réserve sera même augmenté pendant l'exercice prochain, pour atteindre la somme statutaire qui correspond au nombre des membres ayant payé une cotisation unique de 100 fr.

Revenons maintenant à une question déjà traitée aux deux dernières assemblées générales de Martigny et de Soleure, à savoir l'augmentation de la cotisation annuelle. A la première de ces réunions, il fut voté de la porter de 10 fr. à 12 fr. Cette question n'ayant pas figuré à l'ordre du jour, le comité crut qu'il était préférable de ne rien modifier. A la dernière assemblée, les avis étant de nouveau partagés, et les seuls membres présents ne voulant pas assumer la responsabilité d'une augmentation, décidèrent de soumettre cette question fondamentale à tous les membres en les faisant voter par bulletin, pour savoir s'ils consentaient à fixer la cotisation annuelle à 15 fr. au lieu des 10 fr. perçus jusqu'à présent. Ce vote a été différé momentanément, car nous avons suffisamment de ressources pour les publications fournies à nos membres pendant ces deux dernières années. Votre trésorier s'en réfère à ce sujet au rapport de notre président, que vous venez d'entendre.

La vente de nos anciennes publications, dont la Société possède encore un certain nombre, produit toujours quelques ressources à notre caisse. A ce propos, nous rappelons aux nouveaux membres qui désirent compléter leurs collections de ce genre, que nous leur livrons à des conditions très avantageuses la série complète de la *Revue*, soit pour les tomes I—X; il reste également un certain nombre de *Bulletins* qui méritent aussi une petite place dans la bibliothèque d'un numismate suisse. Pour renseignements, on est prié de s'adresser au bibliothécaire ou au trésorier, qui répondront immédiatement à chaque demande.

Dans notre dernier rapport, nous avons eu le plaisir de signaler deux envois de monnaies et médailles adressés au trésorier pour être utilisés par la Société comme elle l'entendra. Après en avoir gardé les pièces qui pouvaient être classées dans notre médaillier, nous

avons vendu le solde, qui a encore produit la jolie somme de 246 fr. 50. Cette année nous n'avons pas à remercier d'aussi généreux donateurs, mais nous voulons espérer qu'à l'avenir nos membres-collectionneurs se trouvant à la tête de quelques doublets, se souviendront de notre médaillier, qui ne s'augmente que par les dons.

Genève, 30 août 1902.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1901.

MESSIEURS,

A la dernière assemblée, à Soleure, on nous a confié la vérification des comptes de notre Société pour l'exercice 1901. Nous avons pointé les écritures avec soin, avons vérifié les reçus et les pièces à l'appui et en avons constaté la parfaite régularité.

L'actif en espèces de notre Société est pour le 31 décembre 1901 le suivant :

Fr.	143 95	dus par M. Henry Boveyron, banquier à Genève ;
»	600 —	six obligations à lots 3 % du canton de Genève ;
»	200 —	deux obligations 3 1/2 % de la commune de Chêne- Bougeries ;
»	1,955 40	Solde en caisse.
<hr/>		
Fr.	2,899 35	contre :
»	1,670 05	actif au 31 décembre 1900.
<hr/>		
Fr.	1,229 30	amélioration.

Ce bon résultat est dû, d'une part à la bonne direction par notre comité, mais principalement au dévouement avec lequel notre caissier M. Grossmann soigne nos intérêts. Nous vous prions de lui donner décharge en joignant nos sincères remerciements pour les grands services qu'il rend toujours à notre Société.

Schönenwerd et Yverdon, septembre 1902.

Les vérificateurs des comptes,

A. BALLY-HERZOG.

E. HENRIOD.

Rapport du bibliothécaire.

MESSIEURS,

Au cours des trois années pendant lesquelles j'ai eu, de nouveau, le plaisir et le privilège de l'administrer, notre bibliothèque s'est accrue d'une manière satisfaisante. J'entends par là que les sociétés avec qui nous sommes en relations d'échanges nous ont envoyé très régulièrement leurs publications et que certains de nos membres ne nous oublient jamais dans la distribution de leurs tirages à part ou autres travaux de faible étendue. Qu'ils en soient ici remerciés. Mais pour ce qui concerne les œuvres plus importantes nous n'en recevons guère, bien que votre comité fasse le possible et l'impossible pour faire rédiger par nos sociétaires les plus compétents les comptes rendus scientifiques autant qu'impartiaux de celles qui nous sont adressées.

De là, sur nos rayons des vides regrettables, que votre bibliothécaire déplore plus que d'autres, car il lui est arrivé nombre de fois déjà d'avoir à refuser un ouvrage par la simple raison que nous ne le possédions pas.

Dans ce cas, se souvenant que l'argent est le nerf de la guerre et..... de l'entretien des bibliothèques, il est désolé que notre excellent trésorier ne puisse lui compter, sinon quelques billets de mille, au moins quelques-uns de cent; ils trouveraient immédiatement leur emploi, je puis vous l'assurer. A leur défaut, il faut savoir se contenter de ce que nous avons et être d'autant plus reconnaissants vis-à-vis de ceux qui se montrent généreux envers nous.

Parmi ceux-ci, je vous signalerai d'une manière particulière MM. Fréd. Alvin de Bruxelles, Benj. Betts de New-York, G. Bridel et C^{ie}, éditeurs à Lausanne, D^r Julius Cahn, D^r Fried. Imhoof-Blumer, Ed. von Jenner, Henry Morin-Pons à Lyon, M. de Palézieux, P.-Ch. Strœhlin et C.-F. Trachsel.

Pendant les trois années que nous avons derrière nous, le comité a obtenu l'échange de notre *Revue* avec l'*Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde* et la *Frankfurter Münzzeitung*, ce qui porte le nombre des périodiques que nous recevons à quarante-six, y compris la *Gazette numismatique* (belge), don de son éditeur, M. Ch. Dupriez de Bruxelles, et la *Zeitschrift für Numismatik* que nous devons à la générosité de notre président.

Le chiffre des catalogues de vente qui nous ont été envoyés est relativement élevé; malheureusement les experts négligent le plus souvent — pour ne pas dire toujours — de nous expédier les listes des prix obtenus aux ventes aux enchères. Ce sont cependant ces listes qui donnent aux catalogues toute leur valeur.

Un catalogue bien fait est, pour celui qui sait s'en servir, un instrument de travail au même titre qu'un autre ouvrage. Souvent on trouve dans un catalogue un détail qu'on chercherait vainement ailleurs, voire même la description de pièces inédites; cependant s'il ne nous renseigne pas sur la valeur marchande de telle ou telle pièce qui y est décrite, son intérêt est non pas nul mais bien atténué.

En conséquence, je prie ceux de vous, Messieurs, qui auraient de ces listes de prix et qui ne les utiliseraient pas, de bien vouloir s'en dessaisir à notre profit.

Dans le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter, j'exprimais le regret du peu de consultations que nous avons eues à enregistrer et du petit nombre de volumes utilisés. Nous voyons le même fait se reproduire en 1899-1900, où nous avons quatorze sociétaires empruntant trente-six volumes, et en 1900-1901, où onze sociétaires sortent cinquante-deux volumes. Par contre, en 1901-1902, le nombre des consultants s'élève à dix-neuf ayant demandé le prêt de quatre vingt-seize volumes. Ce dernier chiffre, qui n'est pas encore bien considérable, prouve toutefois que quelques membres commencent à comprendre les avantages que présente notre bibliothèque et se mettent à faire des recherches plus sérieuses que par le passé.

Naturellement cette recrudescence dans l'emploi de notre collection ne va pas sans occasionner passablement de travail supplémentaire à son conservateur. Le moins agréable de tous consiste à réclamer à certains des livres qu'ils détiennent, contre notre règlement, pendant dix ou douze mois.

Plus notre bibliothèque deviendra importante, plus elle sera consultée, plus aussi les frais de son entretien s'élèveront. Pour parer à ces frais, qui proviennent surtout des reliures, notre budget ne prévoit même pas la plus modeste somme. Heureux est votre bibliothécaire lorsqu'il peut obtenir, de temps à autre, un petit subside pour garantir quelques-uns de nos livres contre les avaries produites par l'usage; mais bien plus heureux est-il quand, pour le même but, il reçoit de mains généreuses et qui désirent rester anonymes, un billet de cinquante francs, comme cela lui est arrivé deux années de suite.

Vous apprécierez, Messieurs, cette délicate manière de faire le bien; vous en remercirez, comme je l'ai déjà fait, le généreux anonyme et, pour finir, nous le prierons tous ensemble de se souvenir, le plus souvent possible, que la Société suisse de numismatique, bien que composée de gens qui brassent l'or, l'argent et le bronze, n'est pas riche et que..... les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Vous savez que l'exemple, bon ou mauvais, est contagieux; si quelqu'un de vous se laisse saisir par la contagion, nous nous en réjouirons tous et nous en serons tous reconnaissants.

Je ne voudrais pas abuser davantage de vos instants, je désire toutefois vous entretenir de notre modeste médaillier et établir devant vous le tableau comparatif du mouvement de nos collections pendant les années 1899 à 1902.

Notre médaillier compte treize cent dix-neuf pièces ne comprenant aucune rareté. Deux dons venant de personnes étrangères à la Société sont les faits les plus saillants le concernant. Le premier de ces dons consiste en trois médailles de bronze offertes par M. Gernandt, de Carouge près Genève, et le second en quatre-vingt-trois pièces (monnaies et médailles) offertes par M. le professeur L. Kolly, conservateur du Musée d'antiquités de Théodosie.

Voici maintenant le tableau comparatif du mouvement de nos collections pendant les années 1899 à 1902 :

	Année 1899-1900	Année 1900-1901	Année 1901-1902
Livraisons périodiques	250	211	225
Livres ou brochures non périodiques .	47	28	38
Catalogues	59	122	79
Monnaies	12	59	80
Médailles	10	33	15
Moulages en plâtre	14	1	—
Livres sortis	36	52	96
Emprunteurs	14	11	19
Clichés prêtés à deux personnes . . .	—	—	27

Je termine ici en vous demandant pardon d'avoir été si long et en souhaitant à la Société une nouvelle période trisannuelle de prospérité et d'activité scientifique, manifestée entre autres par un fort enrichissement de sa bibliothèque et une augmentation des membres la consultant.

Genève, 12 septembre 1902.

H. CAILLER, *bibliothécaire*.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 7 janvier 1903. — M. J. BLUMER-EGLOFF, à Zurich (présenté par MM. le D^r Ladé et Strömlin), et LAMUNIERE et SCHÖNENBERGER, graveurs-ciseleurs à Genève (présentés par MM. Strömlin et Cahorn), sont admis au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 25 février 1903. — M. Charles FONTANELLAZ, à Berne (présenté par MM. le D^r Grunau et Homberg), est reçu membre actif de la Société.

Séance du 25 mars 1903. — Madame veuve SATTLER, à Bâle (présentée par MM. P. Strömlin et Grossmann), MM. DUVOISIN-WYSSA, négociant à Lausanne (présenté par MM. Künzler et Grossmann), et A. MEYER fils, négociant à Moudon (présenté par MM. Künzler et Grossmann), sont reçus membres actifs de la Société.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de mai à fin décembre 1902¹.

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Blätter für Münzfreunde*, 1902, n^{os} 4—11.

Der Numismatiker, Zeitschrift für numismatischer Sammelwesen, Versteigerungen und Münzkunde, 1^{re} année, 1902, n^o 2.

Frankfurter Münzzeitung, 1902, liv. 16—24; 1903, liv. 25.

Mittheilungen der bayer. numismatischen Gesellschaft, 1902, XXI^e année.

Numismatischer Anzeiger, 1902, liv. 2—8.

Numismatisches Literatur Blatt, n^{os} 124—129.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, t. X. 1902, liv. 114—120; t. XI, 1903, liv. 121—122.

Numismatic Chronicle (the), 1901, liv. III—IV; 1902.

AUTRICHE. *Friedl's illustriertes Briefmarken Offertenblatt*, liv. 14—17.

(M. Paul-Ch. Strömlin.)

Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », nouv. série, t. XII, 1902, in-4 de 186 p. avec 6 pl. et fig. dans le texte.

¹ Les envois doivent être adressés au local, rue du Commerce, 5, à Genève.

- Mitteilungen des Clubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, 1902, n^{os} 143—151.
- Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler »*, t. V, n^{os} 16—24.
- Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien*, t. V, 1902, n^{os} 29—36.
- Vjestnik hrvatskoga arheološkoga društva*, nouv. série, t. VI, 1902, in-4 de 259 p. avec nombr. fig. dans le texte.
- BELGIQUE. *Gazette numismatique (la)*, 6^e année, 1901—1902, liv. 6—10; 7^e année, 1902—1903, liv. 1—2. (M. Ch. Dupriez.)
- Revue belge de numismatique*, 1902, liv. 3—4; 1903, liv. 1.
- CANADA. *Canadian antiquarian and numismatic Journal (the)*, 3^e série, t. IV, 1902, liv. 1.
- FRANCE. *Bulletin de numismatique*, t. IX, 1902, liv. 3—8.
- Correspondance historique et archéologique (la)*, IX^e année, 1902, liv. 100—107.
- Revue numismatique*, 4^e série, t. VI, liv. 2—3.
- Revue savoisiennne*, 1901, liv. 3—4; 1902, liv. 1—2.
- HOLLANDE. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, X^e année, 1902, liv. 3—4.
- ITALIE. *Giornale araldico-genealogico-diplomatico*, nouv. série, t. IX, 1901, liv. 8—9.
- Rivista italiana di numismatica*, t. XV, 1902, liv. 3.
- SUÈDE. *Kongl. vitterhets historie och antikvitets Akademiens Månadsblad*, XXVI^e année, 1897, Stockholm, 1902.
- SUISSE. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. III, 1901, liv. 4; t. IV, 1902—1903, liv. 1—3.
- Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern*, t. XVI, liv. 3.
- Archives héraldiques suisses*, XVI^e année, 1902, liv. 3—4.
- Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, liv. 6—7.
- Calendrier héraldique vaudois*, II^e année, anno 1903, 24 p. avec vues et blasons en couleurs. (MM. Payot et C^{ie}, éditeurs à Lausanne.)
- Compte rendu de l'administration municipale de la Ville de Genève pendant les années 1855, 1859, 1866—1871, 1874, 1878—1879, 1901*, Genève, 1856, 1860, 1867—1872, 1875, 1879—1880, 1902, 11 br. in-12 et 1 vol in-8. (M. Cahorn.)
- Globe (le)*, journal géographique, organe de la Société de géographie de Genève, t. XLI, Bulletin n^o 2 et Mémoires, 1902. (M. P.-Ch. Strählin.)
- Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, t. XXVII, Zürich, 1902, in-8 de 25 et 370 p.
- XXX. und XXXI. *Jahresberichte der histor.-antiquar. Gesellschaft von Graubünden*, Jahrgänge 1900 u. 1901, Chur, 1901 u. 1902, 2 broch. in-8.
- Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2^e série, t. IV, liv. 2; t. V.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXVIII, liv. 1.

Musée neuchâtelois, XXXIX^e année, mars-décembre 1902; XL^e année, janvier-février 1903.

Patrie suisse (la), 1902, n^o 227. Contient : P.-Ch. Strœhlin, Le trésor d'Essert-Derrey.

Revue suisse de numismatique, t. XI, liv. 1.

Schweizer. Briefmarken-Zeitung, XV^e année, 1902, liv. 3-4, 6-12.

(M. P.-Ch. Strœhlin.)

Statistisches Jahrbuch der Schweiz, 4^e—6^e années, 1894—1896, Berne, 1894—1896, 3 vol. in-8, publié par le Bureau de statistique du département fédéral de l'Intérieur. (M. Cahorn.)

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

- Angst, H. *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. Zehnter Jahresbericht 1901*. Zürich, 1902, in-8 de 189 p. avec 3 pl. (Direction du Musée.)
- Bahrfeldt, E., Dr. *Das Märkische Münzwesen im Mittelalter*. Berlin, 1894, br. in-8 de 24 p. avec fig. dans le texte. *Vortrag gehalten in der Gesellschaft für Heimatkunde der Provinz Brandenburg am 25. Januar und 22. Februar 1893*. (L'auteur.)
- *Zwei Denarfunde aus dem X. und XI. Jahrhundert*. Berlin, 1894, br. in-8 de 15 p., extr. des *Berliner Münzblätter*, t. II. (L'auteur.)
- *Medaille auf Christoph Freiherrn von Schellendorf und dessen Gemahlin Elisabeth Constantiu*. [Wien, 1899], br. in-8 de 5 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, t. XXX.
- *Beiträge zu den deutschen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit. I. u. II. Hefte*. Berlin, 1895 et 1899, 2 br. in-8 de 23 et 18 p. avec 4 pl. et fig. dans le texte, extr. des *Berliner Münzblätter*, t. II et III. (L'auteur.)
- *Der Hack Silberfund von Gralow. Ein Beitrag zur Klärung der Otto-Adelheid-Frage*. Berlin, 1896, br. in-8 de 15 p., extr. des *Berliner Münzblätter*, t. III. (L'auteur.)
- *Die Gedächtnismünzen auf den Geburtstag des schlesischen Ministers von Hoym am 20. August 1781. Nach archivalischen Quellen dargestellt*. Breslau, 1897, br. in-8 de 12 p. avec fig. dans le texte, extr. des *Berliner Münzblätter*, t. III. (L'auteur.)
- *Das Münz- und Geldwesen in Glatz zur Zeit Friedrich Wilhelm III. Nach archivalischen Quellen dargestellt*. Breslau, 1898, br. in-8 de 20 p. avec fig. dans le texte, extr. des *Berliner Münzblätter*, t. III. (L'auteur.)
- *Der Silberfund von Winzig Kreis Wohlau*. [Breslau, 1902], br. in-4 de 5 p. Sonderabdruck aus *Schlesiens Vorzeit in Bild und Schrift, Zeitschrift des Vereins für das Museum schlesischer Altertümer*, neue Folge, II. Band. (L'auteur.)

- Campos, Manoel Joaquim de. *Numismatica indo-portuguesa*. Lisboa, 1901, in-8 de 25 p., extr. du *Boletim da Sociedade de geographia de Lisboa*, 4—7, 18^e série. (L'auteur.)
- Correra, Luigi. *Le più antiche monete di Napoli*. Napoli, 1902, br. in-8 de 16 p. avec fig. dans le texte, extr. de *Rendiconti dell' Accademia di archeologia, lettere e belle arti*. (L'auteur.)
- Dompierre de Chauffepié, H. J. *Koninklijk kabinet van munten, penningen en gesneden steenen*. 's-Gravenhage, 1899, br. in-8 de 28 p. avec 4 pl. (L'auteur.)
- Florange, Jules. *Armorial du jetonophile, guide de l'amateur des jetons armoriés*. Paris, 1902, in-8 de IV et 192 pages avec fig. dans le texte. (L'auteur.)
- Forrer, L. *Biographical dictionary of medallists coin gem, and seal-engravers mintmasters, etc., ancient and modern with references to their works*. B. C. 500 — A. D. 1900, t. I. London, 1902, in-8 de XLVIII et 574 p. avec nombr. fig. dans le texte, extr. de la *Monthly numismatic Circular*. (L'auteur.)
- Fort, Ludwig. *Neueste Münzkunde. Abbildung und Beschreibung der jetzt coursirenden Gold- und Silbermünzen mit Angabe ihres Gewichts, Feingehalts, ihrer Geltung und ihres Werthes*. Leipzig, 1851, in-8 avec pl. (incomplet). (M. A. Bally, à Schönenwerd.)
- Gallet, Georges. *Quelques notes sur la vie et l'œuvre du médailleur J.-P. Droz (1746—1823)*. Neuchâtel, 1902, in-4 de 21 p. avec 13 pl., extr. du *Musée neuchâtelois*, 1902. (L'auteur.)
- Gnecchi, Francesco. *Monete romane. Manuale elementare, 2^a edizione riveduta, corretta e ampliata*. Milano, 1900, in-16 de XXVII et 367 p. avec 25 pl. et fig. dans le texte. (M. U. Hœpli, édit., à Milan.)
- *Appunti di numismatica romana. LVI-LVII*. Milano, 1902, 2 br. in-8, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1902. (L'auteur.)
- Imhoof-Blumer, Fred., Dr. *Kleinasiatische Münzen*. Band II. Wien, 1902, in-4 de 578 p. avec 20 pl., extr. des *Sonderschriften des österreichischen archäologischen Institutes in Wien*, Band III. (L'auteur.)
- Jonghe, vic. Baudoïn de. *Herck-la-Ville et son atelier monétaire*. Bruxelles, 1902, br. in-8 de 6 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1902. (L'auteur.)
- Lelewel, Joachim. *Études numismatiques et archéologiques*, 1^{er} vol., *Type gaulois ou celtique*. Bruxelles, 1840, in-8 de 461 p. avec fig. dans le texte (il manque l'atlas). (M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Lenormant, François. *Monnaies et médailles*. Nouvelle édition. Paris, s. d., in-8 de 328 p. avec nombr. fig. dans le texte. *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*. (M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Meyer, H., Dr. *Die Brakteaten der Schweiz. Nebst Beiträgen zur Kenntniss der schweizerischen Münzrechte während des Mittelalters*. Zürich, 1845

- in-4 de XII et 76 p. avec 3 pl., extr. des *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*. (M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Michaud, A. *Liste des médailles et jetons concernant la Chaux-de-Fonds jusqu'en 1901 avec une notice sur les sociétés de tir « Les Armes-Réunies » et les « Amis de la Carabine »*. Genève, 1902, br. in-8 de 36 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XI.
- Monnaies anciennes musulmanes. Catalogue d'une collection de monnaies musulmanes appartenant à un amateur*. Constantinople, 1901, in-8 de 204 p. (M. Mihran, imprimeur à Constantinople.)
- Papadopoli, Nicolo. *Nicolò Tron e le sue monete (1471—1473)*. Milano, 1901, br. in-8 de 18 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1901. (L'auteur.)
- *Monete inedite della raccolta Papadopoli*. Appendice al n° 1; III—V. Milano, 1902, 4 br. in-8 avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1902. (L'auteur.)
- Robert, Arnold. *Quelques mots sur la seigneurie de Valangin (1140—1592). La baronnie de Bauffremont en Lorraine. Un peu de numismatique*. Londres, 1902, br. in-8 de 15 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Monthly numismatic Circular*, mars 1902. (L'auteur.)
- Robinet, Robert-Adolphe, D^r, et Le Chapelain, J. *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 1789—1815*. Paris. s. d., 2 vol. in-8 de XLIV—839 p. et 868 p. (M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Rollin et Feuarent. *Catalogue des monnaies royales et seigneuriales de France, depuis les mérovingiens jusqu'à nos jours, contenant 5153 numéros avec leurs prix de vente*. Paris, 1900, in-8 de IV et 451 p. avec atlas de 28 pl. (Les auteurs. — L'atlas qui porte la date de 1891 est un don de M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Ruchet, Ch. *Les sceaux communaux vaudois*. Lausanne [1902], br. in-8 de 28 p. avec 5 pl., extr. des *Archives héraldiques suisses*, XVI^e et XVII^e années. (MM. Payot et C^{ie}, éditeurs, à Lausanne.)
- Santini. *Dictionnaire général en une seule série alphabétique des communes de France et des colonies, comprenant la nomenclature complète des communes, villages, bourgs, hameaux, châteaux, écarts, lieux-dits, etc., etc.* Paris, s. d., in-12 de 1134 et 36 p. (M. P.-Ch. Strœhlin.)
- Sitzungsberichte der numismatischen Gesellschaft zu Berlin, 1901 und 1902*. Berlin, 1901 und 1902, 2 br. in-8 de 25 et 27 p., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XXIII et XIV. (Société numismatique de Berlin.)
- Strœhlin, P.-Ch. *Répertoire de médaillistique, fiches 601—625*. (L'auteur.)
- *Notice sur le musée maçonnique de la loge Union et Travail à l'Or. de Genève publiée à l'occasion du Congrès international de la franc-maçonnerie réuni à Genève du 5 au 8 septembre 1902*. Genève, 1902, br. in-8 de 16 p. (L'auteur.)
- Ströhl, Hugo Gérard. *Wappen der Buchgewerbe*. Wien, 1891, petit in-4 de

36 p. avec 9 pl. en couleur et fig. dans le texte. (MM. Anton Schroll et C^{ie}, éditeurs, à Vienne.)

Vitalini, Ortensio. *Imitazioni e falsità in monete antiche e moderne*. Camerino, 1902, br. in-8 de 10 p. (L'auteur.)

Wiebe, Carl. *Hamburgische Zirkel-Correspondenz. Abbildung Freimaurerischer Denkmünzen und Medaillen mit Beschreibung und erläuterndem Text historischen und biographischen Inhalts*. I—IV. Hamburg. 1898—1902, 4 vol. in-4 avec nombr. pl. (M. P.-Ch. Strehlin.)

Zeller-Werdmüller, H. *Die Zürcher Stadtbücher des XIV. und XV. Jahrhunderts. Auf Veranlassung der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. II. Band*. Leipzig, 1901, in-8 de VI et 422 p. (Antiquarische Gesellschaft in Zürich.)

MÉDAILLIER

Vingt petits bronzes de Julius Flavius Constance junior. — Une bractéate anonyme de l'évêché d'Erfurt. — Une dito, d'Erhardus margrave de Misnie (Basse-Saxe), vers 1190. — Un schilling sans date, de Dantzig, de Sigismond I, roi de Pologne. — Schilling s. d. (six variétés) du grand-duché de Lithuanie (Alexandre III, 1492-1506). — Un dito, de 1513; un dito, de 1514; un dito, de 1515 (2 variétés) de Sigismond II, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie. — Un schilling de 1546; un dito, de 1547; un dito, de 1553; un dito, de 1559; un dito, de 1560; un dito, de 1562; un dito, de 1564, de Sigismond-Auguste III, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie. — Un schilling s. d., de Casimir II, roi de Pologne. — Un thaler s. d., de Ferrette (Alsace), Ferdinand d'Autriche. — Un rouble argent, 1729, de Pierre II de Russie. — Un rouble argent, 1800, de Paul I^{er} de Russie. — Une rixdaler, 1660, de la Gueldre (Provinces-Unies). — Une rixdaler, 1637, de la Frise occidentale (Provinces-Unies). — Un écu de Brabant, 1637, de Tournay (Pays-Bas autrichiens, Philippe IV). — Trois pièces de cuivre d'une dynastie mahomédane, probablement de Ceylan, coupées dans des lingots de cuivre, trop incomplètes pour pouvoir être déterminées. (M. Fréd. Baur, à la Chaux-de-Fonds.)

Premier état de frappe d'une médaille pour course de cavalerie. — Premier état de frappe du jeton de présence à l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique de 1902. — Visite de la Société suisse de numismatique aux ateliers Huguenin frères, le 14 septembre 1902. (MM. Huguenin frères au Locle.)

Cinq centimes de la première République française, de 18 ? — Décime de Napoléon I^{er}, de 1815. — Décime de Louis XVIII, de 1815. — Médaille populaire à l'effigie de la reine Victoria et du prince Albert. — Une dito, à l'effigie de Léon Gambetta. — Une dito, de la fête nationale du 14 juillet 1881. — Une dito du concours musical de Thonon, de 1885. — Décoration de la fête du 50^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération,

1864. — Décoration des écoles pour le centenaire de J.-J. Rousseau, 1878. — Jeton-réclame frappé à l'exposition nationale suisse, 1896. (M. H. J.)

Quatre-vingt monnaies diverses, principalement russes. — Trois médailles russes en bronze. (M. le prof. Louis Kolly, à Théodosie, Caucase.)

Jeton de présence à l'assemblée de la Société royale belge de 1902. (Société belge de numismatique.)

Coins de la médaille d'inauguration du stand de Locarno, 1900. Voir ci-dessus p. 253. (Società tiratori del Verbano, à Locarno.)

Jetons de présence aux assemblées de la Société suisse de numismatique, Soleure, 1901, et La Chaux-de-Fonds, 1902. Divers métaux. (La Société.)

ALBUM PHOTOGRAPHIQUE

Photographie de M. Th. Gr.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

AU 31 DÉCEMBRE 1902¹

I. Comité de la Société.

STREHLIN, Paul-Ch., <i>président</i> ,	Genève.
LADÉ, Auguste, D ^r , <i>vice-président</i> ,	»
GROSSMANN, Théodore, <i>trésorier</i> ,	»
JARRYS, Henri, <i>secrétaire</i> ,	»
CAILLER, Henri, <i>bibliothécaire</i> ,	»
CAHORN, Auguste, <i>assesseur</i> ,	»
DEMOLE, Eugène, D ^r ,	»

II. Membres honoraires.

BABELON, Ernest, directeur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, à Paris.	1893
*BAHRFELDT, Max, D ^r phil., lieutenant-colonel, rédacteur de <i>Numism. Literatur-Blatt</i> , à Halle a/S.	1879
*DANNENBERG, Hermann, D ^r jur., Landgerichtsrat, ancien président de la Société numismatique de Berlin, à Berlin.	1879
DEMOLE DE JOFFREY, Eugène, D ^r ès-sciences, conservateur du Cabinet des médailles de la Ville de Genève, à Genève.	1890
*EVANS, John, K. C. B., D. C. L., L. L. D., président de la Société de numismatique de Londres, à Hemel Hempstead.	1879

¹ Les noms des membres fondateurs de la Société sont précédés d'une astérisque. Les dates suivant les noms sont celles de la réception dans la Société ou de la nomination comme membre honoraire. — Nos collègues sont instamment priés d'envoyer à la rédaction les rectifications aux erreurs qui pourraient se trouver dans cette liste.

- *EYSSERIC, Marcel, ancien inspecteur de l'Université à Sisteron. 1879
 GNECCHI, Ercole, officier de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, directeur de la *Rivista italiana di numismatica*, à Milan. 1893
 GNECCHI, Francesco, commandeur de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, rédacteur de la *Rivista italiana di numismatica*, à Milan. 1893
 *HITZ, John, ancien consul de la Confédération suisse, à Washington. 1879
 LIEBENAU, D^r Theodor von, archiviste d'Etat, à Lucerne. 1888
 *LUSCHIN VON EBENGREUTH, Arnold, D^r phil., professeur à l'Université, à Graz. 1879
 *RIGGAUER, Hans, D^r phil., professeur à l'Université, directeur du Cabinet royal de numismatique, à Munich. 1879

III. Membres actifs.

A. — En Suisse.

Canton d'Argovie.

- GELDLIN, Henri, D^r pharmacien, Baden. 1888
 LANG-SCHNEEBELI, négociant, Baden. 1897
 ROTH, Erhard, fabricant, Oeftringen. 1880

Canton de Bâle.

- BACHOFEN, Wilhelm, fabricant, Bâle. 1883
 BRÜDERLIN, Rodolphe, banquier, Bâle. 1883
 ENGELMANN, Théodore, D^r pharmacien, Bâle. 1887
 FREI, Hans, graveur en médailles, Bâle. 1899
 GESSLER-HERZOG, Charles-André, négociant, Bâle. 1902
 GEIGY, Alfred, D^r phil., conservateur du Cabinet de numismatique au Musée historique, Bâle. 1882
 GRELLET, Jean, journaliste, Bâle. 1882
 KNÜTTI-WAILLEN, Frédéric, employé de banque, Bâle. 1899
 LUGRIN, Arnold, professeur à l'École secondaire des jeunes filles, Bâle. 1902
 MÜLLER-FANKHAUSER, J., négociant, Bâle. 1902
 THOMMEN, Rodolphe, D^r phil., Bâle. 1895

Canton de Berne.

ADRIAN, Paul, directeur de la Monnaie fédérale, Berne.	1895
DROZ-FARNY, Arnold, professeur de mathématiques, Porrentruy.	1888
ENGEL, Frédéric, bijoutier, Thoune.	1902
GIRTANNER-SALCHLI, Hermann, inspecteur des chemins de fer, Berne.	1896
GRUNAU, Gustave, D ^r phil., professeur au Gymnase de Berne.	1898
HEINIGER-RUEF, Robert, négociant, Burgdorf.	1891
HENNET, Louis, négociant, Délémont.	1890
HOMBERG, François, graveur et frappeur en médailles, Berne.	1897
*JENNER, Edouard, custos au Musée historique, Berne.	1879
*KAISER, Jacob, D ^r phil., archiviste fédéral, Berne. •	1879
KILCHENMANN, Karl-Johann, agronome, Sankt-Niklaus, bei Köppingen.	1899
KUHN, Ernest, libraire, Biemme.	1893
LE ROY, Louis, greffier de la Cour d'appel, Berne.	1882
LEMP-WYSS, Karl, négociant, Berne.	1900
NYDEGGER, Edouard, employé de banque, Berne.	1889
SCHWEIZER, Rudolph, fabricant, Wangen s/Aar.	1890
SOCIÉTÉ BERNOISE DE NUMISMATIQUE. D ^r Thormann, président, conservateur du Cabinet des médailles du Musée historique, Berne.	1902
STEINER, Frédéric, rentier, Berne.	1890
VOGT, Albert, négociant, Berne.	1899
WEBER, Albert, fabricant, Berne.	1900

Canton de Fribourg.

BOVET, Alexandre, notaire, conservateur des hypo théques, Gruyères.	1900
DIESBACH, Raoul de, ingénieur, La Schurra.	1894
DUCREST, François, l'abbé, professeur au collège Saint-Michel, conservateur du Cabinet des médailles du Musée cantonal, Fribourg.	1897
RÉMY, Léon, ancien notaire, Bulle.	1902
SAUSER, Léon, l'abbé, professeur au collège Saint-Michel, Fribourg.	1902
WEITZEL, Alfred, secrétaire du département de l'Instruction publique, Fribourg.	1902

Canton de Genève.

AUDEOUD, Edouard, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles de la Ville, Genève.	1891
BÉNASSY-PHILIPPE, Antoine, fabricant d'horlogerie, Genève.	1893
BIELER, Jacques, horloger, Genève.	1890
BOVY, Hugues, professeur de modelage, graveur en médailles, Genève.	1885
BRON-DUPIN, Jean-Louis, conservateur de la Salle des armures de la Ville, Genève.	1893
BLANDIN, François, négociant, Genève.	1895
CAHORN, Auguste, architecte municipal, Genève.	1889
CAILLER, Henri, négociant, Genève.	1890
CONCHON, François, ancien négociant, Genève.	1890
DARIER, Henri, banquier, Genève.	1893
DOMINICÉ, Adolphe, rentier, Genève.	1894
DREYFUS, Emile, antiquaire, Genève.	1894
DUNOYER, Emile, opticien, Genève.	1897
EGGMANN, Charles, éditeur, Genève.	1894
FAVRE, Camille, colonel, président de la Société auxiliaire du Musée, Genève.	1894
FURET, J.-Louis, frappeur en médailles, Genève.	1886
GOLAY, Etienne, D ^r méd., Genève.	1891
GROSSMANN, Théodore, négociant, Genève.	1893
GUILLAUMET-VAUCHER, Jules, négociant, Genève.	1890
JARRYS, Henri, imprimeur, Genève.	1894
JARRYS, Louis, imprimeur, Genève.	1898
KÜNDIG, Wilhelm, père, imprimeur, Genève.	1890
KÜNZLER, Jean-Jacques, négociant, Genève.	1892
LADÉ, Auguste, D ^r méd., privat-docent à l'Université, expert en médailles, Genève.	1883
LORIOLE-FORT, Perceval de, D ^r ès-sc., naturaliste, Genève.	1890
MANI, Charles-G., employé de banque, Genève.	1900
*MEYER, Arnold, rentier, Genève.	1879
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE LA VILLE DE GENÈVE, M. Georges Hantz, graveur en médailles, directeur, Genève.	1890
NALY, François, employé de banque, Genève.	1894
NAVILLE, Lucien, employé de banque, Genève.	1898
NOVERRAZ, Antoine, lithographe, Genève.	1902

PANCHAUD, Louis, secrétaire de la mairie des Eaux-Vives, Genève.	1893
PENARD, Eugène, professeur, naturaliste, Genève.	1902
PERRON, Simon, rentier, Genève.	1890
REYMOND, Camille, D ^r méd., Genève.	1892
RILLIET, Albert, professeur de chimie, Genève.	1890
SCHLÜTTER, Vasco-Laurent, graveur en médailles, Genève.	1893
STAPELMOHR, Henri, libraire, Genève.	1890
*STRÉILIN, Paul-Ch., D ^r phil., numismatiste, conservateur du Musée épigraphique, Genève.	1879
STOUTZ, Frédéric de, avocat, Genève.	1883
TAPONNIER, Francisque, imprimeur, Genève.	1893
USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSAGE D'OR, M. Ch. Desbaillets, directeur, Genève.	1893
VAN BERCHEM, Victor, homme de lettres, Genève.	1891
VAN MUYDEN, Albert-Steven, antiquaire et dessinateur de médailles, Genève.	1890
VINCENT, Alex., négociant, Carouge.	1890
WALCH, Ernest, directeur de banque, Genève.	1899
WEIL, Ferdinand, négociant, Genève.	1897

Canton des Grisons.

FURGER, Aloïs, conseiller municipal, Coire.	1891
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DES GRISONS, M. le colonel H. Caviezel, président, Coire.	1891

Canton de Lucerne.

ABT, Roman, ingénieur, Lucerne.	1895
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE, M. Heinemann, bibliothécaire, Lucerne.	1891
GRÜTER, Anton, agent d'affaires, Lucerne.	1895
HAAS-ZUMBÜHL, Franz, négociant, Lucerne.	1891
HLEFELI, Robert, propriétaire d'hôtel, Lucerne.	1895
INWYLER, Adolphe, antiquaire, Lucerne.	1890
KAUFMANN, Jean, graveur en médailles, Lucerne.	1895
RUDOLPH, Théodore, négociant, Lucerne.	1891
WOOG, Louis, antiquaire, Lucerne.	1886
ZIMMERLI, Auguste, fabricant, Lucerne.	1897

Canton de Neuchâtel.

BAUR, Frédéric, rédacteur au <i>National</i> , Chaux-de-Fonds.	1895
CUSTER, Henri, pharmacien, le Locle.	1896
EMERY, Charles, négociant, Ponts-de-Martel.	1894
GALLET, Georges, fabricant d'horlogerie, Chaux-de-Fonds.	1897
GUERRY, Charles, restaurateur, Chaux-de-Fonds.	1902
HUGUENIN FRÈRES, graveurs-stampeurs, le Locle.	1897
JACOT, Ulysse, graveur-stampeur, le Locle.	1902
JOBIN, Anatole, orfèvre, Neuchâtel.	1891
MICHAUD, Albert, conservateur du Musée de la Ville, Chaux-de-Fonds.	1881
PERREGAUX, Samuel de, directeur de la Caisse d'Épargne, Neuchâtel.	1884
PERRET, James-Antoine, fabricant et régleur d'horlogerie, Chaux-de-Fonds.	1894
*PERROCHET, Edouard, avocat, Chaux-de-Fonds.	1879
ROBERT, Arnold, membre du Conseil des États, Chaux-de-Fonds.	1897
STIERLIN, J.-B., droguiste, Chaux-de-Fonds.	1902
VIÈLLE-SCHILD, Charles, négociant, Chaux-de-Fonds.	1902
WAVRE, William, professeur, conservateur du Musée historique, Neuchâtel.	1889
WUILLEUMIER, Arthur-Alfred, commis, Chaux-de-Fonds.	1902

Canton de Saint-Gall.

*DREIFUSS, Hermann, négociant, Saint-Gall.	1879
IKLÉ, Adolphe, fabricant, Saint-Gall.	1899
NÆGELI, C., D ^r méd., Rapperswyl.	1902
RÆLLIN, Jean, négociant, Uznach.	1882
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE SAINT-GALL, M. le professeur J. Egli, conservateur, Saint-Gall.	1888
STEIGER, Albert, lieutenant-colonel, orfèvre-antiquaire, Saint-Gall.	1887
STURZENEGGER, Robert, fabricant, Saint-Gall.	1882
TOBLER, C., ancien Conseiller national, fabricant, Thal.	1889

Canton de Soleure.

BALLY-MARTI, Arnold, fabricant, Schönenwerth.	1889
BALLY-HERZOG, Arthur, fabricant, Schönenwerth.	1883

Canton du Tessin.

BALLI, Emilio, rentier, Locarno.	1886
MOREL, Charles, D ^r méd., Locarno.	1891

Canton du Valais.

LE HAUT-ÉTAT DU VALAIS. Délégué : M. le chanoine Grenat, conservateur du Musée, Sion.	1894
---	------

Canton de Vaud.

BARBEY-DE BUDÉ, Maurice, rentier, Pré-Choisy, sur Clarens.	1892
HENRIOD, Emile, négociant, Yverdon.	1893
LEHR, Ernest, D ^r jur., professeur de droit, Lausanne.	1894
MOLIN, Aloïs de, D ^r phil., professeur à l'Université, conservateur du Cabinet des médailles du canton, Lausanne.	1891
ODOT, Auguste, pharmacien, Lausanne.	1883
*PALÉZIEUX-DU PAN, Maurice de, conservateur du Musée historique de Vevey, la Doge, Tour-de-Peilz.	1879
ROD, Emile, inspecteur télégraphiste, Lausanne.	1897
*WEISS, Emile de, greffier au Tribunal fédéral, Lausanne.	1879
ZIEGLER-DE LOES, Ulrich de, rentier, Aigle.	1890

Canton de Zoug.

WEBER, Robert, négociant, Zoug.	1883
---------------------------------	------

Canton de Zurich.

FROMIERZ, Wilhelm, négociant, Zurich.	1893
GUGOLZ, Jean, négociant, Zurich.	1891
JEKLE-SCHNEIDER, Barthélemy, graveur en médailles, Zurich.	1883
MEILI, Julius, rentier, Zurich.	1890
ZELLER-WERDMÜLLER, Henri, D ^r phil., conservateur au Musée national suisse, Zurich.	1892

B. — A l'étranger.

Allemagne.

BAHRFELDT, Emile, D ^r phil., rédacteur des <i>Berliner Münz-Blätter</i> , Berlin.	1902
--	------

BALLY, Otto, conseiller de commerce, Säckingen (Baden).	1883
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG (Alsace).	
D ^r Barack, bibliothécaire.	1899
CAHN, Adolf-E., expert en médailles, Francfort s/M.	1890
HAHLO, Siegfried, changeur et banquier, Berlin.	1892
HAMBURGER, L. et L., experts en médailles, Francfort s/M.	1890
HELBING, Otto, expert en médailles, Munich.	1886
HESS, Adolphe, les successeurs de, experts en médailles, Francfort s/M.	1882
HIRSCH, Jacob, D ^r phil., expert en médailles, Munich.	1897
JOSEPH, Paul, D ^r phil., rédacteur de la <i>Frankfurter Münzzeitung</i> , Francfort s/M.	1902
KREKOW, Gustave, entrepreneur, Berlin.	1892
KÜHNE, Paul, fondeur, Tegel.	1892
MERZBACHER, les successeurs du D ^r , experts en médailles, Munich.	1882
RAPPAPORT, Edmond, expert en médailles, Berlin.	1888
ROSENBERGER, Sally, expert en médailles, Francfort s/M.	1900
SCHOTT-WALLERSTEIN, Simon, changeur, Francfort s/M.	1899
SELIGMANN, Eugène, expert en médailles, Francfort s/M.	1893
WERNER, Georges-A., de la maison Zschiesche et Kœder, experts en médailles, Leipzig.	1896

Autriche.

APPEL, Rudolph, caissier de banque, Vienne XII.	1892
BRETTAUER, Joseph, D ^r méd.-oculiste, Trieste.	1892
CUBASCH, Henri, antiquaire, Vienne I.	1894
EGGER, Arnim, expert en médailles, Vienne VI.	1894
FISCHER, Emile, expert en médailles, Vienne I.	1890
PERINI, Quintilio, pharmacien, Rovereto.	1898
WALLA, Franz, D ^r phil., expert en médailles, Vienne I.	1896
WINDISCH-GRETTZ, le prince Ernest de, colonel, Vienne III.	1896

Belgique.

CHAMOREL, Henri, banquier, Anvers.	1898
DUPRIEZ, Charles, expert en médailles, Bruxelles.	1895
WITTE, Alphonse de, secrétaire de la Société belge de numismatique, Bruxelles.	1891

Canada.

MAC LACHLAN, W.-Robert, homme de lettres, Montréal. 1894

France.

ANDRÉ, Ernest, notaire honoraire, Gray (Haute-Savoie). 1900

BAILLARD, César, notaire, Reignier (Haute-Savoie). 1882

BORDEAUX, Paul, ancien avocat, Neuilly (Seine). 1902

DAVID, Fernand, fabricant, Paris. 1894

DOUVILLÉ, Henri, expert en médailles, Paris. 1894

DUFOUR, Théophile, ancien directeur de la Bibliothèque publique et
des archives de Genève, Paris. 1890

DUPLAN, Albert, rentier, Evian-les-Bains (Haute-Savoie). 1880

ENGEL, Arthur, homme de lettres, Auteuil, Paris. 1890

FLORANGE, Jules, expert en médailles, Paris. 1892

KELLER, Carlos, rentier, Paris. 1896

KŒCHLIN-CLAUDON, Emile, rentier, Versailles (Seine-et-Oise). 1882

MARCHAND, Frédéric, l'abbé, homme de lettres, Bourg (Ain). 1890

MARTZ, René, D^r jur., conseiller à la Cour d'appel, Nancy (Meurthe-et-
Moselle). 1897

MAZEROLLE, Fernand, archiviste de la Monnaie, rédacteur de la
Gazette numismatique, Paris. 1890

MORIN-PONS, Henri, banquier, Lyon (Rhône). 1890

PORTAL, Gaston, industriel, Nîmes (Gard). 1896

RICHEBÉ, Raymond, avocat, Paris. 1894

TESTENOIRE-LAFAYETTE, Philippe, notaire, Saint-Etienne (Haute-
Loire). 1896

VALLENTIN DU CHEYLARD, Roger, receveur des domaines, Saint-Péray
(Ardèche). 1890

VIDART, Charles-Alfred, rentier, Divonne-les-Bains (Ain). 1894

Grande-Bretagne.

FORD, Rawlinson, avocat, Leeds. 1891

FORRER, Leonhard, numismatiste, Grove-Park (Kent). 1891

PREVOST, sir Augustus, baronet, ancien gouverneur de la banque
d'Angleterre, Londres. 1890

SPINK, Samuel, de la maison Spink et fils, experts en médailles,
Londres. 1892

Grèce.

LAMBROS, Jean-Paul, expert en médailles, Athènes. 1894

Italie.

SA MAJESTÉ VICTOR-EMMANUEL III, ROI D'ITALIE, à Rome. 1894
CERRATO, Hyacinthe, comptable, Turin. 1894
NUVOLARI, Francesco, antiquaire, Castel d'Ario. 1899
PAPADOPOLI, comte Nicolo, sénateur, commandeur, président de la
Société italienne de numismatique, Venise. 1894
RUGGERO, Giuseppe, commandeur, colonel de bersagliers en retraite,
Rome. 1891
SALINAS, Antonio, professeur, directeur du Musée national, Palerme.
1895
VIRZI, Ignazio, homme de lettres, Palerme. 1894
VITALINI, Ortensio, expert en médailles, Rome. 1895

Pays-Bas.

DOMPIERRE DE CHAUFÉPIÉ, H.-J. de, D^r phil., directeur du Cabinet
royal des médailles, La Haye. 1894
SCHULMANN, Jacques, expert en médailles, Amsterdam. 1894
STEPHANIK, J.-W., secrétaire de la Société néerlandaise de numisma-
tique, Amsterdam. 1894

Portugal.

DU ROVERAY, Paul, négociant, Lisbonne. 1890

Suède.

CAVALLI, Gustave, pharmacien, Sköfde. 1894

IV. Sociétés correspondantes.

A. — En Suisse.

AARAU. Société d'histoire du canton d'Argovie.

BÂLE. Société suisse d'héraldique.

- BERNE. Société générale d'histoire suisse.
» Société d'histoire du canton de Berne.
COIRE. Société d'histoire du canton des Grisons.
GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
» Institut national genevois.
LAUSANNE. Société d'histoire de la Suisse romande.
NEUCHÂTEL. Société d'histoire du canton de Neuchâtel.
ZURICH. Société des antiquaires de Zurich.

B. — A l'étranger.

- AMSTERDAM. Société royale néerlandaise de numismatique.
ANNECY. Société florimontane.
BÔNE. Académie d'Hyppône.
BRUXELLES. Société royale belge de numismatique.
CRACOVIE. Société polonaise de numismatique.
LONDRES. Société de numismatique de Londres.
LUXEMBOURG. Institut grand-ducal, section historique.
MILAN. Société royale italienne de numismatique.
» Cercle milanais de numismatique.
MONTREAL. Société de numismatique et d'archéologie.
MUNICH. Société royale bavaroise de numismatique.
NEW-YORK. Société américaine de numismatique et d'archéologie.
PARIS. Société française de numismatique.
VIENNE. Société impériale et royale de numismatique.
» Société impériale et royale d'héraldique « Adler ».
» Club des amis des monnaies et médailles.

Le nombre des membres actifs, fondateurs de la Société, le 14 avril 1879, était de 39. Il ne reste plus actuellement que 8 de ces membres.

La Société était formée au 31 décembre 1902 de

212 membres actifs,

12 » honoraires,

soit 224 membres, se répartissant comme suit :

Statistique des membres par cantons suisses et pays étrangers.

	Membres actifs	Membres honoraires
Argovie	3	
Bâle	11	
Berne	20	
Fribourg	6	
Genève	47	1
Grisons	2	
Lucerne	10	1
Neuchâtel	17	
Saint-Gall	8	
Soleure	2	
Tessin	2	
Valais	1	
Vaud	9	
Zoug	1	
Zurich	5	1
Allemagne	18	3
Autriche	8	1
Belgique	3	
Canada	1	
France	20	2
Grande-Bretagne	4	1
Grèce	1	
Italie	8	2
Pays-Bas	3	
Portugal	1	
Suède	1	
Total.....	212	12
Total général.....	224 membres.	

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
DANNENBERG, H. — Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser	337
LADÉ, Dr A. — Contribution à la numismatique des ducs de Savoie. Monnaies inédites, rarissimes ou mal attribuées. Deuxième partie	5
LE ROY, L. — Rectification à un denier de Henri III, roi d'Allemagne	424
MICHAUD, A. — Liste des médailles et jetons concernant la Chaux-de-Fonds jusqu'en 1901, avec une notice sur les sociétés de tir « les Armes-Réunies » et « les Amis de la Carabine ».	212
PALÉZIEUX-DU PAN, M. de. — Numismatique de l'évêché de Sion. Première partie (suite).	100
STREHLIN, Paul-Ch. (pour la Section de Genève). — Inventaire descriptif des variantes des monnaies de la République de Genève, 1535—1848. Première partie (suite)	139
STREHLIN, Paul-Ch. — Médailles suisses nouvelles. XII—XIII	253
Actes et documents numismatiques intéressant la Suisse	246
Chronique des falsifications	262

MÉLANGES

Administration de la Monnaie de la Confédération suisse	269
Médailles du troisième centenaire de l'Escalade à Genève en 1902	271
Nidwald (vol)	272
Vol au Musée de Lyon	273
Mort de M. Laugier	274
Collections (Italie)	274
Un vierer inédit de Rottweil. — P.-Ch. S.	493
Société numismatique hongroise. — P.-Ch. S.	494
Une nouvelle société de numismatique (à Milan). — H. C.	494
Décès (M. Louis Blancard). — H. C.	494
Ponscarne. — H. J.	495
Vol au Musée de Marseille. — H. C.	495
La numismatique au Collège de France. — H. C.	496
La monnaie de nickel en France. — H. C.	496
Cabinet des médailles de l'État belge	496
Musée Daniel Dupuis. — I. R.	497
La photographie des médailles. — E. Demole	497
Nettoyage de médailles et monnaies de bronze oxydées	501

	Pages
Moyen de rétablir les mentions disparues sur les anciennes monnaies d'argent.	502
Tunisie, monnaie de Nouvel-An	504
Jeton-monnaie de la Guadeloupe.	504
Le monnayage en Suisse	505

COMPTES RENDUS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Comte de Castellane. <i>Denier de Corbie au type de Louis le Bègue.</i> — H. C.	275
— <i>Une monnaie d'or tournaisienne de Charles VII, roi de France, à retrouver.</i> — H. C.	276
— <i>Le ducat napolitain de Louis XII et ses imitations.</i> — H. C. . . .	277
— <i>Deux oboles carolingiennes inédites frappées à Angers et observations sur le monnayage angevin aux IX^e et X^e siècles.</i> — H. C.	278
Vicomte Baudoin de Jonghe. <i>Deux monnaies luxembourgeoises inédites.</i> — H. C.	278
— <i>Herck-la-Ville et son atelier monétaire.</i> — H. C.	506
— <i>Deux thalers de Charles de Croy, prince de Chimay, comte de Megen.</i> — C.	507
— <i>Sceau-matrice d'Ernest de Merode, comte de Waroux, époux de Marie-Madeleine de Halwyn.</i> — H. C.	511
R. W. Mac-Lachlan. <i>Two canadian golden wedding medals.</i> — H. C.	278
<i>Calendrier héraldique vaudois, II^e année.</i> — H. C.	506
Manoel Joachim de Campos. <i>Numismatica Indo-Portuguesa.</i> — J. Meili.	279
Adolf Resch. <i>Siebenbürgische Münzen und Medaillen von 1538 bis zur Gegenwart.</i> — Paul-Ch. Ströhlin	280
Ch. Ruchet. <i>Les sceaux communaux vaudois.</i> — H. C.	507
Luigi Correr. <i>Le più antiche monete di Napoli.</i> — H. C.	508
Nicolò Papadopoli. <i>Monete italiane inedite della raccolta Papadopoli, III—V, appendice al N. 1</i> — H. C.	509
Fréd. Alvin. <i>Notice sur les seigneurs de Beersel de la maison de Witthem et sur deux jetons à leurs armes.</i> — H. C.	510
Solone Ambrosoli. <i>Contraffazione bellinzonese die una moneta franco-italiana.</i> — H. C.	511
Arnold Robert. <i>Quelques notes sur la seigneurie de Valangin, 1140-1592. La baronnerie de Bauffremont en Lorraine. Un peu de numismatique.</i> — H. C.	512
Georges Gallet. <i>Quelques notes sur la vie et l'œuvre de J.-P. Droz, 1746—1823.</i> — H. C.	513
Paul-Ch. Ströhlin. <i>Répertoire général de médailleistique, fiches 601—900.</i> — H. C.	514

	Pages
F. et E. Gneecchi. <i>Guida numismatica universale</i> . — H. C.	515
Rollin et Feuardent. <i>Collection H[enri] M[eyer]. Monnaies royales et seigneuriales françaises. Monnaies et médailles d'Alsace</i> . — P.-Ch. S.	515
— <i>Catologue des monnaies royales et seigneuriales de France depuis les Mérovingiens jusqu'à nos jours</i> . — P.-Ch. S.	532
Georges Cumont. <i>Jeton de Jean Gelucwys ou Lucuis, maître de la Monnaie de Brabant à Anvers, 1478—1481</i> . — P.-Ch. S.	517
Carlo Vanbianchi. <i>Raccolte e raccoglitori di autografi in Italia</i> . — P.-Ch. S.	517
Francesco Gneecchi. <i>Monete Romane</i> . — P.-Ch. S.	518
Hugo-Gerhard Ströchl. <i>Das Wappen der Buchgewerbe</i> . — P.-Ch. S.	518
H.-J. de Dompierre de Chaupefié. <i>Koninklijk Kabinet van muntten, penningen en gesneden Steenen</i> . — P.-Ch. S.	519
Jules Florange. <i>Armorial du jetonophile</i> . — P.-Ch. S.	519
H. Zeller-Werdmüller. <i>Die Zürcher Stadtbücher des 14. und 15. Jahrhunderts</i> . — P.-Ch. S.	522
L. Forrer. <i>Quelques variétés inédites de grands bronzes romains</i> . — P.-Ch. S.	522
— <i>Biographical Dictionary of medallists, coin, gem and seal-engravers, mint-masters &c., ancient and modern, with references to their works</i> . — Paul-Ch. Ströehlin	522
Henri Morin-Pons. <i>Monnaies d'or de Guillaume I Paléologue, marquis de Montferrat</i> . — P.-Ch. S.	522
X***. <i>Monnaies anciennes musulmanes. Catalogue d'une collection de monnaies musulmanes appartenant à un amateur</i> . — P.-Ch. S.	526
Dr Paul Joseph. <i>Die Halbbrakteatenfunde von Worms und Abenheim</i> . — P.-Ch. S.	526
— <i>Der Pfennigfund von Kerzenheim</i> . — P.-Ch. S.	531
Quintilio Perini. <i>La famiglia Lindegg e le signorie di Luzzana, Mollenburg, Weissenberger, Marbach e Arndorf. Cenni storici — stemmi — medaglie</i> . — P.-Ch. S.	527
— <i>Un ripostiglio di monete meranesi e veneta</i> . — P.-Ch. S.	530
— <i>Sull' origine della zecca di Meran e della imitazione del tirolino in Italia</i> . — P.-Ch. S.	530
<i>American numismatic and archeological Society of New-York City. Proceedings and papers</i> . — P.-Ch. S.	527
<i>Numismatische Gesellschaft zu Berlin. Sitzungsberichte</i> . — P.-Ch. S.	528
Charles Nicolet. <i>Chez MM. Huguenin frères, graveurs-estampeurs au Locle (Suisse)</i> . — P.-Ch. S.	528
Eugène Choisy. <i>L'état chrétien calviniste à Genève au temps de Théodore de Bèze</i> . — P.-Ch. S.	528
XXX. <i>Jahresbericht der Hist. Antiquar. Gesellschaft von Graubünden, Juhrg. 1900</i> . — P.-Ch. S.	529

	Pages
<i>Collection Ercole Gnecchi de Milan. Catalog der Sammlung des Herrn</i>	
<i>cav. E. Gnecchi in Mailand. Italienische Münzen. — P.-Ch. S.</i>	530
Dépouillement des périodiques. — H. C.	283 533

TROUVAILLES

	Pages		Pages
Aix-la-Chapelle	545	Freiberg	549
Alexandrie	545	Friedrichstadt	550
Anadol	546	Fulda	304
Augsbourg	300	Fürnitz	550
Aunay	546	Fürstenwalde	304
Bagnoles	301	Gap	550
Balatonfökajar	301	Geba	304
Basel	546	Goltzen	550
Bergdorf	546	Goméville	550
Bisenthal	301	Göttingen	550
Bilkheim	301	Gräfrath	305
Bleicherode	546	Grand	305
Böhmen	546	Greifenbourg	551
Bois-Grenier	301	Gretz	551
Bougie	517	Gross-Waltersdorf	551
Braunschweig	302	Grünhaus	551
Brest	547	Guben	551
Bretagne	547	Guéret	551
Brissac	547	Hainsberg	551
Bromberg	302	Halberstadt	551
Bürgel	547	Hailsberg	552
Bürglen	547	Herbrechtingen	552
Bürgstadt	548	Herleshansen	552
Bussy	548	Herzogenbuchsee	552
Caerwent	518	Horgen	552
Cannewitz	518	Käferthal	305
Castiglione	518	Karbitz	305
Châtean-Salins	548	Karlsruhe	305
Chatou	302	Karnac	552
Chef-Boutonne	302 548	Klattau	553
Chelles	549	Klein-Strelitz	306
Chemnitz	549	Kohl-Janovic	553
Cléons, les	303	Köngen	306
Colchester	549	Königsberg	306
Croydon	549	Koscielec	553
Cuvilly	549	Kreilhof	553
Dernebourg	549	Kronenburg	553
Döbeln	549	Kulm	554
Ecury-sur-Coole	303	Ladendorf	554
Einsiedeln	303	Laibach	306
Epinac	303	La Jonchère	306
Entschütz	304	Langelois	554
Fauvillers	549	Langenwetzendorf	554
Fayum	549	La Roche	306
Förstgen	304	La Rochelle	554

	Pages		Pages
Leisnig	554	Saint-Mards-en-Othe	310
Les Essarts	554	Salzwedel	310
Ligneil	554	Schwaan	559
Lille	554	Schweden	310
Lisieux	555	Scoury	559
Löwenbrücken	555	Seifersbach	559
Melbourne	555	Seltz	559
Messbach	555	Seusslitz	559
Mittelbach	555	Siemerode	559
Mohilew	307	Sien	310
Moskau	307	Skillinge	311
Mrotschen	555	Spa	560
Mülheim	555	Tangermünde	311
Mur-de-Bretagne	555	Temple-sur-Lot	311
Nachod	555	Thorpe-on-the-Hill	560
Neubitschow	556	Tillendorf	312
Nendorf	556	Tinos	560
Nenjäschwitz	556	Torreblanca	312
Nice	307	Trebnitz	560
Niederbronn	307	Trier	560
Nimptsch	307	Trittau	561
Nogent-le-Roi	556	Trostberg	561
Oberreidenbach	308	Tseherkissow	561
Oels	556	Uri	561
Olten	556	Ursy	561
Oppeln	557	Vacha	562
Papenburg	308	Valais	312
Paris	557	Venise	562
Péanle	557	Versigny	562
Plau	557	Vetterau	312
Plön	308	Vieence	562
Pommerzig	557	Villers-sur-Mortagne	312
Pompéi	308	Visperterbinen	312
Poppelau	557	Vitkovic	562
Popuwek	308	Waldau	562
Pötsehing	558	Waldheim	313
Quéven	558	Wattenweiler	313
Radeberg	309	Weesen	562
Rafz	558	Weidingen	562
Rehme	558	Weissenheim	562
Rille	558	Weissensee	562
Rodez	558	Wellington	562
Romansthal	558	Würselen	313
Rome	558	Ypres	314
Rostock	559	Yverdon	562
Rouen	559	Zadol	314
Saanen	309	Ziegelheim	311
Saint-Arailles	309	Zürich	563
Saint-Clair-du-Rhône	309	Züsehen	314
Saint-Hilaire-Luc	309	Zweinaundorf	563
Saint-Malo	309		

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

	Pages
Extraits des procès-verbaux du comité	315 584
Distinction (à M. Imhoof-Blumer)	315
Vingt-deuxième assemblée générale. Compte rendu	316
— Rapport du président	317
— Rapport du trésorier	329
— Rapport des vérificateurs des comptes	331
Vingt-troisième assemblée générale. Compte rendu	564
— Rapport du président	569
— Rapport du trésorier	578
— Rapport des vérificateurs des comptes	580
— Rapport du bibliothécaire	581
Nécrologie. Jules-Marie-Augustin Chautard	324
— Georges Béranek	325
— Charles-Eugène Tissot	325
— Ludovic-Marie-Prosper, baron de Viry-Cohendier	325
— Félix Lombardi	326
— Edmond de Fellenberg-de Bonstetten	570
— Adolphe Weyl	571
— Léopold Hamburger	572
— Charles Rigaud	572
— Emile Dunant	573
— Adolphe Dreyer-Wengi	574 576
Bibliothèque. Ouvrages reçus	332 584
Liste des membres	591

TABLE DES FIGURES

PLANCHES HORS TEXTE

	Planches	Pages
Monnaies suisses de la trouvaille de Wattenweiler	I	313
Troisième centenaire de l'Escalade de 1602	II fig. 1	481
Tir cantonal zuricois à Winterthour	II fig. 2	477
Tir de Dornbirn, Vorarlberg autrichien	II fig. 3	478
Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser.		
— I. Basel	III—VI	338—359
— II. Orbe	VI	359—361
— III. Zürich	VI—IX	362—385
— IV. Chur	X—XI	386—393
— V. St. Gallen.	XI—XII	399—408
— VI. Unbestimmte	XIII	409—412
— Konstanz	XIV—XV	414—423
Troisième centenaire de l'Escalade de 1602	XVI	481
Inauguration du palais du Parlement à Berne en 1902	XVII fig. 1	483
Centenaire de l'indépendance du canton de Vaud et de son entrée dans la Confédération	XVII fig. 2	490
Tir d'Escalade des Exercices de l'arquebuse et de la navigation à Genève, 1902	XVIII	480
Ateliers de MM. Huguenin frères, au Locle	XIX—XXIII	567

FIGURES DANS LE TEXTE

	Pages
Monnaies des ducs de Savoie	6—98
Médailles et jetons concernant la Chaux-de-Fonds	223—230
Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser	338—423
Denier de Henri III, roi d'Allemagne	424
Jeton de la vingt-unième assemblée générale de la Société suisse de numismatique en 1900	446
Fête fédérale de gymnastique à la Chaux-de-Fonds en 1900	447
Inauguration du monument de Zwissig, auteur du Cantique suisse, à Bauen (Uri) en 1900	451
Médaille de récompense du Touring-Club de Suisse (1901)	456
Vierer inédit de Rottweil	493
Jeton de la vingt-troisième assemblée générale de la Société suisse de numismatique en 1902	566
Vue de la maison Huguenin frères, au Locle	567



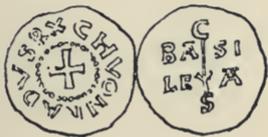
I. Basel.



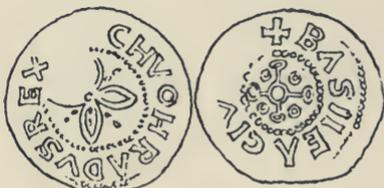
1



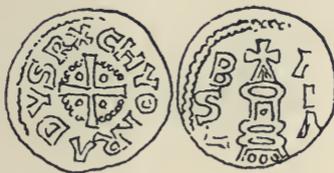
2



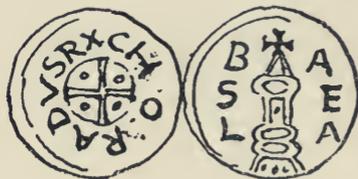
3



4



5 a.



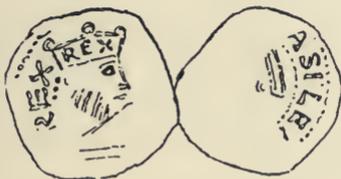
5 b.



6



7



8



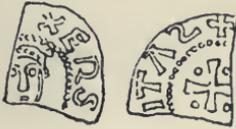
9



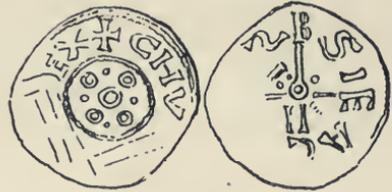
11



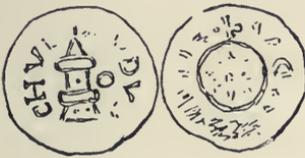
12



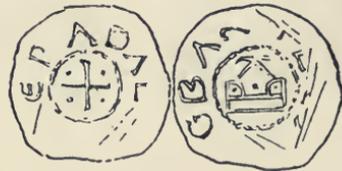
13



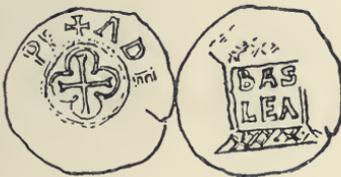
14



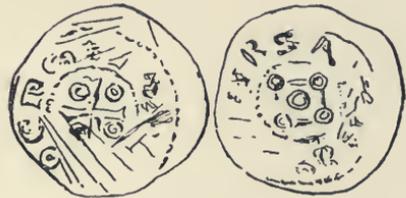
15



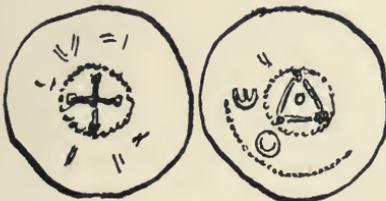
16



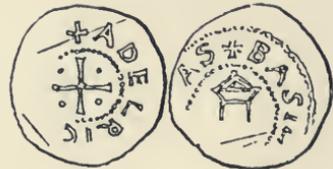
17



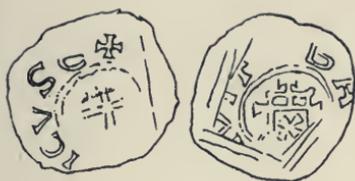
18



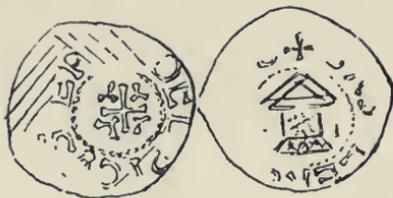
19



20



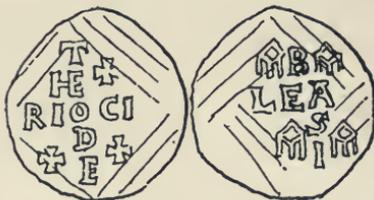
21



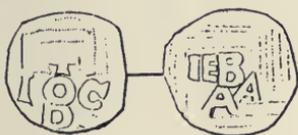
22



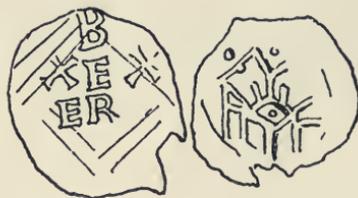
22 a.



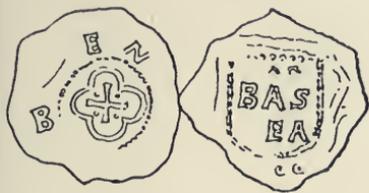
23



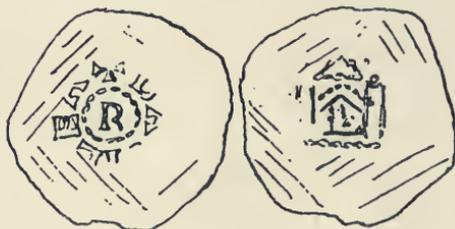
24



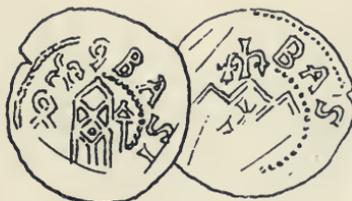
25



26



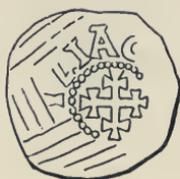
27



28



29



30

II. Orbe.



1



2



3

III. Zürich.



1



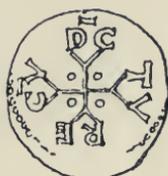
2



4



5



6



7



8



9



10



10 a.

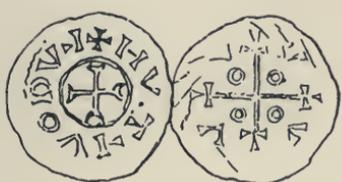


11

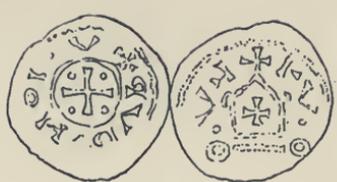


12

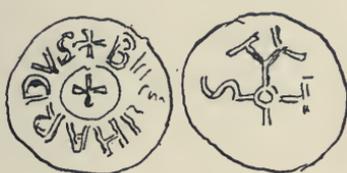
Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser.



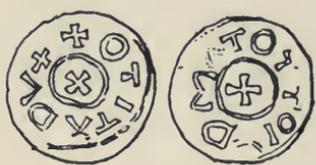
13



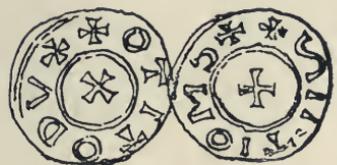
14



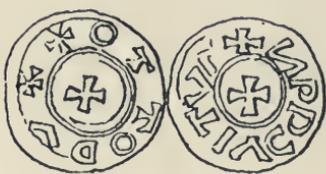
15



16



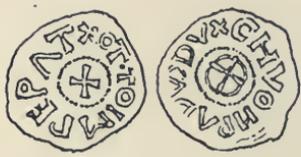
17



18



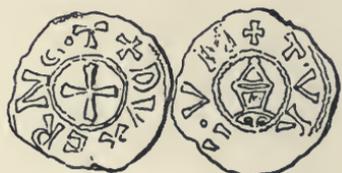
20



21



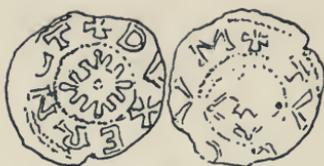
22



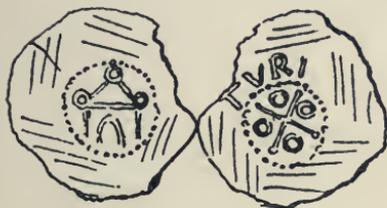
23



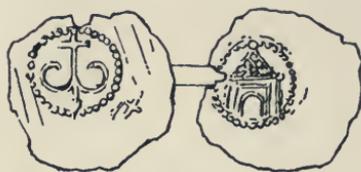
23 a.



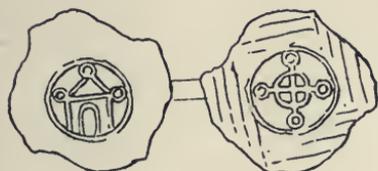
24



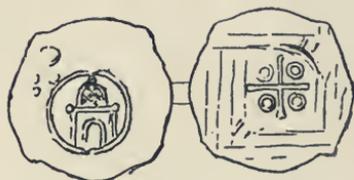
25



26



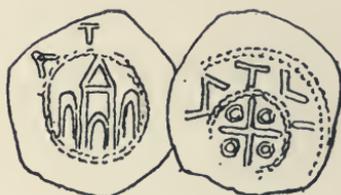
27



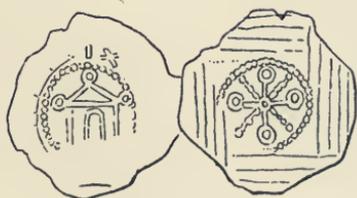
28



29



30



31

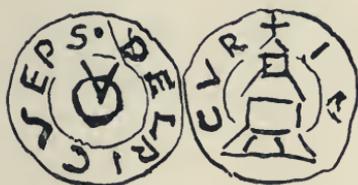
IV. Chur.



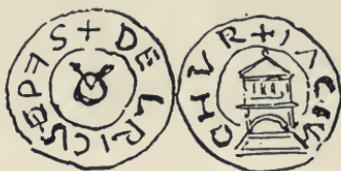
1



2 a.



2 b.



2 c.



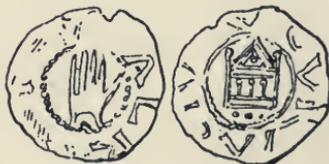
2 d.



3



3 a.



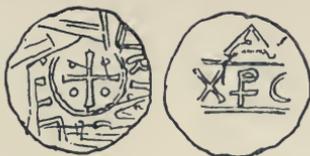
4



5



6



7

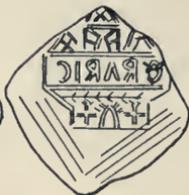
V. St. Gallen.



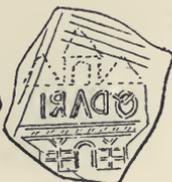
1



1 a.



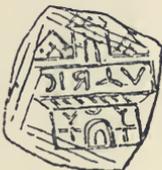
1 b.



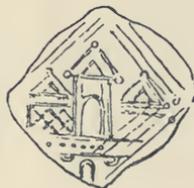
1 c.



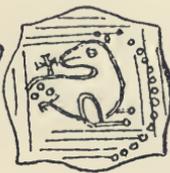
2



3



4



5

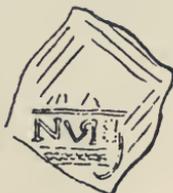




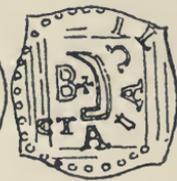
6



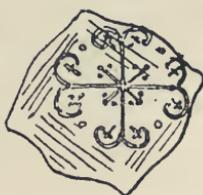
7



8



9



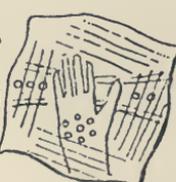
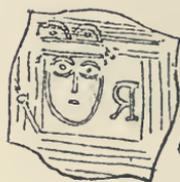
10



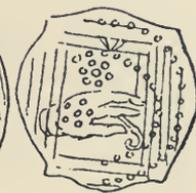
11



12



13



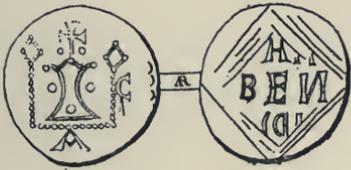
14



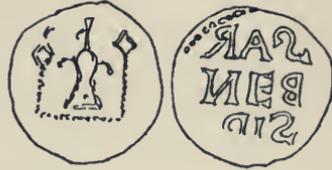
15

Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser.

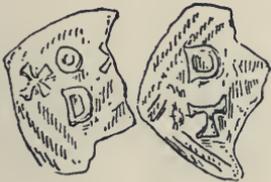
VI. Unbestimmte.



1



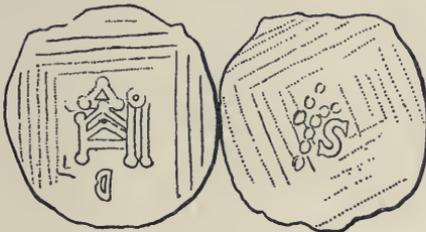
2



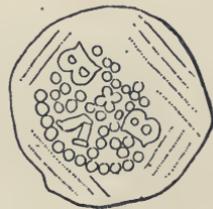
3



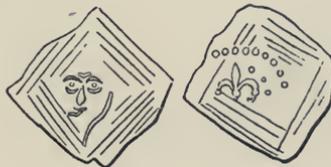
4



5

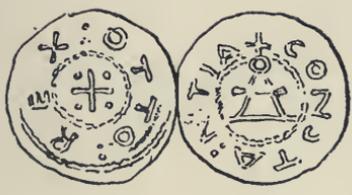


6

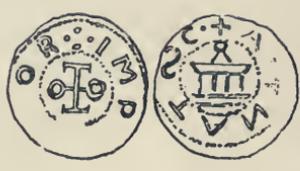


8

Konstanz.



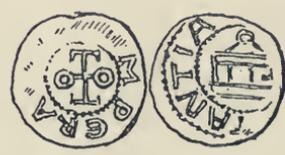
1



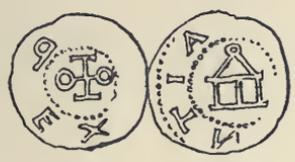
2



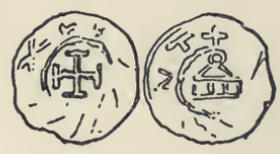
2 a.



2 b.



3



5



6



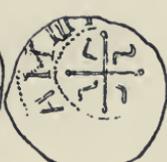
6 a.



8



8 a.



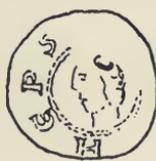
9



10



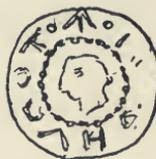
11



12



13



14

Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser.





1



2



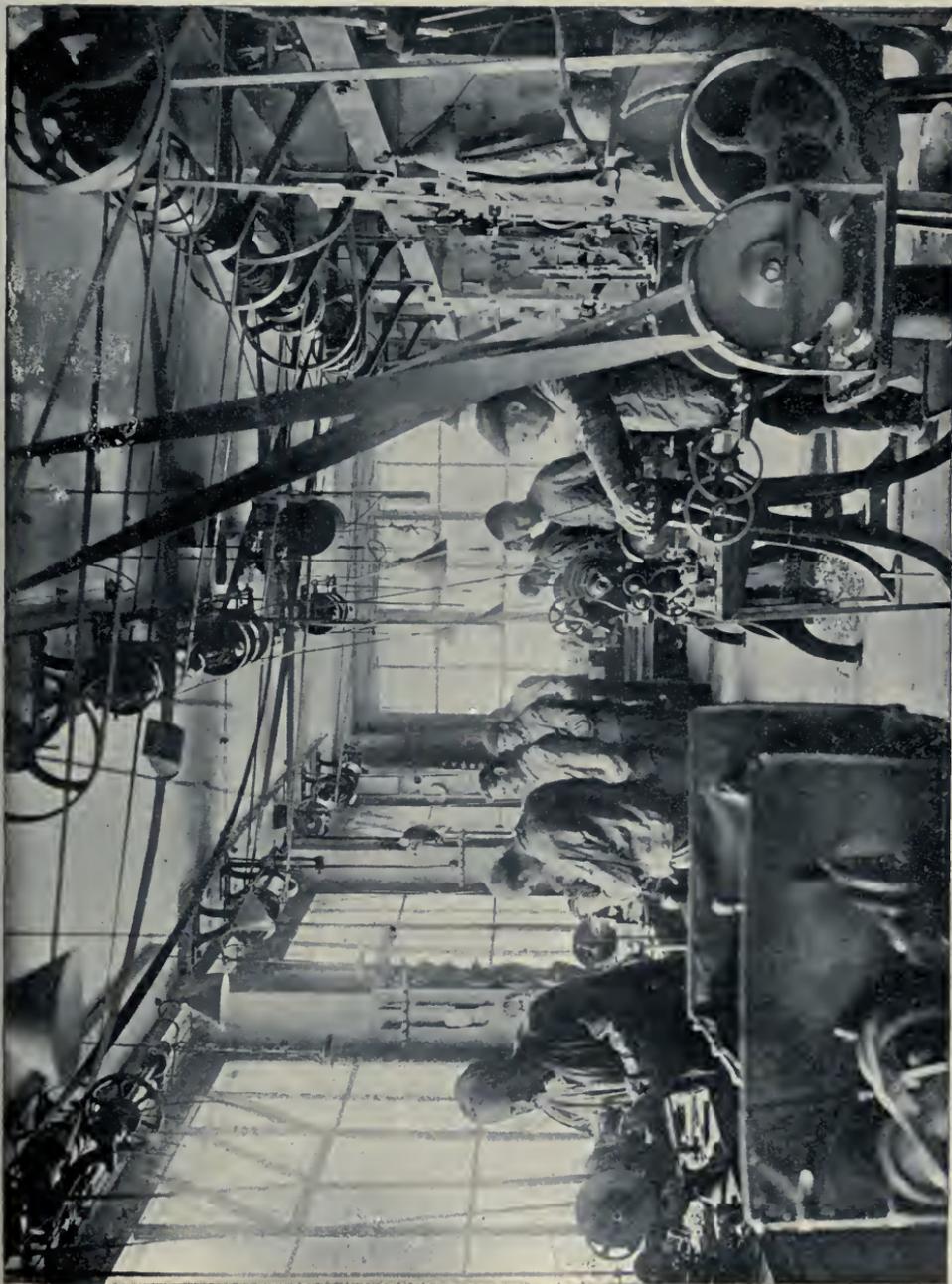
MÉDAILLES NOUVELLES

Voy. *Revue suisse de numismatique*, t. XI, p. 480, n° 773.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Salle des dessinateurs et modeleurs.



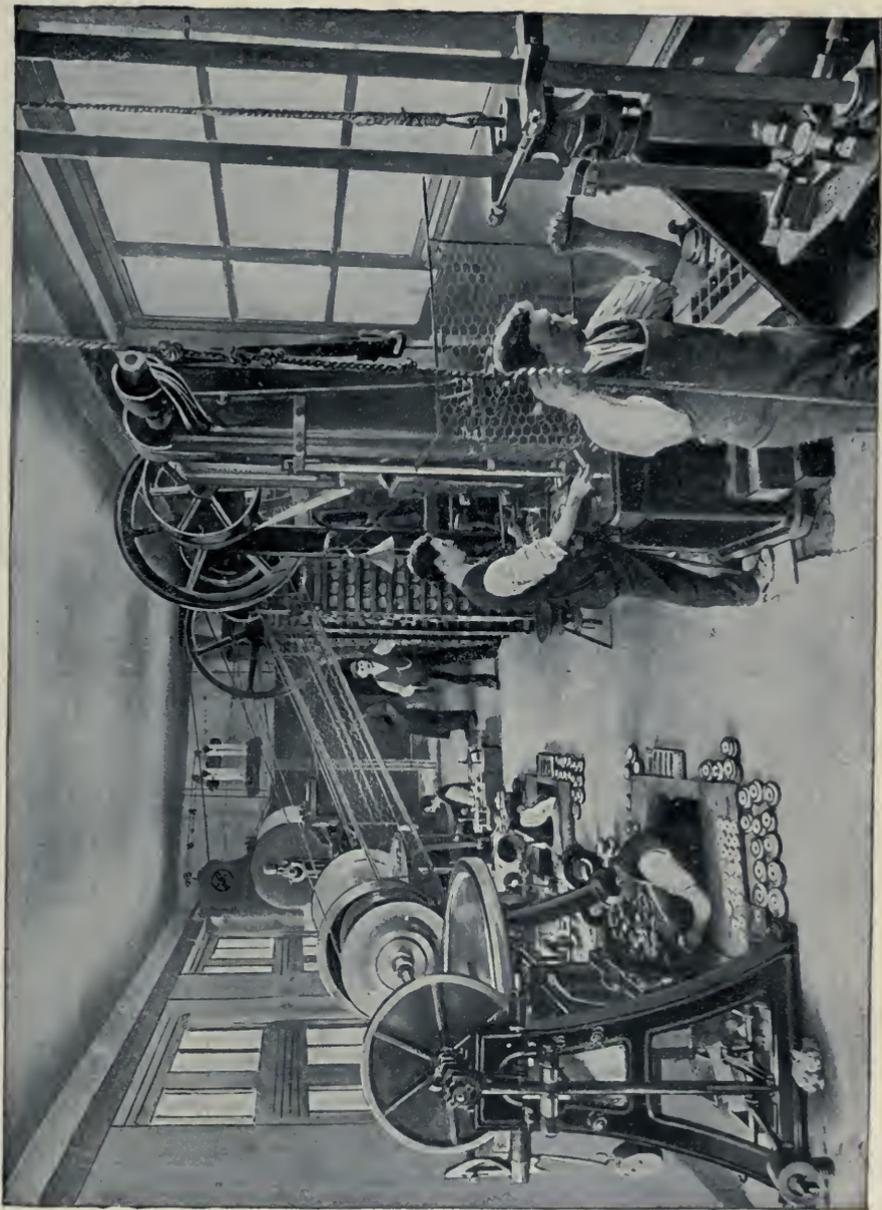
Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Atelier de mécanique.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Atelier des graveurs et machines à graver.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Atelier de frappe.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Fonderie, trempe et recuite des aciers.

BINDING SECT. APR 3 1972

CJ
1
A27
Bd.11

Schweizerische ^U numismatische
Rundschau. Revue suisse
de numismatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
